F. 210

Incomplete

Wanting plates 6, 7, 9, 8, 19, 21, 25, 26, 27, 27bis, 29
35, 36, 37, 38, 39 and all after pl. 45
and text after p. 208

DESCRIPTION

DES

MALADIES DE LA PEAU.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

E 210

DESCRIPTION

DES

MALADIES DE LA PEAU

OBSERVÉES À L'HÔPITAL SAINT-LOUIS,

ET

EXPOSITION DES MEILLEURES MÉTHODES

SUIVIES POUR LEUR TRAITEMENT.

PAR J. L. ALIBERT,

Médecin de cet Hôpital et du Lycée d'Henri IV, Membre de la Société de l'École et de celle de Médecine de Paris, de l'Académie Royale de Médecine de Madrid, de l'Académie Impériale Joséphine de Vienne, de celles de Saint-Pétersbourg et de Turin, du Collége Royal de Médecine de Stockholm, etc.

Scrutare tu causas, potes enim quæ tanta miracula efficiunt; mihi abundè erit, si satis expressero quid efficitur.

PLIN. *Liv. IV.*

A PARIS,

CHEZ BARROIS L'AINÉ, LIBRAIRE, RUE DE SAVOIE, N° 13.

M. DCCC. XIV.

A SA MAJESTÉ

ALEXANDRE IER,

EMPEREUR DE TOUTES LES RUSSIES.

SIRE,

En combattant pour le repos du monde, vous avez rétabli la raison dans tout son empire. Vous avez rendu aux lettres leur éclat, leur indépendance et leur dignité. Daignerez-vous permettre que je célèbre cette glorieuse époque de notre histoire, en plaçant votre auguste nom à la téte d'un monument que j'élève depuis long-temps à la science ?

Je laisse à d'autres, SIRE, *le soin d'éterniser les nobles actions de votre grande âme : que pourrois-je ajouter aux expressions irrésistibles de la joie publique, à l'attendrissement de ce peuple dont vous consolez les longues douleurs ! que pourroit dire ma foible voix, quand toutes les larmes sont taries, quand toutes les bénédictions vous environnent ! Certes, il n'est plus d'éloquence, après les acclamations touchantes de tant d'hommes que vous venez de rendre à l'espérance et au bonheur.*

Amour, respect, gratitude, confiance, admiration, vous avez mérité, SIRE, *tous les sentimens affectueux dont le cœur humain est susceptible,*

puisque vous n'avez pris les armes que pour fonder sur des bases inébranlables la vraie politique des nations.

Vainqueur magnanime, triomphateur généreux, jamais monarque ne fut à la fois plus puissant et plus adoré. Quelle félicité sera la mienne, si vous daignez jeter un regard favorable sur les foibles travaux que j'ose faire paroître sous vos auspices !

J'ai l'honneur d'être, avec tout le respect et toute l'admiration que votre gloire doit inspirer,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

le très-humble et très-
obéissant serviteur,

ALIBERT.

Avril 1814.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

PREMIÈRE SECTION.

Coup-d'œil général sur les Maladies qui sont le sujet de cet Ouvrage.

§. Ier. J'ENTRE dans une carrière presque déserte, où peu d'hommes ont pénétré avant moi, où aucun travail antérieur ne m'a servi de guide, où tout est nouveau pour l'observation, où tout est problême pour la pensée. J'ai frayé moi-même la route que je parcours. Qu'on juge des nombreux obstacles dont il m'a fallu triompher!

§. II. De toutes les parties intéressantes dont traite notre art, aucune sans doute n'a été plus négligée que celle dont je m'occupe. Les ouvrages que nous possédons, n'offrent que des idées incertaines, un amas immense de théories dangereuses ou du moins superflues. On y puise à peine quelques faits disposés sans méthode et sans ordre. On n'a pas même approfondi l'étude des objets qui sont journellement sous nos yeux. Je n'en veux pour preuve qu'une multitude d'affections psoriques qu'on confond presque toujours au détriment des individus qui les éprouvent. Un médecin célèbre a eu raison de dire que, dans une semblable matière, les auteurs eussent mieux servi la science, s'ils s'étoient bornés à transcrire leurs propres découvertes, au lieu de copier servilement les erreurs commises par leurs devanciers.

§. III. Placé sur un théâtre où ces maladies se présentent et se renouvellent sans cesse, j'ai pu mieux qu'un autre débrouiller la confusion introduite dans les travaux des anciens; j'ai pu suivre la marche, les périodes, le déclin, les recrudescences, les métamorphoses des divers exanthêmes. C'est dans les hôpitaux que leurs traits caractéristiques se prononcent avec plus d'évidence et d'énergie, parce qu'on les contemple dans toutes les époques de leur existence.

§. IV. J'ai eu besoin sans doute d'une patience infatigable pour démêler des faits aussi nombreux dans un champ si vaste pour l'observation médicinale. En effet, quelle inconcevable variété dans les dégradations de tout genre dont nos tégumens sont susceptibles! Tantôt c'est l'épiderme seul qui s'altère, se résout en une substance farineuse, ou se détache en petites exfoliations furfuracées, semblables aux lichens ou aux mousses parasites qui souillent l'écorce des vieux chênes; tantôt ce sont des lames écailleuses plus ou moins étendues, plus ou moins épaisses, plus ou moins dures, plus ou moins régulières; tantôt cette même membrane est parsemée d'éruptions papuleuses ou pustuleuses, miliaires ou perlées, vésiculeuses ou phlycténoïdes, etc. Quelquefois c'est simplement le système dermoïde qui se décolore sans s'élever au-dessus de son niveau, et qui nous montre tour-à-tour des taches rouges, brunes, noires, jaunes, livides, ou d'une nuance verdâtre comme la chair des cadavres en putréfaction. D'autres fois aussi il se déprime dans certains endroits de sa surface, et présente des excavations profondes. Mais plus souvent les maladies cutanées laissent transsuder une matière ichoreuse ou purulente qui se concrète en une masse croûteuse, pour tomber, renaître, et pour tomber encore. Ces croûtes, dont la figure varie à l'infini, représentent des cercles, des losanges, des prismes, des cylindres, des tubercules ou des mamelons proéminens qui simulent les sucs lapidifiques cristallisés. On en voit qui s'étendent insensiblement, et s'arrondissent en zones relevées par des bords affreux, ou qui rampent comme les serpens en lignes sinueuses et longitudinales. Mille autres accidens peuvent survenir. Il est des circonstances où

la peau entière se gonfle, se tuméfie, se gerce ou se détériore entièrement dans sa texture, au point de présenter une consistance qui la fait ressembler à l'enveloppe de certains quadrupèdes. Dans ces effroyables déformations, les malades conservent à peine l'apparence humaine; ils ont la physionomie terrible des lions ou la face hideuse des satyres, selon la remarque de l'immortel Arétée. Enfin, il est d'autres cas où la peau s'élève en tumeurs circonscrites, qui ont l'aspect des fruits, et étonnent les regards par leurs pédicules amincis, ou par une sorte de végétation bourgeonnée. Des caractères si divers et si frappans constituent sans doute autant d'espèces de maladies cutanées qui réclament tout l'intérêt et toute l'attention des Pathologistes.

§. V. Si l'on examine maintenant, sous d'autres points de vue, la série innombrable des affections dont le système dermoïde est la proie, quelle diversité dans le génie particulier de leur marche, dans le caractère propre de leurs phénomènes, dans le type de leurs paroxysmes, dans la durée de leurs phases, dans le mode de leur invasion et dans celui de leur issue! Les unes attaquent tous les âges; les autres n'arrivent qu'à une époque déterminée de la vie. Certaines éruptions dégradent la surface entière du corps humain; certaines n'atteignent que quelques organes. Il en est un petit nombre qu'on n'a à redouter qu'une seule fois, tandis que plusieurs menacent à chaque instant notre existence. On en voit qui se manifestent avec des démangeaisons violentes et souvent intolérables; on en voit aussi qui n'excitent pas le plus léger prurit. Le phénomène de leur maturation présente les mêmes contrastes. Tantôt ces éruptions suppurent avec vîtesse, tantôt elles suppurent avec lenteur. Souvent elles n'offrent aucune trace de cette opération vitale; enfin, on observe qu'elles marchent quelquefois avec l'appareil d'une fièvre brûlante; et que, dans d'autres cas, elles se déploient avec calme et sans provoquer le moindre trouble dans l'économie vivante. Quel sujet inépuisable pour la réflexion!

§. VI. Aussi ne crains-je pas de l'avouer, dans ce vaste hôpital où tant d'objets appeloient à-la-fois ma curiosité et ma vigilance, mon esprit se fût souvent égaré, sans le pouvoir tutélaire d'une méthode rigoureusement analytique; et cette méthode, préférable à toutes, a été celle des Naturalistes. J'ai commencé mon travail par la description des maladies du cuir chevelu, généralement indiquées sous la dénomination de *Teignes*. On sait que les Arabes ont principalement excellé dans l'étude de ces affections funestes qui attaquent l'homme à l'entrée de la vie. Mais combien de faits manquoient à leur histoire! La Teigne faveuse n'avoit pas été signalée avec les vrais phénomènes qui la distinguent. Je puis porter le même jugement sur la Teigne granulée ou rugueuse, sur la Teigne furfuracée ou porrigineuse. La Teigne muqueuse avoit été confondue avec la croûte de lait. Enfin, toutes ces dégradations cutanées étoient soumises à des traitemens ineptes et barbares. Non-seulement j'ai tracé un tableau fidèle de leurs différentes espèces, en n'assignant à chacune d'elles que les attributs qui les séparent; mais j'ai éprouvé, par des expériences décisives, les divers plans curatifs qu'on leur a opposés jusqu'à ce jour. J'ai fait des efforts pour pénétrer le mystère de leur contagion. Les résultats que j'ai obtenus, doivent dissiper les craintes du vulgaire, et rassurer les imaginations alarmées. Je n'ai pas borné là mes recherches; j'ai suivi ces exanthêmes jusque dans le mécanisme de leur formation, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi : en sorte qu'après avoir enlevé, par des applications détersives, les croûtes et les écailles qui les constituent, je contemplois de nouveau les progrès de leur marche, à mesure qu'elles renaissoient. J'ai même interrogé, par les procédés analytiques de la chimie, la nature matérielle de leurs desquammations. En un mot, j'ai tâché de n'oublier aucun point de vue, pour arriver à la connoissance complète d'une affection si rebelle à nos moyens thérapeutiques.

§. VII. Je ne pouvois sans doute m'occuper des maladies qui intéressent les tégumens de la tête, sans porter en même temps mes regards sur la Plique, affection extraordinaire des cheveux et des poils, qui est spécialement endémique dans la Pologne, la Lithuanie et autres

pays circonvoisins. Les faits relatifs à cette affection doivent nécessairement trouver leur place dans l'ouvrage que je publie; car les altérations que subissent les organes pileux sont essentiellement liées à celles du systême dermoïde, et leur histoire ne peut pas plus en être séparée, que la théorie de la végétation des plantes de celle du sol qui les fait croître et les nourrit. D'ailleurs, beaucoup de traits d'analogie rapprochent la Plique de la Teigne. Toutes deux, en effet, produisent des éruptions, des ulcérations sur la peau, des engorgemens glanduleux, des déformations unguiculaires, etc. Peut-être aussi que les dépurations qu'elles occasionnent, ont des points de contact que nous ne connoissons pas. Au reste, de tous les phénomènes rares et singuliers dont traite la Pathologie descriptive, aucun, j'ose le dire, n'offre plus de difficultés à éclaircir que la Plique. Cette maladie, qui est si redoutable dans les pays où elle sévit communément, et que j'ai eu occasion d'observer dans trois circonstances à Paris, m'a mis à même de mettre à profit les recherches particulières qu'ont bien voulu m'adresser les médecins qui pratiquent l'art dans ces contrées; et je me plais à payer ici un tribut d'éloges à leur zèle, pour l'excellence des faits qu'ils m'ont communiqués avec tant d'empressement.

§. VIII. Il est une série nombreuse de maladies de la peau, sur lesquelles j'ai été plus à même de méditer, parce qu'elles sont plus fréquentes parmi les hommes, et qu'on les rencontre sous mille formes à l'hôpital Saint-Louis : ce sont les Dartres. Quelques espèces sans doute avoient été soigneusement déterminées par l'observation; mais il en est une foule dont l'étude n'étoit pas même encore commencée, et dont la description ne se retrouve dans aucun auteur. On n'avoit pas retracé d'ailleurs d'une manière assez exacte les symptômes et la marche des Dartres déjà connues. On avoit, en outre, trop généralisé les principes de traitement pour toutes ces affections, qui ont tant de types différens, que tant de causes opposées développent, que tant de levains fomentent, qui s'exercent sur des tégumens dont la texture est si variée. Quel vide encore n'avois-je pas à remplir, touchant les éruptions herpétiques que suscitent souvent des maladies étrangères au systême dermoïde, telles que la goutte, le rhumatisme, etc. ! J'ai longuement exercé mes yeux à discerner, dans toutes les circonstances, les déplorables empreintes des scrophules, du scorbut, et les ravages innombrables de la siphylis prothéiforme. Afin de ramener l'ordre dans une matière si embrouillée, j'ai décomposé les Dartres jusque dans leurs élémens les plus simples. Par une longue contention de mon esprit, et par une constance que rien n'a pu fatiguer, j'ai tenu le compte le plus fidèle de tout ce qui est relatif aux phénomènes de leur propagation, au caractère de leur mobilité, au danger de leur répercussion, et à l'espèce d'influence utile qu'elles conservent dans l'économie animale. L'examen approfondi de ce vaste ensemble m'a fourni, je puis l'assurer, des résultats inattendus et des points de doctrine infiniment utiles à la science.

§. IX. La Lèpre, l'Éléphantiasis, le Pian et autres fléaux de ce genre, sont très-rarement observés en Europe; aussi les érudits disputent encore sur le vrai caractère de ces affections terribles, dont les anciens ont fait mention. Ce qui augmente sur-tout la confusion qu'ils ont introduite dans cette matière, c'est qu'ils se plaisent à disserter sur des symptômes dont ils n'ont pas été les témoins. Ils compulsent les ouvrages des Grecs et des Latins; ils en interprètent le texte diversement et à leur gré : c'est ce qui a donné lieu à une multitude d'erreurs. Mais, certes, si on s'accorde à peine aujourd'hui sur les attributs invariables des plantes décrites par les Botanistes de l'antiquité, comment s'accordera-t-on sur des maladies dont la physionomie spéciale a pu être modifiée par mille circonstances dans la durée des siècles? Au surplus, il suffit souvent de quelques faits exactement exposés, pour détruire tant de discussions superflues qu'il importe de ne lire, que lorsque la contemplation fidelle de la nature a prémuni notre esprit contre les impressions fausses qu'il pourroit recevoir. Quoique les affections désastreuses dont nous venons de parler, ne se manifestent presque jamais en France, j'ai eu cependant occasion de voir plusieurs accidens qui leur appartiennent. L'hôpital Saint-Louis est, en quelque sorte, l'égout de toutes les contrées du monde. Les étrangers qui affluent dans une

cité aussi vaste que Paris, y apportent quelquefois le germe des éruptions les plus extraordinaires, contre lesquelles ils viennent implorer notre secours. Je rapprocherai, en conséquence, le peu de phénomènes qu'il m'a été possible de recueillir des phénomènes nombreux que des observateurs authentiques ont été à même d'étudier, persuadé que les résultats de cette double expérience éclaireront beaucoup mieux notre jugement.

§. X. Je me suis occupé, avec l'attention la plus scrupuleuse, de quelques autres maladies de la peau, presqu'aussi rares que les précédentes : telle est, par exemple, l'Ictiosis, altération remarquable et singulière, dans laquelle les tégumens sont tellement rugueux et écailleux, qu'ils offrent une similitude frappante avec l'enveloppe des poissons; telles sont pareillement certaines tumeurs aplaties, tantôt d'une forme oblongue, tantôt d'une forme quadrangulaire, ou plutôt certains boursoufflemens du systême dermoïde, qui cachent un caractère éminemment pernicieux et opiniâtre. Ces sortes de congestions, dont la nature paroît être lymphatique, ont une structure cordiforme, qui n'a été décrite par aucun observateur, et qu'il est infiniment difficile de retracer. Des chirurgiens habiles ont vainement tenté de les faire disparoître par l'instrument tranchant. Mais à peine les excisions et les extirpations de ces tumeurs sont-elles exécutées, que celles-ci repullulent et se remontrent plus féroces que jamais. Elles jettent çà et là des racines profondes; elles occasionnent des douleurs aiguës, lancinantes, assez analogues à celles que suscite le Cancer, dont j'offrirai aussi le déplorable tableau, pour qu'on puisse mieux apprécier les traits de différence qui distinguent deux affections aussi affligeantes dans l'histoire pathologique de l'homme. Il est une autre dégénération du systême dermoïde non moins affreuse. Il se manifeste quelquefois sur la face, ou sur d'autres parties du corps, des tumeurs charnues qui ressemblent à des fruits, à cause de leur forme ronde et granuleuse. Les anciens en ont fait des peintures hideuses et effrayantes. Ces tumeurs fongueuses se convertissent ordinairement en ulcères tellement fétides, qu'on ne peut approcher des malades sans éprouver une répugnance invincible. Aucun spectacle alors n'est plus repoussant que leur peau, qui, en proie à la suppuration, tombe dans une sorte de fonte et de décomposition générale. On verra toutefois, dans cet ouvrage, que je n'ai négligé aucune occasion de recueillir tous les cas rares que j'ai pu rencontrer, pour les présenter à la curiosité de mes lecteurs.

§. XI. En traitant des excroissances morbifiques qui dégradent le systême dermoïde, j'ai cru qu'il importoit de ne pas perdre de vue celles qu'il faut, pour ainsi dire, considérer comme des végétations cutanées, qui se développent à la surface du corps humain, sans qu'aucune de ses fonctions en soit altérée; qui n'ont qu'une existence d'emprunt, et sont, en quelque sorte, placées hors du domaine de la circulation et de la vie; de ce nombre sont les cors, les verrues, les loupes, les callosités du derme, les accroissemens extraordinaires des ongles, etc. On a, ce me semble, trop négligé ces sortes de dégénérations, que les anciens médecins, tels que Celse, Avicenne, etc. avoient jugées dignes de leur attention. Ces affections sont certainement du domaine de la Pathologie cutanée, quoique la plupart tiennent à des causes purement mécaniques, comme, par exemple, à l'effet comprimant des chaussures étroites, aux frottemens divers que subit l'épiderme dans les marches forcées, etc. C'est mal-à-propos qu'on abandonne aux empiriques le soin de les guérir. Toutes les parties de notre art sont également honorables pour le praticien, et toutes méritent les regards de l'observateur philosophe. Qui sait d'ailleurs si l'étude de ces altérations ne peut pas conduire à des notions plus utiles!

§. XII. Quand j'ai commencé mes recherches cliniques à l'hôpital Saint-Louis, je n'ai pas tardé à m'appercevoir du désordre extrême qui régnoit dans l'histoire des maladies psoriques. On confondoit habituellement, sous le nom de *Gale*, des altérations du systême dermoïde qui n'ont d'autre rapport avec cette affection, que de provoquer le développement d'une

multitude de boutons papuleux qu'accompagnent des démangeaisons vives et constantes. Je me suis attaché dès lors à bien assigner les attributs distinctifs de ces nouvelles espèces d'exanthêmes, afin de trouver le traitement qu'il falloit leur adapter. J'ai démontré que les moyens de guérison qui s'appliquent à la Gale, ne conviennent pas toujours au Prurigo; considération très-importante pour la médecine des prisons et des armées, où ces deux maladies peuvent quelquefois se montrer simultanément. Le Prurigo diffère essentiellement de la Gale par son caractère non contagieux. Souvent il est le triste résultat de la constitution physique des individus, et se transmet par des causes héréditaires; souvent aussi il est accidentel, et il est facilement contracté par l'habitude qu'ont certains individus de coucher dans les lieux humides sans quitter leurs vêtemens, par les veilles prolongées, l'abus des liqueurs spiritueuses, etc. La Gale, au contraire, se transmet par l'unique voie de la contagion. Les Naturalistes ont déjà classé l'insecte dévorant qui la propage. Elle a d'autres différences spécifiques que j'aurai soin de présenter. Je ferai voir également combien il importe de bien distinguer les boutons de la Gale, de ceux qui sont le produit d'une irritation secondaire de la peau, et que les frictions ne manquent jamais d'accroître et d'exaspérer. Dans ce cas, les onctions huileuses, les bains tièdes, etc. ne sont-ils pas préférables aux substances âcres que certains praticiens mettent en usage? Je dois observer encore que la suppression des menstrues, des hémorroïdes, de la transpiration, etc. donne lieu à des éruptions prurigineuses dont il importoit de faire mention. Il y avoit, en outre, quelques faits à recueillir, relativement à des Gales diverses que les animaux domestiques peuvent communiquer à l'homme. Il y avoit enfin beaucoup d'incertitudes à fixer, relativement à l'affection vulgairement appelée *Pédiculaire*. Mais la propagation des poux sur les tégumens ne constitue pas proprement une maladie; c'est un simple accident du prurigo, auquel j'ai cherché à remédier par divers topiques, dont la plupart ont eu des effets salutaires. Que de points de vue intéressans cette matière nouvelle m'a fournis!

§. XIII. Après avoir fixé mon attention sur des maladies qui se manifestent en produisant des élévations sur la peau, je me suis livré à l'étude des simples décolorations de cet organe. Le système dermoïde est sujet à des taches, à des maculations de tout genre, qui altèrent, tantôt une partie, tantôt l'universalité de sa surface; certaines de ces taches sont passagères et fugitives, certaines sont immuables ou se perpétuent plusieurs années. On sent combien il m'en a coûté pour fixer leur nombre, qui est infini. Il en est beaucoup qui affectent une figure circulaire, et beaucoup qui n'ont point de forme déterminée. On voit des taches simples qui s'évanouissent, sans laisser après elles aucun vestige de leur apparition; mais on en voit qui, en s'éteignant, donnent lieu à des desquammations furfuracées. Les unes n'occupent que l'épiderme; d'autres ont un siége plus profond : leur couleur n'est pas moins sujette à changer. On remarque des taches brunes comme des lentilles, ou violacées comme des piqûres de puce; on en observe qui offrent le noir de l'ébène ou la blancheur du lait, etc. La plupart ternissent l'éclat de la peau, en lui imprimant une teinte jaune, livide ou terreuse, etc. Telles sont celles qui se développent dans l'Ictère, le Scorbut, et dans d'autres maladies dont j'ai eu occasion de suivre la marche à l'hôpital Saint-Louis. La connoissance approfondie de ces décolorations diverses m'a paru d'autant plus importante, qu'elle peut révéler des lésions intérieures et expliquer l'état pathologique du foie, de la rate, de l'utérus, etc. Ce rapport morbifique du système dermoïde avec les viscères de l'abdomen, a été mal étudié par les anciens, aussi bien que par les modernes.

§. XIV. Enfin, pour mettre le dernier complément à cet ouvrage, j'ai cru devoir le terminer par le tableau de tous les exanthêmes aigus. Plusieurs raisons m'ont porté à opérer ce rapprochement. En effet, ces éruptions, dont la marche est si rapide, produisent sur la peau les mêmes désordres que les exanthêmes chroniques; elles donnent également lieu à des renouvellemens furfuracés ou squammeux de l'épiderme, à des exsudations qui se convertissent en croûtes, à des boutons pustuleux, à des vésicules, à des phlyctaines, etc. Elles affectent les mêmes systêmes d'organes; elles rentrent, par conséquent, dans le même cadre, et se

rattachent à la même théorie. D'ailleurs, j'ai souvent observé qu'il est des exanthêmes aigus qui ressemblent d'une manière si parfaite aux exanthêmes chroniques, qu'il n'y a que la seule présence de la fièvre concomitante qui puisse les faire distinguer. Or, comment la fièvre pourroit-elle constituer une différence notable, puisqu'on la remarque souvent dans la Lèpre, l'Eléphantiasis, dans le Pemphigus et autres maladies cutanées qui tendent lentement à leur solution, et dont les périodes sont d'une très-longue durée? Je dois ajouter qu'il est des exanthêmes chroniques qui finissent par revêtir un caractère aigu, ou qui prennent alternativement l'un et l'autre de ces caractères. Ne voit-on pas des Dartres qui affectent l'allure de l'Érysipèle, ou qui trompent la vue par une physionomie absolument analogue à celle de la Petite-Vérole, de la Rougeole, etc.? D'après cette considération, il importoit infiniment de ne pas séparer l'histoire des exanthêmes aigus de celle des exanthêmes chroniques. Aussi suivrai-je la même méthode pour la traiter. Le pinceau du peintre retracera fidèlement chacune de ces affections, telle qu'elle existe lorsqu'elle est arrivée à son état parfait, et qu'elle n'a plus qu'à décliner et à décroître. J'imiterai le Botaniste exact, qui ne fait représenter la fleur à notre curiosité, que lorsqu'elle est entièrement épanouie, et que toutes les parties de la fructification sont formées.

§. XV. Ainsi la collection que je publie en ce jour comprendra la pathologie entière du système dermoïde. Qui ne voit déjà l'étendue des travaux que j'ai entrepris! En effet, les maladies dont je traite, sont d'autant plus multipliées, que la peau qui en est l'objet, répond à tous les viscères, et participe, en quelque sorte, à toutes les fonctions du corps humain. Tapissée de nerfs, d'artères, de veines, de lymphatiques, peuplée de glandes, par-tout imprégnée du corps muqueux, sa structure se diversifie à chaque instant comme ses usages. Aussi essentielle à l'individu que l'écorce l'est à l'arbre, elle sert à l'ornement et à la conservation de l'homme. Non-seulement l'exhalation et l'absorption lui sont départies, mais elle est l'instrument suprême du toucher; et, par ce double emploi dans l'économie animale, elle exerce à-la-fois la vie d'assimilation et la vie de relation, pour me servir du langage des Physiologistes. Aucun phénomène de l'organisme ne lui est, par conséquent, étranger.

DEUXIÈME SECTION.

Des modifications que l'âge, le sexe, le tempérament, les saisons et le climat impriment aux Maladies de la Peau.

§. XVI. Je viens d'indiquer succinctement à mes lecteurs les matières diverses dont je me propose de traiter dans le cours de cet ouvrage. Mais ces matières, considérées sous différens points de vue, semblent offrir un intérêt nouveau. C'est ainsi que j'ai pu contempler les maladies cutanées se modifiant selon l'âge, le sexe, le tempérament et les saisons, même selon le climat. L'hôpital Saint-Louis m'a fourni l'occasion de les étudier sous tous ces aspects, et j'en ai profité avec zèle. J'expose avec simplicité les détails utiles que j'ai rassemblés.

§. XVII. En premier lieu, on ne peut douter que l'âge n'entre pour beaucoup dans les modifications que peuvent subir les Maladies de la peau; car cette enveloppe elle-même change selon les différentes époques de la vie. Elle a, comme les autres organes, des formes fugitives qu'elle revêt et quitte avec rapidité. A peine l'enfant a-t-il quitté le sein de la mère, que chez lui le système dermoïde devient la proie d'une multitude d'infirmités. Tout le cuir chevelu est tourmenté par un violent prurit, et se couvre de croûtes ou d'écailles. L'épiderme se fend derrière les oreilles, et il en découle une sanie copieuse. Quelques nouveau-nés ont les bords intérieurs des deux lèvres souillés par des aphtes; d'autres ont la face dégradée

par des vésicules pleines d'une sérosité jaune ; c'est, en un mot, le temps des Gourmes, des Teignes, des Varioles, etc. Qui ignore que le travail de la dentition occasionne des éruptions brûlantes sur les joues, désignées par le nom vulgaire de *feux de dents?* N'est-ce pas alors que la membrane muqueuse du pharinx, des intestins, etc. est plus spécialement irritée, et qu'il survient des engorgemens dans les glandes mézaraïques ? Mais l'enfance s'éloigne ; l'âge de puberté arrive : tout change alors dans l'économie humaine. Le systême dermoïde paroît embrasé d'un feu nouveau; il perd l'odeur muqueuse qu'il avoit, et exhale une odeur, pour ainsi dire, séminale. Les affections qu'il éprouve ont quelque chose de plus inflammatoire. C'est alors que paroissent divers érysipèles; la peau est marquée çà et là de boutons qui ont une apparence phlegmoneuse ; ces boutons sont tantôt réunis et agloméres, tantôt isolés et solitaires. Ils sont accompagnés d'un sentiment de tension et d'âcreté qui annonce leur action purement dépuratoire. De là vient qu'ils ne cèdent qu'aux délayans et au régime antiphlogistique. Les années se multiplient; les maladies du systême dermoïde n'ont plus la même vivacité, comme dans la période ardente de la jeunesse. Cet organe, dans l'âge mûr, devient plus rude, moins sensible et moins perspirable. C'est chez les adultes que se manifestent les cors, les aspérités, les taches, les lichens, etc. Enfin, quand l'homme touche à la vieillesse, les vaisseaux cutanés se tuméfient, et deviennent variqueux. Le tissu cellulaire se dessèche ; la peau est dure, épaisse, tuberculeuse ; elle se résout quelquefois en écailles furfuracées. On voit alors se former différentes espèces de dartres, des phlyctaines, des ulcères, etc. A cette dernière époque de l'existence, le systême dermoïde n'est point exposé aux révolutions qu'il éprouve dans les autres âges. Ses propriétés vitales sont dans un état de langueur et de dépérissement. Il faut moins compter sur la guérison. Au surplus, en continuant de considérer les maladies cutanées sous le même point de vue, on peut ajouter qu'elles suivent, en général, la direction des forces toniques dans l'économie animale. Dans l'enfance, elles viennent assaillir la tête; dans la puberté, elles se portent à la poitrine ; dans l'âge mûr, elles occupent l'abdomen, le siége hémorroïdal, etc. ; dans la vieillesse, elles sont dans les extrémités inférieures.

§. XVIII. Après la considération des âges, celle des sexes s'est naturellement présentée à moi dans l'étude des Maladies de la peau. Ainsi, par exemple, on observe que le systême dermoïde, chez les femmes, est plus abreuvé de sucs et doué d'une sensibilité plus exquise que chez l'homme. Cette double qualité peut influer sur la nature de leurs éruptions cutanées. Combien d'ailleurs n'y a-t-il pas de ces éruptions qui ont les rapports les plus directs, soit avec la fonction menstruelle, soit avec la fonction de l'allaitement ? La rétention des règles donne lieu à une multitude d'exanthêmes; mais ce qui est sur-tout difficile à guérir, ce sont les altérations dermoïques qui se manifestent à la période critique qui constitue l'âge de retour, parce qu'alors on n'a plus l'espérance de rétablir le flux supprimé. J'ai remarqué en outre que lorsque ces mêmes altérations, déjà existantes, ne sont pas dissipées par la révolution organique qui s'opère à cette époque de la vie, elles éprouvent une sorte de recrudescence, et deviennent plus intenses qu'auparavant. Une interruption prématurée dans la sécrétion du lait, produit des désordres presqu'aussi considérables. J'ai vu naguère une dame qui, ayant sevré tout-à-coup son enfant, fut couverte soudainement d'une dartre croûteuse dans les membres torachiques et abdominaux. Elle reprit son nourrisson, et cette affection ne tarda pas à disparoître. Je dois ajouter que la redondance du liquide laiteux se marque souvent à la périphérie du corps de la femme par des taches d'un roux cendré, par des croûtes d'un blanc verdâtre, et que cette cacochimie rebelle entraîne parfois des abcès qu'on pourroit presque considérer comme caséeux ; il se déclare des douleurs vagues, mais très-vives, occasionnées par l'irritation générale du tissu cellulaire et des glandes lymphatiques ; il se manifeste des empâtemens, des tuméfactions, des gonflemens de ces organes, fort mal décrits jusqu'à ce jour. J'ai particulièrement approfondi cette intéressante matière à l'hôpital Saint-Louis, et j'ai rassemblé beaucoup de faits qui ont échappé aux auteurs qui ont médité avant moi ce même sujet.

§. XIX. Il falloit sur-tout apprécier l'influence des tempéramens sur la production des maladies cutanées. C'est ainsi que les individus doués d'une constitution lymphatique, dont les cheveux sont blonds, dont la peau est blanche, sont particulièrement sujets aux efflorescences scarlatines, aux dartres miliaires, dont la plupart se manifestent au scrotum, à la partie interne des cuisses, sur les joues, etc. C'est ainsi que la Dartre furfuracée est l'apanage des gens robustes et d'un tempérament bilieux-sanguin. Nous observons assez constamment dans l'ordre civil, que le systême dermoïde s'embellit, pour ainsi dire, aux dépens de son énergie physique, et que la peau humaine qui flatte le plus agréablement la vue, n'est souvent, pour un Physiologiste attentif, qu'une peau malade ou étiolée. Mais il est un tempérament spécialement remarquable par la foiblesse radicale de l'organe cutané, et qui appartient surtout aux personnes dont le teint est fleuri, dont la chevelure est d'un rouge ardent, dont les yeux sont bleus, etc. Or, il n'est pas rare de voir que, dans la vieillesse, ce tempérament est voué au supplice de l'opiniâtre prurigo; c'est également celui que l'herpes farineux et la gale canine attaquent avec le plus de ténacité. Je pourrois alléguer d'autres faits non moins irréfragables; ces faits prouveroient de concert que les tempéramens particuliers communiquent leur empreinte aux maladies cutanées, aussi bien qu'aux autres altérations du corps vivant. C'est encore ici un apperçu nouveau en pathologie, qui offre la plus grande latitude aux méditations des Médecins cliniques.

§. XX. L'état de l'atmosphère a une action aussi puissante sur le systême dermoïde que sur le systême nerveux. Hippocrate avoit déjà remarqué que les chaleurs humides déterminoient le développement des taches cutanées. C'est dans les saisons pluvieuses que les douleurs des cors aux pieds se raniment, que plusieurs sortes de dartres s'irritent et croissent en intensité. Il est certaines constitutions de l'air particulièrement favorables au développement de l'érysipèle. La petite-vérole et la rougeole n'ont-elles pas des saisons qui leur sont propres? Les vapeurs mal-saines de l'automne font naître quelquefois sur la peau des exanthêmes de mauvais caractère, des anthrax, des pétéchies, etc. J'ai souvent vu le prurigo se cacher pendant les ardeurs brûlantes de l'été, pour reparoître pendant l'hiver. La desquammation furfuracée a principalement lieu pendant le printemps. Au surplus, nier l'influence des saisons sur les fonctions de la peau, ce seroit nier cette même influence sur les fonctions du systême exhalant. Cette influence est, du reste, si manifeste, qu'on la remarque même chez la plupart des quadrupèdes et des volatiles, qui, comme l'on sait, sont sujets tous les ans à une sorte de mue cutanée. Pendant cet acte mystérieux de la nature, les animaux sont tristes, et tout annonce en eux la révolution organique qu'ils sont sur le point de subir. Le systême dermoïde n'est donc pas le même dans toutes les saisons, et les changemens divers qu'il éprouve, doivent, sans contredit, modifier le traitement qu'on applique aux nombreuses infirmités qui l'assiégent.

§. XXI. Au milieu de cette variété infinie d'individus que l'indigence et le malheur rassemblent à l'hôpital Saint-Louis, j'ai pu même appercevoir une autre influence non moins intéressante : je veux parler de celle du climat, qui modifie généralement les maladies humaines, comme il modifie les plantes, les animaux et autres productions naturelles. Dans ce vaste hospice, des voyageurs malheureux viennent de toutes parts présenter à nos regards l'empreinte des lieux où ils ont reçu la naissance. Sans quitter l'enceinte de Paris, j'ai donc vu la Plique sur un Polonais, la Framboesia sur un Américain et l'Éléphantiasis sur un infortuné Colon qui venoit de quitter le ciel impur de Cayenne. J'ai pu contempler un Ethiopien long-temps brûlé par les feux de la zône torride, victime encore de l'ancienne irritation qu'il avoit endurée, et chez lequel l'épiderme des mains se séparoit et se soulevoit en phlyctaines. Qui peut savoir si quelque jour des circonstances fatales à l'humanité, mais favorables à la science, ne transporteront point dans nos murs la Lèpre de l'Egypte, la Radesyge de la Norwège et la Pélagre du Milanais? Mais la France sur-tout m'a offert des circonstances locales que les praticiens doivent apprécier. Ceux qui habitent ses côtes maritimes, sont tourmentés de certaines dartres

dont le caractère est très-opiniâtre ; et on peut porter le même jugement sur ceux qui vivent dans des provinces marécageuses, ou dans des villes bassement situées sur les bords des grands fleuves. C'est une remarque intéressante, que chez tous les peuples qui descendent des anciens Celtes, et qui ont une physionomie analogue, tels que les Bas-Bretons, les Écossais, les habitans du pays de Cornouailles, etc. la peau est généralement infectée par des maladies prurigineuses, dont on augmente parfois les accidens par des frictions violentes et réitérées. Le règne de ces maladies, dans ces lieux, est sans doute entretenu par les rivages de la mer, où croupissent journellement une multitude d'insectes, de poissons, de coquillages, etc. Ainsi donc, toutes les affections cutanées qui souillent l'espèce humaine, arrivent et paroissent successivement sur un même théâtre pour les progrès de l'observation médicale.

TROISIÈME SECTION.

Des Causes diverses qui contribuent au développement des Maladies de la peau.

§. XXII. Après avoir considéré les Maladies cutanées sous les points de vue les plus divers, j'ai cherché à me faire une idée juste de leurs causes physiques et manifestes. Parmi ces causes, il faut sur-tout assigner les alimens dont la mauvaise qualité affoiblit les propriétés vitales de la peau, et la dispose à tous les genres d'altération. Quand les alimens sont indigestes et malsains, la transpiration s'intercepte ; les vaisseaux exhalans tombent dans l'atonie. Nous recevons souvent à l'hôpital Saint-Louis des personnes du peuple qui ont long-temps enduré la famine, ou qui ne subsistent habituellement que d'une nourriture dépravée, lesquelles sont couvertes de la Dartre scabioïde, affection que l'on confond avec la Gale, et dont, malgré sa fréquence, on a peu encore étudié la nature. D'une autre part, les hommes livrés aux excès de la boisson, qui se gorgent de mets trop succulens ou trop épicés, ont le système dermoïde tourmenté par des éruptions inflammatoires. N'est-il pas d'expérience journalière que ceux qui abusent des liqueurs spiritueuses, ont le teint enflammé par des papules ou par des taches purpurines qui accusent le mauvais genre de vie auquel ils s'abandonnent ? Il paroît constant que les hommes qui font un emploi fréquent de poissons marins ou de viandes salées, sont particulièrement sujets à l'Éléphantiasis. Il est, en un mot, impossible de dire quelle dégénération peut imprimer au tissu cellulaire l'excès, le défaut ou le choix pernicieux des alimens. Dans le temps affreux de la terreur, où la disette fut une des nombreuses calamités de la France, on mangea beaucoup de chair d'animaux morts. On observa qu'il en survint des hydropisies, des altérations cutanées de tous les genres.

§. XXIII. J'ai déjà démontré les modifications que peut imprimer aux Maladies cutanées l'action des saisons et du climat. On doit en conclure, ce me semble, que les diverses vicissitudes de l'air sont une des causes les plus ordinaires de ces maladies. Un froid humide diminue l'exhalation. Si cet effet arrive soudainement, la matière de l'excrétion stagne dans les petits vaisseaux de la périphérie du corps, suscite des affections herpétiques, des œdèmes, universels, etc. Nous avons fréquemment observé ce phénomène chez les individus qui dorment pendant la nuit dans les rues ou dans les champs. L'affection érythémateuse que l'on désigne ordinairement sous le nom d'*engelures*, n'est-elle pas le résultat du froid vif qui règne dans l'atmosphère ? On sait aussi que le système dermoïde des personnes qui s'exposent aux ardeurs du soleil, subit des altérations différentes. Les gens qui travaillent à la moisson, ou qui, pendant les chaleurs de l'été, vendent des subsistances dans les promenades publiques, contractent, à la face, une dartre croûteuse, qui a une sorte d'aspect érysipélateux, et que j'ai décrite avec le plus grand soin : ils éprouvent des pustules, des phlyctènes, etc. ; il leur survient différentes efflorescences sur la peau.

§. XXIV. Il est une troisième cause, qui influe d'une manière très-puissante sur la génération des maladies cutanées; c'est le défaut d'exercice. Rien n'est plus propre à affoiblir le système dermoïde, qu'un repos excessif et prolongé. Les individus dont la vie est constamment sédentaire, tels, par exemple, que les gens de lettres, les savans, certains ouvriers, etc. sont sujets à mille affections herpétiques : plusieurs d'entr'eux ont des ceintures dartreuses très-rebelles aux moyens de guérison. Le systême vasculaire s'affoiblit par le repos; il se manifeste des varices aux jambes; la peau de la face devient terreuse et bouffie, etc. J'ai constamment remarqué ce phénomène dans les hommes et les femmes qu'on nous envoie des maisons de force à l'hôpital Saint-Louis, pour subir le traitement que reclame leur état. C'est dans les prisons, en effet, que s'engendrent et s'entretiennent perpétuellement la Gale, le Prurigo, la Dartre scabioïde, et autres affections de cette nature.

§. XXV. Les veilles prolongées, les travaux immodérés, etc. ne sont pas moins funestes au systême dermoïde. Les hommes épuisés par d'énormes fatigues, ont des ulcères qu'on ne vient à bout de guérir que par le secours d'un repos absolu. Cette remarque est constante. Ceux qui sont employés à la garde des villes, ou qui passent les nuits dans les édifices publics, contractent des Dartres inguérissables. On envoie très-souvent, dans les hôpitaux, des soldats affectés de certaines éruptions, qu'on prend mal-à-propos pour le résultat de la Gale, et que de simples bains émolliens parviennent bientôt à appaiser; mais ces éruptions ne tardent pas à reparoître aussi-tôt que ces individus reprennent un exercice pénible.

§. XXVI. Le défaut de propreté occasionne ordinairement plusieurs maladies de la peau. En effet, les matières hétérogènes qui se déposent sur le systême dermoïde, et qui, pour la plupart, proviennent du mucus animal destiné à le lubrifier, empêchent la transpiration de s'exécuter. Alors il se forme des croûtes ou des écailles sales sur les jambes, les cuisses, les épaules, etc. Les paysans pourtant ne sont pas sujets aux mêmes inconvéniens que le peuple des villes; ils sont contraints à un si grand exercice, et ils vivent tellement en plein air, qu'ils éprouvent moins les inconvéniens de la malpropreté. Il seroit donc convenable que le peuple des villes fît un plus fréquent usage des bains, et les Législateurs ne devroient jamais perdre de vue ce point important d'hygiène publique.

§. XXVII. Dans les longues études que j'ai faites à l'hôpital Saint-Louis, j'ai eu occasion d'observer à loisir l'influence puissante des professions et des métiers, sur les affections déplorables qui sont l'objet de cet ouvrage. Il semble, en effet, que ce qu'il y a de plus utile dans l'ordre social tourne à notre détriment, et que l'homme trouve des écueils dans les moyens les plus féconds de son industrie. Combien de personnes se livrent à des professions mécaniques qui irritent physiquement le systême dermoïde! Beaucoup d'artisans manient, par état, des substances très-malfaisantes; beaucoup travaillent dans des souterrains, et sont journellement exposés aux plus fatales émanations; d'autres sont en proie au froid, à l'humidité, au feu, au soleil; certains font de grands exercices dans le marcher; certains restent constamment dans les mêmes lieux. J'ai ajouté des faits inconnus à ceux recueillis par Ramazzini, qui avoit déjà traité ce sujet d'une manière très-philosophique.

§. XXVIII. Parlerons-nous de la contagion! quelle source abondante de maladies pour la peau humaine! mais aussi, que de phénomènes obscurs à dévoiler! Chaque affection cutanée a, pour ainsi dire, sa voie de communication. J'ai expérimenté à l'hôpital Saint-Louis, que rien ne diffère davantage que la manière dont les exanthêmes se propagent. Si la Petite-Vérole et la Vaccine peuvent se développer par l'introduction du pus dans les vaisseaux absorbans, il n'en est pas de même de la Gale, que j'ai essayé vainement de faire naître par inoculation. Au surplus, le mécanisme de la contagion est particulièrement expliqué par l'état physiologique de la peau. On sait aujourd'hui que la gravité d'un exanthême, dépend plutôt de l'individu qui reçoit le

virus, que de celui qui le donne; en sorte qu'une peau saine et vigoureuse est souvent plus apte à l'infection, qu'une peau foible et sans énergie. On peut, par exemple, comparer le vaccin à un grain de blé, qui fructifie avec d'autant plus de force, qu'il est ensemencé dans un bon terrein. Faut-il s'étonner que la diathèse scorbutique nuise quelquefois à son développement dans l'économie animale? Durant le cours des recherches que j'ai eu occasion d'entreprendre à l'hôpital Saint-Louis, j'ai éclairci d'autres points de doctrine non moins essentiels : j'ai prouvé que les Dartres les plus superficielles sont, en général, les plus contagieuses. Celles qui attaquent à-la-fois le système dermoïde et les viscères intérieurs, ou qui sont profondément invétérées dans l'économie animale, ne se transmettent point d'une personne à l'autre, ou du moins c'est avec une difficulté extrême; et il faudroit d'ailleurs que leur invasion fût favorisée par des causes prédisposantes. On avoit cru également que le Prurigo se communiquoit par le simple contact : mes expériences ont bien démontré l'inexactitude de cette assertion. J'ai étudié la Teigne, la Plique et beaucoup d'autres maladies, sous le même aspect. J'avoue toutefois qu'il est une foule de problêmes relatifs au phénomène de la contagion, que je suis loin d'avoir résolus : pour y parvenir, il faut des circonstances que je n'ai pas rencontrées.

§. XXIX. Les progrès de l'Histoire Naturelle, et son union intime avec la Médecine, font qu'on apprécie mieux, depuis quelque temps, l'action des insectes dans la production des maladies cutanées. On n'ignore pas, de nos jours, que beaucoup d'exanthêmes sont dus à l'irritation que peut causer leur présence dans le systême dermoïde. On a presqu'entièrement reconnu la nature de l'*acarus*, qui provoque l'éruption de la Gale. Dans les temps chauds, il survient, dans l'atmosphère, des nuées de mouches qui donnent lieu à des phénomènes non moins redoutables. On a vu quelquefois la totalité de la peau acquérir une tuméfaction extraordinaire. Ce qui est fort remarquable, c'est que chaque animalcule exerce, pour ainsi dire, un genre d'altération qui lui est propre. Les mêmes effets ne sauroient résulter de la piqûre des abeilles, des frelons, des cousins, des chenilles, des scorpions, etc. Les insectes nuisent généralement à la peau, par la morsure qu'ils y opèrent, par le venin qu'ils y répandent, par les œufs qu'ils y déposent. On en voit qui se nichent et perpétuent leur séjour dans cet organe : c'est ce qui arrive, sur-tout dans les régions de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique, où la température brûlante de l'air se mêle parfois à l'humidité constante des lacs, et des fleuves bordés d'épaisses forêts. MM. Humboldt et Bonpland ont observé, dans la partie haute de l'Orénoque, une espèce d'*acarus*, qui laboure l'épiderme, en causant des démangeaisons insupportables : ils parvenoient à le détruire à l'aide d'une pommade faite avec les fleurs de soufre et la graisse de caïman. Je reviens aux faits que mon expérience particulière a recueillis. J'ai cru devoir diriger mes recherches sur le genre d'altération qu'impriment au systême dermoïde, les poux qui se développent en nombre incalculable dans certaines maladies, sans que l'œil puisse assigner le siége de leur résidence, ou le lieu précis de leur sortie. Je me suis occupé de la nature de ces insectes, conjointement avec M. Latreille, l'un des plus exacts Entomologistes de Paris; et j'ai déjà eu occasion de dire ce que je pensois de cet accident terrible de la nature humaine, vers lequel Cœlius-Aurelianus, et d'autres maîtres de notre art, avoient aussi porté leur attention. Je démontrerai que cette affection n'attaque jamais les personnes robustes et vigoureuses, et que la génération de ces dégoûtans animalcules, tient à une foiblesse radicale et constitutionnelle de la peau, comme le développement des vers, dans le conduit intestinal, tient également à un défaut d'énergie dans les propriétés vitales de cet organe.

§. XXX. La triste influence des affections de l'ame sur les altérations du systême dermoïde est trop manifeste, pour qu'on puisse la contester. On a dit judicieusement, que ces altérations étoient, le plus souvent, l'apanage des hommes flétris par des chagrins, ou abattus par de longues infortunes. Si les animaux sont moins sujets que nous aux maladies cutanées, c'est qu'ils sont exempts d'une multitude de causes qui les produisent et les fomentent : leurs passions

ne sont exposées à aucun trouble qui les exalte d'une manière continue. Lorsqu'un individu est vivement agité par la crainte ou par la douleur, l'éclat de sa peau se ternit; ses joues deviennent flasques, livides ou jaunes. Je publierai, dans ce Recueil, le portrait d'un malheureux serviteur, qui voyant son maître conduit au supplice ignominieux de l'échafaud, fut universellement couvert d'une Dartre furfuracée. J'ai vu une femme dont la peau fut soudainement marquée d'une éruption papuleuse, par la simple annonce d'une nouvelle fâcheuse. Dans ces occasions, il se déclare même des exanthêmes, dont on ne sauroit trop définir la nature, parce que leur aspect n'est pas toujours le même. On connoît les taches rouges qui déparent la face de ceux qui se livrent à des mouvemens habituels de fureur, etc. : j'offrirai en conséquence les différens traits que j'ai pu réunir à ce sujet.

§. XXXI. Quand on parcourt l'histoire des peuples, on trouve les plus grands rapports entre leurs maladies et leur genre de vie. L'influence des mœurs et des causes politiques, ne sauroit donc être méconnue par les praticiens philosophes. Si l'on jette un coup-d'œil sur les nations civilisées, on verra que les anciens Grecs avoient à peine apperçu ces dégradations du système dermoïde, sans doute à cause de la sévérité du régime qu'ils observoient. Le célèbre M. Willan fait remarquer que, du temps d'Homère, elles devoient être peu communes, puisque cet immortel poète n'en fait presque pas mention : il décrit seulement, d'une manière confuse, les excrétions dégoûtantes qui souillent la peau des indigens. Hérodote, Thucydide, Diodore de Sicile, ne parlent de ces maladies que comme de quelques fléaux rares, répandus çà et là, et qu'ils ne connoissoient que par tradition ou par renommée. Ils s'imaginoient qu'elles étoient l'apanage des Barbares, corrompus par le luxe : de là vient que les Perses en redoutoient si fort l'introduction dans leur pays. Les Romains, avec leur pureté austère, se croyoient également hors de leur atteinte. Ces honteuses éruptions étoient reléguées, chez eux, parmi les animaux et les esclaves. Mais la dépravation s'accrut : on négligea les exercices du Champ de Mars; on s'abandonna à la paresse, à l'oisiveté, à la débauche, à l'ivrognerie; et de là une source bien féconde de maladies cutanées. Ni les Germains, ni les Gaulois, ni les Bretons laborieux et guerriers, n'avoient contracté ces déplorables affections avant le commerce des Sarrasins. Les peuples, en se mêlant, ont fait un cruel échange de maux. On gémit sur le triste sort de l'humanité, quand on songe que le mal affreux qui attaque les plus précieux organes de la reproduction et de la vie, a dû peut-être son introduction en Europe à des circonstances politiques.

§. XXXII. A ces causes que je viens d'énumérer, on peut en joindre d'autres qui sont d'autant plus désastreuses, qu'elles se prolongent de génération en génération : telles sont, par exemple, celles qui tiennent à une disposition originelle. Des faits irrécusables prouvent que les familles humaines se dégradent, par le triste héritage des maladies qu'elles se transmettent dans la succession des siècles. J'ai observé, à l'hôpital Saint-Louis, que les différens virus peuvent se modifier à l'infini dans l'économie animale, et produire les altérations cutanées les plus extraordinaires. Une femme qui avoit éprouvé, pendant sa grossesse, une Petite-Vérole confluente, mit au monde un enfant mâle, lequel étoit recouvert d'une Dartre squammeuse, dont l'aspect étoit hideux. Un homme étoit en proie à la Goutte, et cette affection douloureuse avoit pris le caractère herpétique, chez deux filles auxquelles il avoit donné le jour. Il arrive souvent que les maladies cutanées passent des pères aux enfans, avec des symptômes rigoureusement semblables. Nous avons sous nos yeux, un jeune homme qui a ainsi hérité d'un Cancer, lequel occupe les lèvres et une partie des fosses nasales. Les deux individus dont l'épiderme se convertit en écailles, et qui parcourent aujourd'hui l'Europe pour se montrer à la curiosité publique, ont reçu de leur aïeul, cette altération physique si extraordinaire, ainsi que le constatent les journaux scientifiques du temps. Concluons généralement qu'il n'est point de maladies qui se perpétuent plus facilement par des causes purement héréditaires, que celles qui intéressent la peau et le système lymphatique : telles sont les Dartres,

les Scrophules, le Prurigo, le Vice Vénérien, etc. On verra plus bas, que rien n'est plus difficile à déraciner que ces dispositions morbifiques, ainsi transmises d'âge en âge, parce qu'elles s'identifient si énergiquement avec l'économie humaine, qu'elles constituent, pour ainsi dire, une seconde nature.

QUATRIÈME SECTION.

Des Phénomènes physiologiques que peut révéler l'étude des Maladies de la Peau.

§. XXXIII. S'il est vrai qu'il faille généralement considérer l'étude de la Physiologie comme une introduction nécessaire à celle de la Pathologie, on doit avouer que la Pathologie fournit, à son tour, des leçons très-étendues sur la Physiologie. Je n'ai donc pu diriger toute mon attention sur la nombreuse classe de maladies qui font le sujet de cet ouvrage, sans approfondir en même temps les notions qu'on a déjà acquises sur les propriétés vitales du système dermoïde. Aucun système, d'après mes remarques, n'est plus éminemment organisé pour l'exercice de la sensation : chaque point de sa surface a, pour ainsi dire, son mode de plaisir ou de douleur. La portion de la peau qui est pourvue d'une plus grande quantité de nerfs, est aussi celle qui est le plus exposée aux éruptions morbifiques ; de là vient que les tégumens de la face humaine sont si souvent dégradés par les hideuses empreintes de la Petite-Vérole, des Dartres, des Scrophules, etc. Les personnes dont la peau est d'une susceptibilité très-irritable, sont aussi celles qui sont les plus sujettes aux Erysipèles, etc. Ne faut-il pas conclure de ces observations, que toutes les circonstances qui concourent à l'excitement des propriétés vitales du système dermoïde, doivent favoriser le développement de plusieurs maladies dans ce même système ? Les mouvemens de la dentition font naître, sur le visage des enfans, des papules d'une couleur rouge : les éclats de la puberté s'expriment par des boutons phlegmoneux. Chez les femmes naturellement très-sensibles, le phénomène de la conception ternit la peau, et la couvre de rousseurs que l'accouchement fait disparoître : ces femmes sont alors fréquemment assaillies par la fièvre miliaire ; et quelquefois il leur survient des efflorescences qui durent plusieurs années. Au surplus, ce qui prouve que les forces vitales ont une part très-active au développement des maladies cutanées, c'est que les éruptions des Dartres et celles de la Gale s'affaissent considérablement après la mort, ainsi que nous avons pu nous en assurer par un grand nombre d'autopsies cadavériques. D'une autre part, il importe de remarquer, que le système dermoïde subit une multitude d'altérations, lesquelles ne proviennent que d'un affoiblissement extraordinaire, introduit dans l'exercice de l'irritabilité et de la sensibilité : telles sont les ecchymoses, les taches scorbutiques, les pétéchies, et autres affections de ce genre. Les Dartres furfuracées ou squammeuses, que les vieillards éprouvent dans les extrémités inférieures, sont dues à l'état d'atonie générale qui existe dans leur économie. Un homme dont le travail consistoit à décharger le bois qui arrive sur la Seine, fut contraint, un jour d'hiver, de se plonger dans l'eau jusqu'à la ceinture. Frappé d'un engourdissement subit, il tomba, et fut ramené par ses camarades sur le bord de la rivière. Depuis ce temps, la peau de ses mains et de ses pieds est devenue roide et presqu'insensible ; il a perdu jusqu'à la faculté de se livrer aux plaisirs de l'amour, et son corps est parsemé de plaques violettes et bleuâtres, d'une forme très-variée. Cette affection singulière disparoît toutefois momentanément, quand on soumet le système dermoïde à une douce chaleur, ou à des lotions tièdes et stimulantes. C'est par un mécanisme d'action analogue, qu'une violente fièvre, soudainement suscitée, fait souvent évanouir des Dartres chroniques, qu'on croyoit inguérissables. Cette double considération physiologique, que nous venons d'établir, touchant l'exaltation excessive ou la prostration extrême des forces vitales de la peau, donne, pour ainsi dire, la clef des procédés curatifs.

§. XXXIV. Dans les sciences physiques, beaucoup de vérités ne restent inconnues, que parce qu'on ignore les vérités intermédiaires. L'étude approfondie des maladies dont nous traitons, n'est donc pas uniquement propre à nous éclairer sur tous les faits relatifs à la sensibilité et à l'irritabilité de la peau; elle parviendra peut-être quelque jour à nous révéler la physiologie entière des parties diverses qui constituent cette merveilleuse enveloppe, ou qui correspondent plus ou moins directement avec elle. Déjà, en suivant une méthode inverse de celle qui dirige communément les esprits dans l'apprentissage de notre art, par la contemplation des Teignes et de la Plique, nous sommes arrivés à des idées nouvelles sur les fonctions des tégumens de la tête et des cheveux: l'histoire des Dartres nous a initiés davantage dans l'action mystérieuse du tissu réticulaire et du corps papillaire; celle des éruptions écailleuses nous a mieux fait apprécier la nature de l'épiderme. Déjà mes recherches sur les Scrophules m'ont conduit à des notions plus certaines sur l'économie vitale des Glandes et du système lymphatique. Qui sait enfin, si des méditations plus prolongées sur les symptômes affreux de l'Eléphantiasis, n'ajouteront pas à nos découvertes sur l'appareil cellulaire, et si un examen plus exact des exostoses et des caries vénériennes, ainsi que de tous les phénomènes qui leur appartiennent, ne résoudra pas quelque problême sur l'acte physiologique de l'ossification, qui a déjà coûté tant d'expériences!

§. XXXV. Toutefois, aucun phénomène ne me semble plus susceptible d'être éclairci par l'étude de la Pathologie cutanée, que celui de ces étonnantes sympathies, qui font continuellement correspondre les différens systêmes de l'économie animale. Ce sujet est toujours nouveau pour les Observateurs physiologistes; la connexion la plus frappante est, sans contredit, celle du systême dermoïde avec les membranes muqueuses de l'estomac, dans les premiers paroxysmes de la Petite-Vérole: ce dernier organe se contracte dans cet exanthême, et est violemment irrité par des nausées ou par des vomissemens. L'appareil respiratoire n'est pas moins lié avec la peau, qui se couvre d'une efflorescence farineuse dans la troisième période de la Phthisie pulmonaire. Si l'on pouvoit ignorer les sympathies du systême dermoïde avec les parties génitales, il n'y auroit qu'à rappeler que l'infection syphilitique de ces parties, coïncide souvent avec les ulcérations de l'intérieur de la gorge. Mais le fait le plus remarquable que nous ayons découvert par la Pathologie cutanée, est celui d'une femme de mauvaise vie, atteinte d'une Dartre furfuracée qui occupoit tout le sein gauche: toutes les fois qu'elle grattoit longtemps le mamelon malade, elle étoit entraînée dans des pollutions voluptueuses. Un habitant d'Arras vint me consulter. Il avoit une émission de liqueur séminale, quand il cherchoit à appaiser le prurit violent qu'excitoit, à la marge de l'anus, la présence d'une Dartre miliaire. Lorry raconte qu'un sexagénaire éprouvoit une démangeaison insupportable à la cuisse, et qu'en se grattant, il ne tardoit pas à être affoibli par une éjaculation abondante. Qui ne sait pas que les appétences vénériennes deviennent souvent extraordinaires chez les individus affligés de certaines maladies de peau, sur-tout lorsque ces affections ont envahi la totalité du systême dermoïde? Quelquefois aussi, par l'atonie universelle de ce même systême, il se manifeste un phénomène absolument contraire. J'ai cité naguère l'exemple d'un malheureux matelot, qui, pendant l'hiver, s'étoit plongé dans la Seine jusqu'aux reins, et chez lequel la peau, accidentellement frappée d'une rigidité morbifique, détermina une impuissance virile dont il ne s'est jamais rétabli. On verra dans le cours de cet ouvrage, que des maladies cutanées, parvenues à un degré d'intensité très-considérable, ont retardé la puberté dans les deux sexes, et ont radicalement énervé l'appareil de la reproduction. Pallas, dans son *Voyage en Russie*, rapporte que les Cosaques du Jaik sont très-fréquemment attaqués d'une lèpre endémique dans les contrées qu'ils habitent. Cette lèpre, accompagnée de douleurs vives dans les articulations, attaque d'ordinaire ceux qui sont à la fleur de l'âge, et pourtant elle donne une aversion invincible pour les plaisirs de l'amour. Je m'abstiens d'alléguer d'autres faits pathologiques, qui démontrent qu'en général, plus est important le rôle que joue un organe dans l'économie animale, plus ses relations avec les autres organes sont intimes et étendues. La peau est

l'aboutissant commun de tous les nerfs, de tous les vaisseaux artériels, veineux et lymphatiques; elle est le foyer le plus actif de la sensibilité humaine; toutes les parties élémentaires du corps concourent à la former; chacune de ces parties lui imprime, pour ainsi dire, des propriétés de sa façon. Faut-il s'étonner du nombre et du pouvoir de ses influences sympathiques, dans ses divers états de maladie?

§. XXXVI. L'histoire physiologique des correspondances que la peau entretient avec les autres systêmes de l'économie vivante, jette nécessairement un jour nouveau sur les rétropulsions des maladies cutanées. Quoiqu'on ne puisse pas dire rigoureusement que la matière, ou les humeurs particulières qui signalent extérieurement ces maladies, puissent se déplacer d'un organe à l'autre, il s'opère néanmoins des refoulemens et des transports manifestes de l'irritation morbifique, lorsqu'une issue quelconque lui est fermée. En général, nous avons observé que le phénomène des rétropulsions étoit d'autant plus pernicieux, qu'il a lieu dans les exanthêmes que les Médecins cliniques regardent comme étant en quelque sorte *dépuratoires :* de ce nombre sont les Varioles, les Rougeoles, les Fièvres miliaires, les Erysipèles de divers genres, etc. Souvent, sans autre signe précurseur qu'un léger frisson métastatique, ces exanthêmes abandonnent soudainement la peau, pour se jeter sur quelque viscère important, et en détruire la vitalité : dès-lors l'acte de la coction est interrompu; il survient de l'anxiété, une suffocation véhémente, des défaillances; la mort arrive en quelques heures. Quelquefois pourtant la nature parvient à se débarrasser; la crise se déclare aussi-tôt par des douleurs énormes dans les bras et dans les cuisses, par un flux d'urine plus abondant, ou par la formation d'un abcès. C'est ce dernier procédé que nous imitons, lorsqu'en pareil cas nous pratiquons des vésicatoires, des cautères et autres émonctoires. Pour ce qui est des exanthêmes chroniques, leur rétropulsion ne s'exécute point communément d'une manière aussi prompte : cependant il peut arriver que ces maladies reportent leurs effets irritans vers le cerveau, vers le poumon, ou vers d'autres parties non moins essentielles de l'organisation. J'ai vu à l'hôpital Saint-Louis, la répercussion de la Gale produire un accès de folie chez une femme; une infiltration universelle du tissu cellulaire chez un enfant. J'ai vu les Dartres déterminer l'apoplexie, le catarrhe suffocant, etc. Une ouvrière en linge avoit une Teigne furfuracée, dont elle parvint à se délivrer par des lotions réitérées d'eau de saturne. Elle devint aveugle. Depuis cette époque, son triste état s'est un peu amélioré par les purgatifs. La Gourme muqueuse, par ses métastases, cause des diarrhées, des gonflemens dans les articulations et dans le bas-ventre des enfans; par une action plus fatale encore, elle attaque les glandes du mésentère, et trompe les regards par une bénignité apparente. Il paroît que les rétropulsions des Maladies cutanées avoient été observées par les anciens maîtres de l'art, et qu'ils les regardoient comme très-redoutables. J'ai pourtant obtenu des succès dans leur traitement, par le secours des emplâtres vésicans; quelquefois aussi, tous les moyens qu'on emploie, sont infructueux pour les combattre; alors elles sont d'autant plus à craindre, qu'elles sont peu apparentes, et qu'on ne s'apperçoit que fort tard de leur danger; il n'est pas rare de voir que les malades s'applaudissent de leur guérison, parce que l'affection ne donne plus aucun symptôme d'irritation et d'existence : cependant les viscères deviennent squirreux. Lorry se souvenoit d'avoir vu, à Lyon, un homme qui, d'après le conseil d'un charlatan, avoit opéré la répercussion d'une Dartre, à l'aide d'un topique astringent. Il n'éprouvoit aucune douleur; mais son foie resta singulièrement endurci. Au surplus, j'ai eu occasion d'étudier, dans l'hôpital Saint-Louis, les signes précurseurs de la rétropulsion des Maladies cutanées. On doit juger qu'elle est sur le point de s'effectuer, lorsque le systême dermoïde reprend la couleur qui lui est propre, et que l'individu n'entre pas néanmoins dans une complète convalescence; quand les accidens intérieurs semblent augmenter aux dépens des accidens extérieurs; lorsqu'il y a du trouble dans les fonctions naturelles; lorsqu'il se manifeste des anxiétés précordiales, des vertiges, des douleurs articulaires, etc. : enfin j'ajouterai, comme un dernier résultat de mes observations cliniques, que les rétropulsions morbifiques sont essentiellement

subordonnées à la loi puissante des sympathies. C'est pourquoi les membranes muqueuses qui correspondent le plus directement avec le systême dermoïde, reçoivent toujours les premières atteintes, etc. L'influence de l'âge détermine communément le lieu qui doit être spécialement atteint : dans les enfans, par exemple, les rétropulsions sont parfois suivies de l'hydrocéphale ou de la surdité ; chez les jeunes gens, on leur voit succéder la phthisie pulmonaire ou le catarrhe aigu ; dans les vieillards, c'est l'ascite, l'œdème des extrémités inférieures, l'ulcération de la vessie, etc. Il importe de ne pas négliger la considération du sexe et de la prédominance de l'organe utérin, qui donne lieu à des métastases irremédiables, particulièrement à l'époque si orageuse de la cessation du flux menstruel.

§. XXXVII. En parcourant les divers points de vue physiologiques, qu'a pu m'offrir l'étude des Maladies de la peau, j'ai nécessairement appliqué mon attention au singulier rapport que ces maladies conservent avec l'intégrité des secrétions et des excrétions habituelles. Quand la matière de ces secrétions et de ces excrétions ne prend point sa route accoutumée, elle ravage le systême dermoïde. La Dartre scabioïde des pauvres, tient presque toujours à une interception de la transpiration. Les saletés qui s'accumulent sur l'épiderme, y font naître des écailles, des Pustules, des Phlyctènes, etc. Le flux hémorroïdal, par exemple, peut appartenir à l'un et à l'autre sexe. Ce flux paroît nécessaire à l'économie animale, parce qu'il est favorable au dégorgement de la veine des portes. Il y avoit, à l'hôpital Saint-Louis, un infortuné maître d'école, dont le visage devenoit affreusement couperosé, quand ce flux salutaire lui manquoit. On peut rapporter des phénomènes analogues à la suppression des menstrues. Nous avons vu quelquefois cette suppression suivie d'une éruption générale des papules. J'ai eu l'occasion de recueillir, dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis, un grand nombre d'observations sur les Dartres causées par l'exubérance du lait, chez les femmes qui n'ont pas nourri, ou qui sèvrent inopinément leurs enfans. Ces Dartres, qui tiennent à un désordre interne des glandes lymphatiques et du tissu muqueux, sont les plus rebelles aux moyens curatifs. Les bains, ordinairement si salutaires, redoublent quelquefois leur intensité ; elles sont accompagnées de douleurs violentes, éparses çà et là dans l'économie animale, qui se dirigent tantôt vers la tête, pour troubler les fonctions cérébrales ou embarrasser l'exercice de l'ouïe ; tantôt vers la poitrine, pour opprimer la respiration ; tantôt vers les entrailles, pour provoquer des coliques nerveuses ou intercepter le flux des menstrues, etc. Je tracerai le tableau de ces douleurs extraordinaires, qui, ce me semble, ont échappé jusqu'à ce jour à la sagacité vigilante des Observateurs cliniques.

CINQUIÈME SECTION.

Considérations générales sur les procédés curatifs appliqués au Traitement des Maladies de la Peau.

§. XXXVIII. Après une étude si grande, si variée, des symptômes et du génie particulier des affections cutanées ; après un dénombrement exact de leurs causes et de tous les points de vue physiologiques qu'elles présentent, nous avons dû discuter, approfondir les règles relatives à leur traitement. Cette partie étoit, sans contredit, la plus essentielle de nos recherches, puisqu'elle est le terme unique que nous devons nous efforcer d'atteindre. Il ne suffit pas toutefois, pour y parvenir, de faire disparoître les empreintes morbifiques qui souillent l'extérieur du systême dermoïde ; de nettoyer, en quelque sorte, cette grande surface sensible, en lui rendant l'éclat qu'elle a perdu ; il faut arriver à la source du mal, et agir quelquefois d'après une multitude d'indications différentes : tout se réunit pour rendre ce sujet difficile, et souvent même impénétrable. J'ai cru en conséquence, que pour établir d'une manière décisive la thérapeutique des Maladies cutanées, il falloit non-seulement détourner les causes

sans nombre d'où elles dérivent, mais apprécier plus profondément qu'on ne l'a fait avant nous, le travail particulier de la nature dans ces sortes de maladies. Voici encore une matière qui réclame les combinaisons les plus vastes et les méditations les plus soutenues.

§. XXXIX. L'homme qui s'est tissu des vêtemens, qui est en outre armé de ses puissantes mains, pour défendre et protéger la surface de ses tégumens contre les atteintes nuisibles des corps qui l'environnent, est cependant celui des êtres vivans dont le systême dermoïde est exposé à un plus grand nombre d'altérations. Le premier devoir du Médecin qui cherche à y remédier, est donc de prévenir ou d'éloigner toutes les causes qui peuvent blesser la peau, et d'entretenir toutes celles qui favorisent son énergie et son activité. Des bains fréquens, des lotions réitérées, des frictions douces, etc. ne contribuent pas peu à remplir cette indication salutaire : la nature elle-même nous en montre la nécessité dans l'instinct des animaux. Les oiseaux, par exemple, dont la plupart sont destinés à voyager dans les régions brûlantes de l'air, ont les plumes enduites d'une matière onctueuse, à laquelle ils ont recours pour les lubrifier : les quadrupèdes se lèchent en se frottant contre les arbres, se plongent dans les fleuves, etc. Au surplus, l'humectation journalière de la peau humaine, n'a pas seulement pour effet de la purger des immondices qui la couvrent; elle excite encore l'action des vaisseaux qui s'y distribuent, et favorise généralement toutes ses fonctions. On sait d'ailleurs que l'appareil tégumentaire est parsemé de glandes sébacées, d'où jaillit continuellement une huile destinée à la rendre plus souple et plus flexible. Cette liqueur abonde dans la jeunesse, diminue dans la vieillesse, et chez les adultes habituellement condamnés à un exercice violent : elle tarit pareillement chez les hommes qui habitent des pays très-chauds. Ne voit-on pas déjà combien seroit profitable à l'humanité l'établissement des bains publics, soit dans les villes, soit dans les campagnes, et combien ce grand moyen d'hygiène publique exige la surveillance des magistrats? Les onctions pratiquées par les Anciens évitoient une foule de maladies cutanées.

§. XL. C'est en observant les affections de la peau sur un théâtre aussi étendu que l'hôpital Saint-Louis, que j'ai appris à étudier leur curabilité d'après la nature et l'intensité de leurs causes, qu'aucun voile n'a pu dérober à mes regards. Des maladies cutanées qui surviennent chez des hommes d'ailleurs bien portans, par des causes purement externes, comme, par exemple; par des lésions mécaniques, par la morsure des insectes, par la contagion, etc. cèdent aisément à nos procédés curatifs; mais quand les maladies proviennent d'une disposition cachée dans le systême lymphatique, et qu'elles tiennent à des causes très-anciennes, elles doivent redoubler d'intensité, toutes les fois qu'on les combat par des moyens foibles. C'est ainsi que je n'ai pas trouvé de causes plus difficiles à déraciner que les causes héréditaires. Leur résistance à toute guérison, vient de ce qu'il faudroit changer entièrement l'état physique habituel des individus, influer d'une manière continue sur les qualités de leurs organes et sur leur mode de sensibilité et d'irritabilité, et introduire enfin les modifications les plus remarquables dans leur économie : les mêmes obstacles se rencontrent quand les causes sont nombreuses. Si des malades, profondément énervés par la Diathèse scrophuleuse ou scorbutique, contractent la Gale; et si cette affection nouvelle n'est pas soudainement guérie, bientôt elle ne cède plus aux simples médicamens externes; elle semble faire cause commune avec la maladie principale. J'ai souvent été le témoin d'un phénomène très-important en Pathologie cutanée : c'est que ceux qui sont déjà atteints du Scorbut, du Favus ou d'une Dartre quelconque, sont très-difficilement délivrés de l'infection vénérienne : n'est-ce pas parce que le systême lymphatique, déjà affoibli par une altération primitive, reste sans énergie pour effectuer la réaction?

§. XLI. On se demande aussi quelquefois, pourquoi des remèdes obtiennent des effets si différens, dans des affections qui, au premier coup d'œil, paroissent absolument identiques? Cette opposition apparente tient, je le présume, à ce que le Médecin n'a point fait une étude

assez sérieuse du travail particulier de la nature dans les Maladies cutanées. Rien sans doute n'étonne davantage l'imagination, que cette marche régulière et uniforme que suivent la plupart des exanthêmes à mesure qu'ils se développent; que ce tumulte qui s'excite sur la peau, par la simple insertion d'un virus contagieux; que les secousses extraordinaires que subit cette enveloppe, lorsqu'elle se convertit en boutons, en pustules, en croûtes, en lamelles furfuracées. Deux mouvemens très-remarquables semblent généralement présider à cet étonnant phénomène; l'un se passe dans le système vasculaire, l'autre dans le système dermoïde. Souvent rien n'est plus difficile à reconnoître que les progrès merveilleux de cette coction morbifique, sur-tout pour des yeux inexpérimentés. Quand la peau est sèche et rugueuse, elle annonce que l'éruption est encore dans sa crudité; quand la peau est douce, et que les urines ainsi que les autres excrétions sont chargées, la maladie touche à son déclin. Dans quelques maladies cutanées, comme, par exemple, dans la Petite-Vérole, la peau ressuscitée d'un premier naufrage, est exposée à un second danger, et court encore de nouveaux hasards. C'est ce qui arrive principalement quand des pustules, dispersées çà et là sur toute la surface du corps, subissent une suppuration laborieuse et prolongée. Quelles précautions ne faut-il pas prendre alors, pour préserver les viscères de ces foyers impurs! Ce que nous venons de dire des exanthêmes aigus, peut se dire également des exanthêmes chroniques, parce que la plus grande analogie existe entre ces deux genres d'affection. En effet, quoique ces derniers perpétuent leur irritation pendant plusieurs années, ils ont cependant une période de crudité, dont tous les phénomènes se déroulent aux yeux de l'observateur qui a la patience de les contempler. Pendant toute cette période, les tumeurs de la peau ont une dureté particulière, qui n'offre aucun signe de terminaison. Cependant, après un long intervalle, il survient un changement heureux : la rougeur diminue, les tumeurs s'affaissent, les ulcérations s'améliorent, et il se déclare des symptômes qui annoncent que véritablement l'acte de la coction est terminé. Il en est donc des maladies chroniques comme de tant d'autres phénomènes que la nature n'exécute qu'avec une extrême lenteur, parce que le temps n'est rien pour elle, et qu'elle compte à peine les siècles pour l'accomplissement de ses desseins.

§. XLII. La naissance et le développement des affections cutanées, s'opèrent constamment d'après les mêmes lois; mais il n'en est pas ainsi de leur solution. Des mouvemens funestes à l'économie animale peuvent succéder à des mouvemens qui avoient été d'abord salutaires, comme cela s'observe quelquefois dans plusieurs Dartres rongeantes, dans certaines espèces de Lèpre, dans l'Éléphantiasis, etc. Dès-lors il n'y a plus rien à espérer de la nature, qui n'exécutant aucun effort heureux, finit par se nuire à elle-même, et se consume par sa propre activité. Si la dégénération est concentrée, comme dans le Cancer, on peut sans doute recourir au feu ou à l'instrument tranchant; mais si elle gagne les viscères intérieurs les plus essentiels à la vie, les symptômes empirent et deviennent formidables par leur tenacité : tous les usages de la peau sont interceptés, et l'organisation entière est envahie par la matière de son infection. Le marasme, le scorbut, l'anasarque, etc. viennent compliquer une aussi fatale catastrophe : les malades succombent au milieu des horreurs et des tourmens inexprimables de la fièvre hectique.

§. XLIII. Ne voit-on pas déjà combien il est utile pour le Médecin clinique, de suivre la nature dans ses opérations, pour apprendre à imiter ou à diriger sa marche? Mais une autre considération s'est présentée à moi dans le cours de mes recherches sur le traitement des Maladies cutanées. En méditant avec profondeur sur cette intéressante matière, je n'ai pu méconnoître le rôle avantageux que jouent la plupart de ces maladies pour la conservation humaine. Semblables aux orages de l'univers, qui purgent l'atmosphère en la troublant, elles sont envisagées, par le Pathologiste éclairé, comme des fermens purificateurs qui délivrent le corps vivant de quelque substance ennemie. Le vulgaire lui-même est souvent averti de cette vérité physiologique, par le spectacle fréquent des accidens qui succèdent à la suppression trop prompte

de certaines affections dartreuses ; et personne n'ignore les vives alarmes qu'il témoigne, lorsqu'on fait des efforts pour en opérer la guérison. La peau devient donc, dans plusieurs circonstances, un centre de fluxion, qui fixe en quelque sorte le destin de l'économie entière. Un homme éprouvoit un catarrhe chronique de la vessie ; il en fut délivré par une éruption herpétique, qui se manifesta dans la main droite. Un littérateur cessa d'éprouver les accès d'une aliénation mentale, à laquelle il étoit sujet depuis trois ans, aussi-tôt qu'une Dartre squammeuse se fut déclarée sur le cuir chevelu. M. Strambio observe que les individus atteints de la Pélagre, sont exempts des autres maladies régnantes. Lorry dit avoir vu des Glandes squirreuses diminuer considérablement de volume, par un exanthême inattendu. Mais le fait le plus remarquable, est celui d'une femme tourmentée par des douleurs lancinantes dans la région de l'utérus, qui lui faisoient redouter l'invasion très-prochaine du Cancer. A l'âge de retour, le systême dermoïde a été universellement atteint d'une exfoliation furfuracée, et les symptômes intérieurs se sont dès-lors évanouis. Le fait suivant mérite une attention très-particulière. Un vieillard qui, dans sa jeunesse, avoit vécu dans le luxe et les grandeurs, et qui s'étoit immodérément livré aux liqueurs spiritueuses, étoit en proie, depuis l'âge mûr, aux paroxysmes d'une goutte violente, dont aucun procédé de l'art n'avoit pu pallier les tourmens. Près de huit mois de l'année étoient presqu'infructueusement employés à combattre les dégoûts, les nausées, le long supplice des insomnies, les spasmes nerveux, les catarrhes réitérés de la membrane muqueuse gutturale, la présence de vents dans le conduit intestinal, la constipation, l'embarras du flux des urines, les phlegmasies chroniques des entrailles irritées, et surtout la sensation horrible d'une sorte de déchirement dans les ligamens des pieds et des genoux, symptôme si fréquent dans le cours de cette désolante maladie. Métamorphose surprenante ; tant d'accidens qui se succédoient et s'enchaînoient pour ainsi dire réciproquement, disparurent d'une manière soudaine à l'époque fameuse où les troubles politiques commencèrent à agiter la France. Cet individu, doublement malheureux, perdit sa fortune et ses dignités ; et le vif chagrin qu'il en éprouva, produisit un changement incompréhensible dans son existence physique. Il cessa de souffrir ; mais tout son corps fut recouvert d'une éruption écailleuse dont l'aspect étoit hideux et repoussant : il perdit l'usage de ses doigts, qui étoient comme enduits d'une concrétion tophacée. Dès-lors plus de douleurs internes : les fonctions des viscères reprirent le calme et la vigueur de la santé ; l'appétit étoit vorace, et les digestions s'effectuoient avec une régularité inaltérable. Ce ne fut pas sans péril qu'on essaya, quelque temps après, de faire disparoître cette affection cutanée, par divers topiques qu'il seroit trop long de rappeler. On observa qu'à mesure que le systême dermoïde se nettoyoit et se purgeoit de la matière arthritique, qui paroissoit s'y être déposée, le bas-ventre se tuméfioit, et que la poitrine surtout éprouvoit une anxiété suffocante. On renonça aussi-tôt au projet qu'on avoit conçu de le guérir. Il semble donc qu'au milieu de cette association admirable de systêmes organiques, l'équilibre ne se maintienne que lorsque les uns servent, pour ainsi dire, d'émonctoire aux autres ; la peau sur-tout est l'organe que la nature choisit de préférence pour l'accomplissement des crises qui suivent la solution des maladies chroniques. Je connois un ouvrier qui a échappé aux progrès de la Phthisie pulmonaire, par une Dartre miliaire qui lui couvre la totalité de la face. L'ingénieux Baillou, ce praticien d'immortelle mémoire, qui rappela dans les murs de Paris les beaux jours de la Médecine grecque, avoit profondément médité sur ce phénomène, et en tiroit des principes de la plus haute conséquence.

§. XLIV. Qu'on réfléchisse maintenant aux précautions sages que réclame la thérapeutique des maladies cutanées. Aussi ce n'est qu'après m'être long-temps livré à ces méditations préliminaires, que j'ai entrepris, avec quelques succès, différens essais de traitement. Je déclare donc avec cette assurance, ou pour mieux dire avec cette sorte d'autorité que me donne une longue application sur des objets aussi intéressans, qu'aucune partie de l'art n'offroit plus d'erreurs à détruire. Quels obstacles n'opposoit point à ses progrès, l'absurde doctrine des médicamens prétendus spécifiques, qui n'est que trop consolidée par les préjugés les plus anciens ? Mais,

pour me servir de l'expression hardie du profond Stahl, c'est abuser de l'autorité que de ne se conduire que par elle. Je n'ai pas craint, en conséquence, de démontrer les fautes qu'avoit fait commettre l'ignorance des dogmes physiologiques : j'ai tout ramené aux principes fondamentaux qui dirigent le traitement des autres maladies : j'ai prouvé que les remèdes auxquels on attribue une action particulière sur les altérations de la peau, n'agissent, pour la plupart, qu'en influant sur l'activité des exhalans, qu'en provoquant l'action du système lymphatique, qu'en suscitant les évacuations alvines ou le flux des urines, ou enfin en modifiant, d'une manière quelconque, la puissance des propriétés vitales. Ainsi donc, rendre au système dermoïde l'énergie physique dont il jouit dans l'état ordinaire de santé, rétablir ses rapports nombreux avec les autres systêmes de l'économie vivante, le mettre en harmonie avec toutes les fonctions, tel est le but que se propose le Médecin éclairé, comme on le verra dans le cours de cet ouvrage. Que deviennent dès-lors ces volumineuses compilations publiées par le charlatanisme ou la cupidité, touchant les vertus faussement attribuées à une foule de recettes insignifiantes ? Pour dissiper toute erreur, j'ai soumis à des épreuves nouvelles une foule de substances généralement employées, de nos jours, contre les maladies des tégumens : telles sont, parmi les végétaux, la dentelaire, la douce-amère, la morelle et autres plantes narcotiques ; parmi les minéraux, les préparations mercurielles, antimoniales, saturnines, cuivreuses ; l'oxide de manganèse, le sulfate d'alumine, le nitrate de potasse, le muriate de soude, le charbon, et particulièrement le soufre, auquel j'ai fait obtenir une prééminence qu'il n'avoit pas auparavant. J'ai cherché à apprécier justement les effets des graisses oxygénées, des fomentations huileuses, des bains, des eaux thermales et minérales, etc. : j'ai recueilli plusieurs faits sur les résultats favorables de la saignée, dans le traitement des Dartres, de la Gale, etc. : je n'ai pu méconnoître également l'utilité des escarotiques, qui imprimant un violent stimulus à la peau, changent l'ordre de ses mouvemens organiques, et détruisent l'espèce de secrétion morbifique dont ce système a contracté l'habitude. On attache une grande confiance aux vésicatoires, aux cautères, aux sétons, à tous les ulcères artificiels : je présenterai des observations curieuses sur l'application de ces moyens. Je ne puis que les énoncer dans ce moment ; car le seul objet de ce Discours est de concentrer des vérités que je développerai avec beaucoup plus d'étendue, à mesure que je traiterai chaque point de la science.

SIXIÈME SECTION.

Exposition sommaire de la Méthode que j'ai suivie dans la confection de cet Ouvrage.

§. XLV. Il faut comparer celui qui entre dans une science nouvelle, à un voyageur qui arrive pour la première fois dans un pays solitaire, et que les hommes n'ont point encore fréquenté. Les différens lieux qu'il parcourt, bien loin d'être des sentiers battus, sont couverts d'obstacles et de précipices : de loin en loin seulement il rencontre quelques espaces qu'il peut parcourir avec facilité. Telle a été ma propre situation, au sein de l'immense carrière que j'ai suivie. J'avois commencé à peine l'étude particulière des altérations morbifiques de la peau, que cet organe, qui accomplit des fonctions si importantes et si immédiatement nécessaires à l'entretien de la vie, mais qui, d'une autre part, est le plus sujet aux maladies, et le plus ouvert aux levains et à tous les germes de la contagion rapide, a embarrassé en quelque sorte mon esprit, par des phénomènes et des points de vue innombrables. Afin de me garantir des fausses routes dans une matière aussi épineuse, j'ai adopté, comme je l'ai déjà dit en commençant ce Discours, la méthode exacte et rigoureuse, qui a tant favorisé les progrès de l'Histoire Naturelle dans ces temps modernes. Je ne chercherai point à relever ici, par des éloges, cette méthode ainsi que les grands avantages qu'elle présente. Qu'on examine seulement les résultats

glorieux des voyages scientifiques où elle a brillé, et qu'elle a rendus si profitables; qu'on se rappelle les productions infinies qu'elle a fait découvrir; qu'on songe au chaos qu'elle a dissipé, à l'ordre qu'elle a mis dans la classification des êtres, à l'essor qu'elle a donné au génie et à la mémoire; qu'on voie comme elle a assuré nos pas et agrandi nos conceptions; qu'on admire enfin l'impulsion rapide qu'elle communique, de nos jours, à nos recherches et à nos découvertes, l'énergie extraordinaire qu'elle imprime à toutes les combinaisons savantes, et l'on sera soudainement convaincu qu'elle est le plus puissant levier dont puisse s'aider l'esprit humain.

§. XLVI. Une des grandes fautes auxquelles on s'expose, quand on entreprend l'étude des sciences naturelles, c'est de transiger avec une vîtesse répréhensible sur le résultat des faits observés : aussi n'ai-je voulu arrêter encore aucune classification. Je me suis contenté de grouper les maladies à mesure qu'elles ont paru m'offrir des points d'affinité, ou les traits les plus frappans de leur analogie et de leur ressemblance. Une révolution dans une science, en entraîne nécessairement une autre dans le langage : j'ai été forcé par conséquent de rectifier, de perfectionner, de créer même la nomenclature dont je me suis servi dans la rédaction de cet ouvrage. Comment exprimer en effet de nouvelles choses, sans recourir à de nouveaux mots? Cette nomenclature s'est, du reste, naturellement composée dans mon esprit, à mesure que le champ de l'observation s'agrandissoit devant moi : mais je l'ai rendue aussi concise qu'il m'a été possible, persuadé que l'erreur se glisse constamment dans la diffusion. Il m'a paru convenable de qualifier les affections dont je traite, par le caractère physique de l'éruption dominante, selon qu'elles se manifestent, par des squammes, des croûtes, des pustules, des phlyctènes, etc. J'ai ajouté quelquefois une dénomination secondaire pour indiquer un attribut de plus. Telle est la disposition simple que j'ai donnée à mon ouvrage : cette disposition m'a paru préférable à une forme qui eût été plus dogmatique, dans l'état d'enfance où se trouve cette partie de la médecine humaine.

§. XLVII. Pour imprimer un plus grand sceau d'authenticité à ce que j'ai écrit, pour ajouter à l'énergie et à la puissance de mes discours, pour perpétuer et animer en quelque sorte tous mes tableaux, j'ai cru devoir recourir à l'artifice ingénieux du pinceau et du burin. J'ai voulu fortifier les impressions, par l'image physique des objets que je desirois offrir à la contemplation du Pathologiste : j'ai voulu enfin, par les couleurs effrayantes du peintre, instruire pour ainsi dire la vue par la vue, faire ressortir et contraster davantage les caractères des Maladies de la peau, fixer leurs moindres nuances, frapper en un mot les sens de mes lecteurs, et reproduire vivans devant eux les divers phénomènes qui avoient étonné mes regards. Ce nouveau secours peut sans doute introduire plus de précision dans la Médecine descriptive, et l'affranchir désormais du reproche qu'on lui a fait, d'être une science conjecturale. Les moyens thérapeutiques deviennent plus certains, toutes les fois que les affections morbifiques sont plus fidèlement et plus exactement retracées : c'est alors seulement que la Médecine prend son véritable rang parmi les sciences physiques et naturelles.

§. XLVIII. C'est avec une persévérance peu commune, c'est avec une sorte de passion, que j'ai poursuivi le cours de cette longue et pénible étude ; et peut-être l'ouvrage que je mets au jour est-il digne de quelque renommée par la multitude et l'importance des faits qu'il renferme. Les Élèves nombreux qui sont venus s'essayer avec moi à ce nouveau genre d'observation, savent les dégoûts que j'ai surmontés, et par quel labeur j'ai acheté les vérités utiles que je publie. Toutefois, je ne me flatte point d'épuiser jamais une matière aussi étendue : mais si ma courte vie ne me permet pas de tout voir et de tout atteindre, j'aurai du moins signalé des routes qu'on pourra suivre : on n'aura plus qu'à partir du point où je me serai arrêté. Il suffit à ma jouissance d'avoir ouvert la carrière : qu'importe que je sois surpassé par ceux qui me succéderont!

§. XLIX. Au surplus, je ne saurois parler des difficultés sans nombre qui se sont opposées à mes travaux, sans faire mention en même temps des circonstances qui m'ont si heureusement secondé. L'hôpital Saint-Louis est, sans contredit, celui de l'Europe qui offre le plus de moyens pour l'étude approfondie des Maladies de la peau ; je dois même ajouter qu'aucun n'offre des ressources plus efficaces pour les guérir. En effet, quel théâtre offre des objets plus nouveaux à ceux qui procèdent d'après des méthodes philosophiques? Quel spectacle laisse des impressions plus fortes, plus permanentes dans l'esprit des Observateurs ? Ce précieux établissement est, comme personne ne l'ignore, un modèle de construction en architecture : il eût été impossible de lui assigner une exposition plus salubre. Le génie semble avoir présidé à la distribution des salles, au placement des fenêtres qui laissent circuler librement l'air atmosphérique dans l'intérieur de ce bâtiment si vaste et si régulier. Des bains commodes viennent se joindre à ces moyens salutaires. La sagesse éclairée des Administrateurs, et le zèle actif d'un surveillant habile, ajoutent tous les jours à la perfection de cet édifice. Puis-je en outre passer sous silence les lumières des savans collègues qui partagent avec moi les fonctions augustes qui me sont confiées, particulièrement de M. Delaporte, dont l'expérience plus mûre et plus âgée que la mienne, m'a été infiniment utile dans le cours de cette grande entreprise; et de M. Richerand, dont les succès particuliers pour les recherches chirurgicales ont été constamment, pour moi, un puissant motif d'émulation et d'ardeur!

§. L. En publiant aujourd'hui ce fruit de tant de laborieuses recherches, je remplis un devoir envers la noble profession que j'ai embrassée. Si chacun de ceux qui l'exercent, prenoit à tâche de défricher les parties qui sont encore incultes, notre art feroit plus de progrès ; il acquerroit plus de certitude, et ne se traîneroit pas depuis tant d'années sur des répétitions fastidieuses. D'ailleurs, ce n'est pas assez, pour le Médecin, d'être utile à ses contemporains ; il doit aspirer à étendre ses bienfaits jusque dans l'avenir, en laissant des ouvrages qui puissent franchir les siècles futurs, prolonger la mémoire de son nom, et le rendre cher à la postérité reconnoissante. J'acquitte également la dette que j'ai contractée envers la société. J'aime à me rappeler ces paroles admirables de Platon, que la vie que nous respirons, ne nous a pas été accordée uniquement pour nous; que nous en sommes redevables envers la patrie; que le but suprême de la nature est de rendre l'homme utile à l'homme; qu'il est ici-bas de la destinée des humains de commercer sans cesse de bons offices ; de donner, de recevoir, de mettre, pour ainsi dire, en commun leurs avantages. Cet échange réciproque de talens, de travaux, de services, forme l'industrie universelle ; elle est le plus fort lien des empires, et l'un des plus sûrs fondemens de la perfection sociale et de la félicité des peuples.

DESCRIPTION

DES

MALADIES DE LA PEAU.

LES TEIGNES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES TEIGNES.

I. Que trouve-t-on dans les auteurs, touchant la nature et le caractère spécifique des Teignes? Des renseignemens incertains, des dissertations vaines, des détails vagues, toujours insuffisans. Il semble que les anciens aient écrit au hasard sur cet exanthême aussi repoussant qu'opiniâtre. Les modernes même n'ont pas détruit la confusion qui règne dans son histoire. Murray seul a su se guider dans ce labyrinthe inextricable, parce qu'il a suivi la marche rigoureuse et méthodique des sciences naturelles; mais il a laissé de vastes lacunes à remplir.

II. J'élague de cet ouvrage les discussions futiles auxquelles se sont livrés mes prédécesseurs. Je transcris ce que j'ai observé, m'inquiétant peu de ce qu'on a dit avant moi. Quand on voit de si près la nature, quel besoin a-t-on de recourir aux travaux des Grecs et des Arabes? Tout étalage d'érudition ne seroit qu'un vain jeu de l'esprit, sans avantage pour la science.

III. Pour coordonner de la manière la plus convenable les faits divers que j'ai rassemblés, j'adopterai pour leur exposition une méthode absolument analogue à celle que j'ai suivie en les observant. Je commencerai d'abord par déterminer les symptômes caractéristiques de chaque espèce de Teigne en particulier. Je donnerai ensuite les résultats généraux qui concernent la nature, le siége, les causes et le traitement de cette affection.

IV. L'exanthême chronique, communément désigné sous le nom de *Teigne*, doit donc constituer en Nosographie un genre très-distinct des autres maladies cutanées. Ce genre comprend comme espèces particulières, 1°. la Teigne faveuse ou alvéolée, connue des anciens, mais inexactement décrite par eux; 2°. la Teigne granulée ou rugueuse, dont nous avons rendu l'histoire plus complète; 3°. la Teigne furfuracée ou porrigineuse, dont nous avons pareillement mieux fixé la marche et le caractère; 4°. la Teigne amiantacée, qui s'offre rarement à l'observation, et dont aucun auteur n'a fait mention avant nous; 5°. enfin la Teigne muqueuse, qu'il ne faut pas confondre, à l'exemple de quelques médecins, avec cette éruption salutaire ordinairement désignée sous le nom de *croûte de lait*, quoique, dans certains cas, elle puisse être regardée comme une sorte de dégénération de cette excrétion naturelle du cuir chevelu. Quant à la croûte *laiteuse* proprement dite, je n'en traiterai qu'accessoirement dans le cours de cet ouvrage, parce qu'elle n'est point le produit d'un état maladif de l'économie animale; et que, sous ce point de vue, elle n'a point dû se présenter souvent à mes recherches dans l'intérieur des hôpitaux.

PREMIÈRE PARTIE.

Faits relatifs à l'histoire particulière des Teignes.

ESPECE PREMIÈRE.

TEIGNE faveuse. *Tinea favosa.* Planche I.

Teigne dont les croûtes forment des tubercules de couleur jaune, tantôt isolés et circulaires, tantôt rapprochés les uns des autres, et constituant de larges plaques sur le cuir chevelu, dont le centre est déprimé en godet, et dont les bords sont saillans et relevés, ce qui leur donne une sorte de ressemblance avec les alvéoles des ruches à miel.

Tableau de la Teigne faveuse.

V. Le développement de la Teigne faveuse se fait communément par de très-petits boutons pustuleux, qui provoquent une démangeaison plus ou moins violente sur le cuir chevelu. Ces boutons contiennent une matière purulente qui se dessèche, et donne lieu à la formation de plusieurs croûtes ou tubercules excavés dans leur milieu, et dont les dimensions augmentent successivement, en conservant toujours la forme circulaire qui leur est propre.

Comme quelquefois ces tubercules se manifestent en grand nombre sur les différentes régions de la tête, ils se joignent par leurs bords, au point de former, par leur agrégation, des plaques d'une étendue considérable, où l'œil distingue néanmoins avec facilité le godet qui fait le caractère principal de la Teigne faveuse. Ce godet ne ressemble pas mal aux alvéoles d'une ruche à miel, ou aux cupules des lichens qui couvrent le tronc de certains arbres.

Quand cet exanthême chronique n'est pas très-ancien, les croûtes sont d'une couleur jaune, quelquefois d'une couleur fauve. Mais à mesure que ces mêmes croûtes vieillissent et se dessèchent, elles deviennent blanchâtres, s'usent, se brisent, se détachent du cuir chevelu; et dès-lors on n'apperçoit plus sur la tête que les débris des tubercules faveux qui cessent d'affecter une forme régulière.

Les tubercules de la Teigne faveuse ont leur base profondément enchâssée dans le système dermoïde, et fortement adhérente à ce système. En effet, j'ai souvent voulu séparer de la peau quelques-uns de ces tubercules, afin de les conserver (comme j'ai coutume de le pratiquer pour plusieurs maladies cutanées); mais je n'ai pu y parvenir, sans intéresser vivement le cuir chevelu, et sans produire un écoulement plus ou moins considérable de sang.

Aussi la Teigne dont il s'agit porte-t-elle ses ravages bien avant dans le cuir chevelu, qui se gerce; les crevasses qui résultent des progrès de l'altération, laissent suinter une matière, tantôt ichoreuse, tantôt purulente, qui détruit la peau, et qui corrode même, dans quelques circonstances, jusqu'à la substance osseuse du crâne. Toutefois, ce dernier cas est extraordinairement rare.

Il est des individus chez lesquels les croûtes du favus ne se bornent pas uniquement à occuper la tête. J'en ai vu paroître au front, aux tempes, sur les épaules, et à la partie inférieure des omoplates, aux coudes, aux avant-bras; j'en ai vu s'étendre depuis le haut des lombes jusqu'au sacrum, sur le devant des deux genoux, au tiers externe et supérieur des jambes, &c. En un mot, il semble qu'elles puissent se manifester dans tous les endroits où le tissu cellulaire est plus serré et plus dense.

Les démangeaisons suscitées par la Teigne faveuse sont en raison du nombre des tubercules. Elles sont quelquefois intolérables. Dès-lors les enfans sont portés à se gratter, et la sensation de prurit ou de cuisson est si vive, qu'ils trouvent une sorte de jouissance voluptueuse à s'écorcher le cuir chevelu de leurs ongles. Les poux qui pullulent en si grande quantité sous les croûtes, viennent ajouter encore à ce genre de torture. Toutes les cavités en sont pleines, et la surface du cuir chevelu en est tellement recouverte, que la masse entière des tubercules et de la peau semble agitée de leur mouvement.

L'odeur exhalée par le favus est aussi dégoûtante que son aspect. Cette odeur, qui a plus ou moins d'énergie, conserve toujours le même caractère. J'ai souvent fait observer à mes élèves qu'elle se rapprochoit infiniment de celle de l'urine de chat ou de celle des appartemens que les souris ont long-temps infectés de leur présence. Lorsqu'on fait tomber néanmoins les croûtes faveuses à l'aide des cataplasmes émolliens, cette odeur change de caractère, et a quelque chose de fade et de nauséabond.

Indépendamment des tubercules faveux que nous avons déjà décrits, on voit que, dans les intervalles qui les séparent, la surface du cuir chevelu se recouvre continuellement d'écailles furfuracées, lesquelles sont le produit de l'irritation générale du système dermoïde de la tête.

Tinea favosa
Honeycomb favus
Tinea favosa seu lupinosa

Teigne Faveuse.

Nous avons souvent procédé à l'examen du cuir chevelu, après la chute des croûtes ramollies par l'effet réitéré des lotions et des cataplasmes. C'est alors que l'on voit tout le tissu réticulaire rouge et érythémateux. L'épiderme a disparu, et des ulcérations nombreuses laissent suinter çà et là un liquide jaunâtre, visqueux et fétide. On apperçoit aussi une quantité plus ou moins considérable de petits abcès épars, non proéminens et au niveau du cuir chevelu, affectant une forme lenticulaire, et paroissant être comme autant de centres particuliers d'inflammation.

Mais un des symptômes remarquables de la Teigne faveuse, lorsqu'on néglige de l'attaquer par des moyens convenables, et qu'on l'abandonne à ses propres progrès, est l'alopécie, que j'ai vu devenir presque totale chez certains individus. Dans les endroits où les cheveux ont été déracinés, la peau reste lisse et luisante dans toute sa surface. On y apperçoit néanmoins çà et là quelques cheveux rares, altérés dans leur tissu, ainsi que dans leur couleur, et offrant une apparence lanugineuse.

J'aurois pu faire mention de quelques symptômes concomitans du favus, tels que l'engorgement des glandes cervicales, le gonflement du tissu cellulaire, la tuméfaction de la peau dans certains endroits, &c. Mais, outre que ces symptômes ne sont pas constans, ils sont communs aux différentes espèces de Teigne. Je ne dois donc pas m'écarter de la précision que je me suis imposée, en surchargeant ce tableau de détails superflus.

Observations relatives à la Teigne faveuse.

VI. *Première Observation.* — Le nommé Isidore Lignon, âgé de cinq ans, étoit né de parens sains. Ayant été nourri par sa mère, il jouissoit d'une santé excellente. Celle-ci, pour vaquer plus librement à des occupations domestiques, le confia aux soins d'une vieille femme, laquelle étoit atteinte, dit-on, d'une Teigne faveuse très-ancienne. L'enfant vécut près d'un an auprès de cette femme, coucha même avec elle. Au bout de ce temps, il lui survint, sur diverses parties de la tête, des croûtes ou tubercules jaunes, circulaires, déprimés dans leur centre, relevés par leurs bords. Cette maladie s'accrut, au point que les tubercules se réunirent, et ne formèrent plus qu'une seule calotte croûteuse qui couvroit tout le cuir chevelu. Chaque tubercule présentoit la forme d'un petit godet, et dans les endroits même où ils étoient le plus rapprochés, leur confusion et leur multiplicité n'empêchoient pas de distinguer tous les vrais caractères du favus. Dans les petits espaces qui n'étoient point couverts de croûtes, la peau étoit rouge et enflammée. La démangeaison étoit considérable; et lorsque l'enfant se livroit avec ardeur au plaisir qu'il avoit à se gratter, il enlevoit les tubercules, au-dessous desquels on appercevoit une sanie rougeâtre et fétide. Au bout d'un certain temps, la maladie reparoissoit.

Deuxième Observation. — M. Gallot et moi avons recueilli à l'hôpital Saint-Louis l'observation suivante sur deux petites filles, Virginie et Julie Calandini, italiennes d'origine. L'une avoit atteint sa septième année, l'autre sa cinquième. Elles jouissoient d'une constitution très-forte, ainsi que leurs parens. Lorsqu'on nous apporta ces deux enfans, leur tête étoit couverte de tubercules faveux circulaires, d'une couleur très-jaune, creusés en godet dans leur milieu, offrant des bords proéminens, tels en un mot que nous venons de les décrire dans le cas précédent. On observoit une régularité parfaite dans les tubercules; mais la plupart d'entr'eux étoient cohérens et disposés par plaques sur le cuir chevelu. Au milieu de cette masse croûteuse, devenue informe dans quelques endroits de la tête par les progrès de la maladie, on appercevoit des sillons et des crevasses d'une profondeur considérable. Le cuir chevelu y étoit sanguinolent et presque détruit par l'effet terrible de l'ulcération existante. Il y avoit des croûtes brisées qui tomboient en petits grains au travers des cheveux. Mais il est sur-tout impossible de dire quelle quantité de poux infestoit la tête de ces deux malheureux enfans. Ces animalcules dévorans étoient cachés en nombre infini sous les croûtes; ils excitoient un prurit intolérable. Cette éruption dégoûtante exhaloit en outre une odeur de souris difficile à supporter. Au surplus, la Teigne dont il s'agit, n'avoit pas seulement son siége dans le cuir chevelu. Il est à remarquer que les deux sœurs avoient des plaques faveuses dans des parties absolument analogues du reste du corps, comme aux sourcils, aux tempes, au bas des épaules, aux lombes, sur la région du sacrum, à la partie externe et supérieure des cuisses, à la partie moyenne des jambes. Ces deux petites filles ont été guéries par les procédés mis en usage à l'hôpital Saint-Louis, et dont nous ferons mention plus bas.

Troisième Observation. — Antoine Fondaneige, né à Paris, et doué d'un tempérament lymphatique, fut abandonné dès l'enfance par ses parens. Il n'avoit jamais eu d'autre maladie que la petite-vérole, lorsqu'à dix ans il sortit de Paris, sans guide, sans destination. Après quelques jours de marche, il se trouva à Amiens, où il fit le métier de mendiant. Pendant trois années, il parcourut les campagnes de la Picardie; il couchoit dans les granges et les lieux humides. Un jour, en se peignant, il sentit trois tubercules à la partie supérieure et moyenne de la tête; il prit le parti de les arracher : mais ils ne tardèrent pas à renaître, et, plusieurs jours après, d'autres endroits s'en trouvèrent pareillement couverts. Toute la tête en fut garnie. Il parut de semblables croûtes sur l'abdomen, la poitrine, les cuisses, les jambes et les bras. Antoine Fondaneige se détermina alors à venir à Paris, pour se faire traiter à l'hôpital Saint-Louis. Il y arriva le 29 février 1804. Lorsqu'il se présenta à nous, tout son corps étoit semé de croûtes faveuses jaunâtres, dont les unes étoient cavées dans leur centre et relevées vers leurs bords, ce qui leur donnoit une certaine ressemblance avec les semences du lupin, et les autres, brisées par des frottemens réitérés, ne présentoient plus que des tubercules informes

au-dessus du niveau de la peau. Il ne s'en écouloit aucune humeur. Le malade exhaloit une odeur de souris très-énergique. Il étoit exténué de maigreur, et avoit un appétit dévorant. Cet enfant est sorti de l'hôpital parfaitement guéri. Cette observation et la précédente prouvent que le favus peut attaquer d'autres parties que le cuir chevelu.

Quatrième Observation. — Souvent la Teigne faveuse épargne la tête, et se porte uniquement sur d'autres parties. Le fait suivant en est une preuve. Jean-Jacques Dedoitil, homme âgé de trente ans, robuste et de moyenne stature, avoit toujours joui d'une bonne santé. Il lui survint une Teigne faveuse au côté de la cuisse, qui se propagea insensiblement aux jambes et aux bras. La tête resta saine et intacte. Cette Teigne commença d'abord par des boutons petits, relevés en pointe, et recouverts d'une pellicule blanche. Bientôt un cercle inflammatoire se forma autour de ces boutons, qui s'agrandirent. Les croûtes devinrent jaunes, épaisses, s'élargirent considérablement, présentèrent une surface lisse, creusée dans son milieu, en sorte qu'elles figuroient par leur agrégation les cellules d'une ruche à miel. Elles étoient profondément enfoncées dans l'épaisseur de la peau. A mesure que la maladie avançoit dans ses progrès, les croûtes tomboient, et laissoient après elles sur la peau une teinte d'un rouge violet; mais, peu de temps après, il s'en formoit de nouvelles. La maladie sévissoit sur-tout pendant le printemps. Durant l'hiver, elle s'éclipsoit, du moins en partie. Il n'est pas inutile de rappeler que le malade éprouvoit des nausées et des vomissemens complets, principalement pendant les chaleurs de l'été.

Cinquième Observation. — Qui croiroit que la Teigne faveuse peut attaquer les vieillards? C'est-là pourtant ce que nous avons observé à l'hôpital Saint-Louis. Angélique Delamalle, âgée de soixante-huit ans, fileuse de laine, née à Paris de parens sains, n'avoit éprouvé, jusqu'à l'époque de l'invasion de la maladie qui fait le sujet de cette observation, aucun accident qui mérite d'être rapporté. La Teigne dont il s'agit lui survint spontanément et sans cause connue. Elle manifesta tous les caractères du vrai favus; même couleur, même excavation des tubercules, même odeur, &c. La tête n'étoit pas la seule partie affectée. On observoit des croûtes faveuses aux bras, aux cuisses, principalement dans les endroits qui répondoient à des aponévroses considérables.

Sixième Observation. — Geneviève Fesson, âgée de vingt ans, née à Rouvre, département de la Sarthe, d'un tempérament lymphatique, n'ayant jamais eu la petite-vérole, éprouva, à l'âge de neuf ans, une maladie qui dura trois mois, et dont elle conserve à peine le souvenir. A douze ans, nouvelle maladie, qui étoit caractérisée par un état de foiblesse continuelle, de douleurs vagues dans tous les membres, par le gonflement et la suppuration des glandes lymphatiques situées sous la mâchoire inférieure, et par tous les autres symptômes qui annoncent l'existence du vice scrophuleux. On lui prodigua les remèdes; mais il paroît que la maladie a sur-tout été guérie par l'apparition menstruelle, qui arriva vers l'âge de quatorze ans, et marcha ensuite régulièrement. A dix-neuf ans, Geneviève Fesson se trouvant en voyage, fut obligée de traverser une rivière dans le moment de ses règles, et cette imprudence donna lieu à leur suppression. A vingt ans, il parut sur différentes parties du corps des pustules rougeâtres, auxquelles succédèrent des croûtes épaisses, d'un jaune blanchâtre, enfoncées dans le milieu, relevées à la circonférence. Ces croûtes se desséchèrent peu à peu, devinrent alors blanches, et tombèrent en poussière; il resta au-dessous une tache rougeâtre, avec dépression de la peau. Il survenoit continuellement de nouveaux boutons ou tubercules, de manière que la malade n'en étoit jamais entièrement débarrassée. Depuis cette éruption, la menstruation ne s'étoit point rétablie. Enfin, la malade entra à l'hôpital Saint-Louis au mois de décembre 1803, dans un état de foiblesse excessive, accablée par la maigreur, conservant néanmoins son appétit ordinaire. Les fonctions de tous les organes, hormis celles de l'utérus, s'exécutoient assez bien. On voyoit dans toutes les parties de son corps des croûtes ayant le caractère décrit ci-dessus. On appercevoit aussi beaucoup de cicatrices et de taches rougeâtres dans les endroits où les croûtes avoient existé. Les soins curatifs que nous lui administrâmes parvinrent à la guérir.

VII. Je me borne à l'exposition de ces faits; j'aurois pu sans doute les multiplier bien davantage, puisque la Teigne faveuse est la plus commune de toutes, et qu'elle s'offre perpétuellement à notre observation. Il me suffira de dire que cette affection singulière et intéressante est une des espèces les plus tranchées du genre dont nous traitons. On doit être surpris que les auteurs ne l'aient pas décrite jusqu'à ce jour avec plus de détail et d'exactitude.

Porrigo contagiosa.

Teigne Granulée.

ESPÈCE DEUXIÈME.

TEIGNE GRANULÉE. *TINEA granulata.* Planche II.

Teigne dont les croûtes forment des petits tubercules ou des grains d'une couleur tantôt grise, tantôt brunâtre, d'une figure très-irrégulière et très-inégale. Ces tubercules ou grains n'ont ni excavation ni enfoncement à leur sommet ; ce qui les distingue manifestement de l'espèce précédente.

TABLEAU DE LA TEIGNE GRANULÉE.

VIII. LA Teigne granulée n'envahit pas ordinairement un aussi grand espace de cuir chevelu que la Teigne faveuse ; le plus souvent, elle se place à la partie supérieure et postérieure de la tête. Elle se compose de petites croûtes brunes ou d'un gris obscur, ressemblant quelquefois à des fragmens de mortier grossièrement brisé, ou à du plâtre tombé des murs et sali par l'humidité et la poussière. Ces granulations n'ont, dans aucun cas, leur surface creusée en godet. Elles sont bosselées, anguleuses par leurs bords, comme les semences de certaines plantes ; en un mot, d'une irrégularité extrême. Souvent elles sont très-dures, et ont une consistance comme pierreuse que les cataplasmes ne peuvent ramollir.

Comme le cuir chevelu des enfans, hérissé de ces tubercules, présente des aspérités considérables au toucher, nous l'avions d'abord désignée sous le titre de *Teigne rugueuse*, de concert avec M. Gallot, médecin très-recommandable, qui a suivi long-temps mes leçons cliniques à l'hôpital Saint-Louis. Mais cette dénomination est bien vague. Celle de *Teigne granulée*, que j'ai cru devoir adopter en dernier lieu, est plus convenable pour exprimer le genre d'affection que je me propose de faire connoître. Le peuple appelle vulgairement *galons*, ces tubercules croûteux épars sur la région postérieure de la tête.

Ces boutons, qui sont d'ordinaire assez distans les uns des autres, ne sont point aussi profondément enchâssés dans le système dermoïde que ceux de la Teigne faveuse ; mais ils sont quelquefois environnés, comme dans celle-ci, d'une assez grande quantité d'écailles minces, sèches et furfuracées, lesquelles ne sont ici qu'un symptôme accessoire provenant de l'irritation du cuir chevelu.

La Teigne granulée a une odeur nauséabonde qui se rapproche beaucoup du beurre ranci, et quelquefois du lait qui commence à se putréfier. Cette odeur est particulièrement sensible, quand les croûtes sont encore humides, et qu'il s'opère un suintement considérable à la surface de la tête ; mais elle disparoît à mesure que ces mêmes croûtes arrivent à une exsiccation complète et acquièrent une dureté qui les fait ressembler à une matière gypseuse ou crétacée.

Les démangeaisons produites par la Teigne granulée sont très-vives. Quand on sépare les croûtes du cuir chevelu, les endroits qu'elles occupoient, restent rouges et érythémateux. Ils sont lisses et polis, souvent tuméfiés. On apperçoit çà et là de très-petits abcès blanchâtres qui ne dépassent pas le niveau de la peau, et qui fournissent un liquide visqueux, incolore, peu abondant, ou un pus blanchâtre qui s'épaissit, se dessèche par le contact de l'air, et fait ainsi renaître des croûtes nouvelles absolument analogues par leur forme et leur couleur à celles qui sont déjà tombées.

La Teigne granulée n'est guère susceptible d'attaquer les diverses parties du corps, comme le favus ; elle peut tout au plus atteindre le visage. Je l'ai vue, dans certains cas, occuper le front près des cheveux, les sourcils et les parties latérales du nez, ce qui néanmoins est fort rare. Je remarquerai en outre que cette maladie est peu familière aux adultes. Je l'ai cependant observée chez deux jeunes filles qui avoient déjà passé l'époque de la puberté.

Observations relatives à la Teigne granulée.

IX. *Première Observation.* — Adélaïde Bonne, âgée de quatre ans, d'un tempérament mélancolique, ayant la peau brune, née à Paris de parens inconnus, eut la petite-vérole, et n'éprouva pas de gourme dans les premiers mois de sa naissance. Elle a été atteinte, à l'hôpital Saint-Louis, d'une affection du cuir chevelu qui présentoit les caractères suivans : croûtes d'un gris-brunâtre, spécialement fixées au sommet de la tête et à la partie postérieure du col. Ces croûtes, tantôt isolées, tantôt rapprochées et pour ainsi dire confondues, inégales et irrégulières dans leur forme, ressembloient à des fragmens de mortier noirci. Il y avoit des grains de cette matière collés et pour ainsi dire suspendus à la partie moyenne ou supérieure des cheveux. Dans les autres endroits de la tête se remarquoient des écailles ou des croûtes minces. Au bas de l'occipital, il suintoit une humeur visqueuse qui colloit les cheveux. Son odeur étoit fade comme du lait ou du fromage gâté, mais n'avoit aucune analogie avec celle du favus.

Deuxième Observation. — Une autre petite fille, âgée de sept ans et demi, d'un tempérament bilieux, ayant des cheveux châtains tirant sur le noir, la peau brune et sèche, jouissant d'ailleurs de la meilleure santé,

fut affectée presque subitement de la Teigne granulée, et sans qu'aucune cause apparente y eût donné lieu. Cette Teigne attaqua d'abord le sommet de la tête, puis la partie inférieure et postérieure de l'occiput. Elle se répandit ensuite sur tout le cuir chevelu, au point de l'envahir entièrement. Elle étoit caractérisée par de petites croûtes brunâtres, friables, de diverse grandeur, de diverse forme, dont la plupart s'étoient détachées de la peau de la tête pour se coller le long des cheveux. Ces granulations sèches ressembloient assez bien à des fragmens de manne vieillie et noircie dans les boutiques. Le cuir chevelu présentoit d'ailleurs sous le doigt une surface très-rugueuse et très-inégale. Cette Teigne faisoit éprouver un prurit très-considérable. Elle étoit accompagnée d'une odeur fade et repoussante. Il y avoit engorgement des glandes cervicales.

Troisième Observation. — François-Benjamin Breton, âgé de onze ans, né à la Guadeloupe, d'une constitution bilieuse, ayant la peau basanée et verdâtre, est affecté depuis long-temps d'une Teigne granulée. Il a plusieurs frères, dont il est le plus jeune, et tous ont eu la même maladie, mais à un degré bien moindre. Chez celui-ci, la Teigne dont il s'agit a commencé par une très-forte démangeaison. L'enfant s'est gratté avec violence, pour éteindre cette sensation douloureuse. Alors le cuir chevelu s'est excorié. Des croûtes brunes se sont bientôt formées sur cette partie de la tête. Ces croûtes sont devenues épaisses, rugueuses et granulées; elles sont séparées par des intervalles : elles se brisent facilement sous le doigt, lorsqu'elles ne sont point abreuvées par le pus; et quand on les froisse, elles s'enlèvent du cuir chevelu par fragmens inégaux, ronds et plus ou moins volumineux. D'autres fois, elles adhèrent avec une telle force, et elles sont si sèches et si dures, qu'on ne peut parvenir à les détacher. On diroit qu'elles ont la tenacité du plâtre appliqué sur les murailles. Lorsque la tête suppure, la matière de l'ulcération suit le trajet des cheveux, et forme, dans quelques circonstances, des croûtes étendues d'une surface assez uniforme. A la partie supérieure de la tête, où la maladie est plus intense, le cuir chevelu est tuméfié et éraillé. Cette Teigne n'a point l'odeur fétide des précédentes.

Quatrième Observation. — Angélique Brunet étoit âgée de dix-huit ans, bien réglée; elle étoit douée d'un tempérament bilieux, et jouissoit d'ailleurs d'une très-bonne santé. Il y a environ dix-huit mois, qu'en se faisant peigner, elle sentit qu'on lui excorioit la tête. Il survint, sur cette partie de la tête, quelques légères croûtes qui ne tardèrent pas à disparoître; mais bientôt après, par des circonstances fâcheuses, ayant négligé les soins de propreté, et ressenti beaucoup de chagrin par la mort de sa mère, elle éprouva une Teigne granulée, qui se manifesta d'abord vers la partie moyenne et supérieure de la tête, et s'étendit ensuite à la partie inférieure de cet organe. Les croûtes étoient d'une couleur brune, et très-sèches. Dans un seul endroit, il y avoit une exsudation de matière ichoreuse, qui n'avoit pas lieu dans certains jours. Ces mêmes croûtes dont j'ai parlé, étoient d'ailleurs petites, de forme lenticulaire, très-friables, collées aux cheveux, qu'elles tenoient fortement appliqués les uns aux autres. Le cuir chevelu étoit épaissi et très-irrité.

Cinquième Observation. — Rose Merville, ayant atteint sa douzième année, ayant la peau brune, les yeux et les cheveux très-noirs, avoit éprouvé la gourme à deux ans, et la petite vérole à huit. Depuis six mois, elle est attaquée de l'affection suivante : croûtes proéminentes, granulées, isolées, inégales, d'un brun légèrement verdâtre, sous lesquelles le cuir chevelu fournit une humeur épaisse; prurit continuel, qui s'augmente par la présence d'un grand nombre de poux. Les parens attribuent cette éruption à l'usage d'un peigne mal-propre; ils prétendent observer, que lorsque la Teigne est plus sèche que de coutume, et qu'il ne se fait aucune exsudation par la tête, les urines sont chargées et très-fétides. Ce fait, du reste, est analogue à d'autres que j'ai eu occasion d'observer dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis.

Sixième Observation. — Jean Leroux, âgé de six ans, est affecté, depuis quinze mois, d'une Teigne granulée, laquelle se complique d'une dartre squammeuse, répandue dans différentes parties du corps. Ces deux maladies lui sont survenues pendant qu'il étoit confié aux soins d'une nourrice mal-saine. (Ses frères, tous nourris par leur propre mère, n'ont jamais eu aucune affection de la peau.) La tête de celui-ci est en partie couverte de croûtes d'un blanc grisâtre, très-minces depuis qu'on lui applique la calotte; car, auparavant, elles étoient fort épaisses, arrondies, bosselées, abreuvées d'un liquide ichoreux. Les deux oreilles et les deux tempes sont couvertes de dartres vives d'où s'écoule beaucoup de sérosité fétide. Le corps est parsemé de petits boutons très-nombreux, sur-tout aux épaules. Il est des temps où ils disparoissent presqu'entièrement; alors ils sont remplacés par des écailles qui s'enlèvent facilement, et la maladie se dissipe ainsi pour se manifester bientôt avec la même intensité qu'auparavant. Le malade éprouve tant à la tête que sur les autres endroits du corps une démangeaison que les bains même ne peuvent appaiser; et lorsqu'il se gratte avec l'avidité que nécessite la force du prurit qui le tourmente, ses ongles sont baignés de sang.

X. Que doit-on conclure des observations ci-dessus énoncées? Ne prouvent-elles pas d'une manière irrécusable que la Teigne granulée a des caractères constans qui la séparent de la Teigne faveuse, puisqu'elle en diffère à la fois, et par la forme, et par la couleur, et par beaucoup d'autres phénomènes? Après tant de traits de dissemblance, quel pathologiste pourroit encore les confondre? Quelques anciens et quelques modernes ont marqué, du reste, cette distinction, quoiqu'ils ne l'aient ni établie ni exprimée convenablement.

Probably intended for Ringworm
Tinea tonsurans

Teigne Furfuracée.

ESPÈCE TROISIÈME.

TEIGNE FURFURACÉE. *TINEA furfuracea.* Planche III.

Teigne ne formant point des croûtes, mais des écailles furfuracées, blanches, plus ou moins épaisses, tantôt humides et adhérentes aux cheveux à l'aide d'un suintement visqueux et fétide, tantôt sèches et friables, et se détachant de la tête avec la plus grande facilité.

TABLEAU DE LA TEIGNE FURFURACÉE.

XI. CETTE Teigne désignée encore sous le nom de *porrigineuse*, et que nous avons observée avec la plus sévère attention, commence par une desquammation légère de l'épiderme de la tête, qu'accompagnent souvent des démangeaisons assez vives. Il suinte en même temps de tout le tissu réticulaire enflammé, une matière ichoreuse qui s'attache, et forme, en se desséchant sur les cheveux, une quantité plus ou moins considérable d'écailles. A mesure que la maladie prend un nouvel accroissement, elle envahit une étendue plus grande de cuir chevelu. Les couches des écailles superposées s'épaississent, ces écailles sont à leur extérieur d'une couleur blanche, quelquefois roussâtre, en sorte qu'elles ressemblent à un amas de son ou de farine grossière. Quand la Teigne furfuracée ou porrigineuse est sèche, les écailles tombent au moindre frottement que l'on exerce sur la tête. Toutes les fois que nous avons dépouillé le cuir chevelu des écailles qui le recouvroient, nous avons observé qu'il étoit dénué de son épiderme, qu'il avoit une couleur rosée, et offroit une surface lisse, polie, luisante, comme vernissée.

La Teigne furfuracée, ou porrigineuse, n'est pas très-commune dans les hôpitaux : de-là vient sans doute que plusieurs auteurs se refusent à admettre son existence. Comme on a vu des écailles compliquer plusieurs fois de leur présence la Teigne granulée et la Teigne faveuse, on a pensé que la Teigne furfuracée pourroit bien n'être qu'un degré moins avancé de ces Teignes. Mais les écailles qui caractérisent cet exanthème, ont une disposition entièrement différente pour un homme habile à l'observation : d'ailleurs, elles collent les cheveux et forment des couches qu'on ne remarque dans aucune autre espèce. Lorsqu'on appuie un doigt sur ces couches, elles cèdent mollement à la pression.

Dans quelques circonstances, la Teigne furfuracée n'attaque pas uniquement le cuir chevelu. Je l'ai vue, chez certains enfans, s'avancer jusque sur le front, et y former des plaques qui ressembloient à des monceaux de son, et souvent même qui égaloient la neige, par la blancheur de leurs molécules : elles s'étendoient jusqu'aux sourcils. Des Médecins, qui ont traité de la Teigne porrigineuse dans leurs ouvrages, prétendent avoir observé qu'elle attaquoit toutes les parties du corps; mais c'est une erreur, qui vient de ce qu'ils ont confondu cette affection avec la dartre furfuracée ou avec la dartre squammeuse.

La Teigne furfuracée excite un prurit considérable sur le cuir chevelu, et entretient communément une grande quantité de poux. Elle est accompagnée d'une certaine phlogose, qui donne lieu à la formation de petites vésicules sur la peau, ou à de petites ulcérations; alors elle est humide, et exhale une humeur glutineuse qui a l'odeur du lait aigri ou corrompu : d'autres fois elle est sèche, et absolument inodore.

Je n'ai jamais observé que la Teigne furfuracée attaquât les adultes; mais on peut dire qu'elle survient fort souvent chez les enfans qui ont franchi leur premier septenaire d'années, quoiqu'on ait avancé une opinion contraire.

Observations relatives à la Teigne furfuracée.

XII. *Première Observation.* — Lucie Colin avoit atteint l'âge de six ans, lorsqu'elle éprouva la Teigne porrigineuse. Elle est douée d'un tempérament bilieux-sanguin; sa peau est blanche, ses cheveux sont châtains. La maladie affecta la partie antérieure et postérieure de la tête : c'étoit un amas d'écailles furfuracées d'un blanc jaunâtre, d'autres fois grisâtre, et tellement sèches, que le plus simple attouchement suffisoit pour en faire tomber un certain nombre sur les épaules de l'enfant : cet exanthème ne rendoit d'ailleurs aucune odeur fétide. Il y avoit une démangeaison forte, qui étoit à-la-fois occasionnée, et par la présence des squammes, et par celle des poux, qui abondent aussi dans cette affection. Les endroits de la tête dégarnis d'écailles, étoient lisses, rouges et très-irrités.

Deuxiéme Observation. — Thérèse Linet, ayant les cheveux blonds, d'une constitution lymphatique, a été atteinte de la Teigne furfuracée à sept ans. Quand elle s'est présentée à mon observation, on remarquoit, sur la région de l'occiput, des écailles roussâtres, épaisses, irrégulières, amoncelées sur le cuir chevelu, collant les cheveux, au point qu'il eût été impossible de les démêler. Ces couches d'écailles un peu humides se déprimoient, quand on y appuyoit le doigt : on observoit à la nuque un suintement qui étoit d'une extrême fétidité.

Troisième Observation. — Le sujet de cette observation est une jeune fille de quatorze ans (Pauline Armand); mais elle n'étoit point encore réglée. Elle avoit les cheveux bruns, la peau olivâtre, et étoit d'une maigreur extrême. On voyoit çà et là sur sa tête des écailles furfuracées, tantôt isolées, tantôt confondues. Quand ces écailles tomboient spontanément, ou qu'on les enlevoit par des cataplasmes, le cuir chevelu offroit une teinte rouge rosée. Cette éruption a été long-temps rebelle; divers traitemens ont échoué. Des applications émollientes l'ont guérie après dix-huit mois de soins assidus.

Quatrième Observation. — Le caractère de la Teigne furfuracée s'est déclaré d'une manière très-complète chez Adélaïde Bertrand, âgée de quatre ans. Le tempérament de cette jeune fille étoit spécialement marqué par la prédominance lymphatique. Ses cheveux et sourcils étoient d'un châtain clair. Elle étoit née à Paris de parens sains. La maladie occupoit tout le cuir chevelu, une partie du front et les oreilles. Une humeur ichoreuse qui sembloit fournie par exhalation, se concrétoit par l'action de l'air, offroit des squammes légères, aplaties, d'une foible consistance, et colloit à peine les cheveux. Dans d'autres portions de la tête, c'étoient des écailles blanches, furfuracées, que le plus simple frottement faisoit tomber. A cette éruption s'en joignoit une autre, caractérisée par une multitude de petits boutons répandus sur les autres parties du corps, qui donnoient le sentiment d'une vive démangeaison ou plutôt d'une cuisson presque intolérable. Cette maladie sembloit avoir débuté presque en même temps que la première, et n'offroit point d'écailles furfuracées. D'ailleurs toutes les fonctions s'exécutoient chez la jeune malade avec la plus parfaite régularité.

Cinquième Observation. — Eugénie-Victorine Bodier, âgée de huit ans, d'un tempérament sanguin et bilieux; d'une constitution forte, ayant les cheveux châtains, eut une Teigne furfuracée qui s'étendit à tout le cuir chevelu, et qui fut marquée par les caractères suivans : écailles furfuracées jaunes ou grisâtres, plus ou moins prononcées, collant un peu les cheveux, rapprochées et par plaques, d'autres fois distinctes et isolées, tombant par la plus simple agitation des cheveux, laissant appercevoir à leur place une teinte rougeâtre, avec quelques dépressions du cuir chevelu inégalement situées, fournissant un liquide visqueux, d'une odeur caséeuse et nauséabonde.

Sixième Observation. — Enfin j'ai vu la Teigne furfuracée se manifester avec tous ses caractères chez la nommée Joséphine Argon, parvenue à sa douzième année, ayant les cheveux très-rouges, la peau très-blanche, comme c'est le propre de ce genre de tempérament, mais parsemée de taches de rousseur, sur-tout à la figure et à la poitrine. Elle avoit deux sœurs douées d'une constitution différente, et qui toutes les deux avoient éprouvé la Teigne faveuse. La plupart des écailles étoient tellement collées par couches les unes aux autres à l'aide d'un liquide visqueux et fétide, qu'elles offroient l'aspect d'une croûte informe. Cette Teigne avoit été plusieurs fois combattue, et toujours infructueusement; sans doute parce qu'on avoit discontinué par intervalles l'application des topiques employés pour la guérir. La jeune malade n'étoit point tourmentée par les poux, et disoit ne pas éprouver de grandes démangeaisons. Je dois néanmoins ajouter qu'elle avoit, par intervalles, les glandes cervicales engorgées. Mais ce gonflement se dissipoit assez vîte, lorsque l'écoulement teigneux étoit plus abondant que de coutume. Ce n'est pas, du reste, l'unique fois qu'un pareil phénomène s'est présenté à mes yeux.

XIII. Nous croyons avoir établi par un nombre de faits assez positifs, que l'affection ci-dessus décrite, et communément désignée par les auteurs sous le nom de *porrigo*, appartient véritablement au genre des Teignes; en sorte que ceux qui ont cru devoir l'en séparer dans leurs ouvrages, ne l'ont point envisagée sous son aspect véritable. Cette méprise vient, ainsi que je l'ai déjà dit, de ce qu'on l'a trop légèrement confondue avec des altérations cutanées, qui ont au premier coup d'œil des caractères physiques analogues. Mais l'exactitude analytique introduite de nos jours dans l'étude de la Nosographie, dissipera cette confusion.

Psoriasis Capitis
~~Lupus vulgaris~~ ?
Very bad

Teigne ? Imiantacée ?

ESPÈCE QUATRIÈME.

TEIGNE AMIANTACÉE. *TINEA asbestina.* Planche IV.

Teigne n'offrant jamais de croûtes, mais des écailles luisantes, argentines, qui, par leur concrétion, enduisent et unissent les cheveux par paquets et dans toute leur longueur, dont l'aspect soyeux et chatoyant a une analogie frappante avec celui de l'amiante.

TABLEAU DE LA TEIGNE AMIANTACÉE.

XIV. CETTE Teigne, que j'ai observée et que je décris le premier, est une de celles qu'il est le plus aisé de reconnoître; mais comme elle est très-rare, il n'est pas étonnant qu'elle ait échappé aux recherches de mes devanciers : on doit, du reste, présumer que si quelques Médecins ont eu occasion de la voir, ils l'auront confondue avec la Teigne furfuracée, d'après un examen superficiel.

Elle occupe ordinairement la partie antérieure et supérieure de la tête. Elle est spécialement caractérisée par de petites écailles très-fines, d'une couleur argentine et nacrée, lesquelles entourant les cheveux et les suivant dans tout leur trajet, ne ressemblent pas mal à cette pellicule mince et transparente, dont les plumes des jeunes oiseaux sont environnées, lorsqu'ils sont encore dans leur nid, ou plutôt à cette substance que les naturalistes appellent *amiante*.

Tels sont les principaux caractères physiques de la Teigne amiantacée. Quand on coupe avec des ciseaux les cheveux ainsi enduits de cette matière écailleuse, la peau paroît sillonnée : elle est rouge et enflammée; mais bien moins que dans les Teignes précédemment décrites. Les démangeaisons sont peu considérables. Comme cette Teigne est presque toujours sèche, elle n'exhale aucune odeur sensible. Les observations qui suivent, serviront de complément à ce tableau.

Observations relatives à la Teigne amiantacée.

XV. *Première Observation.* — Le nommé Bard, âgé de vingt-trois ans, d'une constitution délicate, étoit né d'une mère qui portoit sur sa tête une maladie semblable à celle qui va être décrite. Dans son enfance, il n'avoit eu ni la gourme, ni la croûte de lait. De quatre frères qu'il avoit, trois jouissoient d'une bonne santé; le quatrième seulement, qui étoit le plus jeune, éprouvoit une affection analogue. Il y a cinq ans qu'il contracta la gale; il fut traité par un charlatan, qui lui fit des frictions avec une pommade dont il ignore la composition. Il fut guéri assez promptement. Mais depuis cette époque, il ressentoit à tous les changemens des saisons un prurit plus ou moins vif, principalement aux environs des grandes articulations. Cet état duroit quelques semaines. Il y a près de quinze mois qu'il essuya des chagrins violens, et qu'il fut tourmenté par deux passions également fortes, la jalousie et l'amour. Dans l'hiver de l'an 1805, tous les matins, en sortant du lit, il se lavoit la tête avec de l'eau froide. Un jour il se manifesta plusieurs boutons sur la région du vertex, lesquels occasionnoient par intervalles d'assez vives démangeaisons. Toutes les fois qu'il se grattoit, il excorioit ces boutons, et alors il en suintoit une humeur grisâtre, qui, par son dessèchement à l'air, se convertissoit en croûtes écailleuses. A mesure que ces écailles étoient arrachées, elles étoient remplacées par des écailles nouvelles. Pendant trente jours, le malade fit usage des pilules de Belloste; il prit aussi une purgation ordinaire. Néanmoins, l'affection dont nous parlons fit des progrès rapides. Tel étoit son état, lorsqu'il s'offrit pour la première fois à nos regards : la Teigne occupoit toute la partie supérieure de la tête; d'avant en arrière, elle s'étendoit depuis le sinciput jusqu'au front; et transversalement, elle se propageoit d'une tempe à l'autre. En divers endroits, on remarquoit des croûtes jaunâtres, que l'on parvenoit assez difficilement à arracher; elles laissoient alors appercevoir le cuir chevelu ulcéré. Dans tout le reste de l'étendue qu'occupoit la maladie, les cheveux étoient couchés dans le sens de leur direction naturelle; ils étoient réunis, collés pour ainsi dire les uns aux autres, de manière à former une espèce de calotte. Voici la disposition qu'elle affectoit. De la base des cheveux il s'élevoit comme de petites lames, d'une longueur plus ou moins grande, d'un blanc argenté, séparées les unes des autres par des espèces de stries. Lorsqu'on enlevoit plusieurs de ces lames, et qu'on mettoit la peau à découvert, on y appercevoit des sillons plus ou moins profonds. Ajoutons que l'ensemble de ces lames chatoyantes, ainsi séparées du cuir chevelu, présentoit au naturel l'aspect de l'amiante (*asbestinum*) : la ressemblance étoit si frappante, que presque tous les spectateurs s'y trompoient. Le malade fut guéri par l'application d'un mélange de soufre et de cérat. Il fallut continuer ce topique pendant plusieurs mois.

Deuxième Observation. — Anne Durand, âgée de trente-six ans, habituellement mélancolique, ayant le teint et les cheveux très-bruns, après avoir essuyé des peines morales très-vives, a été atteinte de la Teigne amiantacée. Cette affection s'est absolument manifestée comme dans le cas que nous venons d'exposer. Elle a commencé par de petits boutons, qui sont survenus à la partie supérieure de la tête. Il suintoit, du cuir

chevelu, une humeur qui ne tardoit pas à se dessécher. Cette concrétion blanche, légère, qui enduisoit les cheveux par paquets, avoit une ressemblance merveilleuse avec la production naturelle que l'on désigne sous le nom d'*amiante*. Il est à observer que la matière de cette éruption, disparoissoit par intervalles, et qu'alors les glandes cervicales s'engorgeoient. Il ne faut pas oublier de dire que la malade éprouvoit aussi de temps en temps, des battemens et des douleurs pulsatives par toute la tête, spécialement par derrière ; ses yeux étoient rouges et gorgés de sang ; elle se plaignoit des vertiges qui l'empêchoient de se livrer à aucune occupation sérieuse.

Troisième Observation. — Nous avons vu, à l'hôpital Saint-Louis, Pierre Roblatre, âgé de quarante-huit ans, d'un tempérament bilieux, jouissant d'une très-foible santé, et qui étoit affecté depuis plusieurs mois de la Teigne amiantacée. Le malade étant d'abord à l'Hôtel-Dieu, en convalescence d'une pleurésie qu'il venoit d'essuyer, vit tout-à-coup ses mains devenir rouges, enflées ; son dos étoit pareillement couvert d'une éruption qui étoit comme érysipélateuse. Presque en même temps, il se manifesta à la tête de petits boutons pustuleux, ou clous, qui s'élevoient en pointe et suppuroient. Quand le malade les enveloppoit avec des linges secs, ces linges étoient aussi-tôt abreuvés d'une sérosité ichoreuse. Mais cette affection changea de face. Le cuir chevelu fut bientôt recouvert d'une couche d'un blanc argentin, formée d'écailles, plus épaisses dans certains endroits que dans d'autres. La peau, mise à nu, paroissoit tuméfiée. Par-tout, cette maladie avoit un aspect chatoyant, comme l'amiante. L'exsudation écailleuse suivoit les cheveux, réunis par paquets, distincts dans toute leur longueur, et s'en détachoit avec la même facilité que ces membranules qui sont autour des plumes des jeunes oiseaux, et qu'ils enlèvent avec leur bec. Cette Teigne n'attaquoit que la superficie des tégumens. Lorsqu'on vouloit l'enlever, on voyoit qu'elle ne pénétroit point très-profondément, et qu'elle n'étoit, pour ainsi dire, qu'appliquée sur la peau, où elle étoit fixée et retenue par les cheveux. Quelques parties seulement étoient dénuées d'épiderme. Le malade n'éprouvoit aucune douleur, et n'étoit tourmenté par aucune démangeaison.

Quatrième Observation. — La Teigne amiantacée a aussi atteint Marguerite Ferrant, âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament marqué par la prédominance bilieuse ; son teint étoit pâle et jaunâtre, et ses cheveux d'un très-beau noir. Cette femme avoit eu neuf enfans. Son avant-dernière couche s'étoit terminée aussi heureusement que les précédentes ; mais, trois jours après, un polype, un peu moins volumineux que la tête d'un enfant, se détacha spontanément de la matrice, et sortit par la vulve. Le jour suivant, elle éprouva sur toute la surface du corps une éruption de petits boutons rouges qui causoient un grand prurit, et qui disparurent après une quinzaine de jours. Alors la malade ne tarda pas à avoir, sur diverses parties du cuir chevelu, des espèces de clous qui suppurèrent, et furent remplacés par des écailles, qui, depuis ce temps, ont constamment persisté à se reproduire, lorsqu'on les détruisoit. Ces écailles, blanchâtres, argentines, environnant les cheveux en forme de tuyaux, ont une forme oblongue, et sont séparées latéralement par de petites lignes ou sillons peu apparens. Cette femme éprouvoit les plus vifs chagrins par les mauvais traitemens de son mari, et même de ses enfans, qui avoient imité l'exemple du père. Lorsqu'elle étoit un peu tranquille, alors les parties affectées fournissoient une suppuration abondante ; les croûtes se détachoient et la Teigne paroissoit guérie. Lorsqu'au contraire ses chagrins étoient plus vifs, les croûtes étoient sèches, et elle éprouvoit de fortes douleurs à la tête. Dans cet état, la moindre contradiction occasionnoit des emportemens qu'elle ne pouvoit modérer, et mettoit même du trouble dans ses idées.

XVI. Il est évident que les phénomènes exposés dans les quatre observations précédentes, sont absolument identiques ; que le même tempérament, que peut-être les mêmes causes, que les mêmes circonstances du moins, ont favorisé la production de ce singulier exanthème. On s'apperçoit aussi que les caractères physiques qui le décèlent, tels que la disposition roulée des écailles, leur couleur constamment blanche et argentée, leur aspect chatoyant, la division par paquets de cheveux enduits de la matière de l'exsudation morbifique, et les sillons presque imperceptibles qui les séparent, &c. tout concourt à signaler irrévocablement une espèce nouvelle de Teigne dont on n'avoit encore aucune notion, et qui, par ses attributs distinctifs, doit prendre sa place dans les classifications nosographiques.

Eczema

Teigne Muqueuse.

ESPÈCE CINQUIÈME.

TEIGNE MUQUEUSE. *TINEA muciflua.* Planche V.

Teigne offrant des croûtes jaunes, qui se détachent facilement du cuir chevelu, ou fournissant une matière muqueuse qui enduit et colle les cheveux en masse et par couches. Cette Teigne n'attaque pas seulement le cuir chevelu ; elle se répand quelquefois sur le front, sur la face, sur la région des tempes et des oreilles.

TABLEAU DE LA TEIGNE MUQUEUSE.

XVII. CETTE Teigne a été fort inexactement décrite par les auteurs qui m'ont devancé. La plupart d'entre eux l'ont confondue avec la croûte de lait. Mais elle en diffère visiblement par ses caractères extérieurs et par la plus grande intensité des symptômes qui l'accompagnent. En effet, l'affection connue sous le nom de *croûte laiteuse*, n'est d'ordinaire qu'un amas de squammes ou de croûtes furfuracées, blanchâtres, le plus souvent sèches, rarement humides. Elle n'attaque que les enfans à la mamelle *. La Teigne muqueuse, au contraire, a un degré de violence si considérable par les accidens qu'elle entraîne, qu'elle cesse d'être dans l'ordre de la nature, et qu'il seroit dangereux de ne point en modérer les progrès. Elle peut se déclarer pendant les deux premières années de la naissance ; et je l'ai vue fréquemment liée aux phénomènes d'une mauvaise lactation, ou à ceux d'une dentition imparfaite et laborieuse. Je l'ai observée aussi chez les enfans qui étoient nés de parens scrophuleux, ou qui étoient sujets à d'autres maladies du système lymphatique ou du système cutané.

Cette affection, dont j'offre ici le tableau, est ordinairement caractérisée par des ulcérations superficielles qui dégradent d'une manière spéciale le cuir chevelu des enfans, mais qui peuvent se porter aussi au front, aux tempes, aux oreilles, et quelquefois s'étendre jusqu'au tronc, aux bras et aux cuisses, ainsi que j'en ai fait la remarque à l'hôpital Saint-Louis. Ces ulcérations, d'une nature très-humide, fournissent une matière muqueuse qui suinte de toutes parts, et qui ressemble à du miel corrompu. Dans quelques cas, ces ulcérations se dessèchent entièrement par le contact de l'air ou par l'influence de la chaleur, et forment des croûtes d'une couleur cendrée, jaunes comme de la cire, souvent même offrant une nuance verdâtre.

Ces ulcérations, que j'ai contemplées dans leur origine, commencent d'une manière très-diverse. Tantôt ce sont des pustules petites ou larges ; tantôt ce sont des vésicules aiguës qui renferment un liquide transparent, lequel est coloré d'un blanc jaunâtre ; quelquefois ce sont des abcès qui occasionnent la fièvre, et déterminent une distension si douloureuse dans le cuir chevelu, que j'ai été obligé de les faire ouvrir par le bistouri, pour faciliter la sortie du liquide qu'ils contiennent. Les pustules ou vésicules se rompent spontanément, ou par l'action de l'enfant qui se gratte ; la liqueur tenace qu'elles fournissent se convertit en croûtes molles, d'un jaune paille, mêlé souvent d'une teinte rougeâtre. Mais une humeur nouvelle s'écoule à chaque instant des mêmes sources, et vient accroître ce foyer impur. Nous avons vu même, dans une circonstance, le mucus nasal s'écouler en si grande abondance des fosses nasales, que la respiration de l'enfant en étoit opprimée.

Il est des endroits de la tête où le cuir chevelu ne présente point ces ulcères particuliers dont nous avons déjà fait mention, mais où le tissu cellulaire turge et s'élève au point d'offrir des inégalités et des bosses plus ou moins considérables. Ces gonflemens s'affaissent insensiblement par la rupture des vésicules voisines, ou donnent lieu à différentes suppurations. Quelquefois même cette tuméfaction celluleuse et cutanée parvient à un tel degré d'intensité, que les oreilles acquièrent le double de leur volume ordinaire.

C'est alors sur-tout qu'un état de phlogose, de rougeur et de tension extrême se manifeste le long des joues, et presque sur toute la face. Les enfans sont en proie à une démangeaison dont rien ne peut exprimer la violence, et cette démangeaison redouble encore quand on leur découvre la tête et qu'on l'expose à toute l'activité de l'air. Alors ils agitent ardemment leur tête contre leurs épaules ; pour peu que leurs mains soient libres, ils s'empressent de se gratter avec une vivacité qui exprime les délices que leur procure cette opération.

Par l'effet de cette irritation générale, la tête se dégarnit souvent de cheveux dans la plus grande partie de sa surface. Le cuir dénudé offre une couleur d'un rouge rosacé ou amaranthe ; mais le mouvement inflammatoire qui s'y produit, paroît moins profond que dans les Teignes que j'ai déjà décrites. Le tissu de la peau est luisant, parce qu'il est constamment humide, et souvent souillé par un mucus d'une apparence caséeuse. Aussi l'odeur qui s'en exhale, a-t-elle quelque analogie avec celle du lait qui commence à s'aigrir ou à se putréfier. Cette odeur, du reste, est d'autant plus fétide, que la Teigne muqueuse est plus étendue et plus intense dans ses symptômes.

J'ai observé plusieurs changemens dans la manière d'être des enfans, pendant le stade de la Teigne muqueuse. Lorsque les croûtes se dessèchent, et qu'elles cessent d'être baignées de mucus, ils sont mornes, taciturnes, inquiets, mal portans. Dans le cas contraire, quand cette matière excrémentitielle coule avec abondance, quand elle arrose et pénètre de toutes parts le cuir chevelu, la joie paroît sur leur physionomie ; leurs fonctions s'exécutent

* J'ai déjà donné le motif qui m'a fait abstenir de parler directement de la *croûte de lait* dans cet ouvrage : cette éruption ne pouvant, dans aucun cas, être considérée comme une maladie, elle a dû s'offrir rarement à mon observation, dans la clinique des hôpitaux.

avec la plus parfaite régularité. On verra, dans mes considérations générales, les conclusions qu'il faut tirer de ce fait. J'ai vu pourtant la Teigne muqueuse faire de tels progrès, et causer des symptômes si graves, que les enfans tomboient dans une sorte de consomption, qu'ils étoient accablés de maigreur, que leurs yeux devenoient concaves, et qu'enfin la prostration des forces étoit à son comble. Alors la maladie peut se compliquer d'aphtes dans l'intérieur de la bouche, ou d'autres ulcérations non moins dangereuses.

Observations relatives à la Teigne muqueuse.

XVIII. *Première Observation.* — J'ai eu occasion d'observer, à l'hôpital Saint-Louis, Joseph Buisseret, âgé de vingt mois, et atteint d'une Teigne muqueuse. Cette affection se manifesta à une époque où sa nourrice venoit d'éprouver les peines les plus vives. Son mari avoit été enlevé auprès d'elle pour être conduit en prison; elle fit alors une maladie très-grave, éprouva même quelques accès de manie qui, à la vérité, ne durèrent pas long-temps. Malgré cet accident funeste, elle continua de nourrir son enfant jusqu'à ce que son lait fût entièrement supprimé. Presqu'aussi-tôt, cet enfant eut la tête couverte de croûtes jaunes, épaisses, n'ayant aucune forme déterminée, humectées par une quantité considérable d'humeur ichoreuse très-fétide, laquelle découloit de petits ulcères dont le cuir chevelu étoit parsemé. Ces croûtes s'enlevoient facilement quand on employoit des lotions émollientes; alors la tête étoit rouge, saignante, dénuée de son épiderme. Ce petit enfant éprouva une maladie causée par l'éruption des dents : pendant ce temps, la Teigne muqueuse disparut entièrement.

Seconde Observation. — Pierre Cruilly, âgé de quatre mois, né d'une mère forte et bien constituée, est atteint depuis six semaines d'une affection qui offre les caractères suivans : larges plaques croûteuses répandues sur plusieurs parties de l'enveloppe cutanée, mais spécialement fixées au cuir chevelu et sur les parties latérales de la face. Ces croûtes varient plus ou moins par leur forme et leur grandeur. Le plus souvent c'est une large croûte jaunâtre, tantôt inégale et déprimée, tantôt lisse et unie, recouvrant et embrassant les cheveux suivant leur longueur. Lorsque l'affection commence à paroître, elle s'annonce par une rougeur qui est bientôt suivie de nombreux boutons coniques, par lesquels suinte un liquide jaune, filant et comme muqueux. La dessiccation de ce liquide donne lieu à la formation des croûtes, qui se réunissent à d'autres, se confondent avec elles, et constituent enfin des plaques d'une étendue considérable. Ces croûtes, soit qu'elles tombent par l'excès des démangeaisons qui contraignent l'enfant de se gratter, soit par leur dessèchement total, semblent se détacher par fragmens squammeux, et ne laissent pour toute trace qu'un peu de rougeur et de tension sur le cuir chevelu, lequel ne tarde pas à se recouvrir de vésicules pour donner de nouveau naissance à la maladie.

Troisième Observation. — Emilie Gossé, âgée de quatre ans, d'un tempérament sanguin, ayant les cheveux blonds, un peu châtains, éprouva la Teigne muqueuse un an après sa naissance. Cette affection avoit disparu pendant six mois; mais elle revint au bout de ce temps, parce qu'on perça les oreilles à l'enfant pour y suspendre des boucles d'or. Lorsque j'eus occasion de l'observer, elle s'étoit répandue sur toute la tête, particulièrement à la partie postérieure de cet organe; on la voyoit aussi au front et sur les pommettes. Mais c'est sur-tout sur les oreilles que la maladie exerça son action; elles se gonflèrent, s'élargirent et s'accrurent dans tous les sens d'une manière si prodigieuse, que la mère en fut effrayée; elles étoient d'un rouge érysipélateux. Les démangeaisons étoient très-grandes, et il fusoit de tout le cuir chevelu une mucosité épaisse, visqueuse, qui formoit des croûtes jaunes ou blanchâtres.

Quatrième Observation. — Alexis Lataille avoit à peine sa deuxième année, quand il fut pris de la Teigne muqueuse. Cet enfant appartenoit à des gens pauvres, qui n'avoient pris aucun soin de lui. Il avoit tetté un très-mauvais lait. L'affection dont je parle existoit depuis six mois, lorsque j'eus occasion de l'examiner. Diverses parties de sa tête étoient recouvertes de croûtes jaunâtres, épaisses et très-humides. Les glandes cervicales étoient engorgées. C'est particulièrement sur le front que l'éruption existoit avec le plus d'énergie. Les tempes et les pommettes étoient souillées d'un amas d'écailles légères, blanches et transparentes. Il en découloit de toutes parts un fluide épais, de consistance syrupeuse, qui imbiboit les linges en très-peu de temps. Comme l'enfant se grattoit avec une ardeur démesurée, la peau étoit par-tout rouge et enflammée. Toute la tête exhaloit une odeur fade et insupportable.

XIX. Le tableau de la Teigne muqueuse que je viens de tracer, et les observations qui l'accompagnent, doivent la distinguer, ce me semble, de cette affection légère qui porte communément le nom de *croûte laiteuse.* Cette dernière, en effet, n'est familière qu'aux enfans à la mamelle, et ne se prolonge pas au-delà de la lactation; elle n'est caractérisée que par de légères squammes furfuracées, d'une couleur blanche. La Teigne muqueuse, au contraire, se manifeste par des croûtes étendues, jaunes, cendrées ou d'un rouge brun, très-consistantes, et couvrant la tête en manière de calotte; elle excite un prurit bien plus violent que la *croûte de lait*, et exhale une odeur plus fétide. D'une autre part, la Teigne muqueuse diffère des autres espèces de Teigne, en ce qu'elle attaque moins profondément le cuir chevelu, en ce qu'elle paroît rarement au-delà de la quatrième année, et que ses ulcères sont presque toujours humides, phénomène qui nous paroît justifier complètement la dénomination que nous avons cru pouvoir lui imposer.

SECONDE PARTIE.

Des Faits relatifs à l'histoire générale des Teignes.

XX. Les phénomènes dont nous allons maintenant entretenir nos lecteurs, sont communs aux différentes espèces qui constituent le genre des Teignes. La plupart de ces phénomènes peuvent même être considérés comme le résultat général des faits particuliers que nous avons précédemment établis.

ARTICLE PREMIER.

Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Teignes.

XXI. En général, les individus qui sont atteints de telle ou de telle espèce de Teigne, commencent par ressentir un prurit plus ou moins violent à la tête. Le cuir chevelu, dans certains points de sa surface, devient rouge, se fend, ou souvent même se tuméfie. Quelquefois les glandes, soit cervicales, soit occipitales, se gonflent, et sont douloureuses au contact; quelquefois aussi, mais plus rarement, une grave céphalalgie accompagne cette affection cutanée.

XXII. Les démangeaisons augmentent de jour en jour; alors on apperçoit entre les cheveux, ou sous le doigt de l'enfant qui se gratte, des pustules ou des vésicules environnées d'une aréole enflammée. Dans quelques cas, on ne distingue aucune trace d'ulcération. On croit voir des petits canaux dilatés, ou les conduits de plusieurs follécules glanduleux, d'où s'échappe lentement une humeur visqueuse et rougeâtre. Il peut également arriver, sur-tout dans la Teigne muqueuse, que la peau s'élève en tumeurs circonscrites, pisiformes ou coniques, assez dures à leur base, ayant leur sommet mou et blanchâtre, lequel contient une liqueur flavescente. Cette liqueur se répand avec fétidité, soit qu'on lui donne issue avec l'instrument, soit que ces tumeurs crèvent spontanément, après qu'on a provoqué leur suppuration par des cataplasmes.

XXIII. Bientôt les cheveux sont inondés de cette matière impure, qui les agglutine les uns aux autres, en se coagulant par l'action de l'air et de la chaleur. Les flots de cette humeur visqueuse qui coule d'une source abondante, et qui ressemble quelquefois à de la résine fondue, se succèdent et se chassent, pour ainsi dire, réciproquement. De là proviennent une multitude de couches croûteuses ou squammeuses, qui forment, par leur réunion, un couvercle horrible et hideux sur la tête. Mais sous ce couvercle réside une sanie putride, qui attaque la peau, qui ronge les cheveux jusque dans leurs bulbes, qui consume le tissu muqueux voisin, qui menace jusqu'à la substance osseuse du crâne. Quelques malades sont en proie à des douleurs nocturnes et atroces. Quelques autres tombent dans une maigreur funeste qui arrête les progrès de leur accroissement.

XXIV. C'est sur-tout lorsque les Teignes se sont manifestées dès la naissance, ou lorsqu'on a négligé long-temps les moyens applicables à leur curation, que leurs ravages sont considérables. C'est alors qu'on voit des abcès se former dans le cuir chevelu ; c'est alors qu'on voit survenir des engorgemens glanduleux à l'occiput, au col, aux épaules, sous les aisselles ; les oreilles parfois s'enflent et se tuméfient d'une manière monstrueuse ; les paupières irritées sont rouges et larmoyantes. Une odeur repoussante s'exhale des pustules, qui insensiblement sont devenues voisines et confluentes. Les anciens cheveux tombent déracinés. Ceux qui les remplacent sont blancs, mous, s'alongent à peine; leurs touffes claires et fines ressemblent à une matière lanugineuse. L'esprit n'est apte à aucun travail intellectuel; le corps n'est propre à aucun exercice physique. Enfin, j'ai vu quelquefois cette effroyable maladie attaquer radicalement les plus précieuses sources de la conservation humaine, et retarder long-temps le développement organique de la puberté. C'est ce que j'ai particulièrement observé chez le nommé Hilaire Frévin, menuisier de profession. Ce jeune homme parcourt maintenant sa vingt-unième année, et n'a encore aucun des signes qui caractérisent la virilité. Ses parties génitales sont d'un très-petit volume ; elles ne sont point couvertes de poils. Sa voix est claire et analogue à celle d'un enfant qui n'auroit que douze ans. Sa taille a presque la même disproportion. Hilaire Frévin est né avec la Teigne faveuse, et son père en étoit atteint. Il est à remarquer qu'un phénomène absolument identique s'est manifesté sur deux filles, dont l'une étoit âgée de seize ans, et l'autre de vingt. Toutes deux paroissoient n'en avoir que dix. Elles étoient dans un état d'amaigrissement déplorable, n'étoient point encore réglées, &c. Il y avoit des plaques faveuses sur différentes parties du corps ; les glandes cervicales étoient engorgées, et cette affection s'étoit développée en elles presqu'aussitôt après leur naissance.

XXV. Les Teignes coexistent quelquefois avec d'autres altérations, qui se manifestent ailleurs que dans le cuir chevelu. Celle qui mérite sur-tout une grande attention de la part des pathologistes, c'est la difformité

qui survient dans les ongles chez certains individus atteints du favus, sur-tout lorsque cette maladie se continue long-temps après la puberté. Il se présenta à Murray une jeune fille atteinte d'une difformité remarquable et de la décoloration de l'ongle du petit doigt de la main gauche. En coupant cet ongle avec un couteau, on en faisoit sortir une humeur glutineuse, semblable à celle qui s'échappoit de sa tête. Plusieurs auteurs ont noté ce singulier phénomène, qui paroît avoir quelque analogie avec ce qui se passe dans la plique. Ce n'est pas, du reste, le seul point de contact que ces deux maladies ont entr'elles, ainsi que j'aurai occasion de le démontrer, ce qui les rapproche naturellement dans les distributions nosologiques.

XXVI. Les diverses Teignes que nous avons décrites, attaquent rarement les enfans pendant la lactation; j'en excepte pourtant la Teigne muqueuse. Il est constaté que le plus grand nombre des individus qui éprouvent ces affections, ont atteint leur deuxième année, et qu'elles exercent leurs ravages jusqu'au premier septenaire; elles se prolongent quelquefois au-delà de ce terme, mais plus rarement. Il arrive néanmoins que quelques espèces de Teigne se remarquent dans l'âge avancé. Telle est principalement la Teigne faveuse; la Teigne amiantacée n'est familière qu'aux adultes. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les observations que nous avons recueillies.

XXVII. Il n'en est pas des Teignes comme de beaucoup d'autres éruptions qui se perpétuent dans l'économie animale, quand on néglige de les combattre, et qui ne s'éteignent jamais d'une manière spontanée. La nature, qui provoque ces exanthêmes pour des fins qui ne sont point encore parfaitement connues, les fait ordinairement disparoître au développement de la puberté, souvent même avant cette époque, alors même que l'art n'y a apporté aucun secours.

XXVIII. J'ai déjà dit que l'apparition des Teignes étoit accompagnée de l'engorgement de certaines glandes. On ne peut assurer si cet engorgement est la cause ou l'effet de ces éruptions cutanées, ou s'il n'est qu'un symptôme concomitant, attendu que tantôt il précède, tantôt il ne fait que suivre leur développement. Souvent la tuméfaction glanduleuse est tellement liée aux Teignes, qu'elle disparoît lorsqu'on parvient à les guérir. Il ne faut, du reste, confondre cette tuméfaction ni avec l'engorgement scrophuleux, ni avec l'engorgement vénérien, et elle cède à des moyens tout différens.

XXIX. J'ai souvent cherché à déterminer, dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis, le nombre relatif des différentes espèces de Teignes, et M. le docteur Gallot m'a fréquemment aidé dans ce calcul. La Teigne faveuse est celle qui s'est le plus fréquemment présentée à nos regards. Sur cent individus que nous soumettions à notre examen, il y en avoit au moins quatre-vingt-dix qui en étoient affectés. La Teigne granulée fait à-peu-près la dixième partie des observations que j'ai pu rassembler. Nous avons vu plus rarement encore la Teigne furfuracée, ce qui provient peut-être de ce que cette espèce, moins incommode et moins alarmante que les précédentes, ne force point les malades à venir réclamer les secours de l'art dans les hôpitaux. La Teigne amiantacée paroît être la plus rare, et c'est pour cela, je pense, qu'aucun auteur n'avoit jusqu'à ce jour songé à la décrire. Quant à la Teigne muqueuse, elle abonde à l'excès dans les grandes villes; mais comme elle survient d'ordinaire pendant la durée de l'allaitement, ou dans les deux premières années de la vie, on sépare rarement de leur mère ou de leur nourrice les enfans qui en sont atteints.

ARTICLE II.

Des Causes organiques qui influent sur le développement des Teignes.

XXX. Je ne rapporterai point les opinions des anciens sur les causes organiques qui favorisent l'éruption des différentes espèces de Teigne. Les uns l'attribuent à une bile dégénérée, les autres à des humeurs acides, alcalines, âcres, &c. Certains accusent un sang vicié et corrompu qui existoit, soit dans les parens, soit dans les nourrices. Mais, dans un ouvrage consacré à des vérités exactes, il faut mettre de côté le verbiage scolastique. Les phénomènes morbifiques dont il s'agit, s'expliquent facilement par les loix naturelles de la vie; car si la Teigne muqueuse disparoît ordinairement quand l'acte de la dentition est terminé, si les autres Teignes s'éteignent pour la plupart, quand la puberté se déclare, sur quel fondement pourroit-on attribuer une telle origine à ces sortes d'exanthêmes? Les considérations qui suivent, contribuent, ce me semble, à éclairer davantage ce problême physiologique.

XXXI. Qui ignore, en effet, que chaque époque de notre existence est spécialement destinée au développement de certains systêmes de l'économie animale? C'est ainsi que la nature, ayant sur-tout réservé le temps de l'enfance au perfectionnement de la tête et du viscère important qu'elle renferme, y entretient pour cet objet le foyer d'une vie plus active et plus énergique. Ajoutons que tous les phénomènes organiques coopèrent au même but. Le sang circule avec plus de rapidité dans l'intérieur du cerveau, et il paroît s'y faire un plus grand afflux d'humeurs et de sucs nutritifs. D'ailleurs, c'est à cet âge que s'effectue l'acte de la dentition : de là vient que la chaleur de la tête doit singulièrement s'accroître, comme le prouvent manifestement la rougeur et

l'inflammation des joues, l'abord d'une quantité plus considérable de salive et de mucus dans les fosses gutturales, &c. A cette cause purement organique se joint l'influence puissante des habitudes physiques. Les enfans sont à peine sortis du sein de leur mère, que leur tête est soigneusement recouverte de plusieurs bonnets. Le corps est serré par des langes qui font fuir les liquides vers les extrémités supérieures, &c. Peut-être aussi que les phénomènes intellectuels concourent pour quelque chose à augmenter l'action vitale dans l'appareil cérébral; car, c'est à cette même époque de la vie, que tous les sens sont diversement exercés, que la mémoire s'enrichit et s'éclaire, &c. Il n'est donc pas surprenant que cette partie de l'organisation soit alors plus sujette que les autres aux affections morbifiques, et qu'alors, par conséquent, les altérations du cuir chevelu soient les plus fréquentes. C'est encore cette extrême susceptibilité du système lymphatique de la tête pendant la durée de l'enfance, qui donne lieu à l'hydrocéphale et à d'autres maladies qui ont le même siége.

XXXII. Les considérations que je viens d'exposer dans le paragraphe qui précède, ont été souvent établies par les physiologistes modernes, et entr'autres par M. Œtinger, qui a disserté pour savoir si l'on pourroit tenter l'inoculation de la Teigne muqueuse par imitation de celle du virus variolique, à l'effet de préserver ou même de guérir les enfans de certaines maladies rebelles. L'idée particulière de ce praticien est fondée sur la nécessité générale d'un exanthème quelconque dans le cuir chevelu à cette période de la vie, et sur les avantages qui en résultent pour la conservation de la santé. M. Lhomme, qui exerce notre art à Oulchy-le-Château, paroît sur-tout l'avoir appréciée, lorsqu'il a heureusement communiqué une éruption de cette espèce à un enfant de trois ans, pour remédier aux symptômes d'une entérite chronique, qui l'entraînoient de jour en jour dans un dépérissement extrême. Cet enfant n'avoit jamais éprouvé de gourme. Son médecin crut, en conséquence, qu'il étoit salutaire de déplacer l'irritation fixée aux viscères du bas-ventre, et de la transporter sur le cuir chevelu. Il trempa pour cet objet le bout d'une lancette dans le fluide ichoreux fourni par la Teigne muqueuse, et l'inocula par six piqûres au front du petit malade. Pour mieux assurer le succès de cette expérience, tous les soirs on enveloppoit sa tête d'un linge imbibé de la même matière. Dix jours après, la face et le front furent masqués de croûtes humides. L'apparition de cet exanthême appaisa, d'une manière surprenante, les accidens de l'entérite. La sensibilité de l'abdomen diminua de jour en jour : la diarrhée fut moins considérable à mesure que l'éruption se manifesta. L'enfant recouvra peu à peu son appétit et ses forces. Il ne resta de cette affection qu'un léger dévoiement et un goût dépravé pour les substances terreuses; mais ces symptômes disparurent par l'emploi de quelques toniques. Au surplus, mes expériences à l'hôpital Saint-Louis m'ont prouvé que ces sortes d'inoculations pouvoient être tentées avec fruit. Je dirai plus bas ce que j'en ai obtenu.

XXXIII. Il semble donc qu'il faille comparer les matières croûteuses ou squammeuses dont se purge le cuir chevelu des enfans, aux diverses gommes ou aux sucs dont certains arbres se débarrassent par leurs écorces, quand ils sont élaborés par une activité organique trop considérable; et ces éruptions sont presque toujours le résultat d'un principe de vie exubérant, auquel la nature fournit une issue. Le vulgaire même est convaincu de cette vérité : aussi voit-on les femmes du peuple regretter souvent que leurs nourrissons soient dépourvus de ces sortes d'exanthèmes, et faire des efforts pour les faire naître. Les gens de l'art les plus expérimentés forment le même vœu. Ceci s'applique particulièrement aux ulcérations superficielles qui constituent la Teigne muqueuse, que l'on cherche journellement à provoquer par des applications topiques stimulantes. On ne peut contester les heureux effets qui en proviennent.

XXXIV. Toutes les Teignes même, quelque pernicieux que soit leur caractère, ont toujours dans leur marche un but d'utilité réelle, qui est de détourner par la peau des principes qui surabondent dans l'économie animale, et dont la présence ne pourroit que nuire à la plénitude de ses fonctions organiques. On explique, d'après cette vue, pourquoi la rétropulsion de ces exanthèmes a été, dans quelques cas, si fatale. Des observateurs dignes de foi ont vu le lobe droit du cerveau tomber en suppuration, l'hydrocéphale survenir, les glandes mésentériques devenir squirreuses, &c. Forestus, Bonet, Hoffmann, citent des accidens qui ont été très-funestes. Quelquefois la nature supplée par d'autres voies à ces dépurations morbifiques. J'ai vu des dévoiemens opiniâtres succéder à la suppression spontanée de la Teigne muqueuse. Le fait qui suit est digne de remarque. Il y avoit à l'hôpital Saint-Louis une jeune fille atteinte d'une Teigne furfuracée; on lui frottoit la tête avec des fleurs de soufre incorporées dans du sain-doux. Lorsque les démangeaisons du cuir chevelu s'appaisoient, la malade éprouvoit un prurit violent dans les parties génitales, et il s'y manifestoit une éruption de boutons rougeâtres. Au contraire, lorsqu'on discontinuoit pendant quelques jours l'application du soufre, ce prurit et cet exanthême n'avoient plus lieu, et la Teigne se montroit de nouveau. Nous observions également qu'à mesure que la Teigne, combattue par des applications furfureuses, se dissipoit, les urines de cette jeune fille se chargeoient d'un sédiment très-épais.

XXXV. Tous les tempéramens ne favorisent pas également la production des Teignes. Le favus attaque principalement les individus qui vivent sous la prédominance sanguine et bilieuse. J'ai observé cette affection sur des têtes dont les cheveux étoient noirs, blonds et même rouges. Les enfans les plus sujets à la Teigne granulée, sont ceux dont la peau est brune ou basanée. Ils ont, en général, le teint moins fleuri que dans la Teigne précédente. La Teigne furfuracée existe le plus communément chez les individus dont les cheveux sont d'un châtain-

clair. La Teigne amiantacée a constamment été observée dans les constitutions mélancoliques ; la Teigne muqueuse affecte les enfans dont les cheveux ont une belle couleur d'or, &c.

XXXVI. La disposition à manifester les symptômes des Teignes paroît se transmettre héréditairement, si j'en crois du moins les renseignemens fournis sur les enfans soignés à l'hôpital Saint-Louis. J'ai vu en outre plusieurs fils d'une même mère attaqués à-la-fois d'une même espèce de Teigne, et chez lesquels elle s'étoit déclarée alors même qu'ils étoient séparés les uns des autres; en sorte qu'on ne peut pas dire qu'ils l'avoient contractée par contagion. D'ailleurs, nous prouverons plus bas que cette voie de communication n'est pas aussi fréquente qu'on le pense ordinairement, et qu'il faut faire beaucoup de restrictions à ce qu'on a dit à ce sujet.

ARTICLE III.

Des Causes extérieures que l'on croit propres à favoriser le développement des Teignes.

XXXVII. On a regardé les alimens grossiers et indigestes, principalement ceux qui abondent en principe albumineux, comme pouvant favoriser particulièrement la naissance des différentes espèces de Teigne. On a attribué le même effet à la saleté dans laquelle la plupart des enfans sont élevés. Ces causes peuvent sans doute y contribuer, puisque cette maladie est, pour l'ordinaire, le triste apanage des personnes indigentes. Le favus sur-tout semble attaquer les individus qui ont langui dans des lieux humides et mal-propres; il abonde dans les quartiers de Paris qui sont principalement consacrés à la retraite des pauvres. Mais on observe quelquefois cette affection sur des enfans qui appartiennent à des parens riches et aisés. Il est vrai que ces derniers sont plus enclins à la Teigne granulée ou à la Teigne muqueuse.

XXXVIII. Est-ce par voie de contagion que la Teigne se propage ainsi d'une manière aussi rapide parmi les enfans des pauvres? Est-ce par l'habitude qu'ont la plupart d'entr'eux de se servir du même peigne pour leurs cheveux? Quelques observations semblent le prouver. La plus grande fréquence des Teignes dans les villes que dans les campagnes, paroît venir à l'appui de cette assertion. La même remarque se fait encore dans les hôpitaux, dans tous les lieux où beaucoup d'individus sont rassemblés. Cependant, qu'il me soit permis de le dire; on a beaucoup exagéré les dangers de cette communication. M. Gallot a constaté, par quatre exemples, que si la Teigne est contagieuse, elle l'est moins fréquemment qu'on ne se l'imagine, et qu'il faut du moins des causes prédisposantes pour faciliter sa transmission d'un individu à l'autre. Il fait mention, dans sa Thèse soutenue à l'Ecole de Médecine de Paris, d'un officier de santé qui tenta vainement de donner cette maladie à deux petites filles scrophuleuses, dans la croyance où il étoit que leur corps en contenoit déjà le germe, et qu'il étoit important de l'appeler à la peau. Ce fut vainement que, pendant huit jours, il mit tous les soirs sur leur tête rasée un linge imbibé de pus fourni par cet exanthême. Ce même chirurgien parvint néanmoins dans la suite à communiquer le favus à un autre enfant âgé de six ans et demi, par l'application réitérée d'un cataplasme tellement imprégné de virus teigneux, qu'il répandoit une odeur fétide comme l'urine de chat. Mais M. Gallot cite deux cas ultérieurs où la contagion ne s'est point effectuée, malgré les circonstances les plus favorables.

XXXIX. Des faits particuliers, dont j'ai été le témoin, m'ont paru également propres à justifier l'opinion que je viens d'émettre sur la difficulté avec laquelle se propagent les exanthêmes du cuir chevelu. J'ai vu un enfant élevé dans une pension, qui n'a jamais communiqué la Teigne granulée dont il étoit atteint, quoiqu'on eût négligé de le séparer de ses compagnons d'étude, avec lesquels il jouoit continuellement. La nommée Jeanne-Magdelaine Duval, âgée de treize ans, qui est venue se faire traiter à l'hôpital Saint-Louis, couchoit constamment avec sa sœur depuis six mois, sans lui avoir communiqué le favus dont elle étoit affligée depuis son enfance. Ne pourrois-je pas alléguer un nombre infini de pareilles preuves? Au surplus, on trouve rarement les occasions de procéder à des expériences directes sur le caractère contagieux de ces affections. J'ai tenté néanmoins des essais prudens, dans les cas où leur suppression m'avoit paru entraîner des inconvéniens pour la santé. J'ai essayé de redonner la Teigne, comme on essaie de redonner la gale, et cet expédient ne m'a réussi que dans une seule circonstance pour la Teigne faveuse. Je puis pourtant ajouter que, dans un autre cas, des linges humectés dans le pus abondant d'une Teigne muqueuse, ont provoqué quelques petites ulcérations derrière les oreilles d'un sujet scrophuleux, chez lequel je cherchois à réveiller l'action cellulaire par l'intromission d'un virus étranger. J'ai lieu de soupçonner que ces moyens, d'un ordre entièrement nouveau, seroient d'un secours très-avantageux dans le traitement des maladies lymphatiques. Que conclure, en conséquence, des deux faits isolés que j'expose? N'est-il pas manifeste que la qualité contagieuse des Teignes n'est point encore rigoureusement démontrée pour tout observateur exact et judicieux, et que cette question problématique nécessite au moins des recherches nouvelles?

XL. Au surplus, on a assigné, avec raison, une infinité de sources diverses à l'affection cutanée dont il s'agit. En général, tout ce qui augmente l'activité de la circulation, peut servir de stimulus pour le cuir chevelu,

et diriger vicieusement un afflux d'humeurs morbifiques vers la tête, qui jouit alors d'une sorte d'exubérance vitale. Il peut arriver même que plusieurs causes nuisibles concourent à-la-fois pour augmenter le mouvement tonique de cet organe. Parmi ces causes, il faut principalement compter les chagrins, les emportemens, et autres passions de l'ame auxquelles s'abandonnent imprudemment les nourrices. Nous avons vu, à l'hôpital Saint-Louis, Lucie Dugard, âgée de vingt-deux mois, née d'une mère qui se portoit habituellement à des excès de fureur. Cette petite fille ayant tetté de son lait à la suite d'un de ses violens mouvemens de colère, fut dès-lors attaquée d'une Teigne muqueuse qui occupoit le front, la face et les oreilles, et qui laissoit écouler une humeur jaunâtre et visqueuse. Il est bien remarquable que cette Teigne diminuoit d'intensité quand la mère étoit plus calme, et sur-tout plus sobre; car nous apprîmes également que cette femme dénaturée se livroit quelquefois au vin sans aucune retenue. Elle étoit d'ailleurs très-débauchée.

ARTICLE IV.

Du Siége spécial des différentes espèces de Teigne.

XLI. Le siége des Teignes est une question qui a beaucoup d'intérêt pour les pathologistes. Plusieurs médecins établissent leur siége primitif dans les bulbes des cheveux; mais aucun fait positif ne le démontre. On a vainement allégué l'alopécie comme une preuve irrécusable de cette assertion; car, outre que ce phénomène n'est pas constant, et qu'il ne s'observe que dans les Teignes qui ont fait des progrès considérables, il survient dans d'autres maladies qui tiennent à des lésions entièrement étrangères au cuir chevelu. D'ailleurs, le favus attaque très-souvent des parties qui sont dépourvues de cheveux, comme le derrière des épaules, les reins, les cuisses, &c. La Teigne muqueuse irrite le front, la face, le col, les oreilles, &c. Il est donc à présumer que, dans ces sortes de cas, l'altération du tissu réticulaire suffit pour mettre en évidence la véritable origine des Teignes. Les cheveux ne peuvent, en général, prospérer quand ce tissu est profondément atteint dans les fonctions qui lui sont départies. Ils doivent, par conséquent, périr, parce qu'ils manquent des sucs nécessaires à leur nutrition. N'est-ce pas ainsi que les plantes cessent de végéter et de croître sur un sol stérile et ingrat?

XLII. Les Teignes paroissent donc avoir leur siége primitif dans le tissu réticulaire. Des anatomistes modernes ont jeté quelques lumières sur la disposition physique de cette partie si remarquable du systême dermoïde. L'ingénieux artifice de quelques injections fines a paru démontrer que ce tissu n'est autre chose qu'un lacis de petits vaisseaux qui, projetant leurs troncs déliés à travers les pores incalculables du chorion, viennent se ramifier à sa surface et autour des papilles avec une admirable symétrie. C'est un systême capillaire universel destiné à charier les fluides qui colorent les différens individus et offrent des nuances très-variées. Ne pressent-on pas déjà quel jour pourroit jeter sur les maladies cutanées une étude plus approfondie de ces conduits, si long-temps inapperçus, et qui ont, avec les tempéramens, les âges, les sexes, les climats, et beaucoup d'autres circonstances, un rapport bien digne de nos méditations?

XLIII. Quand les propriétés vitales des vaisseaux dont la réunion constitue le corps réticulaire, sont irrités par la Teigne, cette irritation fait passer le sang dans leur intérieur, et alors la peau paroît rouge et enflammée. Tous les phénomènes de la phlegmasie s'établissent bientôt sur le cuir chevelu, et donnent lieu à des exsudations diverses, dont la concrétion est la matière des exanthêmes qui frappent nos regards. Les papilles nerveuses qui sont comme enchâssées dans le réseau vasculaire dont il s'agit, sont vraisemblablement le siége des démangeaisons, des cuissons, du prurit, &c. auxquels les malades se trouvent si souvent en proie. Mais à mesure que les Teignes se prolongent et étendent leurs ravages, le chorion s'affecte, ainsi que les autres tissus qui concourent à l'organisation du systême dermoïde.

ARTICLE V.

Des résultats fournis par l'Autopsie cadavérique, dans les différentes espèces de Teigne.

XLIV. Les autopsies cadavériques donnent souvent lieu à des erreurs très-graves, quand on se presse d'en déduire trop vîte des conclusions sur la nature, le siége et les causes des diverses maladies. Il est si facile de se méprendre, quand on veut apprécier et distinguer sainement les lésions essentielles, accidentelles, sympathiques ou symptomatiques. Je n'ai pourtant pas négligé ce moyen de recherche, quoique les accidens qui suivent l'invasion des différentes Teignes occasionnent fort rarement la mort. Mais ces maladies se compliquent quelquefois avec d'autres beaucoup plus dangereuses, telles que le carreau, les scrophules, &c. ce qui fournit des occasions plus fréquentes de procéder à des examens anatomiques.

Première Autopsie cadavérique. — L'individu dont il est ici question, est le seul qu'on ait vu mourir à l'hôpital Saint-Louis des suites de la Teigne faveuse, qui avoit enveloppé la presque totalité de son corps. C'étoit un enfant de treize ans qui demandoit l'aumône pour vivre; il étoit sans asyle, et couchoit souvent

dans les rues de Paris. Il fut réduit à un degré si considérable d'émaciation, qu'il succomba avant même que nous eussions pu l'interroger assez long-temps pour savoir de lui tous les détails relatifs à la marche et aux progrès de sa maladie. L'examen anatomique du cadavre donna lieu aux observations suivantes : Tout le cuir chevelu étoit couvert d'une calotte formée par des croûtes faveuses, dont les unes jaunes étoient régulièrement creusées en godet, et les autres blanchâtres et brisées n'offroient qu'une masse de tubercules sans aucune figure déterminée. La peau du milieu de la tête étoit fendillée, excoriée, enduite d'une concrétion sanguinolente. Privation d'épiderme. Le corps réticulaire, le chorion et le tissu cellulaire soucutané, participoient à l'altération. Les os pariétaux, l'occipital et le frontal, dépouillés, avoient un aspect très-rougeâtre. La peau du col disséquée laissa voir un chapelet de glandes endurcies. Sur les épaules, les reins et la partie externe des cuisses, on remarquoit d'autres larges plaques de boutons faveux, dont les uns, en tombant, laissoient la peau déprimée et tachée d'un violet noirâtre, et dont les autres, très-adhérens, étoient excavés dans leur milieu comme ceux du cuir chevelu. Le cerveau ne montra rien de particulier. Dans la cavité de la poitrine, tout étoit également sain. Il n'en étoit pas de même dans le bas-ventre. On voyoit le long du mésentère une série de petites concrétions squirreuses et blanches ; le foie, la rate, le pancréas, le conduit intestinal, &c. n'étoient point endommagés.

Deuxième Autopsie cadavérique. — Dans le courant de l'année 1804, le cadavre d'un enfant mâle fut apporté dans l'amphithéâtre de M. Beauchêne, pour les travaux anatomiques. Cet enfant, chez lequel la dentition ne s'étoit point encore effectuée, étoit âgé d'environ six ans. On procéda à son ouverture. L'individu avoit la tête couverte d'une Teigne faveuse qui en occupoit toute la surface, et s'étendoit même en devant jusque sur les sourcils, et en arrière jusqu'à la partie supérieure du col. Ayant procédé à un examen très-attentif de toutes les parties affectées, on s'apperçut bientôt que l'altération ne se bornoit point aux tégumens de la tête. L'aponévrose occipitale, le péricrâne, le tissu osseux lui-même, avoient été envahis. Alors M. Beauchêne desirant mieux connoître l'espèce d'altération que les os avoient pu éprouver, soumit la tête à une ébullition assez prolongée. Il vit bientôt que la plus grande partie des pariétaux, ainsi qu'une portion de l'os frontal, avoient acquis beaucoup d'épaisseur, que leur lame externe étoit enlevée, et laissoit leur tissu spongieux parfaitement à découvert.

Troisième Autopsie cadavérique. — L'individu dont il est ici question, est mort d'une affection scrophuleuse, après avoir langui plusieurs années dans les différens hôpitaux. Tous les cheveux de la partie postérieure de sa tête étoient collés par de petites croûtes sèches et de couleur brune, qui, par leur caractère, constituoient véritablement la Teigne granulée. La peau du crâne étoit dénuée d'épiderme en trois endroits différens : le corps réticulaire étoit enflammé et rouge ; mais les autres tissus ne paroissoient affectés d'aucune lésion. Il y avoit plusieurs altérations glanduleuses, entièrement étrangères à la Teigne, et totalement dépendantes de la maladie qui a fait périr le sujet.

XLV. M. Gallot fait mention, dans sa *Thèse sur la Teigne*, de cinq autopsies déjà consignées dans les registres de l'École de Médecine de Paris ; mais elles n'offrent rien de particulier. Il faut en convenir ; l'Anatomie pathologique a peu découvert, relativement au mode précis d'altération que doivent subir les divers tissus de la peau, le tissu cellulaire, les glandes, les nerfs, &c. dans les différentes espèces de Teigne ; et il est à desirer qu'on se livre à des recherches plus étendues et plus soigneusement exécutées.

ARTICLE VI.

Des résultats fournis par l'analyse chimique des matières croûteuses ou furfuracées, qui appartiennent aux différentes espèces de Teigne.

XLVI. Déja M. Gallot s'étoit occupé de la nature des écoulemens fournis par les exanthêmes teigneux ; il avoit engagé M. Thénard, chimiste habile, à soumettre une certaine quantité de croûtes faveuses à une analyse exacte. Ces croûtes, soigneusement examinées, ne parurent être formées que d'albumine coagulée ; un sixième seulement fut soluble par l'eau, et les réactifs indiquèrent la présence de la gélatine et du phosphate de chaux. Mais ces renseignemens ne pouvoient suffire ; il falloit les étendre, pour qu'ils fussent d'une importance plus médicinale. En conséquence, d'après mon invitation, M. Vauquelin a bien voulu procéder à des recherches comparatives, sur les croûtes et les squammes provenant de trois différentes espèces de Teigne, telles que la faveuse, la granulée et la furfuracée : ce savant célèbre a exécuté ce travail intéressant, de concert avec M. Cabal, l'un de ses élèves et coopérateurs les plus zélés. J'estime qu'il est sans doute superflu de détailler ici les procédés qu'ils ont suivis, pour arriver à une connoissance parfaite des produits. Je me borne à dire qu'il est résulté de leurs expériences, que la Teigne faveuse est plus albumineuse que gélatineuse ; que la Teigne furfuracée est, au contraire, plus gélatineuse qu'albumineuse, et que la granulée est toute gélatineuse. Voilà donc la Chimie qui vient, en quelque sorte, mettre le sceau aux différences spécifiques établies par le Nosographe. Il est à regretter sans doute que nous n'ayons pu joindre à ce résultat analytique, celui que doivent nécessairement offrir, à leur tour, la Teigne amiantacée et la Teigne muqueuse, d'autant que cette dernière semble

recéler un principe qui est comme caséeux, si l'on en juge du moins par l'odeur qu'elle exhale. Mais la matière des desquammations fournies par ces deux exanthêmes est si difficile à recueillir, que nous avons été contraints de différer encore cet examen.

ARTICLE VII.

Considérations sur les méthodes employées pour la guérison des Teignes.

XLVII. Quand on consulte les auteurs, on s'apperçoit généralement qu'ils ont eu la prétention de vouloir guérir les Teignes, avant d'apprendre à les bien connoître : aussi est-on surpris du vaste arsenal de recettes qu'ils ont rassemblées pour y parvenir. Mais cette abondance de moyens réputés curatifs, atteste plutôt notre indigence que nos ressources. En effet, plus il y a de remèdes proposés contre une affection quelconque, plus on doit croire qu'il y a eu des tentatives infructueuses. C'est parce que certains médicamens n'ont pas réussi, qu'on a fait des recherches innombrables pour en trouver d'autres.

XLVIII. Qu'est-il donc arrivé, relativement à la guérison des Teignes? Rien n'a été fixé avec précision. On a accumulé sans choix les formules empiriques, et cette partie intéressante de la Pathologie cutanée est tombée entre les mains des charlatans. Mais, je le demande, que peuvent être des méthodes qui ne sont point appuyées sur une connoissance profonde de l'état des propriétés vitales? Etrange traitement que celui qui nous laisse dans une ignorance complète des rapports de l'organisation avec les remèdes!

XLIX. Nous avons déjà dit que les différentes éruptions du cuir chevelu avoient un but manifeste pour la conservation de l'économie animale. Avant de leur opposer des méthodes curatives, il convient donc d'examiner s'il est salutaire de les guérir; et ce n'est pas sans raison, je pense, que le célèbre Ambroise Paré recommandoit aux chirurgiens de ne point entreprendre leur traitement.

L. Sans adopter rigoureusement une assertion de ce genre, on ne sauroit nier que la guérison trop prématurée de la Teigne, n'expose quelquefois à des inconvéniens graves les individus qui en sont atteints. J'ai donné mes soins à une jeune fille, âgée de quatorze ans, qui éprouvoit des maux d'estomac intolérables, accompagnés d'un catarrhe utérin, pour s'être délivrée de cet exanthême avec trop de précipitation. On amena à l'hôpital Saint-Louis une femme dont le front étoit couvert de boutons faveux, qui avoit perdu la vue après avoir placé sur sa tête un violent répercussif. N'a-t-on pas vu, dans quelques circonstances, le virus de la Teigne se déployer sur les articulations, et entraîner même le spina ventosa ou la phthisie scrophuleuse? D'autres fois, les malades tombent dans les langueurs de la fièvre hectique; l'irritation se transporte sur les glandes du mésentère, et il peut survenir une diarrhée mortelle. La meilleure cure de cette maladie seroit, sans contredit, celle qui s'opéreroit d'elle-même par l'action simple des puissances médicatrices, comme cela arrive ordinairement au milieu des troubles organiques de la puberté.

LI. Cependant, l'irritation vive que les Teignes graves excitent presque toujours sur le cuir chevelu, les atteintes profondes qu'elles portent aux glandes, au système lymphatique, au tissu cellulaire, ainsi que je l'ai sur-tout observé dans la Teigne faveuse, ne permettent point de confier, dans tous les cas, leur guérison aux seules forces de la nature. Les lumières de notre art sont souvent d'une nécessité absolue; et, il faut le dire, autant la cure des éruptions dont il s'agit, est préjudiciable à l'économie animale, quand elle est entreprise d'une manière prompte et inconsidérée, autant elle est salutaire, quand on procède d'après une méthode sage et des secours médicinaux savamment appropriés. Il est temps, en conséquence, de dégager le traitement des diverses Teignes de tout le *farrago* d'un aveugle empirisme. Il paroît, du reste, que les anciens l'avoient envisagé d'une manière beaucoup plus médicinale que les modernes. Alexandre de Tralles vouloit qu'on se dirigeât d'après les indications générales que fournit la considération des sujets et celle de leur genre de vie. L'immortel Rhazès, qui a acquis tant de gloire dans la description de certains exanthêmes, assignoit un mode de curation à chaque tempérament. Il est vrai qu'il a fait à ce sujet des distinctions subtiles, qui ne sont pas d'un grand intérêt pour l'observation clinique.

ARTICLE VIII.

Du Traitement interne employé pour la guérison des Teignes.

LII. Les connexions sympathiques du système dermoïde avec les divers appareils de l'organisation animale, les altérations lymphatiques et glanduleuses qui surviennent souvent pendant le développement des Teignes, &c. démontrent assez qu'il ne faut pas se borner à un traitement purement local. D'ailleurs, si, comme on a pu s'en convaincre d'après les considérations physiologiques que nous avons précédemment exposées, la cause matérielle de ces éruptions réside dans un trop grand afflux des propriétés vitales vers la tête, et dans l'activité d'un principe morbifique dont l'économie se délivre, et qu'elle dirige vers le cuir

chevelu, doit-on songer à la guérison, avant d'avoir préalablement changé l'ordre des mouvemens qui tendent à éliminer le principe morbifique par cette voie? N'est-il pas utile de favoriser des évacuations qui balancent, par leurs avantages, l'espèce de dépuration que la nature cherche à effectuer? Une observation intéressante, faite à l'hôpital Saint-Louis, confirme bien ce que nous avançons. On y remarque assez constamment que les enfans qui sont enclins à l'hémorragie nasale, ou à un flux d'urine très-fétide, sont moins sujets aux Teignes, ou du moins qu'ils se débarrassent avec plus de facilité de ces exanthèmes que ceux chez lesquels aucune excrétion ne se développe. On explique, d'après le même point de vue, pourquoi les individus chez lesquels la Teigne sévit avec violence, ne sont presque jamais atteints du catarrhe de la membrane muqueuse des narines, ni même d'autres affections habituelles chez les enfans.

LIII. Au surplus, la nécessité d'un traitement interne avoit été parfaitement sentie par Hippocrate et ses véritables disciples. De là vient qu'ils cherchoient à opérer une dérivation par l'emploi de quelques substances légèrement purgatives. Ils conseilloient aussi l'usage de la chicorée sauvage, du pissenlit, de la bourrache, et autres plantes réputées rafraîchissantes. Ils recommandoient aussi le cresson, le beccabunga, le trifolium fibrinum, &c. Ces différens végétaux étoient administrés plusieurs fois le jour, en infusion ou en aposème. D'après ces idées, émises par les anciens sur l'utilité qu'il y a de procéder par des moyens intérieurs, les modernes ont proposé successivement la jacée, la prime-vère, la violette tricolore, le tussilage, &c. qu'ils font prendre encore, en les faisant bouillir dans du lait ou sous une autre forme. Il est vrai qu'on a singulièrement exagéré les vertus de ces plantes, qui agissent, assure-t-on, en provoquant abondamment l'excrétion des selles et des urines. Les expériences que j'ai répétées à l'hôpital Saint-Louis me permettent peu de croire aux effets merveilleux qu'on leur accorde, à moins qu'on ne sache les combiner habilement avec le traitement externe.

LIV. Je reviens à la méthode d'Hippocrate. Ce grand homme vouloit aussi que tous les alimens lourds et indigestes fussent interdits aux enfans affectés de la Teigne ; il vouloit enfin, qu'on surveillât avec un soin extrême toutes les parties du régime. Ce précepte est sur-tout applicable dans la Teigne muqueuse, lorsqu'elle est fomentée et entretenue par un lait trop épais ou par une nourriture trop abondante. Il faut alors changer la nourrice, ou réprimer la trop grande voracité de l'enfant. Ces moyens internes que nous venons d'exposer ont l'avantage de n'introduire aucun épuisement dans le système des forces, d'éviter une rétropulsion funeste, et de faire concourir l'administration des topiques avec certitude et sans inconvénient. Ces secousses diverses provoquées à l'intérieur, communiquent d'ailleurs un ébranlement salutaire au système dermoïde, et procurent un avantage incontestable pour la guérison.

ARTICLE IX.

Du Traitement externe employé pour la guérison des Teignes.

LV. On a multiplié à l'infini les recettes pour le traitement local des Teignes. Chaque auteur semble avoir ambitionné l'avantage de proposer un topique de son invention. On a tour-à-tour mis à contribution toutes les substances caustiques, âcres ou narcotiques. Il seroit trop long de les décrire. On connoît l'emplâtre célèbre qu'on appliquoit du temps d'Ambroise Paré, où l'on faisoit entrer à-la-fois l'ellébore, l'orpiment, la litharge, le vitriol, l'alun, la chaux vive, les cendres gravelées, le mercure éteint dans de la graisse, en y ajoutant le suc de plusieurs plantes, telles que la bourrache, la scabieuse, l'oseille, et en y mêlant aussi le vinaigre concentré, la poix de Bourgogne, la cire, &c. Qui pourroit tenter encore de mettre en crédit cette monstrueuse composition ?

LVI. A ce topique, dont la confection est si compliquée, on en a substitué d'autres dont l'application a eu plus ou moins d'inconvéniens ; c'est ainsi, par exemple, que le traitement barbare, vulgairement désigné sous le nom de *calotte*, s'est plus ou moins maintenu dans nos hôpitaux. La manière dont on exécute ce traitement n'est ignorée de personne. Elle consiste à étendre sur de la toile une préparation composée avec la farine de seigle, le fort vinaigre et la poix. C'est après avoir préalablement ramolli et fait tomber les croûtes par des cataplasmes, qu'on pose l'emplâtre dont il s'agit, et qu'on le laisse séjourner et sécher sur le cuir chevelu. Trois jours après, on l'en arrache avec violence, et on en renouvelle l'application. On continue de suite cette opération si cruelle pendant plusieurs mois, et chaque pansement entraîne l'avulsion d'une certaine quantité de cheveux. Ni les souffrances, ni les cris des enfans, pendant qu'on les torture pour leur arracher la calotte, n'ont pu faire abandonner ce procédé extraordinaire. Les empiriques ou plutôt les *médicastres* qu'on emploie pour ce déplorable ministère ne connoissent pas même l'espèce de Teigne qu'ils ont à combattre. Ils n'ont d'autre guide qu'une aveugle routine dont ils ne veulent pas se départir.

LVII. Personne peut-être n'a été plus à même que nous d'apprécier les avantages et les inconvéniens de ce procédé dont je viens de faire l'exposition. L'hôpital Saint-Louis est celui de toute l'Europe où se rendent le plus de Teigneux, et pendant très-long-temps on l'y a mis en usage. Veut-on savoir quels résultats on en obtenoit? Je vais les transcrire ici avec l'exactitude la plus impartiale, tels que je les ai soigneusement recueillis,

de concert avec M. le docteur Gallot, que je m'étois associé pour ce genre d'observations. 1°. L'espace de six mois au moins étoit nécessaire pour obtenir la guérison des enfans, et c'étoit le plus petit nombre. 2°. On en voyoit une assez grande quantité qu'on ne parvenoit à délivrer de la Teigne que du neuvième au douzième mois. 3°. Nous en avons compté plusieurs qui guérissoient dans le courant de la deuxième année. 4°. Il falloit ordinairement trois ans pour guérir ceux chez lesquels cette maladie se montroit la plus opiniâtre. 5°. Nous l'avons vue persister quelquefois après cette époque. 6°. La guérison n'est pas toujours radicale, et il y a eu plusieurs récidives qui ont nécessité un traitement nouveau. 7°. Enfin, certains enfans ont éprouvé des maladies graves après la guérison des Teignes par le procédé dont il s'agit. Nous en avons vu trois rester languissans et cachectiques après l'extirpation du favus par la calotte. Que prouvent maintenant ces divers résultats, recueillis d'après une grande masse d'individus, et sur lesquels j'appelle l'attention sérieuse de mes lecteurs? On avouera sans doute que l'arrachement des bulbes capillaires par la calotte, en imprimant une irritation excessive au cuir chevelu, et en changeant le mode d'action des propriétés vitales sur ce même organe, peut faire disparoître, dans quelques circonstances, l'exanthème teigneux; mais les foibles avantages qui suivent l'emploi de cette méthode, ne sauroient, dans aucun cas, en compenser les inconvéniens.

LVIII. Doit-on ajouter plus de confiance au conseil que donnent certains praticiens d'arracher les cheveux un à un avec de petites pinces destinées à cet usage? Cette méthode n'est-elle pas plus défectueuse, pour ne pas dire plus barbare, que la précédente, par les violences répétées qu'elle fait exercer sur le cuir chevelu? Ne faut-il pas, sous le même point de vue, rejeter la cautérisation, que certains auteurs substituent à l'avulsion des cheveux, quand la peau de la tête est tendre et qu'on ne peut l'épiler sans s'exposer à déchirer les parties? Il en est qui ont recours à une pommade de cantharides, dont l'application si irritante fait naître une multitude de vésicules autour des bulbes capillaires. C'est à l'aide de ces vésicules qu'il s'établit une suppuration facile à entretenir par des onguens digestifs. J'ai connu un homme absolument étranger à notre art, qui employoit un topique de cette nature qu'il s'obstinoit à garder secret, et dans lequel néanmoins je découvris qu'il faisoit entrer de la chaux; on observa qu'il parvint à guérir près de soixante-dix individus dans un temps très-limité, c'est-à-dire dans l'espace de six mois. La manière dont il mettoit son arcane en usage étoit très-simple : il se bornoit à en frotter la partie de la tête qui étoit affectée de la Teigne, dont les croûtes ou squammes étoient déjà tombées par l'action ramollissante des cataplasmes. Qu'arrivoit-il? Les cheveux tomboient pour renaître dans un autre temps, d'abord avec une couleur pâle, ensuite plus foncée, et l'exanthème disparoissoit; mais il survenoit assez souvent des rechutes.

LIX. Parmi les nombreux remèdes proposés pour le traitement externe des Teignes, on a principalement distingué différens oxides métalliques. Murray, par exemple, composoit une pommade avec une partie de précipité blanc de mercure et huit parties d'onguent rosat. Le soir, on frottoit avec ce topique les parties malades de la tête des enfans pendant l'espace d'une semaine. On administroit ces frictions deux fois le jour, quand la circonstance l'exigeoit. On les continuoit quelque temps, alors même que la Teigne avoit disparu. Murray dit qu'il a souvent été étonné de la promptitude de la guérison, et qu'il n'a jamais vu de mauvais effets suivre l'emploi d'un pareil moyen. Le cuir chevelu, dit-il, se nettoyoit parfaitement, et finissoit par recouvrer son intégrité première. Ce procédé doit être secondé par l'effet de quelques purgatifs, administrés même dès le commencement. Il faut aussi surveiller le régime, et ne donner que des alimens doux. Que penser de l'oxide de manganèse réduit en poudre et incorporé dans l'axonge? Plusieurs praticiens en ont fait usage dans les hôpitaux, et prétendent avoir réussi. Je n'ai pas eu le même bonheur, quoique je n'aie rien négligé pour assurer le succès des expériences, en présence de plusieurs témoins fort attentifs. Les améliorations qu'on a observées n'ont eu rien de très-remarquable, et n'ont différé en rien de celles qu'on obtient par d'autres topiques.

LX. Ce que je dis des oxides métalliques, je puis le dire également de quelques sels doués d'une propriété caustique très-puissante, et dont on n'a pas craint d'invoquer l'emploi. Tels sont, par exemple, le muriate mercuriel corrosif et l'acétite de cuivre, particulièrement conseillés par Duncan. Mais Murray a tenté des essais qui ne permettent pas d'y ajouter une grande confiance; et quand je n'aurois pas cette autorité, je pourrois alléguer les expériences plusieurs fois tentées à l'hôpital Saint-Louis. J'ai absolument imité le procédé de mes prédécesseurs. Je faisois faire des cataplasmes avec la mie de pain et la dissolution de sublimé; leur application excitoit d'affreuses démangeaisons, la tête des enfans étoit au martyre, et nous n'avons jamais pu produire une guérison permanente. Nous n'étions pas plus heureux quand nous avions recours à la pommade d'axonge et de vert-de-gris. Si, dans quelques circonstances, l'exanthème paroissoit anéanti, si le cuir chevelu reprenoit sa couleur naturelle, il y avoit presque toujours une récidive quelque temps après qu'on avoit discontinué les frictions opérées avec ce remède. Il est vrai que les espèces de Teigne que nous avons attaquées par ce moyen, étoient d'une nature très-opiniâtre. C'étoient, pour la plupart, des Teignes faveuses qui s'étoient développées presqu'aussi-tôt après la naissance.

LXI. La vogue extraordinaire obtenue par l'acide nitrique, il y a peu d'années, a soudainement suggéré l'idée de le mettre à contribution pour le traitement des diverses Teignes; et la pommade oxigénée a joui d'abord d'un certain crédit. Tous les praticiens se sont emparés de ce remède. Le succès pourtant n'a pas

répondu à l'attente générale; et souvent, après avoir nettoyé la tête par son application réitérée, j'ai vu renaître les pustules et les croûtes avec le même caractère. Le mal finissoit par se déployer avec autant d'intensité qu'auparavant. Aussi M. Chiarugi, qui a eu occasion de l'administrer, ne lui accorde-t-il pas de grands avantages; et ses résultats s'accordent avec les miens.

LXII. Dans quels détails ne faudroit-il pas entrer, si l'on vouloit énumérer ici toutes les substances proposées pour le traitement externe des Teignes? La pommade citrine a eu ses prôneurs, ainsi que l'eau phagédénique, l'arsenic, le cobalt, l'eau de saturne, le beurre d'antimoine, la poudre à canon, la décoction de tabac, &c. On a beaucoup recommandé, dans le Journal de Chirurgie de Desault, la gomme ammoniac dissoute dans le vinaigre. On en composoit un emplâtre assez consistant, qu'on étendoit sur de la toile, et dont on recouvroit le cuir chevelu affecté. On assure que ce topique a fait obtenir plusieurs guérisons. On le laisse pendant près de deux mois sur la tête des enfans, et lorsqu'on l'enlève après cette époque, on ne trouve aucune trace de l'ancien exanthême. Il ne paroît pas, du reste, que ce médicament se soit maintenu dans l'art. Au surplus, la fureur des recettes fut jadis portée si loin, qu'on alla jusqu'à conseiller la poudre de crapaud brûlé, l'ivoire rapée, et autres substances pour le moins aussi insignifiantes.

LXIII. On sait que Murray a essayé de constater les bons effets de l'administration de la ciguë, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Le 20 janvier de l'an 1780, une jeune malade, confiée aux soins de cet homme célèbre, commença à faire usage de deux grains de l'extrait fourni par cette plante, à la dose de deux grains le matin et le soir. On faisoit en même temps porter à l'enfant, la nuit et le jour, un cucuphe de la même plante sèche et bouillie. L'eau qui avoit servi à la décoction, servoit à laver le cuir chevelu, toutes les fois qu'on renouveloit l'application. Dans les premiers jours, les croûtes tomboient, et il se formoit à la base des cheveux de très-petits abcès pleins de pus, lesquels se crevoient d'eux-mêmes, ou lorsqu'on les pressoit avec le doigt. Sur ces entrefaites, les glandes du col se ramollirent. Aux approches du printemps, on supprima les pilules, et on se contenta de recourir aux cataplasmes de ciguë, dont on n'usoit même que la nuit. L'ancienneté de cette Teigne, et peut-être l'inexactitude avec laquelle on exécutoit le traitement, rendirent la guérison fort lente. Mais il n'est pas moins vrai de dire que ce moyen, joint à l'administration sage des purgatifs, firent qu'au milieu de l'été, l'exanthême étoit presqu'entièrement dissipé; en sorte qu'on pouvoit promener l'enfant sans lui couvrir la tête. C'est par ce moyen simple que Murray dit être parvenu à guérir complètement cette jeune fille, infiniment chère à ses parens par la vivacité de son esprit. Personne peut-être n'a mis plus de soin que moi à répéter de semblables expériences à l'hôpital Saint-Louis. J'ai essayé les cataplasmes de ciguë sur huit sujets, dont quatre étoient atteints de la Teigne faveuse, et quatre de la Teigne granulée. Trois de ces derniers ont été parfaitement délivrés de cette affection après cinq mois de traitement. Les autres ont eu des rechutes. J'ai eu recours à d'autres plantes. J'ai employé successivement les applications de la morelle, de la douce-amère, de la patience bouillies, les baies de genièvre réduites en poudre et incorporées dans du saindoux. Toutes ces applications n'ont point eu des effets assez avantageux, pour qu'on doive les recommander.

LXIV. Il est enfin un dernier topique auquel on a prodigué naguère de grandes louanges dans quelques journaux allemands. C'est de la poudre de charbon que je veux parler. On a exalté plusieurs cures opérées par ce remède. Mais quel avantage peut-on retirer de pareils récits, quand on ne nous dit pas même quelle étoit l'espèce de Teigne dont se trouvoient atteints les individus sur lesquels on a expérimenté, quand on n'indique pas même quelle est l'espèce de charbon dont on s'est servi? Quoi qu'il en soit, voulant constater les essais dont j'avois lu la relation, j'ai successivement adopté le charbon de bois et le charbon de terre. Ce dernier m'a paru obtenir des effets plus marqués; ce qui m'a donné lieu de présumer que les résultats salutaires qu'on en avoit obtenus, dépendoient sans doute du principe sulfureux que contient cette substance, lorsqu'elle est à l'état de fossile. Alors je pensai que, pour l'usage ordinaire, on pouvoit associer avantageusement les fleurs de soufre à la poussière de charbon de bois, que nous pouvions plus facilement nous procurer. Les témoins assez nombreux qui ont assisté à mes essais, savent que fort souvent nous avons vu cette nouvelle application couronnée d'un succès incontestable. Par le secours d'une pommade composée avec le mélange des deux poudres et le cérat ordinaire, dont on frottoit la tête, après avoir préalablement coupé les cheveux et nettoyé la peau par les cataplasmes les plus émolliens, nous avons vu survenir des guérisons qui nous ont paru plus efficaces et plus certaines que par les moyens précédemment exposés. Sur trente individus, treize ont guéri après environ quatre mois d'un pansement assidu, les autres en sept ou huit mois; deux ont été traités pendant plus d'un an, et ont éprouvé des rechutes. Mais, en général, on peut assurer que ce topique a paru le meilleur, et plus adapté, par sa propriété pénétrante et diffusible, à l'état morbifique du système lymphatique et des glandes du col, fréquemment engorgées. La réussite étoit relative à la nature du mal, au tempérament des enfans, à l'influence de la saison ou à celle de l'atmosphère, &c. Ce mode de curation n'a présenté, dans aucun cas, les inconvéniens des remèdes irritans, âcres et caustiques, auxquels les empiriques ont journellement recours. Par ce moyen, je suis venu à bout de faire disparoître une Teigne faveuse chez une petite fille de onze ans, qu'on m'avoit amenée d'Auteuil, et qui en étoit tourmentée depuis sa première enfance. M'étant même apperçu que les effets du mélange étoient d'autant plus favorables, que la proportion du soufre étoit plus considérable, nous

avions fini par supprimer la poudre de charbon de bois, substance à-peu-près inerte, qui, par elle-même, ne sauroit avoir qu'une action très-médiocre.

LXV. Les accidens des diverses Teignes se faisant particulièrement ressentir sur la périphérie du système dermoïde, tous les procédés curatifs dirigés vers ce système sont d'une utilité plus ou moins marquée. On peut donc adopter, si les circonstances le réclament, les saignées, les cautères, les vésicatoires, &c. proposés par Ambroise Paré, Forestus, Gui-de-Chauliac. Les empiriques seuls ont pu dédaigner ces moyens puissans, parce qu'ils sont incapables d'en apprécier l'action. Ces moyens remplissent clairement l'indication de détourner et de diminuer, autant que possible, l'irritation vive qui existe sur le cuir chevelu. Je dois aussi ajouter, d'après mon expérience, que lorsque le favus attaque les différentes parties du corps, l'immersion dans l'eau tiède a réussi très-bien à l'hôpital Saint-Louis. Un paysan étoit couvert de plaques faveuses : après douze bains donnés successivement, tout disparut. Un enfant étoit atteint de la Teigne muqueuse; il y avoit un gonflement extraordinaire du cuir chevelu. Je fis appliquer des sangsues derrière les oreilles, et je procurai un soulagement subit. Il est donc incontestable qu'il faut faire concourir plusieurs procédés différens pour effectuer avec sûreté la guérison des diverses Teignes. C'est aux médecins modernes à opérer ce changement heureux.

LXVI. Il est des Teignes qui n'exigent que des soins de propreté, lorsqu'elles ne sont point parvenues à un degré d'intensité très-considérable. Éléonore Marillon, âgée de treize mois, ayant les cheveux très-blonds, me fut présentée avec les restes d'une gourme muqueuse, qui lui causoient un prurit très-incommode. On voyoit sur les parties latérales et à la partie supérieure et moyenne du front des croûtes inégales, d'une couleur verdâtre ou d'un gris sale, qui s'enlevoient facilement du cuir chevelu. Je fis appliquer pendant six semaines, sur la tête de la petite fille, des linges trempés dans l'eau de guimauve. Au bout de ce temps, il ne restoit aucun vestige de l'affection cutanée. Élise Motiot, âgée de deux ans, blonde comme la précédente, fut incommodée d'un suintement considérable des tégumens de la tête, lesquels se trouvoient ulcérés. Le fluide qui en découloit, étoit épais, muqueux, et se colloit aux cheveux, sous forme de croûtes jaunes. Je suivis un procédé absolument analogue à celui du cas précédent. Bientôt le fluide qui s'échappoit, devint moins visqueux et moins abondant; la rougeur du cuir chevelu ne tarda pas à disparoître. Au bout de cinq semaines, la petite malade n'éprouvoit pas le moindre symptôme. Je pourrois alléguer plusieurs faits de ce genre, relativement à la Teigne faveuse et à la Teigne granulée. S'étonnera-t-on maintenant que des bonnes femmes guérissent journellement certaines espèces de Teignes, en couvrant la tête des enfans avec des vessies préalablement imprégnées d'huile d'olive? Galien, Ruffus, Rhazès, étoient grands partisans de ces moyens doux, et proscrivoient avec raison les moyens répercussifs et irritans.

LXVII. Mais s'il est des Teignes qui cèdent aux applications les plus simples, il en est aussi dans lesquelles tous les efforts paroissent absolument infructueux; je veux parler sur-tout de celles qui sont compliquées d'un vice scrophuleux ou d'un vice siphilitique héréditaires. De pareils cas se présentent souvent à l'observation dans l'intérieur des hôpitaux. Le fait suivant mérite d'être cité. En matière médicinale, la bonne méthode consiste à retracer avec candeur jusqu'aux circonstances où l'art a désespéré de ses ressources. Rose Garin, âgée de vingt ans, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution foible et d'une stature aussi petite que celle des nains, étoit née de parens sains et bien portans. Sa mère avoit eu six autres enfans, tous morts des suites du carreau. Celle-ci nous fut envoyée à l'hôpital Saint-Louis avec les symptômes les plus graves de la Teigne faveuse. Non-seulement sa tête étoit infectée de croûtes jaunes, creusées en godet, relevées par leurs bords, exhalant une odeur fétide et à peine tolérable; mais on remarquoit qu'il y avoit eu un retardement très-extraordinaire dans l'accroissement de cette jeune fille. Tout annonçoit en elle l'existence la plus chétive. Elle étoit pâle, émaciée, avoit les yeux caves et enfoncés. Ses règles n'avoient paru qu'une fois depuis un an, encore étoit-ce au milieu des plus vives souffrances. On remarqua néanmoins qu'à l'époque où la menstruation se manifesta, elle grandit soudainement de trois pouces. Depuis ce temps, elle a resté dans le même état. Sa voix ne rend que des sons frêles; ses organes génitaux sont sans activité; le pubis est dénué de poils. Mais ce qui est bien digne de remarque, c'est que sa physionomie, ridée dans certaines parties, particulièrement au front et à la commissure des lèvres, lui donne l'aspect d'une femme qui touche à l'âge de quarante-huit à cinquante ans. Ses mains ont également l'apparence de celles d'une femme déjà vieille. Il semble, en un mot, que les époques intermédiaires de l'âge aient été franchies, et qu'elle ait passé soudainement de l'enfance à la vétusté. Chez cette jeune fille, les glandes cervicales, axillaires et inguinales, éprouvent un engorgement considérable. Qu'est-il advenu? L'art a échoué dans tous les procédés qu'on a mis en usage pour la guérir; et après quatre années d'un traitement infructueux, cette infortunée est encore dans l'attente de ce que la nature peut seule opérer en sa faveur.

LXVIII. Je ne saurois donc assez le redire; l'existence d'une Teigne quelconque suppose généralement un obstacle aux autres excrétions, et l'indication consiste souvent à enlever cet obstacle. Quand on perd de vue un semblable but, tout traitement externe devient préjudiciable. Une dame de Paris confia sa petite fille à une nourrice qui habitoit la campagne : au bout de quatre mois, explosion considérable d'une Teigne muqueuse, qui

envahit à-la-fois le cuir chevelu, le front et les tempes; démangeaisons vives et continuelles. Les ulcérations étoient tellement humides, que les linges dont on couvroit la tête étoient subitement mouillés. La nourrice imprudente chercha à arrêter cet écoulement extraordinaire, dont elle étoit alarmée, par de la farine qu'elle répandit en quantité sur le siége du mal, et qu'elle assujétit avec un bonnet. Fatalité inattendue! l'enfant devint triste, pâle, et fut saisi d'une fièvre dévorante et continue, qui le fit périr avant qu'on eût pu lui porter le moindre secours. Ce fait arrivé naguère, en rappelle un autre dont Thomas Bartholin fait mention. Il s'agit d'un jeune prince d'Allemagne, atteint d'une Teigne muqueuse, qu'on avoit desséchée mal à propos. Il mourut par suite de diarrée, d'atrophie, et autres symptômes fâcheux qui se déclarèrent. On trouva, dans le crâne, plus de huit cuillerées d'un liquide sanguinolent. — Les deux faits que je viens d'énoncer, sont d'une grande instruction pour les praticiens. Ils viennent à l'appui de ce que beaucoup d'auteurs ont avancé dans leurs ouvrages, que le développement des diverses Teignes sur le cuir chevelu, tient plus souvent qu'on ne le croit, à des mouvemens conservateurs des puissances médicatrices dans l'économie animale. Une mère éplorée alla consulter le célèbre Forestus, et lui présenta son enfant atteint d'une Teigne très-rebelle. Ce judicieux observateur recommanda d'éviter les topiques répercussifs, et de procéder lentement à sa guérison, dans la conviction où il étoit, que cet exanthême pouvoit le préserver d'autres maladies plus dangereuses.

LXIX. Qu'on me permette, du reste, une réflexion finale qui explique, ce me semble, la diversité extrême des résultats que l'on obtient. Les maladies cutanées, et par conséquent les Teignes, ont, comme les autres maladies, leurs périodes de début, d'accroissement et de décroissement. Les praticiens s'étonnent de ne pas réussir, et il n'est pas rare de les voir administrant, dès le commencement d'une affection de ce genre, des remèdes dont l'application ne peut devenir fructueuse, que lorsque cette même affection est parvenue à son déclin. On doit être surpris que ces réflexions n'aient pas été faites, depuis que Bordeu a si bien démontré l'analogie frappante qui existe entre les maladies aiguës et les maladies chroniques. Mais l'observateur est impatient d'attendre : il semble qu'il se lasse de suivre la nature, lorsqu'elle procède avec une lenteur qui n'est point proportionnelle avec la courte durée de notre vie.

LXX. Que faut-il conclure enfin de tout ce que nous avons déjà dit sur le traitement des diverses Teignes? que rien n'est plus important que de l'enlever aux faiseurs de recettes; parce que la sage expérience ne sauroit faire adopter les applications violentes qu'ils ont proposées. Les meilleures méthodes curatives sont celles qui n'emploient que les moyens les plus doux. Tout se réduit à appaiser l'irritation du cuir chevelu, et à ramener cet organe à ses conditions naturelles. C'étoit, du reste, d'après cette vue que les anciens combinoient leurs procédés curatifs. On sait qu'Avicenne se bornoit à laver la tête avec de l'huile de rose ou de violette, et Rhazès n'avoit recours à des topiques plus actifs, qu'à raison des degrés de l'affection. Je le répète donc en me résumant; j'ai essayé comparativement une multitude de remèdes à l'hôpital Saint-Louis. Pendant que plusieurs Teigneux subissoient l'opération de la calotte, ou étoient frottés avec des onguens plus ou moins actifs, dans lesquels on faisoit entrer l'oxide de manganèse, l'oxide de mercure, &c. des enfans en égal nombre, et atteints de diverses Teignes, étoient simplement traités par le saindoux, dans lequel j'avois préalablement fait incorporer des fleurs de soufre. J'ai constamment observé que ces derniers guérissoient aussi vîte que les premiers, et avec beaucoup moins d'inconvéniens, pourvu qu'on n'apportât aucune négligence dans le pansement. J'estime donc que cette manière simple de procéder à la guérison des Teignes, est la seule qu'il faudroit désormais adopter dans les hôpitaux où l'on traite ces sortes d'exanthêmes. On peut l'appliquer avec le même succès aux différentes espèces de Teigne. Quand bien même, en usant de ces moyens, il faudroit un temps plus long pour réussir, les profonds physiologistes savent que les meilleures méthodes thérapeutiques sont moins celles qui guérissent la maladie avec promptitude, que celles qui la terminent méthodiquement et sans danger pour les individus. La nature sera toujours en contradiction avec celui qui ne voudra pas mettre à la guérison un temps convenable. D'ailleurs, les accidens qu'on a vu succéder à des cures trop précipitées, sont un avertissement que les praticiens ne doivent jamais bannir de leur mémoire. C'est donc perfectionner le traitement des Teignes, que de le simplifier; c'est même le moyen unique de parvenir un jour à extirper une affection si funeste pour des êtres qui commencent la vie, et qui ont un si grand besoin de nos soins, de notre intérêt et de notre appui.

LES PLIQUES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES PLIQUES.

LXXI. Le nom que porte la maladie dont nous allons traiter, lui vient de ce que les cheveux s'agglutinent et s'entortillent d'une manière inextricable, en formant des mèches, des queues, des touffes ou des masses qu'il est impossible de démêler. C'est une affection endémique qu'on rencontre sur-tout en Pologne, en Lithuanie, en Hongrie, en Transilvanie, depuis la source de la Vistule jusqu'aux monts Krapach, en Prusse, en Russie, et dans la Grande Tartarie. On l'a observée en Suisse, en Alsace, dans le Brisgaw et dans la Belgique. On la trouve quelquefois en France, quoique bien rarement; il paroît même que l'Europe n'est pas la seule partie du globe où elle ait été remarquée. D'après Roderic-à-Fonseca, qui le tenoit d'un témoin digne de foi, lequel avoit voyagé dans la Nouvelle-Espagne, les Indiens qui boivent de certaines eaux corrompues, sont sujets à une maladie qui a beaucoup d'analogie avec la Plique. En effet, les cheveux se contournent ou s'agglomèrent comme dans cette dernière affection, et il en suinte une matière visqueuse et fétide. Cette maladie est donc plus généralement répandue qu'on ne le croit communément.

LXXII. La Plique n'est pas une maladie qui soit uniquement propre à l'homme; elle peut généralement attaquer tous les animaux domestiques. On a vu quelquefois, à Paris, des chevaux qui en étoient atteints; et M. Huzard, habile vétérinaire, a recueilli deux cas de ce genre : mais ce phénomène s'observe sur-tout en Pologne et dans quelques endroits de la Russie. Elle attaque fréquemment les bœufs, les moutons, les chiens, &c. qui habitent un semblable climat. Les loups et les renards y sont pareillement exposés. Cette affection singulière, qui n'épargne les poils de presqu'aucun quadrupède, semble respecter les volatiles, et ne point atteindre les plumes des dindons, des poules, des coqs et autres oiseaux de basse-cour.

LXXIII. On croit assez généralement que la maladie dont nous allons nous occuper, s'est propagée de l'Asie en Europe par les invasions des Tartares; et Hirschel, un des meilleurs auteurs qui aient écrit sur ce sujet, fixe cette époque vers 1287. Stabel fait remonter sa première apparition vers 1387, par conséquent cent années plus tard. Un passage de la Vie du B. Ladislas, rapporté par Ducange, fait déjà mention de la Plique, et détruit entièrement l'opinion de ceux qui lui assignent une origine plus récente.

LXXIV. Géhéma cherche également à prouver l'origine tartare de la Plique; et il s'appuie, à cet égard, de l'autorité de Hirtemberg, historien polonais du dix-septième siècle. Cet historien fait voir combien alors on connoissoit peu, dans son pays, la nature de la Plique, et quelle idée absurde on se formoit de son origine. Aussi Géhéma assure que, dans ce même temps, les Professeurs de Cracovie n'osoient point entreprendre la cure de cette affection; il ajoute qu'ils s'adressèrent à l'Université de Pavie, pour obtenir des éclaircissemens nécessaires sur son traitement, et qu'ils envoyèrent même dans cette ville plusieurs de leurs malades.

LXXV. Depuis cette époque, plusieurs observateurs, parmi lesquels il suffit de citer Hirschel, Hoffmann, Stabel, Gilibert, &c. ont dirigé plus particulièrement leurs recherches vers cette maladie singulière. Vicat a publié quelques Mémoires sur le même sujet : mais personne ne nous semble avoir mieux approfondi la nature de la Plique que M. de Lafontaine, premier chirurgien du dernier Roi de Pologne. Je dois à sa correspondance, des détails qui intéressent autant par leur importance que par leur nouveauté.

LXXVI. Il n'est point de genre de maladie qui réclame de plus profondes recherches relativement à ses symptômes, à son origine, à ses causes et à sa curation : aussi, en abordant un pareil sujet, n'ai-je pu me dissimuler les difficultés sans nombre dont j'allois m'environner. En effet, cette affection si singulière, dont je dois entretenir mes lecteurs, est fort rare : je suis d'ailleurs placé à une distance considérable du climat qui favorise son développement. C'est en quelque sorte une substance exotique que j'ai à décrire, pour me servir du langage des Naturalistes : je suis donc privé des ressources dont je jouissois, quand je me suis livré à l'étude des Teignes si fréquentes parmi nous.

LXXVII. Quant à la Plique, j'ai eu à la vérité l'occasion de l'observer trois fois; d'abord sur deux mendians polonais que leur vie errante avoit conduits jusqu'à Paris, et en second lieu, sur une femme née dans l'un des départemens septentrionaux de la France. Mais malgré le soin que j'ai pris de rassembler les symptômes divers qui caractérisent cette affreuse maladie, je sens que je n'ai pu contempler, de mes propres yeux, toutes les conditions particulières que doit lui imprimer l'influence des lieux et de la température

atmosphérique. J'ai été dès-lors contraint de recourir aux travaux des Médecins étrangers, et d'ajouter les faits multipliés dont ils ont bien voulu me faire part, au petit nombre de faits que j'avois vus moi-même. Je suis donc plus redevable à leur expérience qu'à la mienne. J'ai choisi, du reste, parmi mes correspondans, ceux dont la véracité est la plus authentique, et je n'avancerai rien qui n'ait eu des témoins irréfragables.

LXXVIII. J'ai suppléé d'ailleurs à l'éloignement des lieux, en faisant transporter à Paris, plusieurs têtes d'individus qui avoient succombé à la Plique, et j'ai pu les étudier à loisir. C'est ainsi que les Naturalistes s'arrogent des productions étrangères pour leur instruction, et rassemblent souvent, dans leurs cabinets, des richesses qui appartiennent aux pays les plus lointains et les plus variés. Pourquoi le Pathologiste ne marcheroit-il pas sur leurs traces ? Je remarque seulement que de tels échantillons ne sauroient offrir des tableaux complets : ils sont comme ces dépouilles curieuses, mais inertes, que nous rapportent tant de savans voyageurs , et qui ne nous apprennent rien sur les mœurs et sur la manière de vivre des animaux. Mais je remarque aussi qu'un pareil inconvénient n'aura point lieu dans cette circonstance, puisque des praticiens longuement exercés à l'observation, m'ont fourni des renseignemens certains sur les symptômes divers qui peuvent caractériser la marche des Pliques, et ont tenu, pour moi, un registre fidèle de tous leurs effets sur le théâtre même des causes qui les produisent.

LXXIX. Afin de classer d'une manière convenable les phénomènes des différentes Pliques, les auteurs ont désigné, par des noms particuliers, leurs caractères physiques principaux, et ont établi, pour cet objet, des distinctions superflues, que je me borne à rappeler. C'est ainsi, par exemple, qu'ils qualifient du titre de *vraie Plique*, celle qui tient à une altération générale de l'économie animale, ou qui semble être le résultat de la métastase critique d'un principe de maladie ; et ils appellent *fausse Plique*, celle qui est produite par un excès de malpropreté, qui n'est point accompagnée de symptômes généraux, et qui n'existe probablement que dans les cheveux. Ils ont eu pareillement recours aux expressions vagues de *bénigne* et de *maligne*, quand ils ont voulu retracer la plus ou moins grande intensité des symptômes qui signalent une affection si étrange. Ils donnent le nom de *Plique simple*, à celle qui n'attaque qu'une partie chevelue du corps; et de *Plique composée*, à celle qui atteint toutes les parties chevelues, même les ongles des mains et des pieds. Les Pathologistes connoissent encore la *Plique larvée* ou *cachée*. Cette dénomination lui vient de ce qu'on ne peut l'appercevoir lorsque la tête est poudrée, et de ce que les cheveux conservent leur forme et leur situation ordinaires, quoiqu'on ne puisse les démêler. Enfin, ils font mention de la *Plique isolée*, dans laquelle la matière trichomatique pénètre à la vérité la substance des cheveux, mais ne s'arrête qu'à leur portion intermédiaire. On ne la voit point se manifester à leurs racines ou à leurs pointes.

LXXX. Attachons-nous aux distinctions réelles et importantes, qui constituent des caractères spécifiques et tranchans. Tous les caractères extérieurs des Pliques se rapportent donc à trois formes principales. Dans la première, les cheveux s'agglutinent, en se divisant par mèches séparées ; dans la seconde, ils s'alongent en queue, en prenant un accroissement excessif; dans la troisième enfin, ils s'agglomèrent par touffes, par masses ou par pelotons. Ces trois formes primitives m'ont déterminé à n'établir que trois espèces de Plique, qui se modifient néanmoins, et comprennent sous elles quelques variétés. Au surplus, j'ai fait figurer et graver ces différens aspects avec un soin particulier, qui tient au vif desir que j'avois d'éclairer les phénomènes obscurs d'une maladie si peu connue, et si peu étudiée par les gens de l'art.

PREMIÈRE PARTIE.

Faits relatifs à l'histoire particulière des Pliques.

ESPÈCE PREMIÈRE.

PLIQUE MULTIFORME. *Plica caput-medusæ.* Planches VI et VII.

Plique dans laquelle les cheveux ou les poils se mêlent et s'agglutinent par mèches séparées plus ou moins grosses, plus ou moins longues, plus ou moins flexueuses, ce qui les fait ressembler à des cordes, et les a fait comparer à des serpens.

Obs. Cette espèce comprend plusieurs variétés, parmi lesquelles on distingue sur-tout :

A. La Plique multiforme en lanières. *Plica caput-medusæ laciniata.* — Dans cette variété, les cheveux sont divisés par mèches; mais les touffes des cheveux paroissent comme déchirées.

B. La Plique multiforme en vrilles. *Plica caput-medusæ cirrhata.* — Cette Plique prend son nom de l'extrémité des mèches qui se roulent et s'entortillent à la manière des vrilles qu'on observe dans certains végétaux.

Tableau de la Plique multiforme.

LXXXI. De même que dans l'état de santé les cheveux ou les poils de l'homme peuvent quelquefois se désunir naturellement, et se disperser en boucles plus ou moins nombreuses, de même, dans l'état de la maladie que nous décrivons, ils peuvent se séparer et s'agglutiner par mèches distinctes les unes des autres. Tout ce qu'on raconte de la tête de Méduse et des autres Gorgones, n'a rien de plus effrayant que le spectacle que nous offre alors la Plique multiforme. Souvent ces différentes mèches conservent, en s'alongeant, la roideur et la consistance des cables les plus forts; souvent elles forment des inflexions, des ondulations analogues à celles des serpens, ce qui leur donne une sorte de ressemblance avec ces reptiles, et communique l'aspect le plus terrible à la physionomie des malades; souvent enfin, on observe sur le trajet des mèches plusieurs renflemens et nodosités considérables. Dans quelques cas, les mèches vont en diminuant de calibre; dans d'autres cas, elles augmentent de volume, et chacune d'elles se termine en une énorme massue. Il n'est pas très-rare que les mèches affectent une forme applatie, au lieu de prendre la forme cylindrique. On a cité, dans quelques ouvrages, l'exemple d'un individu qui portoit plus de soixante Pliques immenses. Ces Pliques surpassoient la largeur d'une queue de castor, et descendoient jusqu'au coccix. Skummovius prétend les avoir coupées. Qu'on s'imagine l'épouvante que doivent répandre autour d'eux les individus atteints de cette espèce de Plique, lorsqu'ils se livrent aux excès de la boisson, et par suite aux emportemens de la colère! Quand l'un des deux mendians polonais que j'ai observés à Paris étoit plongé dans l'ivresse, ce qui lui arrivoit fréquemment, sa démarche chancelante, et les mouvemens continuels de ses bras, lui donnoient l'air d'Oreste agité par les Furies.

Si la maladie est grave, les cheveux sont pliqués jusqu'à leurs racines; si elle est peu intense, ils ne sont collés que par leurs extrémités : souvent aussi ils sont divisés vers le milieu de leur trajet, et sont fortement agglutinés vers leur base ou vers leurs pointes. Il n'est pas rare de voir, lorsque les symptômes de la Plique multiforme diminuent, des cheveux sains remplacer les cheveux malades, lesquels s'isolent et se séparent de la tête; quelquefois enfin on apperçoit les cheveux sains au travers des cheveux malades, et l'œil exercé les distingue aisément.

Les Pliques peuvent tomber et se remplacer successivement; mais les secondes ne se forment que lorsque les premières commencent à se séparer, et que des cheveux nouveaux ont paru. Le Journal de Médecine, publié par Vandermonde, fait mention de l'épouse d'un bourgeois de Bitche, parvenue à sa soixante-deuxième année. Elle étoit affectée de la quatrième Plique depuis l'âge de seize ans : cette Plique s'étoit tellement amincie à la partie supérieure de l'occipital, lieu de son insertion, qu'il n'étoit pas difficile de prévoir sa chute prochaine. Une cinquième Plique, d'environ trois pouces de longueur, croissoit à côté pour lui succéder. On assure que celle qui étoit sur le point de tomber, étoit longue de quatre pieds, et que sa circonférence, qui étoit de deux pouces, présentoit trois ou quatre nœuds fort larges.

Il paroît que la Plique multiforme est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes. On l'a observée quelquefois chez les nouveau-nés : ce cas, du reste, est excessivement rare, puisque M. de Lafontaine n'a pu remarquer qu'un seul fait de ce genre, depuis vingt-cinq ans qu'il habite la Pologne. L'enfant représenté (*Planche VII*) étoit né avec trente petites Pliques; sa mère et sa grand'mère avoient été atteintes de la même affection : il avoit eu cinq frères, pareillement venus au monde avec les cheveux pliqués.

Je n'ai voulu, du reste, retracer dans ce tableau que les caractères physiques qui signalent particulièrement

la Plique multiforme. Les phénomènes généraux et propres aux différentes espèces dont il s'agit, seront exposés avec les détails nécessaires dans la seconde partie de cette dissertation.

Observations relatives à la Plique multiforme.

LXXXII. *Première Observation.* — J'ai observé il y a peu de temps à Paris, Thomas Quart (dit le *Gueux*), dont l'histoire est intéressante à raconter. Il s'occupoit habituellement à ramasser des chiffons dans les rues, ou demandoit l'aumône, quand cette ressource ne lui suffisoit pas pour vivre. Il étoit âgé de quarante-cinq ans, très-robuste, d'une constitution marquée par la prédominance bilieuse. Il avoit un air sinistre, et toujours affamé. Sa barbe longue et touffue, ses sourcils épais et arqués, lui donnoient un aspect sombre et farouche. Presque toutes les parties de son corps étoient velues. A ce physique véritablement pittoresque, il joignoit une malpropreté dégoûtante, dans laquelle il paroissoit se complaire, et qui le rendoit hideux à contempler. Il aimoit passionnément à boire et à s'enivrer; et lorsqu'il avoit un peu plus d'argent qu'à son ordinaire, il consumoit en un instant ce qui auroit pu le faire subsister pendant plusieurs jours. Il avoit une aversion invincible pour le travail; trouvoit d'ailleurs sa condition très-heureuse. Dans les premiers temps où j'ai eu l'occasion de le voir, les longs poils de sa barbe ne s'étoient point encore pliqués, et il se mettoit souvent aux gages des peintres pour leur servir de modèle. Cet homme étoit polonais. Il étoit né à Belséjour, village voisin de Varsovie, d'une femme du pays et d'un Français qui étoit au service du roi Stanislas, en qualité de tapissier. Ses parens n'avoient jamais eu la Plique; il est vrai qu'ils vivoient dans une condition aisée, où on rencontre beaucoup plus rarement cette maladie. Thomas Quart éprouva à l'âge de trois ou quatre ans, une gourme très-abondante, qui donna lieu à la chute de tous ses cheveux. Cependant ils repoussèrent, et lorsqu'ils eurent atteint une longueur considérable, ils se pliquèrent. La révolution de Pologne survint; cet homme se réfugia en France à l'âge de dix-huit ans, pour y exercer l'état de son père. Vers cette même époque, il se laissa cheoir du haut d'un arbre, et fut grièvement blessé à la tête. On le porta à l'Hôtel-Dieu, et c'est là que ses cheveux pliqués lui firent ressentir des douleurs très-vives. Immédiatement après sa guérison, il se fit hermite dans la forêt de Senart. L'ordre du couvent dans lequel il entra, n'admettant ni les cheveux ni la barbe, on le rasa. Il resta dans cette solitude jusqu'à l'âge de trente ans, s'occupant aux travaux de la campagne. Son monastère ayant été détruit dans le commencement des troubles révolutionnaires qui agitèrent la France, il tomba dans l'indigence la plus affreuse. Dès-lors, il fut contraint de se faire employer dans les travaux publics. Le peu de soin qu'il prit de sa tête, et la honteuse crapule dans laquelle il vécut depuis ce temps, firent que ses cheveux se pliquèrent avec la même intensité qu'auparavant. Les douleurs céphalalgiques dont j'ai fait mention plus haut, se réitérèrent, et le malade éprouva un tiraillement, une roideur dans tout le cuir chevelu, qui l'empêchoient de mouvoir le col. Il prit alors le parti de se faire couper les cheveux et la barbe; ce qui ne fut suivi d'aucun accident fâcheux. Depuis l'an 1793, il a subi trois fois la même opération. Il y a environ dix-huit mois qu'il rentra ivre dans une chétive chambre qu'il occupoit au faubourg Saint-Marceau. Bientôt après il voulut en sortir; mais, dans le trouble de ses fonctions intellectuelles, il passa par la fenêtre, au lieu de prendre le chemin de la porte, et tomba d'un deuxième étage dans une cour pavée. Il se fit seulement une plaie longitudinale à la région temporale du côté droit. Il fallut derechef le transporter à l'hôpital, d'où il étoit déjà sorti depuis six semaines, guéri d'une contusion qui lui avoit été faite sur les reins par la roue d'une pesante voiture. Pour mieux panser sa blessure, on lui enleva presque tous ses cheveux, qui étoient noirs et d'une extrême finesse. On lui laissa uniquement autour de la tête une couronne composée de cinquante mèches pliquées, c'est-à-dire rapprochées les unes des autres, mêlées et agglutinées par une matière grasse, onctueuse, très-fétide, et d'une odeur *sui generis*. Leur arrangement ne pouvoit mieux être comparé qu'à la texture d'un feutre. Ces mèches, assez longues pour couvrir une partie de la face, étoient à-peu-près de la grosseur du petit doigt; quelques-unes d'entr'elles étoient très-petites, et sembloient se rapprocher pour former des mèches plus considérables. La manière dont les cheveux étoient mêlés, donnoit aux mèches une forme contournée, noueuse; elles étoient plus grosses à leur base qu'à leur sommet, terminé par une pointe très-déliée. A l'époque dont je parle, sa barbe n'étoit point pliquée, parce qu'il avoit l'attention de la laver tous les jours à la première fontaine qui s'offroit à sa rencontre, ou dans l'eau de la Seine. Par ce moyen, disoit-il, il empêchoit les poils de s'échauffer. Il faut croire qu'il a négligé dans la suite ce soin important de propreté, puisque nous l'avons revu six mois après avec plusieurs pliques au menton, lesquelles étoient infectées d'une multitude innombrable de poux. Il exhaloit en dernier lieu une odeur si repoussante, que personne ne vouloit le loger. Tous les traits de sa physionomie étoient altérés par la maigreur; sa voix étoit foible et rauque; il mendioit son pain par des sons plaintifs et entrecoupés. Il expectoroit sans effort une matière purulente. Une soif inextinguible le dévoroit, et le contraignoit sans cesse à faire des excès nouveaux dans la boisson du vin, de la bière et des liqueurs spiritueuses. Ses jambes chancelantes pouvoient à peine le supporter dans les rues. J'examinai la couleur de sa peau, qui étoit devenue terreuse et scorbutique, depuis qu'il couchoit la nuit sur les fumiers. Il fut un temps, moins malheureux pour son existence, où cet individu si singulier s'avisa d'établir une sorte de spéculation sur les Pliques qui se manifestoient à la partie antérieure de sa tête. Il les laissoit couper, pour de l'argent, à deux élèves de médecine, pour lesquels il étoit devenu un objet d'étude et d'observation. Je lui achetai moi-même trois mèches, que je conserve encore dans ma collection pathologique.

Deuxième Observation. — Il y a peu d'années que l'on vit mourir à Paris un mendiant septuagénaire, fort lié d'amitié avec le malade précédent, et qui avoit exercé long-temps le même métier que lui. Je n'ai pu recueillir que fort peu de détails sur sa manière d'exister. Ce vieillard avoit pareillement reçu la naissance en Pologne. Il portoit sur le sommet de sa tête une très-petite quantité de cheveux blancs, lesquels étoient pliqués par mèches très-séparées les unes des autres. Sa barbe grisâtre subit un mode d'altération absolument analogue dans le dernier temps de sa vie. Il se livroit immodérément aux excès de la boisson; il étoit d'une saleté repoussante, et constamment dévoré par la vermine. Cet homme excitoit beaucoup la curiosité des enfans, qui se rassemblant autour de lui, et l'accompagnant dans les rues, rioient de son délire bachique, de ses agitations et de ses attitudes burlesques. Il périt victime d'une brûlure qu'il s'étoit faite à la jambe, un jour qu'il s'étoit endormi ivre auprès d'un grand feu.

Troisième Observation. — Le fait que je vais exposer a été consigné dans une dissertation inaugurale sur la Plique, par le docteur Jean-Mathias Kordaly. Un ouvrier de la partie de la Pologne qui est voisine de la Silésie, âgé de quarante-deux ans, étoit atteint d'un gonflement œdémateux des pieds, et de douleurs vagues dans tout le corps, particulièrement dans les membres. Il éprouvoit des céphalalgies continuelles, et six mois s'étoient à peine écoulés, que ses cheveux étoient déjà agglutinés en petites cordes tournées en spirale, de figure et de longueur différentes. Cette maladie étoit héréditaire en lui, puisque son père et sa mère en avoient été affectés pendant toute leur vie. L'individu même dont il s'agit, avoit ressenti quelques accidens de la Plique dans son enfance. Dans cette seconde invasion, comme le pouls étoit dur et fébrile le soir, et que les souffrances étoient plus vives, on administroit quelques remèdes tempérans. Le matin, au contraire, comme le pouls étoit naturel, on faisoit prendre jusqu'à trente gouttes de teinture alkaline martiale, mêlée avec du savon de térébenthine, et cette dose étoit réitérée quatre fois. On y joignoit une décoction de bois de gayac, de racines d'oseille, de réglisse, de salse-pareille et de sommités de houblon; on avoit aussi recours à la saponaire, aux feuilles du cochléaria et du ménianthe. Tous les cinq jours, on donnoit de la manne et de la rhubarbe. Après deux mois de traitement, le malade entra en convalescence. Ses cheveux étoient encore plus contournés qu'auparavant. On lui prodigua les médicamens balsamiques et toniques. On eut soin de couper avec des ciseaux les cheveux pliqués à l'endroit où l'on avoit apperçu une quantité considérable de squammosités. Tous les symptômes diminuoient de plus en plus; mais bientôt il se manifesta une tumeur inguinale, accompagnée d'une certaine douleur et de quelques mouvemens fébriles. On la fit mûrir par des cataplasmes émolliens; on l'ouvrit ensuite avec une lancette, et il en sortit une matière jaunâtre, ichoreuse, et d'une grande fétidité. Ce qui est véritablement digne de remarque, c'est qu'à l'aide de cet ulcère, les cheveux se purgèrent de la matière visqueuse qui les tenoit agglutinés, et qu'ils se déroulèrent. La nouvelle plaie fut pansée d'après les procédés ordinaires, et cet homme recouvra entièrement sa santé. Les poils du pubis restèrent seuls pliqués; on n'osa point en opérer la section.

Quatrième Observation. — Il faut, sans contredit, rapporter à cette espèce la Plique observée par Sauvages, et dont il fait mention dans sa *Nosologie méthodique.* Celui qui en étoit affecté, étoit un capitaine qui avoit servi vingt ans en Pologne. Il en revint avec tous les symptômes de la phthysie pulmonaire, et une Plique velue qui ne recouvroit pas entièrement la tête : elle étoit uniquement composée de trois mèches de cheveux d'une ténuité extrême. Comme cette maladie n'étoit d'ailleurs accompagnée d'aucun symptôme fâcheux, il la portoit depuis fort long-temps sans avoir jamais songé à la guérir; il la conservoit au contraire avec un soin particulier. Il tenoit beaucoup au préjugé que l'on a dans les campagnes des environs de Varsovie, de Wilna, et dans tous les lieux où cette maladie est endémique, préjugé qui consiste à la regarder comme un accident salutaire pour l'économie animale. Ce militaire, du reste, garda cette Plique jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, sans autre inconvénient qu'une douleur qu'il ressentoit à la racine des cheveux, pour peu qu'on les pressât : toutes les fonctions s'exécutoient d'ailleurs avec beaucoup de régularité.

LXXXIII. L'espèce de Plique que nous venons de décrire, paroît être la plus fréquente de toutes; mais comment établir une juste proportion dans le rapport du nombre des espèces, quand les auteurs ont si mal retracé ce genre de maladie, quand ils ont établi des distinctions futiles et négligé des distinctions importantes! Le secours des monographies et la méthode analytique, introduiront un jour plus d'exactitude dans ce calcul.

ESPÈCE DEUXIÈME.

PLIQUE A QUEUE OU SOLITAIRE. *PLICA longicauda.* Planche IX.

Plique dans laquelle les cheveux ou les poils ne se divisent point, comme dans la précédente, en mèches distinctes et nombreuses, mais se réunissent pour acquérir un alongement excessif, qui la fait ressembler à une queue de cheval ou de tout autre quadrupède.

Obs. Parmi les variétés de la Plique à queue ou solitaire, on peut noter celles qui suivent :

A. La Plique a queue ou solitaire latérale. *Plica longicauda lateralis.* — Souvent il en paroît une de chaque côté des tempes; d'autres fois il n'en paroît qu'une d'un seul côté.

B. La Plique a queue ou solitaire fusiforme. *Plica longicauda fusiformis.* — Celle-ci est une queue cylindrique, qui diminue progressivement de calibre en manière de fuseau.

C. La Plique a queue ou solitaire falciforme. *Plica longicauda falciformis.* — Dans cette variété, la Plique est recourbée à son extrémité inférieure, comme l'instrument que l'on désigne sous le nom de *faulx*.

D. La Plique a queue ou solitaire en massue. *Plica longicauda clavæformis.* — Cette Plique est tellement renflée à son extrémité inférieure, qu'elle présente quelquefois l'aspect d'une massue énorme.

Tableau de la Plique a queue ou solitaire.

LXXXIV. Je parle de cette Plique, d'après un échantillon que j'ai sous les yeux, et d'après les relations qui m'ont été transmises par des médecins observateurs. Elle offre des circonstances déplorables; elle attaque sur-tout les femmes, parce que leurs cheveux sont naturellement plus longs que ceux des hommes. Cependant on la voit aussi survenir chez les individus du sexe masculin, particulièrement chez les Cosaques, qui ont la tête rasée sur les parties latérales, et ne conservent qu'une seule touffe à l'occiput. Alors la matière de la Plique se concentre dans cette touffe villeuse. L'afflux continuel des forces vitales, imprime une énergie particulière à sa végétation, et lui fait acquérir avec les années une longueur extraordinaire. M. de Formey, médecin ordinaire du roi de Prusse, vit dans les environs de Lowitz, un individu occupé à garder les pourceaux. Il avoit la tête chauve; mais toute la masse de cheveux située au-dessus de la nuque, avoit pris un accroissement si prodigieux, qu'elle descendoit jusqu'aux jarrets. Dans le Muséum d'Histoire naturelle de Dresde, on remarque une Plique polonaise qui a près de neuf pieds de longueur, ainsi que le docteur Flajani a eu occasion de s'en convaincre, en la mesurant lui-même. On voit, dans l'intérieur du même établissement, la peau du cheval d'Auguste II, roi de Pologne. La queue de cet animal est d'une étendue démesurée : les crins de cette queue ne sont point entremêlés, mais sont infiniment plus gros que de coutume.

L'incommodité principale causée par cette espèce de Plique, est le poids énorme dont elle est pour les malades. Le plus souvent ils sont condamnés à la laisser traîner par terre; ce qui les fatigue au-delà de toute expression, par l'effet du tiraillement douloureux qu'endure le cuir chevelu. Quelquefois il leur est impossible de marcher, et ils passent leurs jours dans l'inaction la plus triste. Plusieurs exécutent une progression pénible, en portant la tête penchée en arrière, et sont forcés à tous les instans de prendre du repos.

Il est assez commun de voir la Plique à queue ou solitaire, former divers plis autour des épaules ou des reins des personnes qui en sont affectées; ces circonvolutions ont quelque chose d'effrayant au premier aspect, et rappellent les serpens monstrueux qui embrassoient le corps de Laocoon. On a rencontré souvent des infortunés qui soutenoient cette pesante queue avec leurs mains, ou lui donnoient des points d'appui par des liens fixés à leurs vêtemens, lorsqu'ils alloient mendier leur pain dans les villages de la Pologne.

Dans certains cas, la Plique à queue ou solitaire va en diminuant de circonférence, depuis sa partie supérieure jusqu'à sa partie inférieure. Dans d'autres cas, elle se renfle dans son extrémité, et se termine en globe ou en massue. Elle part tantôt du sommet, tantôt du milieu, tantôt du bas de la tête. Le plus souvent elle est unique sur le cuir chevelu; ce qui la fait désigner, par quelques Pathologistes, sous le nom de *solitaire;* et nous avons cru devoir lui conserver cette dénomination. On cite néanmoins une circonstance où il s'en forma deux qui croissoient isolément sur chaque côté des tempes. Cette Plique attaque quelquefois le pubis, les aisselles, le sternum, &c.

Ceux qui sont fatigués par la longueur prodigieuse de la Plique à queue ou solitaire, n'osent procéder à sa section, parce qu'ils redoutent l'hémorragie ou la rétropulsion de la matière trichomatique. Il peut arriver néanmoins qu'elle s'use par l'effet du frottement ou par vétusté, et qu'il s'en détache quelque portion. On l'a vue aussi se séparer spontanément et en entier de la tête, après avoir pris un accroissement extraordinaire, et s'être considérablement amincie à sa racine. Apinus fait mention d'une malade de Brunswick, dont la Plique, qui avoit sept pieds de longueur, tomba après dix ans d'existence, sans causer aucun symptôme fâcheux. On a aussi parlé d'une dame polonaise parvenue à un âge très-avancé, qui avoit porté plusieurs Pliques successives, lesquelles se détachoient communément du cuir chevelu après un espace d'environ sept années. Il est digne d'observation, qu'il n'en paroissoit jamais deux à la fois.

Observations relatives à la Plique à queue ou solitaire.

LXXXV. *Première Observation.* — C'est ici le cas de citer l'observation d'une infortunée Polonaise, dont on a gravé le dessin dans plusieurs journaux scientifiques. C'étoit une paysanne des terres du prince de Radziwil, mariée à l'âge de quinze ans. Elle n'en avoit que dix-huit, lorsqu'elle fut attaquée de cette maladie endémique et populaire. Elle la porta pendant toute sa vie. Durant ce temps, elle éprouva des douleurs et un dessèchement universel dans les articulations, qui l'empêchoient de se mouvoir et de sortir. Elle restoit toujours couchée, et ne changeoit de situation que deux fois chaque année, en hiver et au printemps. Elle aimoit si fort le froid, qu'à l'approche de la saison rigoureuse, elle ne pouvoit endurer aucune sorte de chaleur, pas même l'approche d'une chandelle allumée. A la moindre élévation qui survenoit dans la température atmosphérique, elle se faisoit placer dans les endroits les plus frais. Il est à remarquer qu'elle ne buvoit pas de liqueurs spiritueuses, comme il arrive d'ordinaire aux personnes qui sont atteintes de ce genre d'affection. Elle ne mangeoit que du mauvais pain et des végétaux cruds. Elle mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans. Le docteur Flouricke, médecin du prince de Radziwil, fit dessiner cette femme de son vivant, avec sa Plique, qui avoit quatre aunes de long et une palme de large. Cette Plique auroit eu encore plus d'étendue, selon M. Flouricke, si, pendant le cours de ses cruelles souffrances, le frottement et la malpropreté n'en avoient détruit une portion considérable.

Deuxième Observation. — M. le docteur Corona m'a dit avoir observé à Rome un hermite polonais, dont la Plique étoit si longue, qu'elle s'étendoit de son lit jusqu'à terre. Cet homme étoit pâle; il avoit la respiration très-difficile, et tomboit de jour en jour dans une prostration de forces extraordinaire. Il succomba à cette désastreuse maladie. Quand on lui coupoit des portions de sa Plique, il en résultoit un flux de matière sanguinolente, qui effrayoit les assistans. On fut obligé de renoncer à cette opération.

Troisième Observation. — M. le comte de S***, polonais, m'a remis les détails qui vont suivre : Une pauvre femme, née à la campagne, non loin des bords de la Vistule, étoit depuis long-temps tourmentée par une affection périodique de la poitrine, qui l'empêchoit de se livrer à aucun exercice fatigant. A une époque assez avancée de sa vie, elle éprouva une fièvre rémittente bilieuse, dont les redoublemens avoient beaucoup d'intensité. Cette maladie se termina par une exsudation extraordinaire du cuir chevelu, ou plutôt il s'établit un flux critique vers la tête, qui fit disparoître l'infirmité ancienne; car, dans la suite, cette femme fut entièrement délivrée des gênes considérables de la respiration, qui l'oppressoient par intervalles, et qu'aucun remède n'avoit pu soulager. Mais peu à peu ses cheveux se pliquèrent, et se convertirent en une queue cylindrique qui s'alongea prodigieusement de jour en jour, au point qu'elle pendit bientôt jusqu'à terre. La malade conservoit, dit-on, précieusement cette queue traînante, et la regardoit comme un préservatif contre toute autre maladie. Elle s'en servoit pour attirer la compassion des riches, qui lui donnoient de l'argent pour elle et pour ses enfans. Cette Plique n'avoit ni renflemens ni nodosités. M. le comte de S*** ne savoit absolument rien sur les circonstances qui accompagnèrent la mort de la malade.

Quatrième Observation. — Je vais consigner ici une observation qui a été faite par Stabel. La femme d'un paysan nommé Kobiéla, âgée de vingt ans, d'une constitution robuste, ayant toujours joui d'une santé régulière, fut un jour attaquée, sans cause manifeste, de douleurs lancinantes et continuelles à la tête ainsi qu'aux articulations. Peu de temps après, il se forma de petits ulcères sordides dans le fond de la gorge et dans l'intérieur des narines; les mains et les pieds étoient remplis de tubercules dispersés çà et là. Administration des mercuriaux tant à l'extérieur qu'à l'intérieur : mais ce traitement fut inutile. Peu de temps après, la plupart des cartilages et la luette tombèrent en putréfaction : les autres symptômes alloient croissant. Stabel examina attentivement toutes les circonstances, et vit facilement que le virus qu'on avoit vainement combattu, n'étoit point de nature vénérienne, mais le résultat d'une Plique héréditaire qui tendoit à se développer. La malade éprouvoit toutes les nuits une sueur visqueuse à la tête; l'appétit étoit dépravé; les ongles étoient rudes au toucher et recourbés : on administra les diaphorétiques. Par l'usage continué de ces moyens, la Plique commença à s'annoncer, et parvint peu à peu à une longueur considérable : les ulcères se cicatrisèrent; les tubercules et nodosités disparurent; tous les symptômes que je viens d'indiquer cessèrent entièrement.

LXXXVI. Cette Plique est une de celles dont les phénomènes étonnent le plus l'imagination et la pensée. L'alongement extraordinaire qu'acquièrent les cheveux, l'augmentation de calibre de leurs canaux capillaires dans certains cas, &c. prouvent le rôle important que doit jouer le système pileux dans l'économie animale, et peut frayer une route nouvelle aux expérimentateurs physiologistes.

ESPÈCE TROISIÈME.

PLIQUE EN MASSE. *PLICA cespitosa.* Planches VIII et X.

Plique dans laquelle les cheveux ou les poils se mêlent, se collent et s'agglomèrent ensemble, sans jamais se séparer, au point de n'offrir aux regards de l'observateur, qu'une masse informe plus ou moins volumineuse, qui surcharge la tête d'un poids énorme.

OBS. On peut signaler, comme variétés de la Plique en masse :

A. LA PLIQUE EN MASSE MITRIFORME. *Plica cespitosa calyptræformis.* — Cette Plique forme, sur la tête, une espèce de coiffe ou de calotte.

B. LA PLIQUE EN MASSE GLOBULEUSE. *Plica cespitosa globiformis.* — Cette variété acquiert quelquefois un volume très-considérable : souvent on ne voit qu'un seul globe ; d'autres fois on en remarque plusieurs ; ce qui donne à la tête du malade un aspect monstrueux.

TABLEAU DE LA PLIQUE EN MASSE.

LXXXVII. CETTE espèce de Plique, que j'ai soigneusement observée dans une circonstance à Paris, offre un mélange inextricable de cheveux qui constituent une seule masse, tantôt en forme de calotte, tantôt en forme de globe plus ou moins volumineux. Il arrive quelquefois que rien ne change, du moins en apparence, dans l'arrangement primitif des cheveux, lesquels se maintiennent dans la même situation où ils étoient à l'instant de l'invasion de la maladie. C'est ainsi qu'on a vu une dame, coiffée en boucles très-élégantes, conserver la même frisure pendant une certaine série d'années. Les Pathologistes désignent ce mode particulier d'altération, sous le nom de *Plique larvée*, parce qu'à la première vue il est difficile de la reconnoître.

La Plique dont il s'agit est souvent si volumineuse et si pesante, que les individus qui en sont affectés peuvent à peine supporter un si lourd fardeau. Qu'on se représente ces infortunés avec une masse monstrueuse de cheveux contournés et pliqués, vacillant à chaque pas, et se soutenant avec difficulté dans les rues! Leur fatigue et leur embarras offrent un spectacle digne de pitié.

Quelquefois les masses ou touffes de cheveux pliqués, se manifestent isolément sur les côtés, sur le devant ou sur la partie postérieure de la tête, d'où résultent différentes difformités. On observe alors que les tiraillemens que supporte ordinairement la peau du crâne, n'ont lieu que dans les endroits où les cheveux se pliquent. On mettroit vainement une adresse infinie à passer le peigne au travers des cheveux pour les démêler ; les cheveux se replient et se roulent d'une manière surprenante. Dans plusieurs cas, il est absolument impossible de toucher à l'épaisseur de ces touffes villeuses, sans provoquer des douleurs vives.

La Plique en masse est très-commune chez les femmes qui ont une grande quantité de cheveux. Sa couleur ordinaire est d'un châtain assez clair. On a vu pourtant des Pliques en masse qui étoient blanches, quoique ce phénomène soit excessivement rare. M. le docteur de Lafontaine m'en a fait parvenir un échantillon. Je citerai plus bas l'observation qu'il m'a communiquée à ce sujet. On a eu l'occasion de remarquer fréquemment cette Plique sur les parties génitales de la femme.

Malgré l'ennui extrême qu'occasionne l'énorme fardeau de la Plique en masse, croira-t-on que les malades sont réduits à la regarder comme un bienfait de leurs dieux pénates, et à craindre toujours qu'elle ne disparoisse ? Leurs alarmes du reste sont très-fondées ; mais les faits qui les rendent légitimes, concernent généralement toutes les espèces de Pliques. Nous traiterons ailleurs de cet intéressant phénomène.

Observations relatives à la Plique en masse.

LXXXVIII. *Première Observation.* — J'ai observé à Paris la Plique en masse chez la nommée Éléonore Gaudray, âgée de trente-huit ans, native de Lille, département du Nord. Cette femme étoit depuis longtemps au service d'une actrice célèbre de la capitale. Elle étoit d'une taille assez haute ; sa physionomie étoit fort agréable. Son tempérament étoit bilieux et cholérique, ses sourcils bruns, ses cheveux châtains. Parvenue à l'âge de seize ans, elle se livra au penchant de l'amour, et cohabita avec un militaire ivrogne, qui la promenoit dans les cabarets, et lui fit sans doute contracter le goût qu'elle manifesta dans la suite pour l'eau-de-vie et les liqueurs spiritueuses. Quoi qu'il en soit, vers cette époque elle tomba dans une sorte d'abrutissement, dont sa maîtresse cherchoit vainement à la faire rougir. Dès-lors, les traits de sa figure devinrent moins réguliers. Il se manifesta des crachemens de sang, et une toux opiniâtre qui duroit toute la nuit, en sorte que personne ne pouvoit dormir autour d'elle. Il survint de plus une fièvre brûlante, dont les accès s'allumoient le soir, et alarmoient tous ceux qui connoissoient la malade. Un régime adoucissant sembla calmer les douleurs et le désordre de la poitrine ; mais presqu'aussi-tôt des migraines fréquentes tourmentèrent Éléonore Gaudray. Sa face devint rubiconde, et son teint enflammé comme celui des personnes qui s'abandonnent habituellement aux excès de la boisson. Une humeur visqueuse, dont l'odeur étoit aussi étrange que fade, afflua bientôt vers

Plique du Pubis.

Moreau Valville pinx.

Frosca Sculp

toutes les parties de la tête. La pauvre malade fit d'inutiles efforts pour nettoyer et démêler ses cheveux ; ils s'agglutinèrent de jour en jour, et formèrent une épaisse et large calotte, dont l'aspect étoit feutré, et ressembloit assez bien au corps d'un chapeau dont on auroit entièrement coupé les bords. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que lorsque cette grande masse villeuse étoit humide, la poitrine étoit singulièrement soulagée. Dans le cas contraire, quand l'humeur visqueuse se desséchoit, il se déclaroit des anxiétés nouvelles dans les organes de la respiration. Les crachats devenoient sanguinolens. Cependant, cette femme continuoit toujours d'abuser du vin et des liqueurs fortes. Un jour, les maîtres qu'elle servoit, en revenant du spectacle, la trouvèrent ivre et couchée devant le feu. Ses vêtemens étoient en partie brûlés. On la chassa de la maison; mais on la reprit quelque temps après, à cause de son extrême fidélité, et de quelques autres qualités qu'on lui avoit constamment reconnues. Après plusieurs années de souffrances, cette malheureuse femme m'a été envoyée à l'hôpital Saint-Louis, expectorant le pus, en proie à une fièvre continuelle, enfin avec tous les symptômes de la consomption pulmonaire. D'autres infirmités sembloient se réunir pour l'accabler. Elle avoit des fleurs blanches, des foiblesses et des langueurs d'estomac; elle étoit en outre tourmentée d'une chute de l'intestin rectum. Je lui prodiguai des soins, particulièrement ceux qui devoient tendre à appaiser l'irritation de la poitrine et des quintes de toux qui la déchiroient. Un jour, elle se leva en sursaut pour prendre un bouillon qu'on lui présentoit, et mourut subitement. Je fis procéder à l'ouverture du cadavre. Je rendrai compte de cette autopsie dans un autre article.

Deuxième Observation. — Le fait que je viens d'exposer a beaucoup de rapport avec l'observation suivante de M. de Lafontaine, qui pratique notre art avec une grande distinction à Varsovie. Une dame, âgée de vingt-six ans, souffroit depuis long-temps d'un point de côté, avec toux et palpitation de cœur. Ces symptômes disparurent, et elle recouvra sa santé. Après un excès d'eau-de-vie, qu'elle aimoit beaucoup, il survint un crachement de sang, et enfin des ulcères au poumon. On administra le quinquina, le lait d'ânesse, le lichen d'Islande, &c. La malade se trouva sensiblement mieux; mais elle éprouva de fortes douleurs à la tête. Un vésicatoire à la nuque parut la soulager. Il survint des sueurs grasses au cuir chevelu, et enfin une grande Plique en masse. Le retour de la santé, la cessation de la toux, ainsi que des crachats, lui rendirent le goût pour les liqueurs spiritueuses. Après de nouveaux excès, elle succomba au bout de six semaines.

Troisième Observation. — C'est encore à M. le docteur de Lafontaine que je dois la communication du fait que je vais rapporter. Il a bien voulu y joindre l'échantillon de la Plique qui fait le sujet de l'observation, et j'ai pu en faire un examen très-attentif. Il s'agit d'une dame qui, jusqu'à l'âge de quarante-six ans, n'avoit éprouvé aucun genre de maladie. Elle avoit accouché de six enfans très-sains. Vers l'an 1800, elle ressentit une douleur au-devant de la tête; cette douleur ne se faisoit ressentir que dans un espace d'environ deux lignes, à l'endroit même où les cheveux commencent à se développer. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que le moindre attouchement exercé sur cette place, occasionnoit des convulsions, tandis qu'on pouvoit presser impunément les autres parties du cuir chevelu, ainsi que le front. La sensation que la malade éprouvoit, étoit brûlante, comme si elle eût été produite par un fil d'archal enflammé. C'est en vain que, pour en diminuer la force, on avoit recours à l'eau froide, à la glace, à la neige, &c. Cette douleur extraordinaire fut accompagnée d'un accident aussi pénible pour la dame dont il s'agit, que pour ceux qui l'entouroient. La malade commença bientôt à exhaler une odeur si fétide, que son mari, ses enfans, ses domestiques même, ne pouvoient rester un quart-d'heure dans sa chambre. On avoit beau mouiller les habits et le lit avec des eaux odoriférantes, avec du vinaigre, &c. on avoit beau remplir les appartemens des parfums les plus exquis ; rien ne pouvoit pallier ou affoiblir cet excès de puanteur. L'urine, mais sur-tout la sueur et les règles, surpassoient tout ce que le mot de *mauvaise odeur* peut exprimer. Après une sueur abondante, la surface du corps de la malade prit une couleur brune, assez analogue à celle que donne la lèpre dans certaines circonstances. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine, et après qu'on l'eut bien lavée, qu'elle recouvra sa blancheur naturelle. Cette matière infecte, qui dégradoit et souilloit ainsi le système dermoïde, n'étoit autre chose que l'exsudation trichomatique, devenue si abondante, que les cheveux ne suffisoient point à la contenir. Le linge conservoit toujours, après la menstruation, des taches brunes que les lessives ne pouvoient faire disparoître. Cette malade passoit son temps à la campagne, faisant fort peu de remèdes. Enfin elle résolut de se rendre dans une ville voisine, pour y consulter les gens de l'art. Elle contracta dans la route une fièvre catarrhale, accompagnée d'une violente inflammation des yeux. Les soins qu'on lui donna, furent infructueux. Après un séjour de trois mois, elle se détermina à venir chercher des secours à Varsovie, où elle réclama les conseils et les soins de M. de Lafontaine. Comme elle arriva fort affoiblie, ce dernier ne songea d'abord qu'à rétablir ses forces par un régime restaurant et par le repos. Au surplus, tous les accidens annonçoient une Plique larvée. D'ailleurs, sa grand'mère et sa mère avoient éprouvé jadis cette maladie. M. de Lafontaine ordonna divers médicamens pour en faciliter l'éruption à la tête; entr'autres moyens, il employa extérieurement une décoction de plantes aromatiques, qu'il unit à de la moutarde. Dans la troisième semaine qui suivit l'usage de ces remèdes, le dépôt critique s'effectua dans les cheveux, lesquels étoient fort longs et fort touffus. Il se développa une Plique d'un volume prodigieux. Durant ce temps, la malade eut plusieurs fois des convulsions, qu'on appaisoit par les opiacés. L'extrême fétidité dont j'ai déjà fait mention plus haut, disparut quelques heures après l'apparition de la Plique ; mais la

céphalalgie augmenta de nouveau d'une manière insupportable. Sans doute la crise n'étoit pas complète ; car le deuxième jour après que la Plique fut formée, la malade éprouva de nouveau quelques mouvemens convulsifs, et sua considérablement de la tête. Enfin il se fit une énorme fissure au travers de cette masse extraordinaire de cheveux agglutinés ; et pendant douze jours, il en découla une matière brune, et horriblement repoussante par sa puanteur. A cet inconvénient s'en joignoit un autre ; c'est l'innombrable quantité de poux qui tourmentoient cette infortunée. M. de Lafontaine la délivra bientôt de ceux qui occupoient la couche extérieure de la Plique, par l'huile de lavande et l'onguent mercuriel ; mais il falloit atteindre ceux qui se trouvoient sous la couche la plus inférieure. Cet habile chirurgien se détermina à opérer trois incisions au milieu de cette énorme touffe villeuse, et dans toute sa longueur. Les poux eurent dès-lors une issue, et la malade put s'en débarrasser, à l'aide des moyens déjà indiqués. Deux jours après, par un événement inattendu, les incisions se joignirent, en sorte qu'on ne reconnoissoit plus l'endroit où elles avoient été faites. Six semaines s'étoient à peine écoulées, que la malade étoit entièrement rétablie. Il n'y avoit plus de trace de cette inflammation opiniâtre des yeux, dont j'ai fait mention. Des remèdes toniques, une nourriture restaurante, le vin, l'air frais, &c. contribuoient à lui donner tous les jours de nouvelles forces. Dans la douzième semaine, M. de Lafontaine fit une ligature à la Plique, qui commençoit à s'isoler de la tête, et bientôt la coupa totalement.

Quatrième Observation. — Le même auteur rapporte une observation intéressante d'une Plique en masse, qui se manifesta au pubis d'une jeune femme, dans le moment où elle alloit devenir mère pour la seconde fois. Malgré des douleurs vraies et fortes, l'accouchement n'avançoit pas : on examina dès-lors de plus près l'état des organes, et on s'apperçut qu'une touffe villeuse, d'un très-grand volume, oblitéroit la vulve, au point qu'il étoit impossible d'y introduire le doigt. Cette Plique avoit commencé de se former dans le cinquième mois de la grossesse. Une très-petite ouverture donnoit passage à l'urine : M. de Lafontaine proposa sur-le-champ de la couper ; mais la femme ne voulut point y consentir, craignant, comme c'est l'ordinaire, les suites fâcheuses de cette opération. Cependant les souffrances de l'enfantement devenoient toujours plus intenses, et la mère s'affoiblissant à un point extrême, il fallut procéder à l'excision de la Plique : aussi-tôt l'accouchement se termina sans le moindre accident pour la malade, et l'affection des poils ne reparut pas.

LXXXIX. Si l'on procède à un rapprochement judicieux des quatre observations que je viens d'exposer, on se convaincra aisément que le cas qui s'est présenté à moi dans le sein de l'hôpital Saint-Louis, est totalement semblable à ceux que l'on voit si souvent en Pologne. Je conserve dans mon cabinet les échantillons qui offrent entr'eux une identité frappante. Ce que je dis de la Plique en masse, je puis l'appliquer aux autres espèces, que j'ai cru devoir décrire dans cet ouvrage avec plus d'exactitude, de détail et de précision qu'on ne l'avoit fait jusqu'ici. Il ne me reste maintenant qu'à signaler les phénomènes généraux propres à un genre si singulier de maladie.

SECONDE PARTIE.

Des Faits relatifs à l'histoire générale des Pliques.

XC. Fidèle à l'ordre que j'ai déjà suivi, en exposant les faits qui concernent le genre des Teignes, je vais renfermer dans cette seconde partie tous les divers points de vue que m'a offerts la considération générale des Pliques. Cet ordre est celui qui me paroît le plus conforme à la marche de l'analyse, à laquelle les sciences doivent de si grands progrès. Sans cet ordre méthodique, les objets glissent, pour ainsi dire, dans la mémoire, et passent sans aucun intérêt pour l'esprit.

ARTICLE PREMIER.

Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Pliques.

XCI. L'invasion des différentes espèces de Pliques commence ordinairement par un abattement universel, un engourdissement dans tous les membres du corps ; des douleurs vagues se font d'abord ressentir dans les articulations des mains et des pieds, gagnent ensuite les omoplates, l'épine du dos, et s'étendent bientôt à la région postérieure du col et de la tête. Le soir, il se manifeste un accès fébrile qui se prolonge très-avant dans la nuit, et se termine par une sueur visqueuse, gluante et excessivement fétide. Le matin, le pouls est naturel : il y a une sorte de rémission dans les symptômes que je viens d'indiquer.

XCII. Aux douleurs arthritiques qui constituent presque toujours le début de cette singulière et déplorable affection, viennent se joindre des mouvemens convulsifs dans les muscles, des soubresauts dans les tendons, un tintement d'oreilles très-pénible, une céphalalgie atroce que les malades cherchent vainement à calmer par des médicamens sédatifs ou narcotiques, des vertiges, une pesanteur autour des orbites, des picotemens, et une sensation très-incommode de resserrement dans la partie postérieure du cuir chevelu.

XCIII. Mais bientôt un phénomène externe, et très-surprenant pour le physiologiste observateur, se déclare. Les cheveux se mêlent, s'entortillent, s'agglutinent, se séparent en faisceaux ; on les voit s'arranger en petites cordes tournées en spirale, en sorte que la tête paroît environnée d'un amas de couleuvres effrayantes qui rappellent l'image affreuse d'une Gorgone. On les voit aussi s'alonger comme des queues traînantes qui atteignent les jarrets, et quelquefois pendent jusqu'à terre ; on les voit enfin se hérisser comme les poils d'une bête fauve, ou comme les soies qui se dressent le long du col des pourceaux. Enfin il arrive quelquefois que les cheveux s'entassent en globes ou en masses informes, qui deviennent de lourds fardeaux pour ceux qui les portent. Les poux fourmillent au milieu de ces touffes villeuses, en une multitude extrême, et avec une promptitude qu'on ne peut exprimer. A la base de ces touffes, on voit une grande quantité d'écailles furfuracées.

XCIV. Au surplus, on pensera, avec juste raison, que les formes singulières et bizarres qu'affectent les Pliques diverses qu'on a remarquées, dépendent souvent de la manière d'être des cheveux. Beaucoup de Polonais les coupent et les conservent habituellement fort courts. Certains se font raser la tête, et ne laissent venir qu'une touffe plus ou moins considérable à son sommet. Les femmes, au contraire, brillent par une belle et longue chevelure ; ce qui donne lieu à des modifications sans nombre dans la figure de leurs Pliques. On en voit qui, surprises en quelque sorte par la maladie après la toilette la mieux soignée, restent pendant plusieurs années avec des cheveux élégamment frisés.

XCV. La Plique n'attaque pas seulement le cuir chevelu ; elle se manifeste également dans les autres parties du corps humain qui sont pourvues de poils. Elle survient quelquefois au menton, aux aisselles, à la région sternale, et sur-tout aux organes de la génération des deux sexes. Le professeur Kaltschmid, à Jena, conservoit dans son cabinet le pénil d'une femme, duquel sortoit une Plique si monstrueuse, qu'elle auroit fait aisément le tour du ventre de la personne à qui elle avoit appartenu.

XCVI. Le virus trichomatique s'introduit souvent jusque dans les ongles des mains et des pieds, particulièrement chez les individus qui sont chauves. L'analogie de structure de ces organes avec les cheveux, explique facilement cette dégénération hideuse. Tantôt ils prennent un accroissement prodigieux ; tantôt ils s'épaississent, et offrent beaucoup d'aspérités au toucher. Ils deviennent jaunâtres, livides, noirs comme la corne d'un bouc, ou quelquefois même ils sont crochus comme les griffes des quadrupèdes carnassiers. On

observe, du reste, que l'altération des ongles n'arrive que long-temps après l'altération des cheveux ou des poils.

XCVII. Toutes ces déformations physiques et extérieures que nous venons de signaler, sont causées et entretenues par la sécrétion extraordinairement abondante qui suinte des parties couvertes de villosités, et qui constitue la Plique proprement dite. Cette excrétion, qui afflue sur-tout vers la tête, ne s'échappe pas uniquement des pores de la peau du crâne, mais encore des cheveux eux-mêmes, ainsi que l'ont constaté des observations microscopiques. On a vu, en effet, que les extrémités des canaux capillaires exhaloient une espèce de vapeur qui se déposoit et se condensoit ensuite dans leurs interstices. Cette matière est d'une nature ichoreuse et sanguinolente. Si le dépôt qui s'en fait dans les cheveux est si copieux que ceux-ci ne puissent la contenir, alors ils se rompent dans leur milieu, et la matière s'écoule au-dehors en très-grande quantité. Elle exhale une odeur *sui generis*, qui est très-repoussante pour l'odorat. Cette odeur a beaucoup de rapport avec celle de la graisse rancie, comme il m'a été facile de m'en convaincre sur les malades que j'ai observés à Paris, et sur les échantillons de Plique qui m'ont été envoyés par M. de Lafontaine. Il est vrai que cette odeur varie dans quelques circonstances. M. le docteur Niszkouski a vu chez une jeune demoiselle, une Plique des aisselles qui étoit très-aromatique, et qui répandoit le parfum de l'ambre.

XCVIII. Il paroît que la Plique étend particulièrement ses ravages sur les cheveux châtains. Elle affecte néanmoins assez fréquemment les cheveux les plus noirs, et même ceux qui sont d'une couleur rougeâtre, comme, par exemple, chez certains juifs. L'expérience prouve aussi que les cheveux blancs ne sont point à l'abri de l'infection, quoiqu'ils jouissent d'une vitalité moins active que les précédens. Les journaux du temps ont rapporté qu'on a vu autrefois à Bitche un vieillard, né à une très-petite distance de cette ville, lequel portoit une grande Plique flottante sur ses épaules, très-hérissée et blanchie par les années. M. de Lafontaine m'a fait parvenir de Varsovie une Plique en masse, dont la couleur grise démontre l'âge avancé de la personne qui en avoit été atteinte. C'étoit une malheureuse femme qui avoit tellement souffert des suites d'une goutte vague, qu'elle avoit perdu l'usage de tous ses membres. Ses forces s'épuisèrent entièrement, et elle succomba au milieu des plus vives douleurs.

XCIX. Jusqu'à présent, je n'ai retracé que les accidens les plus ordinaires de la Plique. Mais cette affreuse maladie acquiert souvent le plus grand degré d'intensité; elle revêt une multitude de physionomies; et dès-lors le caractère de ses symptômes paroît entièrement subordonné à la direction que prend la matière trichomatique dans l'économie animale. Fait-elle son irruption vers l'organe cérébral, des accès épileptiques se déclarent. Souvent les malades sont foudroyés par l'apoplexie; quelquefois ils sont en proie à des transports maniaques. Stabel cite l'exemple d'une femme qui avoit éprouvé une violente frénésie avec fièvre aiguë, une aliénation marquée de l'esprit et un délire furieux. Ces désordres ne cessèrent que lorsque les cheveux commencèrent à se pliquer.

C. Si la métastase s'opère vers le système de la respiration, elle détermine l'asthme, l'hydrothorax, les crachemens de sang, la phthysie pulmonaire, le catarrhe suffocant. Les palpitations suivent les atteintes du système circulatoire. Enfin, quand le virus de la Plique affecte l'estomac, les intestins ou les autres viscères contenus dans la cavité abdominale, on voit arriver le flux dyssentérique, la diarrhée, les coliques, l'hypocondrie, la mélancolie, &c. La faculté digestive est pervertie. On a vu naître chez certains individus, non-seulement un penchant irrésistible pour les boissons spiritueuses, mais aussi des goûts bizarres, dépravés, en un mot le vrai *pica*. M. de Lafontaine avoit fait cette remarque, et je l'ai confirmée sur les trois individus malades que j'ai observés par moi-même. On a vu survenir l'inflammation ou l'ulcération du foie, &c. Chez les femmes, la menstruation est troublée ou interrompue, et communément elle ne reprend son cours régulier et périodique, que lorsque la Plique vient se manifester à la tête.

CI. Stabel a particulièrement observé que les effets du virus trichomatique diffèrent à raison des systèmes organiques dans lesquels il pénètre en premier lieu. C'est ainsi que, lorsqu'il s'introduit dans le système lymphatique, il donne naissance à des engorgemens glanduleux, très-rebelles aux moyens curatifs. Il se forme des nodosités et des tubercules dans les articulations, des squirres, &c. La peau se décolore, et acquiert une couleur terreuse. Il n'est pas très-rare de voir cette maladie produire la carie des os, pénétrer même jusqu'à la moëlle de ces organes. Un juif qui portoit une Plique à la tête, en fut promptement guéri par un charlatan. Il lui survint un abcès au front, suivi d'une carie, qui, en trois années de temps, avoit acquis beaucoup d'étendue. Il fut trépané par M. de Lafontaine, qui parvint à le guérir. Stabel parle d'un empyrique qui pratiquoit la médecine en voyageant dans les campagnes de la Pologne. Il coucha dans un lit qui avoit servi à une personne atteinte de la Plique, et ne tarda pas lui-même à en être infecté. Il eut recours aux plus violens drastiques. Mais bientôt il ressentit des douleurs vives à la tête et dans les jointures des membres. Toute la surface du corps se couvrit d'ulcères sordides. La nutrition cessa de s'opérer; les forces s'anéantirent. Les os devinrent friables; lorsqu'on vouloit essayer de le lever de son lit, les deux tibia se fracturoient. Quand il

essayoit de lever le moindre fardeau avec le bras, les os de l'épaule se rompoient avec éclat. Les différens moyens médicaux et chirurgicaux furent inutiles; il mourut dans l'état le plus déplorable.

CII. J'ai déjà dit que la Plique étoit annoncée par des symptômes plus ou moins graves, qui devançoient de plusieurs jours son invasion; mais quelquefois aussi elle se déclare sans aucun accident précurseur, et sans exciter la moindre sensation douloureuse. Tantôt elle se forme lentement et successivement, tantôt elle se manifeste avec une rapidité inconcevable. L'événement le plus léger suffit quelquefois pour provoquer son développement. Il n'est pas rare aussi qu'elle survienne sans cause apparente. M. de Lafontaine fait mention d'une jeune dame qui dînoit un jour en très-bonne gaîté, et qui en fut atteinte subitement. On peut également assurer, d'après des observations très-exactes, que le virus trichomatique peut se communiquer par la génération, et qu'après la naissance il peut rester caché un grand nombre d'années dans l'économie animale, sans produire aucun effet nuisible, principalement lorsqu'on mène une vie régulière et sobre, et qu'on évite tout ce qui porte atteinte à la santé. Mais si quelques personnes n'en ressentent aucune incommodité notable, d'autres deviennent la proie des accidens les plus funestes.

CIII. Je n'ai jamais eu l'occasion d'observer les phénomènes de la Plique chez les quadrupèdes. On dit qu'ils ont une analogie très-frappante avec ceux que l'on remarque chez l'homme. La douleur se peint dans leur physionomie, et s'exprime par leurs gestes inquiets. Les chiens sur-tout sèment par-tout l'épouvante, parce qu'ils paroissent être enragés. Lorsqu'ils marchent, leur queue traîne entre leurs jambes, leur gueule est écumante. Ils n'aboient pas, mordent tout le monde, même leurs maîtres, cessent de prendre de la nourriture, se heurtent aveuglément contre les murs, &c. Il est vrai qu'ils ne redoutent pas l'eau; au contraire, ils en boivent beaucoup dans cette maladie. Il est pourtant nécessaire d'ajouter que leur morsure ne donne point la rage. Il en est de même des loups, des renards, des chats, des brebis, &c. Les chevaux s'affoiblissent; ils perdent leur courage et la vivacité, sont incapables de tout travail, ne mangent point, mais sont tourmentés par une soif inextinguible. Il faut bien que la Plique imprime une grande dégénération au bétail, puisque les bouchers refusent d'acheter, pour la consommation des villes, les bœufs qui en sont affectés. Les pelletiers et les corroyeurs ne réussissent jamais à donner à leur peau l'apprêt convenable. La corne même de ces animaux est tellement altérée, qu'il est difficile de la faire servir à la confection des peignes ou d'autres objets de commerce et d'utilité.

CIV. Je viens de rapporter les phénomènes principaux qui, le plus communément, caractérisent la naissance, le développement et la terminaison des différentes espèces de Pliques; mais lorsque ces phénomènes ne produisent leurs terribles effets que dans l'intérieur du système humain, il est souvent difficile de les distinguer et de les reconnoître, parce qu'ils prennent le masque des autres maladies. Que faut-il faire alors? Il importe de s'assurer de tous les signes qui peuvent confirmer l'existence de la Plique : ainsi, on examine s'il n'y a point quelque disposition héréditaire à cette maladie, si le malade n'auroit pas pu la contracter par la voie de la contagion. On cherche à apprécier quels sont les dangers auxquels il s'est exposé. Il est des signes qui sont encore plus concluans, comme, par exemple, les céphalalgies et les sueurs visqueuses qui se manifestent quelquefois à la tête, la malpropreté des cheveux, les petites écailles qui se forment, &c. Il faut avoir égard aux ongles, qui présentent des altérations très-remarquables, qui offrent une grande rudesse au toucher, qui ont une couleur livide, et qui quelquefois sont dans une sorte de fonte et de décomposition. L'assemblage de ces divers signes et de beaucoup d'autres, indique presque toujours, d'une manière certaine, l'existence du virus trichomatique, sur-tout quand on habite les lieux où cette maladie a coutume de se manifester.

ARTICLE II.

Des rapports d'analogie observés entre la Plique et les autres Maladies.

CV. Le tableau des phénomènes de la Plique doit nous ramener nécessairement à la considération de ses rapports d'analogie avec les autres maladies. Certains auteurs ont cru appercevoir une similitude frappante entre cette affection et la Teigne. L'identité du siége et de quelques-uns de ses effets, tels que l'altération des ongles, l'apparition des écailles sur le cuir chevelu, &c. semble confirmer cette similitude. D'autres jugent qu'elle diffère peu de la maladie vénérienne, par les douleurs ostéocopes dont elle est accompagnée. Plusieurs d'entre eux ont cru que, dans les cadres de Nosologie, il convenoit de la placer à côté de la Goutte, à cause des douleurs articulaires et des nodosités qui se forment aux pieds et aux mains. Enfin, quelques-uns les comparent au rhumatisme. Ce qu'il y a de vraisemblable, c'est que l'éruption de la Plique, qui paroît en quelque sorte critique, et sa chute spontanée sur-tout, qui met souvent fin à toute maladie; le danger qu'il y a d'en faire l'excision prématurée, &c.; tous ces phénomènes ont certainement une liaison intime avec la chute spontanée des cheveux dans nos climats, à la suite de beaucoup de maladies aiguës et quelquefois même chroniques; chute qu'il est quelquefois très-dangereux de hâter, comme le docteur Lanoix l'a très-bien démontré, et qui est ordinairement accompagnée ou précédée d'une augmentation de sédiment dans les urines.

CVI. Au surplus, ce qui fait que les Pathologistes ont autant insisté sur les rapports de la Plique avec d'autres maladies, c'est que cette affection extraordinaire prend, pour ainsi dire, le masque de toutes les infirmités humaines. Appuyons cette assertion par quelques exemples. Je citerai les faits suivans, contenus dans un ouvrage qui a pour titre : *Primitiæ physico-medicæ, ab iis qui in Poloniâ et extrà eam medicinam faciunt collectæ.* Ces faits ont été recueillis par le docteur Gottlob Ephraïm Herrmann. *Premier Cas.* Un homme de la Lithuanie, âgé de trente-six ans, ayant de l'embonpoint, d'une constitution robuste, menant une vie peu sobre, après avoir éprouvé des coliques atroces dans l'abdomen, fut atteint d'une diarrhée sanguinolente. Ce flux dura cinq jours, sans qu'il y eût une prostration notable dans le système des forces, sans que l'appétit fût diminué, ainsi que le sommeil. On jugea d'abord que ce flux étoit hémorroïdal, et par conséquent salutaire. Quoi qu'il en soit, comme ce flux s'étoit prolongé pendant quatorze jours, et qu'il survenoit de la torpeur dans la main gauche, ainsi que des frissons fébriles, on consulta le médecin, qui examinant toutes les circonstances, ne savoit d'abord à quel genre de maladie attribuer de tels accidens; mais qui, bientôt après, conjectura qu'on pourroit bien les rapporter à la Plique. Durant la nuit, sommeil inquiet, côté gauche presque immobile. Tous les membres finirent par se paralyser. Après cinq semaines de traitement, par les remèdes vulgairement regardés comme dépuratifs, les cheveux commencèrent à s'agglutiner à l'occipital, vers la fin de la suture sagittale, et vers le commencement de la suture lambdoïde. Il se forma une Plique qui fut bientôt longue d'une aune, et avoit plus de trois pouces d'épaisseur. C'est alors seulement que les forces se rétablirent, que les tintemens d'oreille commencèrent à s'évanouir; le teint du malade s'anima, et il ne tarda pas à recouvrer la santé : il vécut ensuite plusieurs années. La Plique ne tomba point d'elle-même, et il ne la fit point couper. *Deuxième Cas.* Il s'agit d'une femme de condition, d'un tempérament sanguin, belle, très-abondamment réglée, ayant été trois fois mère. Après des chagrins dont on ignore la nature, elle éprouva tous les symptômes d'une fièvre continue : ni la saignée, ni les boissons nitrées, ni les diaphorétiques n'apportèrent le moindre soulagement : elle tomba dans un délire maniaque, en sorte que trois hommes suffisoient à peine pour la contenir. On conseilla une émulsion camphrée, à prendre par cuillerées. C'étoit la nuit : par erreur des domestiques, la malade prit une trop grande quantité de cette potion : dès-lors convulsions si violentes, qu'on fut obligé de la lier, pour qu'elle ne se jetât pas par la fenêtre. Un peu de calme et de sommeil succéda néanmoins à cet état extraordinaire; il se manifesta un léger prurit à la tête, et bientôt les cheveux se pliquèrent : par des substances légèrement sudorifiques, la matière du trichoma fut poussée vers le cuir chevelu, et la malade se rétablit. *Troisième Cas.* Une veuve qui avoit atteint sa quarante-sixième année, d'un embonpoint considérable, coupa une Plique multiforme dont elle étoit atteinte. Un an s'étoit à peine écoulé, qu'elle ressentit des douleurs arthritiques très-violentes : ces douleurs s'appaisèrent d'elles-mêmes; et on n'essaya aucun remède, dans la crainte de rappeler la Plique. Peu de temps après, cette femme éprouva un vif chagrin par la mort de son mari; les symptômes suivans se manifestèrent : le matin, vomissemens et coliques ventrales très-vives; palpitations, souffrances dans l'épine du dos, sentiment de froid sur le vertex, diminution de l'appétit, &c. : le soir, des frissons avec des alternatives de chaleur, sommeil interrompu, terreurs paniques, des quintes de toux, le hoquet, &c. On consulta plusieurs médecins, même des charlatans, qui tous se formèrent une idée différente de la maladie, et par conséquent administrèrent divers médicamens. Les uns regardoient cette affection comme hystérique; les autres la rapportoient à la présence des vers : enfin, il y eut une telle lutte d'opinions, que la malade ne savoit à quoi s'en tenir. Herrmann néanmoins attribua, avec juste raison, ces symptômes à une Plique imprudemment coupée. Il annonça qu'il faudroit plusieurs mois pour opérer la guérison : il conseilla les médicamens propres à faire renaître la maladie des cheveux, et cette femme fut rendue au calme et à la santé.

CVII. Le docteur Ernest-Jérémie Neifeld a également consigné, dans le recueil mentionné plus haut, une observation que je rapporte, parce qu'elle éclaire la même question. Un homme d'une constitution cholérique, arrivé à l'âge de soixante-dix ans, ayant suivi les armées, monté à cheval la nuit et le jour, ayant le corps fatigué par les travaux les plus durs, s'étant nourri d'alimens salés, fumés, et d'une digestion difficile, ayant bu du vin avec excès, n'avoit cependant ressenti aucun détriment dans l'équilibre de ses fonctions; mais lorsque les forces de son corps ne purent plus tenir à ce genre de vie, et qu'il fut contraint de garder le repos, il se plaignit de douleurs rhumatismales dans les articulations. On estima que ces douleurs céderoient à la saignée et à un exercice modéré. Si l'on excepte ces douleurs, il jouissoit d'ailleurs d'une santé assez bonne. Quelques années après, pendant le repas, il est soudainement pris d'une tension très-incommode au vertex et aux paupières. Le médecin qui fut appelé, ne porta son attention que sur l'état de la maladie présente, et jugea que la fonction du nerf optique étoit peut-être interrompue par une congestion ou par un amas de matière séreuse. Administration des résolutifs internes, des céphaliques, des laxatifs légers, tels que la rhubarbe, &c.; emploi des pédiluves. On fit fomenter les yeux avec le baume de vie d'Hoffmann. La vue se rétablissoit progressivement par l'effet de ces remèdes : cependant, les douleurs rhumatismales persistoient. Après quelques mois, apparition des mêmes symptômes; application des mêmes moyens avec le même succès. La vision n'étoit pas tout-à-fait rétablie, mais elle étoit bien moins obscure, et le malade souffroit beaucoup moins des paupières. Je supprime ici des détails superflus, et je me contente de dire que le plus heureux changement s'opéra dans l'économie du malade. Ne sachant à quoi l'attribuer, on apperçut enfin une Plique à laquelle personne n'avoit songé. Depuis ce temps, l'individu dont il s'agit n'éprouva aucun symptôme fâcheux. La marche de cette maladie démontre clairement que la cause de la cécité et

des autres symptômes qui se sont manifestés chez le malade, étoit une matière trichomatique, qui avoit long-temps resté inactive dans l'économie animale, sans aucune incommodité pour le malade, et qui s'étoit enfin déployée.

CVIII. Presque tous les faits recueillis par M. de Lafontaine, et consignés dans l'ouvrage qu'il a écrit sur ce sujet (Voyez *Chirurgisch medicinische abhandlungen vershiedenen inhalts polen betreffend*), concourent à établir ce rapport intime de la Plique avec plusieurs autres affections. Ce praticien a vu les symptômes de la péripneumonie et de la phthysie disparoître par l'apparition du trichoma. Un homme frappé d'une paralysie générale, après quelques légers accès apoplectiques, recouvra l'usage de tous ses mouvemens aussi-tôt que la transition de cette même matière se fut opérée à la tête, aux poils des aisselles, à ceux du pubis, &c. L'inoculation de ce virus guérit une femme prise d'une amaurose des deux yeux. Le fait qui suit est tellement digne de remarque, qu'il est nécessaire de le détailler. On conduisit à M. de Lafontaine, quatre enfans qui étoient frères, et atteints tous les quatre de nyctalopie. Leurs parens avoient eu la Plique, et ils avoient été nourris par leur mère. M. de Lafontaine parvint, avec beaucoup de succès, à leur inoculer le virus de cette affection, et ils recouvrèrent la faculté de voir. Je pourrois multiplier infiniment les citations de ce genre; mais je me borne à l'exposition du fait suivant, que le docteur Niszkouski a eu la complaisance de me communiquer. Ce fait est relatif aux maladies diverses qui peuvent précéder la formation de la Plique, et disparoître après son développement. Une demoiselle née de parens assez riches, et entrée à l'âge de dix-huit ans au couvent des religieuses de Wilna, y prit librement le voile. Cette jeune personne, douée d'une complexion très-délicate, commença insensiblement à perdre sa gaîté naturelle : on la trouvoit souvent plongée dans une profonde mélancolie, sans qu'on pût en découvrir la cause. Dans la suite, elle éprouva de fréquens accès de migraine; contractions douloureuses de l'épigastre, suppression des règles, lassitudes dans tous les membres. Un jour, se trouvant dans un meilleur état de santé qu'à son ordinaire, elle alla au chœur, et y resta plus d'une heure : l'air humide de mars lui fit éprouver de légers frissons. Rentrée dans sa cellule, elle éprouva un abattement total, une douleur dans les articulations, et particulièrement dans un genou, qui l'obligèrent de garder le lit. Elle s'affoiblit considérablement; le pouls devint fréquent; la respiration un peu gênée, sans qu'il y eût cependant aucune affection locale des poumons; douleur à l'épigastre, avec des nausées et des vomissemens : le genou affecté étoit rouge et très-douloureux. On prescrivit les toniques. Ce traitement fut continué pendant six jours avec un régime convenable : le septième jour tous les symptômes furent plus intenses, le pouls plus fréquent; il survint de la difficulté dans l'émission des urines : le huitième, il y eut une éruption de dartres miliaires : le neuvième, changement en mieux; les pustules plus abondantes sur les extrémités inférieures, distilloient une humeur séreuse en telle quantité, que très-souvent il falloit changer le linge. La malade se sentit fort soulagée. Enfin, le douzième jour, la fièvre cessa, et il ne resta qu'une foiblesse contre laquelle l'usage d'une infusion de quinquina et une diète nourrissante furent employés avec succès. Dans cet état de convalescence, la malade apprit la triste nouvelle de la mort subite de son père : ce chagrin produisit une grande commotion. Dessèchement spontané de l'éruption herpétique, dont j'ai déjà fait mention; douleur à l'épigastre et dans les membres; fièvre forte et céphalalgie continuelle. Tous les remèdes internes furent inutiles : une limonade et quelques tasses d'un bouillon léger, un vésicatoire à la nuque et des lavemens; voilà tout ce qu'il fut possible de mettre en usage, pendant les trois jours qui suivirent cette rechute. Le quatrième, la malade commença à ressentir une tension dans la partie chevelue de la tête, et la douleur s'y fixa. La coutume des religieuses d'avoir la tête toujours couverte, devint alors très-favorable au développement de la Plique. Le sixième jour, céphalalgie moins forte, cessation du vomissement. La malade prit une poudre composée d'un demi-grain d'opium et d'ipécacuanha, mêlé avec du sucre. Le septième jour, mouvemens fébriles, anxiété, sentiment de froid passager à la tête, qui annonçoit une solution critique de la maladie : le huitième, rémission complète de tous les symptômes. La malade se plaignit d'une vive démangeaison dans le cuir chevelu : lorsqu'elle changea de bonnet, on lui trouva la tête et les cheveux humectés d'une matière visqueuse, produisant une odeur désagréable. Tout s'améliora; le sommeil et l'appétit se rétablirent. Le onzième jour, la religieuse étoit levée, et s'occupoit à démêler ses cheveux, dont la totalité étoit entrelacée et collée ensemble : le soin qu'avoit pris la malade de les séparer, n'avoit servi qu'à les arranger dans une touffe plus régulière. La Plique formée, conserva une sorte d'onctuosité pendant plusieurs semaines. Cependant, sa complexion foible l'obligea de prendre des précautions : elle quitta le régime austère du couvent, prit une nourriture plus succulente, et continua plusieurs mois l'emploi des extraits amers. Il paroît, du reste, que le germe de cette funeste affection avoit été transmis héréditairement à la malade, puisque sa sœur avoit les ongles épais, inégaux, racornis, opaques, en un mot, tels qu'on les observe chez les personnes attaquées de la Plique : en les ratissant, on appercevoit plusieurs couches, dans lesquelles il étoit facile de distinguer des petits canaux remplis d'une matière épaisse et glutineuse. Ce phénomène s'étoit aussi manifesté chez la mère.

CIX. Au surplus, ces aspects divers sous lesquels se manifeste la Plique, prouvent moins son analogie avec les autres maladies, que l'extrême mobilité du virus trichomatique, qui est susceptible d'atteindre tous les systèmes et organes de l'économie vivante. Qui ne voit pas que cette affection, si difficile à connoître, doit changer de physionomie, selon qu'elle attaque les os, les membranes, le périoste articulaire, les tendons, les muscles, le cerveau, les nerfs, les organes des sens, les poumons, les viscères abdominaux, les glandes, le système lymphatique, &c.!

ARTICLE III.

Des Causes organiques qui influent sur le développement des Pliques.

CX. Nous pensons que c'est perdre le temps en des discussions futiles et superflues, que de rechercher les causes organiques qui peuvent influer sur le développement des diverses Pliques dans l'économie animale. Cette affection désastreuse est le résultat d'un principe morbifique dont on ignore absolument la nature. On sait seulement que ce principe porte spécialement son action sur les tégumens de la tête, sur l'universalité du systême pileux, sur les ongles, &c. Mais connoît-on mieux le virus qui développe l'infection syphilitique, la variole, la goutte, le rhumatisme, le scorbut, &c.?

CXI. Les auteurs ont émis un paradoxe très-extraordinaire. Ils ont dit que dans le temps où les Tartares faisoient des irruptions dans la Pologne, ces peuples, qui ne vivent que de chair crue ou d'alimens indigestes, souillèrent les femmes de la nation par un commerce impur. Dès-lors, le sang contracta une fatale dégénération qui fit éclore la Plique, maladie nouvelle pour les humains, et qui, à cette époque, étoit aussi peu connue en Europe que l'étoit la vérole avant qu'on eût découvert le Nouveau-Monde. Une telle assertion est certainement dénuée de toute vraisemblance; car comment expliquer l'apparition du trichoma dans les chevaux, les vaches, les chiens, les loups, les renards, les chats et autres quadrupèdes munis de poils?

CXII. Certains assurent que la Plique n'a acquis le caractère dangereux qu'on lui reconnoît, que par sa complication avec le virus syphilitique. Je crois pouvoir attester, dit Hirschel, qu'avant que la maladie vénérienne eût été connue en Pologne, la Plique n'avoit jamais produit les symptômes graves qui la font redouter aujourd'hui, et qu'ils ne lui sont propres que depuis le moment funeste où ce fléau dévastateur a passé de l'Amérique en Europe. Il fait observer, en outre, qu'aucun auteur n'a écrit sur le trichoma avant cette époque. Hirschel ajoute que chez tous les individus où la Plique est suivie d'accidens fâcheux, il y a complication des deux maladies. Aussi la vérole est-elle très-répandue en Pologne, et elle y produit de grands désastres. On a vu souvent, selon le même auteur, dans les villes de ce royaume, une quantité considérable d'habitans succomber de la manière la plus sinistre à ce terrible fléau.

CXIII. Mais il est plus convenable d'établir que la Plique est une affection *sui generis*, qui opère sa crise par le cuir chevelu, comme les Teignes, dont nous avons déjà fait mention. La matière visqueuse qui colle et agglutine le systême pileux, est une excrétion dont se purge l'économie animale. De-là vient que cette excrétion est le plus souvent salutaire. Ceux qui en sont atteints, la conservent quelquefois toute leur vie, sans qu'aucun trouble survienne dans les fonctions, excepté les accidens qui sont inséparables de l'existence du trichoma. Il est également constaté par l'observation, que ceux qui éprouvent les effets dont il s'agit, sont exempts d'autres maladies qui tirent leur origine de la prédominance lymphatique : ils sont également à l'abri des inconvéniens attachés à la répercussion de la transpiration insensible, &c. Le peuple même n'ignore pas ces vérités.

CXIV. On a même remarqué qu'il ne falloit rien craindre de la durée de cet acte secrétoire dans l'économie animale, à moins qu'on n'ait imprudemment tenté de diminuer ou de supprimer une semblable excrétion. Quelquefois elle persiste toute la vie, et les organes s'y habituent tellement, qu'elle devient, pour ainsi dire, indispensable; quelquefois aussi la nature la fait cesser spontanément, et détache les cheveux pliqués. C'est précisément ce qui a été observé à Paris, chez une malade confiée aux soins de M. le docteur Duffour, et que ce médecin m'a mis à même de voir et d'interroger. Cette femme, après des chagrins très-violens et une grossesse très-orageuse, essuya une fièvre d'abord angio-ténique, puis adynamique, dont la crise s'effectua sans doute par les cheveux, puisqu'ils s'entrelacèrent et s'agglutinèrent à un tel point, qu'il étoit impossible de les démêler. Mais quelque temps après, cette Plique se détacha spontanément de la tête, entraînant avec elle l'épiderme du cuir chevelu, en sorte qu'elle présentoit la forme d'une perruque.

CXV. Parmi les causes organiques qui favorisent le plus l'apparition des phénomènes de la Plique, il faut sur-tout distinguer la disposition constitutionnelle et héréditaire de certains individus. En effet, on voit souvent cette maladie se transmettre de génération en génération, et les nouveau-nés présenter l'empreinte de ses symptômes les plus fâcheux. On observe même assez fréquemment qu'elle attaque le père et le petit-fils, tandis que le fils est épargné, caractère qui lui est commun avec d'autres maladies, particulièrement avec la goutte. Enfin, il n'est pas rare que le virus du trichoma subsiste dans l'intérieur de l'économie animale, sans donner, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, des marques apparentes de son existence, et n'éclate que lorsque des circonstances favorables le développent. Parmi ces circonstances, il faut sur-tout distinguer le tempérament marqué par la fibre lâche et la prédominance muqueuse.

ARTICLE IV.

Des Causes extérieures qu'on croit propres à favoriser le développement des Pliques.

CXVI. Les causes extérieures qui influent sur le développement de la Plique, sont vraisemblablement en très-grand nombre, et c'est souvent le concours de leur influence qui rend leurs effets plus violens. Hercules Saxonia rapporte cette maladie à la constitution humide de l'atmosphère, et insiste mal-à-propos sur ce sujet. Ceux qui l'attribuent à la qualité sulfureuse saline, ou métallique des eaux, ne sont pas mieux fondés en raison. Car il s'ensuivroit de cette hypothèse, que les étrangers qui vivent en Pologne y seroient pareillement sujets; et pourtant il est d'observation qu'ils n'en sont presque jamais atteints. C'est sans doute par la difficulté qu'il y a d'entrevoir et d'assigner les causes extérieures de la Plique, que des paysans superstitieux font ridiculement provenir ses divers accidens de la malveillance de quelques esprits aériens.

CXVII. M. de Lafontaine ne croit point que l'eau, ni l'air, ni la nourriture, contribuent à la formation de la Plique. M. Gilibert soutient une opinion contraire, et prétend que la diète animale y coopère puissamment. C'est le grand usage de la viande qui est cause que la transpiration des habitans de la Lithuanie est d'une odeur forte et extrêmement désagréable. Il est certain que, lorsqu'on examine la manière de vivre et les usages des juifs polonais chez lesquels la Plique est on ne peut plus fréquente, on se persuade sans peine combien les écarts diététiques doivent influencer l'origine et la propagation de cette maladie, puisque ceux qui y sont principalement sujets, ne se nourrissent principalement que de viandes salées ou de boissons spiritueuses, et sur-tout de l'eau-de-vie, qui ne leur plaît jamais tant que lorsqu'elle est empyreumatique.

CXVIII. Hirschel croit que la malpropreté influe singulièrement sur la propagation de la Plique. En effet, la plupart des Polonais ne démêlent que fort rarement leurs cheveux, et ne se nettoient jamais la tête. Ils se couvrent d'ailleurs de bonnets fourrés, ce qui produit vers le cuir chevelu un afflux considérable d'humeurs. Le cuir chevelu devient, pour ainsi dire, l'égout de tous les organes, et toutes les matières hétérogènes s'y portent. Alors les pores des tégumens sont tellement obstrués, que la matière de la transpiration doit nécessairement se faire jour à travers la substance creuse et vasculeuse des cheveux : elle les colle ensemble, et donne lieu à ces agglomérations hideuses.

CXIX. Ce qui ajoute aux inconvéniens de la malpropreté, c'est la manière dont les enfans (particulièrement ceux des juifs) sont élevés; la plupart sont nourris dans des appartemens mal-sains et très-peu spacieux, dans lesquels néanmoins trois ou quatre familles sont quelquefois entassées, avec de la volaille et autres animaux domestiques. Souvent, dans ces repaires infects, la même nourrice allaite plusieurs enfans à la fois. Ces malheureux individus, parvenus à l'âge de quatorze ou quinze ans, donnent, par un mariage précoce, l'existence à de nouveaux êtres aussi chétifs que ceux à qui ils doivent le jour, et aussi disposés qu'eux aux maladies lymphatiques.

CXX. L'expérience apprend que la Plique polonaise est une maladie contagieuse. Si les expériences que j'ai tentées à Paris pour prouver ce mode de communication, n'ont pas réussi, c'est sans doute parce que les cheveux malades dont je me suis servi dans mes essais, n'étoient pas fraîchement coupés, et que la matière visqueuse étoit desséchée. On raconte qu'une jeune dame française ayant contracté la Plique à Varsovie, entra dans un tel dépit, qu'elle se fit un plaisir de la propager, en faisant essayer un bonnet très-élégant, qu'elle portoit, à plusieurs femmes de sa connoissance. On la gagne souvent par le coït, et en même temps que la maladie vénérienne. M. le docteur Bréra atteste avoir vu deux soldats prussiens à l'hôpital de la Charité de Berlin, lesquels avoient pris la Plique, en 1795, en cohabitant avec des Polonaises captives. Il n'est pas rare de voir quelques-uns des accidens de la Plique se transmettre par l'allaitement. C'est le cas d'une femme dont parle M. de Lafontaine, et qui avoit été élevée par une nourrice infectée du trichoma. Elle souffroit fréquemment des douleurs arthritiques; à la suite d'un abcès, elle éprouva une carie au sacrum : jamais ses cheveux ne s'altérèrent; mais de trois enfans qu'elle eut, deux vinrent au monde pliqués. Enfin, il faut regarder comme une cause fréquente de contagion, les vêtemens, les chapeaux, les bonnets, les coiffes, les peignes, &c.

CXXI. Il ne faut pas révoquer en doute l'influence des affections morales sur la production de la Plique. La colère et l'effroi la communiquent quelquefois d'une manière soudaine. Un homme fut attaqué dans sa maison par des voleurs, qui l'attachèrent et lui enlevèrent une partie de ce qu'il possédoit. Il fut tellement frappé de terreur, qu'il éprouva un violent accès de fièvre, au bout duquel ses cheveux s'agglutinèrent en une masse informe, avec gonflement de la face et du col. La matière glutineuse qui sortoit du cuir chevelu, exhaloit une excessive puanteur.

ARTICLE V.

Considérations physiologiques sur les fonctions des cheveux et des poils dans l'économie animale ; utilité de ces Considérations pour l'intelligence des Phénomènes de la Plique.

CXXII. Jusqu'a présent, on s'est peu occupé des fonctions des cheveux et des poils dans l'économie du corps vivant. Aucun sujet néanmoins n'est plus nécessaire à approfondir pour pénétrer le véritable siége de la Plique. D'ailleurs, ces organes jouent un rôle dont on ne sent point assez l'importance. La physiologie et la pathologie le démontrent. Rien n'a donc plus d'attrait pour notre curiosité, que l'étude de ces canaux si fins et si déliés, répandus avec tant d'abondance sur toute la périphérie du système humain, et qui concourent à la fois à son ornement et à sa conservation.

CXXIII. Mon intention n'est point de répéter ici tout ce qu'on a écrit dans les livres, touchant la structure physique des cheveux et des poils. On est pénétré d'étonnement, quand on songe que ces organes sont formés d'une matière mucilagineuse que le travail des forces vitales réduit en filamens, par un mécanisme analogue à celui de la toile de l'araignée ou du tissu du ver-à-soie. L'anatomie nous les montre renfermés à leur base dans de petits sacs membraneux, ordinairement désignés sous le nom de *bulbes*, et pénétrés de toutes parts par des vaisseaux sanguins et par des nerfs. Quand on les considère ainsi enchâssés dans ces sacs, on croit voir des plantes qui se développent dans des vases. Aussi leur nutrition s'opère-t-elle par une espèce de suc qu'ils pompent dans le bulbe, et qui les parcourt jusqu'à leur extrémité.

CXXIV. Les cheveux et les poils ont une analogie frappante de structure avec la peau. Comme elle, ils sont revêtus d'une enveloppe épidermoïque qui est toujours blanche, quoiqu'ils présentent différentes nuances. Mais ces nuances proviennent de la matière diversement colorée qui circule dans l'intérieur de leurs cavités. C'est sans doute cette ressemblance d'organisation qui les a fait regarder par quelques Physiologistes, comme une prolongation de l'enveloppe tégumentaire.

CXXV. Ce qui, du reste, confirme davantage cette analogie que nous venons d'établir, c'est la couleur des cheveux, ainsi que des poils, qui suit ordinairement celle de la peau : quand celle-ci est très-blanche, ils sont communément blonds ou châtains; lorsqu'elle est brune, ils sont noirs; enfin, quand elle est roussâtre, ils sont rouges. Ajoutons que cette similitude de couleur ne se manifeste pas uniquement dans le corps en santé, mais encore dans les corps décolorés par quelque altération morbifique du système dermoïde. On trouve dans les *Opuscoli Scelti* de Milan, l'histoire d'un paysan, mort de phthysie pulmonaire dans l'hôpital de cette ville. Le cadavre de cet individu, transporté au lieu commun des inhumations, se distinguoit aisément de tous les autres par la blancheur éclatante de sa peau, de ses cheveux et de sa barbe. On observe dans ce moment à l'hospice de Bicêtre, une espèce d'albinos, né de parens d'ailleurs très-sains, et dans la classe des ouvriers. Sa peau est blanche comme la neige, aussi bien que ses cheveux, qui sont en outre fort touffus et presqu'aussi rudes que la crinière d'un cheval. La même disposition se remarque dans les cils, les poils des aisselles, des parties génitales et de l'universalité des tégumens. On puiseroit beaucoup d'autres faits de ce genre dans les recueils scientifiques.

CXXVI. La couleur des cheveux et des poils est donc un phénomène plus important à méditer qu'on ne le croit vulgairement. En effet, c'est leur couleur qui marque l'énergie des forces vitales et la nature du tempérament de l'homme. Les cheveux noirs indiquent la force ; les cheveux blonds décèlent un état de foiblesse et de langueur. Les cheveux rouges paroissent être le résultat d'une organisation imparfaite et maladive, et inspirent généralement une sorte d'aversion. Les cheveux blancs qui accompagnent la vieillesse, annoncent l'atonie des tégumens de la tête et la disette des sucs nutritifs. « On les voit (pour me servir des expressions de » M. Lanoix), semblables à des rameaux non avivés, se détacher peu à peu, après avoir observé dans leur » dépérissement toutes les nuances de la dégradation et de la mort ». Personne n'ignore que dans les endroits où il y a des cicatrices, ces organes offrent moins de vigueur et une teinte moins foncée. Je remarque journellement qu'après la guérison de la teigne par l'application de la calotte ou autres topiques, les cheveux qui repoussent sur les parties anciennement malades, sont pâles et décolorés, tandis que ceux qui croissent dans les parties saines, conservent leur teinte naturelle.

CXXVII. J'ai déjà dit que la couleur particulière des cheveux et des poils éclairoit infiniment le physiologiste sur le tempérament physique des individus ; je puis ajouter, par conséquent, qu'elle doit fournir des renseignemens avantageux au praticien, sur les diverses maladies cutanées auxquelles sont spécialement enclins ces mêmes individus. J'ai eu l'occasion fréquente de faire cette étude comparée à l'hôpital Saint-Louis. Il conste, par mes remarques continuelles, que les hommes à cheveux blonds ou roux, sont presque toujours

sujets à la dartre furfuracée, affection qui décèle en eux une foiblesse radicale du systême dermoïde, et un état maladif des exhalans, qu'il est difficile de déterminer. De-là vient sans doute que les tourmens affreux du prurigo attendent souvent ces mêmes hommes dans leur vieillesse.

CXXVIII. Les phénomènes et altérations qu'éprouvent les cheveux et les poils dans plusieurs maladies, n'ont presque pas été considérés. Madame P***, dans une fièvre adynamique qui a suivi des couches très-laborieuses, a perdu la plus belle chevelure blonde au milieu d'un fluide visqueux qui inondoit sa tête de toutes parts, et cette chevelure a repoussé très-noire après son entier rétablissement. Jérôme B*** étoit né avec des cheveux bruns. Il les perdit dans une maladie, et il lui en vint d'autres d'un rouge ardent. La consistance et l'état physique des cheveux éprouvent également des changemens dignes de remarque. Je donne des soins à une femme dont les cheveux frisoient beaucoup avant son mariage; après son premier enfant, ils sont devenus constamment humides, au point qu'il est absolument impossible de les réduire en boucles. Les poils des aisselles, &c. sont devenus très-huileux.

CXXIX. On doit peu s'étonner de cette funeste influence des maladies sur les cheveux et les poils, quand on songe que ces organes sont doués d'une sorte de sensibilité qui se développe bien davantage par l'état morbifique. Personne n'ignore qu'ils se dressent par l'effet de certaines passions, et ce phénomène paroît leur être commun avec les plumes des paons, des coqs, des dindons, agités par l'orgueil ou par la colère; avec celles des colombes auxquelles on a refusé de l'eau depuis quelques jours; avec les poils des chats ou autres quadrupèdes irrités; avec les crins des chevaux qu'anime l'ardeur des combats, &c. Quelquefois les affections morales frappent les tégumens de la tête d'une constriction spasmodique, qui empêche la circulation des sucs, et dessèche instantanément tout le systême pileux. Dans le temps sinistre où la terreur, réduite en systême politique, plongea la France dans un abîme de calamités, un malheureux jeune homme, qui devoit être supplicié le lendemain, vit ses cheveux blanchir entièrement dans l'espace d'une seule nuit.

CXXX. En général, quoique le systême pileux soit répandu dans toutes les parties du corps vivant, on observe néanmoins qu'il abonde principalement dans les parties destinées à de grands actes de l'organisation, ou à des fonctions très-importantes dans l'économie animale. Ainsi, il se manifeste d'ordinaire dans les organes de la génération des deux sexes, à l'époque où ces organes commencent à se développer. Il est même certains faits qui prouvent, d'une manière merveilleuse, cette correspondance des parties de la reproduction avec les cheveux et les poils. M. Moreau a présenté à l'École de Médecine de Paris, un enfant chez lequel le développement prématuré des testicules avoit tellement forcé le développement du systême pileux, qu'à l'âge de six ans sa poitrine étoit velue comme chez l'adulte le plus vigoureux; et ce petit homme est, depuis ce temps, forcé de faire sa barbe. Le fœtus est à peine parvenu à quelques mois dans le sein de la mère, qu'on apperçoit déjà très-distinctement des cheveux sur sa tête. Après la naissance, ces cheveux croissent de plus en plus, et forment une sorte de forêt autour du viscère le plus essentiel à la vie. On les voit ensuite se dessécher, blanchir ou se détacher du front de l'homme, à mesure qu'il approche du terme de son existence, et qu'il devient incapable de se reproduire. C'est ainsi que les bois des cerfs tombent, lorsque ces animaux deviennent moins agiles, et qu'ils perdent la faculté d'engendrer.

CXXXI. Ces divers phénomènes physiologiques inspirent le desir de rechercher quelles peuvent être les fonctions des cheveux dans l'économie animale. Cette matière est encore couverte d'un voile épais. Il faut bien néanmoins que ces organes aient quelque destination importante, puisqu'ils existent dans le fœtus, puisque les oiseaux même sont munis de poils dans la coque de l'œuf qui les recèle. Les cheveux et les poils seroient-ils destinés à opérer la fonction exhalante, de concert avec la peau? En effet, quand l'action de l'une diminue, l'action des autres paroît augmenter, *et vice versâ*. Les nègres de l'Amérique ont les cheveux courts et crépus, parce qu'il se fait une déperdition très-abondante par le systême cutané. Dans le Nord, au contraire, on transpire moins; aussi les cheveux sont-ils plus longs, et leur propriété hygrométrique plus considérable.

CXXXII. Kniphof pense que l'usage général des cheveux et des poils est de servir à une dépuration universelle des humeurs. C'est, selon cet auteur, à l'aide de leurs bulbes que s'opère ce phénomène. Ils servent en quelque sorte d'émonctoire à la lymphe. C'est ainsi que les feuilles des arbres travaillent à mûrir la sève végétale pour la perfection de la fleur et de la semence. Pour mettre dans son plus grand jour cette vérité, qu'on examine les maladies qui se jugent par les sueurs. Les cheveux sont tellement humectés d'une matière visqueuse, qu'il faut souvent changer de bonnet. D'une autre part, avant qu'on apperçoive la transpiration sur toute la surface du corps, les endroits couverts de cheveux ou de poils, tels que la tête, le menton, les aisselles, &c. répandent déjà des gouttes humides. Les cheveux et les poils exercent donc une fonction excrétoire dans l'économie vivante.

CXXXIII. D'autres faits prouvent, ce me semble, que des humeurs excrémentitielles sont chassées du corps vivant au moyen des cheveux et des poils. Les gouttes qui coulent de ces organes sur la face, ont un principe salin

qu'il est facile de reconnoître, si elles pénètrent dans la bouche. Les tuniques et autres vêtemens de soie teints en rouge, prennent une couleur bleue, à cause de l'acidité de ce principe secrété par les poils sub-axillaires. Ceux qui se servent long-temps du même bonnet pendant la nuit, le trouvent enduit d'une matière onctueuse jaune. Le même phénomène arrive sur le linge du corps. Les parties de ce linge qui touchent les cheveux de la nuque et la barbe du menton, en sont pareillement recouvertes. Les personnes qui portent les cheveux très-longs, ont leurs habits tout souillés; d'où il suit manifestement que l'office des cheveux est d'excréter cette matière unguentacée.

CXXXIV. Il y a, du reste, une foule de matières qu'on sépare de la tête par le moyen du peigne, et qui démontrent également la faculté excrétoire des cheveux et des poils. Kniphof cite l'autorité du professeur Ludwig, qui, dans sa dissertation *De humore cutem inungente*, conclut, d'après des observations faites sur les racines des cheveux, que les vaisseaux transmettent une humeur dans leur gaîne, humeur qui sert d'abord à les alimenter, et qui devient ensuite excrémentitielle. Mais cette idée avoit été déjà conçue par Hippocrate, ainsi que le remarque fort sagement M. Lanoix, dans un Mémoire qu'il a publié sur le danger de couper les cheveux dans quelques cas des maladies aiguës. Hippocrate, en effet, les croyoit destinés à pomper le superflu de l'humide que filtroient les glandes, et à s'en nourrir. C'étoit, selon ce grand homme, autant de syphons soutirant à leur profit les fluides gazeux ou les liquides que les forces vitales faisoient affluer dans les cavités intérieures du cerveau. Ainsi donc les poils de la moustache et de la barbe servoient à la dépuration des sucs salivaires. Ceux des parties génitales étoient réservés pour l'excrétion du résidu de la liqueur séminale. Les poils des sourcils et les cils avoient des rapports de fonction avec les larmes; ceux des fosses nasales, avec le mucus filtré dans ces cavités, &c. Au surplus, si ces vérités n'ont point pour un observateur sévère le caractère frappant de l'évidence, elles induisent du moins à penser que les cheveux et les poils jouent un rôle très-important dans le système des fonctions humaines; et, sous tous les rapports, ce sujet est digne de nos plus actives recherches et de nos plus profondes méditations. Les découvertes qu'on pourra faire à cet égard, éclaireront infailliblement les Pathologistes sur le siége spécial de la Plique, et sur les vraies méthodes qui doivent diriger son traitement.

ARTICLE VI.

Des résultats fournis par l'Autopsie cadavérique des sujets qui ont succombé à la Plique, ou qui sont morts pendant l'existence de cette affection.

CXXXV. L'EXAMEN anatomique des sujets qui sont morts victimes de la Plique, ou qui ont perdu la vie par toute autre cause pendant qu'ils étoient en proie à cette affection, n'a fourni encore aucune lumière suffisante pour expliquer complettement sa théorie. M. de Lafontaine a procédé à la dissection de plusieurs individus qui n'avoient éprouvé la Plique que peu de temps avant leur mort, et chez lesquels, par conséquent, elle étoit encore près de la tête. Il a trouvé que les bulbes des cheveux étoient plus volumineux qu'à l'ordinaire; quand il pressoit ces bulbes, il en sortoit une liqueur jaunâtre, laquelle étoit absolument analogue à celle qui auroit pris la route des cavités capillaires, si la mort n'avoit point intercepté cet écoulement. Ce praticien d'ailleurs n'a eu occasion de faire aucune autre observation qui lui ait paru mériter d'être consignée dans son ouvrage. Pour ce qui nous concerne, nous n'avons recueilli que les deux cas qui suivent.

Première Autopsie cadavérique. — Il y a près de vingt mois qu'on apporta dans l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Louis, le cadavre d'un vieillard très-robuste, dont M. Aumont fit la dissection. Après un mûr examen, nous nous apperçûmes que les cheveux de la région occipitale étoient réunis en une masse d'un tissu très-serré. Ces cheveux, peu abondans, d'une finesse extrême, d'une couleur claire, voisine du blond, étoient crépus, très-mêlés, réunis par une matière grasse, jaune, fétide, et formoient une espèce de feutre, semblable à celui que présentent les cheveux pliqués. Des divers points de sa surface procédoient plusieurs mèches d'une grosseur médiocre, offrant beaucoup de densité jusqu'à la moitié de leur longueur. Là, elles se bifurquoient pour donner naissance à deux autres mèches, qui tantôt étoient pliquées, d'autres fois ne l'étoient point. Il ne me fut pas difficile de reconnoître la Plique multiforme en lanières (*Plica caput-medusæ laciniata*). Le cadavre d'ailleurs ne nous offrit rien de particulier, et l'état des poils des autres parties n'étoit en aucune manière altéré. L'homme qui fait le sujet de cette observation, étoit né à Fontenay en Brie, de parens français, agriculteurs. Il embrassa la profession de jardinier. Ayant éprouvé une maladie longue, à la suite de laquelle il perdit l'usage de ses membres, il entra à l'hospice des Vieillards incurables en 1789, et y resta jusqu'en l'an 1804, époque de sa mort. Pendant tout le temps qui s'écoula depuis son entrée dans cette maison, il ne fut jamais malade. Malgré sa difficulté de marcher, il aimoit à mener une vie fort active. Il étoit d'une malpropreté extrême, ivrogne, d'un appétit très-vorace, et fréquemment atteint d'indigestions. Il en éprouva successivement trois, et succomba. Cet homme n'avoit jamais voyagé en Pologne.

Deuxième Autopsie cadavérique. — J'ai déjà rapporté l'observation que j'ai eu occasion de faire à l'hôpital Saint-Louis, sur une femme née à Lille, département du Nord, et qui mourut des accidens de la Plique en masse (*Plica cespitosa*). M. Lenoble procéda à l'ouverture de son corps, et je remarquai avec lui les phénomènes qui suivent : les cheveux réunis, mêlés considérablement, et retenus dans cet état par une matière particulière. Cette agglutination villeuse formoit une large calotte qui couvroit toute la tête, et comprenoit tous les cheveux jusqu'à la racine ; le cuir chevelu étoit couvert d'une matière jaunâtre, sébacée, laquelle se trouvoit dans des petites dépressions qu'offroit cette même partie. Le tissu cellulaire étoit plus dense que de coutume. Le poumon du côté droit étoit sain ; celui du côté gauche, dur, serré, étoit rempli de petits tubercules purulens, plus nombreux à la partie supérieure qu'à l'inférieure ; quelques endroits étoient ulcérés ; d'autres offroient de petits points noirs et très-durs. La plèvre qui couvroit cet organe étoit recouverte d'une fausse membrane. L'abdomen nous présenta le foie très-volumineux, s'étendant jusque dans la région hypogastrique du côté droit, et occupant la région ombilicale du côté gauche. La matrice enflammée avoit son volume ordinaire. L'intestin rectum s'étoit déplacé, et ses membranes épaissies formoient une large tumeur.

CXXXVI. J'aurois pu rapporter les observations faites par Scultet, Hercules Saxonia et autres auteurs, sur les cadavres des individus morts des suites de la Plique. Mais, par amour pour le merveilleux, ils ont mis beaucoup d'exagération dans les phénomènes qu'ils ont rapportés. Rien n'offre généralement des différences plus tranchées, que les résultats obtenus par l'anatomie pathologique de cette affection. Ces résultats sont totalement subordonnés à la direction qu'a pu prendre dans l'économie animale le virus mobile du trichoma. Tantôt c'est un véritable état de phlegmasie dans le parenchyme des plus nobles viscères, tels que le poumon, le foie, la rate, la vessie ; tantôt ce sont des ulcérations profondes dans le tissu cellulaire ou dans les muscles ; tantôt ce sont des caries aussi hideuses que celles qui caractérisent les affections syphilitiques ; tantôt, enfin, ce sont des exostoses, des concrétions tophacées, qui attestent les douleurs articulaires que les malades ont eu à souffrir pendant leur vie.

ARTICLE VII.

Des résultats fournis par l'analyse chimique des cheveux et de la matière de la Plique.

CXXXVII. Pour mieux pénétrer la nature d'une maladie aussi extraordinaire que la Plique, j'ai dû nécessairement invoquer les lumières de la chimie moderne, comme je l'avois tenté avec quelque succès, quand j'ai écrit l'histoire pathologique de la Teigne. En conséquence, j'ai dirigé d'abord mon attention sur la savante analyse des cheveux, publiée depuis long-temps par Berthollet, l'un des plus profonds génies dont notre siècle s'honore. J'ai sollicité ensuite M. Vauquelin, pour qu'il entreprît un nouveau travail sur cette matière, qui me paroissoit être d'une importance majeure. Ses recherches ont eu un résultat fort intéressant. Je vais en faire ici l'exposition.

CXXXVIII. J'avois fait parvenir à M. Vauquelin des cheveux très-variés par leur couleur, que j'avois recueillis dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis, particulièrement des cheveux très-noirs et des cheveux très-rouges. Il résulte des essais de ce célèbre chimiste, que les premiers sont formés de neuf substances différentes : 1°. d'une substance animale, qui en fait la plus grande partie ; 2°. d'une huile blanche et concrète, en petite quantité ; 3°. d'une autre huile verte, fluide, plus abondante ; 4°. de fer, dont l'état, dans les cheveux, n'est pas encore déterminé ; 5°. d'une petite proportion d'oxide de manganèse ; 6°. de phosphate de chaux ; 7°. d'un peu de carbonate de chaux ; 8°. de beaucoup de silice ; 9°. de soufre. Les mêmes expériences font connoître que les cheveux rouges ne diffèrent des cheveux noirs, qu'en ce qu'ils contiennent une huile rouge, au lieu d'une huile verte ; enfin, que les cheveux blancs diffèrent des deux espèces déjà désignées, parce que leur huile n'est presque pas colorée, et qu'ils contiennent du phosphate de magnésie qu'on n'a pas trouvé dans les autres. D'après les connoissances acquises par M. Vauquelin, sur la nature des principes constitutifs des cheveux, il est à présumer que leur couleur noire est due à la combinaison du fer avec le soufre, et à une huile noire. Au moins, cette espèce de cheveux contient-elle une quantité de ces substances, suffisante pour colorer la masse de matière animale ; ce qui semble donner du poids à cette opinion, c'est que les cheveux blancs récèlent moins de fer. Quant aux cheveux rouges, il faut bien que ce soit une huile qui les colore, puisqu'ils prennent une nuance beaucoup plus foncée, aussi-tôt qu'on sépare cette huile, par le moyen de l'alkool.

CXXXIX. M. Vauquelin observe que, si ces faits sont constans dans les différentes sortes de cheveux, on pourra facilement rendre raison des couleurs variées qui les distinguent. La couleur noire seroit, par exemple, la combinaison du fer métallique avec le soufre, et une huile noire comme un bitume. Les couleurs rouges et blondes seroient dues, au contraire, à la présence d'une huile rouge ou jaune, dont l'intensité, diminuée par une petite quantité de fer sulfuré, donne le roux ; enfin, la couleur blanche résulteroit de l'absence du fer, ou au moins de la quantité extrêmement petite de cette substance. Il paroît que dans les cheveux rouges et blonds, ainsi que dans les blancs, il y a toujours un excès de soufre ; car, quand on y applique des oxides métalliques blancs, tels que ceux d'argent, de plomb, de bismuth, de mercure, &c. ils noircissent très-promptement. Le

soufre semble être combiné dans les cheveux avec l'hydrogène; du moins est-il vrai qu'il agit sur les oxides métalliques, à la manière de l'hydrogène sulfuré.

CXL. J'ai déjà eu l'occasion d'observer, dans l'article précédent, que les cheveux avoient blanchi parfois d'une manière aussi prompte qu'inattendue, par l'effet d'un vif chagrin ou d'une grande frayeur. Peut-on se rendre compte de ce phénomène, d'après la théorie chimique qui vient d'être établie? M. Vauquelin l'explique, ce me semble, très-ingénieusement, lorsqu'il suppose que, dans ces momens de commotion universelle, où les fonctions du corps vivant sont tout-à-coup troublées, il se développe dans l'économie animale un agent qui, passant dans les cheveux, décompose leur matière colorante. Il soupçonne que cet agent pourroit bien être d'une nature acide; car les cheveux noirs, trempés pendant quelque temps dans des menstrues, sur-tout dans l'acide muriatique oxigéné, blanchissent très-sensiblement. La production spontanée d'un acide dans l'économie animale, ne doit pas paroître impossible à réaliser, quand les physiologistes observent qu'un mouvement extraordinaire de fureur dans quelques animaux, suffit pour imprimer une qualité vénéneuse à leurs humeurs. Pour ce qui est de la blancheur qui survient aux cheveux graduellement et avec l'âge, ne peut-on pas dire que les matières qui servoient à leur coloration, cessent alors d'être secrétées par les organes accoutumés?

CXLI. Ainsi donc, les essais de M. Vauquelin prouvent que les cheveux contiennent deux substances principales; savoir, celle qui en forme le corps, et celle qui les colore. Qu'on ne pense pas que la dernière de ces substances soit homogène! Dans les cheveux noirs, c'est du fer sulfuré et une huile bitumineuse, ainsi que paroît le prouver la substance qui se sépare pendant leur dissolution dans la potasse; dans les cheveux rouges, c'est une huile de la même couleur; et dans les cheveux blancs, c'est la privation de ces substances. Les huiles grasses et diversement colorées qui existent dans les cheveux, donnent à ces organes la souplesse, l'élasticité, la propriété de ne point se dessécher, et de se conserver long-temps sans altération. Ce sont ces mêmes huiles qui les rendent susceptibles de se consumer avec tant de promptitude, et de jeter une flamme si vive quand on les approche des corps en ignition.

CXLII. Jusqu'à présent, il n'a été question que de la matière colorante des cheveux; passons maintenant à ce qui constitue essentiellement le corps de ces organes. Cette substance est de nature animale. Ce n'est point de la gélatine, puisqu'elle n'est pas soluble dans l'eau, comme ce principe, &c. Ce n'est pas non plus à l'albumine qu'on peut rapporter la formation des cheveux; car la solution de celle-ci est coagulée par la chaleur, les acides et l'infusion de noix de galle, tandis que l'autre ne l'est dans aucun de ces cas. L'albumine paroît d'ailleurs beaucoup plus susceptible de décomposition. M. Vauquelin pense donc que la matière dont la substance des cheveux se rapproche le plus (si toutefois ce n'est pas absolument la même), est celle que les chimistes modernes ont désignée sous le nom de *mucus* ou de mucilage animal. Ce mucus est séparé dans les narines, dans la bouche, dans la trachée-artère, le canal alimentaire, la vessie, et en général dans toutes les cavités du corps. On sait qu'il donne à l'eau beaucoup de viscosité, et qu'il lui communique la faculté de mousser par l'agitation et l'ébullition. Dans l'irritation produite par le corysa, elle se file comme la substance de la soie, ou comme celle dont les araignées font leur toile, conserve de la transparence et de la flexibilité après la dessication; et si elle contenoit un peu d'huile, elle ressembleroit entièrement à la substance des cheveux. L'épiderme, les ongles, la corne, la laine, et les poils en général, sont aussi formés du même mucus animal, et recèlent également dans leur composition une certaine quantité d'huile qui leur donne l'élasticité et la souplesse qui leur sont propres.

CXLIII. On a soumis aux mêmes expériences l'humeur de la Plique, et on a remarqué qu'elle contenoit à-peu-près les mêmes principes que les cheveux sains, mais en moindre quantité. Ainsi, il y a moins de soufre, moins de phosphate de chaux, à peine quelques indices de carbonate de chaux, très-peu de fer, point de sulfate de chaux, ni d'huile; mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'elle se dissout très-facilement dans l'eau, même à froid, au lieu que la matière des cheveux ordinaires ne se dissout qu'à une haute température. Il paroît donc que l'humeur de la Plique est la substance des cheveux privés d'huile, et qui est surabondante à la formation des cheveux. Les échantillons de Plique que j'ai fournis à M. Vauquelin pour cette analyse, n'étoient pas très-frais; ils m'avoient été envoyés de Varsovie à Paris par M. de Lafontaine. L'humeur qui enduisoit et agglutinoit les cheveux, étoit devenue solide par son dessèchement.

ARTICLE VIII.

Considérations sur les Méthodes employées pour la guérison des Pliques.

CXLIV. J'ai déjà eu l'occasion de faire observer que la Plique disparoît souvent d'elle-même, et par la seule puissance des forces vitales. J'ai cité un cas où des touffes villeuses d'une grandeur énorme, se détachèrent spontanément du cuir chevelu, entraînant dans leur chute des fragmens d'épiderme. Un semblable phénomène se remarque journellement dans la Pologne; et lorsqu'une Plique s'est ainsi isolée, l'homme superstitieux qui

la portoit, va l'enterrer soigneusement dans le cimetière. Dans une pareille circonstance, quand la guérison s'opère naturellement, le médecin n'a rien à entreprendre. Ses secours deviennent superflus.

CXLV. Aussi est-il certain que, depuis fort long-temps, les habitans de la Pologne éprouvent une répugnance extrême à faire guérir la Plique. Ils sont accoutumés à l'envisager comme un bienfait du ciel. On est véritablement surpris de les voir conserver religieusement une dégénération aussi hideuse que repoussante. La plupart ne voient d'autre cause de ce fléau, que des influences sydérales qu'il est nécessaire de respecter. Mais une croyance populaire repose quelquefois sur des vérités importantes. L'opinion vulgaire dont il s'agit, a dû résulter primitivement des symptômes graves et pernicieux qui ont succédé dans quelques circonstances à la suppression soudaine de la Plique. Les hommes n'ont pu voir l'apoplexie, le catarre aigu, les spasmes, les convulsions, les douleurs articulaires, les maladies organiques de tout genre, &c. devenir la suite funeste de la rétrocession du trichoma, sans frémir d'avance des moyens curatifs qu'on vouloit opposer à cette étonnante maladie.

CXLVI. Cependant, que faut-il faire quand la Plique étend ses ravages, et quand les ressources de la nature sont impuissantes pour les arrêter? Les soins de l'art sont alors indispensablement nécessaires. Le premier devoir est, sans contredit, d'examiner alors quelle est l'époque de sa marche à laquelle cette affection est parvenue, et d'étudier ensuite les différentes complications dont elle est susceptible. On adapte le plan de guérison à ces divers cas. En second lieu, les médecins qui sont appelés à procéder au traitement de la Plique, doivent l'envisager comme le résultat d'une crise nécessaire, qui doit s'effectuer par les cheveux, les poils et les ongles. C'est une maladie errante dans l'économie animale, qui prend mille physionomies, mille formes. Malheur à ceux qui voudroient intercepter son abord vers ses couloirs ordinaires! Ils doivent, au contraire, le favoriser et l'entretenir.

ARTICLE IX.

Du Traitement interne employé pour la guérison des Pliques.

CXLVII. La méthode qu'il convient de suivre dans le traitement interne de la Plique, doit être absolument analogue à celle qui dirige la guérison des autres maladies du corps humain. Il faut observer avec attention la marche régulière de la nature. Puisque cette affection produit, d'après l'observation, un mouvement salutaire, il est manifeste que la première indication doit tendre à porter son dépôt critique vers la tête. En conséquence, après avoir éliminé, par des émétiques appropriés au tempérament physique des individus, les saburres gastriques qui surchargent les voies digestives, on excite doucement la diaphorèse par des boissons où l'on fait entrer la bardane, la fumeterre, le sassafras, le gaïac, et autres substances végétales qui paroissent agir d'une manière spéciale sur les propriétés vitales des exhalans. On a très-anciennement recommandé le lycopodium. Mais les essais de M. de Lafontaine ne prouvent pas que cette plante jouisse d'une grande vertu. Le soufre-doré d'antimoine possède, parmi les minéraux, une réputation plus méritée, et tous les sages praticiens attestent que, dans le traitement de la Plique, il est presqu'aussi utile que le mercure dans la maladie vénérienne.

CXLVIII. Dès qu'une fois la matière trichomatique a pris la route des cheveux, ce qui se reconnoît aisément à l'aspect onctueux que prennent ces organes, à l'humeur visqueuse qui vient inonder la tête du malade, on continue l'usage des légers sudorifiques, et on y joint l'emploi de quelques infusions ou décoctions délayantes et rafraîchissantes. On met alors en usage des plantes, telles que l'oseille, la poirée, la chicorée-sauvage, la laitue, le pissenlit, &c. Il faut donner des limonades, des boissons d'orge et de miel. Le médecin éclairé sait, du reste, ce qu'il doit employer en pareil cas, et je n'ai besoin de lui indiquer ici ni des remèdes, ni des recettes.

CXLIX. J'avertis seulement qu'il faut suivre avec une attention éclairée les mouvemens de la fièvre dont le malade est tourmenté, la modérer si elle est trop énergique, l'accroître si elle est trop foible. Quelquefois le dépôt critique s'opère avec violence, et de manière à épuiser entièrement le système des forces. Chez les personnes accablées par l'âge, le chagrin, ou par d'autres causes énervantes, la crise ne peut s'effectuer par les seuls efforts de la nature. Alors, sans doute, les médicamens toniques sont d'une nécessité urgente. De ce nombre doivent être le quinquina, la gentiane, les eaux ferrugineuses, toutes les substances amères, &c. Rien n'égale alors les avantages des bouillons de viande, des gelées et autres mets restaurans. Souvent la Plique est compliquée par la maladie vénérienne. Il importe d'obéir à ces indications nouvelles. Dans ce dernier cas, les mercuriaux doivent être habilement combinés avec les médicamens vulgairement usités contre le trichoma.

ARTICLE X.

Du Traitement externe employé pour la guérison des Pliques.

CL. Les remèdes externes paroissent jouer un grand rôle dans le traitement de la Plique. C'est ainsi que, pour faciliter son éruption, les praticiens ont fréquemment recours à des fomentations douces et émollientes qui appaisent l'irritation du cuir chevelu. D'autres fois, il est important de produire un effet contraire,

et on met en usage des topiques stimulans, tels que des vésicatoires, des synapismes, des emplâtres attractifs, dont l'action appelle, en quelque sorte, vers les tégumens de la tête le dépôt de la matière trichomatique, laquelle ne tarde pas à se déposer dans les cheveux ou dans les ongles. M. le docteur de Lafontaine fait frotter les bouts des doigts avec l'essence de cantharides, ou mieux encore avec une Plique fraîchement coupée, et qui conserve encore son caractère contagieux. Cette opération est souvent suivie d'un plein succès.

CLI. Cependant, il pourroit arriver que ces moyens fussent infructueux. Il faudroit examiner alors quels avantages résulteroient de l'application du moxa. On l'a vu réussir dans une circonstance qui mérite d'être rappelée. Une demoiselle de Moulins étoit depuis long-temps affligée de la Plique ; elle éprouvoit des céphalalgies si cruelles, et étoit tellement en proie à la vermine, qu'on se détermina à lui couper les cheveux. Cette opération fut à peine terminée, qu'il s'écoula des racines de ces organes une humeur visqueuse et roussâtre. D'une autre part, les cheveux devinrent tellement sensibles à leur base, qu'au moindre attouchement la malade tomboit en défaillance ; elle éprouvoit de telles fatigues dans les membres, qu'il lui étoit impossible de marcher. On avoit inutilement essayé l'emploi des bains, des lavemens, &c. Dans cet état extraordinaire, on se détermina à appliquer sur les tégumens de la tête plusieurs cylindres de coton. On assure que, dès le même jour, la jeune demoiselle se trouva infiniment mieux. Il s'établit une suppuration abondante, qui dura plusieurs mois, et mit fin à tous les symptômes fâcheux. Peu à peu, le boursouflement extraordinaire du cuir chevelu se dissipa ; en un mot, tous les accidens qui avoient si long-temps alarmé les parens de la malade, disparurent, en sorte qu'à l'aide du moxa on parvint à opérer une entière guérison.

CLII. Au surplus, si ces moyens, malgré l'énergie de leur action, ne parvenoient point à diriger vers la tête le dépôt de la matière trichomatique, il faudroit pratiquer l'inoculation, d'après l'exemple de M. de Lafontaine. Cette opération s'exécute d'une manière très-simple. On choisit un malade chez lequel cette affection s'est nouvellement déclarée. On lui fait mettre, pour quelques heures, un bonnet, dont on couvre ensuite celui auquel on desire communiquer l'infection. On répète ce procédé autant qu'il le faut pour atteindre le but qu'on se propose. Il est avantageux de faire coucher les deux individus dans la même chambre ; la matière du trichoma, transportée trop loin et exposée à l'air frais, perdroit son activité.

CLIII. Peut-on procéder sans péril à la section des Pliques ? Cette question a occupé différens Pathologistes, et tous ne sont point entièrement d'accord sur ce sujet. M. de Lafontaine, avec lequel je m'en suis particulièrement entretenu durant le cours du voyage qu'il vient de faire à Paris, assure qu'il seroit dangereux de couper une Plique, à moins qu'elle ne soit déjà en partie détachée, et qu'elle ne communique avec les tégumens de la tête que par des cheveux parfaitement sains et nouvellement repoussés. Il veut, en outre, qu'elle ait perdu son odeur fétide et son aspect onctueux.

CLIV. Lorsque la Plique n'est point compliquée avec la maladie vénérienne ou avec le scorbut, ce que l'on reconnoît à la cessation des symptômes graves après la crise, Hirschel prescrit les minoratifs, tels que les sels neutres; les diaphorétiques, et spécialement les préparations antimoniales, &c. Le même auteur emploie également ces moyens avant l'éruption du virus trichomatique. Il fait souvent raser et laver la tête à l'eau froide ; il considère ce dernier moyen comme très-utile, parce qu'il imprime de l'énergie aux propriétés vitales du cuir chevelu. Quand les symptômes sont très-graves, il recommande l'établissement des cautères, des sétons, afin d'affoiblir, par une irritation éloignée, le trop grand afflux de la matière trichomatique vers la tête. Il insiste aussi sur les pédiluves pour remplir la même indication. Enfin, lorsque la Plique n'est point de mauvais caractère, il la coupe peu à peu, en continuant les remèdes ci-dessus indiqués.

CLV. La méthode de Hirschel renferme des vues très-saines ; celle de M. de Lafontaine nous paroît toutefois mériter la préférence. On n'entrevoit point, effectivement, quel profit on peut retirer d'une section prématurée de la Plique, puisqu'elle ne contribue ni à dissiper le mal, ni à l'appaiser. Il seroit, tout au plus, avantageux de recourir à cette opération, ainsi qu'aux lotions d'eau froide, dans le cas où la maladie proviendroit d'un excès de malpropreté. Mais certes, Hirschel a trop vaguement indiqué les circonstances qui pourroient permettre ce genre de traitement. D'ailleurs, pour le mettre en pratique aussi généralement qu'il le propose, quelles nuances délicates à saisir, sur lesquelles l'œil du médecin le plus éclairé peut s'aveugler ?

CLVI. La coupe des cheveux paroît devoir entraîner d'autres inconvéniens. Il est une vérité pathologique incontestable, c'est la susceptibilité de certains organes pour les crises qui suivent ordinairement la terminaison des maladies. Oter à la matière de ces crises le moyen de les atteindre, c'est lui fermer le chemin, la contraindre de changer sa marche accoutumée, &c. Aussi voyons-nous que la crise trichomatique s'opère sur les ongles des pieds et des mains, sur les os, &c. chez les personnes chauves, parce que celles-ci ne lui offrent point les cheveux, qui sont les organes qu'elle choisit de prédilection.

LES DARTRES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES DARTRES.

CLVII. Le sujet que je vais entreprendre est, sans contredit, le plus intéressant dont je puisse traiter dans cet ouvrage; car les Dartres attaquent tous les âges et toutes les classes de la société : par-tout ces tristes et repoussantes infirmités dégradent l'homme aux regards de l'homme. Cependant elles sont encore bien mal connues et bien mal décrites. Tâchons de porter, dans cette matière, le flambeau d'une expérience nouvelle et d'une observation plus rigoureuse. Les empyriques qui ont osé s'emparer de cette partie si essentielle de la Médecine-pratique, l'ont infectée d'erreurs et de préjugés : séparons avec soin la pure vérité de leurs hypothèses futiles et mensongères. Plus le nombre des faits s'agrandit à nos yeux, plus nos recherches doivent tendre à devenir plus exactes et plus positives.

CLVIII. En effet, ces sortes d'éruptions semblent s'être infiniment multipliées depuis quelques siècles. Ne seroient-elles pas le funeste résultat des progrès de notre civilisation et des écarts de notre diététique? On seroit tenté de le croire, d'après le silence que gardent, à ce sujet, les premiers Pères de l'art. Du temps d'Hippocrate, on les envisageoit comme des phénomènes rares et inouis. Alors sans doute il se manifestoit des exanthèmes sur le système dermoïde; mais ces exanthèmes avoient peu d'intensité, et n'étoient en quelque sorte que le symptôme le plus apparent de certaines fièvres épidémiques. La peau de l'homme s'est donc altérée davantage à mesure qu'il s'est corrompu? Les empreintes qui la souillent, sont une des suites déplorables de ses déréglemens; car la nature n'a point tissu avec tant d'habileté l'enveloppe du corps humain, pour qu'elle devînt la proie des maladies.

CLIX. Les Dartres, attentivement observées, produisent aujourd'hui des symptômes et des phénomènes si variés, qu'on les distingue aisément les unes des autres, et qu'elles réclament nécessairement une méthode de classification; car si dans quelques circonstances, elles se montrent à peine sur le système dermoïde, dans d'autres cas elles le recouvrent d'écailles dures, de croûtes épaisses, de pustules tuberculeuses, de phlyctènes horribles, d'ulcères sordides, de gerçures énormes, &c. On en voit qui versent, sur des organes voisins, une sanie ichoreuse et fétide, qui établissent dans le tissu muqueux, des secrétions vicieuses, des végétations meurtrières; qui creusent, rongent et consument nos tégumens, comme ces insectes avides qui dévorent l'écorce des arbres. Delà vient qu'il n'existe pas une seule, mais plusieurs espèces de Dartres : toutefois elles conservent une physionomie analogue, qui les fait rapporter au même genre.

CLX. Ce n'est qu'à l'hôpital Saint-Louis qu'on peut les étudier sous des points de vue si différens; ce n'est que sur ce théâtre que tout se montre à l'œil attentif de l'observateur, l'opposition ou l'analogie frappante de certains caractères physiques, l'influence de l'âge, du sexe, du tempérament, celle des conditions, des métiers, des habitudes, &c.; c'est là qu'on peut constater mille assertions énoncées dans les livres de l'art, sur l'hérédité, la propagation, les métastases des Dartres; c'est là qu'on acquiert une telle habitude de la contemplation de ces objets hideux, qu'on m'a vu souvent signaler et nommer une espèce d'éruption, alors même qu'il en restoit à peine la plus légère trace sur les tégumens : tant il est vrai que la vue est celui de nos sens dont la mémoire est la plus puissante!

CLXI. C'est sur-tout au milieu de cette réunion immense de malades, qu'on apprend à saisir les caractères communs qui lient entre elles les différentes espèces de Dartres, et en font en quelque sorte une même famille. Ces exanthèmes chroniques sont en général formés par des boutons pustuleux ou vésiculeux, environnés d'une aréole rouge, réunis en corymbe ou par groupes, qui enflamment la peau, et provoquent un sentiment de prurit, de tension ou d'ustion. Bientôt ces boutons se rompent naturellement ou artificiellement, et laissent échapper une matière ichoreuse ou purulente, laquelle se convertit en écailles ou en croûtes. Souvent ce sont des cicatrices indélébiles, qui succèdent à l'altération profonde du tissu dermoïque : enfin, la peau est âpre, et présente presque toujours une certaine tuméfaction au toucher. Les Dartres ne sont point, du reste, accompagnées de fièvres comme les autres exanthèmes dépurateurs; et dans les parties voisines de leur éruption, la peau conserve sa couleur naturelle.

CLXII. Comme on n'a point encore déterminé jusqu'où peut aller la dégénération du vice dartreux; comme les idées sont encore peu fixées relativement à son mode de propagation, cette maladie est devenue un objet d'épouvante et d'effroi pour beaucoup d'hommes. Certains la regardent comme un ferment corrupteur, qui

communique sa mauvaise qualité à tous les corps qu'il touche ou qu'il approche : aussi ceux qui ont le malheur d'en être affectés, marchent-ils environnés d'une sorte de honte dans la société. On craint de séjourner sous le toit qu'ils habitent; on a horreur de leurs vêtemens; on n'ose se reposer sur les meubles qui ont été long-temps à leur usage. Cependant, s'il est vrai que quelques espèces de Dartres puissent se transmettre par la voie de la contagion, c'est à un degré bien foible, et d'ailleurs la plupart de ces maladies sont dépourvues de cette propriété funeste.

CLXIII. Par un singulier contraste, beaucoup de personnes regardent les Dartres comme des affections légères et de peu d'importance : ils vont même jusqu'à dire que, dans tous les cas, il faut redouter de les guérir, parce que leur développement est salutaire à l'économie animale. Mais que penseroient ces personnes, si elles voyoient ainsi que moi plusieurs des individus qui en sont atteints, tomber et languir dans le marasme; si elles voyoient les fonctions du corps se pervertir successivement, et se préparer ainsi de loin la ruine entière des forces vitales? Des suites diverses de ces affections, la plus fatale est, sans contredit, l'infiltration universelle du tissu cellulaire. J'ai observé certains sujets, qui, dans une époque avancée de l'infection dartreuse, étoient pris d'une toux importune; qui expectoroient un mucus épais, dont l'odeur seule provoquoit la nausée; qui étoient tourmentés par un sentiment de suffocation, &c. Souvent, dans ces tristes conjonctures, les malades se félicitent de ce que leur épiderme s'exfolie en petites lames; mais ce dépouillement continuel n'indique alors autre chose qu'une altération profonde et radicale du systême dermoïde, et la conversion totale des humeurs en virus herpétique.

CLXIV. La Pathologie cutanée a été, jusqu'à ce jour, tellement négligée par les gens de l'art, qu'on trouvera dans ce travail une multitude de faits entièrement nouveaux pour la science. Rien n'excite davantage l'étonnement, que les détails qui se sont présentés à moi dans le cours de ces contemplations intéressantes. Pour les retracer convenablement, il faudroit avoir le pinceau d'Arétée, de cet observateur immortel, l'un des premiers créateurs de la Médecine descriptive. Afin de me rapprocher d'un si grand modèle, je me suis servi de tous les moyens de recherche que les sens pouvoient me fournir : non-seulement je me suis appliqué à discerner les formes innombrables des différentes espèces de Dartres, mais j'ai étudié jusqu'aux nuances infinies que présente leur couleur, qui est tantôt blanchâtre, tantôt grisâtre, tantôt verdâtre, tantôt rougeâtre ou noirâtre, selon la cause qui les produit et les entretient.

CLXV. Ma première étude au sein de l'hôpital Saint-Louis, a été de suivre les Dartres dans les différens siéges qu'elles occupent. La peau a des emplois si variés, que les maladies dont elle est atteinte changent continuellement d'intensité, à mesure qu'elle change de structure et d'usage. C'est ainsi que la Dartre squammeuse, par exemple, est d'un caractère plus pernicieux et plus opiniâtre, lorsqu'elle attaque l'intérieur de l'oreille où se secrète le cérumen, les bords des lèvres fréquemment arrosés par la salive ou irrités par le contact des alimens, les fosses nasales habituellement remplies par le mucus qui leur est propre, les paupières baignées de l'humeur que filtre la glande lacrymale, &c.

CLXVI. J'ai sur-tout rappelé un fait que les Médecins modernes me paroissent avoir perdu de vue; c'est que les Dartres se propagent souvent du systême dermoïde jusque sur le systême muqueux : alors il s'établit sur les membranes de ce dernier systême des douleurs vives, qu'on rapporte sans fondement à une irritation nerveuse, lorsqu'elles ne sont que le résultat de la présence du virus herpétique. Hippocrate, du reste, paroît avoir fait cette observation, lorsqu'il énonce que ces affections se dirigent quelquefois sur l'organe de la vessie, ce qui produit des maux interminables. Enfin, j'ai pu remarquer les effets du vice dartreux, lorsqu'il se porte sur le cerveau, sur le foie, ou sur d'autres viscères non moins importans de l'économie animale. Cette considération m'a conduit à des vérités fort utiles pour la théorie générale des maladies chroniques.

CLXVII. La peau, comme les Physiologistes le démontrent, est l'émonctoire des excrémens les plus volatils du corps vivant, et des résidus les plus simples de sa nutrition. Il falloit apprécier quel étoit l'état des fonctions de cette enveloppe pendant l'existence des Dartres : c'est ainsi que j'ai constaté que ses propriétés exhalantes étoient presque nulles dans certaines circonstances. Nous avons vu, à l'hôpital Saint-Louis, des malades dont la transpiration cutanée étoit, pour ainsi dire, interrompue, et remplacée par une exhalation pulmonaire beaucoup plus abondante que de coutume. La matière de cette exhalation sortoit quelquefois en une quantité si considérable, qu'après être sortie en vapeur, elle se condensoit par la fraîcheur de l'air et des voûtes des salles, et retomboit en rosée sur les draps ou couvertures des lits, qu'elle mouilloit et imbiboit dans une très-grande étendue : nous observions en outre que cette vapeur, qui s'échappoit des organes de la respiration, étoit d'autant plus considérable que l'atmosphère étoit plus refroidie, et que les malades étoient restés plus long-temps la veille plongés dans le bain.

CLXVIII. Il est un point de médecine descriptive qui est d'un intérêt extrême pour les Pathologistes, et dont j'ai cru devoir m'occuper avec l'attention la plus soutenue; c'est que chaque affection herpétique provoque

son mode particulier de douleur ou de prurit sur le système dermoïde. Tantôt la sensation est presque nulle, ou n'est pas plus vive que celle que donneroit la simple application d'une mouche à la surface de la peau ; tantôt, pour me servir du langage figuré des Médecins arabes, cette sensation est aussi incommode que les morsures simultanées d'une grande quantité de fourmis. Quelquefois c'est une démangeaison violente et continuelle, qui fait que le malade trouve un plaisir indicible à se gratter et à se déchirer l'épiderme ; quelquefois c'est un sentiment de tension insupportable ; dans d'autres cas enfin ce sont des élancemens, comme si le derme étoit traversé par une multitude d'aiguilles ou de dards. J'ai vu certains dartreux qui se croyoient investis par des ceintures de feu, ou en contact avec des tisons brûlans, &c. ; j'ai interrogé soigneusement les malades sur tous ces divers genres de souffrance : avec quelle éloquence ils peignent leurs intolérables tourmens ! combien de fois ne m'ont-ils pas fourni eux-mêmes les expressions les plus énergiques, pour retracer ce qu'ils éprouvoient !

CLXIX. C'est en me livrant à une semblable étude, que j'ai pu méditer sur ces accès de prurit et de démangeaison, vulgairement indiqués par ceux qui les éprouvent, sous le nom de *crises dartreuses*. Aucune plume n'avoit encore retracé ces irritations soudaines, qui se déclarent souvent à des temps déterminés, comme les paroxysmes des fièvres intermittentes : alors les malades ont beau se contenir, leurs mains sont portées machinalement, et par une force irrésistible, sur les parties de leurs corps qui sont affectées de Dartres ; une sorte de fureur s'empare d'eux ; ils parcourent successivement tout le siége du mal avec leurs ongles, et s'écorchent avec une sorte de délice, jusqu'à ce que le sang arrive. Ces phénomènes ne seroient-ils que des mouvemens particuliers de la nature, qui tend à se pratiquer des couloirs et des issues ?

CLXX. Les recrudescences ou rechutes dartreuses étoient une matière à peine ébauchée. J'ai prouvé qu'elles avoient le plus grand rapport avec les récidives, dont toutes les maladies sont en général susceptibles ; qu'elles exigeoient par conséquent les mêmes précautions et les mêmes moyens prophylactiques. Il suffit souvent qu'il reste, dans l'économie animale, un atôme de venin herpétique, pour que l'affection puisse ressusciter d'une manière inattendue et avec les mêmes dangers qu'auparavant. Les Dartres naissantes ressemblent à ces étincelles légères, qui se convertissent quelquefois en vastes incendies.

CLXXI. Dans l'étude approfondie que j'ai faite des Dartres, je me suis particulièrement occupé de remonter à leur source primitive : je crois que c'est la seule manière d'arriver à une guérison certaine et permanente. Parmi les faits que j'ai recueillis, il en est un qui est aussi consolant qu'il est remarquable ; c'est que le virus herpétique n'est pas aussi transmissible par la voie de la contagion, que le vulgaire le présume. Je puis alléguer des expériences qui ont été faites sur moi-même. Et quel est l'homme qui ne voudroit pas découvrir une vérité dans une science, quand ce seroit au péril de sa santé ? J'ai donc manié familièrement la matière des croûtes et des pustules dartreuses ; je n'ai pas craint de l'appliquer sur quelques parties de mon corps, sans que jamais je me sois vu atteint par l'infection. Un élève zélé pour son art, s'est soumis vainement à des essais semblables. Peut-être faudroit-il des tentatives plus réitérées et plus prolongées : toutefois, est-il vrai de dire que le virus dartreux ne se communique qu'avec une extrême difficulté ; qu'il faut des causes intérieures ou organiques qui nous disposent à son atteinte, &c.

CLXXII. J'ai voulu ouvrir aux praticiens différentes sources d'indications curatives, et peut-être suis-je parvenu à quelques règles utiles à cet égard. Par exemple, j'ai souvent été à même d'observer que, pendant l'administration d'un remède, les affections herpétiques augmentoient pour quelques jours, et qu'alors la moindre commotion dans le mouvement du sang et des humeurs suffisoit pour faire éclater, dans toute leur énergie, des maladies qui étoient cachées et silencieuses. J'ai prouvé que, dans une telle circonstance, il ne falloit pas sans doute se désister des moyens qu'on avoit adoptés. Lorry a vu lui-même le mal s'accroître durant les quarante premiers jours, et diminuer ensuite successivement par l'effet des procédés qu'il employoit. J'ai démontré aussi combien il importoit de combattre une affection cutanée, alors même qu'elle avoit disparu, comme on poursuit un ennemi long-temps après qu'il a pris la fuite : j'ai prouvé enfin, que déterminer l'état des propriétés vitales dans chaque maladie de la peau, c'est presque arriver à la guérison, &c.

CLXXIII. Je n'indique ici, du reste, que quelques-uns des points de vue généraux qui ont attiré mon attention dans l'étude d'une famille aussi nombreuse que celle des Dartres. Voulant traiter cette matière avec méthode, et par conséquent de la manière la plus profitable pour mes lecteurs, j'ai cru devoir séparer celles qui sont essentielles et idiopathiques, d'une foule d'autres éruptions qui ne sont que l'indice ou le symptôme d'autres maladies, telles, par exemple, que les exanthêmes scrophuleux, scorbutiques. Je les ai sur-tout soigneusement distinguées de ces stigmates sans nombre, phénomènes honteux de la débauche et des excès funestes du rapprochement des sexes ; je veux parler des signes extérieurs de la syphilis. Quoique ces affections soient liées avec les Dartres par plusieurs traits de ressemblance, par les écailles, les croûtes et les ulcérations qu'elles développent, elles ont néanmoins des caractères propres, auxquels ne se méprend guère le Nosographe expérimenté : j'ai cru devoir en faire autant de genres distincts : cette séparation étoit d'ailleurs d'autant plus convenable, qu'il faut toujours approprier le remède aux causes.

CLXXIV. La Pathologie cutanée n'a été malheureusement que trop cultivée par des observateurs superficiels, et on a confondu des choses essentiellement différentes par leurs attributs. J'ai dû opérer en conséquence des distinctions qui étoient indispensables. Mais les espèces que j'ai établies, sont fondées sur un si grand nombre d'observations, qu'on doit les considérer comme immuables. Les faits passent et repassent si souvent sous mes yeux, que j'ai saisi sans peine leurs plus constans caractères.

CLXXV. Toutefois, malgré le soin que j'ai pris de retracer, avec ses couleurs les plus vraies, la physionomie de chaque Dartre, je sens que beaucoup de choses ne peuvent se faire connoître par la tradition. Il en est de la Médecine, comme de toutes les sciences physiques : combien de vérités pathologiques qu'on ne sauroit transmettre par le discours, et qu'il faut pour ainsi dire conquérir par une longue pratique de l'art, et par une fréquentation assidue des hôpitaux, où l'on se livre à d'utiles et constantes comparaisons! D'ailleurs les Dartres subissent une multitude d'altérations accidentelles, qui empêchent souvent de les distinguer. Mais ces tableaux aplaniront la route des praticiens, et faciliteront les études cliniques.

CLXXVI. Au surplus, il n'est pas encore temps d'exposer les phénomènes sans nombre qui caractérisent la marche des affections herpétiques. Tous les points de doctrine que j'ai réunis sur leurs causes, leur siége, leurs transformations, leurs métastases, leur terminaison, &c. seront discutés avec l'étendue nécessaire, dans la seconde partie de mon travail. Occupons-nous d'abord de la description des différentes espèces de Dartres : cherchons à rendre plus familière l'étude de ces dégoûtantes maladies, et tâchons de faire partager, à tous ceux qui se livrent à la pratique de notre art, nos goûts, notre zèle et notre ardeur. En m'occupant de ces tristes tableaux, j'en ai sévèrement écarté ce qui n'est point d'une vérité démonstrative : je n'ai pas oublié que la postérité répète les expériences, et qu'elle condamne à un juste oubli les observateurs qui manquent d'exactitude.

Dartre Furfuracée Volante.

Moreau-Valvile pinx.

Psoriasis rubra

Dartre Furfuracée arrondie.

PREMIÈRE PARTIE.

Faits relatifs à l'histoire particulière des Dartres.

ESPÈCE PREMIÈRE.

DARTRE furfuracée. *Herpes furfuraceus.* Planches XI et XII.

Dartre se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par de légères exfoliations de l'épiderme, qui ressemblent aux molécules de la farine ou aux écailles du son. Ces petites écailles tantôt sont très-adhérentes à la peau, tantôt s'en détachent avec une extrême facilité.

Obs. J'ai recherché avec un soin particulier toutes les variétés qui pouvoient se rapporter à cette espèce de Dartre, qu'on peut regarder comme étant la plus commune : je n'ai rencontré que les suivantes :

A. La Dartre furfuracée volante. *Herpes furfuraceus volitans.* — Les Pathologistes lui ont donné cette dénomination, parce qu'elle est remarquable par son caractère ambulant, qui fait qu'elle se manifeste successivement sur plusieurs parties du corps. Il faut observer en outre, que la matière farineuse ou les squammules qui la constituent, s'enlèvent quelquefois de la peau avec une telle facilité, qu'elles se répandent en grande quantité dans les lits où couchent les personnes qui en sont affectées. C'est la Dartre qui se déclare quelquefois sur le visage de ceux dont on a fait la barbe avec un rasoir mal nettoyé. Les individus qui ont les cheveux blonds ou roux, qui ont la peau blanche et sans énergie, y sont plus enclins que les autres.

B. La Dartre furfuracée arrondie. *Herpes furfuraceus circinatus.* — Cette variété se présente si fréquemment à l'hôpital Saint-Louis, que j'en pourrois citer des milliers d'exemples. Elle attaque ordinairement des sujets forts et robustes, chez lesquels prédomine le tempérament bilieux et sanguin : elle forme sur la peau des plaques circulaires ou arrondies, dont les bords sont plus rudes et plus élevés que le milieu : souvent même, à mesure que ces plaques s'agrandissent, leur centre devient parfaitement sain, et reprend la couleur naturelle. La Dartre furfuracée arrondie se manifeste de préférence aux bras, aux jambes, particulièrement au voisinage des articulations du coude et du genou.

Tableau de la Dartre furfuracée.

CLXXVII. Je doute qu'il y ait aucune Dartre qui porte une dénomination plus convenable que celle dont je vais tracer le tableau. En effet, j'ai vu des malades dont la figure étoit tellement recouverte de cette matière farineuse ou furfuracée, qu'ils ressembloient à des meûniers ou à des boulangers. Certains auteurs la désignent dans leurs ouvrages sous le titre de *Dartre sèche*, parce que les petits boutons qui lui donnent naissance ne fournissent en apparence aucun fluide. On s'apperçoit néanmoins d'une exsudation très-sensible, lorsqu'on l'observe très-attentivement dès son origine. D'autres praticiens l'ont appelée *Dartre bénigne*, à cause du peu d'intensité de ses phénomènes. Cependant, je l'ai vue si grave dans quelques circonstances, qu'elle suscitoit des démangeaisons vives et continuelles. Je l'ai vue de plus si opiniâtre, qu'elle résistoit à tous les moyens de l'art.

Je puis dire avoir surpris en quelque sorte cette espèce de Dartre dans le mécanisme secret de sa formation. Il se manifesta sur la peau du bras d'une pauvre femme une multitude de petits grains si peu perceptibles à la vue, que j'étois obligé de me servir d'une forte loupe pour les mieux appercevoir. Ces grains excitoient un certain prurit et une légère ardeur, sur l'endroit affecté. Je résolus de suivre d'une manière constante le développement de ces granulations, qui augmentèrent peu à peu de volume. La peau enflammée et plus rouge que dans l'état naturel, devint enfin le centre d'une exfoliation de l'épiderme, laquelle se renouveloit continuellement, sur-tout quand la malade se grattoit pour appaiser la démangeaison.

La Dartre dont il s'agit prend, du reste, différentes formes à mesure qu'elle se développe dans l'économie animale. Tantôt la cuticule se résout en farine de couleur très-blanche, éparse çà et là sur les tégumens ; d'autres fois (et c'est alors qu'elle a plus d'intensité), elle se dessine sur le derme en plaques rondes ou orbiculaires, dont les bords sont âpres, rudes et proéminens. Si on lave ces plaques furfuracées avec de l'eau tiède, la matière de l'exfoliation se détache, et l'endroit malade de la peau présente un aspect rouge et luisant. C'est sur-tout lorsque l'épiderme se convertit simplement en substance farineuse, qu'il est facile de l'enlever. Un peu de salive suffit souvent pour la faire disparoître. Mais, au contraire, quand la Dartre manifeste les plaques arrondies dont j'ai parlé, et quand les petites écailles qui la constituent, ressemblent absolument à celles du son, il semble que ces dernières soient plus adhérentes au système dermoïde. La couleur terne de ces squammules furfuracées n'est pas toujours aisée à déterminer. Parfois, cette couleur donne à la Dartre l'apparence des mousses ou des lichens. D'autres fois, elle se rapproche de celle qu'offre le plâtre des murs pulvérisé et sali par le contact de l'air.

La Dartre furfuracée se déclare généralement sur les endroits de la peau qui sont d'un tissu ferme et

serré, au voisinage des aponévroses. De là vient qu'on la rencontre quelquefois sur le cuir chevelu, et qu'on la confondroit avec la Teigne qui porte le même nom (*tinea furfuracea*), si une longue habitude d'observer, et les plaques dartreuses qui se remarquent d'ordinaire sur le reste du corps, ne déceloient d'une manière positive son caractère spécifique. Mais le plus souvent, on la trouve à la partie externe de l'avant-bras, et au lieu de son articulation avec le bras, à la partie antérieure de la jambe et du genou, &c. Je l'ai fréquemment vue placée sur les sourcils, et c'est alors qu'elle est très-rebelle aux moyens curatifs. Elle peut du reste attaquer toutes les parties de l'appareil tégumentaire, et il est des individus qui en sont universellement couverts.

La marche de cette Dartre est très-variée. Car, si dans quelques circonstances, elle conserve long-temps le siége qu'elle a d'abord occupé, dans d'autres cas, elle disparoît soudainement pour se reproduire ailleurs sous la même forme. Il semble même que cette mobilité soit un de ses caractères distinctifs ; car les autres espèces de Dartre sont plus fixes, et ne changent presque jamais de place.

Je ferai observer en outre que la Dartre furfuracée exécute une sorte de rampement à la surface de la peau. Ce phénomène qui s'opère avec beaucoup de lenteur, explique l'étymologie des noms de *serpigo*, d'*herpes*, &c. que les auteurs ont primitivement imposé à ce genre d'affection, et qui sont encore employés par les pathologistes modernes.

C'est à l'aide de ce mouvement de reptation, que les plaques furfuracées s'agrandissent et s'étalent sur le système dermoïde. Alors elles perdent quelquefois la forme ronde et deviennent ovales ou triangulaires. On en voit qui affectent la figure d'un croissant; leur centre se guérit communément ; les bords seuls restent rouges et élevés. Ces dispositions sont infiniment dignes de remarque pour un médecin observateur. Mais ces disques ou cercles furfuracés sont dans certains cas si nombreux, qu'ils recouvrent, ainsi que je l'ai déjà dit, la totalité des tégumens. Le derme s'irrite et s'enflamme de plus en plus, et il n'est pas rare de voir la Dartre furfuracée se changer en Dartre squammeuse. Cette conversion est de mauvais augure, parce que les malades sont exposés aux plus vives souffrances, et qu'ils peuvent tomber dans la cachexie scorbutique.

J'ai décrit la forme physique et les principaux caractères extérieurs de la Dartre furfuracée. Il me reste à parler des démangeaisons qu'elle occasionne. Ces démangeaisons, quoique peu considérables, sont souvent plus incommodes que les plus fortes douleurs. Elles se déclarent avec plus ou moins de vivacité, selon le siége qu'elles occupent. C'est ainsi qu'elles sont très-fatigantes à l'anus et sur la région du coccix, chez les hommes dont la vie est habituellement sédentaire. Elles deviennent sur-tout intolérables, lorsqu'elles attaquent les parties génitales des deux sexes. Alors, l'humeur onctueuse qui lubrifie naturellement ces organes, contribue singulièrement à les entretenir. Combien de fois n'a-t-on pas vu qu'elles se continuoient pendant plusieurs années sur les grandes lèvres des femmes, sans qu'on se doutât du virus herpétique qui les fomentoit ! Dans cette circonstance, des praticiens ignorans ou inattentifs faisoient redouter sans raison une affection organique de l'utérus, ou tout autre accident non moins chimérique. Lorsque la Dartre furfuracée attaque les cils ou les paupières, elle y provoque une sensation de fourmillement, qu'il est très-difficile de calmer. Les malades ne cessent alors de frotter leurs yeux, ce qui ne fait qu'accroître l'irritation. On peut du reste avancer généralement que le prurit qu'excite la Dartre furfuracée est d'autant plus intense, qu'il a attaqué des parties plus éminemment douées de la sensibilité. C'est pourquoi ce prurit se manifeste si vivement sur le visage. On y éprouve quelquefois une telle ardeur, que les malades n'osent approcher du feu. La chaleur du lit l'augmente considérablement.

La Dartre furfuracée ne porte d'ailleurs aucune atteinte aux fonctions intérieures du corps vivant. Les individus qui en souffrent ont un appétit dévorant et des forces digestives très-puissantes. Ils sont robustes et vigoureux, désirent et exercent énergiquement le coït, &c.

Il paroît que la Dartre furfuracée n'est pas seulement une maladie particulière à l'homme, et qu'elle est commune chez différentes espèces de quadrupèdes. Je l'ai observée sur les naseaux d'un cheval, d'où elle s'étoit propagée successivement jusqu'aux oreilles. Cette éruption constituoit des plaques arrondies, circonscrites, isolées, comme dans l'une des variétés dont j'ai parlé (*herpes furfuraceus circinatus*). Elle fournissoit une multitude d'écailles fines, transparentes, entièrement analogues à celles du son de froment. Les démangeaisons qu'enduroit ce pauvre animal étoient si vives, qu'il se frottoit perpétuellement contre le ratelier, contre les parois des murs, &c. Les endroits de la peau où siégeoit la Dartre étoient durs et desséchés. Au surplus, cette Dartre, quant à sa marche et à ses symptômes, ne différoit en rien de la Dartre furfuracée humaine. Les auteurs vétérinaires ont négligé de la décrire avec les détails qui lui appartiennent.

Observations relatives à la Dartre furfuracée.

CLXXVIII. *Première Observation.* — Rien de plus triste que l'histoire du malheureux malade que nous avons vu venir réclamer nos soins dans différentes circonstances à l'hôpital Saint-Louis. Il se nommoit le Tellier, étoit âgé d'environ cinquante-huit ans. Sa peau étoit d'une couleur brunâtre. Sa tête presque chauve offroit çà et là quelques cheveux fins et entièrement blanchis. Il vivoit du travail de ses mains.

Avant la révolution de France, il servoit en qualité de valet-de-chambre chez un membre du Parlement de Paris. Nous croyons utile de rapporter cette particularité de sa vie, parce qu'elle influa sur le développement de l'affection cutanée dont il fut ensuite la victime. Voici le fait, tel qu'il eut lieu dans le temps orageux que nous venons de rappeler. Un jour qu'il traversoit l'un des ponts de la Seine, il voit son ancien maître indignement traîné vers l'affreux supplice de la guillotine. A ce spectacle, il est frappé d'une telle terreur, qu'une éruption furfuracée se manifeste soudainement sur toute la périphérie de son corps. Cette affection prend le véritable caractère de la Dartre furfuracée. L'épiderme s'exfolie légèrement et offre l'aspect d'une farine très-blanche qui recouvre principalement le front, le menton, les tempes, l'occiput, la partie postérieure du col, la partie externe des deux bras, la poitrine, l'abdomen et les cuisses. Il se déclara en même temps des démangeaisons si vives, que le malade s'abandonna sans réserve au besoin indicible de se gratter. Lorsqu'il prenoit des bains tièdes, le prurit étoit moindre, et même s'appaisoit quelquefois entièrement. Mais passoit-il plusieurs jours sans recourir à ce moyen, nouvelle exfoliation furfuracée et prurit intolérable. Nous observions que cette matière farineuse se détachoit si facilement de la peau, qu'il suffisoit de frotter légèrement les membres avec un linge pour en faire tomber une quantité assez considérable. Souvent même cette matière se formoit en si grande abondance, qu'elle tomboit spontanément et d'elle-même sans aucune cause mécanique. Cette éruption dartreuse dont je parle, n'étoit point en plaques arrondies ou orbiculaires, comme il arrive communément. Tout le système dermoïde étoit affecté et se résolvoit en squammules furfuracées, ou en molécules farineuses. Nous traitâmes cet infortuné par le régime le plus doux. Des bains émolliens qui lui furent assidûment prodigués, assouplirent l'épiderme, lui donnèrent une apparence plus saine, finirent même par détruire jusqu'aux moindres traces de cette affection herpétique. Mais cet homme étant sorti de l'hôpital, négligea tous les soins qui rendent une guérison solide et permanente. Il éprouva par sa faute des récidives tellement réitérées durant le cours de trois années, qu'il tomba dans l'affoiblissement et le marasme. Enfin, il succomba au sein de l'indigence et de l'ennui. Cette variété de Dartre, quoiqu'infiniment grave dans cette occasion, étoit celle que les auteurs ont désignée sous le nom de Dartre furfuracée volante (*herpes furfuraceus volitans*).

Deuxième Observation. — La variété dont je vais maintenant retracer l'histoire est celle qui se manifeste le plus communément. Je l'ai indiquée plus haut sous le nom d'*herpes furfuraceus circinatus*. Je n'ai jamais vu de cas où cette affection ait été plus opiniâtre. Un jeune homme nommé Girou, qui exerçoit à Paris l'état de boucher, en fut atteint dix-huit mois après sa naissance. Il la conserva plusieurs années, sans qu'on l'attaquât par des remèdes. On redoutoit une répercussion funeste, et d'ailleurs, on présumoit que cette éruption s'évanouiroit à la puberté. Espoir chimérique! Au contraire, la maladie fit des progrès considérables, quand le sujet dont il s'agit, fut parvenu à l'âge de vingt ans. On le traita alors par différens moyens, dont quelques-uns parurent réussir; mais la Dartre ne disparoissoit que pour un temps; elle se montroit de nouveau avec la même gravité qu'auparavant. Voici quelle étoit la manière dont elle se développoit. Je voyois d'abord la peau de l'individu se couvrir de très-petites plaques à-peu-près rondes, dont les bords s'étendoient par degrés, et s'élevoient très-sensiblement au-dessus du niveau des tégumens. Ces plaques étoient toujours recouvertes d'une matière farineuse d'un blanc grisâtre, qui s'enlevoit fort difficilement, à moins que le système dermoïde n'eût été long-temps mouillé par le contact d'un bain tiède; mais alors elle ne tardoit pas à se reproduire. Ces disques dartreux, répandus çà et là sur toutes les parties du corps, masquoient principalement le visage, occupoient la poitrine, l'abdomen, les extrémités supérieures et inférieures, et laissoient des intervalles où la peau étoit absolument saine et naturelle. Cette disposition donnoit au malade quelque chose de hideux et de repoussant, au point que personne n'osoit habiter avec lui. Il jouissoit du reste, dans ses fonctions intérieures, d'une santé vigoureuse. Ses bras étoient musclés et volumineux, ainsi que ses cuisses, comme il arrive aux hommes qui vivent habituellement au milieu des émanations des boucheries. Cet homme, après six mois de traitement, sortit guéri de l'hôpital Saint-Louis, du moins en apparence. Peut-être n'eût-il éprouvé aucune rechute, s'il eût continué de prendre des bains, et s'il eût vécu dans une modération constante. Mais les personnes du peuple font rarement ce qui convient pour rendre durables les effets curatifs. Ce malheureux arrive tous les ans à l'hôpital Saint-Louis; et s'il en sort parfaitement rétabli, c'est toujours pour perdre le fruit des soins que nous lui avons prodigués.

Troisième Observation. — Ce cas a beaucoup de rapport avec le premier dont j'ai fait mention. Le nommé Jacques-Philippe Adam, âgé de cinquante-trois ans, d'un tempérament bilieux-sanguin, doué d'ailleurs d'une constitution physique très-forte, vit incarcérer un de ses meilleurs amis. Trois mois après, nouveau chagrin, par la suppression d'une place qu'il occupoit. A la nouvelle de ce malheur, frisson très-fort, commençant par les pieds, se portant avec rapidité à la tête, et y produisant un bruit semblable à celui d'un coup de pistolet. Je rapporte les propres expressions du malade; ensuite chaleur considérable, et sueur abondante la nuit. Le lendemain, érysipèle à la face, terminé au bout de sept jours, par les remèdes d'usage. Mais il resta des petits boutons que le rasoir ne fit qu'écorcher. Alors la peau devint rude, rouge, et se couvrit d'une couche blanchâtre, absolument semblable, pour l'aspect, à de la farine. Cette couche tomboit très-facilement en poussière au moindre frottement, et la peau qui en étoit recouverte ne présentoit aucune

altération : elle étoit seulement un peu rouge. On doit noter comme un fait très-remarquable, que lorsque le malade cherchiot à répercuter momentanément cette matière farineuse, il étoit pris d'un violent mal de tête, lequel ne cessoit que lorsque la matière farineuse avoit reparu.

Quatrième Observation. — Louise Largière étoit d'un tempérament sanguin ; elle avoit toujours, ainsi que ses parens, joui d'une parfaite santé. Enceinte de quatre mois, elle fut soudainement affectée de violentes démangeaisons à la peau, ce qui la contraignit à se gratter fortement. Il se manifesta presqu'en même temps au coude du bras droit une très-petite plaque circulaire, qui détacha l'épiderme, et qui augmenta toujours progressivement en conservant toujours la même forme, en sorte qu'elle eut bientôt dépassé la grandeur d'un écu de trois livres. Bientôt il parut d'autres plaques rondes qui parcoururent les mêmes périodes d'accroissement ; et plusieurs se réunirent par leur circonférence, au point d'embrasser un grand espace dans différentes parties du corps. Ces éruptions ou couches furfuracées avoient une couleur blanche nuancée d'une légère teinte jaune ; elles étoient relevées par leurs bords, lesquels étoient un peu dentelés. Quand les petites écailles des plaques se détachoient dans le bain, les endroits dartreux de la peau présentoient une surface luisante et d'un rouge très-vif. La malade guérit par les procédés mis en pratique à l'hôpital Saint-Louis.

Cinquième Observation. — Quoique la Dartre furfuracée se manifeste le plus souvent chez les personnes qui vivent du travail de leurs mains, sur-tout chez celles qui sont d'une constitution très-robuste, on peut néanmoins la rencontrer dans tous les états. Une dame d'une très-haute qualité, âgée d'environ vingt-huit ans, née dans l'Inde, sur les bords du Gange, mais ayant toujours habité les contrées méridionales de la France depuis sa première jeunesse, éprouva à la suite d'une affection rhumatismale assez vive, une éruption de ce genre, qui se porta principalement aux parties internes et externes des cuisses, ainsi qu'au visage. Voici quel étoit le caractère de cette affection : plaques d'abord légèrement rouges, peu saillantes, avec un léger prurit à la peau de ces parties, se développant ensuite davantage, offrant un interstice de peau saine dans leur centre, et une sorte de bourlet à leur circonférence, couvertes d'une couche farineuse d'un blanc grisâtre, laquelle résultoit de la desquammation de l'épiderme, et d'une humeur peu abondante concrétée. On voit que cette affection a la plus grande analogie avec les précédentes. Elle disparut par l'effet des bains sulfureux que l'on administre dans l'établissement de Tivoli.

Sixième Observation. — Marianne Soblain, moissonneuse, âgée de vingt ans, d'une constitution bilieuse, jouissant d'ailleurs d'une excellente santé, fut affectée d'une Dartre furfuracée (*herpes furfuraceus circinatus*). Ses parens n'avoient jamais eu aucune maladie de peau ; et la Dartre dont je parle, commença sans cause connue, d'abord par de petites éminences aplaties dans divers endroits du corps, et principalement aux articulations des bras et des jambes. Ces éminences étoient recouvertes de squammules furfuracées, qui tomboient par le frottement ou par le contact prolongé de l'eau, mais qui se reproduisoient sans cesse. Quand les petites écailles avoient disparu, la peau restoit d'un rouge rosacé. On remarqua que cette affection cutanée qui s'étoit développée aux premières chaleurs de l'été, s'évanouit vers la fin de l'automne, sans que la malade eût tenté l'emploi d'aucun remède. Ce phénomène eut lieu pendant trois années consécutives. C'est la quatrième année, que nous vîmes la malade venir réclamer nos soins à l'hôpital Saint-Louis. Elle prit les amers et une grande quantité de bains : elle parut ensuite entièrement guérie. Mais l'été suivant, cette Dartre opiniâtre se déclara de nouveau pour suivre ses périodes ordinaires, &c. C'étoit néanmoins à un degré moins considérable, et la malade observoit même que tous les ans, cette éruption alloit en diminuant d'intensité et d'étendue. Elle a fini par s'éteindre entièrement à l'aide des secours que nous lui avons administrés. La malade ne souffroit que des démangeaisons fort légères, qui ne l'empêchoient point de vaquer aux occupations les plus fatigantes.

CLXXIX. La Dartre furfuracée est (ainsi que je l'ai déjà dit), l'espèce que les praticiens sont le plus à portée d'observer. Elle est si commune en Flandre, dans la Belgique, que beaucoup d'hommes la conservent pendant une longue suite d'années sans s'inquiéter de la guérir. Cependant, malgré sa fréquence, ceux qui en ont traité avant moi, ont négligé beaucoup de choses importantes dans sa description. J'ai fait tous mes efforts pour réparer les lacunes qui existoient à cet égard.

Dartre Squammeuse humide ?

Moreau-Vabrile pinx. *Tresca*

Dartre Squammeuse Orbiculaire.

Moreau-Vabrité pinx. *Tracca*

A.

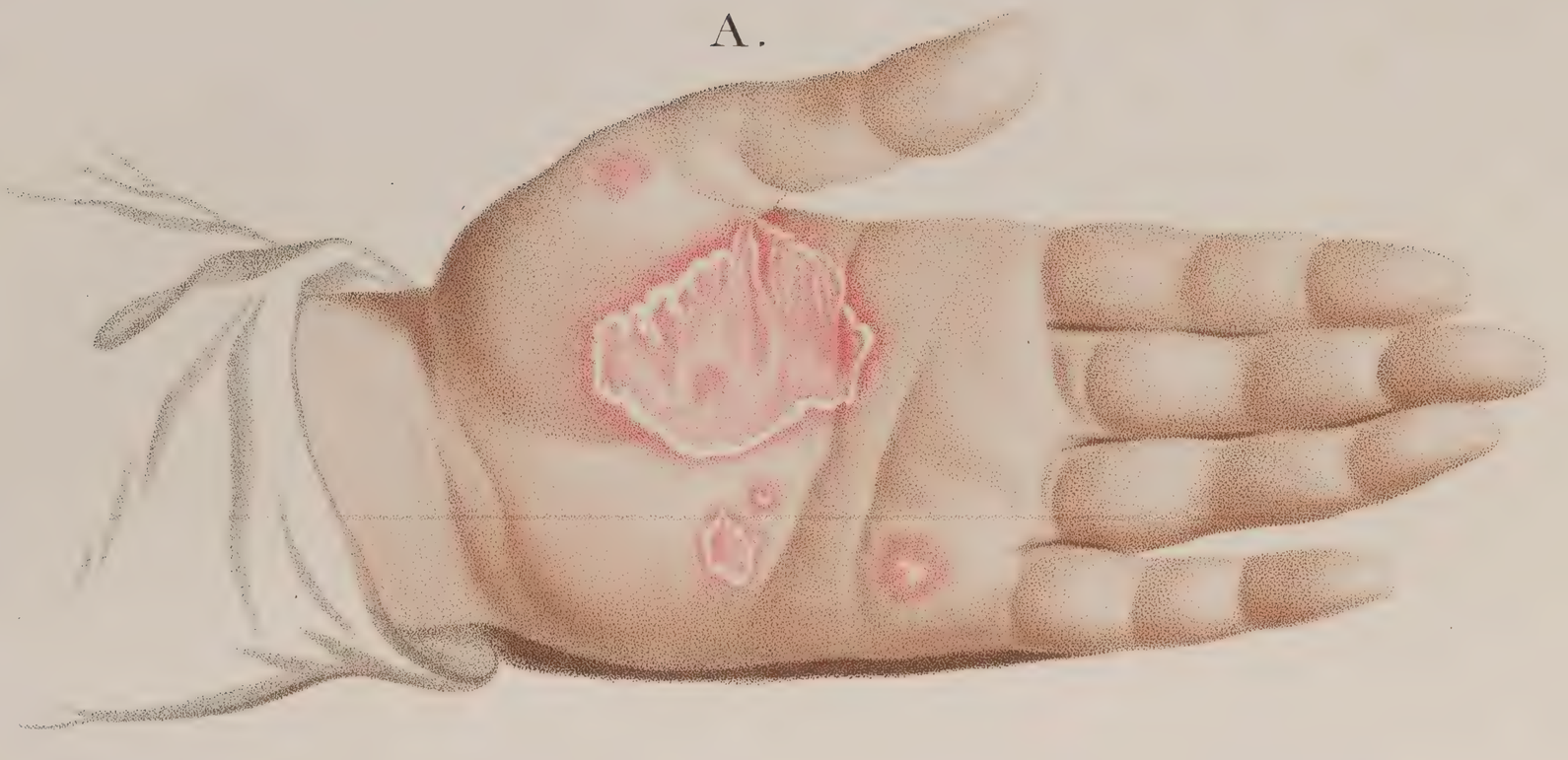

B.

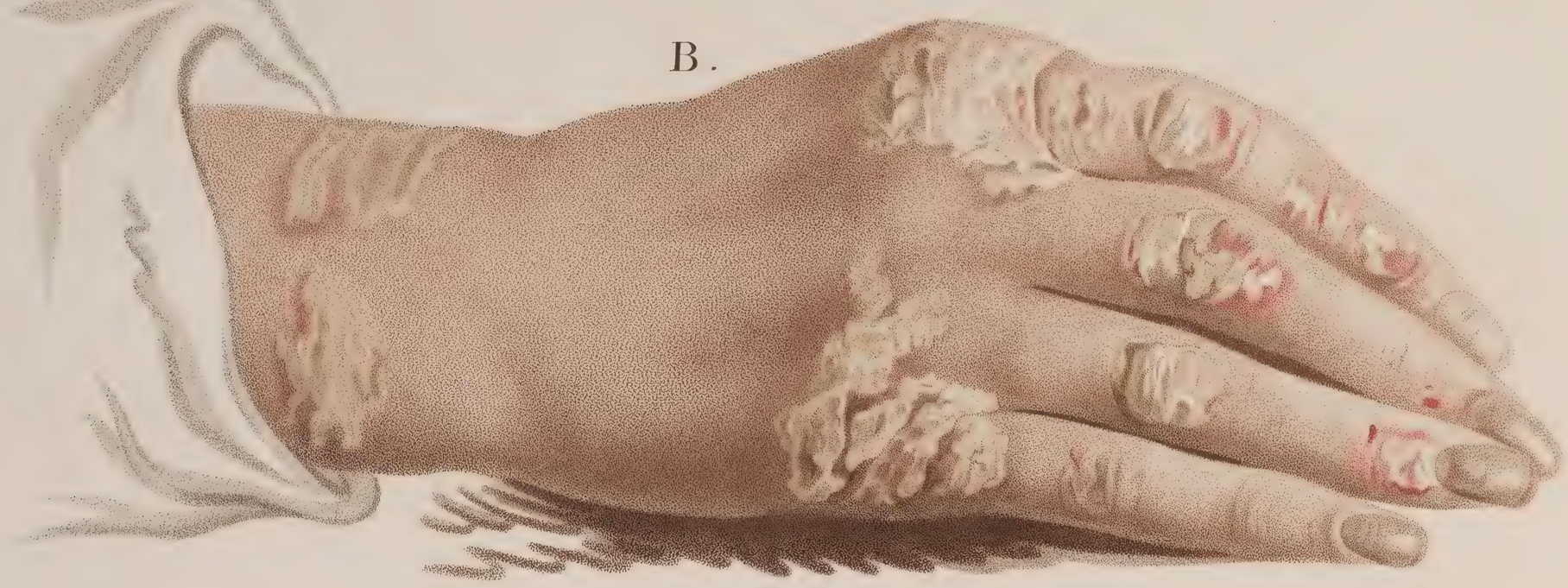

A. *Dartre Squammeuse Centrifuge.* = *psoriasis palmaris*

B. *Dartre Squammeuse Lichénoïde.* = *psoriasis? Egena?*

Moreau-Valville pinxt. *Frosca sculp.*

ESPÈCE DEUXIÈME.

DARTRE SQUAMMEUSE. *HERPES squammosus.* Planches XIII, XIV et XV.

Dartre se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des exfoliations de l'épiderme qui constituent des écailles plus larges que dans l'espèce précédente. Ces exfoliations ou lames s'enlèvent aisément de la peau, quand on les saisit avec les ongles des doigts; souvent même elles tombent spontanément, à mesure qu'elles se dessèchent.

OBS. Parmi les faits divers que j'ai rassemblés, il en est un grand nombre qui autorisent à établir les variétés ci-dessous indiquées :

A. LA DARTRE SQUAMMEUSE HUMIDE. *Herpes squammosus madidans.* — Dans cette variété, qui n'est malheureusement que trop fréquente, la peau exhale presque continuellement une humeur ichoreuse, qui ressemble à des gouttes de rosée. Cette humeur est quelquefois si abondante, qu'elle imbibe tous les linges qu'on applique sur le corps. Elle se manifeste le plus communément aux oreilles (*Voyez* la Planche XIII.), au nez, à la bouche, aux parties génitales des deux sexes; mais souvent elle occupe l'universalité du systême dermoïde; et, dans ce cas, les malades endurent des souffrances inexprimables, comme on peut s'en convaincre d'après les observations que j'ai recueillies.

B. LA DARTRE SQUAMMEUSE ORBICULAIRE. *Herpes squammosus orbicularis.* — Celle-ci est le plus souvent sèche, et présente quelquefois l'aspect de plusieurs cercles qui seroient concentriques. Elle forme des écailles sèches, qui tombent et se renouvellent successivement. Elle se place ordinairement sur le milieu et le tissu graisseux des joues. Elle est beaucoup plus vive et plus enflammée dans certaines constitutions atmosphériques que dans d'autres.

C. LA DARTRE SQUAMMEUSE CENTRIFUGE. *Herpes squammosus centrifugus.* — Cette variété de la Dartre squammeuse est vraiment singulière par ses phénomènes. On apperçoit, dans le creux des deux mains, des cercles ou points orbiculaires, lesquels résultent du desséchement de l'épiderme, qui blanchit. Ces cercles, plus ou moins nombreux, vont en s'agrandissant du centre à la circonférence, jusqu'à ce que la main se trouve totalement dépouillée : alors l'épiderme se reproduit, et l'affection disparoît entièrement. (*Voyez* la Planche XIV, n° 1.)

D. LA DARTRE SQUAMMEUSE LICHENOÏDE. *Herpes squammosus lichenoïdes.* — Cette Dartre est formée par des écailles dures, coriaces, blanchâtres, exactement analogues à des lichens par leur couleur et leur consistance. Nous avons observé, à l'hôpital Saint-Louis, un individu chez lequel cette ressemblance étoit si frappante, qu'on eût dit qu'il étoit tout couvert de ces végétaux parasites. (*Voyez* la Planche XIV, n° 2.)

TABLEAU DE LA DARTRE SQUAMMEUSE.

CLXXX. La Dartre squammeuse que je vais décrire est infiniment plus grave que la Dartre furfuracée. Ce n'est pas sans raison que les auteurs lui ont donné le nom de *Dartre vive*, de *Lichen féroce*, &c. Nous avons dit que l'espèce précédente se manifestoit communément dans les endroits les plus secs des tégumens, et les plus voisins des articulations ou des aponévroses, &c. Celle-ci, au contraire, paroît occuper, de préférence, les parties dans lesquelles la graisse, le mucus, le gluten abondent davantage. De-là vient qu'on la rencontre si fréquemment autour des oreilles, au nez, aux lèvres, au bout des mamelles chez les femmes, à l'anus, aux organes sexuels, au périnée, &c. Souvent, elle envahit l'universalité de la peau et y forme des plaques écailleuses, d'une étendue considérable. Enfin, elle n'épargne point les membranes muqueuses, et rampe quelquefois jusque dans l'intérieur de la bouche, du rectum, et du vagin, d'où il est très-difficile de la déraciner.

Lorsque la Dartre squammeuse commence à se développer, le systême dermoïde s'enflamme, s'irrite, et rougit ordinairement dans un ou plusieurs points de sa surface. Il s'y forme alors de très-petites pustules plus ou moins rapprochées, qui se multiplient en excitant un prurit excessif. Bientôt, il s'en écoule une matière ichoreuse, âcre, dont l'odeur (ainsi que j'ai eu plusieurs fois l'occasion de m'en convaincre) se rapproche beaucoup de celle de la farine échauffée ou du bois vermoulu. Les vaisseaux par lesquels l'épiderme s'unit à la peau se détruisent, et cette membrane se résout en écailles larges, humides et transparentes, lesquelles tombent, et sont remplacées par d'autres destinées à subir le même sort.

Dans cette variété de la Dartre squammeuse, qui a reçu le nom de squammeuse humide (*Herpes squammosus madidans*), la peau se fend, et prend un aspect gercé très-propre à la faire reconnoître, sur-tout quand elle est située à la bouche, aux oreilles, &c. Je ferai observer en outre que les grandes écailles qu'elle forme ne s'exfolient que par un de leurs bords, tandis que l'autre bord adhère fortement à la place qu'elles occupent, d'où on les enlève par lambeaux. Ce caractère physique, vers lequel j'appelle l'attention de mes lecteurs, peut servir à la faire distinguer de la Dartre furfuracée, dans laquelle les squammules se séparent entièrement et par la totalité de leur circonférence.

La Dartre squammeuse ne prend pas toujours la même physionomie. Souvent les malades ressentent simplement dans une partie de leur corps une sorte de tension et de gêne, qui devient insupportable, et provoque le besoin de la gratter. Bientôt la peau de cette partie acquiert une rougeur aussi intense que celle du carmin, et suinte pendant l'espace de quelques jours. La matière de ce suintement donne lieu à la formation d'une écaille légère sous laquelle vient aboutir une humeur nouvelle. L'écaille tombe : le bouton grossit, s'enflamme, s'agrandit, suinte, et s'exfolie encore par le même mécanisme. Cette Dartre, qui se place communément sur le tissu graisseux de la joue, perd beaucoup de son intensité dans certaines influences atmosphériques, tandis qu'elle devient plus prononcée et plus ardente dans d'autres. Je l'ai vue acquérir une très-grande étendue chez un enfant de seize ans. (*Voyez* la Planche XIV.) Cette variété de Dartre s'agrandit

en conservant toujours cette forme orbiculaire, qui lui a fait donner, avec juste raison, la dénomination d'*Herpes squammosus orbicularis.*

Ces écailles qui constituent la Dartre que nous décrivons, prennent des formes très-variées. Souvent la Dartre squammeuse a pour signe extérieur le plus éminent, de tracer dans l'intérieur des mains des orbes qui vont en s'agrandissant du centre à la circonférence. L'épiderme s'altère, blanchit dans plusieurs points de sa surface, et s'enlève circulairement. C'est la variété que je désigne sous le nom de Dartre squammeuse centrifuge. (*Voyez* la Planche XV, fig. 1.) Souvent aussi les écailles desséchées et coriaces prennent une consistance dure au toucher, et jusqu'à la couleur d'un jaune verdâtre, qu'affectent les lichens dont l'écorce de certains arbres est constamment recouverte. (*Voyez* la Planche XV, fig. 2.) La ressemblance est si frappante à l'extérieur du carpe et du métacarpe, du tarse et du métatarse, aux extrémités des mains et des pieds, qu'il seroit aisé de s'y méprendre. J'ai vu du reste dans la Dartre squammeuse lichénoïde, les ongles suivre la dégénération de la peau, se racornir, et contracter différens vices de conformation, souvent même tomber avec les débris de l'épiderme. Pareille remarque a déjà été faite dans la Teigne et dans la Plique.

C'est sur-tout lorsque la Dartre squammeuse suinte, et qu'elle est souillée de toutes parts par la matière ichoreuse, qu'elle provoque les démangeaisons les plus violentes. Alors la peau est si vivement et si universellement enflammée, qu'elle devient rouge comme le carmin. J'ai même expérimenté dans cette circonstance que l'eau qu'on jette sur leur corps se dessèche avec une rapidité étonnante. Les malades ne parlent que d'*âcreté de sang*, de *feu intérieur*, &c. Il en est qui se croient dans un brasier ardent qui les dévore sans les consumer jamais. D'autres ressentent comme des flammes qui montent et traversent subitement le visage ou d'autres parties du système dermoïde. Aucun auteur n'a véritablement décrit, avec des couleurs assez fortes, les tortures innombrables dont ces infortunés sont la proie. Dans leur désespoir, ils invoquent la mort. J'en ai vu qui éprouvoient des atteintes si véhémentes, qu'ils vouloient se précipiter par les fenêtres de l'hôpital Saint-Louis; il y eut un malheureux perruquier qui essaya de se pendre avec la corde dont les malades se servent pour se soulever dans leur lit. Aucun repos n'est permis aux malheureuses victimes de la Dartre squammeuse. La nuit, sur-tout, la rosée muqueuse qui les inonde, les empêche de se livrer au sommeil, parce qu'elle provoque à chaque instant des démangeaisons nouvelles. J'en ai observé plusieurs qui, après avoir essuyé mille angoisses depuis la veille, se déchiroient encore au point du jour, au milieu des débris sanglans de leur épiderme. La situation de ces malheureux individus est véritablement des plus souffrantes et des plus pittoresques.

Quelquefois pourtant les démangeaisons que provoque la Dartre squammeuse ne sont pas continuelles. Les malades ont des instans de relâche, pendant lesquels leurs douleurs paroissent totalement amorties. Mais leur corps semble réceler des humeurs ennemies qui éclatent à la moindre cause. Tout-à-coup, et sans qu'on s'y attende, un nouveau prurit se manifeste. La sensibilité de la peau se réveille, et s'exalte à un tel point, qu'elle absorbe toutes les facultés de l'ame. Ni les exhortations ni les reproches ne peuvent arrêter l'ardeur qu'ils ont à se gratter. La démangeaison s'étend à mesure que le malade tourmente et déchire son enveloppe cutanée, et l'infortuné parcourt ainsi avec ses ongles la totalité de son épiderme. Qui peindra sur-tout les cuissons que l'on éprouve, lorsque la Dartre squammeuse se porte sur la membrane muqueuse du vagin, de la verge, des fosses nasales, de la voute du palais! L'humeur qui lubrifie naturellement cette membrane est un aliment continuel pour l'inflammation; et le supplice qu'on endure se perpétue souvent toute la vie.

J'ai souvent vu survenir dans la Dartre squammeuse les phénomènes les plus alarmans. J'ai vu le visage et le corps des malades s'œdématier, et le tissu cellulaire se bouffir et se gonfler par l'irritation herpétique. Nous avons été souvent contraints de traiter des hydrothorax, des ascites, des anasarques, &c. Les douleurs et le prurit s'appaisent alors communément; mais ces fonctions internes s'exécutent mal. Combien alors n'avons-nous pas eu à gémir des métastases dartreuses et des engorgemens considérables qui s'effectuoient dans les plus nobles viscères de l'économie animale!

Il arrive communément que la Dartre squammeuse est entretenue et fomentée par un vice intérieur; alors elle ulcère profondément la peau et se convertit en Dartre rongeante. Des maux plus graves encore peuvent succéder à cette horrible maladie, et les anciens disoient, avec juste raison, que le lichen frayoit la route vers la lèpre. En effet, dans quelques circonstances, la peau se gerce d'une manière affreuse; la chûte des poils s'opère à sa surface. On voit s'écouler de toutes parts une matière purulente et fétide, qui se convertit à-la-fois en croûtes et en écailles. La fièvre hectique se déclare. Il se manifeste des douleurs vives qui s'exaspèrent pendant la nuit, ainsi que des démangeaisons universelles. Les corps dégénèrent, pour ainsi dire, en pourriture; enfin, on voit suivre de très-près le marasme, l'insomnie et la mort.

Mais il est des variétés de la Dartre squammeuse qui, dans aucun cas, n'ont une terminaison aussi déplorable. Plusieurs disparoissent spontanément à certaines époques de la vie, et sont remplacées par d'autres infirmités. La squammeuse centrifuge est une des affections cutanées les moins fâcheuses. Elle cesse naturellement par une desquammation successive de l'épiderme des mains. Certains malades guérissent par des bains émolliens ou autres moyens aussi simples. Au surplus, je ne finirois pas, si je voulois raconter ici tous les phénomènes dont j'ai été le témoin. Je prendrai l'exemple le plus frappant dans chaque variété de l'espèce que je décris.

Observations relatives à la Dartre squammeuse.

CLXXXI. *Première Observation.* — J'ai observé la Dartre squammeuse humide (*Herpes squammosus madidans*), chez le sieur B***, né en 1760, à Troyes en Champagne, ville entourée de marais, qui en rendent l'air très-mal-sain. Ce malade ne fut d'ailleurs exempt d'aucun des exanthêmes qui sont propres à l'enfance. Sa tête fut couverte par les croûtes de la teigne muqueuse. Il fut même tellement maltraité par la petite-vérole, qu'il lui en resta une surdité, laquelle disparut néanmoins par des purgations réitérées que lui prescrivit le célèbre médecin Bouvard. L'affection cutanée dont il s'agit se développa dès les premiers temps de sa vie; mais ce fut sur-tout vers l'âge de dix-neuf ans qu'elle éclata avec une extrême violence. Elle se porta à la tête d'une force singulière, et sortoit par le front et les joues, où elle déposoit des écailles épaisses d'un aspect affreux. Toute la tête étoit enflée, ainsi que le col, le dessous du menton, et les parties qui avoisinent les oreilles. On y observoit un grand nombre de glandes engorgées qui se prolongeoient jusqu'aux aisselles. Ce mal horrible influoit sur toutes les fonctions du malade; il dormoit mal, étoit tourmenté par des rêves pénibles, perdoit l'appétit, et tomboit de jour en jour dans un état de foiblesse et de langueur. Je supprime ici tous les remèdes dont il fit usage, pour ne m'arrêter qu'à la partie descriptive de la maladie. Il s'opéra une telle irruption de la Dartre sur la face, que cet infortuné ayant horreur de lui-même, se réfugia à la campagne, pour n'être exposé aux regards de personne. Une matière ichoreuse et roussâtre s'échappoit de son corps. On essuyoit et on absorboit l'humidité avec des linges qui s'y colloient et y adhéroient sans cesse. Certes, je le répète, il seroit trop long de détailler ici les arcanes divers auxquels le malade avoit recours, dans le désespoir où il se trouvoit. Les drogues qu'il avala, le fatiguèrent à un tel point, qu'elles opérèrent en quelque sorte une révolution dans son tempérament. Il devint semblable au vieillard, et n'éprouva plus aucun attrait pour le sexe féminin. On remarquoit néanmoins que cette effroyable Dartre avoit des temps de calme, et qu'elle sévissoit par intervalles, selon que le sieur B*** éprouvoit des chagrins, des inquiétudes domestiques, selon qu'il étoit exposé aux intempéries de l'atmosphère, ou à d'autres causes irritantes. C'est alors que le visage se chargeoit d'une manière épouvantable; l'éruption étoit vive et très-enflammée; elle gonfloit les joues et les oreilles, au point qu'elles devenoient d'une épaisseur extraordinaire. Il disoit y ressentir des pulsations analogues à celles qui se manifestent dans une partie où il surviendroit un abcès. Ce qu'il faut sur-tout ne pas oublier dans le tableau de cette affection désastreuse, ce sont des accès de démangeaison si subits et si violens, que le malade se grattoit par une impulsion involontaire, et s'écorchoit jusqu'au sang. Quelques efforts que l'on fît alors pour l'arrêter, quelques discours qu'on lui tînt, rien ne pouvoit appaiser cette fureur de prurit extraordinaire. Les crises déchirantes se déclaroient quelquefois au milieu de la nuit, quelquefois le jour, dans le bain ou hors du bain. Le malade, qui s'étudie continuellement, a écrit lui-même un rapport très-étendu de ses souffrances, dans lequel il attribue les symptômes qui l'affligent, à ce que sa mère devint enceinte de lui, dans le temps de la menstruation; même elle fut contrainte de sévrer un autre enfant qu'elle allaitoit. Cette cause, à ce qu'il prétend, jeta dès-lors un ferment de corruption dans son sang. Ce qui le confirme dans son opinion, c'est que son père et sa mère jouissent de la meilleure santé, c'est que ses frères et sœurs n'ont jamais éprouvé la moindre éruption herpétique, &c. Au surplus, le sieur B*** a obtenu, dans le courant de sa vie, des intervalles très-remarquables de soulagement. Ainsi la première invasion dartreuse qui avoit eu lieu à l'âge de cinq mois, parut s'adoucir à l'âge de cinq ans, c'est-à-dire, en 1765, par l'apparition de la petite-vérole et autres maladies de l'enfance, auxquelles il faillit succomber. Ensuite, la santé du sieur B*** ne subit aucune altération jusqu'en janvier 1779. Voilà donc quatorze ans de relâche. Alors, commença la deuxième irruption, qui se prolongea jusqu'en 1789; en sorte qu'elle dura environ dix années. Enfin, nouveau calme, qui se continua pendant environ l'espace de douze ans, et qui conduisit le malade jusqu'en 1805. Pendant ce temps, il n'éprouva que quelques légères inquiétudes, suite inévitable des vestiges de son ancienne affection. Enfin, ce malheureux citoyen a essuyé une autre atteinte; il a suivi tous les conseils; il a employé tous les remèdes; il s'est soumis à tous les moyens. Et cependant, à l'heure où j'écris, il est encore dans la plus triste position. Il ne peut goûter le moindre repos. *Souvent,* dit-il, *la douleur me réveille en sursaut; elle est si aiguë, qu'il me semble avoir sur la jambe une étrille qui la déchire et la brûle tout-à-la-fois.* Alors, il a beau se contenir, pour ne pas se gratter. Bientôt le prurit triomphe de sa surveillance, et il se déchire avec ses ongles. Quelles expressions assez fortes peuvent peindre les angoisses de l'état que nous décrivons! Quelle existence, que celle qui fait des jours d'un homme un tissu continuel de tourmens et d'amertumes! Un semblable fléau n'est-il pas plus affligeant pour l'espèce humaine que la fièvre adynamique ou la péripneumonie, dont le péril est au moins d'une courte durée!

Deuxième Observation. — L'histoire du malheureux Fauvelet offre des circonstances aussi déplorables que la précédente. Cet homme, âgé d'environ quarante-cinq ans, vint à l'hôpital Saint-Louis en 1804. Il en sortit guéri; mais depuis cette époque, il y entra une seconde fois, à cause d'une rechûte qu'il avoit éprouvée. Il avoit exercé long-temps le métier de tisserand, à Noyon, département de l'Oise, pays humide et marécageux. Ses parens étoient d'ailleurs bien portans, et ont fourni une longue carrière. Sous ce point de vue, on ne peut que s'étonner de la ressemblance frappante de cette maladie avec celle que j'ai déjà exposée très en détail.

Au surplus, l'éruption qui se manifesta sur le corps de Fauvelet, fut la suite d'une péripneumonie grave, laquelle se termina, dit-on, par des furoncles d'un volume extraordinaire. Bientôt des boutons nombreux, environnés d'une aréole enflammée, parurent par groupes sur toute la périphérie du système dermoïde. La tête de ces boutons présentoit d'abord une pellicule mince et légère, et leur réunion donnoit lieu ensuite à la formation de plusieurs écailles d'une étendue si considérable, que je les enlevois par lambeaux avec mes doigts, pour les montrer aux élèves qui suivoient mes leçons cliniques. La peau, dépouillée de sa cuticule, étoit tendue, gonflée, luisante, et d'un rouge prononcé comme le carmin. Le malade y ressentoit un tel sentiment de cuisson, qu'il se croyoit dans un brasier ardent. Toutefois, à force de bains, les symptômes s'adoucirent. Deux ans après, nouvelle attaque plus terrible encore que la première. Il fut reçu de nouveau à l'hôpital Saint-Louis, et il y demeura, pendant plus de six mois, en proie aux plus vives démangeaisons. Lorsqu'il avoit passé toute une journée à se gratter, sa peau sanglante et dénuée d'épiderme le rendoit semblable à un animal écorché. Il suintoit de tout son corps une humeur ichoreuse dont l'odeur forte se rapprochoit beaucoup de celle du bois vermoulu. Un prurit brûlant se renouveloit sans cesse, et son désespoir étoit si violent, qu'il se livroit à des mouvemens de fureur que rien ne pouvoit appaiser. L'heure de la nuit, que d'autres attendent avec tant d'impatience, devenoit une heure fatale pour lui, puisqu'elle étoit celle de son supplice. Privé de sommeil, le pauvre Fauvelet tomba dans l'amaigrissement et le marasme. Croira-t-on qu'il a essuyé près de neuf rechûtes ou récidives, et qu'il n'a été guéri qu'après plusieurs années d'un traitement assidu!

Troisième Observation. — Je pourrois citer plusieurs exemples de la Dartre squammeuse orbiculaire (*Herpes squammosus orbicularis*). Je me borne à citer le cas qui suit: Un garçon âgé d'environ seize ans, d'une physionomie très-agréable, ressentoit un léger prurit sur le milieu de ses deux joues. La peau y étoit rouge et fort enflammée; bientôt il s'y développa deux plaques écailleuses d'une forme orbiculaire. (*Voyez* la Planche XIV.) Ces plaques avoient été précédées par de très-petits boutons, qui fournissoient un suintement presqu'imperceptible. Ce qu'il y avoit de très-remarquable, c'est que ces écailles mettoient huit jours à se manifester; au bout de ce temps, elles tomboient, et se renouveloient encore avec les mêmes phénomènes et les mêmes circonstances. Cette Dartre augmentoit d'intensité, lorsque l'air atmosphérique étoit plus vif et plus froid que de coutume. Elle s'appaisoit durant les chaleurs excessives de l'été.

Quatrième Observation. — La Dartre squammeuse lichénoïde (*Herpes squammosus lichenoïdes*) s'est déclarée avec beaucoup de force chez le nommé Cardonne, tailleur de pierre. Cet homme éprouvoit des démangeaisons analogues à celles que suscitent les autres variétés de Dartre que j'ai précédemment établies. Mais les écailles, au lieu d'être humides et transparentes, étoient sèches, dures, coriaces, épaisses et d'une très-forte consistance. Elles étoient spécialement situées sur les phalanges des pieds et des mains, occupoient aussi toute la surface du corps, en sorte que cet homme maigre et desséché par la vieillesse, vu dans son état de nudité, ressembloit à un arbre antique dont l'écorce seroit recouverte de mousses et de lichens, ce qui lui donnoit l'attitude la plus hideuse et la plus pittoresque.

Cinquième Observation. Rien de plus intéressant pour la curiosité des Pathologistes, que la forme qu'affecte la Dartre squammeuse centrifuge. (*Voyez* la Planche XV, fig. 2.) J'en citerai ici deux exemples. *Premier fait.* Une jeune dame vit se manifester dans le creux de ses mains plusieurs petits boutons qui s'élargissoient en cercle, et qui offroient dans leur milieu un point blanc. Ce point blanc, qui n'étoit autre chose que l'épiderme dessséché, croissoit de jour en jour, à mesure que la desquammation s'opéroit, et alloit en s'écaillant du centre à la circonférence. Ces zones étoient rougeâtres; elles étoient toujours un peu élevées au-dessus du niveau de la peau, et très-dures au contact. Sur les bords de ces cercles, on remarquoit une petite membrane blanche qui n'étoit autre chose qu'un reste de la cuticule. Au-delà de cette membranule existoit un contour rouge qui annonçoit que l'épiderme alloit se soulever et se dessécher. Quand cette membrane étoit tombée, elle ne tardoit point à se régénérer. Rien n'égaloit les démangeaisons que ressentoit la malade, sur-tout lorsque la main étoit exposée à la chaleur, ou qu'on la lavoit avec de l'eau tiède. Alors l'éruption devenoit plus foncée en couleur, et prenoit un aspect presque violacé. Quand la malade se grattoit, il s'ensuivoit un gonflement dans l'intérieur de la main, et une chaleur brûlante. La malade jouissoit d'ailleurs d'une bonne santé, et étoit enceinte. *Deuxième fait.* Nous avons observé la Dartre squammeuse centrifuge, à l'hôpital Saint-Louis, sur Jeanne-Marie Richard, âgée de vingt-quatre ans. Il y avoit dans la paume d'une de ses mains sept points d'altération de l'épiderme, qui avoient été produits par l'action du savonnage. Cette Dartre étoit à la main gauche, sur laquelle Marie Richard, qui étoit blanchisseuse, frottoit le linge, comme sur une pierre à laver. Cette Dartre occasionnoit des cuissons, sur-tout quand la femme fermoit et ouvroit la main.

CLXXXII. Est-il une maladie plus horrible et plus désespérante que celle que je viens de décrire! Cependant elle n'est malheureusement que trop répandue de nos jours; et les moyens de l'art ne sont que trop souvent sans pouvoir contre un fléau si funeste pour l'espèce humaine.

Lupus?

Dartre Crustacée flavescente.

Moreau-Valvile pinx.

Tresca sculp

Dartre Crustacée Stalactiforme.

Moreau Valville pinx.

Tresca sculp

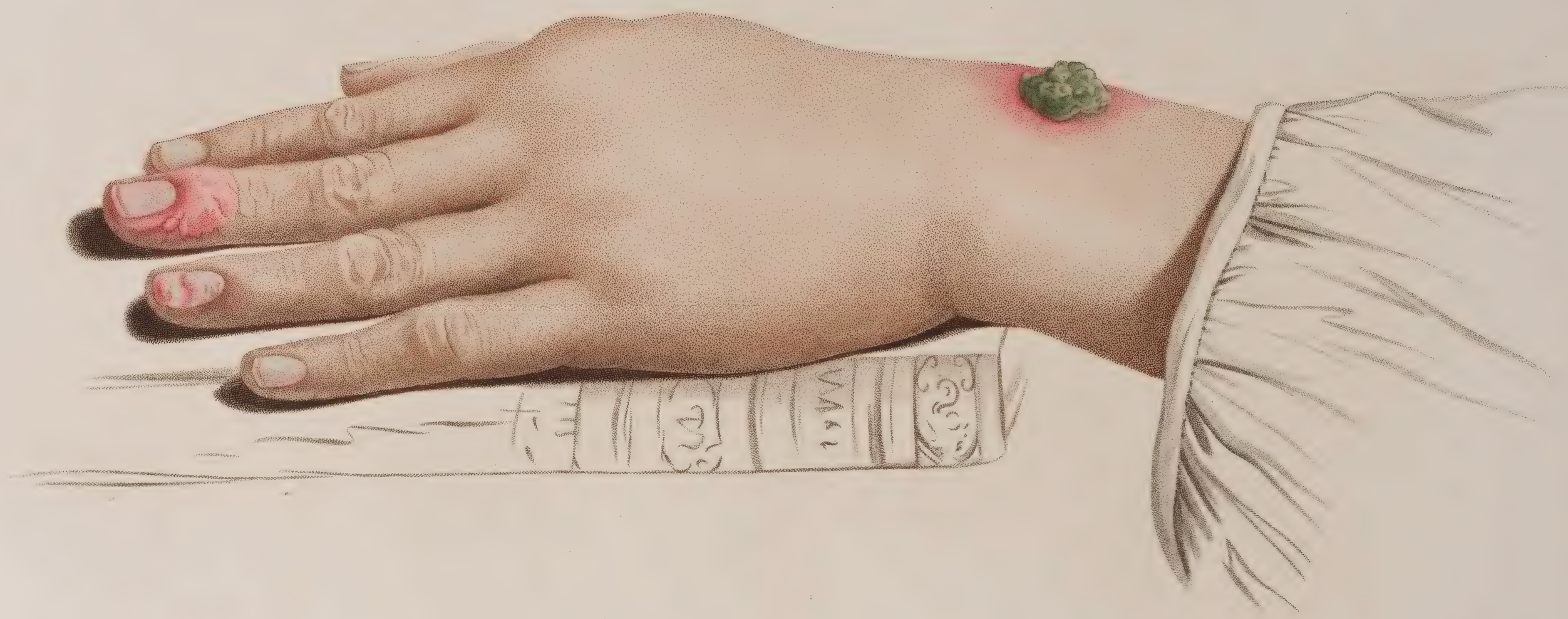

Dartre Crustacée en forme de Mousse

ESPÈCE TROISIÈME.

DARTRE CRUSTACÉE. *HERPES crustaceus.* Planches XVI, XVII et XVIII.

Dartre se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des croûtes jaunes, grises, blanchâtres ou verdâtres, qui affectent différentes formes. Ces croûtes tombent et sont remplacées par d'autres, ou restent plus ou moins long-temps adhérentes au système dermoïde.

Obs. Voici les principales variétés qu'on peut rapporter à la Dartre crustacée :

A. LA DARTRE CRUSTACÉE FLAVESCENTE. *Herpes crustaceus flavescens.* — Cette Dartre est le résultat d'un suintement croûteux, dont la couleur jaune présente l'aspect du miel lorsqu'il est desséché, ou des sucs gommeux de certains arbres. Sa marche a quelque analogie avec celle de l'Erysipèle. Le tissu cellulaire est un peu gonflé. Le plus souvent elle se manifeste sur le milieu de l'une ou des deux joues; mais je l'ai aussi observée sur d'autres parties du corps. Cette variété est une des plus fréquentes.

B. LA DARTRE CRUSTACÉE STALACTIFORME. *Herpes crustaceus procumbens.* — Elle est ainsi désignée, parce que la croûte qui la forme pend communément au lieu qu'elle occupe, à la manière des stalactites ou des sucs lapidifiques qu'on observe dans les grottes souterraines. Elle attaque toujours les ailes du nez.

C. LA DARTRE CRUSTACÉE EN FORME DE MOUSSE. *Herpes crustaceus musciformis.* — J'ai décrit le premier cette variété intéressante de la Dartre crustacée. On est véritablement frappé de sa ressemblance avec les petites mousses qui croissent communément sur les toits. Les croûtes, d'un gris verdâtre, entourées d'une aréole rouge, enchâssent pour ainsi dire la peau, laquelle est toujours un peu tuméfiée : delà vient qu'elles s'enlèvent très-difficilement. J'ai vu cette variété de Dartre se développer sur les mains, sur la partie de la cuisse qui est voisine du genou, sur le visage. Le bouton large qui forme cette Dartre se dépouille quelquefois de sa couche croûteuse; alors on voit dessous une sorte de bourgeon charnu, proéminent, granulé : c'est sur ces petits grains que se concrète la matière ichoreuse, etc.

TABLEAU DE LA DARTRE CRUSTACÉE.

CLXXXIII. Cette Dartre est ainsi désignée à cause de la nature particulière de son éruption. Ce ne sont ni des écailles farineuses, ni des desquammations furfuracées que l'on observe sur la peau ; ce sont des croûtes qui se manifestent à mesure que la matière de l'exsudation herpétique se dessèche et se concrète par l'action de l'air ambiant.

Quand on suit avec quelque attention le développement de la Dartre crustacée, on s'apperçoit qu'elle commence toujours de la manière suivante : on voit d'abord paroître sur la peau une multitude de petits boutons, ou plutôt de petites pustules plates, peu apparentes, ayant à peine le volume d'un grain de millet. Bientôt ces pustules se rompent, et le fluide ichoreux qu'elles contiennent, se convertit en croûtes qui prennent diverses formes. Ces croûtes doivent être, pour les praticiens, un objet intéressant d'attention et d'étude : c'est une sorte d'emplâtre, de couvercle salutaire, que la nature établit pour garantir un ulcère ou une maladie quelconque de la peau du contact extérieur.

Les croûtes ne sont en conséquence que le résultat du desséchement de la matière ichoreuse qui s'échappe de ces petites pustules. Il ne faut souvent que l'espace d'un jour pour qu'elles acquièrent une certaine consistance. Elles reçoivent même tous les jours un nouvel accroissement, parce que le foyer de la matière herpétique reste constamment le même. Le plus souvent, elles tombent pour faire place à d'autres, sur-tout lorsque la Dartre est d'un caractère benin. Elles laissent alors sur la peau des cicatrices légères, ou souvent de simples taches d'un rouge sale. Au contraire, nous observons que lorsque la Dartre porte avec elle un caractère de malignité, les croûtes ne se détachent qu'avec une difficulté extrême. Qu'arrive-t-il alors? Le pus s'accumule, l'ulcère s'élargit, la peau s'enflamme, les bords de la Dartre se durcissent, et quelquefois se tuméfient considérablement.

En étudiant l'espèce de Dartre dont je m'occupe, j'ai rencontré les dispositions les plus singulières dans la configuration des croûtes. Les unes sont lisses et forment comme des plaques plus ou moins étendues sur le système dermoïde ; les autres sont rudes, bosselées, ou offrent de petits sillons irréguliers ; enfin, s'il est permis de se servir de toutes les comparaisons possibles, pour donner une idée juste des maladies, on en rencontre quelquefois qui surprennent l'observateur, par leur ressemblance frappante avec les mousses qu'on voit adhérentes à l'écorce des arbres. J'aurai occasion de revenir encore sur les modifications infiniment variées que peut subir cette sorte de cristallisation morbifique, quand je traiterai des accidens terribles de la Lèpre ou d'autres affections analogues.

La couleur des croûtes dartreuses n'est pas moins susceptible de changer. Il en est qui sont blanchâtres ou d'un gris verdâtre comme la fiente des volatiles; mais la plupart sont d'un jaune citrin ou flavescent. Luisantes et comme cristallisées, elles offrent l'apparence d'un miel épais, ou ressemblent assez bien, par leur brillant, aux sucs résineux ou gommeux qui découlent de certains arbres. J'observe, du reste, que les planches qui représentent à mes lecteurs les différentes variétés de la Dartre crustacée, donnent l'idée la plus juste de ces nuances.

La Dartre crustacée arrive quelquefois à un très-haut degré de violence. Alors, la face des malades se trouve comme masquée par une matière croûteuse, sèche et friable, qui adhère plus ou moins fortement à une peau

rouge et enflammée. Le tissu cellulaire se tuméfie à un point extrême. Dans les endroits où les croûtes manquent, l'épiderme est souvent dur et raboteux. On y apperçoit de petites écailles; mais dans les parties écorchées par la main de l'individu dartreux qui se gratte avec force, la chair vive suinte et offre des petits boutons rougeâtres, qui rendent continuellement un pus ichoreux et quelquefois purulent. Au surplus, il est bien à remarquer que dans une telle circonstance, la peau a une telle disposition à produire des croûtes, que lorsqu'on applique des vésicatoires sur les bras ou ailleurs, on y provoque le développement d'une Dartre absolument analogue à celle qu'on observe sur d'autres parties du corps, tant le système dermoïde est, pour ainsi dire, imprégné dans toute sa masse par le virus herpétique.

Lorsque les croûtes tombent d'elles-mêmes ou par l'effet des topiques émolliens, on voit leur succéder, ainsi que je l'ai déjà dit, des croûtes nouvelles qui reviennent à chaque instant moins épaisses, à mesure que l'inflammation diminue. Enfin, elles cessent de paroître quand l'irritation herpétique est totalement anéantie. Quelquefois pourtant elles restent adhérentes à la peau pendant un temps très-considérable, sur-tout lorsqu'une cause organique fomente ou entretient leur production. C'est ainsi que j'ai vu des croûtes qui avoient séjourné près d'un an sur les jambes d'un malheureux vieillard scorbutique; elles étoient bosselées, dures, âpres au toucher, ayant presque l'apparence des pierres noircies par la vétusté.

La Dartre crustacée produit communément de très-vives démangeaisons sur la peau. Ces démangeaisons sont comme brûlantes dans la variété que je désigne sous le nom de Dartre crustacée flavescente (*Herpes crustaceus flavescens*). Elles ont un grand rapport avec les cuissons et cette sorte de tension que fait éprouver l'Erysipèle. Elles ont lieu principalement quand les croûtes sont tombées, et que la partie affectée se trouve dépouillée de son épiderme. Dans les Dartres croûteuses qui ont vieilli, les démangeaisons arrivent par accès comme dans les Dartres squammeuses. J'ai donné mes soins à un homme de lettres qui, tous les soirs et à une heure fixe, étoit en butte aux assauts du prurit le plus extraordinaire : alors il se grattoit avec une violence extrême, et en quelques minutes tous ses membres se trouvoient ensanglantés. Il est néanmoins des variétés de la Dartre crustacée, qui ne suscitent point de pareilles souffrances; telle est, par exemple, celle que j'ai décrite sous le titre d'*Herpes crustaceus musciformis*, à cause de son extrême ressemblance avec les mousses qui vivent sur l'écorce des arbres. Les individus qui en sont affectés se plaignoient à peine d'une légère sensation de prurit. On peut consulter les deux observations que je cite à ce sujet.

La Dartre crustacée peut occuper différens siéges sur le système dermoïde. La crustacée flavescente (*Herpes crustaceus flavescens*) se place presque toujours sur le milieu des joues, et envahit quelquefois toute la région malaire. Elle s'avance, quoique rarement, jusqu'à la commissure des lèvres, et forme un arc circulaire autour de la bouche. Nous l'avons vue se montrer sur le col, sur le front, et même sur le cuir chevelu, chez un individu rachitique. Nous l'avons vue pendante en forme de stalactite à l'une des ailes du nez. Elle se place sur le bout des mamelles des femmes, quand elle est mise en jeu par une métastase laiteuse. Enfin, il est assez ordinaire de voir la Dartre crustacée éclater sur presque toute la surface du corps; envelopper les cuisses, les jambes, les bras; s'étendre en larges plaques sur les épaules, le long des reins, et à la partie antérieure du ventre.

Les individus qui sont atteints de la Dartre crustacée, éprouvent des récidives très-fréquentes. J'ai eu occasion de l'observer, pendant le cours de deux années, chez le même sujet : cette affection disparoissoit pour quelques mois, lorsqu'on la combattoit par les moyens ordinaires; mais elle se remontroit au renouvellement des saisons, et toujours de la manière que j'ai déjà exposée : on voyoit d'abord naître sur la peau rouge et enflammée un groupe de petites pustules, accompagnées d'un léger prurit. De chacune de ces pustules découloit un fluide ichoreux, flavescent, qui se concrétoit, et se changeoit en croûtes cristallines. Enfin, d'autres pustules venoient encore se réunir aux premières qui s'étoient formées, et c'est ainsi que la Dartre s'étendoit et se fortifioit. Une pauvre fruitière avoit été parfaitement guérie par les soins que nous lui avions prodigués à l'hôpital Saint-Louis; elle sortit, et subit une rechute pour s'être exposée, pendant une heure, à l'action d'un soleil ardent. Il est une foule d'individus qui tous les ans arrivent à l'hôpital Saint-Louis, pour s'y faire traiter de cette même maladie. La peau contracte, pour ainsi dire, l'habitude de ce mode d'éruption, et on a besoin des précautions les plus attentives pour la maintenir dans l'état sain.

La Dartre crustacée n'est point d'un caractère très-opiniâtre; mais elle résiste long-temps aux remèdes qu'on lui oppose, quand elle est compliquée et fomentée par la diathèse scrophuleuse ou scorbutique. Il est vrai que ces mélanges de symptômes qui appartiennent à diverses affections, sont bientôt reconnus par les yeux d'un praticien exercé; mais souvent combien sont infructueuses les tentatives auxquelles il se livre pour les guérir! Un soldat de la garde de Paris avoit éprouvé les écrouelles dans son enfance. A l'âge de vingt-huit ans, il fut atteint de la Dartre crustacée, et nous observâmes que cette éruption fut extraordinairement rebelle aux moyens curatifs, tandis qu'elle disparoissoit assez vîte chez d'autres militaires qui étoient doués d'une meilleure constitution. Je ne cite que cet exemple, et j'en pourrois alléguer une foule d'autres. Il m'est fréquemment arrivé de voir des malades radicalement énervés par le scorbut, conserver des restes de cette Dartre pendant des années entières. Tant il est vrai « que le tempérament et l'ydiosyncrasie sont le vrai champ des maladies », s'il m'est permis de me servir de l'expression ingénieuse de Bordeu, et que l'état des forces vitales influe continuellement sur la forme et l'intensité de nos affections morbifiques.

Observations relatives à la Dartre crustacée.

CLXXXIV. *Première Observation.* — La nommée Hélène Thomas, née à Versailles, et employée à une filature de coton, entra à l'hôpital Saint-Louis, pour s'y faire traiter d'une Dartre crustacée flavescente (*Herpes crustaceus flavescens*). Cette fille étoit douée d'un tempérament lymphatique, ses cheveux et ses sourcils étoient chatains, sa peau étoit très-pâle, et sa figure étoit bouffie, &c. Elle accoucha sans aucun accident, au terme ordinaire de la grossesse. Lorsqu'elle fut entièrement rétablie de ses couches, il lui vint sur la joue droite, à la racine du nez et sous le menton, plusieurs petits boutons vésiculeux, qui se réunirent ensuite pour former une large plaque. De ces boutons exsudoit un fluide blanchâtre qui, en s'épaississant, prenoit la couleur d'un jaune citrin. La concrétion de ce même fluide donnoit lieu à la formation d'une croûte qui étoit d'un jaune verdâtre, assez analogue, par son aspect, aux sucs propres qui sortent de l'écorce de certains arbres, qui s'y condensent et en couvrent la surface. Ces plaques croûteuses qui couvroient les joues, étoient accompagnées de démangeaisons vives et comme brûlantes. Elles étoient environnées d'une aréole rouge, absolument semblable à celle de l'Erysipèle. La maladie céda bientôt à la vapeur émolliente de l'eau de guimauve, et à l'usage continué des bains tièdes. Cette femme éprouvoit pour la troisième fois une semblable éruption. J'ai déjà dit que la Dartre crustacée étoit fort sujette aux récidives.

Deuxième Observation. — Il est remarquable que la Dartre crustacée flavescente survient souvent après une exposition plus ou moins prolongée au soleil, ou à d'autres causes excitantes. L'exemple suivant le prouve : Rose-Angélique Dana, âgée de vingt-trois ans, cuisinière à Paris, sollicita son entrée dans notre hôpital, pour s'y faire traiter d'une éruption de ce genre qui lui étoit survenue depuis trois jours. Cette fille étoit d'une constitution forte et vigoureuse ; elle avoit les cheveux et les sourcils noirs, la peau brune. Habituellement exposée au feu des fourneaux, il lui survint des démangeaisons générales au visage, et bientôt il se manifesta de très-petits boutons dans plusieurs endroits de la face. Ces boutons réunis par groupes, fournirent un fluide plus ou moins abondant, qui s'épaissit et se changea en croûtes d'un jaune particulier. Ces croûtes ressembloient à des fragmens d'un miel desséché, ou aux sucs gommeux que fournissent beaucoup d'arbres. Lorsque ces croûtes tomboient, il s'en formoit de nouvelles, qui étoient semblables en tout aux précédentes. La peau qui les supportoit étoit d'un rouge très-enflammé. La malade éprouvoit un tel prurit à son visage, qu'elle ne pouvoit goûter un seul instant de sommeil. Elle guérit promptement par les soins qu'elle reçut à l'hôpital Saint-Louis. Des bains émolliens, un régime doux, suffirent pour la délivrer de cette éruption.

Troisième Observation. — Jeanne-Charlotte Maynard, âgée de dix-huit ans, marchande de bouquets sur les boulevards du Temple, s'étant promenée quelque temps au soleil, fut atteinte d'une Dartre crustacée, dont les caractères étoient les suivans : fixée à la face, et dans le milieu de l'une des joues, elle s'annonça d'abord par un petit point rouge, avec chaleur et grande démangeaison. La peau se couvrit d'une croûte épaisse, d'un jaune brillant nuancé de verd, imitant, par sa couleur et par sa forme, un suc gommeux devenu concret. Cette croûte laissoit suinter par dessous une humeur ichoreuse, qui s'épaississoit du soir au lendemain. Entrée à l'hôpital Saint-Louis, la malade fut soumise à un traitement antiphlogistique, et à des fumigations émollientes. Cette éruption, qui s'étoit considérablement étendue, se dissipa avec une étonnante rapidité. On vit s'opérer pendant quelques jours une légère desquammation furfuracée, qui disparut entièrement, sans qu'on observât la moindre impression ou tache sensible sur la peau, comme cela arrive le plus souvent après de telles affections.

Quatrième Observation. — M. T..., homme de lettres, âgé de cinquante-six ans, d'un tempérament sanguin, né de parens sains, avoit passé une jeunesse extrêmement orageuse, tour-à-tour livré aux excès énervans de l'étude prolongée des sciences abstraites et des femmes ; il avoit cependant joui d'une bonne santé jusqu'à l'âge de quarante-deux ans. A cette époque, il lui survint une éruption à la partie postérieure des deux cuisses. Cette éruption étoit accompagnée de vives démangeaisons; elle se composoit de croûtes grisâtres, qui tomboient facilement lorsqu'il prenoit des bains. L'usage de quelques bouillons amers parvint à la dissiper entièrement. Durant le cours de 1804, au mois de février, il éprouva un prurit particulier aux pieds et aux talons. Peu après, il lui survint une éruption croûteuse, qui s'étendit progressivement aux jambes et aux cuisses. Il se déclara des démangeaisons qui venoient par crises, et que rien ne pouvoit adoucir. La Dartre présentoit alors les caractères que je vais exposer : les croûtes étoient d'une couleur grisâtre ; elles étoient pressées les unes à côté des autres, et présentoient une forme bosselée lorsque le malade les enlevoit en se grattant. La peau dénuée de ces croûtes, étoit altérée dans sa couleur et dans sa texture. Bientôt ces croûtes tomboient et étoient remplacées par des croûtes nouvelles; on observoit un suintement presque continuel dans les extrémités inférieures. D'ailleurs M. T... avoit beaucoup d'appétit, et remplissoit assez bien ses fonctions.

Cinquième Observation. — Rosalie Felison, âgée de vingt-quatre ans, d'une constitution lymphatique et caractérisée par la prédominance nerveuse, avoit éprouvé la Teigne et la Dartre furfuracée dans son enfance.

A l'époque de la puberté, il lui survint un petit bouton pustuleux à l'aile gauche du nez. Ce bouton guérit au bout de deux années, par un vésicatoire au col, et par l'usage de quelques remèdes internes. Un jour, elle reçut un violent coup de raquette sur le nez. Dès-lors, gonflement, rougeur et douleur dans cet organe; pendant six mois, presqu'aucun changement : mais il se fit alors, à la partie latérale et droite du nez, une petite ouverture qui donna issue à un liquide assez épais, de couleur jaune-clair. A mesure que cette matière sero-purulente se trouvoit en contact avec l'air, elle s'épaississoit et formoit une croûte cylindrique qui pendoit à la manière des stalactites. C'est cette disposition particulière qui m'a déterminé à désigner cette variété sous le nom de Dartre stalactiforme (*Herpes crustaceus procumbens*). Je parvins à guérir cette éruption par l'application extérieure du calorique, en approchant tous les jours un morceau de charbon ardent près du bouton pustuleux qui formoit la croûte.

Sixième Observation. — Je citerai un second exemple de la Dartre crustacée stalactiforme. Geneviève Grison, âgée de quarante-sept ans, d'une santé habituellement très-foible, en est affectée dans ce moment. Cette maladie semble le résultat du dérangement du flux menstruel, qui, depuis l'époque de cette éruption, n'observe plus ses périodes. Cette Dartre a commencé par une rougeur érysipélateuse, causant une chaleur brûlante et douloureuse à la partie inférieure des deux ailes du nez. On a vu ensuite paroître à l'une de ces ailes, un bouton pustuleux, qui a suppuré, et s'est recouvert d'une croûte analogue en tout à celle décrite dans la précédente observation. Cette croûte ne reste pas long-temps en place. Abreuvée par une certaine quantité de pus, elle tombe au bout de quelques jours pour être remplacée par une autre.

Septième Observation. — Voici une autre variété non moins intéressante de la Dartre crustacée. Alexandre Lebroussard, évantailliste de profession, âgé de seize ans, d'un tempérament lymphatique, et d'une foible constitution, éprouva dans son enfance une galle qu'il porta long-temps sans qu'elle fût soignée, et qui fut ensuite guérie par un traitement méthodique. Depuis cette guérison, Lebroussard fut constamment affecté d'une éruption de petits boutons rouges, accompagnés d'un léger prurit. Cette éruption erratique disparut à quatorze ans, et fut remplacée par trois boutons croûteux permanens. Le premier occupoit le sommet de l'index droit; le second, l'extrémité inférieure du radius droit; et le troisième, le centre de la rotule du même côté. Si l'on examine ces boutons au moment de leur apparition, on trouve que leur forme a une parfaite similitude avec un bouton de vaccine parvenu à son quatrième ou cinquième jour. Leur aréole est d'un rouge vif, et à leur centre est une petite croûte granulée d'un gris d'abord blanc, puis verdâtre, auquel on trouve absolument l'aspect de la mousse des toits. Un des caractères distinctifs de cette espèce de Dartre, est la lenteur qu'elle met à se développer ; au sixième mois de leur apparition, les boutons n'avoient acquis que le volume d'un pois ordinaire : mais parvenus à ce degré, leur accroissement devint si rapide, que, dans l'espace de quatre mois, celui de l'index étoit de la grosseur d'une fraise, et les deux autres du volume d'une fève des marais. J'ai cru devoir désigner cette variété sous le nom d'*Herpes crustaceus musciformis;* il est très-facile de la distinguer des Dartres qui ressemblent à des lichens.

Huitième Observation. — Un enfant âgé de huit ans, d'une constitution lymphatique, et d'une intelligence très-bornée, a joui d'une assez bonne santé dans ses premières années. Il éprouva, il y a quelques mois, une éruption pétéchiale, qui fut combattue avec succès par les remèdes usités en semblable cas. Il y a peu de temps qu'il fut pris d'une fièvre assez violente, qui disparut avec la même facilité que l'affection précédente. Immédiatement après la cessation de cette fièvre, il survint deux boutons à cet enfant, l'un à la partie interne du bras gauche, l'autre vers le côté externe de l'avant-bras. Ils augmentèrent de volume, et se couvrirent d'une croûte que le petit malade arrachoit souvent, mais qui ne tardoit pas à se renouveler. On administra quelques rafraîchissans, et le sirop antiscorbutique sans aucun succès. Ces deux boutons sont restés dans le même état, et présentent aujourd'hui les apparences suivantes : ils ont à-peu-près la largeur d'une monnoie de vingt sols. La croûte qui les recouvre est fendillée, et masquée par de petites éminences. Son aspect a une analogie frappante avec une mousse. Ces deux tubercules s'aplatissent quelquefois et diminuent sensiblement : mais ils augmentent de nouveau ; ils s'environnent d'un léger cercle inflammatoire, et deviennent un peu douloureux; ils n'occasionnent que très-peu de démangeaisons.

CLXXXV. On peut facilement juger, par la lecture des Observations que je cite, qu'il existe quelques variétés de la Dartre crustacée, dont on n'avoit fait encore aucune mention, et qui sont entièrement nouvelles pour le Pathologiste. Ces Observations m'ont infiniment servi pour completter la description de cette espèce, dont les auteurs n'ont pu qu'ébaucher le tableau dans leurs ouvrages.

Dartre Rongeante idiopathique.

Morean Valville pinx.

ESPÈCE QUATRIÈME.

DARTRE RONGEANTE. *HERPES exedens.* Planche XIX.

Dartre se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des boutons pustuleux ou ulcères rongeans. Ces boutons ou ulcères, qui fournissent un pus ichoreux et fétide, ne se bornent point à attaquer la peau ; ils attaquent et corrodent les muscles, les cartilages, et quelquefois même s'étendent jusqu'aux os.

Obs. Les variétés de la Dartre rongeante dépendent généralement de la cause qui les fait naître. Ainsi on peut distinguer :

A. La Dartre rongeante idiopathique. *Herpes exedens idiopathicus.* — Je nomme ainsi celle qui survient sans aucune cause apparente, et qui tient à une dépravation particulière des humeurs, qu'il est impossible de déterminer. On voit souvent se manifester une semblable dégénération, sur des individus dont l'aspect est le plus sain. On croiroit alors que l'infection herpétique est concentrée dans un seul point de l'économie animale.

B. La Dartre rongeante scrophuleuse. *Herpes exedens scrophulosus.* — C'est malheureusement la variété que l'on rencontre le plus communément, non-seulement chez les pauvres, mais encore dans les autres classes de la société. Presque toujours la Dartre rongeante doit son existence à la diathèse écrouelleuse, si j'en juge du moins par les faits nombreux que j'ai rassemblés à l'hôpital Saint-Louis.

C. La Dartre rongeante vénérienne. *Herpes exedens siphiliticus.* — Je me contente de faire ici une légère mention de cette variété. Comme son histoire est essentiellement liée à celle des exanthèmes vénériens, je renvoie à une autre partie de cet ouvrage l'exposition de faits qui la concernent.

Tableau de la Dartre rongeante.

CLXXXVI. Que de noms divers cette Dartre a reçus! Quand une maladie est fréquente, quand elle cause des maux graves ou nombreux, il semble que les langues deviennent plus expressives pour la désigner. L'horreur qu'elle inspire donne plus d'énergie aux descriptions que l'on en retrace. De-là vient que la Dartre dont je vais parler est indiquée, dans les livres de l'art, sous une multitude de dénominations effrayantes, qui peignent, avec plus ou moins de force, l'étendue et l'intensité de ses ravages. C'est ainsi que les titres d'*Herpes exedens*, d'*Herpes estiomenus*, de *Lupus vorax*, de *Papula fera*, de *Formica corrosiva*, lui ont été successivement prodigués.

En effet, quels traits de différence nous présente la marche de cette affection désastreuse, quand on la compare avec celle des autres espèces de Dartre! Celles-ci n'attaquent communément que la peau et le corps réticulaire ; mais la Dartre dont il s'agit n'épargne aucun des tissus divers dont le système dermoïde se compose. Elle est le foyer d'une ulcération profonde, d'où s'échappe continuellement une matière purulente, fétide et corrosive, qui va jusqu'à détruire les muscles, les vaisseaux, les membranes, les cartilages, et même les os. Elle fait quelquefois de tels progrès sur la face, qu'elle provoque la chute de tous les poils, en labourant en quelque sorte le visage. Nous avons vu long-temps à l'hôpital Saint-Louis un homme qui avoit entièrement perdu sa barbe, par le triste effet de cette affection désespérante.

Les malades n'éprouvent point sans doute ce prurit si incommode, qui a particulièrement lieu dans les Dartres squammeuses et crustacées ; mais ils sont en proie au tourment d'une ardeur dévorante, qui n'est pas moins insupportable, sur-tout quand, par l'intensité des causes, la Dartre se convertit en cancer ulcéré. Cependant il faut aussi le dire : quelquefois la chair est si lentement corrodée, que les malades se plaignent à peine de quelques douleurs obtuses.

Il paroît, du reste, que les phénomènes terribles de cette maladie n'étoient pas très-connus des anciens auteurs, puisqu'il n'en est guère question dans leurs ouvrages. Galien pourtant l'avoit observée ; et en parlant des ravages qu'elle cause, il insiste sur le caractère principal qui la constitue, qui est de corroder les tégumens. C'est sans doute parce qu'elle attaque successivement la peau et les parties subjacentes à cet organe, que certains Nosographes ne l'ont point classée parmi les Dartres, et qu'ils ont préféré la désigner sous le nom d'*Ulcère herpétique.*

La Dartre rongeante offre plusieurs degrés aux regards de l'observateur. Avant que cette sorte de décomposition phagédénique se manifeste sur le corps vivant, tout semble annoncer la malignité prochaine des symptômes qui doivent éclater. Le tissu muqueux de la peau rougit avec intensité, devient dur, bosselé, inégal. Une douleur sourde se déclare dans l'endroit même où commence le développement de la Dartre. La surface cutanée est atteinte d'un prurit assez incommode, que les malades cherchent vainement à appaiser par un frottement continuel et très-nuisible. Toutes les papilles nerveuses sont tellement enflammées, que plus ils se grattent, plus ils disposent le système dermoïde à éprouver des démangeaisons nouvelles. Alors, peut-être conviendroit-il de prévenir la formation de ce mal horrible, ou du moins de l'arrêter dès son début ; mais les malades savent à peine ce que doit devenir ce premier point d'irritation : très-souvent on n'y ajoute aucune importance, et on ne prend aucune mesure pour détourner un pareil fléau.

Semblable à ces germes funestes de putréfaction, qui détruisent avec promptitude la substance intérieure des plus beaux fruits, ce levain de corruption morbifique se déploie bientôt, sans qu'on puisse arrêter sa

marche et son affreux développement. Cette décomposition effrayante marche au gré des causes qui la favorisent ; l'épiderme se soulève, se déchire et tombe; le corps réticulaire s'entame; la peau entière s'irrite, se tuméfie; du sein d'une pustule ulcérée jaillit une matière ichoreuse d'une qualité si âcre, qu'elle enflamme et rougit les parties environnantes, et qu'elle devient ensuite une des causes les plus actives de l'accroissement du mal. Car, plus cette matière est abondante, plus la Dartre phagédénique étend ses ravages ; dans le cas contraire, quand la source de cette humeur se tarit, la Dartre n'avance point, elle reste stationnaire. Presque toujours, le pus se concrète en une grande croûte, pour former une sorte de couvercle à la partie rongée par la Dartre : si cette croûte tombe, il s'en forme une seconde, &c.

Il est un troisième degré de cette affection, dans lequel elle gagne considérablement en profondeur. Elle traverse, en les corrodant, les parties adjacentes au système dermoïde. Les os sont atteints et cariés; et c'est alors que la matière purulente devient plus épaisse, plus fétide et plus corrosive. Le sommeil des malades commence à être interrompu; une fièvre lente vient les consumer ; les fonctions internes se troublent et se dérangent, particulièrement la digestion ; il survient une diarrhée qui ne manque pas d'être funeste, parce qu'elle affoiblit journellement les forces.

Enfin, tous les systèmes organiques participent à l'infection locale. Le système lymphatique se prend, et tous les viscères abdominaux commencent à s'engorger ; le teint verdâtre des malades annonce que la rate est obstruée; le foie ne tarde pas à subir la même altération; une infiltration gagne bientôt les parties inférieures. Alors le dévoiement devient perpétuel au lieu d'être intermittent; c'est, à proprement parler, un dévoiement colliquatif, auquel succède la mort.

La Dartre rongeante ou phagédénique a un caractère particulier qui paroît la distinguer des autres espèces. Elle est le plus ordinairement solitaire sur un point de la surface de la peau, et toute la violence du mal semble, pour ainsi dire, se rassembler dans un seul foyer. Combien de fois ne voit-on pas des jeunes gens, ou des jeunes filles, ou même des individus de divers âges, atteints de la Dartre rongeante, et chez lesquels le reste du corps est doué d'embonpoint et d'une santé parfaite? Toutes les fonctions s'exécutent d'ailleurs avec une extrême régularité : la maladie semble parfaitement isolée. Cependant, comme la Dartre rongeante a aussi la marche rempante de toutes les affections herpétiques, on la voit quelquefois quitter un endroit pour se porter sur un autre; dans certaines circonstances, elle attaque successivement plusieurs parties de la face, et laisse la peau universellement labourée par des cicatrices.

Quelques auteurs ont confondu la Dartre rongeante avec le Cancer. Le Pathologiste exercé voit cependant une grande différence entre ces deux affections. Quoique la première fasse éprouver un sentiment de cuisson brûlante, elle exempte néanmoins les individus qui en sont atteints de ces douleurs vives et lancinantes qui caractérisent spécialement le Cancer. D'ailleurs, elle n'a point la même fétidité, ni la même couleur, ni le même aspect. Dans le Cancer, la chair fongeuse s'élève en bourgeons, en tubercules, &c. Les bords de cet horrible ulcère sont durs, calleux, renversés; les vaisseaux qui s'y distribuent, s'y dilatent et deviennent variqueux. Dans la Dartre phagédénique, au contraire, on ne voit qu'un cercle rouge et enflammé, plus ou moins étendu, qui environne le point pustuleux.

La Dartre rongeante est susceptible de plusieurs complications, dont il ne faut pas négliger l'étude. Lorsqu'elle est combinée avec le Scorbut, elle a un aspect livide, et la peau est, pour ainsi dire, vergetée de taches bleuâtres. Lorsqu'elle tient au vice syphilitique, elle présente une teinte cuivreuse, qui est propre à cette affreuse maladie ; enfin, lorsqu'elle est fomentée par la diathèse scrophuleuse, on apperçoit des élévations charnues, et une telle turgescence du tissu cellulaire, que la tête de certains individus en est monstrueuse. C'est ainsi que la cause radicale qui suscite la Dartre est, en quelque sorte, empreinte sur le mal, lui donne sa physionomie, et se montre d'une manière frappante aux regards de l'observateur.

J'ai déjà fait remarquer plus haut que la Dartre rongeante est presque toujours une et solitaire sur un point particulier de la surface du corps. Je dois ajouter qu'elle semble se jeter de préférence sur certaines parties. C'est ainsi que le visage en est le plus fréquemment atteint, et qu'on la voit ordinairement se manifester sur le nez et sur la lèvre supérieure de la bouche. Comme elle conserve le caractère serpigineux des autres Dartres, quelquefois elle s'avance jusqu'au front, qu'elle ronge profondément. Dans d'autres circonstances, quoique rares, je l'ai vue se déployer à la région des reins et des lombes, &c. Je me souviendrai toujours d'un malheureux cavalier militaire qui éprouva une semblable affection à la partie externe de la cuisse gauche, et qui en mourut. Enfin, je puis dire avoir observé un cas où la peau d'une femme indigente avoit été entièrement lacérée par ce fléau déplorable.

Est-il une Dartre plus redoutable que celle dont je viens de retracer le tableau? Si du moins elle se bornoit à n'attaquer que certains âges, certaines conditions de la vie humaine! Mais rien n'est épargné; cette dégénération affreuse se rencontre chez les enfans, chez les hommes d'un âge mûr, chez les vieillards ; elle peut atteindre l'un et l'autre sexe; on la trouve chez les riches aussi bien que chez les pauvres, &c. Pourquoi faut-il que l'espèce la plus fatale soit aussi la plus répandue! C'est un spectacle digne de pitié que celui qu'offre l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis, lorsqu'on voit promener dans les cours de ce vaste bâtiment cette multitude d'individus, dont le visage est affreusement défiguré, et qui sont privés, par la Dartre rongeante, des traits les plus importans dont se compose la physionomie humaine.

Observations relatives à la Dartre rongeante.

CLXXXVII. *Première Observation.* — Louise-Marguerite Beaudot, âgée d'environ quarante-six ans, exerçant l'état de cuisinière, étoit née à Beaune, de parens très-sains. Elle avoit joui, dans sa jeunesse, d'une santé parfaite. Mariée à vingt-cinq ans, elle eut deux enfans qui se portent bien. Pendant qu'elle allaitoit pour la seconde fois, il lui survint, au côté gauche de la cloison du nez, sur le cartilage, et très-près de l'ouverture antérieure de la narine, un bouton dur, accompagné de démangeaisons assez vives. Cette malheureuse femme appliqua du cérat sur ce bouton, qui fit de tels progrès, qu'en quatre mois la cloison fut percée de manière qu'un liquide porté dans une narine sortoit par l'autre. Elle consulta plusieurs médecins, essaya plusieurs remèdes, enfin vint demander du secours à l'hôpital Saint-Louis. Le mal avoit fait de nouveaux progrès à l'époque où elle se présenta. Voici ce que nous observâmes : un espace quadrilatère, circonscrit, dans lequel se trouvoit compris le nez jusqu'à sa racine, la lèvre supérieure et les joues dans l'étendue d'un demi-pouce de chaque côté; toutes ces parties étoient gonflées, et offroient une surface polie, de couleur amaranthe, parsemée de plusieurs pustules élevées et arrondies. Ces pustules, après deux ou trois semaines, blanchissoient par leur sommet, et s'ouvroient pour donner issue à une humeur ichoreuse, qui se condensoit, se desséchoit, et formoit des croûtes jaunâtres plus ou moins épaisses, qui se détachoient et tomboient par fragmens. La malade éprouvoit un prurit violent dans les parties affectées, et cherchoit à se soulager en les grattant sans cesse avec ses doigts.

Deuxième Observation. — Jean-Baptiste Bove, âgé de cinquante-trois ans, d'un tempérament robuste, qui n'avoit jamais éprouvé aucune maladie, fut affecté, il y a deux ans, d'une Dartre rongeante qui occupoit toute la surface du nez, la lèvre supérieure, et une partie de la joue. La Dartre commença par l'engorgement de la membrane muqueuse qui tapisse les fosses nasales. Cette membrane s'ulcéra; il en découla un pus fétide : les ailes du nez étoient très-enflammées. Le malade ayant pris un grand nombre de bains locaux avec l'eau de guimauve, l'irritation établit son siége. De très-petits boutons se manifestèrent à la partie inférieure du nez, à la partie moyenne de la face, et à la lèvre supérieure; ces boutons laissoient suinter une matière ichoreuse, qui produisoit une très-grande démangeaison. Il ne se forma point de croûtes, mais la peau fut corrodée progressivement dans tout l'espace que j'ai déjà déterminé. Six mois après, la maladie borna ses ravages; et le malheureux individu qui fait le sujet de cette observation, resta défiguré par de profondes cicatrices.

Troisième Observation. — Nous avons gardé long-temps à l'hôpital Saint-Louis le nommé Delcé, ouvrier à la monnoie, âgé d'environ quarante-six ans, homme d'ailleurs vigoureux et robuste, aussi bien que trois enfans qu'il a eus d'une femme très-saine et très-bien portante. Un jour, il fut soudainement atteint d'une tuméfaction à la lèvre supérieure; cette tuméfaction se propagea bientôt jusqu'à l'aile gauche du nez. La partie contiguë de la joue étoit enflammée et colorée d'un rouge très-vif. Cet homme disoit n'éprouver d'autre sensation qu'un prurit véhément, qu'il exaspéroit encore par l'habitude qu'il avoit de porter toujours ses doigts sur le siége du mal. J'ai déjà dit qu'il étoit ouvrier à la monnoie, et par conséquent, il avoit presque toujours les mains imprégnées de particules métalliques, ce qui ne contribuoit pas peu à l'accroissement de l'irritation : aussi la peau commença-t-elle à s'ulcérer; et déjà la maladie avoit fait de grands progrès, lorsqu'il vint réclamer du secours à l'hôpital Saint-Louis. Je fis appliquer sur le mal des linges baignés dans une dissolution de muriate suroxigéné de mercure, que l'on combinoit par fois avec une dissolution d'opium gommeux. Ce topique borna les ravages de la Dartre rongeante, et le malade resta six mois parfaitement guéri. Au bout de ce temps, il subit une rechute; mon collègue Richerand le traita par le caustique de Rousselot, qui lui réussit parfaitement.

Quatrième Observation. — Catherine Ratinelle, âgée de soixante-deux ans, blanchisseuse de son état, entra à l'hôpital Saint-Louis dans le courant de l'année 1806. Cette femme étoit affectée d'une Dartre rongeante depuis près de trois mois; elle ne savoit à quelle cause attribuer sa formation. La Dartre étoit située à la base du nez, occupoit toute la lèvre supérieure, et pénétroit jusque dans l'intérieur des fosses nasales; la peau environnante étoit tendue, gonflée, et couleur de lie de vin. Ce qu'il y a de très-remarquable dans le cas que j'indique, c'est qu'on observoit à peine une légère suppuration dans les parties affectées; c'est que la matière ichoreuse étoit en très-petite quantité, et ne formoit aucune croûte : néanmoins le cartilage qui constitue la cloison moyenne du nez fut détruit dans son entier. Il n'étoit pas moins étonnant de voir que cette femme disoit ne souffrir aucune démangeaison, ni aucune sorte de douleur. L'érosion se borna enfin après quatre mois de traitement.

Cinquième Observation. — Éléonore Livon, âgée de vingt-deux ans, ayant contracté plusieurs fois la maladie vénérienne, étoit attaquée depuis seize mois d'une Dartre, située à la partie antérieure du front. Cette maladie avoit commencé par un petit bouton rouge, que la malade déchira avec ses doigts. Ce déchirement donna lieu à une ulcération qui fit peu à peu des progrès; autour de cette ulcération on vit se développer un certain nombre de petits boutons blanchâtres, qui rendoient une sérosité assez abondante. Le chirurgien,

aux soins duquel la malade fut confiée, appliqua des feuilles de joubarbe pilées, qui, au bout de neuf mois, firent disparoître entièrement cette maladie; mais, quelque temps après, elle fut frappée par une pierre à l'œil. Dès-lors, l'affection primitive reparut; la peau se gonfla, devint douloureuse, et acquit la couleur d'un rouge cuivreux très-intense, couleur très-ordinaire aux exanthèmes syphilitiques. On mit en usage les amers et l'eau de Van-Swieten. Après une année de soins assidus, l'ulcère se cicatrisa de nouveau; et depuis cette époque, il n'y a point eu de rechute.

Sixième Observation. — Le cas que nous allons citer est d'un intérêt particulier, parce que la Dartre rongeante n'étoit point à la place qu'elle a coutume d'occuper, et parce qu'elle se compliquoit des symptômes du Scorbut. Il s'agit d'un homme accablé sous le poids des années, d'une constitution très-débile, qui, toute sa vie, avoit été sujet aux affections herpétiques. Comme il étoit en proie à un violent prurit, il tenta différens remèdes qui ne purent que pallier le mal en le répercutant. A l'âge de soixante-quatorze ans, il fit une chute; on l'apporta à l'Hôtel-Dieu, où il éprouva une tristesse si profonde, qu'il se manifesta subitement une Dartre rongeante sur la partie antérieure du thorax : la peau étoit d'une couleur livide et terreuse. Cette éruption produisit ses ravages avec une promptitude si extraordinaire, qu'en moins de six jours, les tégumens de la poitrine et de l'épaule furent labourés par elle. Il fut alors transféré à l'hôpital Saint-Louis. Je le fis panser avec du cérat souffré par mon élève M. Bachelet; mais une fièvre adynamique vint le saisir au milieu de ses horribles souffrances : il succomba.

Septième Observation. — La Dartre rongeante se complique le plus souvent de la diathèse scrophuleuse. En voici un exemple; je pourrois en citer un très-grand nombre. Antoine Broussel, âgé de vingt-sept ans, né à Babeuf, département de l'Oise, de parens très-sains, ne se souvenoit point d'avoir éprouvé aucune affection ni glanduleuse ni cutanée, jusqu'à l'invasion de la maladie actuelle. Il y a quatre ans que, sans cause connue, il lui survint à la partie gauche et supérieure du col, dans la glande sous-maxillaire, un engorgement qui augmenta successivement, et se termina par suppuration, laissant après elle une croûte jaunâtre qui tomboit et se renouveloit par intervalles. Bientôt après on vit paroître au nez, et dans une portion de la lèvre supérieure, un petit bouton vésiculeux, donnant un pus rousseâtre, placé sur une étendue d'un rouge lie de vin, sur les bords de laquelle on observoit de petites végétations charnues; ces végétations sont le caractère spécial de la présence des scrophules : on les remarque aussi dans la crustacée flavescente, lorsqu'elle est compliquée de cette affection. Quant au bouton vésiculeux dont je viens de faire mention, il avoit profondément ulcéré la peau, et dévoré presque tous les cartilages du nez.

Huitième Observation. — J'ai eu occasion d'observer l'horrible complication de la Dartre rongeante avec le Cancer; et beaucoup d'élèves furent comme moi les témoins de toutes les circonstances de ce fait. Un militaire, âgé d'environ trente-cinq ans, prétendoit avoir toujours ressenti de la douleur dans l'intérieur des fosses nasales, lorsqu'il se mouchoit. Cette douleur s'accrut d'une manière alarmante, après qu'il eut enduré les fatigues des différentes guerres qui ont eu lieu pendant la révolution française; il se crut infecté du vice syphilitique, et fit vainement l'essai de plusieurs remèdes. Le mal prit de l'accroissement; le nez et la lèvre supérieure s'enflammèrent; la tuméfaction de ces organes fut portée au plus haut degré. On vit se manifester à la surface du nez un bouton pustuleux, auquel succéda l'ulcération de la peau. La démangeaison étoit continuelle, mais peu intense : ce n'étoit effectivement, à l'époque dont je parle, qu'une simple Dartre rongeante. Cependant, le malade étoit dévoré par le chagrin; il se livra même à un tel désespoir, qu'il voulut plusieurs fois se donner la mort. Après une scène déplorable de ce genre, les symptômes s'exaspérèrent tellement, que l'aspect de l'ulcère fut totalement changé en quelques jours. Ses bords étoient tuberculeux et renversés; il rendoit une sanie verdâtre si fétide, qu'on n'approchoit du malade qu'avec répugnance. A ce prurit léger qui avoit caractérisé le premier degré de cette maladie, succédèrent des douleurs atroces. « Il me semble, disoit cet infortuné, que des chiens affamés mordent et dévorent mes chairs ». Aussi n'eut-il pas le courage d'attendre la fin de sa destruction; il s'étrangla avec une corde qui étoit attachée au ciel de son lit.

CLXXXVIII. Ces faits établissent les caractères immuables de l'espèce que je voulois faire connoître. Je n'ai pas eu besoin, comme tant d'autres, de confirmer mes descriptions par l'autorité des observateurs anciens. J'ai vu de mes yeux plus de huit cents individus atteints de cette affreuse maladie : si tous les auteurs pouvoient parler, ainsi que moi, avec cette conviction que donne le spectacle continuel des phénomènes pathologiques, nous aurions des tableaux plus vrais.

Mentagra
Sycosis

Dartre Pustuleuse Mentagre.

Moreau Valville pinxt

Trevet

ESPÈCE CINQUIÈME.

DARTRE PUSTULEUSE. *HERPES pustulosus.*

Dartre se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des pustules plus ou moins volumineuses, plus ou moins rapprochées. La matière contenue dans ces pustules se dessèche, et forme des écailles et des croûtes légères qui tombent, et sont communément remplacées par des taches ou maculatures rougeâtres.

OBS. J'ai rencontré cette Dartre sous une multitude de formes différentes. Les variétés les plus communes sont :

A. LA DARTRE PUSTULEUSE MENTAGRE. *Herpes pustulosus mentagra.* — Cette variété a reçu sa dénomination du siége qu'elle occupe le plus ordinairement. En effet, elle attaque presque toujours le menton. Elle est sur-tout très-opiniâtre chez l'homme, à cause des poils de la barbe constamment coupés par le rasoir. On présume sans peine que l'action de cet instrument ne contribue pas peu à entretenir l'irritation sur cette partie de la peau.

B. LA DARTRE PUSTULEUSE COUPEROSE. *Herpes pustulosus gutta-rosea.* — Celle-ci occupe principalement le nez, le haut des joues, les pommettes, et sur-tout le front. Les ivrognes y sont très-sujets, ainsi que ceux qui boivent avec excès et habituellement des liqueurs spiritueuses. J'ai observé que cette variété étoit souvent compliquée d'une affection scorbutique des gencives.

C. LA DARTRE PUSTULEUSE MILIAIRE. *Herpes pustulosus miliaris.* — Cette variété se compose de petits grains blanchâtres et luisans, absolument semblables à des grains de millet. Elle attaque souvent le front des jeunes filles qui approchent de la puberté.

D. LA DARTRE PUSTULEUSE DISSÉMINÉE. *Herpes pustulosus disseminatus.* — Nous l'avons ainsi nommée, parce qu'elle se compose de boutons rougeâtres et dispersés çà et là sur la peau. Ces boutons sont beaucoup plus gros que ceux des variétés précédentes : ils sont d'un caractère très-opiniâtre ; et lorsqu'ils viennent à s'éteindre, ils laissent des taches d'un rouge sale sur la peau. Elle se manifeste ordinairement sur la poitrine, derrière les épaules, quelquefois sur le visage.

TABLEAU DE LA DARTRE PUSTULEUSE.

CLXXXIX. Je ne trouve pas que cette espèce ait été fort exactement décrite par les auteurs. Cependant, c'est une des plus fréquentes, et on la rencontre dans toutes les classes d'individus. Tâchons de ne rien omettre dans une description aussi importante. Je lui ai donné le nom spécifique de *pustuleuse*, pour exprimer le phènomène le plus apparent qui la caractérise. La peau rougit, s'élève et forme un bouton proéminent ; bientôt la tête du bouton blanchit, ce qui décèle la présence d'une certaine quantité de pus. Ce pus se dessèche et forme une écaille ou croûte légère qui tombe ou reste plus ou moins long-temps adhérente à la surface cutanée. A côté de ces boutons desséchés, s'élèvent d'autres boutons qui suivent absolument la même marche.

Mais combien ces boutons pustuleux varient par leur forme, leur volume et leur situation ! Souvent, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, ils sont petits, enflammés, environnés d'un cercle rougeâtre, et grouppés en corymbe sur le menton ; plus souvent encore, cette éruption partielle masque, pour ainsi dire, le haut du visage, tuméfie le tissu de la peau, et lui donne une couleur rosée. Quelquefois aussi les petits boutons diffèrent des précédens, en ce qu'ils sont d'un gris luisant comme la perle, ce qui leur donne l'apparence des grains de millet. Ils se manifestent d'ordinaire à la partie supérieure du front. Enfin, la Dartre dont il s'agit est assez fréquemment caractérisée par des pustules solitaires plus volumineuses que de coutume, de la grandeur d'un pois, qui sont éparses çà et là sur différentes parties du système dermoïde, qui pourtant s'étendent, se multiplient insensiblement, jusqu'à ce qu'elles se touchent et deviennent en quelque sorte confluentes.

Les Pathologistes doivent apprendre à bien discerner les pustules qui tiennent véritablement à la diathèse dartreuse ; car leur aspect ne suffit pas toujours pour faire juger de leur nature. Combien de fois ne voit-on pas des boutons à peine apparens sur la peau susciter un prurit très-violent, tandis que d'autres boutons d'un volume assez considérable ne produisent aucune sensation pénible ! C'est ainsi, par exemple, que les pustules phlegmonneuses qui sont le résultat d'une irritation simple du système dermoïde, n'excitent que quelques douleurs pulsatiles ; elles mûrissent et se dessèchent promptement, ne laissant que des traces légères de leur apparition. Les pustules dartreuses, au contraire, sont d'un caractère très-opiniâtre, s'étalent en groupes sur l'organe cutané, y restent pour ainsi dire immobiles, le fatiguent d'un prurit importun dont nous reparlerons plus bas et qui semble augmenter par certaines influences de l'air atmosphérique, prurit qui est plus fatigant que la douleur même ; ces pustules reposent en outre sur une base colorée par un rouge obscur et violacé, indice infaillible de toute inflammation chronique.

Il est aussi des pustules qu'il faut plutôt regarder comme des excrétions salutaires, que comme le résultat d'un état morbifique du système dermoïde, et qui doivent être considérées comme la crise d'un vice intérieur déjà existant dans l'économie animale ; elles fournissent issue à une matière d'irritation, qui, transportée sur une autre partie, y produiroit vraisemblablement de grands ravages. Il en est d'autres qui sont occasionnées par les intempéries de l'air et des saisons, par l'action du soleil, ou qui proviennent d'une suppression soudaine de la transpiration, &c. Pourroit-on les confondre avec les pustules dartreuses ? pourroit-on également ne pas séparer de ces dernières les pustules que les anciens nommoient *atrabilaires*, et que l'on remarque souvent

sur le corps des hommes bilieux et hypochondriaques, ainsi que celles qui dérivent de la cachexie scorbutique, et que j'ai si fréquemment observées dans l'intérieur des salles de l'hôpital Saint-Louis ?

Je reprends le tableau de la véritable Dartre pustuleuse. Rien, sans contredit, n'est plus digne de notre étude que ces foyers ou centres particuliers d'irritation, dans lesquels vient, pour ainsi dire, se déposer tout le levain morbifique du corps vivant. J'ai déjà parlé de la forme et de la disposition qu'affectent les pustules herpétiques ; mais j'ai eu sous les yeux d'autres phénomènes dont il est important de faire mention. Il n'est pas rare de voir la peau généralement bosselée, et comme parsemée de durillons. D'autres fois, il y a un tel désordre dans les glandes sébacées, que la surface de l'épiderme en est totalement grasse et onctueuse. Cette matière huileuse se déclare principalement le long des ailes du nez, sur les pommettes, sur les parties latérales des joues, &c. Les malades la font aisément sortir, lorsqu'ils pressent la peau avec leurs doigts, et alors elle a la consistance de la cire, ou du suif.

J'ai déjà eu occasion d'indiquer les principales parties de la peau qu'affecte d'ordinaire la Dartre pustuleuse. On a vu qu'elle se manifeste sur-tout au menton, à la partie supérieure des joues, au front, qu'elle se déploie aussi dans quelques circonstances sur le devant de la poitrine ou derrière les épaules. Mais quelquefois ce redoutable exanthème se porte sur d'autres parties de l'organe cutané. J'ai observé une Dartre de cette espèce sur la tête chauve d'un homme dont les sourcils étoient blonds, et dont la constitution étoit éminemment lymphatique. Cette Dartre disparoissoit pendant l'hiver ; mais durant le cours de l'été, elle sévissoit avec une telle violence, que ce malheureux pouvoit à peine mettre un chapeau. L'expérience me démontre aussi tous les jours que la Dartre pustuleuse peut atteindre les organes de la génération dans les deux sexes, et alors, des observateurs superficiels l'attribuent quelquefois sans aucune sorte de fondement à une infection syphilitique. Enfin, elle s'introduit assez fréquemment jusque dans l'intérieur des fosses nasales, se propage jusque sur la membrane muqueuse de la bouche, attaque les bords des paupières, et obstrue plus ou moins l'exercice de la vision, par l'irritation continuelle qu'elle entretient sur le globe de l'œil.

Quel que soit, du reste, le siége qu'occupe la Dartre pustuleuse, je dois ajouter que cette affection a des rapports très-singuliers avec l'état morbifique des viscères. Je pense même que ce point de vue n'a point assez frappé jusqu'à ce jour les Praticiens qui se sont occupés de l'étude des affections herpétiques. J'ai été témoin d'un fait intéressant, au sujet de la variété que je désigne sous le nom de Dartre miliaire (*Herpes pustulosus miliaris*). L'éruption de cette Dartre se trouvoit coïncider avec un engorgement du foie très-manifeste. L'individu avoit le teint jaune et bilieux. Ce qu'il y avoit de très-remarquable, c'est que la joue du côté droit étoit constamment couverte d'un plus grand nombre de boutons que celle du côté gauche. C'est ici le lieu de rappeler l'action particulière de l'utérus sur la Dartre pustuleuse : qui n'a pas eu l'occasion de se convaincre que celle-ci augmente considérablement d'intensité à l'approche de la menstruation !

Chaque espèce d'exanthème a, pour ainsi dire, un genre de prurit qui lui est propre. Si dans quelques circonstances les malades atteints de la Dartre pustuleuse éprouvent à peine quelques démangeaisons légères, dans d'autres circonstances ils ont la face toute enflammée, et souvent ils sont contraints de la baigner dans l'eau fraîche pour appaiser les feux irritans qui la dévorent : c'est ce qui arrive souvent à ceux dont la figure est couperosée. Ils ressentent comme des bouffées de chaleur qui leur montent à la tête, après qu'on a bu ou mangé, après le coït ou après un exercice fatigant. C'est sur-tout lorsqu'ils s'approchent du feu, qu'ils sont douloureusement affectés. L'action du calorique excite sur la peau une sensation analogue à celle que pourroient occasionner les piqûres simultanées de plusieurs aiguilles ; c'est quelquefois une douleur pungitive, et d'autres fois un prurit brûlant. La pustuleuse mentagre donne lieu à des fourmillemens qui augmentent sur-tout le soir ; c'est un picotement léger qui a quelque rapport avec celui qui résulte de l'apposition d'une mouche sur la peau. Dans la pustuleuse miliaire, qui attaque spécialement le front, la peau qui recouvre les tempes se trouve dans un état de tension fort incommode. Dans la pustuleuse disséminée, les démangeaisons sont véhémentes et surviennent par intervalles. Elles occasionnent comme un grand feu.

La Dartre pustuleuse varie singulièrement par l'intensité de ses symptômes. Quelquefois, elle est a peine apparente, et la peau ne présente qu'un aspect papuleux. Mais insensiblement le point central de chaque papule blanchit et se remplit d'une certaine quantité de pus. Ce phénomène s'effectue avec plus de promptitude encore, si l'individu se plonge dans un bain chaud, s'il se livre au sommeil. Alors la peau devient rouge, les boutons grossissent, et parviennent rapidement à leur maturité. Mais il est des cas où on n'apperçoit sur le visage que des rougeurs légères qui animent et enflamment le teint. La maladie est même si commune sous cette forme, que les personnes qui en sont affectées la portent souvent toute leur vie sans y ajouter la moindre importance. Ce n'est que lorsque les boutons sont très-considérables, comme par exemple, dans la pustuleuse mentagre et la pustuleuse disséminée, que les malades cherchent la guérison ; car ces boutons répandent quelquefois une matière ichoreuse, qui a une certaine fétidité, qui se convertit en croûtes, et qui est même susceptible de produire une véritable ulcération.

Observations relatives à la Dartre pustuleuse.

CXC. *Première Observation.* — Pierre Duchemin, âgé de trente-deux ans, né de parens très-sains, n'avoit été sujet dans sa jeunesse qu'à de légères fièvres, qui survenoient au renouvellement des saisons. Parvenu à l'adolescence, il fut conduit en Hollande, pour y faire la guerre. Il eut beaucoup à souffrir, étant obligé de camper sur la terre; aussi devint-il malade, et long-temps il resta dans l'impossibilité de se servir de ses membres. Dix-huit mois environ s'étoient écoulés depuis son retour à Paris, lorsqu'il éprouva sur le menton une éruption forte de petites pustules, très-rapprochées les unes des autres, élevées en pointe, ayant une couleur d'un rouge foncé ou amaranthe, se couvrant par leur dessiccation d'une croûte mince ou écaille blanchâtre. Ces pustules étoient accompagnées de cuissons assez vives, qui contraignoient le malade à se gratter sans cesse. Le mal s'accrut, malgré les remèdes que l'on mit en usage. Les boutons s'enflammèrent davantage par le défaut de régime, se réunirent, et formèrent bientôt une plaque tuberculeuse, dont l'aspect étoit hideux. Les démangeaisons étoient plus considérables aux approches de la nuit. Le soufre administré en topique, des bains généraux et partiels émolliens parvinrent à guérir cette dégoûtante affection, qui forme une variété de la Dartre pustuleuse, à laquelle j'ai donné le nom d'*Herpes pustulosus mentagra*, à cause de la partie du visage qu'elle affecte le plus familièrement.

Deuxième Observation. — Un parfumeur, âgé de cinquante-deux ans, fort et bien constitué, avoit éprouvé dans sa jeunesse plusieurs maladies vénériennes et psoriques, dont il disoit avoir été complètement guéri. Long-temps après il fut atteint de la Dartre pustuleuse mentagre (*Herpes pustulosus mentagra*). La maladie n'offroit à son début que deux pustules séparées entre elles par la symphise du menton, ayant tous deux le caractère du Clou ou Furoncle, fournissant une grande quantité d'un pus jaunâtre et des bourbillons très-consistans. Les croûtes qui recouvroient ces pustules furent enlevées par le rasoir. Dès ce moment, il en parut beaucoup d'autres, et en huit jours elles environnèrent toute la houppe du menton, et se groupèrent sur cette partie. Aujourd'hui, cette Dartre est formée par trente ou quarante petites pustules, plus ou moins grosses, tantôt rapprochées, tantôt éloignées, ayant pour base une peau maculée, cicatrisée et raboteuse. Chaque petite pustule, après que le pus en est sorti, offre une forme d'entonnoir, dont la partie la plus évasée est rouge et enflammée; les pellicules qui recouvrent ces pustules sont minces, d'une couleur blanche, s'enlèvent facilement. La couleur de la Dartre diffère encore selon que celle-ci est enflammée, sèche ou humide. La matière qu'elle fournit est tantôt un pus blanc, tantôt un pus sanguinolent; d'autres fois, c'est une matière séreuse, roussâtre, très-fétide, dont le malade compare l'odeur à celle des marécages. Par intervalles, le malade éprouve des démangeaisons intolérables, sur-tout quand la Dartre est à son début. Les douleurs sont aussi très-considérables lorsque le pus est liquide et sans consistance; lorsque les symptômes locaux sont portés à un très-haut degré, il survient une chaleur générale très-forte, l'insomnie et quelquefois la fièvre avec éruption de taches rougeâtres, qui ne s'élèvent guère au-delà du niveau de la peau, et disparoissent en partie quand la Dartre du menton est très-humide.

Troisième Observation. — L'observation que je vais citer se rapporte à la variété de la Dartre pustuleuse, qu'il convient de désigner sous le nom de Dartre pustuleuse couperose (*Herpes pustulosus gutta-rosea*). Marie Lemercier, âgée de trente-six ans, d'un tempérament sanguin, n'avoit eu d'autre maladie que deux ulcères aux jambes, qui étoient depuis long-temps guéris. Elle perdit son père, et en ressentit un si vif chagrin que ses règles se supprimèrent pour ne plus reparoître. Dès-lors, une petite Dartre qu'elle avoit sur le dos du nez, se répandit sur les pommettes, sur le front et sur le menton; la peau se tuméfia, devint rugueuse, se masqua de taches rosacées, et prit en un mot tous les caractères de la couperose. Les boutons qui s'y manifestoient étoient de la grosseur d'une tête d'épingle et contenoient un fluide jaunâtre. Ce fluide en se desséchant, formoit de légères croûtes grises, et laissoit par dessous la peau très-rouge. Elle éprouvoit des démangeaisons très-vives le soir et même pendant la nuit; c'est sur-tout à la suite de ces démangeaisons et de cette chaleur que les boutons étoient plus nombreux.

Quatrième Observation. — Nous avons traité à l'hôpital Saint-Louis une jeune femme, qui avoit un penchant continuel à l'ivrognerie. Cette funeste habitude finit par développer sur une partie de son visage, vers la racine du nez et les deux pommettes, une éruption de pustules rouges, peu éloignées les unes des autres; ces pustules un peu dures, obtusément douloureuses, suppuroient avec lenteur, et se terminoient par une desquammation furfuracée. Les écailles adhéroient néanmoins avec assez de force à la peau. La femme avoit eu plusieurs grossesses, durant lesquelles la couperose augmentoit d'une manière si frappante, que la face étoit d'une couleur lie de vin. En général, toutes les causes stimulantes, tant locales que générales, contribuoient beaucoup à son développement. Les reproches qu'on lui adressoit, les agitations de la crainte, &c. paroissoient redoubler l'éruption.

Cinquième Observation. — J'ai fait dessiner dans cet ouvrage la tête d'une demoiselle âgée d'environ

dix-huit ans, laquelle étoit atteinte d'une Dartre pustuleuse miliaire (*Herpes pustulosus miliaris*). Cette éruption avoit particulièrement son siége sur la partie supérieure et sur les deux parties latérales du front, à l'endroit où commencent les cheveux. Elle étoit composée d'une multitude de très-petits boutons, entourés d'une très-petite aréole rouge et enflammée, sur-tout quand la jeune malade se grattoit. Les uns étoient isolés, les autres plus rapprochés. La plupart de ces boutons, quand la malade ne se grattoit pas, étoient d'un gris luisant, qui les faisoit absolument ressembler pour la forme à des grains de millet. La demoiselle qui éprouvoit cette affection, étoit forte, vigoureuse et robuste, et n'étoit fatiguée que par les démangeaisons vives qui tourmentoient son front.

Sixième Observation. — Le fait que je vais rapporter est absolument analogue au précédent; mais il est infiniment plus grave. Mademoiselle Hazon, âgée de treize ans, d'un tempérament sanguin et bilieux, ayant les cheveux châtains, nous a présenté l'observation d'une Dartre pustuleuse miliaire, dont les caractères étoient les suivans : la peau offroit une teinte sale; elle étoit rude, et dans quelques parties laissoit tomber des écailles furfuracées, lorsqu'on la frottoit. Mais l'altération la plus remarquable consistoit dans une multitude de petits boutons qu'on observoit au front, aux joues, au menton, mais sur-tout aux organes de la génération et à la face interne des deux cuisses. Ces boutons, qui étoient rapprochés comme par plaques, excitoient un prurit insupportable. On voyoit à leur sommet des petites vésicules blanches, remplies d'une humeur plus ou moins épaisse et comme puriforme. Depuis deux ans, cette maladie persiste avec une tenacité surprenante.

Septième Observation. — La nommée Jeanne-Marie Boucher, âgée de trente-sept ans, est affectée depuis cinq mois d'une Dartre pustuleuse disséminée (*Herpes pustulosus disseminatus*). Cette femme attribue l'origine de cette maladie à un remède secret qu'un chirurgien lui fit prendre. Aussi-tôt qu'elle en eut fait usage, elle éprouva une éruption de boutons semés çà et là sur différentes parties du corps, telles que la poitrine, les épaules, le col et le visage. La malade s'étant frottée avec du précipité rouge, les boutons, au lieu de disparoître, devinrent plus gros, plus nombreux, et d'une couleur très-rouge; le nez en étoit recouvert, au point qu'il étoit bosselé et inégal. Ces boutons ne suppuroient qu'après un temps très-long; alors, ils se couvroient d'une écaille blanchâtre, lenticulaire; quand cette écaille étoit tombée, il restoit une tache d'un rouge foncé, qui mettoit beaucoup de temps à se dissiper.

Huitième Observation. — J'ai observé la même variété de Dartre chez le nommé Gonot; cette maladie s'étoit jetée sur toutes les parties de son corps, mais principalement sur son visage. Elle consistoit dans de très-gros boutons disséminés çà et là, et paroissant avoir un siége très-profond dans le système dermoïde. Nous observâmes en outre que la peau étoit piquetée de petits points noirs, comme si elle avoit été frappée d'un coup de pistolet, et que la poudre se fût incrustée dans le tissu dermoïque. La Dartre atteignit le malade jusque dans l'organe de la vue, au point qu'il ne pouvoit ni ouvrir les yeux ni supporter la lumière, et qu'il étoit contraint de porter des conserves. Il ressentoit aux paupières des douleurs picotantes et dans tout le corps des démangeaisons très-vives. Intérieurement, c'étoit un grand feu qui lui causoit des insomnies accablantes. Pour se soulager, il arrosoit son visage avec de l'eau fraîche : il auroit desiré y mettre de la glace. C'est sur-tout lorsqu'il avoit mangé que les boutons grossissoient et causoient un bien plus violent prurit. Le même phénomène avoit lieu lorsqu'il entroit dans un endroit chaud, dans une assemblée, &c. D'ailleurs, le sommeil étoit bon, et toutes les fonctions s'exécutoient chez lui avec régularité.

CXCI. Le tableau que je viens d'offrir à mes lecteurs, peut facilement faire juger combien la Dartre pustuleuse est modifiée dans ses formes, et combien les auteurs sont peu fondés, lorsqu'ils traitent isolément dans leurs ouvrages des variétés d'affection qui se rapportent toutes à une seule espèce. En effet, les pustules que nous avons eu occasion de décrire, suivent à-peu-près la même marche; elles peuvent sans doute différer par leur situation et par leur volume; mais leurs principaux phénomènes sont identiques.

Dartre Pustuleuse Miliaire !

Vaillé pinx. Frosca Sculp

Dartre Phlycténoïde Confluente.

Hospice de la Pitié
Tenon Frères

Moreau Valville pinx.

Imp

Herpes Zoster abd:
(bad)

Dartre Phlycténoïde en Zone.

ESPÈCE SIXIÈME.

DARTRE PHLYCTÉNOÏDE. *HERPES phlyctenoïdes.* Pl. XXIII et XXIV.

Dartre se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des phlyctènes de forme et de grandeur variées. Ces phlyctènes ou vésicules produites par le soulèvement de l'épiderme et remplies d'une sérosité ichoreuse, laissent après leur dessiccation des écailles rougeâtres analogues à celles qui suivent la terminaison de l'Erysipèle.

Obs. Cette espèce offre plusieurs variétés. J'ai distingué dans le cours de mes recherches :

A. LA DARTRE PHLYCTÉNOÏDE CONFLUENTE. *Herpes phlyctenoïdes confluens.* Dans cette variété, les vésicules sont répandues en si grand nombre sur toute la surface du corps, qu'elles se touchent et se confondent. Ces vésicules sont néanmoins séparées par des échancrures, qui permettent très-bien de juger leur forme et leur volume. J'ai observé deux cas de ce genre à l'hôpital Saint-Louis, dont l'issue a été funeste. L'autopsie démontra que des vésicules très-multipliées s'étoient pareillement établies dans l'intérieur de la bouche, de l'estomac et du conduit intestinal.

B. LA DARTRE PHLYCTÉNOÏDE EN ZONE. *Herpes phlyctenoïdes zonæformis.* C'est celle que les auteurs ont décrite avec le plus de soin et d'exactitude. Ils la désignent dans leurs ouvrages sous le nom de *Zona*, de *Zoster*, etc. Ils lui donnent quelquefois le titre vulgaire de *Sangle*, de *Feu sacré*, ou de *Feu Saint-Antoine*, etc. Plusieurs d'entr'eux la rapportent au genre des Erysipèles ; mais d'autres la classent avec plus de fondement parmi les affections herpétiques. En effet, tous les phénomènes qui constituent sa marche, justifient ce rapprochement. La Dartre phlyctenoïde dont il s'agit, se déclare par des vésicules pisiformes, très-prurigineuses, qui se réunissent en corymbe et s'étendent en manière de ceinture depuis l'épine du dos jusqu'à la ligne blanche. Il est très-remarquable, que cette éruption n'occupe constamment qu'un seul côté du corps : du moins les exemples contraires sont-ils rares. Elle rampe tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de l'ombilic.

TABLEAU DE LA DARTRE PHLYCTÉNOÏDE.

CXCII. La Dartre dont je vais tracer la description, avoit été improprement désignée par quelques auteurs sous le nom de Dartre *miliaire* ; car les phlyctènes ou vésicules qui la forment, ne ressemblent guère à des grains de millet que dans les premiers jours de son développement. J'ai préféré en conséquence la qualifier, d'après la nature de l'éruption qui domine sur la peau. Je pense aussi qu'on a fort mal-à-propos séparé de cette espèce plusieurs variétés qui s'y rapportent. C'est ainsi, par exemple, que le Zoster des Pathologistes appartient manifestement à la Dartre phlyctenoïde, et ne doit plus être classé dans le genre des Erysipèles, dont il diffère essentiellement par ses phénomènes.

Cette affection herpétique offre ce caractère particulier, qu'elle est presque toujours accompagnée d'une fièvre plus ou moins violente. Mais cette fièvre qui suit l'éruption, ne se manifeste que par intervalles ; c'est en quelque sorte un accident symptomatique : aussi la Dartre phlyctenoïde dure-t-elle quelquefois plusieurs années.

Lorsque cette éruption se déclare, on voit naître çà et là sur la peau des boutons rouges et douloureux, qui se convertissent en petites ampoules pleines d'une sérosité limpide et transparente, laquelle a souvent la couleur d'un jaune paille. Ces vésicules affectent tantôt une figure sphérique, tantôt une figure parfaitement ronde. Il en est qui présentent la forme d'une amande divisée dans sa longueur. J'en ai vu à l'hôpital Saint-Louis qui étoient circulaires et ombiliquées comme des grains de vaccine. Quand elles sont très-considérables par leur volume, elles ressemblent à des bulles de savon, ou à ces vésicules que produit l'application de l'eau bouillante sur les tégumens. Les épispastiques produisent des effets analogues.

La disposition des phlyctènes sur la peau est aussi variable que leur situation. Tantôt elles sont séparées et très-distantes les unes des autres ; tantôt elles se touchent par leurs bords. Lorsqu'elles se confondent et occupent de cette manière l'universalité de la peau, elles constituent une variété que je désigne sous le titre de Dartre phlyctenoïde confluente (*Herpes phlyctenoïdes confluens*). Combien de fois ne voit-on pas cet exanthême se propager dans l'intérieur de la bouche, de l'œsophage, de l'estomac et du conduit intestinal !

La Dartre phlyctenoïde ne produit pas toujours des ravages aussi étendus : on peut même dire que le plus souvent elle n'attaque qu'une seule partie du corps. Elle forme ordinairement une sorte de bande ou ceinture autour de l'un des reins, en serpentant depuis la colonne épinière jusqu'à la ligne blanche ; c'est alors que le nom de *Zona* ou de *Zoster* lui est généralement donné par les praticiens. Je l'ai indiquée dans cet ouvrage sous celui de Dartre phlyctenoïde zoniforme (*Herpes phlyctenoïdes zonæformis*). Des auteurs prétendent qu'elle fait quelquefois le tour du corps, d'où résulte alors un cercle complet. Je n'ai jamais été témoin de ce cas, qui doit être excessivement rare, et qu'on assure être constamment mortel ; mais j'ai vu des éruptions phlyctenoïdes entourer le col comme une cravatte, s'étaler en larges plaques sur le cuir chevelu, sur le front, sur le visage, sur la poitrine, s'étendre comme un ruban le long des bras et des cuisses, &c.

Si l'on suit la marche des boutons vésiculeux, on voit que la sérosité qu'ils contiennent, devient trouble, opaque, et qu'elle acquiert plus de consistance : bientôt ils se rompent spontanément, ou s'affaissent en formant des plis et des rides sur la peau. J'ai souvent essayé d'ouvrir avee des ciseaux ces phlyctènes qui n'ont point d'aréole inflammatoire, comme la plupart des autres exanthèmes : la matière ichoreuse s'échappoit, sans que

les malades éprouvassent la moindre douleur; quand je me servois d'une aiguille assez fine, les ampoules se vidoient très-difficilement, et bientôt une quantité nouvelle de fluide s'y accumuloit, en sorte que nous les trouvions de nouveau remplies.

Les vésicules ne se montrent point simultanément sur toute la surface de la peau; elles se succèdent, pour ainsi dire, les unes aux autres, et leur exsiccation s'opère également d'une manière progressive. Lorsque le travail de la suppuration est terminé, elles changent de couleur; elles deviennent d'un rouge noirâtre, et se changent en écailles ou croûtes légères, qui sont plus ou moins adhérentes aux tégumens : elles offrent quelquefois l'aspect de plusieurs brûlures, qu'on auroit opérées avec un charbon ardent.

La Dartre phlycténoïde se manifeste avec des démangeaisons aigües et brûlantes. Ces démangeaisons surviennent comme des crises, et durent plusieurs heures. Quelquefois, ce sont des élancemens difficiles à décrire. J'interrogeois un malade sur le genre de prurit dont il étoit affecté. Il croyoit, disoit-il, être couché sur un porc-épic, dont les pointes traversoient ses chairs. Ce même individu ne pouvoit approcher ses mains du siége du mal, à cause de la trop vive sensibilité des papilles cutanées. Alors il lui étoit impossible d'appaiser ses démangeaisons autrement qu'avec un linge, dont il se frottoit superficiellement et légèrement la peau. Ceux qui sont atteints de la Zone, se croient entourés d'une ceinture de feu. Il y avoit à l'hôpital Saint-Louis un ouvrier qui, non moins malheureux que Prométhée, croyoit sentir des vautours affamés qui lui rongeoient les entrailles. Ce phénomène n'étoit point inconnu. *Herpes præcordia exedens :* telle est l'expression énergiqne de Tulpius.

Ce qu'il y a de déplorable, c'est que les démangeaisons ne disparoissent pas toujours, lorsque l'éruption s'évanouit. J'ai administré des soins à un homme qui étoit radicalement guéri d'une Dartre phlycténoïde, au point qu'on appercevoit à peine sur la peau quelques légères cicatrices. Cependant il a ressenti, pendant près de huit mois, des cuissons intolérables dans les mêmes parties où existoient auparavant les boutons vésiculeux. Une jeune dame qui avoit été atteinte de la Dartre phlycténoïde zoniforme, long-temps après sa guérison, éprouvoit encore des douleurs analogues à celles qui s'étoient manifestées dès les premiers temps de l'invasion herpétique sur l'hypocondre droit.

Cette affection est sujette à de très-fréquentes récidives. On la voit reparoître, comme les autres Dartres, à des époques plus ou moins éloignées. Souvent les malades quittent l'hôpital Saint-Louis parfaitement rétablis en apparence; et quelques mois après, ils reviennent avec les mêmes symptômes et les mêmes souffrances. J'ai vu dans quelques cas, lorsque la Dartre phlycténoïde étoit desséchée, les vésicules se rouvrir, et devenir saignantes, causer de nouveau des élancemens insupportables, comme s'il y avoit dans la peau une multitude d'épingles. Il semble impossible, dans certaines circonstances, d'assigner un terme à cette maladie cruelle; elle renaît en quelque sorte de ses propres cendres.

La Dartre phlycténoïde ou vésiculeuse conduit fréquemment à la mort, lorsqu'elle devient confluente, et qu'elle envahit tout le système des tégumens; principalement, si elle n'épargne point la membrane muqueuse qui revêt l'intérieur du tube alimentaire. Mais lorsqu'elle n'est que partielle, et qu'elle se borne à une partie du corps, il est rare qu'elle soit dangereuse.

L'éruption herpétique est quelquefois si universellement répandue, que les individus qui en sont frappés perdent la faculté de se mouvoir. Toutes leurs fonctions sont embarrassées : aux douleurs locales, viennent se joindre des souffrances intérieures qui sont d'une violence excessive, des anxiétés, des mouvemens spasmodiques, de fréquentes défaillances. Du reste, les symptômes qui se manifestent, sont absolument analogues à la direction que prend le virus herpétique. S'il se porte vers la tête, il y a céphalalgie, délire, et un affreux tintement d'oreilles; s'il gagne la poitrine, il y a des palpitations, et une gêne continuelle dans la respiration; enfin, s'il s'étend jusqu'aux intestins, il survient un sentiment de tension et de brûlure dans l'abdomen et dans les aines; les malades sont épuisés par une diarrhée colliquative, &c. C'est alors que les urines sont rouges et très-enflammées.

Parlerai-je des ulcérations produites par la Dartre phlycténoïde? Elles rendent une sérosité noire et sanieuse : presque toujours elles sont superficielles. Cependant la Dartre rampe dans l'intérieur du corps. J'ai observé qu'elle suscitoit une toux opiniâtre, et l'expectoration de quelques crachats purulens. Pourquoi faut-il que, dans cette déplorable circonstance, la déglutition devienne parfois laborieuse et presqu'impossible? Ce phénomène s'est présenté à moi dans l'hôpital Saint-Louis. D'autres praticiens ont vu la gangrène suivre l'éruption de cet horrible exanthême, provoquer la chûte des phalanges, et causer d'affreux ravages sur tous les membres.

C'est à cause de ces funestes effets, que certains auteurs représentent la Dartre phlycténoïde avec des couleurs si redoutables, qu'ils ont comparé les éruptions de la Dartre phlycténoïde aux éruptions pestilentielles. Ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que les symptômes fébriles, qui lui servent de cortège, ne sont pas ce qui constitue le danger de la maladie. On a vu des malades succomber par la seule violence des phlyctènes, qui se multipliant à l'infini, déchiroient universellement l'épiderme, et le couvroient de plaies livides et noirâtres.

Observations relatives à la Dartre phlycténoïde.

CXCIII. *Première Observation.* — J'ai fait graver dans cet ouvrage la tête de la femme qui fait le sujet de notre première observation. (*Voyez* la Planche XXIII.) Anne Brundomy étoit âgée de cinquante-sept ans, lorsqu'elle se présenta à l'hôpital Saint-Louis pour y recevoir nos soins. Elle avoit éprouvé peu d'accidens pendant le cours de sa vie ; mais elle essuya un vif chagrin par la perte d'un époux qui avoit toujours été l'objet de ses plus tendres affections. Un jour, après avoir éprouvé quelque embarras dans les voies digestives, elle fut prise spontanément d'une éruption vésiculeuse, qui s'étendit insensiblement à tout le système des tégumens. Ces vésicules étoient ovales ; elles se multiplièrent si rapidement, qu'elles devinrent bientôt confluentes : elles n'étoient d'ailleurs environnées d'aucune aréole inflammatoire. Interrogée sur le genre de douleur qu'elle éprouvoit, la malade nous disoit être en proie à un sentiment général de brûlure et de cuisson qu'elle pouvoit à peine supporter. L'éruption fit peu à peu des progrès funestes. Des phlyctènes se formèrent sur la membrane muqueuse de la bouche, de l'œsophage, et de tout le tube intestinal. Il lui sembloit, disoit-elle alors, que des charbons ardens rouloient dans ses entrailles. La malade resta près de dix-neuf mois dans ce triste état. Enfin, durant les quinze jours qui précédèrent sa mort, elle fut en proie aux accidens les plus pressans d'une fièvre adynamique continue. Son visage étoit décomposé ; sa langue sèche et couverte de croûtes, étoit dans certains endroits ulcérée, et présentoit dans d'autres de petites ampoules remplies d'un fluide grisâtre. Les dents étoient fuligineuses, l'haleine très-fétide. A ces accidens, se joignoient un pouls fréquent et dur, une tension de ventre qui étoit très-sensible, et un délire violent et continuel pendant les nuits. La veille du jour où elle expira, les selles étoient abondantes et involontaires, et la respiration étoit très-gênée.

Deuxième Observation. — Il y avoit à l'hopital Saint-Louis, un commissionnaire, nommé Pierre Roger, lequel étoit âgé d'environ soixante ans. Il fut attaqué d'une Dartre phlycténoïde. Elle se montra sous la forme de pustules séparées, et de la grosseur d'une noisette, sur le moignon, ainsi que sur les parties antérieures et postérieures de l'épaule droite, à la manière d'une écharpe. Le côté interne du bras en étoit également affecté. On en voyoit aussi sur le col et sur le cuir chevelu. Ces vésicules, remplies d'un fluide transparent, s'affaissoient en se ridant, ou se crevoient spontanément, et laissoient le tissu réticulaire à nud. Quelques jours après le desséchement de l'éruption, la peau présentoit des maculatures rougeâtres, comme si on l'eût brûlée avec le feu ou avec l'acide nitrique concentré. Les démangeaisons ne furent pas très-vives ; mais il y avoit sur toute la peau un sentiment de tension très-incommode. J'observai encore qu'il survint un flux de sang par le rectum. Cet homme avoit été exposé très-long-temps aux vicissitudes des saisons, et dans l'état de détresse où il se trouvoit, il n'avoit pu se procurer même les choses les plus nécessaires.

Troisième Observation. — Nous avons observé la Dartre phlycténoïde zoniforme chez le nommé Jean-François Lecler, âgé de cinquante-huit ans, qui faisoit l'office d'infirmier dans les salles de l'hôpital Saint-Louis. Il fut attaqué, dans le mois de juillet, des premiers symptômes qui appartiennent à cette variété. Il éprouva des démangeaisons très-vives vers la région lombaire. Plusieurs vésicules se manifestèrent sur cette région ; il s'en forma d'autres autour de l'ombilic, et sur les fausses côtes du flanc droit. Elles s'accrurent, et devinrent très-saillantes. En se réunissant à d'autres, elles formèrent des plaques peu étendues. La peau étoit très-rouge et très-enflammée. Le malade y ressentoit des douleurs lancinantes qui l'empêchoient de dormir. Dans le commencement, les vésicules étoient tendues, très-élevées, transparentes, et contenoient un fluide séreux ; ensuite elles devinrent jaunâtres et le fluide plus épais ; elles finirent par se dessécher ; mais la place qu'elles occupoient, est constamment engorgée ; elle offre des maculatures d'un rouge foncé, qu'on croiroit indélébiles.

Quatrième Observation. — Autre exemple de la même variété. J'ai observé la Zone chez une jeune dame, qui a bien voulu permettre qu'on dessinât, avec la plus sévère exactitude, le genre d'éruption dont elle étoit atteinte. Consultez la Planche XXIV. Cette Zone étoit composée de petites vésicules plus ou moins rapprochées, qui se remplissoient d'une sérosité ichoreuse. L'exanthème alloit en montant, depuis l'ombilic jusqu'au milieu de la colonne épinière. La malade souffroit des crampes intolérables à la région épigastrique, et les effets de la brûlure dans toute leur énergie. La langue étoit chargée, et la malade n'avoit aucune appétence pour les alimens. Le sommeil étoit interrompu. Ce qu'il y avoit de remarquable, c'est que les glandes des aisselles et des aines étoient un peu engorgées. Les boutons vésiculeux étoient dispersés par plaques, et il y avoit entre ces plaques des intervalles libres. Croira-t-on que depuis deux années cette Dartre n'a cessé de reparoître au renouvellement de toutes les saisons, et qu'alors même que les phlyctènes s'évanouissent, la malade est en proie aux douleurs les plus cuisantes, qui suivent absolument le trajet de la ceinture dartreuse ?

Cinquième Observation. — L'observation que je vais rapporter est intéressante, à cause de la forme

particulière des vésicules, qui étoient entièrement circulaires, quoique dépourvues d'aréole inflammatoire. Louis Boucher, âgé de quinze ans, n'avoit jamais éprouvé aucune maladie cutanée. Il fut pris soudainement à la jambe d'une démangeaison dévorante, accompagnée de l'éruption de quelques boutons rouges, enflammés et douloureux. La fièvre se déclara, et l'éruption marcha avec rapidité. A ces premiers boutons, il en succéda d'autres remplis d'une sérosité épaisse. En même temps, il se manifesta des phlyctènes non ovales, mais très-régulièrement arrondies, sans aréole inflammatoire, pleines d'une sérosité grisâtre, bien moins consistante que celle des boutons. Leur apparition étoit annoncée par des douleurs semblables à celles que produiroient des brûlures ou un fort tiraillement. Les vésicules se conservèrent pendant une semaine, au bout de laquelle toutes sans exception s'étoient vidées de leur sérosité. Tous les jours, les bras, les cuisses, le tronc, la face, se couvroient de marques rougeâtres, circonscrites, mais irrégulièrement dispersées, et séparées à une grande distance les unes des autres. C'est à l'endroit de ces plaques que se développoient de nouvelles phlyctènes, qui suivoient absolument la même marche que les premières. L'épiderme soulevé par le fluide, lui donnoit issue en se crevant, se ridoit, s'affaissoit, et restoit collé à la peau, par l'exsudation de la surface enflammée, comme il arriveroit à la cloche d'un vésicatoire exposé à l'air libre. J'ai déjà parlé de plusieurs petits boutons qui se manifestoient dans les intervalles des phlyctènes. Ils étoient remplis d'une humeur blanchâtre, épaisse et puriforme. Ils étoient déprimés dans leur centre, et bordés d'une petite ligne rouge. Ils se desséchoient, et étoient remplacés par une petite croûte brune et rugueuse; ce qui les faisoit ressembler à des grains de petite-vérole. Cette maladie n'a duré qu'un mois; mais le jeune malade a éprouvé souvent ce genre d'éruption.

Sixième Observation. — Souvent la Dartre phlycténoïde se termine par des boutons phlegmoneux, sur-tout chez les indigens et tous ceux qui sont affoiblis par la cachexie scorbutique. Mais un tel accident n'est qu'un phénomène consécutif de l'éruption principale. Dans l'hôpital Saint-Louis, nous avons donné des soins à Geneviève Budot, brodeuse de profession, âgée de vingt-quatre ans, née de parens très-mal sains. Elle n'éprouvoit pourtant elle-même aucune altération dans sa santé, si ce n'est qu'elle étoit fort sujette aux fleurs-blanches. Trois ou quatre fois durant le cours de l'année, elle étoit attaquée d'une fièvre qui persistoit pendant sept ou huit jours, et qui étoit suivie d'une éruption de phlyctènes, d'abord aux seins, ensuite à la partie supérieure des épaules, ainsi qu'à une partie des deux bras. L'humeur contenue dans les phlyctènes étoit d'un clair jaunâtre. La Dartre parcouroit ses périodes ordinaires, et par suite il survenoit une quantité énorme de clous ou furoncles, disséminés sur toutes les parties du corps, se succédant les uns aux autres durant l'espace de six semaines. Ces furoncles ne paroissent pas dans toutes les rechûtes qu'éprouvoit la malade. La cause présumée de ces divers phénomènes morbifiques, tenoit à des chagrins très-prolongés.

CXCIV. J'aurois pu fournir un plus grand nombre d'observations. Quoique cette Dartre soit généralement moins fréquente que les espèces précédemment décrites, j'en ai vu pourtant des exemples très-variés à l'hôpital Saint-Louis. Quand on considère avec quelque attention sa marche et ses phénomènes, on trouve qu'elle a des rapports d'analogie très-marqués avec la crustacée flavescente (*Herpes crustaceus flavescens*). Il est vrai que le genre de l'éruption n'est pas le même : sur l'une, il se manifeste des croûtes; sur l'autre des vésicules. Mais toutes les deux offrent le même caractère d'inflammation, le même genre de sensation; toutes les deux impriment à la peau un aspect érysipélateux, &c.

ESPÈCE SEPTIÈME.

DARTRE ÉRYTHÉMOÏDE. *HERPES erythemoïdes.* Planche XXV.

Dartre se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des élevures rouges et enflammées. Ces élevures, produites par le gonflement du tissu cutané, se terminent à la longue par de légères exfoliations de l'épiderme, analogues à celles de l'érythême.

Obs. La Dartre érythémoïde contient peut-être des variétés que l'observation n'a pu encore découvrir. J'ai rempli l'objet le plus important, qui étoit de signaler d'abord aux yeux des praticiens les vrais caractères de cette espèce. Pourroit-on lui rapporter cette éruption singulière, qui forme çà et là des élevures rougeâtres et comme bullées, semblables aux vésicules plates que font naître sur la peau la percussion opérée avec des orties? Dans ce cas, on la désigneroit sous le nom d'*Herpes erythemoïdes urticatus*. Ces élevures se montrent sur-tout en très-grande quantité sur la peau, lorsqu'on la gratte avec force : elles y occasionnent une démangeaison brûlante. Toute cause irritante, comme, par exemple, la chaleur de l'atmosphère, des alimens salés, ou des liqueurs spiritueuses, etc., peuvent causer leur développement. Elles sont d'une grandeur très-variable. Il en est qui ne surpassent point une grosse tête d'épingle, d'autres qui égalent une pièce de monnoie de dix sols : les unes sont blanches ; on les prendroit pour des vésicules : d'autres enfin sont uniformément rosées dès l'instant de leur apparition. Elles paroissent brusquement et cessent de même : alors la peau n'est plus tuméfiée ; mais on n'y voit ni exsudation ni desquammation. Cependant cet exanthême peut durer long-temps ; car les élevures ou saillies cutanées, ne s'évanouissent sur une partie du corps que pour se porter sur une autre, etc.

Tableau de la Dartre érythémoïde.

CXCV. Cette affection a dû être rarement observée, puisqu'elle ne figure encore dans aucun cadre nosologique. Cependant Vogel paroît l'avoir connue. En effet, cet auteur fait mention d'une maladie qui se déclare par des plaques d'un rouge foncé, lesquelles sont ardentes et prurigineuses. Elles viennent avec ou sans fièvre. Elles sont accompagnées de douleurs vagues dans la tête ou dans les épaules ; ensuite, ces plaques pâlissent, et se terminent par une desquammation légère, &c.

Je reconnois dans ce tableau la plupart des phénomènes qui sont propres à l'espèce que je décris. Ce sont pareillement des taches rouges, isolées, qui s'étalent sur le dos des mains, sur le visage, sur la poitrine, &c. Ces taches laissent entr'elles des intervalles où la peau est parfaitement saine et naturelle. On croiroit au premier aspect que le malade a été piqué par des insectes vénéneux, tels que les cousins, les frêlons, les abeilles, &c.

Dans tous les endroits affectés, la peau s'irrite et se tuméfie ; après quelques jours, lorsque l'état inflammatoire diminue, elle se ride ou se gerce en s'affaissant. Elle étoit d'abord d'un rouge cinabre ; mais ensuite elle prend une teinte bleuâtre ou violacée, quelquefois jaunâtre ; enfin, son épiderme s'exfolie légèrement.

Les malades éprouvent des picotemens légers et superficiels, analogues à ceux que feroit éprouver l'application d'une eau âcre ou saline sur une plaie, un sentiment de gêne et de roideur, une sorte de fourmillement, &c. Lorsqu'il y a de la fièvre, la tête est affectée d'une douleur gravative, &c.

Cette Dartre a beaucoup d'analogie avec la Dartre phlycténoïde, relativement à la marche des phénomènes. Toutes les deux parcourent leurs périodes, tantôt en peu de jours, tantôt en plusieurs mois. Toutes les deux semblent former une affection intermédiaire entre les Dartres et les exanthêmes aigus.

Observations relatives à la Dartre érythémoïde.

CXCVI. *Première Observation.* — Etienne Maugeon, papetier, âgé de trente-cinq ans, du département de Seine et Oise, doué d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste, ayant les cheveux et les sourcils châtains, les yeux bleus, vint à l'hôpital Saint-Louis dans le mois de janvier de 1806. Il nous dit avoir éprouvé plusieurs maladies dans sa jeunesse. Ses parens ne jouissoient pas d'une bonne santé. Sa sœur avoit des Dartres. Sa mère étoit morte assez jeune par le vice scrophuleux, porté au plus haut degré. Il avoit déjà été atteint lui-même deux fois d'une éruption semblable à celle que nous allons décrire. Voici quels furent ses principaux phénomènes, lorsque nous eûmes l'occasion de l'observer. Les mains furent d'abord attaquées, puis les jambes, puis la partie antérieure du sternum. La conjonctive s'injecta, mais principalement le côté qui correspond à la caroncule lacrymale. C'est particulièrement sur les mains et sur les doigts que la maladie se montra avec ses symptômes particuliers. La peau étoit d'un rouge amaranthe, mêlé de quelques teintes légèrement violacées. On voyoit au milieu de ces plaques irrégulières quelques intervalles des tégumens, qui étoient parfaitement sains, et qui conservoient leur couleur naturelle. Le malade y ressentoit des petites douleurs cuisantes, comme si ses mains avoient été plongées dans une forte dissolution saline. On eût dit, à leur aspect enflammé, qu'elles avoient été vivement mordues par des cousins, ou vivement piquées par l'aiguillon des frêlons ou des abeilles. Cette affection cutanée ne fournissoit ni croûtes ni écailles. Lorsqu'elle étoit parvenue à son plus haut degré d'accroissement, la peau paroissoit tendue, gonflée et luisante. Mais au déclin de l'inflammation, elle s'affaissoit et se ridoit, en prenant une teinte bleuâtre. Je questionnai le malade sur le genre de sensation qu'il éprouvoit : il me dit alors ressentir une sorte de fourmillement dans les doigts, une espèce de *travail :* c'étoit là son

expression. Enfin, quelque temps après, l'épiderme se soulevoit et se détachoit par lambeaux. Les tégumens ne tardoient pas à recouvrer leur état ordinaire.

Deuxième Observation. — La nommée Marguerite Ancelin, âgée de trente ans, marchande de fruits, eut une vive dispute avec son mari, à la suite de laquelle des hémorroïdes se manifestèrent. Deux jours après, de petites élevures rougeâtres parurent aux aines, sur les mains, les avant-bras, autour du col et sur le visage. En se déclarant, elles firent éprouver un sentiment de démangeaison à la malade. Le lendemain, ces élevures s'étoient élargies, étoient plus saillantes que la veille, et faisoient éprouver une cuisson violente; bientôt elles se réunirent et formèrent des plaques d'un rouge violet. Sur la main gauche et sur l'avant-bras du même côté, ces élevures, par leur rapprochement et par leur réunion, formèrent des tumeurs qui, par leur couleur et leur dureté, ressembloient assez bien à celles que produiroient des piqûres d'abeilles. Un sentiment de brûlure qu'éprouvoit la malade, l'empêchoit de dormir. L'éruption alla en augmentant pendant six à sept jours; souvent elle occasionnoit un léger accès de fièvre. Il est digne de remarque que cette femme avoit les cheveux châtains et les yeux bleus, comme l'individu de l'observation précédente. Elle étoit sujette à des fleurs-blanches, qui diminuèrent un peu par l'effet de l'éruption cutanée dont nous parlons. D'ailleurs, la terminaison de l'exanthême s'effectua comme nous l'avons indiqué plus haut.

CXCVII. Si on lit avec quelque attention les faits relatifs aux deux dernières espèces que je viens de décrire, on sera tenté de les renvoyer, soit à l'érysipèle, soit à l'érythême. En effet, une affinité frappante semble les lier à ces éruptions aiguës, aussi bien qu'au genre des Dartres. Il faut en convenir : on éprouvera toujours quelqu'embarras pour classer ces affections intermédiaires, à moins que les Nosographes ne se déterminent à en faire un genre particulier. Cependant j'ai cru appercevoir que ces deux maladies se rapprochent par plus de traits d'affinité des maladies herpétiques. En effet, quoique chaque phlyctène, considérée en particulier, observe une marche rapide, néanmoins l'ensemble de la maladie suit une marche chronique. J'ai vu des vésicules naître et se succéder pendant près de dix-neuf mois, chez une malheureuse femme, dont j'ai déjà cité l'observation, et qui termina ses jours par le progrès de ce douloureux exanthême.

SECONDE PARTIE.

Des Faits relatifs à l'histoire générale des Dartres.

CXCVIII. Nous venons d'exposer, avec l'exactitude la plus sévère, les phénomènes particuliers qui servent à établir et à fixer d'une manière irrévocable les caractères distinctifs des Dartres. Rassemblons maintenant les faits qui sont communs à toutes les espèces. Par cette méthode, nous parviendrons à compléter la théorie d'un genre d'affection qui s'étend chaque jour davantage chez l'espèce humaine, et qui est, en quelque sorte, devenu vulgaire à cause de sa fréquence et de l'universalité de ses ravages. Une matière aussi importante est loin d'avoir été encore convenablement débrouillée, quoique tant d'auteurs s'en soient occupés.

ARTICLE PREMIER.

Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Dartres.

CXCIX. Les Pathologistes indiquent ordinairement, sous le nom général de *Dartres*, des phlegmasies cutanées qui affectent le plus souvent une marche chronique, et qui s'offrent à l'observation sous une multitude de formes diverses. Lorsqu'elles commencent à se manifester, on apperçoit sur la peau un assemblage de petits boutons rouges, abondans, épars ou réunis, dont l'apparition est annoncée par un sentiment de tension très-incommode, ou d'un prurit plus ou moins violent.

CC. Bientôt ces boutons, d'où suinte une humeur ichoreuse, se convertissent en légères écailles farineuses, ou en larges exfoliations épidermoïques. Quelquefois, ce sont des croûtes épaisses qui couvrent le siége du mal; quelquefois aussi, la matière de la suppuration agit sur l'appareil tégumentaire, en le corrodant. Dans certains cas, ce sont des pustules qui s'élèvent et se maintiennent avec leur forme primitive, jusqu'à leur entière dessication; dans d'autres cas, ce sont des phlyctènes ou vésicules remplies d'un fluide séreux et transparent, qui naissent et s'éteignent avec la rapidité de l'érysipèle. Enfin, il est de ces affections dans lesquelles la peau rougit, se tuméfie, et simule tous les phénomènes de l'érythême, &c.

CCI. La fièvre accompagne rarement ces exanthêmes opiniâtres, à moins qu'une irritation extraordinaire ne survienne dans le système dermoïde; c'est ce qui fait que leurs périodes s'écoulent avec tant de lenteur: *Herpes affectus diuturnus est, et longo tempore senescens*, dit Hafenreffer. J'excepterai néanmoins les deux dernières espèces que j'ai décrites. Mais cette fièvre concomitante n'a pas constamment un caractère aigu; elle se prolonge quelquefois pendant un temps très-considérable.

CCII. Les Dartres se dessinent ordinairement sur le système dermoïde par des plaques ou éruptions arrondies, et ce phénomène est digne de remarque. Les unes forment des cercles réguliers; plusieurs sont ovales ou semi-lunaires: on en voit qui représentent des triangles, des crochets, et autres figures bizarres propres à étonner les observateurs. On distinguoit sur la peau d'une jeune femme que l'on traitoit à l'hôpital Saint-Louis, d'une Dartre furfuracée (*Herpes furfuraceus circinatus*), des chiffres si bien imités, qu'ils faisoient une illusion complète à tous les regards.

CCIII. Un caractère non moins frappant des différentes espèces de Dartres, est de s'étendre en exécutant une sorte de mouvement de reptation sur la périphérie du corps vivant. De là sont dérivées les expressions diverses auxquelles on a eu recours pour les qualifier: *herpes, serpigo, serpentia ulcera,* &c. On a voulu indiquer par ces dénominations énergiques la marche sinueuse de ces phlegmasies cutanées qui ont quelque analogie avec celle des reptiles.

CCIV. Quoique les dartres puissent atteindre indistinctement toutes les parties de nos tégumens, chaque espèce paroît néanmoins occuper un siége d'élection aussi-tôt qu'elle se développe. La Dartre furfuracée attaque de préférence le voisinage des articulations, la face externe des bras et des cuisses; enfin, les endroits contigus aux grandes aponévroses. La Dartre squammeuse s'établit, au contraire, sur la face interne des extrémités supérieures et inférieures, dans le pli des coudes et des genoux, dans les oreilles ou près du vagin, non loin des organes où s'opère naturellement quelque suintement ou quelque secrétion. On trouve communément la Dartre crustacée sur le tissu graisseux des joues. La rongeante dévore les lèvres, les ailes et la cloison moyenne du nez. La pustuleuse tourmente pour l'ordinaire le menton, le front, le derrière des épaules. La phlycténoïde

s'élargit en bande circulaire autour de l'un ou de l'autre hyppocondre, ou s'étale en larges plaques sur le dos, &c. Enfin, l'érythémoïde irrite le dos des mains, le visage, la région sternale, &c.

CCV. Toutefois, les Dartres, par une suite nécessaire de leur génie mobile et fugace, peuvent disparoître spontanément, pour se remontrer ensuite sur un siége différent : ce sont les furfuracées qui manifestent principalement ce phénomène d'inconstance et de variabilité. Nous en avons observé une à l'hôpital Saint-Louis, qui changeoit de place pour la sixième fois. Quoique la Dartre rongeante ait en général plus de fixité que les autres espèces, on la voit néanmoins dans quelques circonstances (sur-tout lorsqu'elle est entretenue par une cause scrophuleuse), parcourir en rampant la peau de la face, du col, &c. Elle constitue alors un foyer d'irritation, qu'elle transporte successivement sur plusieurs endroits, et avec lequel elle finit par usurper un grand espace.

CCVI. Souvent les ravages des Dartres sont si étendus, que toute la peau se trouve infectée : quelquefois même elles font tomber les cheveux ou en altèrent la couleur. Il est des malades qui sont devenus entièrement chauves par le progrès extraordinaire de ce genre d'affection. Croira-t-on que les Dartres se propagent dans certains cas jusques sous les ongles, et en provoquent la chute? C'est dans cet envahissement universel de l'enveloppe tégumentaire, que le derme contracte un endurcissement qui provient de la perte totale des forces vitales. La fonction des exhalans est bientôt interrompue, et l'on conçoit sans peine quelles suites fâcheuses doivent résulter d'un accident aussi triste et aussi déplorable.

CCVII. Nous avons déjà dit que les Dartres étoient formées par un assemblage de petits boutons prurigineux, d'où s'échappoit une humeur ichoreuse ou purulente. Cette humeur est quelquefois si abondante, que tous les linges dont les malades sont recouverts en sont totalement imbibés, et que tout le corps est, pour ainsi dire, dans une suppuration universelle. Cette suppuration est d'une odeur fétide et nauséabonde, qui a beaucoup d'analogie avec celle du bois pourri et vermoulu. Tous les praticiens savent combien il importe de ne point tarir trop vîte la source de ce suintement, qui a un but manifestement salutaire dans le plan curatif de la nature.

CCVIII. Ces éruptions diverses que nous avons décrites plus haut, et qui établissent les caractères spécifiques des Dartres, excitent toujours sur la peau des démangeaisons très-variées, selon l'intensité de leurs effets, les époques et les progrès de leur accroissement. Ces démangeaisons sont très-modérées ou très-violentes, selon le siége de l'affection, et selon que les nerfs sont distribués en plus ou moins grande quantité dans la partie qui en est affectée. C'est ainsi que dans les Dartres furfuracées, le prurit est presque nul, parce que les papilles de la peau y sont très-peu intéressées; il est plus vif dans la Dartre squammeuse et la Dartre pustuleuse, parce que la peau s'y trouve atteinte de plusieurs points particuliers d'inflammation, et que les tégumens sont arrosés d'une matière ichoreuse et acrimonieuse, qui bouche de toutes parts les tubes excrétoires de la transpiration. Il est plus obtus dans la Dartre rongeante, parce que le siége de la maladie est plus profondément situé, &c. Les observations particulières que j'ai rapportées, démontrent assez à quel genre de tourmens les malades sont exposés. Ces assauts de prurit viennent par accès dans certaines saisons ou dans certains momens de la journée. Alors les malades ne sont plus les maîtres de modérer l'impulsion involontaire qui les entraîne. Ils se grattent jusqu'à se déchirer les tégumens avec leurs ongles. Quelquefois il n'y a qu'une seule partie du corps qui soit en souffrance; mais quelquefois aussi, tout le système dermoïde est en proie à des cuissons dévorantes. Les uns ont la sensation d'un brasier qui les consume; d'autres éprouvent des élancemens semblables a ceux que causeroient des aiguilles enfoncées dans les chairs; plusieurs se croient tourmentés par des insectes, &c. Il est inutile de rappeler ici tous les détails déjà exposés dans les observations particulières que j'ai recueillies. Tandis que la surface des tégumens est ainsi en proie à d'affreuses douleurs, le calme règne dans les fonctions intérieures. En effet, les dartreux que l'on traite à l'hôpital Saint-Louis, ne cessent de dire que *tout leur mal est à la peau;* et ils manifestent un appétit pour les alimens, qui est quelquefois insatiable. Toutes leurs fonctions s'exécutent avec une régularité extrême. Aucune excrétion n'est troublée, hormis celle de l'exhalation. On sait qu'ils ont un violent penchant pour le coït, &c.

CCIX. Dans toutes les espèces de Dartres, la peau est frappée d'un caractère d'inflammation, qui mérite une attention particulière. Il y a dans la partie qui sert de base à la maladie, une exaltation morbifique des propriétés vitales, et tous les symptômes d'une phlegmasie plus opiniâtre et plus lente que dans les maladies aiguës. La peau est d'un rouge foncé et permanent dans la plupart des espèces; ce qui leur a fait donner le nom vulgaire de *Dartres vives*, comme pour les distinguer de quelques autres affections herpétiques, dans lesquelles la peau n'offre point cette intensité de couleur. Le phénomène de cette rougeur s'observe principalement dans les Dartres squammeuses.

CCX. Malheureusement les ravages des Dartres ne se bornent point à la peau. Ces éruptions funestes rampent aussi sur les membranes muqueuses qui tapissent l'intérieur des fosses nasales, de la bouche, du larynx, &c.

Il y avoit, à l'hôpital Saint-Louis, une femme qui avoit perdu la faculté de l'odorat par les suites du vice herpétique; long-temps même elle fut privée de la perception des saveurs. Journellement nous voyons ces Dartres se jeter sur les yeux, et altérer diversement ces organes, suivre le trajet du conduit auditif et produire la surdité. Les praticiens remarquent que la vessie en est fréquemment infectée, et cette observation remonte jusqu'à Hippocrate. Chez les femmes, elles s'échappent en quelque sorte par la voie des fleurs-blanches, et il est peu d'organes qui s'imbibent avec plus de facilité de leur virus que la matrice, &c.

CCXI. C'est encore un phénomène très-ordinaire de voir les Dartres se compliquer de l'engorgement des glandes, soit à la région cervicale, soit aux aisselles, soit aux aines, &c. Alors même, les malades commencent à tomber dans la langueur et la mélancolie. Quelquefois ils sont minés par une fièvre qui est, pour ainsi dire, imperceptible. Les digestions sont laborieuses; les voies intestinales se remplissent de vents; le sommeil est pénible et souvent interrompu. Presque toujours les dartreux se plaignent d'un accablement extrême, d'une sorte de somnolence, &c.

CCXII. A mesure que le vice herpétique fait des progrès, il survient un état de maigreur considérable Le foie et la rate se tuméfient, et lorsqu'on touche le ventre, les malades se plaignent d'une vive douleur. Chez certains individus, les extrémités inférieures s'enflent, tandis que chez d'autres elles sont extraordinairement émaciées. Nous en avons vu qui étoient fatigués par une toux opiniâtre, à la suite de laquelle survenoit une légère expectoration de matière muqueuse. D'autres éprouvoient une telle anxiété dans la poitrine, qu'ils redoutoient la suffocation. Toute leur peau se résolvoit en matière farineuse, et bientôt ils étoient en proie à une véritable consomption herpétique.

CCXIII. Insensiblement les Dartres arrivent à leur troisième période; les viscères du bas-ventre contractent des obstructions inguérissables. Il peut quelquefois survenir une infiltration générale, dont les effets sont constamment funestes. C'est dans ce triste état que j'ai vu succomber plusieurs malades à l'hôpital Saint-Louis. Il n'y a alors dans l'économie animale aucun viscère, aucune glande, qui ne participe à l'infection. Lorsque nous avons procédé à l'ouverture des cadavres, nous avons fréquemment rencontré dans la cavité abdominale des indurations qui avoient presque acquis une consistance stéatomateuse. D'autres observateurs ont eu l'occasion de faire des remarques analogues.

CCXIV. Il est assez ordinaire de voir disparoître tous les caractères extérieurs de l'affection herpétique, sans que cette affection diminue d'intensité et d'énergie. Il arrive même dans ces sortes de cas des altérations particulières du système nerveux, dont les Nosographes ne font aucune mention. Ce désastre a lieu principalement, lorsque les Dartres ont été répercutées par une médication imprudente. Nous avons observé successivement trois sujets devenus maniaques, à la suite de ces éruptions trop promptement supprimées. Ce trouble des facultés intellectuelles s'est spécialement manifesté chez un charretier envoyé de son département à l'hôpital Saint-Louis comme lépreux, lequel étoit atteint d'une Dartre squammeuse humide (*Herpes squammosus madidans*). Cette Dartre, qui avoit commencé d'abord par n'occuper qu'une très-petite surface, avoit gagné peu à peu l'universalité des tégumens. Le dévoiement se déclara, ainsi que la fièvre hectique. La respiration étoit embarrassée, et le danger du malade étoit à son comble. Tout-à-coup la nature des symptômes changea : les Dartres se séchèrent; mais cet infortuné perdit absolument l'exercice de sa raison. Son délire étoit triste; il versoit continuellement des larmes. Il languit encore dans le même état au moment où j'écris ces lignes. L'irritation dartreuse paroît s'être entièrement concentrée sur le cerveau.

CCXV. C'est particulièrement dans l'âge avancé, que les Dartres éclatent avec une violence extrême. En effet, l'exhalation est presqu'anéantie chez les vieillards. Les vaisseaux n'ont ni la même flexibilité, ni la même vigueur que dans la jeunesse. Il est d'ailleurs des individus chez lesquels la diathèse dartreuse est devenue en quelque sorte une habitude de leur économie. Toutes les humeurs sont, pour ainsi dire, imprégnées de ce funeste virus. Ces desquammations furfuracées sont alors une excrétion nécessaire. Beaucoup de personnes les regardent comme le résultat d'un acte dépuratoire de la nature animée; mais une déperdition si abondante finit par épuiser les forces et par déterminer la mort. Les malades succombent dans une agonie déchirante.

CCXVI. La complication des Dartres offre un champ vaste au médecin observateur; mais aussi de quelle patience ne faut-il pas qu'il soit doué pour étudier séparément chacun des symptômes, et analyser ceux qui sont propres à la maladie simple ou à celles qui la compliquent! La maladie vénérienne, par exemple, est une de celles qui coexistent le plus souvent avec les affections herpétiques. Elle communique à celles-ci des caractères particuliers, et quelquefois difficiles à démêler. Les observations que j'ai recueillies à l'hôpital Saint-Louis, sur cette complication, sont en très-grand nombre : je me contente de citer le fait suivant. Victoire Roucher, lingère, âgée de dix-huit ans, devint enceinte, et contracta en même temps la maladie vénérienne, pour laquelle on lui fit subir un traitement. Il s'étoit développé aussi une Dartre squammeuse, qui ne céda point à l'administration du mercure, et qui excitoit de violentes démangeaisons. L'éruption herpétique existoit sous

les aisselles, à la partie interne des cuisses, au pli des jarrets; l'éruption syphilitique s'étendoit en pustules plates, d'un rouge cuivreux, également élevées sur tous les points, exhalant une humeur séro-jaunâtre, qui se transformoit en croûtes verdâtres. Ces croûtes occupoient le bord des grandes lèvres, les sourcils, le front et les ailes du nez. Ces deux affections ont été successivement guéries par les procédés qui leur conviennent.

CCXVII. Les Dartres s'allient très-souvent à la diathèse scrophuleuse. Dans ce cas, elles ont un masque particulier que reconnoissent facilement les praticiens exercés et instruits. Les Dartres entretenues par une semblable cause, forment des Zones relevées dans leurs bords par des végétations charnues et qui se recouvrent d'une croûte verdâtre. Elles occupent le plus souvent le visage. Cependant, on les trouve aussi sur les autres parties du corps; car j'en ai rencontré jusque sur la plante des pieds. Ces Dartres ont presque toujours le caractère rongeant. La peau est enflammée et d'un rouge amaranthe. Cette complication du vice scrophuleux avec le vice herpétique, résiste presque toujours aux moyens curatifs que l'on emploie.

CCXVIII. Les Dartres peuvent aussi s'unir au scorbut. Cette complication est une de celles que l'on rencontre le plus ordinairement à l'hôpital Saint-Louis, qui est l'asyle des indigens atteints de ce genre de maladie. La mauvaise nourriture, l'habitation des lieux humides et malsains, la rendent extraordinairement fréquente. J'ai observé que la Dartre pustuleuse couperose (*Herpes pustulosus gutta-rosea*) étoit presque toujours compliquée du gonflement des gencives. Les Dartres compliquées de la présence du scorbut, se manifestent aux extrémités inférieures, rarement dans d'autres parties du corps. La peau est d'un rouge foncé, et semée de teintes bleuâtres. Les écailles sont fines, luisantes et comme vernissées. Il s'y forme des croûtes, qui sont tuberculeuses, d'une couleur noirâtre ou cendrée, et restent long-temps adhérentes à la surface du derme, &c. Je vais rapporter un fait où cette complication étoit très-bien caractérisée. Le nommé Bustel, âgé de vingt-six ans, qui, dans son enfance, avoit été sujet aux engorgemens lymphatiques, éprouva, sur le bras gauche, une éruption de petites pustules très-nombreuses. Ces pustules augmentèrent un peu de volume, et se changèrent en écailles furfuracées. L'épiderme étoit ridé dans les intervalles qui séparoient les boutons; ces boutons couvrirent bientôt la poitrine, l'abdomen, les cuisses, les jambes, &c. Le malade tomba en outre dans un abattement extrême. Visage pâle et bouffi, gencives fongueuses et saignantes, lassitude, morosité, tristesse. Après un mois, l'éruption fut générale; mais elle étoit beaucoup plus marquée à la partie antérieure du corps qu'à la partie postérieure. Les jambes étoient tuméfiées et couvertes de taches larges et violacées. Lorsque le prurit avoit lieu sur un point des tégumens, il se répandoit bientôt par tout le corps, comme par une espèce d'irradiation. Mais les souffrances de cet infortuné étoient intolérables, lorsqu'il s'étoit gratté avec violence.

CCXIX. Indépendamment des complications dont nous venons de parler, d'autres circonstances peuvent influer singulièrement sur la nature des Dartres. Telle est la susceptibilité morbifique qu'acquiert souvent le tissu cellulaire, après des couches laborieuses, ou une lactation brusquement interrompue. J'ai porté mon attention particulière sur les Dartres communément appelées *laiteuses*. Il en est d'un très-mauvais caractère, qui surviennent quelquefois après la suppression des lochies. Les femmes qui en sont affectées ressentent des douleurs poignantes dans l'intérieur de la tête, des tintemens d'oreille insupportables. J'ai observé que ces douleurs, qui se calment par intervalles, augmentent par l'usage des bains, et deviennent alors beaucoup plus aiguës. Quant à l'exsudation croûteuse qui a lieu en pareil cas, elle constitue la variété que j'ai décrite sous le nom de Dartre crustacée flavescente (*Herpes crustaceus flavescens*). J'ai vu cette Dartre à la suite d'une couche très-laborieuse, chez la nommée Anne Ferry, qui ne se crut pas capable de nourrir son enfant; aussi-tôt après, elle ressentit un violent mal de tête et un catarrhe nasal, lequel fut suivi d'une excrétion abondante de mucus pituiteux. Bientôt il se forma sur toute la périphérie de la peau une éruption croûteuse, de couleur jaune. Ces croûtes tomboient après quelques jours, et ne tardoient pas à reparoître.

CCXX. J'ai noté dans cet article les traits les plus saillans qui distinguent le genre des affections herpétiques. Je n'ajouterai plus rien au tableau que je viens de tracer. J'ai exposé le résultat de mes observations avec la concision la plus sévère. Les sciences brillent par la nouveauté des faits, plutôt que par le choix des expressions.

ARTICLE II.

Des rapports d'analogie observés entre les Dartres et les autres Maladies.

CCXXI. Une sorte d'affinité paroît lier les Dartres avec divers ulcères et pustules de la peau. En effet, les mêmes causes produisent souvent ces affections différentes. Les symptômes qui les constituent sont fréquemment les mêmes. Dans beaucoup de cas, on leur oppose le même traitement avec succès. Enfin, cette analogie se montre jusque dans les accidens qui sont quelquefois la suite de ces maladies; telles sont leurs métastases sur quelques organes principaux, &c. Cependant, comme il existe des caractères à l'aide desquels il est facile de

distinguer les espèces et les variétés des Dartres, il y en a aussi qui servent à différencier ce genre d'éruption des autres altérations cutanées. Il suffit d'établir une comparaison rapide entre les Dartres et ceux des exanthêmes avec lesquels on pourroit les confondre.

CCXXII. Quelques praticiens, séduits par les apparences extérieures, ont paru méconnoître les vrais caractères qui distinguent la Dartre furfuracée de la teigne porrigineuse; mais l'habitude d'une saine observation fait toujours éviter l'erreur. En effet, lorsque la première de ces affections attaque le cuir chevelu (circonstance assez rare), elle s'y manifeste d'ordinaire par des plaques arrondies, circonscrites, sèches, et très-relevées sur la peau, qu'un œil exercé apperçoit sans peine; et presque toujours les individus qui en sont atteints ont dépassé l'âge de la puberté. Au contraire, la Teigne dont il s'agit (*Tinea furfuracea*) consiste le plus souvent dans des couches continues et irrégulières d'écailles humides, lesquelles forment des croûtes molles, en se collant les unes aux autres. D'ailleurs cette teigne se manifeste rarement chez les adultes.

CCXXIII. On a cru remarquer une certaine analogie entre la Dartre squammeuse et les gourmes muqueuses de l'enfance; mais je n'ai jamais vu cette Dartre occuper le cuir chevelu dans un âge aussi tendre. D'ailleurs, le suintement qu'elle occasionne n'est pas de la même nature. La Teigne muqueuse (*Tinea muciflua*) se compose d'un amas de croûtes d'un jaune flavescent, qui ressemblent à du miel par leur consistance, et qui ont l'odeur fétide du lait aigri. On ne peut pas non plus confondre une éruption d'un caractère aussi opiniâtre avec l'intertrigo des nouveau-nés, affection légère et fugitive qui est de très-peu d'importance.

CCXXIV. Je m'étonne que certains médecins ayent confondu la Dartre pustuleuse avec la gale; car indépendamment de leur caractère non contagieux, les boutons qui constituent le premier de ces exanthêmes, n'ont ni la même marche, ni le même siége. Les boutons de la Dartre pustuleuse sont durs, profonds, pyramidaux, arrivent lentement à la suppuration, impriment à la peau une teinte rosacée, se montrent rarement aux mains ou au pli des articulations, viennent le plus souvent au visage, que la gale ne souille jamais, &c.

CCXXV. La méprise n'est pas moins extraordinaire, si l'on veut assimiler la Dartre rongeante au cancer. Car si ces deux maladies se ressemblent par le phénomène de l'érosion des parties, elles diffèrent essentiellement par une foule d'autres caractères. La Dartre rongeante (*Herpes exedens*) débute par un simple bouton pustuleux; le cancer, par un tubercule plus ou moins dense, dont le volume et la profondeur s'accroissent lentement; quand la tumeur vient à abcéder, ses bords gonflés et renversés, ses excavations, ainsi que le pus sanieux, verdâtre et fétide qui en découle, et sur-tout les douleurs déchirantes qu'il occasionne, les veines variqueuses qui rendent son aspect fongueux, livide et noirâtre, &c. n'ont rien qui soit propre à l'ulcération de la Dartre rongeante. J'ai fréquemment interrogé les malades atteints de cette affection sur le genre de souffrance qu'ils éprouvoient; la plupart m'ont dit n'être tourmentés d'aucune sensation douloureuse. Quelques-uns seulement se plaignoient d'une tension incommode dans les parties ulcérées. Mais il n'y a ni brûlement, ni lancination. L'odeur de la suppuration n'a rien de repoussant.

CCXXVI. On a comparé la Dartre crustacée, la phlycténoïde et l'érythémoïde, avec l'érysipèle. Tous les auteurs ont fait mention de cette analogie, et ont cherché leurs différences. *Herpes pruritu*, dit Fernel, *erysipelas dolore ac ardore torquet.* Ces éruptions, à la vérité, se déploient quelquefois avec une sorte de fièvre. Il y a rougeur, chaleur, tension et tuméfaction des tégumens. Mais malgré cet appareil inflammatoire, elles persistent beaucoup plus long-temps que l'érysipèle dans les parties qu'elles occupent. J'ai vu la crustacée, la vésiculeuse, l'érithémoïde, se manifester pendant des années entières. Lorsqu'elles s'éteignoient dans un endroit du corps, elles se réveilloient dans d'autres. En est-il de même de l'érysipèle, qui n'attaque le plus ordinairement que le visage, et se termine par une desquammation farineuse ?

CCXXVII. Soit que les Dartres se manifestent par des écailles, soit qu'elles se manifestent par des croûtes, elles ont des caractères tranchés qui les distinguent des différentes espèces de lèpres. Car ces squammes herpétiques sont lisses, plates, transparentes, et souvent presqu'aussi fines que les pelures d'oignon, tandis que les écailles de la lèpre sont larges, rugueuses, opaques, et souvent presqu'aussi épaisses que la peau de certains animaux. La même différence s'observe entre les croûtes qui appartiennent à l'un ou à l'autre de ces deux genres d'affection. Les croûtes des Dartres sont plates, jaunâtres, et n'occupent qu'un très-petit espace. Celles de la lèpre sont larges, tuberculeuses, inégales dans leur surface, profondément sillonnées, d'une couleur verdâtre ou noirâtre, et laissent après leur chute des cicatrices profondes et considérables. Il est des auteurs qui ont confondu le leuce ou l'alphos avec la Dartre squammeuse humide. Mais l'alphos pénètre plus profondément la substance des tégumens, et la frappe d'une insensibilité marquée. Il y a d'ailleurs une dépression très-remarquable dans le centre de la tache qui sert de base à cette éruption funeste, et une sorte de racornissement dans le derme, qu'on n'observe jamais dans la marche de la Dartre dont il s'agit. Je reviendrai sur ces différences, lorsque je traiterai des affections lépreuses.

CCXXVIII. Toutes les fois qu'une maladie quelconque, particulièrement une maladie lymphatique, porte son impression sur le système dermoïde, elle y produit une desquammation qui a le plus grand rapport avec les Dartres. On observe fréquemment ce phénomène chez les goutteux et chez les femmes qui ont eu des fleurs-blanches supprimées. Quel est le praticien qui n'a pas vu le vice herpétique succéder au défaut des hémorroïdes ou à une aménorrhée rebelle ? On voit souvent des maladies graves des viscères se terminer par une éruption dartreuse, au moment où le danger étoit le plus imminent. C'est ce qui arrive à certains phthysiques, qui s'en trouvent extraordinairement soulagés. Mon élève, M. Biett, observoit depuis plusieurs mois une dame atteinte d'une fièvre quarte, compliquée d'un engorgement de foie. Cette fièvre a disparu au printemps dernier, aussi-tôt après l'éruption d'une Dartre furfuracée qui couvroit les deux avant-bras et les mains. Tous les soins de l'art se bornoient à maintenir la Dartre dans un état stationnaire, et à combattre l'engorgement du foie par des moyens généraux. Cependant, au bout de deux mois l'affection dartreuse se dissipa, et la fièvre revint avec intensité. Dès-lors, on employa tout ce qui pouvoit rappeler au dehors l'affection cutanée, les frictions sèches, les douches légèrement excitantes, les boissons sudorifiques, &c. Enfin, la Dartre commença à reparoître aux deux jambes; les accès fébriles diminuèrent, et cessèrent entièrement aussi-tôt que cette éruption se fut étendue comme auparavant.

ARTICLE III.

Des Métastases dartreuses.

CCXXIX. Les métastases dartreuses sont un phénomène pathologique dont les praticiens recueillent journellement des exemples funestes. Elles s'opèrent ordinairement dans les organes qui sympathisent le plus intimement avec la peau. Frank cite l'observation suivante : un homme hypocondriaque et d'un caractère très-irascible, étoit sujet à des vertiges et à d'autres incommodités dont il avoit été délivré par l'éruption d'une Dartre squammeuse à la plante des pieds. Cependant, ce malade voulut être traité par des remèdes âcres et spiritueux. Il survint une hydrocèle qui fut guérie par la section du testicule, et la plaie étant déjà fermée, sa superficie fournit une exsudation séreuse de plusieurs onces par jour, pendant deux semaines, à son grand soulagement. Mais cet homme, rebelle aux avis, ferma cet exutoire; et d'abord il se déclara une hépatite qui, après sa guérison, fut suivie d'un délire maniaque, lequel dura plusieurs mois. La cicatrice du scrotum s'étant rouverte, il s'en écoula une quantité nouvelle de sérosité, qui bientôt se dessécha. Dès-lors, apparition d'une Dartre miliaire et puis rongeante, accompagnée de douleurs atroces. Cette éruption étant de nouveau répercutée par des remèdes externes, le malade fut tourmenté d'une douleur d'oreilles très-vive. Celle-ci étant heureusement dissipée, la Dartre revint aux jambes, et avec elle la santé se rétablit. Enfin, par l'effet d'une dernière répercussion de cet exanthème, causée par une maladie vénérienne, douleur pungitive dans la poitrine, crachats sanguinolens et ensuite purulens, avec maigreur extrême, et autres symptomes de phthysie pulmonaire

CCXXX. J'ai été témoin à l'hôpital Saint-Louis du transport d'une irritation herpétique sur l'organe de la vue. Anne Jourdet, ouvrière en linge, fut atteinte d'une Dartre pustuleuse au visage (*Herpes pustulosus gutta-rosea*), qui lui survint à la première apparition des règles, c'est-à-dire vers l'âge de quinze ans. Cette Dartre se déclara par de très-petits boutons qui suppuroient lentement et se convertissoient en petites croûtes. Elle disparut par l'effet de plusieurs topiques réfrigérans; il se déclara une ophthalmie qui prit un caractère chronique, avec perte de la vue. Un an après, retour de l'affection dartreuse, par l'application d'un séton à la nuque. On employa vainement et tour-à-tour les sang-sues, les vésicatoires, les scarifications légères ; on ne retira de ces moyens qu'un mieux peu sensible, qui se soutient toujours au même degré. Mais la malade ne supporte qu'avec difficulté les rayons lumineux.

CCXXXI. L'exemple que je vais rapporter n'est pas moins déplorable. Une dame, âgée d'environ soixante-cinq ans, avoit une Dartre squammeuse humide (*Herpes squammosus madidans*) qui lui couvroit toute la partie antérieure de l'abdomen. On s'avisa d'arrêter ce suintement considérable avec de la farine très-chaude. Qu'arriva-t-il? L'éruption s'évanouit vers le huitième jour de cette application funeste. Mais depuis cette époque, la malade éprouve un sentiment de cuisson insupportable, dans l'intérieur de l'estomac et des intestins. Elle est dévorée d'une soif ardente, qui la contraint à boire dans tous les instans du jour; et cette soif n'est jamais étanchée, quoique la malade porte toujours avec elle des bouteilles remplies de liqueurs mucilagineuses et rafraîchissantes. Sa salive est devenue épaisse, fétide et comme plâtreuse. Pour comble d'infortune, ses yeux sont totalement perdus. La malade est continuellement dans les larmes et le désespoir.

CCXXXII. Les Dartres se répercutent fréquemment sur la poitrine, et paroissent séjourner plus ou moins long-temps sur la surface secrétoire dont les poumons sont revêtus. Quand cet accident survient, la respiration devient pénible et même douloureuse. La sortie de l'air est souvent accompagnée d'un bruit sourd, assez

semblable à celui que l'on observe dans l'inflammation de la trachée, désignée sous le nom de *croup*, ou dans quelques cas de dypsnée, &c. J'ai particulièrement observé ces symptômes chez la nommée Julie Picard, qui avoit pris inconsidérément un bain froid. Je ne parvins à les faire cesser qu'en rappelant l'affection herpétique à la surface du corps, par l'application d'un large vésicatoire sur la poitrine, et par l'administration des plus puissans diaphorétiques.

CCXXXIII. Les auteurs allèguent une multitude de faits qui constatent le transport des Dartres vers le foie, vers l'utérus, vers la vessie et vers d'autres viscères, ou de ceux-ci vers la périphérie cutanée, sans accidens fâcheux; ce qui prouve avec évidence que ce genre d'éruption peut atteindre les membranes muqueuses, aussi bien que les tégumens extérieurs. Divers symptômes se manifestent dans cette circonstance, selon le siége qui est spécialement affecté.

CCXXXIV. Y a-t-il des signes pathognomoniques qui indiquent des maladies produites par la rétropulsion des Dartres? Ce phénomène est presque toujours apprécié avec justesse dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis, et il est rare que l'on se trompe. Lorsqu'on voit que la fièvre est violente, sans avoir été précédée d'aucune cause grave et manifeste; lorsque, sans aucun accident prévu, le malade est livré à des symptômes et à des douleurs d'une violence extraordinaire, alors on soupçonne avec fondement la répercussion du virus herpétique sur l'organe vers lequel se porte l'impétuosité de la maladie. Mais sur-tout il n'y a plus de doute, si le malade ou les assistans avouent qu'une Dartre s'est dissipée d'une manière subite.

ARTICLE IV.

Des Causes organiques qui influent sur le développement des Dartres.

CCXXXV. Combien d'auteurs se sont égarés en voulant rechercher les causes organiques qui influent sur le développement des Dartres! L'imagination s'est épuisée en vaines et futiles conjectures. Certains ont allégué l'acrimonie de la bile et de la pituite, un vice particulier de la sérosité du sang, ou des autres humeurs de l'économie animale. Plusieurs ont accusé des diathèses acides, alcalescentes, &c. D'autres, enfin, avec plus de vraisemblance, ont rapporté ces éruptions opiniâtres à la manière vicieuse dont s'effectue la transpiration insensible. La peau est une sorte d'émonctoire universel, destiné à purger le corps d'une multitude de particules salines, glutineuses, huileuses, &c. Lorsque ces matières excrémentitielles se rassemblent sous l'épiderme, elles y forment des points d'irritation qui interrompent plus ou moins dans son exercice la fonction si nécessaire des exhalans cutanés.

CCXXXVI. Parmi les causes organiques des Dartres, il faut compter en second lieu la disposition héréditaire. Que d'exemples ne pourroit-on pas citer! J'en ai rassemblé un très-grand nombre dans les recherches que j'ai faites durant plusieurs années, à l'hôpital Saint-Louis. J'ai vu des enfans qui manifestoient absolument la même affection herpétique dont leurs parens avoient été infectés. J'ai donné des soins à une famille dans laquelle tous les mâles, au nombre de trois, étoient tourmentés de la Dartre pustuleuse mentagre. Il y avoit deux filles, toutes les deux atteintes de la pustuleuse disséminée; le même accident s'étoit montré chez leur père et chez leur aïeul. Les Dartres furfuracées, les squammeuses, les crustacées, les rongeantes, les vésiculeuses ou phlycténoïdes, &c. peuvent également se transmettre par la voie de la reproduction. C'est sur-tout alors qu'elles se montrent rebelles aux méthodes de traitement que les praticiens leur opposent. Dorothée Argan fut en proie aux accidens de la Dartre squammeuse humide quinze jours après sa naissance; elle conserva cette affection toute sa vie. Cette Dartre s'étoit d'abord répandue sur toute la surface du corps; mais à l'époque de la puberté, elle parut se concentrer sur la joue gauche, et diminuer d'intensité. La peau de cette fille étoit habituellement sèche et rude au toucher, jamais couverte de sueur, malgré les travaux pénibles auxquels elle se trouvoit assujétie.

CCXXXVII. L'influence du tempérament physique sur la production des différentes espèces de Dartres est d'une évidence frappante. On observe, par exemple, que les individus qui ont les cheveux blonds et la peau blanche, sont principalement sujets à la Dartre furfuracée ou à la Dartre squammeuse. En effet, chez tous ces individus, la fibre est d'une excessive mollesse, et le mouvement des fluides très-ralenti. Le tempérament sanguin est particulièrement sujet à la Dartre crustacée flavescente. Le tempérament bilieux ou mélancolique dispose à la Dartre pustuleuse, et particulièrement à la variété que nous avons désignée sous le nom de Mentagre. Cette affection cutanée est communément liée à un embarras du foie et de la rate. Ces viscères se débarrassent péniblement de leurs excrétions, &c. Toutefois, on peut généralement assurer que les constitutions lymphatiques sont celles qui sont le plus accessibles aux affections dartreuses.

CCXXXVIII. Il n'est pas rare de voir les Dartres succéder à la suppression des règles ou des hémorroïdes. Une servante âgée d'environ vingt-quatre ans, fut saisie d'une grande frayeur, à l'aspect d'un chien qui la

poursuivoit. L'acte de la menstruation fut soudainement arrêté, et une Dartre furfuracée se manifesta sur toute la périphérie de la peau. Cette maladie disparut huit mois après l'accident, époque à laquelle l'utérus reprit ses fonctions. Le même phénomène a lieu pour le flux hémorroïdal, si nécessaire au dégorgement du foie et de la veine des portes. Quand l'issue naturelle de ce flux est interceptée, le derme se couvre d'éruptions ou de points isolés de démangeaison, qui se manifestent comme des Dartres. Lorsqu'on les touche, on rencontre des indurations très-prononcées sous l'épiderme. Ce phénomène s'éclipse bientôt, quand l'excrétion habituelle se rétablit. Ce que nous venons de dire par rapport au flux menstruel et hémorroïdal, peut s'appliquer aux ulcères que la nature semble avoir fait naître pour débarrasser les tégumens ou l'intérieur du corps de quelque humeur étrangère. Un homme avoit sous le gros orteil du pied gauche un suintement fétide qui duroit depuis son enfance. Il se confia aux soins d'un empyrique qui tarit la source de cet écoulement incommode, à l'aide d'un topique très-astringent. Mais bientôt on vit se manifester au nez de cet individu une Dartre rongeante scrophuleuse. Les glandes du col furent engorgées, et les progrès de cette affection furent très-rapides. Le visage du malade fut affreusement défiguré.

CCXXXIX. Tous les âges de l'homme influent à leur manière sur la naissance et l'accroissement des Dartres; on diroit même que le virus herpétique suit en quelque sorte la direction des forces vitales. Dans l'enfance et la jeunesse, il se manifeste à la tête; dans l'adolescence, à la poitrine; chez les adultes, à la région hypocondriaque et abdominale; chez les vieillards, aux extrémités inférieures. L'époque critique de l'âge de retour chez les femmes, est sur-tout une cause productrice des Dartres. Mais ces affections ne surviennent guère que chez celles dont la menstruation a subi de grandes irrégularités pendant son cours. Jeanne Guillaume avoit été réglée fort tard. A quarante-huit ans, ses règles éprouvèrent une diminution extraordinaire, qui présagèrent leur prochaine cessation. Aussi-tôt, apparition d'une Dartre crustacée flavescente sur la joue droite, qui produisoit des démangeaisons très-vives. Cette Dartre augmenta et s'étendit vers les fosses nasales. Enfin, les règles disparurent entièrement, et c'est alors sur-tout que l'affection de la peau redoubla d'intensité. Ajoutons à cet exemple celui de la nommée Beatrix Perou, qui, à quarante-neuf ans, vit ses règles disparoître. Depuis cette époque, elle fut constamment tourmentée par des érysipèles à la face; on lui donna des soins qui furent sans fruit. Enfin, il se déclara une Dartre squammeuse à la partie latérale droite de la tête et sur le pavillon de l'oreille. Elle éprouva aussi un genre d'éruption analogue, entre les épaules et sur la partie antérieure de la poitrine. Longtemps elle fut victime d'une démangeaison dévorante.

CCXL. Les causes organiques des Dartres doivent encore être cherchées dans les maladies antérieures. Les exanthèmes aigus, tels, par exemple, que la petite-vérole, peuvent, par une irritation insolite et continuée, donner lieu à ce mode particulier de phlegmasie cutanée, qui constitue le vice herpétique. Le vulgaire dit alors que le *maître-grain* est resté dans la peau, et qu'il provoque tout le désordre. Tel étoit aussi le langage d'une pauvre ouvrière en linge, âgée de dix-huit ans, qui, pendant près de vingt mois, a éprouvé tous les accidens de la Dartre crustacée flavescente, laquelle étoit située à la partie externe des bras et à la surface articulaire des deux genoux. Les démangeaisons étoient extrêmes. C'est en vain qu'on appliqua sur les parties affectées des topiques émolliens de tous les genres. La Dartre dont il s'agit, ne céda qu'à l'emploi réitéré des douches sulfureuses.

CCXLI. Lorsque la gale a vieilli sur le système dermoïde, et qu'on a négligé de la combattre par les moyens le plus communément employés, elle produit souvent des Dartres squammeuses très-rebelles. La diathèse herpétique se développe particulièrement, lorsqu'on a eu recours à des frictions trop irritantes et trop prolongées; les pommades où l'on fait entrer l'acide arsénieux, l'acide nitrique, le muriate sur-oxigéné de mercure, la chaux-vive, la poudre d'Euphorbe, de tabac, &c. sont fréquemment suivies d'un résultat aussi funeste.

CCXLII. Non-seulement les Dartres peuvent succéder à d'autres exanthèmes, mais encore à des maladies étrangères à la peau. Nous en vîmes survenir plusieurs espèces à l'hôpital Saint-Louis, immédiatement après cette affection catarrhale qui régna épidémiquement dans l'intérieur de Paris, il y a peu d'années, et à laquelle on avoit donné le nom de *grippe*. Un auteur a dit avec raison : *Colluvies catarrhosa quæ coctionem eludit, in cutem quandoque corrivatur, et herpetem miliarem discretumve proritat.* Il y avoit une femme dans un village voisin de Paris, qui étoit tourmentée de la fièvre tierce. Nulle complication, du moins apparente. Cette fièvre fut combattue par les moyens usités, mais principalement par une forte infusion de petite centaurée et par le vin de quinquina. On la vit se terminer par le développement d'une Dartre furfuracée, qui se manifestoit en plaques arrondies. Depuis ce temps, la dame a tenté vainement plusieurs remèdes pour se délivrer de cette éruption, qui s'est successivement propagée sur les bras, les cuisses, les jambes, la poitrine et le bas-ventre. Les bains tièdes, néanmoins, lui apportèrent un soulagement durable.

CCXLIII. On voit fréquemment les affections goutteuses et rhumatismales se déployer à l'extérieur du corps par tous les caractères de la Dartre squammeuse. A l'époque de la révolution française, M. D*** étoit fort sujet à l'une et à l'autre de ces maladies. Il perdit sa fortune, et éprouva les plus vifs chagrins. Tout changea dès-lors dans son économie : la goutte et le rhumatisme disparurent; mais, par une affreuse métastase, sa peau fut

soudainement recouverte de larges exfoliations herpétiques, qui le faisoient cruellement souffrir. Il étoit dévoré par des démangeaisons brûlantes, qui avoient lieu principalement la nuit. Je commençai à lui faire subir un traitement, et j'observai que toutes les fois que les Dartres diminuoient d'intensité, il survenoit des douleurs intérieures dans les entrailles, qui ne lui permettoient aucun repos. Nous nous décidâmes à respecter désormais cette éruption.

CCXLIV. Une longue irritation, produite par le virus vénérien sur le système dermoïde, peut très-bien développer des dispositions cachées, et souvent mettre en action un vice herpétique héréditaire. Un homme, né de parens dartreux, contracta la vérole, qui d'abord se manifesta chez lui avec tous les phénomènes qui sont propres à cette maladie. Les accidens syphilitiques s'évanouirent, à mesure qu'on administra les mercuriaux; mais il se déclara une Dartre squammeuse, qu'il fallut combattre par d'autres moyens. Des Pathologistes peu attentifs commettent beaucoup d'erreurs à ce sujet, et toutes les fois que des Dartres succèdent à la maladie vénérienne, ils les traitent souvent comme la maladie vénérienne elle-même. De là, tant de remèdes infructueux ou nuisibles.

CCXLV. Pourquoi multiplier les faits? Concluons que le vice dartreux s'échappe d'une multitude de sources dans l'économie animale, et qu'il s'y propage par mille racines; que la peau, sympathisant par la plus intime correspondance avec l'universalité des organes, tout ce qui peut altérer leur libre exercice, et troubler l'action des exhalans, peut aussi déterminer l'apparition des Dartres. On ne sauroit assez le répéter : très-souvent ces sortes d'éruptions ne sont que la crise des maladies intérieures. La nature se dépure par ces phlegmasies cutanées. On a pu se convaincre de cette vérité, lorsque j'ai fait mention des rapports d'analogie qui rattachent les Dartres aux autres affections morbifiques dont le corps vivant est susceptible.

ARTICLE V.

Des Causes extérieures qu'on croit propres à favoriser le développement des Dartres.

CCXLVI. Il est une foule de causes extérieures qui contribuent à la production et au développement des Dartres. La première de toutes est sans contredit le pays qu'on habite. Qui pourroit méconnoître une telle influence! Il est des climats où les Dartres sont, pour ainsi dire, endémiques. Tant d'individus étrangers viennent solliciter des soins à l'hôpital Saint-Louis, qu'il nous a été facile de nous convaincre de cette vérité. Dans certaines contrées, le système dermoïde contracte une irritabilité morbifique par le seul effet d'une température excessive; car une transpiration trop abondante est aussi favorable à la diathèse herpétique, qu'une transpiration habituellement interceptée. Les voyageurs s'accordent sur cette observation. M. Labillardière remarque, par exemple, que le ciel brûlant de l'île d'Amboyne est très-propre à déterminer les exfoliations de l'épiderme. « Cinq de nos hôtes, dit-il, avoient le corps couvert de Dartres farineuses. Les écailles se détachoient, et ne tardoient pas à être remplacées par d'autres. Leur couleur blanchâtre formoit un contraste frappant avec le reste de la peau, qui est d'une teinte naturellement cuivreuse ».

CCXLVII. Les Dartres paroissent aussi se manifester ou s'accroître par le renouvellement des saisons. C'est au commencement du printemps et au milieu des intempéries de l'automne, que ces maladies sont plus abondantes. Car si ces deux saisons se montrent salutaires pour les personnes saines, elles se montrent funestes pour les cacochymes, et réveillent, en quelque sorte des venins assoupis. La nommée Angélique Dénon, âgée de treize ans, avoit une Dartre furfuracée qui revenoit régulièrement dans les premiers jours de mars et de septembre. Je ne dirai point, comme beaucoup d'auteurs, que durant les chaleurs de l'été, les humeurs excrémentitielles de l'économie animale s'assemblent, s'épaississent sous l'épiderme, deviennent acrimonieuses, parce que la partie la plus subtile s'en évapore, &c. Toutes ces idées hypothétiques tiennent au verbiage des écoles; mais il est certain qu'à l'époque de la Canicule, on voit arriver à l'hôpital Saint-Louis un grand nombre de personnes qui se sont exposées à l'ardeur du soleil, en vendant des bouquets, des subsistances ou des rafraîchissemens sur les boulevards. Un homme travailloit à planter des pieux au moyen de la sonnette; ses mains, constamment exposées à l'air et au vent, se couvrirent d'ampoules ou vésicules qui se remplirent d'une sérosité purulente. Ces vésicules furent remplacées par des croûtes et des gerçures profondes. La peau augmenta d'épaisseur, devint coriace et s'enlevoit par petites plaques. Le malade ayant discontinué son genre de vie, ne tarda pas à se rétablir. Les ouvriers qui se livroient aux mêmes occupations que lui, étoient sujets à la même indisposition.

CCXLVIII. On trouve journellement dans les alimens et les boissons une cause bien active de la propagation des Dartres dans l'espèce humaine. C'est une observation commune de voir des dartreux éprouver des démangeaisons plus vives, lorsqu'ils ont mangé quelque nourriture échauffante ou indigeste. Du temps de la disette révolutionnaire, lorsque le peuple mangeoit à Paris des viandes gâtées, et qui souvent appartenoient à des animaux morts de quelque maladie, les Dartres sévirent avec intensité. Dans les pays où l'industrie n'apporte

aucune perfection dans la préparation des substances alibiles, les nourritures salées, poivrées ou fumées, provoquent la dégénérescence des humeurs, et donnent naissance aux affections herpétiques. Qui ne sait également que l'abus des liqueurs spiritueuses et fermentées altère les sucs nourriciers, trouble les fonctions des vaisseaux exhalans, et livre le système dermoïde aux démangeaisons les plus déchirantes!

CCXLIX. Les fatigues violentes du corps, les voyages pénibles, les travaux continuels, les veilles prolongées, portent une irritation extraordinaire dans les tégumens, et suscitent le développement des Dartres. Un soldat de la garde de Paris étoit sujet à la pustuleuse mentagre. Des bains et quelques jours de repos suffisoient pour la faire disparoître; mais elle ne tardoit pas à se remontrer aussi-tôt qu'il reprenoit son service militaire. Un homme, qui exerçoit l'état de courrier, fut contraint de l'abandonner à cause d'une Dartre squammeuse humide qui occupoit tout le flanc gauche, et que la moindre marche ranimoit.

CCL. Toutefois, le mouvement et un exercice modéré, sont d'une nécessité indispensable pour le maintien de l'exhalation cutanée. Au sein de l'oisiveté, le cours des liquides languit, et la matière de l'exhalation stagne sous l'épiderme. De là vient que les personnes livrées par leur profession à une vie tranquille et solitaire, les hommes de cabinet, les gens de lettres, &c. sont tourmentés par les Dartres. Les peuples chez lesquels il y a le plus d'arts sédentaires, sont aussi ceux chez lesquels il y a le plus de maladies cutanées.

CCLI. Les individus qui négligent les ressources de l'hygiène, qui vivent dans la crapule et la malpropreté, qui portent toujours le même linge et les mêmes vêtemens, sont très-exposés aux éruptions de nature herpétique. Les mendians, les matelots, les prisonniers, les galériens, &c. ressentent une douleur piquante à la peau, avec une démangeaison extraordinaire qui a son principal siége derrière les épaules. Ils sont couverts de petits boutons aplatis, d'où s'écoule un pus séreux, lequel se convertit en croûtes ou en écailles. Souvent même l'épiderme se dessèche, se ride et se soulève par plaques. Ces sortes de Dartres se compliquent communément de la présence du scorbut.

CCLII. Le genre d'occupation, les arts, les métiers, &c. sont des causes extérieures non moins agissantes. Nous avons observé à l'hôpital Saint-Louis que les cuisiniers sont particulièrement enclins à la Dartre crustacée flavescente. La plupart éprouvent un prurit brûlant dans tous les membres. Les pâtissiers, qui approchent toujours leurs mains du feu, ont à la surface du métacarpe des Dartres squammeuses insurmontables. Les boulangers sont principalement attaqués par la Dartre furfuracée arrondie. Ceux qui travaillent journellement dans les mines, qui s'exposent aux émanations des oxides métalliques, de la chaux, &c. ont souvent le corps dévoré par des éruptions prurigineuses. Il en est de même de ceux dont la condition journalière est de manier des substances irritantes qui s'attachent à la peau, comme les meûniers, les amidonniers, les tanneurs, &c.

CCLIII. De simples causes mécaniques suffisent quelquefois pour développer un vice dartreux. Nous avons vu la crustacée flavescente se déclarer chez la nommée Anne Jolicœur, à la suite d'une forte égratignure qui lui avoit été faite à la joue gauche. Elle éprouva des démangeaisons si vives, qu'elle ne put s'empêcher d'y porter les mains. Bientôt son visage se couvrit d'une rougeur érysipélateuse; il survint ensuite un suintement qui donna lieu à la formation d'une croûte jaune et comme cristallisée. Hilarion Thomas avoit une Dartre squammeuse qui occupoit la même place que la Dartre précédente, et qui fut long-temps rebelle aux moyens qu'on lui opposa; elle céda enfin à un traitement long et méthodique, et cet homme jouit plusieurs années d'une bonne santé: mais l'affection dartreuse reparut à l'occasion d'une chûte suivie d'une blessure assez grave, et s'accrut en peu de jours avec une extrême violence. Ces sortes de faits sont très-ordinaires.

CCLIV. Il faut certainement classer le chagrin, la colère, et toutes les passions tristes de l'ame, parmi les causes qui peuvent favoriser la naissance des Dartres: c'est ce qui arriva à Marie-Vincent Ruo, qui fut affectée d'un exanthême herpétique sur tout le corps, même au cuir chevelu, aussitôt que la mort l'eut privée d'un enfant qu'elle nourrissoit. Dès-lors, sa peau fut parsemée de petits boutons qui suppurèrent, et auxquels succédèrent des croûtes d'un gris verdâtre; quand ces croûtes tomboient, elles laissoient l'épiderme ridé et épaissi. Déjà nous avons cité dans la première partie de cette dissertation, l'exemple d'un malheureux domestique qui, à l'époque des vengeances révolutionnaires, voyant traîner son maître vers le supplice affreux de la guillotine, fut soudainement frappé d'une éruption furfuracée, qu'il a conservée pendant plusieurs années. Elisa Barbet, jeune femme qui reçoit encore nos soins à l'hôpital Saint-Louis, n'a été atteinte de Dartres, qu'à la suite des longs tourmens qu'elle a endurés par la perte totale de sa fortune.

CCLV. J'ai rassemblé plusieurs faits qui prouvent que des desirs long-temps comprimés, particulièrement ceux qui portent naturellement les deux sexes vers les plaisirs vénériens, ne sont pas moins nuisibles. Cet état de contrainte et de privation introduit un dérangement manifeste dans les fonctions de la peau; et il est assez ordinaire de voir le front des jeunes gens et des jeunes filles couvert de Dartres pustuleuses. D'ailleurs, la

continence forcée conduit souvent à des habitudes solitaires dont les résultats funestes s'expriment en quelque sorte sur les tégumens. Nous avons observé long-temps un jeune homme qui avoit une Dartre pustuleuse disséminée sur toute la surface des tégumens ; ses yeux en étoient si violemment irrités, qu'ils ne pouvoient supporter aucune lumière un peu éclatante. Les cryptes muqueux des paupières étoient tellement enflammés, qu'ils laissoient couler une grande quantité d'humeur puriforme. Cette Dartre n'étoit jamais plus intense, que lorsqu'il se livroit à la masturbation. C'est alors sur-tout qu'il étoit dévoré par un prurit brûlant.

CCLVI. On se trompe souvent, lorsqu'on attribue un caractère contagieux aux Dartres, parce que toutes les personnes qui en sont atteintes prétendent les avoir contractées. Par un amour-propre qui est inné, aucun individu ne veut qu'une maladie regardée comme honteuse soit inhérente à sa propre économie. Les malades recherchent alors avec un soin scrupuleux les différentes circonstances dans lesquelles ils ont pu se trouver avec des personnes atteintes de semblables éruptions ; et ils leur attribuent presque toujours ce qui ne vient que d'eux-mêmes. Qui sait si les auteurs n'ont point été entraînés par le torrent de l'opinion commune ? Pour ce qui me concerne, j'ai vu à la vérité une foule d'individus qui disoient avoir pris des Dartres pustuleuses et des Dartres furfuracées avec des rasoirs mal nétoyés. J'ai vu en outre un jeune homme atteint d'une Dartre squammeuse humide à la partie antérieure de l'abdomen, laquelle paroissoit avoir été communiquée à son épouse. Mais combien d'autres faits militent en faveur d'une opinion contraire ! Un malheureux artiste étoit à-la-fois tourmenté et par une Dartre squammeuse qui recouvroit tout son corps, et par la véhémence des desirs vénériens. Il cohabitoit avec une très-jeune femme qui n'a jamais éprouvé de symptômes dartreux. Une fille étoit sujette à une Dartre furfuracée et à une leucorrhée abondante, qui alternoit avec l'apparition de l'exanthême. Elle entretenoit un commerce continuel avec plusieurs individus, dont aucun n'a été affecté du virus herpétique. Tous les jours je fais des observations qui paroissent démontrer le caractère non contagieux des Dartres. J'ai exécuté plusieurs expériences sur moi-même, en présence de mes élèves. J'ai tenu long-temps mes mains en contact avec des Dartres qui suintoient ; j'ai appliqué deux fois du pus herpétique sur mon corps, dans des endroits où l'absorption est très-active. Je ne regarde pas néanmoins ces différens essais comme décisifs et concluans : je me propose de donner plus d'étendue à ces recherches intéressantes.

ARTICLE VI.

Du siége spécial des différentes espèces de Dartres.

CCLVII. La peau humaine est d'une organisation si délicate et si complexe, qu'il n'est pas facile de déterminer quel est le siége spécial des affections herpétiques. Beaucoup de praticiens l'établissent dans le tissu réticulaire. Des divers tissus qui constituent nos tégumens, c'est en effet celui dont les propriétés vitales sont les plus actives. L'opinion la plus généralement reçue, à cet égard, est sans contredit très-probable.

CCLVIII. J'ai en outre regardé comme un point de recherche fort intéressant pour les progrès de notre art, de fixer quel est le siége particulier de chaque espèce de Dartre. Elles proviennent vraisemblablement toutes de la même source. Leur affinité réciproque est si intime et si frappante, leurs traits de ressemblance si nombreux, que sans une étude bien approfondie, on ne les prendroit souvent que pour des degrés d'une affection absolument identique. On doit, du reste, présumer que toutes les différentes espèces que nous avons décrites partent du même point dans les tégumens ; mais que les unes, par l'effet de la malignité qui leur est propre, étendent ensuite leurs ravages plus profondément que les autres.

CCLIX. Toutefois, on peut dire qu'en général les Dartres ont leur siége dans les organes secrétoires et excrétoires du système dermoïde. Mais ces organes sont attaqués de manière que l'irritation herpétique ne s'étend guère au-delà des tégumens. Aussi ne se manifeste-t-il aucune altération dans le reste du corps. En effet, il est rare que dans les Dartres on apperçoive cette fièvre primitive qui distingue les exanthèmes aigus. Si la fièvre se déclare, c'est dans quelques cas graves, où la lésion très-considérable des vaisseaux exhalans tuméfie le tissu cutané et le rend érythémateux. On observe néanmoins que lorsque la maladie a duré long-temps, elle peut jeter le trouble dans tous les systèmes de l'économie animale, et c'est alors que les malades éprouvent les symptômes d'une extrême foiblesse ; mais dans cette circonstance, la maladie cesse d'être locale, et les accidens secondaires dont il s'agit, sont une suite du désordre introduit dans l'exhalation cutanée. Ce vice de l'exhalation existe communément sur les parties affectées, en proportion de l'espace occupé par l'éruption.

ARTICLE VII.

Des résultats fournis par l'Autopsie cadavérique des sujets qui ont succombé au vice dartreux, ou qui sont morts pendant l'existence de cette affection.

CCLX. Les Dartres sont généralement si peu dangereuses dans leurs suites et dans leurs résultats, qu'on a rarement l'occasion de procéder à des ouvertures cadavériques. Ce n'est qu'au milieu des cas nombreux de cette maladie, qui s'offrent nécessairement dans un hôpital aussi vaste que celui de l'hôpital Saint-Louis, que j'ai pu recueillir quelques exemples d'une pareille terminaison. D'ailleurs, lorsque des individus succombent aux affections herpétiques, il s'est presque toujours opéré une complication de symptômes et d'accidens qui appartiennent pour la plupart à des affections consécutives et secondaires. On a vu succéder aux Dartres, la leucophlegmasie, des engorgemens glanduleux, la consomption pulmonaire, le marasme, la fièvre hectique, et autres altérations analogues. Les recherches anatomiques ne peuvent donc fournir encore de grandes lumières sur le siége, les causes, le diagnostic et le traitement des Dartres. J'ai rassemblé les faits suivans.

Première autopsie cadavérique. Un soldat, âgé de trente-cinq ans, servant dans la cavalerie, avoit sur la fesse gauche une Dartre squammeuse humide (*Herpes squammosus madidans*), qui fut singulièrement exaspérée par les fatigues de la guerre. Cette Dartre prit un accroissement si considérable, que le malade arriva à Paris dans l'état le plus triste. On le transporta à l'hôpital Saint-Louis : ses jambes étoient enflées, et la fièvre lente le consumoit. Malgré les moyens nombreux que l'on mit en usage, nous n'observâmes aucun changement favorable dans les symptômes. Un mois entier s'écoula dans le désespoir et la langueur. Cet infortuné maigrissoit d'une manière effrayante. Un jour, il ressentit une gêne extrême dans l'exercice de la respiration, et mourut presque subitement. Nous procédâmes à l'examen du cadavre : la partie des tégumens où étoit située l'éruption herpétique, étoit épaissie et gangrénée presque dans tous ses points. Le tissu cellulaire étoit comme lardacé et d'une couleur jaunâtre. On ouvrit la poitrine, qui laissa voir le poumon droit enflammé et adhérent aux côtes; les altérations de l'abdomen étoient encore bien plus marquées. Le foie avoit acquis un volume énorme, et étoit tourné au gras. Les intestins offroient des traces sensibles d'une inflammation chronique.

Deuxième autopsie cadavérique. Une jeune fille n'ayant pas plus de vingt ans, et exerçant le métier de la broderie, étoit affectée, depuis son bas âge, d'une Dartre furfuracée arrondie (*Herpes furfuraceus circinatus*), qui se manifestoit par plaques au visage, au col, autour des oreilles, à la poitrine, à la face externe des avant-bras et aux articulations des coudes. Ces éruptions farineuses infestoient aussi l'abdomen, les cuisses, les genoux et les jambes. L'aspect de la malade étoit hideux. Elle eut malheureusement recours à des moyens répercussifs qui lui furent délivrés par un empyrique. La Dartre disparut très-vîte; mais aussitôt, suppression des menstrues, respiration difficile, anxiétés extrêmes, pouls à peine sensible. Cet état dura près de quarante jours, au bout desquels il y eut infiltration des extrémités inférieures, une sorte de bouffissure dans la face, &c. La suffocation fit périr cette infortunée. Le cadavre fut ouvert, et on remarqua les altérations suivantes : plèvre épaissie et d'un rouge livide; à la face interne de cette membrane, enduit albumineux très-facile à détacher avec le manche du scalpel, hydro-thorax fluide, séro-purulent, d'un verd pomme dans le côté droit; sérosité limpide et jaunâtre dans le côté gauche; poumons rapetissés et remontés vers la partie antérieure de la poitrine, l'un et l'autre adhérens avec la plèvre; hydropisie du péricarde; cœur volumineux; caillots considérables d'un sang noirâtre dans les deux ventricules; le droit étoit plus dilaté que l'autre; aucune lésion ne fut trouvée dans les viscères abdominaux, lesquels étoient néanmoins flottans dans un grand amas de sérosité. Nous examinâmes aussi le cerveau, qui étoit mollasse; les vaisseaux de cet organe étoient gorgés d'un sang noir.

Troisième autopsie cadavérique. J'ai déjà donné plus haut l'histoire d'une femme âgée de cinquante-sept ans, attteinte d'une Dartre phlycténoïde confluente (*Herpes phlyctenoïdes confluens*). Elle se nommoit Anne Brundomy; elle mourut le 26 février 1806, à quatre heures du matin; elle fut examinée le 27 du même mois. Voici ce que nous eûmes occasion d'observer. A l'extérieur du corps, maigreur générale, excoriation de la partie postérieure du bassin et de toute la région lombaire; la peau offroit dans certains endroits, comme au col, à la poitrine, &c. quelques petites vésicules; dans d'autres endroits, comme aux bras, aux jambes, des taches jaunâtres qui étoient produites par la dessiccation des ampoules. L'épiderme se séparoit facilement de la peau. L'intérieur de la bouche présentoit plusieurs choses à considérer : de petites ulcérations qui ressembloient aux excoriations aphteuses. Ces ulcérations étoient peu profondes, et couvertes d'une pellicule noirâtre; on en remarquoit sur le voile et les piliers du palais; la langue, en partie détruite par de semblables excoriations, offroit des croûtes épaisses, sous lesquelles étoit un fluide muqueux et un peu glutineux. L'intérieur de l'œsophage, sain d'ailleurs, offroit à l'endroit où il s'unit à l'estomac, la membrane muqueuse peu adhérente à la musculaire, et un fluide séreux épanché dans le tissu cellulaire qui unit les deux membranes. L'ouverture pylorique ne présentoit rien de notable. Les intestins étoient distendus par des gaz, et étoient parsemés de taches à leur surface extérieure. La

surface intérieure étoit affectée dans toute l'étendue des intestins grêles, de petites ulcérations répandues çà et là, et qui rendoient une suppuration glutineuse. On ne remarquoit que deux vésicules dans le trajet des gros intestins. D'ailleurs, les autres viscères de l'abdomen n'offroient rien de remarquable.

Quatrième autopsie cadavérique. — Nous avons procédé à l'ouverture du corps de Joséphine Brugnon, âgée de dix-huit ans, morte dans un état de marasme et de consomption, à la suite d'une Dartre qui n'avoit d'abord présenté que les phénomènes d'une crustacée flavescente (*Herpes crustaceus flavescens*); mais cette éruption prit ensuite le caractère rongeant, et cette dégénération funeste sembla particulièrement s'opérer par l'effet des chagrins sans nombre qu'elle avoit éprouvés, et des liqueurs spiritueuses dont elle abusoit comme pour s'étourdir. J'avois examiné dès le début de la Dartre les endroits où elle avoit son siége. On n'y remarquoit qu'une rougeur violacée sur laquelle se trouvoient un grand nombre de petits boutons, remplis d'un fluide trouble et épaissi, dont la concrétion donnoit lieu à la formation des croûtes dartreuses. La circonférence de la bouche étoit sur-tout recouverte de semblables croûtes; mais celles-ci étoient de la couleur d'un gris noirâtre, ce qui les faisoit ressembler assez bien à celles produites par une Dartre phagédénique. Aussi est-ce précisément dans cette partie que cette conversion s'opéra. La Dartre fit de tels progrès en dix-huit mois, que toute la lèvre supérieure, les cartilages et les os propres du nez, furent successivement détruits. La malade languit quelque temps, et tous les jours l'amaigrissement augmentoit d'une manière effrayante; sa peau étoit d'une sécheresse extrême, et se résolvoit en une matière farineuse. Les gencives et la membrane muqueuse de la bouche, prirent une teinte blanchâtre; enfin, elle mourut, et l'ouverture du corps fut exécutée avec un soin particulier. Voici ce qui fut principalement remarqué. Phénomènes extérieurs : les tégumens, comme je l'ai déjà dit, étoient secs, rugueux, d'un gris sale et cadavéreux; les muscles paroissoient profondément émaciés; les deux ailes du nez avoient disparu, ainsi que la cloison moyenne et les os qui constituent la cavité des fosses nasales. Phénomènes intérieurs : l'abdomen étoit dans son état naturel, mais dépouillé absolument de graisse; péritoine épaissi et comme spongieux dans la région ombilicale, offrant, dans toute son étendue, une grande quantité de granulations dures, jaunâtres et irrégulières dans leur forme. Il y avoit une grande quantité de fluide séreux épanché. La membrane muqueuse qui tapisse le conduit digestif, étoit pâle, blafarde, et comme macérée. Le foie étoit plus volumineux et plus compacte que de coutume, d'une couleur jaunâtre et grisâtre. Dans la vésicule du fiel, on remarquoit une bile noirâtre, gluante, filante. Le pancréas étoit plus développé que dans l'état naturel. La rate avoit aussi plus de consistance que de coutume; mais ni la vessie, ni les reins n'étoient altérés. La matrice n'offroit aucune espèce de lésion; les trompes étoient ulcérées à leur extrémité, et les ovaires un peu détériorés dans leur tissu. La poitrine fut ensuite examinée attentivement; elle ne présenta aucun liquide épanché. La plèvre et le poumon dans l'état sain, offroient seulement à leur surface une couche blanchâtre, albumineuse. Le cœur étoit vide de sang et rapetissé. Sorte de macération de la membrane muqueuse du pharynx, du larynx et de l'œsophage.

CCLXI. Si j'ai donné le résultat de ces autopsies cadavériques, ce n'est pas que j'espère qu'on puisse en retirer de grandes lumières sur la nature, le diagnostic, le siége, les causes productrices et le traitement des Dartres; mais j'ai voulu indiquer au moins que de semblables recherches ne devoient point être négligées. Car qui peut assurer qu'on ne trouvera point après nous des faits plus instructifs et plus intéressans que ceux découverts jusqu'à ce jour, dans ce temps sur-tout où l'anatomie pathologique se perfectionne par tant de travaux utiles!

ARTICLE VIII.

Des résultats fournis par l'analyse chimique des écailles et des croûtes qui se manifestent pendant le cours des affections herpétiques.

CCLXII. La chimie est une sorte de dissection matérielle qui peut révéler des phénomènes importans. Une analyse exacte et comparée de tous les virus morbifiques dont le système dermoïde est la proie, seroit peut-être d'un grand avantage pour les progrès de la pathologie. J'ai fait apporter dans le laboratoire de M. Vauquelin une grande quantité d'écailles et de croûtes dartreuses. Voici les résultats qu'on a obtenus. *Ecailles dartreuses:* 1°. albumine; 2°. mucilage animal; 3°. muriate de soude; 4°. sulfate de soude; 5°. acide phosphorique libre; 6°. phosphate de chaux. *Croûtes dartreuses :* 1°. albumine; 2°. mucilage animal; 3°. muriate de soude; 4°. sulfate de soude; 5°. phosphate de chaux; 6°. carbonate de chaux. La seule différence trouvée entre ces deux substances morbifiques, consiste donc en ce que les Dartres écailleuses contiennent de l'acide phosphorique libre et point de carbonate de chaux, tandis que les Dartres croûteuses ne contiennent point cet acide, et contiennent du carbonate de chaux.

ARTICLE IX.

Considérations sur les Méthodes employées pour la guérison des Dartres.

CCLXIII. Il est difficile d'établir des méthodes générales de traitement pour la guérison des affections herpétiques. En effet, chaque espèce réclame, pour ainsi dire, des moyens particuliers. Mon expérience m'a démontré, par exemple, qu'on ne sauroit attaquer les Dartres furfuracées sèches, comme les Dartres squammeuses humides; que les Dartres crustacées et les rongeantes exigent un plan de conduite différent : enfin, j'ai vu que les procédés curatifs sont susceptibles d'être infiniment variés, selon qu'il s'agit de combattre les accidens des Dartres phlycténoïdes, érythémoïdes, &c. Que peuvent valoir alors les secrets tant préconisés par un charlatanisme présomptueux, et qu'on applique sans discernement à tous les cas?

CCLXIV. On voit, d'après ce que je viens de dire, combien il importe d'indiquer rigoureusement les caractères spécifiques des Dartres; de décrire, d'une manière exacte, les phénomènes qui les constituent; d'étudier séparément leurs attributs, et de recourir à la méthode analytique pour démêler des objets aussi complexes, si l'on veut arriver à des règles positives pour obtenir leur guérison. Les anciens Pathologistes n'ont pu se frayer que de fausses routes, puisqu'ils ignoroient le génie propre de ces exanthêmes. Qui contestera désormais la nécessité des monographies pour le perfectionnement de nos connoissances thérapeutiques?

CCLXV. Au surplus, l'unique voie à suivre pour perfectionner le traitement de ces éruptions si rebelles, est de les ramener aux vrais principes qui dirigent la guérison des autres maladies. La nature n'a qu'une seule marche, et on observera constamment trois temps dans le cours des Dartres; le temps de leur naissance, le temps de leur développement, et celui de leur déclin. Il importe donc d'examiner soigneusement, lorsqu'on est consulté pour une affection de ce genre, à quel degré de sa marche la nature est parvenue. En effet, comment négliger cette attention, puisque les remèdes à employer ne sont pas les mêmes dans toutes les époques de la maladie? Je le demande aux praticiens expérimentés : si on réclame les secours de leur art au troisième jour d'un exanthême aigu, se conduiront-ils comme s'ils avoient été appelés le premier jour? Non sans doute; et ils chercheront d'abord à apprécier quel est le changement qui s'est opéré dans le mode de réaction des forces vitales. Il faut tenir la même conduite pour la guérison des exanthêmes chroniques.

CCLXVI. L'observation de ces périodes est si importante, qu'il est des Dartres dans lesquelles les mouvemens de la nature sont manifestement dépurateurs. Dans cette circonstance, elles ne sont pas seulement le résultat d'une altération particulière du système dermoïde; mais elles semblent avoir pour but d'extirper du corps vivant, une matière qui lui est étrangère ou nuisible. Aussi est-il une époque de l'éruption, où les tégumens sont arrosés par un suintement très-considérable; c'est ce qui arrive principalement dans la Dartre squammeuse humide (*Herpes squammosus madidans*). De quels inconvéniens seroit suivie la conduite d'un médecin imprudent, qui voudroit tarir trop vîte cet écoulement salutaire? J'ai recueilli plusieurs exemples qui attestent un pareil danger. Un pauvre menuisier portoit, sur les cuisses et les bras, une Dartre squammeuse, qui tous les jours rendoit une grande quantité de matière ichoreuse : le linge qui l'enveloppoit étoit imbibé en quelques minutes, et les infirmières pouvoient à peine suffire pour le tenir dans un état de propreté. Ses nuits étoient si douloureuses, qu'il se livroit au désespoir. Il imagina de mettre de la cendre chaude sur les parties des tégumens qui commençoient à s'ulcérer : le lendemain, il éprouva une difficulté de respirer qui étoit presque insurmontable. Il fallut le plonger dans le bain, lui appliquer un large vésicatoire sur la poitrine. Nous avions cru un moment qu'il alloit perdre la vie; cependant il parvint à se rétablir. Je pourrois aussi rappeler l'observation d'un ébéniste qui mourut à l'hôpital Saint-Louis, pour avoir combattu, par des répercussifs énergiques, une Dartre furfuracée qui couvroit ses épaules et une portion des reins. Ces faits prouvent que, dans le traitement des Dartres, il importe de marcher avec la nature, et de seconder ses opérations.

CCLXVII. Si l'on a une connoissance profonde de la marche et des révolutions des Dartres, on sera peu surpris de ce qui survient quelquefois dans le traitement de ces maladies. En effet, il n'est pas rare de voir que durant l'application de certains topiques, comme, par exemple, lorsqu'on administre des douches ou des bains sulfureux, l'éruption herpétique augmente momentanément d'intensité. Les individus affectés s'imaginent faussement qu'un pareil régime leur est contraire, quand les symptômes qu'ils observent, ne sont que le résultat de la marche régulière de l'exanthême. Ce phénomène trompe quelquefois des médecins qui sont sans intelligence et sans instruction; mais les Dartres ne tardent pas à s'éteindre progressivement par l'action des mêmes moyens dont on avoit d'abord redouté l'emploi.

CCLXVIII. Pour éviter de telles méprises, rien, par exemple, n'est plus avantageux que d'étudier les procédés de la nature, lorsqu'elle opère spontanément et d'elle-même ses guérisons, sans aucun secours de l'art. Ces actes

de la puissance médicatrice peuvent s'observer à l'hôpital Saint-Louis, où tant de dartreux sont rassemblés. Combien de fois n'avons-nous pas vu des exanthèmes aigus se déclarer pendant le cours d'un exanthème chronique, et conduire rapidement ce dernier à une parfaite solution! Je pourrois alléguer ici beaucoup d'exemples dont j'ai été le témoin : je ne citerai que les suivans: une jeune fille âgée de seize ans, étoit affectée d'une Dartre crustacée flavescente (*Herpes crustaceus flavescens*), qu'aucun moyen n'avoit pu guérir, et qui avoit son siége dans le tissu graisseux de la joue gauche. Elle fut prise d'une fièvre très-forte, avec assoupissement, à laquelle succéda un érysipèle qui suivit ses périodes ordinaires, et fit entièrement disparoître la Dartre. Un vieux militaire doué d'un tempérament lymphatique, étoit tourmenté depuis fort long-temps d'une Dartre rongeante qui devoit son origine à une diathèse scrophuleuse (*Herpes exedens scrophulosus*). Il eut un érysipèle inflammatoire durant et après lequel son affection habituelle borna entièrement ses progrès. Un enfant étoit sujet à une Dartre furfuracée (*Herpes furfuraceus circinatus*), d'un caractère rebelle, et qui avoit donné beaucoup d'inquiétude. La petite-vérole survint et modifia son système dermoïde d'une manière si avantageuse, qu'il n'a conservé aucune trace de sa première incommodité.

CCLXIX. Il est à présumer que l'appareil de réaction que la nature déploie dans cette circonstance, est particulièrement propre à rétablir les fonctions du système exhalant, et à restituer aux vaisseaux cutanés le degré d'énergie qui leur convient; il est à présumer que les mouvemens perturbateurs de la fièvre excitent l'action tonique du système dermoïde, et changent ainsi le type habituel de l'affection herpétique. Cette considération rappelle les faits qui suivent : un homme de lettres dont la vie étoit très-sédentaire, étoit couvert d'éruptions furfuracées; des circonstances extraordinaires le jetèrent dans la carrière de l'ambition, et changèrent totalement son régime de vie. Au sein des agitations extrêmes où il se trouva, ses Dartres disparurent. Un homme avoit une Dartre pustuleuse mentagre (*Herpes pustulosus mentagra*); il éprouva des malheurs de commerce qui lui firent contracter des dettes, et nécessitèrent sa reclusion; il eut la fièvre, le délire, et la Dartre se dissipa. Mais il en fut attaqué de nouveau aussi-tôt que son état devint plus calme, et que ses affaires furent arrangées. Aucun fait, peut-être, n'est plus intéressant que celui d'une femme qui, ayant été frappée de la foudre, fut radicalement guérie d'une Dartre squammeuse lichénoïde (*Herpes squammosus lichenoïdes*), dont elle se trouvoit attaquée depuis fort long-temps.

CCLXX. On explique ainsi pourquoi tout ce qui est propre à changer le mode des propriétés vitales des exhalans cutanés, peut favoriser la guérison des Dartres. De là vient l'influence salutaire des climats et des saisons. Qui ne sait pas que beaucoup d'individus se délivrent des éruptions chroniques qui les tourmentent, en se transportant dans les pays chauds! A l'hôpital Saint-Louis, nous avons vu des exanthèmes herpétiques résister aux moyens curatifs pendant le cours de l'hiver, et se montrer moins rebelles à l'arrivée du printemps ou de l'été. Il ne suffit donc pas qu'un remède soit salutaire par son essence, il faut que tout soit favorablement disposé pour faciliter son action. Cette vérité s'applique aux Dartres comme aux autres maladies.

CCLXXI. Non-seulement il importe que les agens extérieurs concourent au succès de la guérison, mais il est en outre nécessaire que le corps soit convenablement disposé pour recevoir l'action des médicamens. Combien de fois les malades font vainement usage des substances les plus efficaces, parce qu'ils ignorent l'art de les employer dans l'ordre qui est le plus favorable à leur succès! C'est toujours sur les faits que j'aime à m'appuyer pour soutenir de semblables assertions. J'ai donné des soins à une dame opulente qui avoit été successivement dirigée par les premiers médecins de l'Europe; on lui avoit indiqué les remèdes les plus propres à la guérir, et pourtant aucun de ces remèdes n'avoit produit l'effet desirable. Je ne changeai rien au traitement qui lui avoit été déjà prescrit. Mais la malade observa un régime préparatoire, prit une grande quantité de bains, &c.; dès-lors l'affection herpétique se dissipa. Les hommes de l'art ont vu mille exemples de ce genre.

CCLXXII. Je dois recommander aux médecins qui veulent procéder avec quelque certitude au traitement des Dartres, de diriger spécialement leur attention vers la texture particulière de la peau, qui diffère à l'infini selon la constitution physique de chaque malade. Un remède déterminé n'agit point avec une efficacité égale sur tous les individus, quoiqu'ils soient atteints du même genre ou de la même espèce d'éruption herpétique. C'est d'ailleurs une remarque vulgaire, que ce qui est salutaire à une personne est souvent nuisible à une autre personne. Il faut donc proportionner le remède à l'état des propriétés vitales des tégumens, et chaque système dermoïde a, pour ainsi dire, son idiosyncrasie.

CCLXXIII. Il est une autre considération qui échappe journellement à tous les pathologistes : c'est qu'un médicament topique, par exemple, n'agit point également sur les différentes parties du corps, parce que leur organisation est diversement modifiée. Un homme étoit affligé de plusieurs Dartres squammeuses, dont les unes occupoient les cuisses et les jambes, les autres occupoient les bras; il y en avoit au ventre et à la partie antérieure du sternum. Il les frottoit assidument avec une pommade dont le sulfure de potasse étoit le principal ingrédient. Il observa que les Dartres situées sur les extrémités supérieures et inférieures, guérissoient par

l'application de ce topique, tandis que celles de la région abdominale augmentoient d'intensité et devenoient plus douloureuses.

CCLXXIV. En général, les Dartres résistent d'autant plus aux moyens de guérison, qu'elles occupent un plus grand espace sur les tégumens. En effet, il y a des éruptions de ce genre qui finissent par envahir l'universalité de la peau ; c'est alors que toutes les fonctions de cet organe se trouvent interverties, et que la transpiration insensible n'a plus lieu. Dans une semblable circonstance, j'ai vu fréquemment les urines contracter de l'acrimonie, causer des cuissons brûlantes dans la vessie, et déposer un sédiment sablonneux.

CCLXXV. Plus les Dartres sont anciennes et invétérées, moins on a d'espoir de les guérir, parce que l'économie animale a contracté l'habitude de ce genre de maladie, et cette habitude est, pour ainsi dire, une seconde nature. Lorsque les Dartres sont héréditaires, elles sont encore bien plus graves, sur-tout si elles ont déjà manifesté un mauvais caractère chez les parens. Il est assez ordinaire de voir les secours de l'art échouer devant des causes aussi terribles.

CCLXXVI. Pour appliquer d'une manière plus positive la méthode qui doit conduire à la guérison des Dartres, il importe de faire une étude réfléchie de leurs différentes complications. Ces exanthèmes se trouvent souvent réunis à la maladie vénérienne, ce qui nécessite l'alliance des mercuriaux avec les remèdes anti-herpétiques. Quelquefois aussi les Dartres se lient avec les phénomènes du scorbut. Ne faut-il pas alors faire concourir les moyens propres à détruire cette combinaison morbifique? C'est par leur mélange réciproque que les maladies affermissent en quelque sorte leur empire dans l'économie animale.

CCLXXVII. Combattez avec précaution les Dartres qui tiennent à des phénomènes organiques. C'est ainsi que la peau des enfans en est fréquemment souillée à l'époque orageuse de la première dentition. Les mouvemens tumultueux qui s'exécutent à l'intérieur, pour réaliser cet important phénomène, poussent au-dehors ces éruptions critiques et salutaires. J'ai souvent observé que lorsqu'on cherchoit à les répercuter, les glandes du col commencent à s'engorger et à se remplir d'une humeur étrangère. On diroit alors qu'elles servent de réceptacle à tous les résidus excrémentitiels du corps vivant. Cet accident fâcheux explique la conduite qu'on doit tenir en beaucoup d'autres cas.

CCLXXVIII. Il est d'expérience médicinale qu'on doit souvent varier les remèdes dans le traitement des maladies chroniques, et particulièrement des maladies cutanées. Car des substances médicamenteuses auxquelles la nature est habituée, produisent rarement un effet salutaire. J'ai observé constamment chez les individus atteints de Dartres longues et opiniâtres, qu'ils éprouvoient toujours du soulagement, lorsqu'ils mettoient en usage un remède nouveau; mais après un certain laps de temps, l'action de ces remèdes étoit presque nulle. Les lois physiologiques expliquent aisément ce phénomène. Quand on ne peut changer la substance médicinale, on change du moins son mode d'administration.

CCLXXIX. Que faut-il conclure des considérations que je viens d'établir? qu'il est impossible d'indiquer des méthodes générales pour la guérison des Dartres; qu'il faut savoir les approprier aux divers cas que l'on observe. Je répéterai ici avec Vallesius : *Primum igitur expedit rationem medendi discere universim, idque maximi momenti, in arte esse putare; deinde ad singulorum descendere curationes; quod erit facillimum ei, qui quam nunc instituimus doctrinam tenuerit.* C'est dans la nature malade, et non dans les livres, qu'il faut étudier les procédés curatifs; il faut sur-tout se garder de ces méthodes empyriques qui consistent à employer les mêmes moyens, dans toutes les circonstances, sans s'éclairer des lumières d'une saine observation.

ARTICLE X.

Du Traitement interne employé pour la guérison des Dartres.

CCLXXX. Cette partie de la thérapeutique des Dartres est celle qui présente les points de doctrine les plus douteux. Qu'on examine les prescriptions consignées dans les ouvrages de notre art, on verra qu'elles y sont toutes dictées par un esprit de routine! De vaines formules y sont gravement conseillées par des praticiens recommandables dont le témoignage séduit et abuse un vulgaire ignorant. Les auteurs entassent sans discernement dans leurs écrits des opinions vagues, des suppositions étranges; ils indiquent, soit dans le règne végétal, soit dans le règne minéral, quelques substances généralement regardées comme diaphorétiques. Ils ordonnent un régime sévère, et s'imaginent ensuite avoir satisfait aux indications. C'est bien ici le cas de dire que rien n'est plus difficile que l'expérience médicinale.

CCLXXXI. Je me suis d'abord laissé conduire par l'autorité de mes prédécesseurs. J'ai employé à toutes

les doses les plantes dont on a depuis long-temps célébré les vertus : je n'ai jamais pu me convaincre, je l'avoue, qu'elles fussent d'une utilité majeure pour la guérison des Dartres. A l'hôpital Saint-Louis, on administre en grande quantité, et sous les formes les plus variées, la douce-amère (*solanum dulcamara*, Linn.), la scabieuse (*scabiosa arvensis*, Linn.), la bardane (*arctium lappa*, Linn.), la patience (*rumex patientia*, Linn.), la fumeterre (*fumaria officinalis*, Linn.), le trèfle d'eau (*trifolium fibrinum*, Linn.), &c. Mais le plus souvent les effets qui suivent l'emploi de ces végétaux, paroissent plus manifestement devoir être attribués aux bains, à l'action de certains topiques, à la marche naturelle de la maladie, &c. Dans quelques cas, néanmoins, j'en ai retiré un certain avantage, lorsque j'en ai donné le suc étendu dans le petit-lait clarifié. Je pourrois citer entre autres exemples, celui d'une Dartre pustuleuse couperose (*Herpes pustulosus gutta-rosea*), dans laquelle on n'employa ni bains ni topiques, et qui céda à l'action seule d'un pareil remède. Je dois ici rappeler un autre fait : une femme étoit tourmentée d'une Dartre squammeuse humide (*Herpes squammosus madidans*), qui s'étendoit sur la face interne des deux cuisses, et suscitoit des démangeaisons presque continuelles. Je remarquai d'une manière constante que les symptômes diminuoient d'intensité, que le prurit sur-tout s'éteignoit entièrement, lorsque la malade faisoit usage d'une forte infusion de saponaire (*saponaria officinalis*, Linn.). Comme cette observation a été réitérée pendant l'espace d'un an, elle est authentique, et mérite d'être conservée pour les gens de l'art. Je dois aussi à la vérité de dire que quelques personnes m'ont paru manifestement soulagées de leurs éruptions herpétiques par le suc de pensée sauvage (*viola tricolor*, Linn.). J'étais d'autant plus intéressé à répéter les expériences sur cette plante, que les auteurs en ont préconisé les avantages avec des éloges peu mesurés, au lieu d'en étudier les effets avec ce doute philosophique qui doit caractériser l'observateur exact et impartial. Il est, du reste, probable que toutes ces plantes, administrées dans un état de fraîcheur, influent de la manière la plus heureuse sur les propriétés vitales du système dermoïde ; et, sous ce point de vue, il est très-important d'en conseiller l'usage.

CCLXXXII. Les opinions se partagent, lorsqu'il s'agit de décider sur les bons effets du mercure et de ses préparations dans le traitement des affections dartreuses. Certains praticiens regardent ce métal comme une sorte de panacée qu'on peut opposer à toute espèce d'altération chronique de la peau. Quel abus en font journellement les routiniers, les charlatans et les empyriques ! Il est des médecins, au contraire, qui ne parlent que des accidens funestes survenus à la suite de l'administration du mercure. Ces accidens ont pu sans doute avoir lieu dans quelques circonstances ; cependant j'ai vu plusieurs individus chez lesquels il n'a produit que des effets salutaires. Un jeune homme qui exerçoit le métier de boucher, étoit tourmenté d'une Dartre furfuracée (*Herpes furfuraceus circinatus*) ; cette Dartre occupoit la presque totalité des tégumens. Des démangeaisons interminables le dévoroient. Il avoit inutilement suivi plusieurs traitemens ; il s'avisa de recourir à l'usage de la liqueur de Van-Swieten, et après trois mois, ses Dartres avoient totalement disparu. Au surplus, personne n'ignore que le mercure agit d'une manière directe sur le système lymphatique, et combat les Dartres avec efficacité. C'est mal à propos que les praticiens ont envisagé certaines éruptions comme syphilitiques, parce qu'elles cédoient à l'action du mercure : comme si ce médicament étoit uniquement approprié à cette maladie. Ne détruira-t-on jamais une semblable erreur ?

CCLXXXIII. La saine expérience justifie depuis fort long-temps les grands éloges que l'on donne au soufre pour le traitement des Dartres. Ce médicament m'a paru être celui qui exerce l'action la plus énergique sur ce genre d'affection. Il est si pénétrant et si diffusible, qu'il se répand avec célérité dans tous les départemens du système lymphatique. Il y excite sans doute une sorte de mouvement fébrile qui ne peut qu'être favorable ; il réveille l'action tonique du tissu cellulaire, accroît la puissance des propriétés vitales de la peau, rétablit le plein exercice de la transpiration, &c. Telle est, du reste, la haute opinion que j'ai conçue des bons effets de ce remède ; j'ai même la conviction intime que les antimoniaux tant préconisés pour la guérison des maladies dartreuses, ne sont utiles que par les parties sulfureuses qui leur sont unies. Pour ce qui me concerne, j'emploie journellement le soufre à l'hôpital Saint-Louis, et le succès couronne constamment son administration : je l'ordonne jusque dans la soupe des indigens. Beaucoup de plantes conseillées contre les maladies de la peau, ne sont si salutaires, que parce qu'elles contiennent un principe sulfureux.

CCLXXXIV. De là vient que les eaux minérales sulfureuses obtiennent un si grand avantage contre toutes les affections herpétiques. Dans les lieux où ces eaux abondent, une observation certaine a prouvé leurs excellens effets. Je doute, au surplus, que le soufre, cette production minérale si précieuse, que la nature semble avoir prodiguée sur la terre pour les besoins de l'homme, puisse être administré aux malades sous une forme plus commode et plus favorable. J'ai tenu compte d'une foule de dartreux qui sont parvenus à se guérir par le simple usage des eaux sulfureuses factices de Tivoli. Au surplus, il n'est personne qui ne connoisse les effets sensibles qui suivent l'administration intérieure de ces eaux. Elles suscitent dans tout le système de l'économie animale, une sorte de fièvre artificielle qui imprime aux Dartres un caractère aigu, en augmentant les oscillations du tissu muqueux. Pendant que l'énergie intérieure augmente, l'éruption herpétique paroît d'abord se déployer avec plus d'intensité ; mais bientôt elle diminue, pour s'éteindre entièrement.

CCLXXXV. Je dois pourtant faire remarquer ici que les eaux minérales sulfureuses ne sont particulièrement salutaires que dans les Dartres accompagnées de l'inertie des propriétés vitales de la peau, et il faut observer que ce cas est le plus ordinaire. Mais il est des circonstances où il importe de les interdire, particulièrement chez les individus dont les nerfs sont facilement irrités, ou qui sont tourmentés de quelque autre levain morbifique intérieur, comme, par exemple, chez certains goutteux, chez les épileptiques et les convulsionaires. Il est des personnes dont le tissu cellulaire contracte une telle susceptibilité par l'état maladif, que toute boisson stimulante leur est infiniment nuisible. C'est pourquoi les praticiens ont observé que les eaux de Barèges, d'Aix-la-Chapelle, et autres eaux minérales analogues, ne font qu'exaspérer les symptômes de certaines maladies de poitrine. J'ai eu souvent l'occasion de confirmer ce fait. Une dame étoit affectée d'une Dartre squammeuse humide (*Herpes squammosus madidans*); elle avoit éprouvé de plus les premiers symptômes de la phthysie pulmonaire. Elle voulut se mettre à l'usage des eaux sulfureuses, qu'elle fut ensuite contrainte d'abandonner, parce qu'elles l'incommodoient à un point extrême. Bordeu avoit vu qu'il étoit dangereux de les administrer dans les Dartres entretenues par une cause scrophuleuse. J'ai été le témoin de ce fait dans deux circonstances. Certaines irritations partielles, produites par un principe laiteux, doivent aussi faire rejeter l'usage de ces eaux. Une dame nouvellement accouchée, et qui avoit éprouvé les plus vifs chagrins pendant qu'elle alaitoit son enfant, se plaignoit d'une courbature générale dans tous les membres, de céphalalgies, de tintemens d'oreille, &c. Elle voulut prendre les eaux de Barèges, qui lui causèrent des chaleurs d'entrailles intolérables, &c.

CCLXXXVI. Au surplus, il arrive souvent que les eaux minérales sulfureuses sont manifestement indiquées; et pourtant l'âge, la susceptibilité nerveuse, mille autres circonstances, rendent le médecin timide dans l'administration de ce remède. Que faut-il faire alors? il faut en mitiger les doses à l'infini; il faut donner au soufre un excipient qui contre-balance l'activité trop grande de cette substance. Une femme dartreuse mit au monde un enfant atteint du même vice, à un très-haut degré. Cet enfant tomba dans un état de marasme et de dépérissement qui donna des craintes pour sa vie. D'après mes conseils, il fut alors nourri avec le lait d'une chèvre que je faisois soigneusement frictionner avec du soufre. On le baignoit avec assiduité; on humectoit sa peau avec des substances onctueuses. J'eus la satisfaction de le voir se rétablir d'une manière parfaite, par ce traitement simple, dans l'espace de huit mois. Depuis cette époque, j'ai constamment prescrit les mêmes moyens curatifs aux femmes délicates chez lesquelles il étoit urgent de combattre la diathèse dartreuse, et qui n'avoient pu supporter le soufre sous d'autres formes.

CCLXXXVII. Indépendamment des moyens particuliers qu'on peut désigner aux praticiens comme spécialement appropriés à la curation des Dartres, il est des moyens généraux dont il importe de déterminer l'emploi : tels sont, par exemple, les purgatifs qui peuvent être, dans certains cas, d'un secours très-avantageux; qui dans d'autres cas sont d'une nécessité indispensable. On observe que l'espèce de perturbation produite dans l'économie animale, par l'action du soufre et autres préparations médicinales, donne constamment lieu à une accumulation de matière saburrale dans l'estomac et dans le conduit intestinal. C'est alors une indication pressante d'éliminer ce foyer impur de l'intérieur des premières voies. Si les purgatifs sont négligés, la guérison reste incomplète ou peu durable. Au surplus, ces sortes de remèdes sont plus ou moins sagement employés, selon les âges, les individus, les phénomènes concomitans, &c. Ils conviennent aux enfans, aux tempéramens bilieux, dans certaines saisons plutôt que dans d'autres.

CCLXXXVIII. Parmi les autres remèdes internes et généraux que l'on met journellement en usage pour la guérison des Dartres, les substances qui jouissent d'une propriété tonique, tiennent aussi un des premiers rangs. Mais peut-être les auteurs n'ont-ils point fixé d'une manière assez précise les cas où il convient de les administrer. Ces remèdes sont particulièrement utiles lorsque les voies digestives sont dans un état de langueur, et que leurs fonctions sont imparfaites. C'est ainsi que les décoctions des plantes amères favorisent singulièrement la guérison des pauvres que l'on traite à l'hôpital Saint-Louis, et qui ont langui dans la misère et le besoin. Indépendamment du vice dartreux, la plupart sont en proie à d'autres affections débilitantes, telles que l'hydropisie, le scorbut, le marasme, la consomption, &c.

CCLXXXIX. Mais lorsqu'on combat la diathèse dartreuse chez des personnes qui ont vécu dans l'oisiveté et l'opulence, qui vivent à des tables somptueuses, qui se gorgent d'une nourriture succulente, il vaut mieux recourir à de simples délayans. Voilà pourquoi certains praticiens se bornent à administrer l'eau d'orge, l'eau de gruau, le petit-lait clarifié, dont tant d'auteurs ont loué les bons effets. C'est alors qu'on place avec beaucoup d'avantage les bouillons de poulet, de tortue, de grenouille, de vipère, le lait d'ânesse; enfin, tous les remèdes adoucissans.

CCXC. Le régime de vie, les alimens, les boissons dont on fait journellement usage, doivent certainement entrer dans le traitement interne des Dartres. La sympathie particulière de la peau avec les voies digestives, doit interdire nécessairement tout ce qui peut troubler la marche de la nature. Il faut que le médecin indique au malade les substances dont il doit se nourrir préférablement. C'est une observation bien vulgaire,

mais qui n'en est pas moins pleine de vérité, que les viandes salées ou fumées, que les ragoûts dont on rehausse la saveur par les épiceries, que les liqueurs alkooliques, que les vins spiritueux, donnés dans leur état de pureté, retardent, empêchent, ou contrarient du moins la solution naturelle des éruptions herpétiques. Je puis dire avoir constaté par une foule de faits qu'il seroit minutieux de rapporter, que toutes les nourritures échauffantes sont dans une opposition véritable avec l'effet des remèdes, et lorsque j'étois attentif à la marche et aux changemens de l'éruption, je reconnoissois constamment le lendemain les écarts de régime que les malades avoient commis la veille. Rien n'est donc plus nécessaire que de surveiller les malades sur le choix des alimens et des boissons.

ARTICLE XI.

Du Traitement externe employé pour la guérison des Dartres.

CCXCI. On peut prononcer avec assez de certitude sur le traitement externe employé pour la guérison des Dartres; car la plupart de ces maladies n'ayant leur siége que dans la peau, elles sont directement attaquables par l'action des topiques. Les effets curatifs sont en conséquence plus prompts et plus manifestes que dans le traitement interne; les résultats que l'on obtient sont plus précis et plus positifs. N'exposons ici que ce qui a été irrévocablement fixé par l'expérience; ne donnons rien à l'empyrisme : que tout soit exact et rigoureux!

CCXCII. Pour ne commettre aucune erreur sur la nature des topiques qui conviennent le mieux à telle ou à telle espèce d'affection herpétique, le praticien doit examiner en premier lieu quel est l'état des propriétés vitales de la peau. Lorsque l'appareil tégumentaire est rouge et enflammé, lorsque les Dartres sont vives et récentes, l'application des émolliens est particulièrement profitable, et diminue bientôt l'intensité de l'éruption. Bien loin de suivre cette méthode, le charlatanisme et l'ignorance exaspèrent ces maladies par des emplâtres astringens, par des lotions irritantes, qui causent des métastases funestes, et donnent lieu à des accidens graves.

CCXCIII. Dans cette circonstance, les bains tièdes conviennent principalement, et il est peu de topiques qui soient aussi efficaces. Je traitois à l'hôpital Saint-Louis une Dartre squammeuse humide (*Herpes squammosus madidans*), qui étoit universellement répandue sur les tégumens. Cette éruption se dissipa par l'effet des simples bains tièdes, pris tous les jours et pendant l'espace de deux heures. La peau devint peu à peu moins rouge, et se nétoya entièrement. J'ai vu plusieurs faits de ce genre sur des enfans, sur des adultes, sur des vieillards. Un sexagénaire se guérit d'une Dartre furfuracée arrondie (*Herpes furfuraceus circinatus*), en se plongeant avec assiduité dans une décoction de plantes émollientes. Les bains tièdes conviennent donc dans presque toutes les affections herpétiques. Non-seulement ils concourent à la guérison, mais ils peuvent l'opérer dans quelques circonstances sans l'intermède d'aucun autre moyen curatif. J'ai été constamment si convaincu de cette vérité, qu'à l'exemple des anciens je fais souvent préparer des bains médicinaux avec l'amidon, la graine de lin, le mucilage de plantes malvacées, dans l'intention d'appaiser le prurit violent qui tourmente la peau. Je fais administrer des bains d'huile, de lait, &c.

CCXCIV. Dès la plus haute antiquité, on regarda les bains comme le plus puissant moyen curatif des Dartres, et de nos jours on revient plus que jamais à ce secours salutaire. Non-seulement on en fait un plus grand nombre d'applications, mais on sait mieux apprécier les effets de leurs différentes températures, de leur état de liquidité ou de vapeur. Un des points sur lesquels les modernes l'emportent de beaucoup sur les anciens, c'est la perfection qu'on a apportée dans l'administration des bains d'eaux minérales; et de nos jours encore, l'industrie humaine a été plus loin. Les procédés de la chimie pneumatique imitent les eaux naturelles avec une certitude qui tient du prodige, et des établissemens précieux à l'humanité se sont élevés dans plusieurs grandes villes de l'Europe; il faut sans contredit mettre au premier rang celui qui a été fondé à Paris, par MM. Triayre et Jurine : c'est la maison des eaux factices de Tivoli qui a été le théâtre de mes observations particulières. Je pourrois citer une foule de guérisons. Je me borne à rappeler les cas qui suivent, en les abrégeant. *Première Observation.* Un homme âgé de cinquante-deux ans, d'une constitution caractérisée par la prédominance bilieuse, étoit tourmenté par une Dartre squammeuse lichenoïde (*Herpes squammosus lichenoïdes*), qu'il portoit depuis fort long-temps. Dans son pays natal on l'appeloit le *lépreux*. Il avoit consulté les médecins les plus habiles. On avoit eu recours aux remèdes qui sont communément employés dans les maladies cutanées. Il avoit pris une énorme quantité de bains domestiques. Tous les printemps, il faisoit usage des sucs de fumeterre, de treffle d'eau, de douce-amère, &c.; rien n'avoit réussi. On s'imagina alors que son affection étoit de nature syphilitique. Les anti-vénériens furent vainement invoqués. Lorsqu'il vint me consulter, je lui conseillai, entr'autres remèdes, les bains et les douches avec l'eau sulfureuse artificielle, à la température de vingt-huit à trente degrés. Ce moyen, convenablement continué, le rétablit parfaitement, au point qu'il n'a point eu de rechûte. *Deuxième Observation.* Un homme de lettres fort célèbre, pareillement doué d'un tempérament bilieux, avoit contracté, par l'effet d'une vie trop laborieuse et trop sédentaire, une Dartre squammeuse humide (*Herpes squammosus madidans*). Cette Dartre avoit son siége à la partie antérieure de l'abdomen. On avoit inutilement

appliqué les pommades les plus adoucissantes; le prurit étoit intolérable. Vingt douches méthodiquement administrées, calmèrent toutes les souffrances: la Dartre disparut après huit mois de traitement. *Troisième Observation.* Madame F*** avoit une Dartre crustacée flavescente (*Herpes crustaceus flavescens*), qui s'étoit tout-à-coup manifestée sur le tissu graisseux des deux joues. Les croûtes qui étoient d'un jaune verdâtre, tomboient, et se renouveloient plusieurs fois dans la même semaine. Je lui avois donné en premier lieu des bains de fumigations avec l'eau bouillante de guimauve et de mélilot. Ce moyen avoit été infructueux. Elle alla prendre les bains et les douches dans l'établissement de Tivoli. Une saison suffit pour la guérir radicalement. *Quatrième Observation.* Une dame fort jeune, d'une constitution éminemment sanguine, étoit fort affligée d'avoir sur le front et les deux pommettes, une Dartre pustuleuse couperose (*Herpes pustulosus gutta-rosea*). Cette éruption tuméfioit et enlaidissoit son visage, qui avoit été fort agréable. Elle prit, dans l'établissement de Tivoli, une série de bains sulfureux qui lui furent administrés en douche, à une température très-élevée. Bientôt les boutons se desséchèrent sans être remplacés par d'autres. Je me borne à ces faits, dont je ne donne que les résultats. Je ne veux point multiplier les citations.

CCXCV. Il importe, du reste, d'avertir que si les bains et les douches, de quelque nature qu'ils puissent être, sont utiles dans le traitement de plusieurs espèces de Dartres, ils peuvent être nuisibles dans certains cas. C'est ainsi que j'ai été plusieurs fois contraint d'en discontinuer l'usage dans les éruptions dartreuses qui viennent à la suite des maladies laiteuses. Il paroît que le tissu cellulaire conserve dans ces circonstances une susceptibilité particulière à laquelle les médecins n'ont point fait une attention convenable. Cette substance si spongieuse et si pénétrable, selon la remarque de l'ingénieux Bordeu, se laisse en quelque sorte imbiber par le liquide qui l'environne. Elle se ballonne, se tuméfie; et alors j'ai remarqué qu'il survenoit des douleurs vagues, des lassitudes, un état de malaise qui est très-difficile à décrire. Une dame eut un violent chagrin pendant qu'elle allaitoit son enfant; il se manifesta bientôt à la partie externe des cuisses et aux avant-bras, une Dartre crustacée flavescente (*Herpes crustaceus flavescens*). Je lui fis prendre alternativement des bains tièdes et des bains sulfureux. Mais ces bains, loin de lui procurer du soulagement, ne firent qu'accroître les douleurs vagues dont elle étoit atteinte. Il survint une tuméfaction universelle, qui nous détermina à abandonner ce moyen.

CCXCVI. Les bains de vapeurs sont quelquefois parfaitement indiqués. Je les fais administrer principalement lorsque la peau des malades est sèche et aride, lorsque la fonction des exhalans est depuis long-temps interrompue. Ce phénomène s'observe souvent dans les Dartres squammeuses qui ont vieilli dans l'économie animale, sans qu'on ait arrêté aucunement leurs progrès. Si ces sortes de bains ne combattent point directement le vice herpétique, ils ont du moins pour avantage de préparer les tégumens à l'action des remèdes. Je traitois un vieillard qui avoit déjà fait plusieurs voyages infructueux aux eaux de Barèges et à celles d'Aix-la-Chapelle. Il s'avisa de prendre à Paris une suite de bains de vapeurs; à la saison suivante, il prit des douches sulfureuses dans l'établissement des bains factices de Tivoli. A la quarantième douche, son corps étoit parfaitement nétoyé. Il m'arrive souvent, à l'hôpital Saint-Louis, d'employer des fumigations émollientes, ou bains partiels de vapeurs, avec un succès manifeste, pour remédier aux accidens de la Dartre crustacée stalactiforme (*Herpes crustaceus procumbens*); mais souvent aussi ce moyen devient totalement inutile, lorsque l'affection est ancienne, et qu'elle tend à prendre le caractère rongeant.

CCXCVII. Les lotions et les fomentations agissent comme des bains locaux. On peut les changer et les modifier selon les indications médicinales. Il convient généralement de les proportionner à l'état des propriétés vitales de la peau, lorsque cette enveloppe est atteinte d'une irritation vive, et que la Dartre a un aspect érysipélateux: c'est alors que les topiques émolliens sont très-favorables. J'ai souvent fait appliquer avec fruit, des vessies pleines de lait chaud sur des Dartres enflammées. La peau est-elle molle, humide et foible? on cherche à la ranimer par des eaux spiritueuses, telles que l'eau de Cologne, l'eau de lavande, &c.

CCXCVIII. Ces lotions et fomentations, dont je ne saurois assez recommander l'usage, m'ont paru sur-tout efficaces, lorsqu'on les pratique avec l'eau minérale artificielle de Barèges. MM. Triayre et Jurine ont trouvé un moyen aussi simple qu'ingénieux de composer cette eau à volonté, pour le besoin de la médecine humaine, et le résultat de leurs recherches est d'un avantage qui mérite les plus grands éloges. La médecine philosophique ne doit rien cacher de ce qui est utile. Je crois en conséquence devoir révéler ici le procédé de ces chimistes, afin qu'il puisse servir aux médecins qui exercent l'art ailleurs qu'à Paris. Ce procédé consiste à préparer des liqueurs contenues dans deux bouteilles, n° 1 et n° 2. La première n'est qu'une dissolution de foie de soufre (*sulfure de potasse*), lequel est composé d'une manière qui est propre aux auteurs. La seconde renferme une dose d'acide sulfurique proportionnée à l'énergie de la dissolution que je viens d'indiquer; elle renferme de plus du carbonate de soude, du muriate de soude et de l'argile préparée, dans les proportions reconnues par l'analyse des eaux de Barèges, proportions qu'on peut varier suivant la nature des maladies. Au lieu d'acide sulfurique, on peut employer avec plus d'avantage une eau chargée six fois de son volume d'acide carbonique. Il convient d'assigner maintenant quelle est la manière dont on peut composer l'eau sulfureuse de Barèges, à l'instant même où elle doit être employée. On remplit d'abord un vase d'eau élevée à la température de vingt-sept

degrés. On y verse ensuite alternativement une quantité égale des deux liqueurs que je viens d'indiquer. On ajoute une proportion nouvelle d'eau tiède, pour que le mélange s'effectue d'une manière complète. Telle est la composition qu'on peut réaliser dans tous les lieux, et qui supplée efficacement soit l'eau factice de Tivoli, soit celle que l'on pourroit puiser dans les établissemens d'eaux thermales naturelles qui existent en Europe.

CCXCIX. On ne procède guère au traitement des différentes espèces de Dartres, sans recourir à des topiques qui modifient plus ou moins heureusement les propriétés vitales des tégumens. Il semble même que ces sortes de remèdes sont spécialement recherchés du vulgaire, sans doute parce qu'ils agissent d'une manière plus prompte et plus sensible à ses regards. Aussi l'esprit humain s'épuise en inventions chimériques à cet égard. Je ne finirois pas, si je voulois détailler ici les emplâtres, les onguens, et toutes les recettes banales des empyriques. On a mis sur-tout à contribution les répercussifs, les astringens, &c. Toutefois, le soufre me paroît mériter les éloges particuliers qu'on lui a de toutes parts prodigués. J'ai déjà fait mention de cette production médicamenteuse dans l'article précédent. Le soufre est un remède éminemment diffusible; il pénètre avec la plus grande activité le système absorbant, et l'observation médicinale démontre qu'il a une action particulière sur le virus herpétique. On fait ordinairement incorporer la fleur de soufre dans un corps gras, comme, par exemple, dans l'axonge, dans le cérat, dans la pommade de concombre, &c. Avec de semblables excipiens, ce remède m'a paru très-convenable. Un militaire de la garde de Paris, éprouva un jour en se rasant des démangeaisons très-vives au menton; à ces démangeaisons succéda une éruption de petites pustules blanches dans le centre, mais dont les bords étoient d'un rouge foncé, comme cela arrive toujours dans la Dartre pustuleuse mentagre (*Herpes pustulosus mentagra*). Ces boutons étoient très-rapprochés les uns des autres, et s'étendoient à toutes les parties garnies de poils. Le malade avoit vainement eu recours à différens topiques; le seul qui réussit fut le cérat soufré, dont l'application réitérée calma le prurit, et empêcha la Dartre de se reproduire. J'ai vu ce même topique réussir merveilleusement dans les Dartres squammeuses qui se placent aux oreilles, sous les aisselles, dans le pli des genoux, aux environs des parties génitales, &c. Le soufre, dans de semblables affections, n'a aucun des inconvéniens des remèdes répercussifs; et alors même que la maladie est trop avancée pour que son action puisse la vaincre, le soufre convenablement appliqué, a néanmoins l'avantage de calmer ou de modérer les souffrances intolérables auxquelles la plupart des dartreux sont condamnés.

CCC. Lorsque les Dartres sont invétérées, et qu'il faut un topique plus actif pour les combattre, j'ai recours au foie de soufre (*sulfure de potasse*), que je fais incorporer dans l'axonge. Ce médicament excite d'abord un sentiment très-vif de cuisson, qui change le mode d'irritation de la peau, et devient infiniment salutaire. Un homme âgé de quarante-cinq ans, d'un tempérament bilieux, étoit tourmenté d'une Dartre squammeuse qui occupoit spécialement le dos des mains et la partie externe des avant-bras. Il prit des bains émolliens et les continua fort long-temps. Il essaya des bains de vapeurs, se fit administrer des douches avec l'eau minérale sulfureuse. Il ne négligea point les remèdes intérieurs, et cependant tout fut inutile. J'eus alors recours à la pommade composée avec le sulfure de potasse, qui augmentoit d'abord les démangeaisons à un point extrême; mais après un mois de son usage, la Dartre se trouva singulièrement amortie; bientôt elle disparut entièrement par l'usage des bains : la guérison se termina fort heureusement.

CCCI. Au surplus, les topiques qui agissent sur le solide vivant avec une propriété irritante ou caustique, conviennent principalement pour combattre la classe des Dartres rongeantes. En effet, ces sortes de Dartres ont un siége plus profond dans les tégumens. La nature est presque toujours impuissante pour réparer les désordres affreux qu'elles causent. Il faut alors réprimer d'une manière véhémente l'infection herpétique; il faut produire un autre genre d'excitation qui change en quelque sorte le mode de vitalité du système dermoïde. J'atteste qu'en pareil cas j'ai employé avec un grand succès l'huile pyro-zoonique, vulgairement appelée *huile animale de Dippel*, dans la Dartre rongeante scrophuleuse (*Herpes exedens scrophulosus*) : trois femmes à-peu-près du même âge sont en voie de guérison au moment où j'écris ces lignes. Je suis également parvenu à arrêter la marche des Dartres au moyen de l'eau de chaux ou d'autres caustiques.

CCCII. Souvent les Dartres, et particulièrement celles qui appartiennent à l'espèce des rongeantes, sont accompagnées d'un état de phlogose très-considérable. Souvent même il se manifeste des douleurs qui font redouter qu'elles ne prennent les caractères du cancer. Il importe de réprimer la violence de ce mouvement morbifique, qui va quelquefois si loin qu'il décide la mort, comme nous l'avons vu arriver chez un malheureux perruquier atteint d'une Dartre crustacée, laquelle s'étoit convertie en rongeante par l'effet d'un coup violent qu'il reçut à la tête, dans une dispute. Lorsque les Dartres prennent un tel caractère, il faut recourir sans délai aux applications narcotiques, aux dissolutions opiacées, aux préparations saturnines, &c. C'est alors que j'ai utilement employé, sous forme de cataplasme, la pulpe fraîche des plantes solanées. J'ai sur-tout mis en usage la jusquiame (*hyosciamus niger*), et la morelle (*solanum nigrum*). Cette dernière a merveilleusement réussi chez deux individus atteints d'une Dartre rongeante dont l'aspect étoit carcinomateux.

CCCIII. On voit que les auteurs recommandent la saignée dans le traitement des Dartres. Il importe

d'indiquer succinctement les cas principaux qui réclament cette opération ; elle ne convient en général qu'aux personnes robustes et qui vivent sous la prédominance du système sanguin, lorsque l'affection herpétique cause chez elle des démangeaisons violentes. Je suis convaincu, par exemple, qu'elle peut produire de très-bons effets dans la Dartre crustacée flavescente, qui est toujours accompagnée d'une irritation locale très-intense, ainsi que dans la Dartre phlycténoïde en zone, qui est caractérisée par une cuisson vive et un prurit si brûlant, que les malades peuvent à peine le supporter. On remplace quelquefois la saignée par l'apposition des sang-sues, lorsque la partie où siége la Dartre est engorgée et enflammée.

CCCIV. Un des moyens curatifs que l'on recommande avec raison, sont les divers exutoires, tels que les cautères placés dans différentes parties, les vésicatoires, &c. Ces derniers sont sur-tout indiqués, lorsqu'on veut déplacer une irritation herpétique fortement fixée à la face ou dans quelque autre partie du corps. Souvent alors les Dartres résistent moins aux autres moyens curatifs qu'on leur oppose. Ils peuvent, dans certains cas, diminuer la violence du prurit. Appliqués immédiatement sur l'éruption dartreuse, ils la font disparoître, en changeant l'action morbifique de la peau. Il est toutefois un grand nombre de cas où ces exutoires sont plus nuisibles que salutaires. J'ai souvent observé, par exemple, que lorsque la masse générale des humeurs étoit imprégnée du vice herpétique, il survenoit constamment une Dartre squammeuse dans l'endroit même de la peau où le vésicatoire avoit été appliqué. Alors on se hâte de remédier à cette irritation de la peau par des bains tièdes et des topiques émolliens. Au surplus, les exutoires conviennent principalement lorsque les Dartres sont la crise d'une autre maladie grave, comme, par exemple, d'une phthisie pulmonaire, du catarrhe aigu, des hémorroïdes, &c. On imite par ce moyen la marche et les procédés de la nature.

ARTICLE XII.

Des moyens à employer pour rendre la guérison des Dartres permanente.

CCCV. On proclame journellement que la guérison des Dartres n'est jamais radicale, et on étaie cette opinion sur les récidives fréquentes dont ces maladies sont susceptibles. Mais combien d'autres maladies ne sont-elles pas sujettes à des rechûtes plus ou moins graves! De quels moyens ne faut-il pas user pour empêcher le retour des fièvres, des phlegmasies, des hémorragies, et de tant d'autres maladies humaines! C'est une des lois de l'économie vivante, d'être sujette à la reproduction des mouvemens morbifiques, souvent aux mêmes époques où ils se sont d'abord développés. Ainsi, de même qu'après la cessation de la fièvre intermittente, on continue d'administrer le quinquina pour prévenir la récidive, de même il ne suffit pas d'avoir guéri les Dartres, il faut maintenir la cure, et détruire ces affections rebelles jusque dans les germes qui les reproduisent.

CCCVI. Aussi recommande-t-on aux individus qui sortent guéris de l'hôpital Saint-Louis, de ne point cesser l'usage des bains tièdes, de pratiquer habituellement des frictions sur tout le corps, pour maintenir l'énergie des propriétés vitales de la peau, et pour favoriser la fonction exhalante. Il en est qui, afin de conserver la souplesse des tégumens, les oignent journellement avec de la moëlle de bœuf, avec de l'huile, &c. ; d'autres ont recours à des eaux spiritueuses, à des baumes odorans, &c. Je prescris à ceux chez lesquels le scorbut a plus ou moins compliqué le vice dartreux, de prendre tous les printemps le suc des plantes fraîches et amères. L'apparition des Dartres tient-elle à un état de saburre dans les premières voies, les malades doivent recourir à quelques laxatifs habituels. On fait prendre ces laxatifs dans une infusion amère, pour ranimer le ton des organes digestifs, &c. On associe alors les substances salines à la chicorée sauvage, à la patience, au trèfle d'eau, &c. Il n'est pas rare de voir que ces mêmes affections sont fomentées par l'engorgement des viscères abdominaux. Dans un pareil cas, la guérison ne seroit que momentanée, si on ne continuoit d'employer tous les moyens propres à dissiper ces embarras intérieurs. Les substances salines et ferrugineuses jouent ici le premier rôle, ainsi que les bains, les douches, l'équitation et l'usage des alimens les plus doux et les plus sains.

CCCVII. A l'hôpital Saint-Louis, nous avons souvent occasion de remarquer que les Dartres sont entretenues par la mauvaise nourriture ou par les qualités malfaisantes de l'atmosphère. Dans le premier cas, il faut alimenter les malades avec des substances gélatineuses et des bouillons nutritifs. Une jeune fille dans l'indigence, et forcée de demander l'aumône pour subsister, avoit une Dartre squammeuse qui occupoit les extrémités inférieures. On lui avoit inutilement prodigué les remèdes dans les comités de bienfaisance. Les seuls alimens qu'elle prit ensuite dans une maison opulente, suffirent pour la guérir. Le changement de climat peut aussi contribuer à consolider la guérison des Dartres. Le passage d'un pays froid à un pays chaud prévient communément toute récidive. Un commerçant espagnol avoit une Dartre furfuracée qui se manifestoit avec intensité toutes les fois que ses affaires l'appeloient en France. J'en ai dit assez, je le pense, pour prouver que le seul moyen de rendre la guérison des Dartres permanente, est de tendre toujours à dissiper la cause qui les reproduit. Au surplus, je n'ajouterai aucune réflexion. Dans le traitement des affections herpétiques, il y a tant de modifications à apprécier, tant de nuances à saisir, que l'expérience clinique ne peut se transmettre. Il faut l'acquérir par de longs travaux.

LES ÉPHÉLIDES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES ÉPHÉLIDES.

CCCVIII. Je conserve le nom d'*Éphélides* à des taches solitaires, disséminées ou réunies par groupes sur la périphérie de la peau. Leur forme est en général très-variée. Les unes ressemblent à des lentilles, les autres à des plaques irrégulières, qui ont plus ou moins d'étendue, selon la cause qui les a fait naître.

CCCIX. Quoique ces sortes d'affections, dont je vais actuellement m'occuper, ne soient pas ordinairement des maladies très-graves, on les voit néanmoins prendre dans quelques circonstances un caractère très-allarmant. Il est donc utile de rassembler ici les divers traits qui se rapportent à leur histoire. D'ailleurs, c'est un point de vue intéressant que d'examiner comment les tégumens se décolorent et révèlent, en quelque sorte, par leur surface, toutes les altérations intérieures du corps humain.

CCCX. Il faudroit peut-être établir une distinction entre les taches qui ne sont, à proprement parler, que des affections idiopathiques de la peau, et celles qui ne sont que des symptômes indicateurs des maladies qui tourmentent des organes cachés. En effet, comment ignorer les rapports intimes qui existent entre le système cutané et les viscères abdominaux? Les observations journalières des praticiens en font foi. Mille accidens prouvent que la peau est une sorte de miroir qui réfléchit toutes nos souffrances. Je pense du reste qu'il seroit superflu de reproduire ici les phénomènes sans nombre qui constatent cette vérité. Qu'il nous suffise de savoir que les Éphélides sont, dans certains cas, le symptôme irrécusable de quelques désordres intérieurs, aussi bien que l'érysipèle, la fièvre miliaire, la fièvre ortiée, la fièvre scarlatine, le prurigo et autres maladies qu'on pourroit décrire!

CCCXI. Le vulgaire même s'apperçoit de ces altérations du système dermoïde qui indiquent un dérangement quelconque dans les fonctions de l'économie animale; et l'homme est communément habitué à voir sur le front de son semblable l'empreinte ou l'image des maladies qui l'affligent. De là dérivent, sans doute, les inquiétudes qu'il conçoit sur l'état des individus dont la peau est flétrie et décolorée. Dans le cas contraire, si la santé se rétablit, le teint des malades reprend son énergie et son éclat.

CCCXII. Les Éphélides, dont je fais l'objet de cette dissertation, ne sont pas uniquement le résultat d'une dégradation particulière de l'épiderme. Le tissu réticulaire s'y trouve spécialement intéressé. Ces affections peuvent d'ailleurs atteindre toutes les races d'hommes; et, dans tous les climats, les médecins ont observé de semblables décolorations qui tiennent à un vice survenu dans les fonctions du système exhalant. L'Africain même est enclin à des indispositions qui altèrent singulièrement la noirceur qui lui est naturelle. En général, on ne voit guère ce genre de maladie sur le derme des quadrupèdes, parce que les fourrures et les poils qui les recouvrent, les protègent contre les causes nuisibles de l'atmosphère; mais on le trouve fréquemment sur les végétaux, et les maculations qui se manifestent sur certaines feuilles des arbres, sur les pétales des fleurs, sur la peau des fruits, etc.

CCCXIII. J'ai dû faire succéder la description des Éphélides à celle des dartres, parce que ces affections se ressemblent sous quelques points de vue; en effet, il est des dartres qui se convertissent en véritables Éphélides. Souvent même, il arrive que ces dernières offrent de petites desquammations de la peau, assez semblables à celles que l'on rencontre dans les éruptions herpétiques furfuracées. Je puis même ajouter que dans certains cas, elles tiennent tellement au même principe, que la ligne de démarcation est à peine sensible. La seule différence que l'on apperçoit est que les tégumens ne s'élèvent presque jamais au-dessus de leur niveau.

CCCXIV. Non-seulement les Éphélides ont une certaine connexité avec les dartres par la plupart de leurs phénomènes, mais encore par leur opiniâtreté. On en voit qui résistent à tous les moyens de guérison. Un autre trait d'analogie les rapproche; c'est l'identité du traitement qui leur convient. Ceci s'applique particulièrement à l'Éphélide hépatique qui cède aux remèdes communément dirigés contre les maladies dartreuses.

CCCXV. J'ai cru ne pas devoir placer au rang des Éphélides certaines taches qu'il faut plutôt regarder comme des difformités du tissu dermoïde, que comme de véritables maladies. Ce sont celles qui proviennent de l'introduction fortuite d'une matière colorante dans le tissu réticulaire de Malpighi. Cette matière est tantôt

noire, tantôt fauve, tantôt rouge, tantôt roussâtre; je ne parlerai pas non plus de celles que l'on désigne vulgairement sous le nom de *taches de vin*. En effet, ces décolorations accidentelles des tégumens n'ont point de forme déterminée. J'ai examiné avec soin plusieurs de ces taches, qui souvent ne sont que le résultat d'un entrelacement particulier des vaisseaux capillaires sanguins, et qu'il ne faut considérer que comme des jeux ou des écarts accidentels de la nature.

CCCXVI. Nous observons fréquemment à l'hôpital Saint-Louis des taches livides ou d'un rouge noir, assez semblables à des piqûres de puces, qui paroissent et s'évanouissent par degrés, et suivent une marche assez régulière. Nous en avons vu qui formoient des plaques étendues sur les tégumens qu'on eût cru provenir d'une chûte ou d'une contusion violente exercée sur les tégumens. Mais ces taches formées par le passage du sang dans les capillaires cutanés n'ont rien de commun avec les Éphélides.

CCCXVII. Ce n'est pas non plus ici le lieu de parler d'une sorte de décoloration à laquelle sont sujets les individus foibles et cachectiques, particulièrement les vieillards. Ce sont de larges taches d'un rouge obscur qui dépendent du ralentissement de la circulation. Elles surviennent ordinairement aux bras, aux mains, aux jambes, aux pieds, en un mot, dans les parties les plus éloignées du corps, parce que la force impulsive des vaisseaux cutanés languit et manque de ton. Les vieillards qui viennent chercher des secours à l'hôpital Saint-Louis, sont sur-tout sujets à cette infirmité qui est permanente, parce que la même cause existe toujours.

CCCXVIII. J'ai déja dit que je ne devois point traiter ici de nombreux accidens qui peuvent flétrir ou altérer la peau. En effet, toutes les affections morbifiques du corps vivant sont, en quelque sorte, signalées par un changement de couleur dans l'appareil tégumentaire. Dans la chlorose, par exemple, la peau est d'un blanc mat, marquée d'une teinte jaunâtre. La couleur safranée décèle l'ictère. Les Pathologistes observent presque toujours une nuance verdâtre sur le visage de ceux qui sont tourmentés par le flux hémorroïdal ou par un engorgement de la rate. On sait que dans les fleurs-blanches invétérées, et même dans les autres affections lymphatiques, les paupières sont le plus communément entourées d'un cercle livide; c'est une remarque bien commune que la rougeur intense des pommettes, et la pâleur du reste de la face, indiquent la dégénération organique de la poitrine. Le vice scrophuleux, la lèpre, la syphilis, communiquent à la peau une empreinte, *sui generis*. Mais ces sortes de maculations rentrent nécessairement dans la description particulière de ces maladies.

CCCXIX. J'aurois aussi pu faire mention de certains individus qui présentent un phénomène de physiologie très-extraordinaire; je veux parler de ceux que l'on désigne par le nom vulgaire d'*albinos*. Les avis ont été très-partagés sur les causes premières de cette altération de la peau. Certains l'attribuent à la privation du corps muqueux. Il est un point néanmoins sur lequel on s'accorde généralement, c'est que les hommes, ainsi décolorés, ne sauroient jamais constituer une espèce séparée, comme l'ont prétendu beaucoup d'auteurs. On voit, à l'hospice de Bicêtre, un jeune idiot nommé Laroche, dont la peau est fine et très-blanche. Ses cheveux touffus, presqu'aussi rudes que la crinière d'un cheval, sont aussi d'un blanc éclatant; les sourcils, les cils, les poils des aisselles, des parties génitales et de toutes les parties du corps, sont de la même couleur. Le blanc des yeux est dans l'état naturel; mais la partie colorée est d'un très-beau rose. Il ne peut supporter une lumière vive, et il est constamment forcé de tenir un bandeau sur ses yeux pour en affoiblir l'impression. Laroche est pourtant issu de parens très-bien portans, dont la peau est brune et les yeux très-noirs. Au surplus, je ne parle qu'accessoirement de cette infirmité du systême dermoïde, et je passe à la description particulière des Éphélides proprement dites. J'ai eu occasion d'en distinguer trois espèces durant le cours des recherches que j'ai faites à l'hôpital Saint-Louis.

PREMIÈRE PARTIE.

Faits relatifs à l'histoire particulière des Ephélides.

ESPÈCE PREMIÈRE.

EPHÉLIDE LENTIFORME. *Ephelis lentigo.* Planche XXVI.

Ephélide se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des taches lenticulaires, éparses ou rassemblées en corymbe, dont la couleur est fauve, roussâtre ou brune. Ces taches ou éphélides se rencontrent le plus souvent sur le visage, aux mains, aux bras, sur le devant de la poitrine, en général sur tous les endroits du corps qui sont exposés au contact de l'air ou du soleil.

Obs. Il est peut-être minutieux d'indiquer ici les variétés qui se rapportent à cette espèce; mais certains Pathologistes les ont néanmoins signalées dans leurs ouvrages :

A. L'Éphélide lentiforme solaire. *Ephelis lentigo solaris.* — Les paysans, les citadins qui quittent la ville pour aller à la campagne, et s'exposent aux rayons du soleil, etc., y sont particulièrement sujets. Le contact de l'air suffit pour la produire chez certains individus dont le système lymphatique est radicalement affoibli.

B. L'Éphélide lentiforme ignéale. *Ephelis lentigo ignealis.* — Cette variété mérite à peine d'être indiquée. Elle est produite par l'habitude qu'ont certaines femmes dans beaucoup de climats de placer sous leurs pieds, durant le froid de l'hiver, des vases de terre qui contiennent de la braise ou du charbon ardent pour se réchauffer.

Tableau de l'Éphélide lentiforme.

CCCXX. Les Éphélides lentiformes, vulgairement appelées *taches de rousseur*, doivent être nécessairement le résultat d'une affection morbifique de la peau: c'est à tort qu'on voudroit les envisager comme des taches originaires et accidentelles. En effet, j'ai observé assez constamment que ces décolorations étoient subordonnées à des circonstances locales, et qu'elles disparoissent aux approches de l'hiver, pour renaître au printemps ou en été. L'action immédiate du soleil suffit pour les développer soudainement et en grand nombre. Il est encore d'observation que ces taches abondent principalement sur les parties qui sont le plus exposées au contact de l'air atmosphérique. C'est ainsi que le visage, les bras et les mains en sont principalement atteints. Il est vrai qu'on les voit aussi se déclarer quelquefois sur les endroits du corps qui sont recouverts par des voiles, des mouchoirs ou autres vêtemens.

Autre remarque très-essentielle. Les Éphélides lentiformes n'attaquent ordinairement que les individus dont le système lymphatique est radicalement et constitutionnellement affoibli. Ces sortes de malades ont même une habitude de corps qu'il n'est pas inutile de rappeler : communément, leur teint est rouge et fleuri. Leur peau est très-blanche, très-fine, et d'une contexture très-délicate. Leurs cheveux sont roux : le plus souvent ils sont d'un rouge ardent, en sorte que les causes qui influent sur la couleur des cheveux, paroissent également influer sur la production des Éphélides lentiformes. Leurs yeux sont d'un bleu céleste très-prononcé. De là vient, ainsi que l'observe ingénieusement M. Chiaruggi, que les poètes ont célébré comme un phénomène rare et extraordinaire la co-existence des yeux très-noirs avec une blonde chevelure. J'ai observé néanmoins l'Éphélide lentiforme sur certaines personnes, dont la peau étoit brune et les cheveux noirs.

Les Éphélides que nous décrivons ont une figure sphérique comme celle des lentilles. Leur couleur n'est pas toujours la même; mais le plus souvent elle est brune, assez analogue à celle du café. Il en est qui forment des petits points jaunes, répandus ça et là sur la périphérie de la peau. D'autres sont, pour ainsi dire, contigues, et forment de larges taches sur les pommettes ou sur le devant de la poitrine. Quand ces taches sont très-abondantes, elles donnent à la peau un aspect très-désagréable.

L'Éphélide lentiforme n'excite d'ailleurs aucune douleur, aucun prurit, ni aucune démangeaison. J'ai interrogé un grand nombre d'individus sur ce point. Je pense même que ce caractère particulier doit établir une différence très-marquée entre l'Éphélide dont il s'agit, et les autres espèces que nous décrirons ci-après.

Les auteurs ont aussi fait mention d'une autre espèce d'Éphélide qu'on indique assez fréquemment sous le nom d'Éphélide ignéale. Je crois inutile d'insister sur cette variété. Ce sont des maculatures qui se forment à la partie interne des cuisses, par l'effet de l'action immédiate du feu. J'ai dit plus haut qu'elle est le résultat de l'habitude où sont les femmes de placer des réchauds entre leurs jambes.

Observations relatives à l'Éphélide lentiforme.

CCCXXI. *Première observation.* — Jacques Joly, âgé de vingt-deux ans, d'un tempérament lymphatique, ayant les cheveux rouges, très-épais et très-durs, nous a offert un grand nombre de rousseurs répandues sur le corps, spécialement sur les endroits où la peau est fine et délicate, comme sur le visage, sur la poitrine, sur la face interne des bras et des avant-bras. Les cuisses et les jambes en présentoient aussi; mais sur le visage, elles étoient en grande quantité; elles avoient la largeur d'une lentille; d'autres étoient plus petites; il y en avoit qui étoient rondes; d'autres étoient ovales. Celles qui étoient situées sur la partie latérale du nez, le pourtour des yeux, le front, étoient plus larges et en plus grand nombre. Cet individu transpiroit peu, et ne suoit jamais.

Deuxième observation. — Un jeune homme, nommé Monichet, qui exerçoit à Meaux l'état de tuilier, s'est présenté à notre observation. Doué d'un tempérament très-sec, il a constamment joui d'une mauvaise santé. Il étoit entré à l'hôpital Saint-Louis pour se faire traiter d'une fièvre intermittente tierce. Sa peau est d'une texture très-molle; elle est blanche sur tout le corps; d'une couleur rosée à la face. Ses cheveux sont d'un blond pâle, ainsi que les poils qui recouvrent les autres parties des tégumens. On apperçoit au visage, au col, à la partie antérieure et supérieure de la poitrine, aux bras, et sur-tout aux avant-bras, sur le dos des mains, des taches de couleur brune, plus ou moins foncées, selon qu'elles occupent des parties plus ou moins exposées aux rayons solaires, n'offrant point de forme particulière, se rapprochant néanmoins de celle d'une lentille. Ces taches ne sont point proéminentes, et ne paroissent être qu'une coloration plus forte de certains endroits de la peau. Le sujet, dont je parle, a observé qu'elles étoient plus abondantes dans une saison que dans l'autre. On voit aussi qu'elles sont beaucoup moins brunes dans les portions des tégumens qui sont habituellement recouvertes par des linges ou par des habits. Dans le cas que je cite, elles étoient en si grand nombre sur le visage, qu'elles lui donnoient un aspect terreux et dégoûtant.

Troisième observation. — L'observation, que je vais rapporter, a une grande analogie avec la précédente. Le nommé Payan, âgé de dix-neuf ans, d'un tempérament lymphatique, est doué d'ailleurs d'une bonne constitution; ses cheveux sont d'un rouge-brun foncé; ses sourcils et les paupières noirs, la peau d'un très-beau blanc, la face, le dessus des mains, et la partie supérieure du sternum, sont les seules parties affectées de taches d'une couleur brune assez unie; quelques-unes de ces taches sont plus foncées : leur forme est très-variée; leur grandeur change depuis celle d'une piqûre de puce jusqu'à la grandeur d'une lentille; elles sont plus nombreuses autour des sourcils, sur les os des pommettes, à l'angle des machoires, sur les ailes, le bout du nez, et sur le menton. Celles de la poitrine sont très-légères depuis que le jeune homme a pris l'état de militaire, à raison de ce qu'il a été obligé de couvrir cette partie, plus qu'il n'avoit coutume de le faire. Mais le dos des mains, et la moitié supérieure et externe de l'avant-bras, en sont totalement marqués; elles y sont plus foncées et plus larges que partout ailleurs, ce qui donne avec le fond blanc de la peau, l'apparence d'un beau granit. La face est couleur de rose dans certains endroits : dans d'autres, elle est d'une blancheur éclatante. L'individu affecté observe très-bien que ses Éphélides ont été plus abondantes l'été dernier, parce que les chaleurs ont été fortes, et qu'il a été plus exposé aux rayons du soleil. Elles disparoissent presqu'entièrement pendant l'hiver. Plusieurs de ses parens sont atteints de la même indisposition.

Quatrième observation. — Quelquefois l'Éphélide lentiforme attaque des individus dont les cheveux sont très-noirs, ainsi que les yeux. Nous avons vu, à l'hôpital Saint-Louis, une jeune fille, brune, nommée Florine Cantal, ouvrière en broderie. Cette jeune fille étoit communément très-belle; mais toutes les fois qu'elle passoit deux jours à la campagne, ou qu'elle éprouvoit les rayons du soleil, son visage se recouvroit d'un masque d'Éphélides, qui pourtant s'évanouissoient, aussitôt que cette jeune fille gardoit quelque temps la retraite.

CCCXXII. On jugera peut-être que j'ai décrit avec trop de soin, une altération légère de la peau, qui mérite à peine d'occuper une place dans les cadres de la nosographie. Mais pourtant il est démontré que, dans l'étude des sciences naturelles, les moindres faits peuvent être utiles parce qu'ils sont liés par une chaîne presqu'imperceptible à des phénomènes bien plus importans.

ESPÈCE DEUXIÈME.

EPHÉLIDE HÉPATIQUE. *Ephelis hepatica*. Planche XXVI.

Éphélide se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des taches isolées, ou rapprochées en certain nombre, beaucoup plus étendues que celle de l'Éphélide précédente, d'une couleur le plus souvent safranée, se terminant quelquefois par une légère desquammation. Ces taches ou Éphélides se rencontrent ordinairement à la partie antérieure, latérale où postérieure du col, sur l'abdomen, et spécialement sur la région du foie, aux reins, aux aines, etc.

Obs. L'Éphélide hépatique est tantôt permanente, tantôt passagère, ce qui constitue deux variétés :

A. L'Éphélide hépatique persistante. *Ephelis hepatica persistens.* — Cette variété attaque principalement les hommes dont la vie est trop renfermée, trop appliquée et trop sédentaire. La figure des taches est très-irrégulière. Il en est qui sont très-étendues, qui forment une sorte de cravate autour du col, une large ceinture autour de l'abdomen, ou de grandes plaques derrière les épaules, etc. Il est de ces taches qui sont très-difficiles à dissiper; on en voit qui restent indélébiles.

B. L'Éphélide hépatique fugitive. *Ephelis hepatica fugitiva.* — Les femmes sur-tout y sont sujettes. Elle se manifeste ordinairement par des taches circulaires et isolées, qui abondent sur la région postérieure du col, sur la gorge ou sur le sein, sur les hypocondres, etc. Elle paroît et s'évanouit très-rapidement.

Tableau de l'Éphélide hépatique.

CCCXXIII. Communément l'Éphélide hépatique s'offre aux regards du Pathologiste, sous la forme d'un rond irrégulier, de grandeur différente. On voit certaines de ces taches qui sont très-étendues, et qui occupent un grand espace. D'autres ont à peine le diamètre d'une monnoie de dix sols; on en observe enfin qui sont aussi petites que des pétéchies.

Les Éphélides hépatiques se manifestent d'abord isolées à la surface de la peau, et assez distantes les unes des autres; ensuite, elles se joignent en s'élargissant, ou elles se réunissent en groupes, plus ou moins nombreux. Il est à remarquer que ces taches produisent le plus souvent de très-légères écailles d'un blanc-jaune, qui ne se détachent guère que lorsqu'on les gratte. Cette desquammation établit une différence caractéristique entre l'Éphélide hépatique et l'Éphélide lentiforme. Au surplus, le fond des tégumens, attentivement étudié, n'offre aucune espèce d'altération. Il est blanc et net.

On peut noter, comme un phénomène qui rapprocheroit l'Éphélide hépatique du genre des dartres, des démangeaisons légères qui ne sont pas constantes à la vérité, mais qui se font particulièrement ressentir à certaines influences de l'atmosphère. J'ai remarqué qu'elles étoient plus vives chez les femmes et les jeunes filles, lorsqu'elles approchent des époques menstruelles. Ce prurit doit manifestement son origine aux petites exfoliations de l'épiderme, dont j'ai fait mention, et qui mettent à nu les papilles nerveuses de la peau. J'ai vu ce prurit occasionner dans une circonstance des insomnies très-opiniâtres.

La couleur des Éphélides hépatiques est d'un jaune plus ou moins prononcé, qui peut se comparer à celui de la rhubarbe ou du safran. Quelquefois c'est un jaune très-pâle, comme dans les feuilles mortes de certains arbres. En général, les Éphélides hépatiques ont des nuances de couleur qui varient selon la texture naturelle des tégumens et les endroits qui sont affectés.

L'Éphélide hépatique ne s'élève guère au-dessus du niveau de la peau, sur-tout quand elle se manifeste sur une peau blanche et fine. Quelquefois, elle est proéminente, de manière à être sensible au toucher, particulièrement à l'époque où la desquammation furfuracée est sur le point de s'accomplir.

Souvent les Éphélides hépatiques sont passagères et fugitives. J'en ai observé qui ne restoient qu'une demi-journée sur les tégumens. Ce caractère de mobilité est sur-tout propre aux peaux qui sont blanches et d'un tissu très-fin. Il est des femmes qui ne sont affectées d'Éphélides, qu'aux approches de la menstruation, et des hommes qui ne les éprouvent, qu'avant l'apparition des hémorroïdes.

Lorsque j'ai décrit les dartres, j'ai fait mention de l'odeur particulière qu'exhalent la plupart de ces sortes d'exhanthèmes. Mais, chez les individus atteints de l'Éphélide hépatique, il n'y a rien de semblable à remarquer. On a vu seulement, dans un petit nombre de cas, se manifester une odeur acide que les malades comparent à celle des végétaux en fermentation. Ce phénomène a principalement lieu, pendant les chaleurs brûlantes de l'été.

Mais il est un autre fait qui est plus universellement observé dans l'Éphélide hépatique; c'est que la transpiration s'effectue difficilement dans les endroits de la peau qui sont maculés : aussi ces endroits sont-ils d'une grande sécheresse. On s'apperçoit, au contraire, que la transpiration est très-abondante dans les portions des tégumens qui sont saines et dépourvues de taches, ce qui sembleroit prouver que l'Éphélide hépatique tient à une altération particulière dans l'économie des vaiseaux exhalans. Je ne dois pas néanmoins omettre de faire mention d'un suintement sébacé et onctueux, qui a lieu dans plusieurs parties de la peau, particulièrement à la surface du nez. Ce suintement paroît tenir à un relâchement des pores cutanés, et je l'ai vu se manifester dans quelques espèces de dartres.

Je pourrois décrire l'Éphélide hépatique avec ses diverses complications. En effet, cette Éphélide est fréquemment accompagnée d'une altération grave dans les fonctions du foie; et dans ce cas, la maladie peut faire des progrès très-dangereux. Le fond de la peau se recouvre alors d'une teinte jaune; et tout l'appareil tégumentaire paroît être engorgé. Les malades ressentent dans toute la périphérie de cet organe une espèce de gêne et de mal-aise, qui est difficile à retracer. C'est alors qu'ils sont d'un caractère inquiet et morose, et continuellement portés aux idées tristes et mélancoliques.

Observations relatives à l'Ephélide hépatique.

CCCXXIV. *Première observation.* Nicolas-Firmin Croupet, homme de peine, entra à Saint-Louis, affecté d'une gale très-ancienne. Cet homme, d'un tempérament lymphatique, avoit le corps couvert d'une Éphélide hépatique, caractérisée par une couleur jaunâtre, assez analogue à celle du café ou du pain d'épices. Il éprouvoit par fois de légères desquammations cutanées dans quelques endroits de la peau; et à la suite du traitement qu'on lui fit subir, cette maladie diminua. La peau reprit sa blancheur et sa couleur ordinaires. Son corps, avant la guérison, étoit chamarré de taches très-irrégulières, plus foncées vers le col, où elles formoient une espèce de collier. Les Éphélides, qui étoient sur les épaules, étoient très-larges, et s'étendoient jusque sur le dos; elles étoient un peu rudes au toucher. De temps en temps, l'épiderme s'exfolioit, etc.

Deuxième observation. Le nommé Joseph Hisson fut admis à l'hôpital Saint-Louis, dans le mois de juin de l'an 1807. Il étoit atteint d'une Éphélide hépatique dans différentes parties du corps. La partie antérieure de la poitrine, tout le tour du col, les épaules et toute la région dorsale, étoient couverts de taches qui s'étoient manifestées, il y avoit un an, pour la première fois. L'Éphélide étoit caractérisée par des plaques jaunes, plus ou moins étendues, affectant dans certains endroits une forme arrondie, dans d'autres une forme irrégulière, ne faisant éprouver au malade aucune douleur, ni aucune démangeaison. Seulement, lorsqu'il s'échauffoit en travaillant à son métier de corroyeur, il ressentoit de légers picotemens dans les endroits malades. Cette Éphélide avoit une couleur qui approchoit beaucoup de celle du foie; elle ne dépassoit point la surface de la peau. L'épiderme dans les endroits affectés étoit fendillé, soulevé, et parsemé de légères écailles furfuracées.

Troisième observation. Une jeune dame, très-belle, d'une peau très-blanche, voyoit se développer à la surface de ses deux seins, ainsi qu'à la région abdominale, des petites taches, circonscrites, isolées, et du diamètre d'une monnoie de dix sols, toutes les fois qu'elle éprouvoit la plus légère contrariété. Mais ces taches ne duroient que cinq ou six heures.

CCCXXV. Les phénomènes de l'Éphélide hépatique sont tellement analogues dans leur marche, dans leurs progrès, dans leur terminaison, que je n'ai pas cru devoir citer ici un grand nombre de faits.

ESPÈCE TROISIÈME.

EPHÉLIDE SCORBUTIQUE. *Ephelis scorbutica.* Planche XXVII *bis.*

Éphélide se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des taches d'une grande étendue, d'une couleur sale et brunâtre, qui a quelques rapports avec l'aspect de la suie. On observe communément cette Éphélide sur le devant de la poitrine, sur le dos, à la partie externe des bras et des cuisses. Elle s'étale quelquefois sur toute la surface du corps.

Obs. Parmi les variétés que l'on peut rapporter à l'Éphélide scorbutique, les deux suivantes m'ont paru dignes d'être remarquées:

A. L'Éphélide scorbutique noire. *Ephelis scorbutica nigro-maculata.* — Cette variété est la plus commune. On la trouve principalement dans l'asile de l'indigence et de la misère. Ce sont les individus qui languissent dans les prisons, ou dans les lieux renfermés, humides ou mal-sains, qui en sont ordinairement atteints. Quelquefois, elle ne forme point de taches; puisqu'elle est répandue sur la face, sur les membres thorachiques et abdominaux, enfin sur tout le corps.

B. L'Éphélide scorbutique panachée. *Ephelis scorbutica variegata.* — Je me suis sur-tout attaché à faire retracer cette variété par la peinture, parce que c'est celle que l'on rencontre le plus rarement. Le corps de ceux qui s'en trouvent affectés est chamarré comme la peau du léopard ou comme celle de certaines vaches bretonnes.

Tableau de l'Ephélide scorbutique.

CCCXXVI. On observe sur la peau de certains individus, particulièrement sur la peau des mendians, de tous ceux qui vivent renfermés dans des prisons, qui respirent un air mal-sain, qui ne changent jamais de linge, etc., des taches d'un brun noirâtre ou d'un fauve obscur. Ces taches impriment aux tégumens un aspect hideux, sale et dégoûtant. Il ne faut pas confondre cette Éphélide avec les extravasations sanguines, qui se manifestent le plus souvent aux jambes, et qui portent le nom de pétéchies scorbutiques.

L'Éphélide scorbutique affecte des formes très-différentes. Quelquefois, elle constitue des plaques rondes et circulaires. Dans d'autres cas, on voit des taches irrégulières, placées çà et là, sur la périphérie des tégumens; enfin, il peut arriver que toute la peau soit, pour ainsi dire, altérée et noircie. Chez certains individus, la poitrine offre un aspect luisant et lisse; chez d'autres, elle est infiniment rude au toucher. Il n'est pas non plus très-rare d'observer que les épaules se recouvrent de furoncles, de clous, ou de points de suppuration, etc. Il succède alors un assez grand nombre de petites croûtes qui viennent de ce que les malades se grattent avec une extrême violence, à cause des démangeaisons qui les dévorent. J'ai remarqué aussi que dans quelques portions du corps, la peau offre des granulations qui la font ressembler à ce qu'on nomme la *chair d'oie* ou la *chair de poule.*

L'Éphélide scorbutique est le plus souvent d'une couleur brune et terreuse; quelquefois, cette couleur est analogue à celle du chocolat; dans d'autres cas, elle est aussi noire que la suie. Lorsque la peau est continûment altérée, les individus affectés ressemblent à des ramoneurs. Il peut néanmoins arriver que l'organe cutané conserve dans certaines parties de sa surface sa couleur naturelle. Les intervalles sains de la peau, qui sont quelquefois assez considérables et disséminés sur tout le corps, la font paroître comme tigrée, chamarrée ou mouchetée. La plupart de ces malades ont véritablement un aspect effrayant. Je consignerai ici l'observation d'un infortuné qui offroit un spectacle déplorable, et ressembloit à un zèbre.

Dans l'Éphélide scorbutique, il y a des démangeaisons vives aussi bien que dans l'Éphélide hépatique. Ces démangeaisons sont principalement occasionnées par le défaut de transpiration, et par des furoncles qui se forment sur tous les points de la surface cutanée.

Lorsque l'Éphélide scorbutique est ancienne et invétérée, lorsqu'elle est sur-tout répandue sur l'universalité des tégumens, elle répand une odeur infecte, qu'on ne peut comparer à rien, mais que reconnoissent aisément ceux qui fréquentent les prisons, les hôpitaux, etc. Cette odeur est sur-tout très-prononcée dans la maison de détention de Saint-Denis, où l'Éphélide scorbutique est si fréquente. Il n'est pas douteux que ces sortes d'émanations, long-temps respirées par des individus d'une constitution nerveuse très-irritable, ne puissent être la cause de plusieurs maladies putrides qui règnent dans ces lieux humides et mal-sains à certaines époques de l'année.

Nous avons dit, en parlant de l'Éphélide hépatique, qu'elle attaquoit ordinairement ceux qui étoient atteints de quelque embarras de foie; et c'est même de cette complication morbifique, qu'elle a emprunté sa dénomination. Mais l'Éphélide que je décris est sur-tout familière à ceux qui sont tourmentés d'une affection scorbutique. Aussi voit-on se manifester chez ceux qui sont affectés de cette Éphélide, les divers symptômes qui accompagnent ordinairement le scorbut, tels que le gonflement des gencives, souvent même des hémorragies qu'il est difficile de suspendre, l'arrêt de la menstruation chez les femmes, la perte et l'inactivité des forces musculaires, un état d'amaigrissement et de marasme, un moral triste et habituellement mélancolique.

Observations relatives à l'Ephélide scorbutique.

CCCXXVII. *Première observation.* La femme, chez laquelle j'ai remarqué cette Éphélide, avoit été sujette à des dartres, qui s'étoient montrées avec une opiniâtreté peu commune. Ces dartres occupoient les coudes, les aisselles, les jarrets, les cuisses et presque toute la surface du corps. Après avoir langui long-temps dans les remèdes, il lui survint des taches à la partie externe des bras, aux mains, au col, à la poitrine, etc. Une tache très-considérable lui couvrit le ventre. On en observoit pareillement au dos, à la poitrine, à la partie interne des cuisses, etc. Ces taches, qui étoient d'abord d'un jaune clair, devenoient plus brunes, à mesure que la maladie faisoit des progrès. Ce qu'il y avoit ici de très-remarquable, c'est que la malade souffroit considérablement, lorsqu'elle étoit dans le bain; hors du bain, elle n'éprouvoit aucune douleur: seulement elle restoit foible pendant quelques heures.

Deuxième observation. Le nommé Honoré Grandery, commissionnaire, âgé de soixante-six ans, est entré à l'hôpital Saint-Louis, et nous a présenté le tableau d'une maladie aussi rare que surprenante. Ce fut au sein de la misère et de la détresse que cette maladie prit naissance. L'individu dont il s'agit, doué d'un tempérament lymphatique, habitoit Arras avant la révolution. C'est dans cette ville qu'il fut employé à des travaux très-pénibles, durant le régime de la terreur. Depuis cette époque, il a langui dans les rues et les carrefours, demandant l'aumône, ou faisant des commissions, et manquant quelquefois des choses les plus nécessaires à la vie. Dans le mois de juillet de l'an 1806, il éprouva des démangeaisons très-incommodes dans toutes les parties du corps. A ces démangeaisons succédèrent des taches, d'abord grisâtres, puis d'un brun de café. Elles s'élargirent au point d'occuper une étendue considérable. Toute la surface cutanée en étoit marquée. Dans certains endroits, elles étoient très-larges : dans d'autres endroits, elles étoient d'une petite circonférence. Il est à considérer que dans les endroits sains, la peau étoit d'un blanc d'albâtre, analogue à celui de la peau des cadavres. Ce contraste étoit vraiment surprenant : le malade paroissoit chamarré comme un zèbre ou comme certaines vaches des campagnes de la Bretagne ; cet homme éprouvoit des démangeaisons considérables sur différentes parties du corps. Sa peau offroit aussi des écailles furfuracées qui provenoient des frottemens réitérés qu'il exerçoit sur la peau, pour appaiser le prurit dont il étoit dévoré. La face du malade étoit d'un jaune plombé. Il chanceloit en marchant, tant sa foiblesse étoit extrême.

Troisième observation. Un mendiant, qui couchoit dans les granges, dans les écuries, et dans tous les lieux mal-sains, n'avoit point changé de linge depuis plus de huit mois : quand il se présenta à l'hôpital Saint-Louis, on lui ôta ses vêtemens pour lui administrer des soins de propreté ; sa peau s'étoit noircie comme celle d'un ramoneur. Cette même peau étoit raboteuse, et granulée dans plusieurs points de sa surface : elle offroit l'aspect du maroquin, ou de la peau d'un quadrupède qui auroit été desséchée au soleil.

CCCXXVIII. L'Éphélide scorbutique étoit sans contredit celle qu'il importoit le plus de décrire avec tous les accidens qui lui appartiennent. En effet, cette maladie formoit encore une sorte de lacune dans les systêmes méthodiques des Nosographes. Ils n'en ont fait aucune mention.

SECONDE PARTIE.

Des faits relatifs à l'histoire générale des Ephélides.

CCCXXIX. Présentons sous un point de vue rapide et général les principaux caractères des Éphélides. Quoique les espèces particulières dont nous avons fixé l'existence soient revêtues de caractères tranchés qui ne permettent pas qu'on les confonde, elles ont néanmoins des phénomènes communs qu'il est avantageux de recueillir et de placer sous les yeux de mes lecteurs.

ARTICLE PREMIER.

Des phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Ephélides.

CCCXXX. Toutes les Éphélides ont pour caractère commun de produire des changemens de couleur dans l'une ou plusieurs parties des tégumens, sans élévation du moins apparente. Il arrive néanmoins dans certains cas qu'on apperçoit une légère proéminence sur la peau, principalement dans l'Éphélide hépatique.

CCCXXXI. Mais la peau ne sauroit être ainsi décolorée par les Éphélides, sans qu'il s'opère un changement physique dans son tissu. Toutefois comme ce changement n'est point absolument le même dans toutes les circonstances, il a fallu nécessairement indiquer des distinctions, et déterminer par conséquent plusieurs espèces d'Éphélides.

CCCXXXII. Au surplus, les Éphélides ne doivent point être uniquement envisagées comme le résultat d'une altération du tissu tégumentaire, mais plutôt comme le résultat d'un désordre survenu dans les fonctions de ce même tissu; ou, ce qui est la même chose, dans le mécanisme de l'exhalation. Ce qui prouve cette vérité, c'est que les malades ne transpirent en aucune manière dans les endroits de la peau qui sont maculés par les Éphélides. Cette observation est constante. Je l'ai réitérée un grand nombre de fois.

CCCXXXIII. Les Éphélides auxquelles la peau humaine se trouve sujette sont très-variables par leur forme. Les unes sont petites, les autres ont beaucoup d'étendue; il en est qui s'étendent en larges plaques, qui recouvrent de très-grandes surfaces, et qui finissent par envahir la totalité des tégumens, au point de laisser peu d'intervalles libres entr'elles. Cette disposition donne au corps l'aspect le plus hideux et le plus repoussant. J'ai vu des individus tachés et chamarrés comme les zèbres ou les léopards.

CCCXXXIV. La couleur des Éphélides change selon les idio-syncrasies, les tempéramens et beaucoup d'autres circonstances. Il en est beaucoup qui sont jaunes et safranées. Il en est qui sont fauves comme des feuilles d'arbre mortes et desséchées par le soleil. Plusieurs sont d'un brun noirâtre. Quelques-unes sont d'un violet foncé. En observant les Éphélides sur les mêmes individus, on voit qu'elles n'ont pas toujours la même intensité de couleur. Cette couleur est plus prononcée chez les jeunes filles qui sont près d'avoir leurs menstrues. Elle s'affoiblit au contraire, lorsque les menstrues ont coulé. Les taches sont bien moins apparentes chez les personnes âgées, à cause des rides et de l'épaississement de l'épiderme.

CCCXXXV. Il est certaines Éphélides qui n'ont aucune odeur sensible; mais il en est qui ont une odeur fétide et repoussante : telle est, par exemple, celle que j'ai désignée sous le nom d'Éphélide scorbutique (*Ephelis scorbutica*). On connoît la constitution physique des individus atteints de l'Ephélide lentiforme (*Ephelis lentigo*); leurs cheveux sont d'un rouge ardent, leurs yeux d'un bleu pâle, etc. L'odeur qu'ils exhalent aux aisselles, aux aines, aux oreilles, est rebutante, et explique en quelque sorte l'état maladif de leur peau. Cette odeur devient sur-tout insupportable, lorsqu'ils sont renfermés dans quelque appartement durant le fort de l'été. C'est alors que leur sueur et toutes leurs excrétions sont excessivement fétides. On sait aussi que lorsque les femmes ont un pareil défaut, les hommes craignent de s'unir à elles et de s'en approcher.

CCCXXXVI. Les Éphélides n'ont pas toutes la même marche. Plusieurs se développent avec une rapidité extrême, et du soir au lendemain. Quelques-unes accomplissent leurs périodes avec beaucoup de lenteur. On en voit même qui restent indélébiles pendant plusieurs années, tandis que d'autres s'effacent par un simple bain, par de simples lotions, par un simple changement survenu dans l'atmosphère. Il arrive aussi quelquefois que

lorsque la peau a perdu tout son éclat, et qu'elle tend manifestement à le recouvrer, cet éclat ne se rétablit que dans certaines portions du système dermoïde, tandis que d'autres portions demeurent constamment altérées.

CCCXXXVII. Les Éphélides n'ont aucun caractère contagieux; et c'est à tort que certaines personnes manifestent des craintes à ce sujet. Comme presque toutes ces altérations sont liées à un état intérieur des viscères, ou résultent d'une disposition particulière des solides et des humeurs, il est évident qu'une semblable disposition organique ne sauroit en aucune manière devenir transmissible par communication.

ARTICLE II.

Des rapports d'analogie observés entre les Ephélides et les Dartres.

CCCXXXVIII. On remarque tant d'analogie entre certaines Éphélides et les affections herpétiques, qu'il est facile de tomber dans des méprises à ce sujet. Qu'on examine, par exemple, avec attention la marche des Éphélides hépatiques ! on verra que les malades éprouvent fréquemment des picotemens et des démangeaisons à la peau; on verra aussi qu'il s'y manifeste dans quelques cas des desquammations furfuracées. Il n'est pas rare d'ailleurs d'observer que les Éphélides hépatiques se changent en véritables dartres. Une dame avoit le corps couvert de taches isolées et circonscrites qui ne dépassoient point le niveau des tégumens. Elle prit des bains, les sucs de différentes plantes, et bientôt ces taches se convertirent en une éruption herpétique qui se développa avec beaucoup d'intensité. Je pourrois encore citer l'exemple d'une femme atteinte d'une dartre squammeuse générale avec engorgement des viscères abdominaux. Elle guérit très-bien de cette première maladie par l'emploi des bains sulfureux. Mais sa peau s'est recouverte de taches hépatiques depuis cette époque. C'est le grand rapport qui existe entre ces deux genres d'affection, qui fait que certains médecins ont regardé les Éphélides comme des dartres.

ARTICLE III.

Des causes organiques qui influent sur le développement des Ephélides.

CCCXXXIX. Les causes organiques qui favorisent la formation des Éphélides résultent évidemment d'un état maladif des propriétés vitales de la peau. Dans un semblable cas, ainsi que l'observe très-bien Darwin, les petits vaisseaux cutanés perdent la force contractile qui leur est propre. Ils admettent dans leur intérieur, ou laissent transuder au travers du tissu cellulaire, une petite quantité de sérum, laquelle est plus ou moins vivement nuancée par la matière colorante du sang.

CCCXL. De là vient que les peaux blanches qui sont fines et délicates se maculent plus facilement que les peaux brunes, qui sont d'une texture plus serrée et plus dense. Ce phénomène est assez constant dans l'Éphélide lentiforme. Ceux qui en sont affectés ont communément les tégumens flasques, le teint vermeil et fleuri, les sourcils et les cheveux rouges; ce signe indique que chez eux le système lymphatique est radicalement affoibli. Les individus doués d'une autre constitution physique sont plus rarement sujets aux Éphélides.

CCCXLI. Il est des Éphélides qui doivent leur origine à une influence purement sympathique. Ces Éphélides sont presque toujours compliquées de quelques affections des viscères abdominaux. C'est ainsi, par exemple, que le foie est presque toujours le centre ou le foyer de quelque altération morbifique, qui, par son mode d'action, produit un changement dans la couleur de la peau. L'organe utérin joue le même rôle dans l'économie animale. Ne voit-on pas les Éphélides paroître chez les jeunes filles dont les menstrues sont arrêtées ? Il arrive souvent qu'un simple dérangement dans la circulation cause des Éphélides sur la périphérie cutanée. C'est ce que j'ai fréquemment remarqué chez des hommes qui éprouvoient une suppression dans le flux hémorroïdal. Chez les femmes enceintes, on voit paroître sur les seins, sur l'abdomen, aux aines, des taches superficielles, larges, d'un jaune obscur ou pâle, qui souillent la peau jusqu'au moment de l'accouchement, et qui s'évanouissent quelques jours après que cet acte a eu lieu; et qu'on ne croye pas du reste que de semblables taches, ainsi remarquées chez les femmes grosses, puissent être regardées comme des changemens éventuels du tissu cutané, puisqu'elles causent des démangeaisons, des picotemens, et quelquefois même de véritables douleurs. C'est donc une cause organique qui entretient et fomente de semblables Éphélides.

ARTICLE IV.

Des causes extérieures qui favorisent le développement des Ephélides.

CCCXLII. Le calorique et la lumière sont les causes externes qui influent le plus manifestement sur la production des Éphélides. Lorsque ces deux agens se dirigent plus ou moins énergiquement sur quelque point de la périphérie cutanée, ils changent sans doute l'affinité réciproque des principes constitutifs du tissu réticulaire; et cette combinaison nouvelle de principes modifie nécessairement la couleur de la peau. Telle est du moins l'explication la plus raisonnable que puissent donner les Physiologistes d'un semblable phénomène.

CCCXLIII. Et comment une telle cause seroit-elle contestée ? Les Éphélides se manifestent de préférence sur les parties du corps que l'on tient découvertes. Qui peut ignorer d'ailleurs les changemens qui se manifestent chez ceux qui se transportent dans des climats chauds ? Leur peau contracte une couleur brunâtre, et paroît en quelque sorte toute différente. Cette couleur s'affoiblit pourtant, lorsqu'ils reviennent en Europe habiter un pays plus doux. Les peuples qui habitent des régions dont la température est très-élevée, sont très-sujets aux Éphélides. L'illustre M. Mutis en a fréquemment observé dans l'Amérique méridionale.

CCCXLIV. Le même accident a lieu chez les voyageurs qui tiennent leurs mains, leur poitrine et leur visage exposés quelque temps à la lumière et à la chaleur du soleil. Sous l'action de ces deux puissances, il se forme une tache étendue qui est précisément limitée au point où les vêtemens commencent à couvrir la peau. Partout ailleurs, les tégumens ont la couleur qui leur est naturelle. Je vois tous les jours des femmes à Paris qui ne sont atteintes des Éphélides qu'à l'époque où elles vont passer la belle saison à la campagne, et qui ne se ressentent jamais de cette incommodité, lorsqu'elles séjournent en ville et qu'elles sont moins en contact avec l'atmosphère. En général, tout ce qui cause l'aridité et le desséchement de la peau, peut y faire naître des Éphélides. Sans doute que dans ce cas les principes constitutifs du tissu muqueux se renouvellent et s'altérent.

CCCXLV. L'action immédiate du feu produit le même résultat. On rencontre une espèce d'Éphélide sur les cuisses et les jambes des femmes qui ont la mauvaise habitude de tenir sous leurs vêtemens des réchauds remplis de braise ou de charbons ardens. Dans cette circonstance, le feu devient un principe de désorganisation pour le tissu réticulaire. Aussi les taches que cette cause produit sont-elles très-lentes à se dissiper.

CCCXLVI. Le calorique et la lumière influent néanmoins très-heureusement sur les propriétés vitales des tégumens, lorsqu'ils agissent d'une manière modérée; en sorte que la privation de ces deux élémens décolore la peau, et constitue alors une Éphélide d'une autre espèce. Les individus pauvres qui couchent dans les lieux mal-sains, qui habitent les rues humides et peu aérées, qui languissent dans les prisons, dans les souterrains, ont la peau ridée et noircie. On diroit qu'elle se dessèche, comme les feuilles d'arbres qui manquent d'air.

CCCXLVII. L'emploi des mauvais alimens, particulièrement des substances putréfiées, contribue singulièrement à décolorer la peau et à produire des Éphélides: tant est grande la sympathie des tégumens avec les viscères abdominaux. L'activité des substances vénéneuses produit un dérangement à-peu-près analogue. J'ai donné des soins à un homme dont la peau a été constamment marquée par des Éphélides, depuis qu'il avoit avalé par mégarde de l'arsenic.

CCCXLVIII. Tout le monde sait que les chagrins contribuent singulièrement à produire par intervalles des Éphélides. J'ai vu fréquemment les malades qui éprouvoient cette espèce d'indisposition, la devoir à des peines qu'ils avoient essuyées. Une trop grande contention de l'esprit, des études trop assidues, peuvent aussi troubler le système exhalant, et introduire un grand désordre dans ses fonctions.

ARTICLE V.

Considérations générales sur le traitement des Ephélides.

CCCXLIX. Ce seroit sans contredit une idée chimérique que d'aspirer à guérir toutes les espèces d'Éphélides; car il en est qui résistent à tous les moyens de l'art. Telles sont, par exemple, les lentiformes, appelées *taches de rousseur* par le vulgaire. Il arrive aussi que lorsque les Éphélides sont très-anciennes et très-invétérées, les

médecins renoncent communément à les traiter. En effet, à la longue, la peau se modifie et change pour ainsi dire de nature. Nous possédons toutefois des moyens assez efficaces contre quelques espèces d'Éphélides.

CCCL. Pour traiter avec certitude les Éphélides, il importe de remonter à la cause première qui a pu influer sur leur développement. Tant que le foie et les autres viscères abdominaux conservent de la disposition à s'engorger, la peau est nécessairement sujette à se maculer. S'il existe donc une cause toujours présente, qui soit en rapport avec les effets que l'on observe (et le plus souvent cette cause est interne), c'est vers cette cause qu'il faut diriger les remèdes. Il n'est pas néanmoins très-rare d'observer que, quoique la cause soit enlevée, les taches formées depuis long-temps dans le tissu des tégumens deviennent incurables.

CCCLI. Peut-être que si l'on connoissoit mieux la théorie des fonctions du systême exhalant, on arriveroit à des méthodes plus certaines pour guérir les Éphélides. En effet, dans la plupart de ces affections, la peau est en quelque sorte flétrie. Elle a perdu sa contractilité naturelle. Il importe de lui restituer son ton et sa vigueur.

ARTICLE VI.

Du traitement interne employé pour la guérison des Ephélides.

CCCLII. Les remèdes internes qu'on applique aux Éphélides ont beaucoup d'analogie avec ceux auxquels on a communément recours pour la curation des dartres. C'est ainsi que presque tous les praticiens ont conseillé l'emploi des sudorifiques. M. Buchaave, de Copenhague, a administré avec succès les préparations antimoniales, et je fais tous les jours l'expérience que les préparations sulfureuses obtiennent de grands avantages.

CCCLIII. C'est sur-tout lorsque les Éphélides ne sont que des accidens secondaires de quelque affection abdominale, qu'on peut approprier les remèdes internes d'une manière très-avantageuse. Lorsqu'elles dépendent d'une altération particulière dans les fonctions du foie, on a recours de préférence aux remèdes propres à exciter les fonctions de cet organe. On emploie le savon médicinal, l'aloès, les sucs et les extraits de différentes plantes, etc. Dans les Éphélides qui ont quelques rapports avec le scorbut, on use des substances propres à combattre cette diathèse : telles sont le cresson, le ménianthe, les chicoracées, etc. Au surplus, dans toutes ces Éphélides, il convient de donner beaucoup d'activité au systême lymphatique.

CCCLIV. J'ai généralement observé que les substances médicamenteuses qui entretiennent la liberté du ventre et celle des urines, influent singulièrement sur la guérison des Éphélides. Il est des malades qui n'employent absolument que ce moyen curatif. J'ai donné des soins à plusieurs individus qui savoient faire disparoître des Éphélides hépatiques dont leur peau étoit recouverte, par de simples laxatifs; j'ai donné des soins à d'autres qui n'avoient besoin que de quelques légers diurétiques, etc.

ARTICLE VII.

Du traitement externe employé pour la guérison des Ephélides.

CCCLV. Tous les moyens externes qui entretiennent et favorisent la transpiration insensible, sont propres à guérir les Éphélides. De là vient que les exercices du corps, les bains, les frictions, etc., sont très-convenables. On applique souvent à l'extérieur du corps des remèdes qui donnent du ton à la peau, comme, par exemple, l'extrait de Saturne mêlé avec de l'eau, le suc d'oseille, les pommades qui contiennent des oxides ou des alcalis, les bains d'eau salée, les bains sulfureux, etc.

Cancroïde Ovalaire.

Moreau Valvile pinx

Fresca Sculp

LES CANCROÏDES.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LES CANCROÏDES.

CCCLVI. Les premiers observateurs ont agi avec sagesse, en donnant aux diverses maladies qu'ils ont eu occasion de découvrir, des noms analogues aux choses qu'elles représentent. J'imiterai leur exemple, en désignant sous le titre de *Cancroïdes*, les tumeurs singulières que je vais décrire. En attendant que des faits plus nombreux m'éclairent davantage sur leur nature, je vais exposer leurs principaux phénomènes.

CCCLVII. Par un double rapport, les Cancroïdes semblent se lier aux affections dartreuses et aux affections cancéreuses. Formeroient-elles un genre intermédiaire ? Ce qu'il y a de positif, c'est qu'il s'opère souvent à leur surface une desquammation furfuracée qui a la plus grande ressemblance avec les écailles herpétiques. D'une autre part, il est des circonstances où leur développement est accompagné de douleurs vives, pungitives et lancinantes, comme dans le cancer.

CCCLVIII. J'estime que l'étude des Cancroïdes est d'une très-grande importance en pathologie. En effet, ces tumeurs sont le tourment de la vie, et les moyens de l'art sont néanmoins insuffisans pour les combattre. Malheureusement, je ne puis offrir une dissertation complette sur cet objet. Comme il est de l'exactitude rigoureuse des sciences de n'indiquer que des faits avérés, je me bornerai à établir l'existence des Cancroïdes, à offrir le tableau exact de leurs symptômes, et à dire tout ce qu'on a tenté jusqu'à ce jour pour les guérir.

Tableau des principaux phénomènes que présentent les Cancroïdes.

CCCLIX. Les Cancroïdes (*Cancroides*) sont des excroissances carniformes, tantôt ovalaires, tantôt oblongues, situées horisontalement sur une ou plusieurs parties des tégumens, d'une couleur rose pâle, parsemées de lignes blanchâtres et séparées les unes des autres, profondément adhérentes à la peau dont elles ne changent la couleur qu'à l'endroit élevé, imitant assez bien la forme des cicatrices qui succèdent aux fortes brûlures, poussant quelquefois vers leurs bords de petits prolongemens bifurqués, qui ont quelque rapport avec les pattes d'une écrevisse ; ce qui justifie manifestement la dénomination que nous avons donnée à ces tumeurs extraordinaires.

Les Cancroïdes que j'ai observées formoient des tumeurs plates et compactes, relevées sur les bords, un peu déprimées vers leur centre, sur-tout lorsqu'elles étoient d'une figure ovale, proéminente d'une ou deux lignes au-dessus du niveau des tégumens. Elles étoient luisantes, un peu ridées, dures et renitentes au contact. Elles étoient d'une couleur très-rouge, et l'on voyoit à leur surface une multitude de petites veines injectées d'un liquide sanguin. Leur circonférence étoit pourtant beaucoup moins foncée en couleur. Lorsqu'on les comprimoit, elles blanchissoient momentanément sous le doigt. L'épiderme de la partie affectée se convertissoit tous les jours en légères écailles. J'ai vu quelquefois des Cancroïdes qui étoient cylindriques et comme enchassées dans la peau. Elles présentoient l'aspect de ces vers oblongs, que les Naturalistes désignent sous le nom de *dragonneaux*, et qui serpentent dans le tissu cellulaire.

Il y a d'ordinaire une augmentation considérable de chaleur dans les endroits affectés par les Cancroïdes. Les malades y éprouvent des démangeaisons et des picotemens insupportables, des douleurs vives et pungitives, comme si on leur dardoit les chairs avec des lances ou des aiguilles ardentes. Souvent ces douleurs se propagent jusqu'aux parties circonvoisines ; et quelquefois même c'est la sensation d'un tiraillement intérieur. On diroit que la poitrine est sur le point d'éclater. C'est sur-tout la nuit que les démangeaisons sont brûlantes et très-incommodes. Il est aussi des cas où ces indurations longitudinales ovalaires sont, pour ainsi dire, indolentes. Les individus qui en sont atteints éprouvent à peine une légère roideur à la peau.

Le plus communément, il n'y a qu'une seule Cancroïde sur la peau ; mais quelquefois aussi on en observe deux ou trois sur le même individu. Cette affection se place presque toujours dans l'intervalle des deux seins, à la partie postérieure des bras ou des épaules, à la partie externe des cuisses, etc. Lorsque les Cancroïdes se multiplient, elles deviennent infiniment douloureuses. J'ai vu un malade qui en étoit tellement affecté, qu'il ne pouvoit exécuter aucun travail pénible, et qu'il éprouvoit une foiblesse générale dans tous ses membres.

Les Cancroïdes disparoissent rarement ; elles sont aussi durables que les cancers. Il peut arriver néanmoins qu'elles se dissipent d'une manière spontanée. Alors la peau s'affaisse, et reste comme si elle étoit altérée par une

cicatrice bien guérie, c'est-à-dire que dans cet endroit les tégumens sont plus blancs, plus minces, plus ridés; ce qui prouve qu'il s'est opéré un vide dans le tissu muqueux. On sait que pareil phénomène se manifeste dans le cancer, dans certaines dartres, dans les scrophules, etc., et que par-tout où ces maladies se guérissent, la peau demeure toujours déprimée.

En général, les femmes sont beaucoup plus sujettes à la Cancroïde que les hommes, ce qui prouve que dans cette affection le système lymphatique est radicalement affoibli. On voit à Paris plusieurs dames qui, affectées d'une tumeur de ce genre à la partie antérieure et supérieure de la poitrine, cherchent à la cacher sous des plaques ou autres bijoux qu'elles suspendent à leurs colliers.

Observations relatives aux Cancroïdes.

CCCLX. *Première observation.* — Mon collègue Richerand et moi avons été témoins du fait suivant : Madame B***, d'un tempérament sanguin, née de parens bien portans, ayant eu néanmoins une sœur qui mourut d'un cancer à l'utérus, âgée de trente-six ans, vit survenir entre ses deux seins une espèce de bouton dur qui donnoit lieu à des démangeaisons brûlantes. Ces démangeaisons étoient si vives, que la malade ne pouvoit se gratter sur la partie affectée, mais seulement sur les parties environnantes. On ne fit pas d'abord une grande attention à ce bouton, dont les progrès furent très-peu sensibles pendant plusieurs années. Mais lorsque cette tumeur eut acquis une étendue d'environ un pouce de long, on se décida à la faire enlever par l'instrument tranchant, ainsi qu'une excroissance absolument semblable qui s'étoit manifestée à-peu-près dans le même tems sur la partie supérieure et externe du bras. Un chirurgien très-habile procéda à cette opération qui fut infructueuse. On vit renaître cette tumeur avec plus d'intensité qu'auparavant. Les deux côtés latéraux s'alongèrent sensiblement, et la cicatrisation de la plaie qui fut le résultat de l'extirpation, fut plusieurs mois à s'opérer. Il est à observer que depuis que l'opération s'est faite, les douleurs et les démangeaisons sont devenues plus véhémentes; la tumeur placée à la partie antérieure de la poitrine offre maintenant l'aspect suivant : sa forme est cylindrique, son étendue d'environ deux pouces et demi de long sur un de large; sa couleur est d'un rouge plus ou moins foncé, selon l'état de l'atmosphère. Elle est parsemée de lignes blanches, qui lui donnent l'apparence d'une cicatrice de brûlure. Elle est élevée à quelques endroits à une ligne au-dessus du niveau de la peau. Le prurit est dévorant. La malade ne peut s'empêcher de se gratter avec violence. Dans les changemens de tems et de saison, la malade éprouve du côté droit des douleurs lancinantes très-fortes. On a essayé divers moyens de traitement, mais en vain. Tantôt on a mis en usage quelques topiques, tels que le soufre, l'acétite de plomb, la pulpe fraîche de morelle, l'extrait de ciguë, etc. D'autres fois on a employé intérieurement des substances amères, telles que la fumeterre, la chicorée sauvage, le houblon, etc. Ces différens moyens ont eu quelquefois une apparence de réussite; mais la maladie recommençoit bientôt avec une activité nouvelle. Les bains ont été constamment inutiles.

Deuxième observation. — Madame D***, âgée de trente-deux ans, d'une constitution sanguine, ayant cependant la peau un peu brune, a constamment été bien réglée, quoique ses menstrues fussent peu abondantes. Elle éprouva il y a quelques années de violens chagrins domestiques, qui changèrent entièrement sa manière de vivre ordinaire. Elle fut livrée à des agitations continuelles, à des veilles prolongées, etc. Elle reçut à cette époque une légère égratignure à la partie latérale gauche et supérieure de la poitrine; mais elle y fit peu d'attention. Quelque tems après, Madame D*** ressentit un prurit douloureux à l'endroit où elle avoit cette égratignure. Bientôt la douleur fut en augmentant. La peau devint rouge et élevée. L'inflammation céda à l'emploi de quelques émolliens; mais la démangeaison subsista toujours. Elle devint alors lancinante. On vit se former une espèce d'éruption qui présentoit les caractères suivans : c'étoit d'abord une légère élévation oblongue, d'un rouge pâle, et ayant une analogie frappante avec une cicatrice de brûlure, excitant, ainsi qu'on l'a déja dit, une espèce de prurit lancinant. Cette éruption a fait des progrès sensibles dans les premiers temps; mais elle s'est bornée dans la suite, et a même diminué. Elle occupe maintenant une surface égale à celle d'un écu de six livres. Cette maladie a été prise par les uns pour un cancer de la peau; les autres n'ont pu lui assigner un rang dans les cadres nosographiques : aussi le traitement qu'on a employé a-t-il été vague et incertain. Cependant la malade a éprouvé quelques bons effets des bains domestiques long-temps continués, et d'un régime végétal.

Troisième observation. — J'ai observé la Cancroïde chez une jeune demoiselle, d'ailleurs très-bien portante. Cette affection offrit d'abord l'aspect de quelques graines de fraise sur la poitrine. Elle ne tarda pas à s'accroître considérablement, parce que la malade se grattoit et s'écorchoit sans cesse. Bientôt elle se convertit en une espèce de protubérance cordiforme, longue, élevée au-dessus de la peau, d'un rouge amaranthe, brûlante au toucher, etc. Elle étoit plate, dure, ovale, et présentoit l'aspect d'une moitié d'amande. On observoit sur la surface de cette élévation de petites veinules très-analogues à celles qu'on apperçoit dans la propre substance

Cancroïde Cylindracée.

Moreau Valvile pinx. Tresca Sculp.

de la rhubarbe. Les démangeaisons étoient très-vives durant la nuit, au point de réveiller la malade. Elles redoubloient aux approches de la menstruation.

Quatrième observation. — Nous avons gardé long-temps à l'hôpital Saint-Louis le nommé François-Barthélemi C***. Ce jeune homme est doué d'un tempérament sanguin ; ses cheveux sont d'un châtain clair. Il est né d'une mère bien portante ; mais son père a été affligé pendant toute sa vie d'une dartre squammeuse. C'est vers l'âge de seize ans que C*** vit se manifester sur ses deux bras des boutons rouges, suppurant par leur sommet, renfermant une matière jaunâtre peu épaisse, rapprochés les uns des autres, et formant sur les avant-bras deux espèces de cylindres. A ces pustules succédèrent des croûtes verdâtres, qui se détachèrent d'elles-mêmes, et laissèrent à nu des enfoncemens ou sillons d'une couleur rougeâtre, dont quelques-uns étoient profonds, et présentoient la consistance d'une corde dans l'épaisseur de la peau. Peu-à-peu ces sillons finirent par reprendre le niveau des tégumens, et même par le dépasser dans quelques endroits, au point de faire saillir à l'extérieur les substances cordiformes dont je viens de parler. Ces éminences ont quelquefois augmenté et quelquefois diminué d'une manière sensible. Voici ce que l'on observe à l'époque présente : plusieurs élévations dures, renitentes, d'une couleur rouge obscure ou violette, ressemblant assez bien à des moitiés de cylindre, et présentant à leurs bords plusieurs prolongemens bifurqués. Leur surface est convexe, marquée de lignes transversales, et couverte de légères écailles extrêmement minces et diaphanes. On voit se ramifier dans l'intérieur même de ces excroissances irrégulières une foule de petits vaisseaux sanguins. Le toucher de ces tumeurs produit de la douleur, sur-tout dans les premiers temps de leur développement. Le frottement y développe une chaleur insupportable; si elles sont long-temps exposées au froid, ou si le malade se sert long-temps de ses bras pour faire quelque ouvrage, elles deviennent violettes et très-douloureuses ; les avant-bras même se gonflent, lorsque l'exercice est porté trop loin.

Moyens curatifs essayés jusqu'à ce jour pour la guérison des Cancroïdes.

CCCLXI. On a souvent extirpé les Cancroïdes; mais elles n'ont pas tardé à repulluler; en sorte que l'opération chirurgicale doit être ici considérée comme un moyen infructueux. Je pourrois même citer plusieurs cas où elle n'a fait qu'accroître le mal. On a voulu aussi détruire les Cancroïdes par la pierre infernale ou autres caustiques plus ou moins actifs, qui suscitoient une suppuration abondante. Soins superflus ! la maladie n'a point tardé à reparoître.

CCCLXII. J'ai tenté la guérison de ces tumeurs par l'application immédiate de la pulpe fraîche de morelle, de l'extrait d'opium, de l'extrait de ciguë, du camphre, de l'acétite de plomb, du soufre, et autres préparations de ce genre: j'ai eu recours aux douches faites avec l'eau factice de Naples et de Barèges, aux bains domestiques long-temps continués, etc. J'ai observé que ces divers topiques procuroient un soulagement momentané, que les tumeurs devenoient moins fongueuses, etc. ; mais bientôt elles reprenoient leur volume ordinaire. Le malade C*** ayant pris l'état de mousse, a remarqué que les bains de mer lui étoient salutaires.

CCCLXIII. Les remèdes intérieurs n'ont pas été négligés. J'ai conseillé les pilules de ciguë, les différens laits médicinaux, plusieurs espèces d'eaux minérales, les préparations diverses de muriate sur-oxigéné de mercure, etc. J'avoue que les résultats sont encore loin de me satisfaire ; je termine donc ce que j'avois à dire sur cet objet. C'est assez pour moi d'avoir fait connoître une affection qui n'avoit été décrite encore par aucun auteur. Il y a lieu d'espérer que mes successeurs achèveront un travail que je n'ai fait qu'ébaucher.

OBSERVATIONS ET EXPÉRIENCES SUR LE CANCER.

CCCLXIV. Le Cancer n'étant point, à proprement parler, une affection essentielle de la peau, cette effroyable maladie pouvant atteindre presque tous les organes de l'économie animale, il seroit déplacé d'en offrir à mes lecteurs une monographie complette. Cette dégénération horrible du systême humain ne tient à mon sujet que par quelques phénomènes accessoires que je me bornerai à recueillir. Au surplus, que de matériaux n'a-t-on pas rassemblés sur ce point de pathologie ! Depuis des siècles, tous les esprits se sont mis à la torture pour se rendre compte d'un fléau aussi extraordinaire; et moi aussi je veux fournir quelques matériaux à l'histoire du Cancer. Dans un autre temps, je reprendrai en sous-œuvre cette importante matière, et j'espère la traiter avec tous les détails qui lui appartiennent.

CCCLXV. Sans doute il existe des maladies aussi effrayantes que le Cancer; mais du moins elles sont rares, et regardées en quelque sorte comme inouies : le Cancer, au contraire, est par-tout. Il afflige par-tout l'espèce humaine, et en fait un objet d'épouvante et d'effroi. Il dépeuple les villes et les campagnes. Les indigens et les malheureux qui en sont atteints, tombent dans une sorte de désespoir. Ils se cachent et vont demander un azile dans les hôpitaux pour y terminer leur carrière douloureuse. La guérison même leur offre la triste perspective d'avoir la peau lacérée ou les traits de la face horriblement défigurés. L'homme est néanmoins celui de tous les animaux qui est le plus sujet au Cancer.

CCCLXVI. Et ce qu'il y a de plus triste encore, c'est que le Cancer résiste à presque tous les moyens qu'on employe pour arrêter ses progrès. Il s'irrite même par les remèdes, si on ne vient à bout de le détruire d'une manière soudaine, et d'éteindre avec rapidité tous les foyers de l'engorgement. Ce mal affreux rappelle la fable de l'hydre de Lerne, dont les têtes hideuses ne tardoient pas à renaître sous le bras terrible qui les coupoit. Il falloit bien qu'il eût inspiré une grande terreur aux anciens, puisqu'ils en parlent comme d'une affection due à un principe vénéneux, ou à un ferment putride et corrosif. Aussi Hippocrate déclare-t-il qu'il seroit téméraire de vouloir entreprendre la cure du Cancer.

CCCLXVII. Comment croire en effet qu'on pourra parvenir à une théorie satisfaisante des moyens curatifs qu'il faut appliquer au Cancer, quand ses phénomènes sont si difficiles à concevoir? Ne semble-t-il pas que cette dégénération horrible du corps vivant réunisse seule tous les désastres propres aux autres maladies ? L'odeur fétide qui s'en exhale est aussi repoussante que celle de la putréfaction gangreneuse. L'irritation qu'elle excite est aussi vive que celle des phlegmasies les plus aiguës. Son aspect est aussi dégoûtant que celui de la lèpre, etc. J'ai peint la dartre phagédénique, qui corrode les tégumens, les muscles et les os; mais du moins ce phénomène s'opère sans provoquer de grandes douleurs chez les malades. Le Cancer, au contraire, dévore les chairs avec des déchiremens intolérables. Je dirai plus, il imprime à l'ame, comme l'a remarqué le célèbre Stahl, une mélancolie profonde plus accablante que la douleur même.

CCCLXVIII. Les hôpitaux de Paris présentent le Cancer sous une multitude de formes. Dans le cours de mes recherches, J'ai eu occasion d'observer la marche de ses phénomènes dans presque tous les organes de l'économie animale. Tant de tissus différens doivent nécessairement donner naissance à des accidens très-remarquables. On peut consulter à ce sujet les travaux entrepris au sein de l'Ecole de Médecine de Paris; c'est le Cancer de la peau que je dois principalement m'attacher à décrire dans cet Ouvrage.

Tableau des principaux symptômes qui caractérisent le Cancer de la peau.

CCCLXIX. Le Cancer de la peau se manifeste presque toujours par la cause la plus légère. Un coup, une contusion, une chûte, etc., suffisent pour le déterminer, si d'ailleurs une disposition organique favorise son développement. Un homme s'évade de sa prison, durant le régime affreux de la terreur. Il se croit poursuivi dans une rue de Paris : il précipite sa course et tombe frappé d'épouvante. Il lui survient à la joue droite et le long de la partie latérale du front, un Cancer cutané dont les suites furent très-funestes.

J'ai sur-tout pu observer à l'hôpital Saint-Louis, les Cancers que les Pathologistes, particulièrement Tulpius, indiquent sous la dénomination de *Cancers ambulans*. Une femme infortunée en portoit un qui avoit rampé depuis la partie supérieure du col jusqu'à la partie inférieure de la poitrine. Cette femme avoit d'abord été

atteinte d'un érysipèle malin compliqué de dépôts qui n'abcédèrent point ; mais leur terminaison s'effectua par induration, sur-tout aux glandes des aisselles et des aines. Bientôt la peau ne devint qu'un Cancer très-étendu, d'où s'écouloit une matière fétide et comme corrosive. La malade expira misérablement.

L'horrible maladie que je décris, tire communément son origine d'un petit tubercule qui s'est formé de lui-même, ou qui est le résultat de quelque accident. Quelquefois, on n'apperçoit à la surface entamée qu'une simple excoriation qui n'offre, dans les premiers jours, aucun caractère alarmant, mais qui tout-à-coup se gonfle, s'enflamme, et s'ulcère ; du sein de l'ulcération jaillit un liquide ichoreux et rougeâtre. Enfin, ces tumeurs ouvertes de la peau deviennent comme le centre d'une foule de végétations charnues dont l'aspect commence à effrayer l'observateur. On a vainement recours aux caustiques pour réprimer ces végétations, qui repullulent avec plus d'opiniâtreté que jamais.

Les tumeurs ulcérées dégénèrent de plus en plus : elles s'accroissent considérablement. Leurs bords inégaux et bosselés se renversent. Leur couleur blafarde, bleuâtre ou livide, suffit pour déceler leur caractère cancéreux. La matière ichoreuse qui s'en échappe est mêlée d'un pus verdâtre, dont l'odeur est nauséabonde et presque insupportable pour tout le monde. Stahl la compare à celle des chairs qui se corromproient dans du vinaigre. Les malades eux-mêmes ne peuvent s'y accoutumer.

Le tissu cellulaire s'engorge et s'épaissit, ainsi que les glandes lymphatiques. Les veines environnantes deviennent variqueuses. On voit cà et là des tumeurs indolentes et des furoncles qui aboutissent à suppuration. Mais ce qu'il y a sur-tout de remarquable, c'est qu'au sein du désordre effroyable qui règne dans la fonte cancéreuse, l'œil de l'anatomiste ne distingue plus les différens tissus dont se compose la peau ; tant ils sont mêlés, amoncelés et confondus. La mort a fait subir le même genre de dissolution à ces végétations informes. Tout s'est converti en une masse homogène et lardacée par le ferment de la corruption. Les solides vivans entièrement désorganisés se liquéfient, et se résolvent en un putrilage sanguinolent et noirâtre. On voit que la nature a constamment en vue de séparer les parties malades des parties saines. C'est l'obstacle qu'elle rencontre dans cette opération, qui fait que la matière de la suppuration prend un si mauvais caractère.

Les malades affectés du Cancer de la peau, éprouvent des élancemens qui donnent une sensation analogue à celle de coups de dard ou de piqûres d'aiguille. Ces douleurs, qui sont légères pendant le jour, sont très-violentes pendant la nuit. On les prendroit quelquefois pour des douleurs ostéocopes, analogues à celles qui s'observent dans les maladies vénériennes. Nous avons gardé pendant près de six mois, à l'hôpital St.-Louis, une malheureuse femme, très-âgée, qui portoit un large Cancer aux tégumens de la partie latérale et postérieure du dos. Toutes les situations lui étoient devenues déchirantes. Quelquefois aussi, la souffrance est pour ainsi dire universelle, et n'a point de siége déterminé. Les individus éprouvent une difficulté générale de vivre, et d'exécuter leurs fonctions.

Enfin, à mesure que le Cancer fait des progrès, et que le terme de l'existence semble approcher, les malades tombent dans un marasme effrayant. Leur peau se dessèche, et devient d'un livide plombé. Une fièvre lente les consume lentement. Cette fièvre augmente à certaines époques de la journée, mais sur-tout le soir. Cependant, j'ai remarqué que, chez les agonisans, elle étoit quelquefois imperceptible. Enfin, toutes les glandes participent à l'infection générale, et les malades ne peuvent plus se tenir debout. Ils éprouvent des défaillances réitérées. Les douleurs sont moins déchirantes, mais elles sont constantes et aussi profondes que si elles appartenoient au virus syphillitique. Les hémorragies passives, les diarrhées colliquatives, les sueurs froides et visqueuses, les oppressions fortes du thorax, et la difficulté extrême de la respiration, les soubresauts, les mouvemens convulsifs, un tremblement universel, le délire, terminent la catastrophe et conduisent le malade au tombeau.

Expériences qui tendent à prouver que le Cancer n'est point de nature contagieuse.

CCCLXX. Plusieurs écrivains ont avancé que le Cancer étoit éminemment transmissible par la contagion. On rapporte même que Smith, chirurgien de l'hôpital militaire de St.-Thomas, à Londres, mourut d'un Cancer à la langue, pour avoir goûté de l'humeur fétide qui fluoit d'une mamelle infectée. Je sais que d'autres Pathologistes ont allégué des faits analogues. Les expériences suivantes semblent néanmoins contredire cette opinion.

Première expérience. — J'ai fait lécher, par un jeune chien, et pendant l'espace de deux mois, un Cancer considérable occupant toute la lèvre inférieure, ainsi qu'une partie de la lèvre supérieure et de la joue, chez un homme âgé d'environ soixante ans, d'un tempérament bilieux et sanguin. Cet animal n'en a point été affecté; il n'a rien perdu de sa gaîté naturelle. Il a paru même se repaître avec volupté de la matière cancéreuse qui ne cessoit de couler de l'ulcère. On a répété l'expérience avec un autre chien. Même résultat.

Deuxième expérience. — On a appliqué deux morceaux de pain tendre sur deux ulcères cancéreux de la joue et du sein. On les a laissés pendant un laps de temps suffisant, pour qu'ils fussent imbibés de l'humeur ichoreuse qui en découloit. Ensuite on les a donnés au chien, qui les a mangés avec avidité. On a répété l'expérience pendant plusieurs jours. Rien n'est survenu.

Troisième expérience. — Nous avons recommandé au malade de faire avaler au même chien des lambeaux de chair cancéreuse qui étoient tombés de sa lèvre ulcérée. L'animal les a dévorés sans encourir aucun risque pour sa santé. Nous ajouterons même que ce mets lui a causé tant de plaisir, qu'il dédaignoit ensuite le pain dont on faisoit précédemment sa nourriture la plus habituelle. Nous avons fait le même essai sur un autre chien, avec le putrilage recueilli dans un horrible Cancer dont étoit tourmentée une femme mourante. Le chien n'a point été incommodé.

CCCLXXI. Personne n'ignore combien peuvent être défectueuses les expériences tentées sur les animaux vivans. Nous avions à craindre une objection très-fondée. En effet, dans le plus grand nombre des cas, ce qui arrive chez les animaux peut très-bien ne pas avoir lieu chez l'homme, ou se passer du moins d'une manière différente. Sous ce point de vue, nos conclusions n'auroient point été exactes. Voici le résultat de quelques nouveaux essais:

Première expérience. — Le lundi 17 octobre de l'an 1808, en présence de plusieurs médecins et élèves qui suivoient mes visites cliniques à l'hôpital St.-Louis, je me fis inoculer au bras le virus cancéreux. La matière ichoreuse fut prise sur un énorme Cancer situé à la mamelle interne droite, chez une femme âgée de soixante ans, et qui étoit expirante. Je fus imité par M. Fayet, étudiant en médecine; et dans la matinée, M. Lenoble se fit pratiquer cinq piqûres. M. Durand subit aussi cette opération. Une demi-heure après ceste expérience, nous éprouvâmes tous une douleur légèrement lancinante, et semblable à celle qui résulteroit de l'application forte d'une épingle sur la peau. Cette douleur se renouvela plusieurs fois. Il y eut un aréole rouge autour de la piqûre, et un léger gonflement. Le deuxième jour, cessation de la douleur, mais augmentation de l'aréole et du gonflement, sur-tout vers le soir. Formation d'un pus blanchâtre. Le troisième jour, le gonflement étoit à peine sensible. Le quatrième jour, desséchement du pus, qui s'étoit converti en croûte. Vers le cinquième jour, la croûte étoit tombée. Il restoit une légère tache rouge. Ce phénomène étoit manifestement le résultat de l'irritation produite par la lancette.

Deuxième expérience. — Le lundi suivant 24 octobre, je m'inoculai le virus cancéreux pour la seconde fois. Je pratiquai pareillement deux piqûres à chacun des bras de M. Biett, médecin, avec une lancette chargée de la matière ichoreuse, puisée dans un horrible Cancer. Pour ce qui me concerne, j'ai obtenu un résultat analogue à celui de l'expérience précédente. Mais M. Biett éprouva, le troisième jour, de légères douleurs sur le trajet des vaisseaux lymphatiques, à la partie interne des deux bras. La piqûre du bras droit s'enflamma légèrement. Le soir il éprouva quelques horripilations et des frissons irréguliers. Le mouvement fébrile se prolongea toute la nuit, et continua pendant deux jours. Les glandes des aisselles devinrent un peu douloureuses, ainsi que les glandes du col. Cet état n'a duré que quarante-huit heures. Au bout de ce temps, les piqûres se sont éteintes et entièrement cicatrisées.

Quelques Observations sur le Traitement des Cancers et Ulcères carcinomateux.

CCCLXXII. Le Cancer est une des maladies les plus opiniâtres aux moyens de l'art. Jusqu'à ce jour, que d'essais infructueux pour détruire ce fléau dévastateur ! J'ai répété, à l'hôpital St.-Louis, la plupart de sexpériences qu'on a publiées. Je n'ai pas été plus heureux que mes devanciers. Je rapporte néanmoins quelques faits qui m'ont paru de quelque intérêt.

Première observation. — On a beaucoup loué, depuis quelques années, l'application topique de la petite joubarbe (*sedum acre*). J'ai répété cette expérience. Madame ***, d'un tempérament sanguin-bilieux, et d'un caractère mélancolique, avoit constamment joui d'une santé robuste. Elle avoit nourri quinze enfans sans en être incommodée ; seulement on avoit remarqué qu'à chaque sevrage, la mamelle du côté gauche restoit quelques jours engorgée. L'époque critique s'annonça par quelques irrégularités dans la menstruation : vers la fin de septembre 1806, le volume du sein augmenta considérablement; mais aucune douleur ne se faisoit sentir dans cette partie. On conseilla, dans les premiers temps, quelques applications répercussives et plusieurs saignées du bras. Ces moyens ne firent qu'accroître les accidens. La maladie fit des progrès. Il se déclara des douleurs vives. Il se forma un Ulcère qui s'étendit avec la plus grande rapidité, et qui rongeoit les chairs environnantes. Lorsque je fus appelé, pour visiter cet Ulcère, il étoit large, surmonté de tubercules inégaux, dont les uns étoient très-volumineux et affectoient la forme de choux-fleurs. Les bords étoient irréguliers et renversés. Il s'en écouloit une suppuration blanchâtre et fétide. La peau voisine de l'Ulcère étoit rougeâtre, violacée, ridée et contractée en quelques endroits, parsemée d'une grande quantité de tubercules, qui se répandoient jusque sur le dos et les épaules. L'état de la malade empiroit visiblement à chaque variation de température. Il survenoit fréquemment des hémorragies par les extrémités artérielles qui étoient à découvert. Un mouvement fébrile continuel consumoit les forces. Dans cet état désespéré, nous nous décidâmes, M. Biett et moi, à tenter l'emploi de la petite joubarbe, déjà préconisée pour la guérison des Cancers ulcérés. Après beaucoup de précautions, Madame *** put garder des cataplasmes faits avec des pulpes de cette plante, quelques heures dans la journée. Après un long usage de ce topique, la plaie devint moins hideuse, la suppuration moins horrible, et les hémorragies cessèrent. Il est probable que, si on l'eût employé à une époque moins avancée de la maladie, le remède eût obtenu un plein succès ; car la femme se félicitoit tous les jours du mieux qui s'étoit opéré dans toutes ses fonctions; mais l'épuisement dans lequel elle étoit tombée, par des souffrances antérieures, la fit succomber.

Deuxième observation. — Je ne veux point passer sous silence un fait intéressant dont j'ai été le témoin. Une jeune femme, qui avoit tout au plus atteint l'âge de vingt-huit ans, me consulta pour un Cancer qu'elle portoit à la mamelle gauche : les bords en étoient durs, et couverts de beaucoup d'aspérités : l'humeur qui en découloit, étoit d'un jaune paille, mais n'étoit pas très-fétide. Le tissu cellulaire étoit rénitent autour de l'Ulcère, et présentoit des vaisseaux noirs et tuméfiés. Les souffrances ne se manifestoient que par intervalles. M. Lombard, habile chirurgien, venoit alors de publier des essais heureux sur les effets de la joubarbe dont je viens de faire mention. Je proposai au médecin habituel de la malade, ce moyen, qui fut mis en usage avec un succès inespéré. Il est vrai qu'il fallut terminer la guérison par le caustique de Rousselot. Depuis cette époque, il n'est resté à cette dame, qu'une cicatrice informe et de couleur violacée, laquelle est plus ou moins vivement douloureuse, selon les influences atmosphériques.

Troisième observation. — J'ai rapporté, dans mes *Nouveaux Elémens de Thérapeutique et de Matière médicale*, l'observation d'un homme âgé de soixante ans, qui étoit tourmenté d'un Ulcère carcinomateux, lequel corrodoit les fosses nasales. Les cataplasmes de joubarbe détergèrent l'Ulcère avec une étonnante rapidité. Ce n'étoit plus qu'une plaie vermeille; mais le malade ne voulut pas continuer le remède.

Quatrième observation. — Il ne s'agit ici que d'un Ulcère carcinomateux survenu au nez. Martin Dock, domestique, âgé de cinquante-sept ans, d'un tempérament bilieux, et d'une constitution ruinée par la misère, n'avoit éprouvé d'autre affection notable que celle pour laquelle il se rendit à l'hôpital St.-Louis, dans le mois de février 1808. Cette affection commença par un petit bouton situé à la partie moyenne et latérale du nez. Dans le principe, il n'y avoit point de douleur. Le malade n'éprouvoit qu'une sensation de tiraillement à la peau. Après avoir été stationnaire pendant plusieurs mois, le bouton se convertit soudainement en Ulcère ; et, dans l'espace d'un an, il occupa le côté droit du nez, la joue, et la paupière correspondante. Le malade, alarmé, se rendit à l'hôpital St.-Louis. La surface de l'Ulcère étoit irrégulière, blanchâtre dans le fond. Ses bords étoient irréguliers et durs ; il en découloit une petite quantité de matière ichoreuse. Nous eûmes recours au caustique de Rousselot, mis en usage avec tant de succès par le célèbre

professeur Sabatier, et nous l'employâmes de la manière suivante : on formoit, avec cette poudre et le cérat de Galien, une pâte dont on recouvroit la partie ulcérée. Le lendemain, il survenoit de la rougeur et du gonflement dans les parties environnantes. On combattoit cette irritation accidentelle par les émolliens. L'escarre tomboit, et l'Ulcère paroissoit être de meilleure nature. Trois ou quatre jours après, on faisoit une nouvelle application. Peu-à-peu, l'Ulcère diminua d'étendue, et son état s'améliora. Dans dix-sept jours, la guérison fut complette : il n'y avoit plus, ni dureté, ni douleur. La cicatrice ressembloit aux cicatrices ordinaires. Le malade sortit de l'hôpital après un mois et demi de traitement, parfaitement délivré de son Ulcère carcinomateux.

Cinquième observation. — Henri-Christophe Torbier, ciseleur, âgé de cinquante-quatre ans, d'un tempérament sanguin, et d'une assez bonne constitution, s'apperçut qu'il se formoit un petit bouton à la partie latérale moyenne et droite du nez. Il n'y ressentoit aucune douleur. Il s'y formoit, de temps en temps, une petite croûte qui se desséchoit et tomboit au moindre frottement. Au bout de sept années, ce mal fit des progrès inquiétans. Il survint une ulcération qui occupa rapidement tout le côté du nez. Sa surface présentoit une infinité de petites végétations bourgeonneuses. On y appliqua successivement de l'eau forte, d'autres caustiques liquides, et divers onguens, etc. Ces moyens ne purent arrêter les progrès de l'ulcération, qui avoit déjà envahi la moitié de la paupière supérieure, lorsque le malade se rendit à l'hôpital St.-Louis, plutôt pour éviter à ses enfans le désagrément de le voir mourir, que pour y trouver sa guérison. On le traita par la poudre de Rousselot, ainsi que le précédent. On combattit aussi l'inflammation qui survint, par le même procédé. Au bout de cinquante jours, l'Ulcère étoit parfaitement cicatrisé. Mais des végétations blanchâtres étant survenues vers l'angle interne de l'œil, et vers la caroncule, retardèrent quelque temps la parfaite guérison. Je crus qu'il étoit convenable de les détruire par un caustique liquide, ne pouvant faire usage de la poudre. Ces végétations se renouvelèrent à plusieurs reprises, en causant toujours de petits élancemens. On a continué le même moyen ; et maintenant il n'existe plus rien de semblable. En sorte que le malade se trouva en deux mois parfaitement délivré d'un Ulcère carcinomateux qui avoit duré plus de quatre ans.

LES LÈPRES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES LÈPRES.

CCCLXXIII. Comment dissiper la confusion qui règne encore dans l'Histoire des Lèpres! Cette maladie terrible offre à l'esprit des images si repoussantes, elle épouvante à un tel point l'imagination et la pensée, elle réveille des souvenirs si tristes et si déplorables, qu'on a souvent appliqué son nom à d'autres affections cutanées, lorsque leurs progrès étoient allarmans. De-là, sont provenues une foule de méprises sur son véritable caractère. Des teignes hideuses qui s'étoient étendues sur tout l'appareil tégumentaire, des dartres squammeuses très-invétérées et très-intenses, ont été fréquemment désignées sous le nom de *Lèpres* dans les écrits de quelques auteurs. Avouons même, que de nos jours, malgré les lumières répandues dans la science par une nosographie exacte, malgré les avantages procurés par la méthode analytique, on n'a que des notions insuffisantes sur un fléau si formidable pour la nature humaine.

CCCLXXIV. Il est vrai que la Lèpre est devenue plus rare de nos jours; et, si les méthodes manquoient aux anciens, les cas d'observation manquent aux modernes; c'est ce qui fait que la plupart d'entr'eux, n'ont pu décrire les symptômes de la maladie avec précision et exactitude; ils ont souvent été réduits à n'en parler que sur la foi d'autrui. De-là sont nées tant de discussions futiles parmi les érudits : on s'est vainement disputé, et on n'a répandu que de l'incertitude sur ce genre d'affection.

CCCLXXV. Dans une matière qui a un si puissant intérêt pour notre art, on ne sauroit s'imaginer combien les controverses nombreuses sur la valeur et la signification des mots ont été préjudiciables; combien sur-tout elles ont entravé la marche progressive de nos connoissances! Elles ont infecté la Pathologie de mille erreurs. Ce n'est donc qu'après avoir attentivement contemplé la nature malade, qu'on peut, sans craindre de s'égarer, chercher dans les livres les caractères distinctifs de cette étonnante dégradation du système humain. Ce procédé est celui que j'emploie pour la publication de ce travail; et, d'après l'autorité des meilleurs écrivains grecs, je n'appliquerai la dénomination de *Lèpres* qu'aux maladies qu'ils ont eux-mêmes ainsi désignées.

CCCLXXVI. Un médecin, très-habile philologue, s'est donné beaucoup de peine pour prouver que la Lèpre décrite par le Législateur des Hébreux, n'est autre chose que l'Éléphantiasis, ou la Lèpre tuberculeuse. Il pense que les traducteurs ont mal rendu le texte. J'avoue qu'il m'est absolument impossible d'adopter son opinion. Car, pourquoi les Israélites n'auroient-ils pas été également sujets à la Lèpre squammeuse, puisque j'en trouve la description la plus fidèle dans les Livres saints? Les paroles du Lévitique, qui font entendre que les tégumens ne conservent pas le même niveau, indiquent précisément l'un des caractères les plus frappans de cette maladie, que je me propose de décrire avec beaucoup d'exactitude. Si quelqu'autre passage de l'ouvrage que je viens de citer, signale l'Éléphantiasis, je préfère penser que les deux affections ont pu avoir la même patrie : ne voyons-nous pas journellement plusieurs espèces de dartres se développer dans nos climats tempérés?

CCCLXXVII. Le but auquel j'aspire, n'est point, du reste, d'offrir à mes lecteurs un traité complet sur la Lèpre, mais seulement de ranger dans un ordre méthodique des phénomènes dont le plus grand nombre ont été sous mes yeux. Je montrerai la chaîne des rapports qui les lie à ceux déjà consignés dans d'autres ouvrages. L'expérience est un trésor qui doit se grossir par la masse des faits, à mesure qu'on les rassemble.

CCCLXXVIII. La Lèpre est la plus redoutable des maladies cutanées; elle tient une des premières places dans l'histoire des malheurs du genre humain. Nos pères la regardoient comme un signe non équivoque de la vengeance céleste; son nom seul inspiroit l'horreur à tous les peuples. Il est peu de désastres qui ayent fait autant de victimes; et, ce qu'il y a de plus triste, c'est que la mort ne termine que lentement les souffrances des infortunés qui en sont atteints. « Il semble que ce mal, dit énergiquement M. de Pons, en « veuille moins à l'existence de l'homme qu'à ses formes, et qu'il fasse plus consister son triomphe à dégrader « qu'à détruire. » Le tableau que nous en présenterons, suffira pour mettre au jour cette vérité. En effet, pendant que la peau se flétrit et se décolore, pendant que le tissu cellulaire s'altère et se tuméfie à un point extrême, pendant que le corps entier se détériore, jusqu'à devenir méconnoissable, les fonctions intérieures se maintiennent souvent dans l'intégrité la plus complète.

CCCLXXIX. Toutefois, parmi les maladies humaines, il en est peu qui, dans leurs progrès successifs, atteignent d'une manière plus profonde les différens systêmes de l'économie vivante. Mais d'abord on frémit d'effroi quand on songe à la dégénération affreuse que contracte l'enveloppe cutanée, qui devient épaisse, écailleuse et rude comme celle des quadrupèdes; qui prend la consistance dure et raboteuse de l'écorce des arbres. Le mal s'accroît; le tissu muqueux, les membranes, les glandes, les muscles, les cartilages, les os, etc., rien n'est épargné par ce virus extraordinaire. Tout le corps se convertit en ulcères rongeans, ou se couvre de tumeurs carcinomateuses; les membres se détachent et tombent en lambeaux hideux et dégoûtans. Quel tableau plus déchirant que celui d'un infortuné qui survit ainsi misérablement aux plus nobles et aux plus importantes parties de son être!

CCCLXXX. La Lèpre est une des calamités les plus anciennes qui ayent affligé le genre humain; son nom remonte jusqu'à Hippocrate. Chez les Perses et autres peuples de l'antiquité, on expulsoit les lépreux des villes, aussi-tôt après l'apparition du plus léger symptôme. J'ai déjà dit, qu'on regardoit cette maladie comme un affreux résultat de la colère des Dieux. Une proscription honteuse pesoit sur les malheureux qui en étoient frappés, ainsi que le rapportent les historiens; aussi chargeoit-on d'offrandes les autels de Junon et de toutes les Divinités offensées, pour parvenir à appaiser leur courroux. Il semble même que l'espèce de Lèpre qui étoit la plus odieuse, étoit la Lèpre squammeuse, qui est communément désignée sous le nom de *Leuce* dans les fastes de l'art; car, dans plusieurs îles de la Grèce, toute couleur qui se rapprochoit de celle de la Lèpre, étoit un sujet d'épouvante, et bannie de l'enceinte des lieux habités.

CCCLXXXI. Les Livres saints nous retracent sur-tout le tableau véritable de cette funeste maladie. Ils peignent, avec une fidélité très-remarquable, les ravages que produisoit la Lèpre parmi le peuple d'Israël. On y retrouve, parmi les signes pathognomoniques qui la distinguent, cet état de stupeur et d'insensibilité absolue, qui gagne successivement tout l'organe dermoïde; la décoloration et la chûte des cheveux, qu'on n'observe guères dans les autres maladies. La tête se dépouille, dit le Législateur des Hébreux, et l'homme n'offre alors qu'un spectacle digne de commisération. Tout le monde sait avec quelles couleurs fortes et pittoresques, l'imagination poétique et exaltée des Orientaux a reproduit l'horrible infirmité de Job, dont la peau étoit rongée d'ulcères fétides. Dieu frappa de la Lèpre le cruel Pharaon, roi d'Égypte, pour venger le sang des Juifs, dont les mains de ce tyran s'étoient si souvent souillées. Tous les siècles ont retenti du sort malheureux de Naaman, ce chef des troupes de Lyrie, merveilleusement guéri par le prophête Élisée, pour s'être baigné sept fois dans les flots sulfureux du Jourdain.

CCCLXXXII. La Lèpre naquit d'abord sous le ciel ardent de l'Égypte et de l'Arabie. Elle inonda la Grèce et l'Asie, à cause du commerce continuel de ces deux nations; mais à l'époque où les Romains soumirent tout l'Orient, ce fléau se répandit en Italie et dans toute l'Europe : la France ne fut pas épargnée. On sait que sous le règne de Philippe Ier., il y avoit des religieux soldats, désignés sous le nom d'*Hospitaliers*, auxquels étoit spécialement confié le soin des infortunés lépreux; institution bien digne d'honorer tous les siècles. Ils passoient leur vie à protéger les foibles, et aux occupations pieuses de la charité. D'une main secourable ils assistoient les malheureux, et, de l'autre, ils faisoient la guerre aux Infidèles : tantôt paisibles, tantôt guerriers, leur humanité égaloit leur valeur militaire. Louis VIII avoit spécialement mentionné les lépreux dans son testament, et il avoit fait des donations aux hospices qui les recueilloient.

CCCLXXXIII. Il paroît, sur-tout d'après les recherches historiques de M. Valentin, très-habile praticien de Marseille, que l'ancienne Provence étoit une des contrées où la maladie dont il s'agit étoit la plus fréquente et la plus répandue; aussi avoit-on multiplié les hôpitaux et les infirmeries pour le traitement de ce genre d'affection, à un excès que l'on ne peut décrire. Toutes les villes en possédoient. L'hôpital dans lequel on renferme aujourd'hui les insensés, étoit jadis consacré aux lépreux : on contraignoit tous les malades à s'y renfermer.

CCCLXXXIV. On est généralement convaincu que cette affection est plutôt le résultat des mœurs et des habitudes des hommes, que du climat et des influences atmosphériques. Elle est née au milieu de la barbarie et du désordre des institutions sociales. C'est la corruption des peuples qui a perverti toutes les lois de l'hygiène publique. Les hommes qui sont habituellement mal nourris, qui vivent dans la saleté, dans l'indigence et les privations, sont aussi les plus sujets à la Lèpre; mais on a vu ce fléau disparoître à mesure que la civilisation s'est perfectionnée. Les divers soins de propreté, le fréquent usage du linge, ont beaucoup contribué à l'éteindre, et n'en ont laissé presque aucun vestige dans nos climats.

CCCLXXXV. On observe qu'elle a été, en quelque sorte, liée aux grands événemens de ce globe : l'expédition des Croisades contribua singulièrement à la développer. Si l'on fouille dans les annales des peuples, on voit que les émigrations, les pélerinages, les guerres, les mélanges des nations entr'elles,

ont puissamment contribué au développement des affections lépreuses. Que d'exemples on pourroit citer ! Il paroît, du reste, que toutes les maladies considérées sous un point de vue général, s'éloignent de certains pays, quand les circonstances cessent de favoriser leur action. Qui oseroit donc assurer que la Lèpre ne reparoîtra pas dans toute son intensité et avec ses symptômes les plus effrayans !

CCCLXXXVI. Quoique les maladies lépreuses se remarquent souvent dans des contrées d'une température opposée, il semble toutefois qu'elles soient particulièrement reléguées au voisinage des tropiques et de l'équateur. C'est à ces latitudes, que la nature plus féconde et plus active, est aussi plus propre à développer les grands fléaux de l'espèce humaine. Dans tous les temps, les lieux que le soleil éclaire davantage de ses rayons, ont servi de théâtre à des affections terribles et extraordinaires.

CCCLXXXVII. Ce phénomène fait naître une observation qui n'a échappé à aucun médecin philosophe ; c'est que chaque climat paroît spécialement favoriser le développement d'une maladie particulière, et la terre a peu d'endroits qui ne soient exposés à quelque calamité déplorable. Dans certains lieux, c'est le tissu cellulaire qui est radicalement affecté ; dans d'autres lieux, c'est le système vasculaire sanguin, l'appareil respiratoire, ou les voies digestives, etc. Les voyageurs les moins instruits ont fait cette remarque ; les poètes même en font mention. Ne diroit-on pas que la nature se plaît à multiplier sous mille formes la maladie ou la mort !

CCCLXXXVIII. La Lèpre elle-même subit une multitude de modifications par le pouvoir de cette influence des climats ; c'est là ce qui lui imprime un caractère prothéiforme. Aussi a-t-on mal-à-propos décrit ses principales métamorphoses, comme des espèces différentes, chez les divers peuples où elle a été apperçue. Cependant, malgré cette physionomie particulière que la Lèpre emprunte, pour ainsi dire, des causes locales qui la font naître, il y a des traits généraux qui fixent irrévocablement le genre auquel elle appartient.

CCCLXXXIX. C'est par conséquent une manière défectueuse de procéder, que de désigner la Lèpre par le nom des pays qui favorisent son développement : une semblable habitude a introduit beaucoup de méprises dans les ouvrages de l'art. Personne n'ignore néanmoins que plusieurs espèces de Lèpres peuvent se manifester dans les mêmes lieux ; des voyageurs éclairés ont bien su les distinguer en parcourant l'Égypte et tous les pays où elle est encore endémique.

CCCXC. Quels inconvéniens n'y auroit-il pas d'ailleurs à fixer ainsi la dénomination des différentes Lèpres, d'après les lieux où elles se manifestent ! Cette affreuse maladie, qui a eu son berceau sur le sol brûlant de l'Afrique, aux bords du Nil et du Sénégal, n'a-t-elle pas fait, pour ainsi dire, le tour du globe? Tous les médecins qui ont voyagé en Égypte, l'ont rencontrée à Alexandrie, à Rosette, au Caire, à Sion, etc. ; elle s'est présentée à leurs regards, sous les formes les plus dégoûtantes ; les phalanges des doigts et des pieds tomboient successivement. La Nubie, la Guinée, le Congo, la Nigritie, l'Abyssinie, la côte d'Ajan, la côte de Zanguebar, etc. ; les îles situées soit dans l'Océan indien, soit dans l'Océan atlantique, telles que les îles de Socotora, de Madagascar, etc., abondent en maladies de ce genre. La Lèpre est même si commune à l'Ile de France, que les blancs comme les noirs y sont sujets. Le nombre des affligés augmente chaque jour, et dans une proportion tellement allarmante, que l'administration de la colonie prit, il y a quelques années, un arrêté, pour les transporter tous à l'île de Coïtivy ; mais on n'osa pas mettre cet arrêté à exécution, tant les malades étoient nombreux, les médecins ayant été forcés, sous des peines très-graves, de les déclarer tous. Les familles les plus considérables de l'île s'y trouvoient comprises. Les îles d'Afrique, situées dans l'Océan atlantique, telles que celles de Madère, des Canaries, du Cap-Vert, de l'Ascension, etc., n'en sont point exemptes.

CCCXCI. Parcourez l'Amérique, et vous verrez que la Lèpre s'y multiplie d'une manière effrayante : parmi les maladies du Groënland, elle tient un des premiers rangs. Le Canada, la Nouvelle-Ecosse, le Mexique, les Antilles, donnent naissance à l'Éléphantiasis des jambes. M. le docteur Valentin rappelle l'habitude où l'on étoit de reléguer dans l'île de la Desirade tous les blancs lépreux qui se trouvoient à la Martinique, à la Guadeloupe, à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent, à la Barbade, à Tabago, à la Trinité, etc. Rien de plus favorable au développement de la Lèpre, que le climat mal-sain de la Guyane. La Terre-Ferme, la Nouvelle-Grenade, le Brésil, le pays des Amazones, le Pérou, le royaume de la Plata, etc., tous ces climats renferment des causes qui contribuent à la production de ce désastreux fléau.

CCCXCII. La Lèpre est fréquente dans presque toutes les contrées de l'Asie. M. de Ste.-Croix a eu occasion de l'observer à la côte de Coromandel pendant son séjour à Manille. L'établissement des castes et le peu de médecins qui existent dans ce pays, empêchent que cette maladie, qu'on croit être éminemment contagieuse, ne soit convenablement étudiée ; il pense même qu'un médecin qui, par l'amour de l'art, se livreroit à ce genre de travail, perdroit la confiance publique, tant elle est en horreur. Aussi les Indiens séquestrent les

lépreux, et on place tous les jours à leur porte de quoi subsister; ils font laver avec du fort vinaigre jusqu'aux chaises qui leur ont servi. La Lèpre, ainsi que l'a très-bien observé M. de Ste.-Croix, est sur-tout très-commune aux îles Philippines. Manille possède un hôpital pour la traiter; cet hôpital est desservi par les Pères Franciscains, et situé dans un lieu très-salubre. Il contenoit, lorsque M. de Ste.-Croix l'a visité, près de quatre cents malades. Les îles du Japon, les Mariannes, les Carolines, les îles de la Sonde, les Moluques, etc., offrent également le tableau de cette dégoûtante infirmité : il faut aussi nommer les royaumes de Tonquin, ceux de la Cochinchine, de Siam, etc.

CCCXCIII. Croira-t-on qu'à la Chine on rencontre une grande quantité d'individus affectés de la Lèpre? M. de Ste.-Croix en a vu beaucoup à Macao. Les Portugais ont établi au-delà des portes un hospice pour les recevoir; mais une condition essentielle pour y être admis, est d'être Chinois et catholique. M. de Guignes a pareillement fait mention des ravages que la Lèpre cause dans la Chine. Il en est qui sont tellement tourmentés par la maladie, qu'ils en perdent les doigts des pieds et des mains; le même voyageur atteste avoir observé un certain nombre de Chinois auxquels le nez étoit tombé en mortification. M. de Guignes prétend mal-à-propos que ce n'est point une vraie Lèpre, parce qu'elle n'a point un caractère contagieux : en effet, rien n'est plus douteux que ce caractère qu'on attribue communément à cette affection.

CCCXCIV. Toute la Turquie d'Asie est en proie aux horreurs de la Lèpre. Les côtes de la Natolie en sont infectées. Les villes d'Alep, de Damas, de Tripoli et d'Acre, dans la Syrie, ont vu depuis long-temps cette maladie les épuiser d'habitans, ainsi que les contrées de la Palestine et toutes les cités qu'elles renferment. Les lépreux abondent en Perse et en Arabie.

CCCXCV. Les savans qui ont voyagé dans la Grèce, ont vu cette maladie s'y développer avec des symptômes formidables. On la voit pulluler dans toutes les îles de l'Archipel, dans celles de Candie, de Tine, d'Andros, de Négrepont, de Ténédos, de Patmos et de Rhodes. L'île de Samos sur-tout est devenue une espèce de réfuge pour les infortunés lépreux. On les rassemble, en plus ou moins grand nombre, dans des chambres, sans songer à les guérir : on n'a d'autre intention que de les séparer du reste de la société. Rien de plus lamentable, que la situation de ces individus, lesquels sont devenus, en quelque sorte, le rebut de la nature et des humains.

CCCXCVI. L'intérieur de l'Europe offroit autrefois une multitude immense de lépreux, mais la maladie a disparu avec le progrès des lumières et le perfectionnement des institutions civiles. On la retrouve néanmoins encore dans l'Europe septentrionale. Les îles rapprochées de Féroë, qui appartiennent au gouvernement d'Islande; toutes les côtes maritimes de la Norwège et de la Suède, sont le théâtre de la Lèpre fameuse connue sous le nom de *Radesyge*. Le professeur Pallas, dans son voyage en Russie, fait mention d'une maladie de ce genre, apportée en Crimée par les troupes qui ont fait la guerre contre les Persans. Les Cosaques du Jaik disent l'avoir héritée d'un détachement d'Astracan. L'un des premiers symptômes est d'avoir le visage violet. M. Willan a observé plusieurs espèces de Lèpres en Angleterre. La France, cet empire si policé, compte encore des lépreux à Vitrolles et aux Martigues. L'Espagne enfin est renommée par la Lèpre des Asturies : cette province possède une foule d'hôpitaux, dédiés à Saint Lazare, qui étoient destinés pour sa guérison. On la rencontroit aussi, il y a peu d'années, dans quelques cantons de l'Italie, etc.

CCCXCVII. Dans quels détails minutieux il me faudroit entrer encore, si je voulois procéder ici à l'énumération de tous les lieux où a pu se montrer ce fléau si triste pour la nature humaine! mais de semblables digressions ne font rien au but que je souhaite atteindre. Entrons maintenant dans l'histoire des faits particuliers qui constituent le genre de maladie qui nous occupe. Traçons avec fidélité le tableau des espèces. Disposons avec ordre la masse des connoissances qu'on a progressivement acquises sur cette intéressante matière. Que la méthode analytique nous guide! notre travail sera plus utile et plus instructif.

Lèpre Squammeuse.

Moreau Valvile pinx.

Tresca Sculp

PREMIÈRE PARTIE.

Faits relatifs à l'histoire particulière des Lèpres.

ESPÈCE PREMIÈRE.

LÈPRE squammeuse. *Lepra squammosa.* Planche XXX.

Lèpre, se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des écailles plus ou moins larges, le plus souvent orbiculées, et entourées d'une aréole rougeâtre, dures, verruqueuses et rudes au toucher, quelquefois traversées par des sillons profonds, d'une couleur cendrée ou d'un gris noirâtre, comme l'écorce des arbres, souvent semblables aux écailles de certains poissons.

Obs. La Lèpre squammeuse a plusieurs variétés; n'est-il pas convenable de les distinguer, pour dissiper l'obscurité qui règne dans les ouvrages de l'art ?

A. La Lèpre blanche. *Lepra Alphos vel Leuce.* — C'est le Zaraab des Hébreux, le Bothor de Rhazes, l'Albaras ou l'Alguada d'Avicenne, etc. Les Grecs lui ont principalement donné la dénomination que je lui conserve, à cause des taches blanches et poudreuses qui se trouvent çà et là répandues sur toute la périphérie de la peau. En général, ces taches se joignent rarement pour former de grandes plaques, et cette affection, comme l'a dit Galien, a beaucoup moins d'intensité que la Lèpre ordinaire. Chaque tache est circonscrite par une aréole rougeâtre. Les distinctions qu'on a voulu établir entre l'*Alphos* et le *Leuce*, sont illusoires; car ces deux états de la peau ne peuvent différer que par le degré, ce qui ne constitue pas une autre nature : seulement on observe que dans le Leuce, la peau a un aspect lanugineux, comme les feuilles du peuplier, d'où lui est venu le nom qu'elle porte.

B. La Lèpre noire. *Lepra melas.* — Il est facile de distinguer cette variété de la précédente. On la nomme ainsi, à cause de la couleur des écailles, qui est d'un gris noirâtre : c'est la complication scorbutique qui imprime ordinairement cette nuance aux incrustations écailleuses. Les aréoles de la Lèpre noire sont par conséquent d'une couleur livide et violacée, ou d'un rouge sale; les écailles sont dures et luisantes. On la désigne aussi sous le nom de *Lèpre rouge* ou de *Lèpre scorbutique.* Cette variété a beaucoup de rapport avec le *mal de rosa* de la province des Asturies, etc.

C. La Lèpre tyrienne. *Lepra tyria.* — Cette Lèpre se distingue des variétés déjà indiquées, parce que la peau a la dureté des écailles des poissons. Souvent ces écailles tombent spontanément et ne tardent pas à se reproduire; souvent aussi, elles forment des incrustations très-épaisses, en s'accumulant les unes sur les autres; elles forment quelquefois une enveloppe universelle sur tout le corps; les parties que recouvrent les écailles, sont quelquefois baignées d'une humidité purulente. Le propre de cette variété est de produire une desquammation d'écailles analogues à celles dont se dépouillent les serpens, d'où lui est venu son nom.

Tableau de la Lèpre squammeuse.

CCCXCVIII. L'espèce de Lèpre dont nous allons tracer le tableau, est celle que l'on désigne vulgairement sous le nom de *Lèpre des Grecs.* Elle a une variété de formes qui a introduit beaucoup de confusion dans les descriptions diverses qu'on en a données. En effet, beaucoup d'auteurs ont désigné comme des maladies particulières, des degrés ou des modifications différentes de la même maladie. Pour ce qui me concerne, je me bornerai à caractériser cette Lèpre, d'après la nature de son éruption.

Ceux qui sont atteints de la Lèpre squammeuse, ont la peau âpre, sèche et recouverte d'une poudre farineuse, ou de quelques écailles analogues. Ces écailles, constamment blanches, se répandent d'abord sur le cuir chevelu et sur la nuque; il en est qui ont la tête comme couverte d'une croûte calcaire, au travers de laquelle percent quelques cheveux rares, blanchâtres et lanugineux. Si l'on gratte les autres parties du corps, principalement les cuisses et les bras, ces parties prennent aussitôt une couleur cendrée, et finissent par blanchir entièrement. Ce genre d'altération a été fréquemment remarqué dans la province des Asturies.

Les écailles de cette Lèpre se multiplient et se recouvrent successivement au point de former, par ce moyen, des croûtes épaisses; quelquefois, elles se détachent spontanément du système dermoïde, et ne tardent pas à être remplacées par d'autres. Ce renouvellement des écailles, caractérisoit spécialement une Lèpre squammeuse que M. Valentin a eu occasion d'observer à Marseille : la peau dépouillée étoit rouge et inégalement enflammée.

C'est un spectacle bien singulier que celui que présente l'Alphos, dans l'Éthiopie et dans tous les pays chauds, dont les habitans ont la peau d'un brun foncé. Par l'état maladif, leur peau noirâtre se couvre de taches blanches, qui contrastent singulièrement avec la noirceur naturelle des tégumens : ces deux couleurs qui se heurtent, rendent le corps difforme et monstrueux à contempler.

La Lèpre squammeuse excite quelquefois un prurit si considérable, que les malades se déchirent impitoyablement la peau avec leurs ongles, dont l'empreinte devient le foyer horrible d'autant d'ulcérations.

Improbâ mordaci serpens prurigine Lepra,

a dit énergiquement un grand poète. Mais ce qu'il y a de plus désolant, c'est que les lépreux ne trouvent

aucun secours, aucun réfuge contre ces démangeaisons. S'ils se plongent dans le bain, ils y éprouvent des crises si douloureuses, que l'eau qui les touche est bientôt rougie de leur sang; s'ils sont dans leur lit, la chaleur du sommeil les irrite plus vivement encore.

Il arrive, pour la Lèpre, un phénomène absolument semblable à celui qui survient dans certaines espèces de dartres. D'abord, on n'apperçoit que des cercles distincts répandus çà et là sur la périphérie des tégumens; mais, par les progrès de la maladie, ces cercles s'unissent et forment de larges incrustations. On en voit dont tout le corps est blanc et écailleux; alors tous les membres sont dans un état de torpeur, d'engourdissement général et d'insensibilité, etc.

Pourtant, il est assez rare que la Lèpre squammeuse, désignée sous le nom de *vitiligue*, soit universelle, quoique les auteurs en citent des exemples. Les taches écailleuses et circulaires qu'elle produit, se bornent ordinairement à certaines parties du corps; leur vrai caractère, comme je l'ai déjà dit, est d'être plus déprimées que les parties environnantes, selon l'observation de tous les siècles, et d'être bornées par une aréole rouge et rosée: la peau est comme creusée, à mesure qu'elle se dessèche et se raccornit.

L'altération du tissu épidermoïque se propage quelquefois jusqu'aux ongles des pieds et des mains; ces ongles s'épaississent, s'allongent, souvent se recourbent et s'enfoncent dans la substance propre des chairs: ils acquièrent une difformité remarquable. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'une croûte lépreuse puisse ainsi envelopper tout le corps, et intercepter la transpiration sur une surface aussi étendue, sans que ce phénomène ait des suites funestes.

On a souvent signalé sous le titre de Lèpres, des dartres qui étoient parvenues à un très-haut degré d'intensité; mais qui ne sait que la vraie Lèpre affecte plus profondément les chairs, et les réduit souvent à un état de fonte et de colliquescence! D'ailleurs les écailles qu'elle forme, sont d'une consistance plus dure et d'une surface beaucoup plus étendue: les ravages qu'elle produit laissent, après la guérison, la peau toute cicatrisée.

Quelquefois, la Lèpre se manifeste avec des symptômes superficiels, et c'est alors qu'elle prend le nom d'*Alphos;* les écailles ont alors peu de circonférence: ce ne sont que de légères aspérités, ou de petites écailles blanches et poudreuses, dont la partie moyenne s'affaisse et se déprime. Dans cette circonstance, elle gagne rarement toute la surface du corps; elle ne s'attache qu'à certains endroits: ce sont, pour me servir des expressions de Celse, comme des gouttes ou des taches disséminées çà et là, et laissant entr'elles des intervalles considérables.

Tantôt, les écailles qui recouvrent le corps, ont la couleur d'un blanc de neige ou de farine; tantôt elles sont d'une couleur grisâtre; tantôt enfin, elles sont d'une couleur foncée et livide. Lorsque les écailles se soulèvent, on voit suinter de la peau un fluide lymphatique, souvent mêlé d'une matière sanguinolente et comme corrompue; elles ne tardent pas à tomber, et elles sont alors remplacées par des incrustations nouvelles: c'est sur-tout lorsque la Lèpre se complique d'une affection scorbutique, qu'elles se détachent avec la plus grande facilité. Comme cette dernière n'attaque que les misérables et ceux qui vivent dans les lieux mal-sains, l'irritation s'accroît de plus en plus, et il se manifeste des ulcères dégoûtans; il arrive, dans d'autres cas, que la peau ne subit point ce dépouillement périodique dont nous avons parlé, et que les écailles sont permanentes.

Lorsque la Lèpre squammeuse est très-avancée, les jointures et les articulations semblent être frappées d'une sorte de stupeur et d'immobilité. La faculté sensitive s'anéantit. Les ongles se corrompent et tombent; les cheveux changent de couleur. Il se déclare des sueurs nocturnes et une maigreur déplorable. Les tégumens restent desséchés et rudes. Vous croiriez voir des quadrupèdes épilés. Quel tableau nous offririons à nos lecteurs, si nous voulions retracer ici toutes les complications de la Lèpre squammeuse! On a vu des malades qui, indépendamment de la vitiligue dont ils étoient atteints, étoient en proie à des affections artritiques ou rhumatismales. On a vu des enfans se couvrir d'une vitiligue noire, après avoir éprouvé la gourme muqueuse, ou autres éruptions auxquelles ils sont communément sujets. La Lèpre squammeuse peut également se combiner avec les dartres, la gale, les scrophules, avec toutes les maladies qui attaquent plus ou moins profondément le système lymphatique.

Au surplus, alors même que la Lèpre se manifeste dans son état de simplicité, il est aisé de voir que l'irritation qu'elle produit est très-profonde, et que tous les tissus cutanés en sont atteints. On en voit la preuve dans cette sanie fétide qui stagne sous les écailles et dans de larges fissures; l'engorgement général des glandes, la chûte des ongles et des cheveux, les diarrhées colliquatives, le marasme, cette lassitude affreuse dans laquelle languissent tous les membres, et bien d'autres symptômes, prouvent que le système entier est dans un état de dissolution et de corruption universelle.

Il importe de bien distinguer la Lèpre squammeuse des autres affections cutanées avec lesquelles on lui a trouvé de la ressemblance et de la connexité: telles sont les dartres, les teignes, les exanthêmes prurigineux, etc.; car, ces dernières maladies présentent aussi des squammes, des aspérités, des ulcérations, des fissures, des gerçures, etc. Mais la Lèpre a des symptômes qui lui sont propres: tels sont la chûte des cheveux, des sourcils et des poils du menton, et la perte successive de la sensibilité.

La Lèpre squammeuse est subordonnée à l'influence des saisons et des variations atmosphériques. Il

conste qu'elle a des exacerbations qui se déclarent principalement au printemps. Le grand observateur Forestus avoit eu soin de faire cette remarque ; mais tous les accidens de la maladie se déploient aussi durant les froids rigoureux de l'hiver.

Les Pathologistes ont établi plusieurs distinctions fondées sur diverses nuances qui caractérisent cette espèce de Lèpre ; mais ces distinctions peu importantes n'expriment que différens degrés de la même affection. Quelquefois l'Alphos se change en Leuce, le Leuce en Lèpre tyrienne, etc. On a vu même, à ce qu'on assure, la Lèpre squammeuse dégénérer à un point extrême, et manifester successivement tous les symptômes de l'éléphantiasis, etc. Mais aucun fait irrécusable ne confirme cette complication, et peu d'espèces en nosographie sont aussi constatées et déterminées que celle que nous venons de décrire.

Observations relatives à la Lèpre squammeuse.

CCCXCIX. *Première observation.* J'ai observé, à l'Hôtel-Dieu de Paris, un exemple très-intéressant de cette Lèpre squammeuse que les auteurs désignent dans leurs ouvrages, sous le titre de *Lèpre des Grecs*, à laquelle ils ont donné les noms de *Leuce*, d'*Alphos*, de *Morphœa*, etc. C'est le *Vitiligo* des Latins. Mon collègue Recamier donnoit des soins à la femme qui en étoit atteinte. La malade étoit d'une stature grêle et petite, âgée d'environ trente-cinq ans. Elle se disoit née de parens mal-sains. Cette disposition maladive se manifesta dès son enfance; car, elle fut sujette à la teigne. On lui administra dans les hôpitaux les soins qui conviennent en pareil cas; mais elle conserva pendant bien long-temps les glandes du col très-engorgées. On fut d'ailleurs contraint de lui pratiquer une opération pour une fistule lacrymale, qui se déclara soudainement chez elle, et qu'on ne parvint point à guérir. Cette malheureuse femme éprouva dans le cours de sa vie, une foule d'autres accidens. Elle fit des chûtes qui lui causèrent des hémorragies. Elle fut mordue au bras par un chien enragé. Le célèbre Desault la cautérisa. Malgré la conduite régulière qu'elle menoit, les glandes de ses aines se tuméfièrent. Quelques années après, on jugea convenable de traiter cette affection par les préparations mercurielles. Elle entra pour cet objet à l'hospice des vénériens. On lui administra par la voie des frictions, jusqu'à trente-deux gros d'onguent napolitain. Ce remède eut des inconvéniens; il provoqua la salivation, et fit naître des ulcères dans l'intérieur de la bouche. Nouvel accident; la malade contracta une affection psorique, qu'elle garda plusieurs années. Un flux de ventre l'exténuoit à un degré difficile à peindre. Son existence fut désormais très-douloureuse. Lorsque cette femme eut atteint l'âge de quarante-quatre ans, il lui survint au menton une sorte d'éruption croûteuse, qui offroit l'aspect d'une dartre, et qui se dirigeoit vers l'une des régions latérales et supérieures de la poitrine; cette éruption parut céder à des fumigations, et à l'usage long-temps continué des boissons émollientes. Ce fut environ un an après, qu'ayant reçu un coup violent dans les seins, il se manifesta, principalement sur le sein gauche, une multitude de petites pustules blanches, qui arrivoient à suppuration; ces pustules se propagèrent jusques sur la partie intérieure et inférieure du thorax. La malade y éprouvoit une chaleur cuisante. Enfin, quelques mois s'étant écoulés, on vit paroître sur le sein maigre et flétri, que j'ai fait peindre dans cet ouvrage (*Voyez* la Planche XXX), des taches d'un gris cendré, qui suivoient d'abord le niveau de la peau : ces taches étoient bornées par un cercle rougeâtre, d'un rose pâle; d'ailleurs, les tégumens voisins étoient sains. Ensuite parurent d'autres taches. Les premières se desséchoient et contractoient une couleur brunâtre; le cercle restoit de la même étendue, mais il étoit d'un rouge beaucoup moins vif. On peut voir toutes ces différences dans la figure que j'en ai donnée. Les taches se desséchoient avec le temps, et se raccornissoient, en quelque sorte, à diverses époques de leur existence. Elles présentoient les modifications suivantes : 1°. les taches ou squammes récentes gardoient exactement le niveau des tégumens, et l'aréole qui les environnoit, étoit d'un rouge très-vif; leur couleur étoit d'un gris de perle; quelquefois elles étoient d'un blanc nuancé de jaune; elles étoient rénitentes au toucher; ensuite, à mesure que les taches croissoient, elles sembloient noircir, se raccornir et se déprimer : l'aréole se conservoit, mais la partie malade étoit totalement dépourvue de sensibilité; 3°. enfin elles devenoient d'une consistance très-dure, pour ainsi dire, coriace, et le cercle aréolaire s'effaçoit entièrement. On voyoit sur quelques parties de ce même sein, des vestiges d'anciennes écailles tout-à-fait desséchées : après la chûte de ces mêmes écailles, la peau restoit cicatrisée. Telle étoit la marche lente, mais régulière, que suivoit cette funeste maladie. Toutes les fois que les taches avoient parcouru leurs diverses périodes, on n'appercevoit plus sur la peau que des taches brunâtres; mais l'aréole étoit entièrement effacée. Il parut ultérieurement quelques taches superficielles, qui noircissoient rapidement, sans présenter aucune dépression. Enfin, après avoir long-temps langui dans les hôpitaux, cette femme a fini par succomber sous le poids de ses longues souffrances. Lorsque j'ai eu occasion de l'observer, elle étoit tourmentée d'un dévoiement qui lui enlevoit toute ses forces.

Deuxième observation. — Il s'est présenté à moi une malheureuse femme de Saint-Domingue, qui étoit en proie à toutes les horreurs de l'indigence. Dans le vaisseau qui l'avoit portée en France, elle avoit vu se développer, à l'articulation de ses deux coudes et le long de ses bras, des plaques blanches affectant une

forme circulaire, déprimées et environnées d'un bord de couleur pourprée; bientôt il s'en déclara deux à la partie antérieure du sternum : il y en avoit pareillement à la nuque. Sous ces plaques, existoient des ulcérations qui rendoient une sanie purulente; cette affection fit de tels progrès, que la femme en devint aveugle : elle a disparu, sans qu'on ait pu savoir ce qu'elle étoit devenue.

Troisième observation. — Rien de plus intéressant pour les progrès de nôtre art, que l'histoire d'Élisabeth Cayol, non réglée, qui m'a été communiquée par M. Valentin, de Marseille, l'un des médecins modernes qui ont été le plus attachés à la médecine d'observation. La fille dont il est question, et qui vit encore, est native des environs de Marseille; elle quitta son lieu natal, et fut admise à l'Hôtel-Dieu de cette ville, pour y être traitée d'une Lèpre squammeuse qui s'étoit étendue sur l'universalité des tégumens. Cette fille étoit recouverte sur tout le corps, d'une enveloppe ou croûte grisâtre que M. Valentin compare, avec beaucoup de raison, à la peau d'un *éléphant épilé*. J'ai été à même de juger de la vérité de cette observation, par les échantillons d'écailles qu'il a bien voulu me faire parvenir, et que j'ai maintenant sous les yeux. Ces écailles ou croûtes étoient plus blanches au cou et au visage; elles étoient remarquables par leur consistance et par leur épaisseur, ainsi que par leur étendue; elles se détachoient périodiquement et par fragmens, comme il arrive aux serpens et aux autres reptiles qui changent de peau : elles n'étoient d'ailleurs séparées entr'elles par aucun intervalle. On eût dit que cette infortunée malade étoit, pour ainsi dire, vêtue de cette enveloppe monstrueuse, jusqu'à l'entrée du vagin et du rectum. Quelle situation déplorable étoit la sienne! Ce bouclier hideux interceptoit l'organe des sensations. Lorsqu'on examinoit attentivement la peau dépouillée et privée de son épiderme, on n'y voyoit aucune altération; il n'en suintoit aucune matière purulente; elle conservoit toujours le même luisant, le même poli. La tête présentoit un spectacle horrible. Elle étoit coiffée d'une calotte épaisse, partagée en deux parties égales d'avant en arrière, etc.; au travers de cette calotte, passoient une multitude de cheveux noirs et hideusement entortillés. M. Valentin examina attentivement les urines de la malade; elles étoient noires, d'une odeur insupportable; les selles n'étoient pas moins repoussantes par leur excessive fétidité. On ne pouvoit même approcher de cette fille, sans être affecté de la manière la plus désagréable. L'odeur lépreuse que j'ai eu occasion d'étudier, a beaucoup d'analogie avec celle qui se fait sentir dans la petite vérole confluente : durant la desquammation, on observa, du reste, que l'éruption épouvantable dont il s'agit, s'effectua dans l'espace d'environ six semaines. On administra à Élisabeth Cayol des bains savonneux; on la frictionna avec de l'huile. La peau fut absolument nettoyée par ces moyens simples; on voyoit seulement çà et là quelque plaques furfuracées. Il s'étoit déclaré sous le menton un abcès, qui parvint spontanément à supuration. D'ailleurs, la jeune malade avoit recouvré un état parfait de santé : ses ongles n'avoient rien que de naturel. Il paroît, du reste, qu'elle avoit été frappée de cette éruption lépreuse à six reprises différentes. C'est à dix-huit mois qu'elle en fut d'abord atteinte. La maladie ressembloit alors à une espèce de gourme muqueuse, dont la tête, le col et la poitrine étoient spécialement attaqués. Elisabeth, parvenue à l'âge de deux ans, eut, à la plante de ses deux pieds, une croûte épaisse qui gênoit singulièrement la progression : cette croûte se détacha spontanément. A trois ans et demi, le cuir chevelu subit une incrustation dans toute sa surface; incrustation qui s'enleva avec la même facilité qu'une perruque, par l'application d'un mélange de cendres et d'huile d'olives. A quatre ans, tous les tégumens furent envahis; six mois après, guérison complète. A neuf ans, nouvelle éruption sur le corps, à la paume des mains, ainsi qu'à la plante des pieds. M. Valentin a dit que cette robe squammeuse dura trois mois. A treize ans, encore une éruption qui dura le même temps, et qui est parfaitement guérie à l'instant où l'on me communique l'observation.

CCCC. Nous aurions pu sans doute consulter les divers auteurs, et rapprocher ici toutes les observations qu'on a publiées sur cette variété de la Lèpre squammeuse; mais le peu de faits qu'on a rassemblés, n'ont point été décrits avec assez de fidélité et de précision : on s'est souvent mépris sur les symptômes. Or, le but de la méthode analytique que j'ai adoptée, est d'élaguer de cet ouvrage tout ce qui est douteux et équivoque. N'est-ce pas l'unique moyen de débrouiller la confusion qui règne dans la monographie des Lèpres?

Lèpre Crustacée.

Moreau Valville pinx.

Trasca Sculp.

ESPÈCE DEUXIÈME.

LÈPRE CRUSTACÉE. *Lepra crustacea.* Planche XXXI.

Lèpre, se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des croûtes tuberculeuses, inégales, sillonnées, et qui offrent beaucoup d'aspérités et de profondes gerçures. Les croûtes, qui forment de larges plaques sur les tégumens, ont beaucoup plus d'étendue et d'épaisseur que celles des dartres. Elles laissent après leur chûte des cicatrices indélébiles.

Obs. Cette Lèpre offre plusieurs variétés; je ne citerai que les suivantes :

A. La Lèpre crustacée vulgaire. *Lepra crustacea vulgaris.* — Cette variété est celle qui mérite proprement le nom de *Lèpre.* Ceux qui en sont atteints, après avoir passé plusieurs jours dans un état de débilité et de mélancolie sombre, voient successivement se manifester sur la périphérie du système dermoïde, des tubercules pustuleux, qui se convertissent en croûtes rugueuses, âpres et dures. Ces croûtes, qui sont d'abord d'un jaune verdâtre, noircissent en se desséchant; elles servent, en quelque sorte, de couvercle à de petits abcès, qui contiennent une liqueur ichoreuse ou purulente, d'une odeur très-fétide.

B. La Lèpre crustacée scorbutique. *Lepra crustacea scorbutica.* — Cette variété de la Lèpre s'observe particulièrement dans la province des Asturies, en Espagne. Les habitans lui donnent le nom vulgaire de *Mal de la rosa*, à cause de la rougeur excessive qui se manifeste sur les tégumens avant la formation des croûtes. Ces croûtes, de couleur cendrée et rudes au toucher, sont d'un aspect hideux; elles sont marquées et traversées par des sillons profonds, ou par des fissures qui pénètrent la peau jusqu'au vif, et sont accompagnées d'une grande douleur. Elles occupent ordinairement les métacarpes et les métatarses; quelquefois elles s'étendent en forme de collier à la partie antérieure et inférieure du col, de l'une à l'autre clavicule. D'autres croûtes descendent en avant en forme d'appendice jusques vers le milieu du sternum. Le célèbre Casal a décrit et fait dessiner cette maladie. Les symptômes les plus constans de cette variété de Lèpre, sont: 1°. une vacillation continuelle de la tête, au point que les malades ne peuvent jamais rester dans un repos parfait. Casal parle d'une femme qui se balançoit comme un roseau battu par le vent, et qui étoit obligée de rétablir à chaque instant l'équilibre, en portant ses pieds en avant; 2°. une ardeur douloureuse de la bouche, des vésicules aux lèvres, la langue chargée; 3°. la débilité de l'estomac, une lassitude générale, principalement aux cuisses; 4°. des croûtes sur les métacarpes et les métatarses, en sorte que ces parties paroissent quelquefois comme brûlées. Cette ardeur dévorante qui les consume, augmente par la chaleur du lit; ils ne peuvent supporter aucune température extrême; ils pleurent pour la moindre chose, et même sans cause connue, etc.

C. La Lèpre crustacée, vulgairement appelée le *mal-mort*. *Lepra crustacea*, *Malum-Mortuum.* — Cette variété est la Lèpre commune de nos climats. Mes prédécesseurs me paroissent ne l'avoir pas décrite convenablement, et avec tous les détails propres à la faire bien connoître. Les Arabes en font néanmoins mention. Cette hideuse maladie se manifeste par des pustules, qui se recouvrent de croûtes larges, profondément sillonnées, tuberculeuses, de la couleur d'un jaune verdâtre, laissant, après leur chûte, la peau cicatrisée. Cette éruption attaque principalement les bras, les cuisses et les jambes; mais je l'ai observée également au visage et à la partie antérieure de la poitrine. Cette maladie porte une atteinte profonde à toutes les fonctions. Ceux qui l'éprouvent, sont dans un état de marasme et de langueur; lorsqu'elle attaque dans le bas âge, elle interrompt la marche de l'accroissement. J'en citerai un exemple bien digne d'attention; c'est celui d'une fille qui, à l'âge de vingt ans, paroissoit n'en avoir que dix. Chez elle, toutes les fonctions étoient dans un état de stagnation et comme dans une espèce de mort.

D. La Lèpre crustacée syphilitique. *Lepra crustacea syphilitica.* — Cette variété de Lèpre, dont je parlerai plus amplement, lorsque je traiterai des maladies vénériennes, est caractérisée par des boutons pustuleux, croûteux et tuberculeux, arrondis, inégaux, très-élevés au-dessus de la peau; certains de ces boutons sont rapprochés et comme confondus; d'autres sont entièrement isolés. Les croûtes sur-tout, dont la couleur est d'un jaune verdâtre, affectent différentes figures; tantôt elles sont épaisses, offrent des aspérités affreuses qui sont quelquefois déprimées dans leur centre, et qui, d'autres fois, sont fendillées et sillonnées dans toute leur étendue; tantôt elles sont proéminentes et mammelonnées comme des stalactites. On voit des malades dont le front est comme hérissé de tubercules horribles; sous les croûtes, se trouve souvent une matière puriforme qui est d'une grande fétidité.

Tableau de la Lèpre crustacée.

CCCCI. On a souvent confondu cette maladie, soit avec la Lèpre squammeuse, soit avec l'éléphantiase, ou Lèpre tuberculeuse. Sa description exacte fixera sans doute la ligne de démarcation qu'il faut établir entre les différentes espèces. Nous avons cru devoir la désigner par le caractère de son éruption dominante : en général, cette maladie se manifeste par des croûtes rugueuses, âpres et sillonnées, lesquelles sont le résultat de l'épaississement d'une matière ichoreuse et purulente.

Cette apparition de croûtes lépreuses, est précédée par d'autres symptômes. Avant que le mal éclate sur le système dermoïde, les malades sont atteints d'une morosité sombre et d'une accablante mélancolie; ils ne peuvent triompher de l'état de tristesse qui les gagne. Il survient dans les forces un état extraordinaire de lassitude et de foiblesse, qu'aucun repos ni aliment ne sauroient réparer. Souvent aussi, les malades n'éprouvent rien qui fasse soupçonner l'invasion profonde de cette éruption affreuse; et, la Lèpre a déjà poussé des racines profondes, qu'on s'apperçoit à peine du danger qu'elle entraîne.

Cependant, on voit paroître sur les tégumens des pustules ou furoncles d'une teinte bleuâtre et comme livide. Ces pustules se rassemblent par grouppes à la surface cutanée, et présentent, comme je l'ai déjà dit, des aspérités

hideuses qu'on ne peut contempler sans une espèce de dégoût, et souvent même sans une sorte d'effroi : toute la face en est horriblement dégradée. Ces végétations croûteuses, d'une forme pyramidale ou mammelonnée, mettent beaucoup de temps à se développer, et à atteindre leur entier accroissement; quelquefois, elles sont disséminées çà et là sur la périphérie de l'appareil tégumentaire, au point que le corps en paroît, pour ainsi dire, hérissé; quelquefois aussi, elles forment des plaques étendues à la partie postérieure du tronc; plus souvent encore, les membres du corps en sont tellement recouverts, qu'ils éprouvent une sorte de gêne dans les mouvemens articulaires. Les croûtes lépreuses sont assez constamment dans un état de siccité; toutefois, on voit dans quelques occasions, suinter de leur base, une humeur purulente qui est d'une couleur jaunâtre, et qui est d'une fétidité insupportable. Lorsque les malades les arrachent avec violence, il s'en écoule un sang noirâtre; dès-lors des croûtes nouvelles ne tardent point à se former.

La peau éprouve des altérations qu'il est intéressant de faire connoître. Elle devient rugueuse, raboteuse, inégale, acquiert une consistance épaisse, et quelquefois lardacée; la peau du visage sur-tout s'altère à un point extraordinaire : elle prend une couleur bronzée, cuivreuse et livide. Pallas a vu des lépreux dont le visage étoit devenu violet. On sent que de pareils désordres doivent rendre les tégumens imperméables, et interrompre l'exercice de la transpiration. Les obstacles que trouve alors la fonction des exhalans, doit influer sur la nature de l'exhalation pulmonaire qui, le plus souvent, est pestilentielle.

Il n'est pas rare de voir qu'il s'établit une irritation vive dans la membrane muqueuse qui tapisse les sinus frontaux et les fosses nasales. Une jeune malade, dont je citerai plus bas l'observation, rendoit par cette voie une matière qui paroissoit être éminemment acrimonieuse et presque corrosive; c'est sans doute cette irritation morbifique, plus ou moins continuée, qui épaissit les lèvres et dilate prodigieusement les narines : il y survient souvent des ulcères d'une très-mauvaise nature; on en remarque pareillement sur la voûte du palais et dans toute la gorge.

Les fonctions intérieures s'exécutent avec une sorte de trouble et de difficulté; l'estomac et le conduit intestinal partagent les altérations morbifiques du système dermoïde : les forces digestives languissent. Les malades ont une répugnance constante pour les meilleurs alimens. Par fois, l'organe du goût est dépravé et n'appette que des substances nuisibles; aussi les malades tombent-ils dans un état de marasme qui fait journellement des progrès. Toutes leurs sécrétions se pervertissent; celle des larmes contracte une telle dégénération, que les bords des paupières sont rongés et ulcérés. Les urines sont sales, terreuses, jumenteuses, etc.

Chez certains individus, aucun mouvement de fièvre ne se manifeste dans les premières années de la maladie; chez d'autres, les désordres de la circulation s'annoncent dès le commencement. Lorsque la Lèpre est très-avancée, le pouls est foible et d'une extrême petitesse; c'est à cette même époque des progrès de l'affection, que les malades ne respirent qu'avec une douloureuse oppression, laquelle redouble par intervalles.

Les ulcères lépreux sont d'une très-longue durée : la matière purulente qui s'en échappe, est d'une qualité si caustique, que les tégumens, les cartilages, les os, en sont corrodés. M. Bonpland, au retour de ses voyages, m'a remis des dessins de lépreux, dont les doigts avoient été successivement sphacélés. Est-il un spectacle plus affreux! Cette horrible décomposition s'effectue progressivement et toujours par des accidens inattendus. Un lépreux vit un jour les doigts de ses deux mains se couvrir d'un exanthême qui étoit d'un rouge foncé, mais qui, d'ailleurs, n'étoit point douloureux. La nuit suivante, ses doigts tombèrent en putréfaction. On a vu la peau entière frappée de gangrène et tomber en lambeaux chez ces infortunés, ainsi que des membres entiers se détacher du corps des individus.

Parmi les symptômes qui caractérisent cette Lèpre, en est-il un plus déplorable que cette insensibilité devenue, pour ainsi dire, générale sur tout le système tégumentaire; c'est sans doute parce que la peau s'épaissit considérablement, que les nerfs perdent la faculté de sentir. On assure qu'on peut l'inciser, sans provoquer aucune douleur. Toutefois, ce phénomène n'existe pas toujours dans la Lèpre crustacée, car la faculté sensitive n'avoit subi aucune altération chez deux individus que nous avons observés à l'hôpital Saint-Louis. Ce qu'il y a de positif, c'est que les énormes pustules qui se développent sur la peau, n'excitent presque pas de démangeaisons; quelquefois même ces démangeaisons sont nulles. S'il y a des douleurs, elles sont obtuses : on diroit qu'elles n'ont lieu que dans l'intérieur des os et des articulations.

La Lèpre crustacée reçoit une impression particulière du climat où elle se développe : elle est modifiée par les influences atmosphériques. J'ai déjà fait mention des singularités remarquables qu'offre la Lépre des Asturies. Cette variété rappelle d'une manière parfaite la Lèpre rouge mentionnée par les auteurs Grecs. Ce sont des pustules livides, rassemblées en corymbe, environnées de taches jaunes qui se convertissent en croûtes sordides, irrégulières et sanieuses, lesquelles occupent principalement la face, les narines, etc.; les gencives sont sanguinolentes, fétides et fongueuses; la langue se couvre d'un gluten blanchâtre. Sur les lèvres et à la face interne des joues, se développe une phlogose douloureuse, avec éruption de vésicules semblables à celles que forme le contact de l'eau bouillante : le scorbut a communiqué son empreinte à cette affection.

Dans les pays très-chauds, et dans la saison brûlante de l'été, la peau se purifie et se nettoye momentanément de toutes ses croûtes; sans doute parce que, dans cette saison, la transpiration augmente considérablement; mais au printemps, on voit reparoître dans toute leur intensité les stigmates de cette dégoûtante maladie. Les individus frappés de cette variété de Lèpre, ont une telle inaptitude pour le mouvement, qu'ils ont beaucoup de peine

à ne pas chanceler dans les rues : il y en a dont les pieds sont comme glacés. La Lèpre crustacée se prolonge plusieurs années. Il n'arrive guère que les malades meurent promptement. Lorsqu'ils parviennent à la guérison, leurs cicatrices restent toute la vie.

Observations relatives à la Lèpre crustacée.

CCCCII. *Première observation.* — La Lèpre crustacée vulgaire a été observée à l'hôpital Saint-Louis. Dans le courant de l'an douze, nous reçûmes Anne Méthivier, étoffière en soie, d'un tempérament bilieux, et ayant les cheveux très-bruns. Elle étoit née d'une mère phthysique, et son grand-père étoit mort d'une affection lépreuse ; elle-même n'avoit joui que d'une santé très-foible dans son enfance. Elle ne fut réglée qu'à l'âge de trente ans. Le flux menstruel fut toujours très-abondant ; et, à l'époque de sa cessation, cette femme n'en fut aucunement incommodée. Cinq mois après, elle fut atteinte tout-à-coup d'une maladie fort singulière, qui présenta des phénomènes différens dans les diverses parties où elle se développa. D'abord, il se déclara spontanément sur les cuisses, dans le court espace d'une nuit, une douzaine à-peu-près de tubercules rouges, de la grosseur d'une noix ou même d'un moindre volume, ne faisant éprouver aucune douleur, et ayant quelque analogie avec des furoncles. Après avoir resté ainsi indolens pendant l'espace de cinq ou six jours, ils se déchirèrent par leur sommet, s'épanouirent à la manière d'une grenade, pour me servir de l'expression de la malade, et bientôt après il suinta, de leur intérieur, une humeur d'une couleur jaune, verdâtre, assez épaisse, laquelle étant desséchée, forma des croûtes brunâtres, inégales, très-luisantes dans certains points où elles sembloient être le produit d'une cristallisation. Quelques-unes de ces croûtes étoient contournées à la manière des coquilles des limaçons ; elles étoient environnées d'un cercle inflammatoire, se desséchoient et tomboient après un temps plus ou moins long. Lorsque les croûtes s'étoient détachées, on voyoit alors la peau à nud, ayant une couleur amaranthe; elle étoit beaucoup plus foncée vers les bords élevés en forme de bourrelet, qu'au centre, où elle avoit une teinte pâle, et ne paroissoit que très-peu gonflée. La maladie se montra ensuite aux jambes, aux lombes et aux bras ; enfin on vit bientôt suinter, des divers points de la surface de la peau, qui n'étoit aucunement malade, du moins en apparence, et qui n'offroit aucune trace d'inflammation, un fluide ichoreux, semblable à celui fourni par les tubercules précédens, qui, peu à peu, s'accumula, se consolida, en formant des croûtes rondes, déprimées vers leur centre, très-proéminentes à leur circonférence, de manière à représenter une espèce d'alvéole ou de godet. Cette élévation des bords, qui étoit d'autant plus grande, que la maladie étoit plus ancienne, tenoit à ce que, dans ces endroits, la peau s'étoit tuméfiée peu à peu sous les croûtes, restant intacte au centre. La Lèpre dont il s'agit, affecta encore différentes formes dans son développement : par exemple, au sourcil gauche, les croûtes s'avançoient comme des pyramides, dont la base touchoit la peau et dont le sommet se dirigeoit en avant ; après leur chûte, il restoit des tubercules rouges, arrondis, de la grosseur d'un pois. Aux deux côtés du col, elles étoient allongées transversalement à l'axe de ces parties ; il y avoit des croûtes qu'on pouvoit comparer à des espèces de cristaux qui s'engrènent les uns dans les autres, ce qui leur donnoit un aspect tout rocailleux et mural, si l'on peut ainsi parler. Elles se détachèrent plusieurs fois et se régénérèrent assez constamment avec la même forme; lorsqu'elles tomboient sans se reproduire, la peau restoit flétrie et cicatrisée. Ce qu'il y avoit de remarquable dans cette Lèpre, c'est qu'elle ne causoit aucune douleur, pas même le plus léger prurit. Lors de son développement, il ne survenoit aucun trouble dans l'exercice des fonctions ; la malade n'éprouvoit qu'une prostration extrême dans le système des forces, et à peine pouvoit-elle se remuer. Cette femme a langui pendant deux années dans le plus déplorable état; elle est morte avec tous les accidens de la fièvre hectique.

Deuxième observation. — Feu le professeur Leclerc me conduisit un jour à l'hôpital Saint-Antoine, pour me faire observer l'état de Marie-Claire Mathieu, âgée de cinquante-sept ans, célibataire. Son travail consistoit à vendre des gâteaux dans les rues. Dans le temps de la disette, causée par les troubles de la révolution française, les menstrues disparurent pour ne plus se montrer. Alors la malade habitoit une chambre obscure, basse et étroite : la pénurie absolue où elle se trouvoit, la plongea dans une malpropreté insigne. Huit mois s'étoient à peine écoulés depuis la cessation des règles, lorsqu'elle fut atteinte d'une fièvre continue, à laquelle se joignoit un érysipèle caractérisé par un gonflement considérable, qui étoit douloureux et empêchoit la progression. Transportée alors à l'Hôtel-Dieu, on appliqua des compresses baignées d'eau de sureau, sur la partie affectée. Au bout de sept semaines, ce gonflement étoit diminué; mais il parut au bas de la jambe gauche, des espèces de végétations dures, noirâtres, etc. Cette singulière production n'occasionnoit ni douleur, ni démangeaison ; aussi la malade abandonna l'hôpital, reprit ses travaux accoutumés, fit de longues courses, etc. La maladie s'accrut fort lentement depuis sa première apparition : les croûtes tuberculeuses tomboient néanmoins, soit spontanément, soit que leur chûte fût accélérée par des bains, des lotions, etc. ; dans tous les cas, elles se reproduisoient. Quelquefois il s'écouloit alors un peu de sang de la partie dénudée. Voici quel étoit l'état de la malade, le sept avril 1807. Gonflement

rénitent de la partie inférieure de la jambe gauche, qui offroit une couleur rougeâtre; peau épaisse et écailleuse. Immédiatement au-dessus et sur l'articulation tibio-tarsienne et les malléoles, il s'élevoit de la surface cutanée, une production noirâtre, dure, solide, rugueuse, comme cornée, insensible, épaisse de deux à trois lignes, parsemée de sillons nombreux, les uns superficiels, les autres profonds, qui se coupoient en divers sens. Une énorme quantité de poux existoit sous les croûtes et entre leurs intervalles; la sensibilité de la peau paroissoit un peu exaltée au fond des scissures. Les fonctions intérieures ne tardèrent pas à se déranger. Il survint un catharre pulmonaire accompagné d'une débilité considérable et d'une dépravation dans les digestions, auquel se joignit l'écoulement d'un sang clair, séreux, et en petite quantité, par les narines. Voici les symptômes qu'on observoit alors : teint cachectique, bouche amère et pâteuse; soif vive; anorexie, langue humide, blanchâtre, sans enduit; douleur à l'épigastre; constipation; peau sèche; toux fréquente; crachats muqueux et légèrement sanguinolens; oppression; douleur sous-sternale; sentiment de chaleur dans la poitrine; pouls accéléré, mou et foible; la respiration s'exécutoit avec aisance, mais il y avoit peu de sommeil la nuit. La malade ne s'occupoit guère des accidens qu'elle éprouvoit, et s'opposoit même à ce qu'on lui administrât des remèdes.

Troisième observation. — Catherine Pichon, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution foible et irritable, ayant les cheveux et les sourcils noirs, la peau d'un blanc mat, entra à l'hôpital Saint-Louis, le vingt-huit janvier 1806, pour la deuxième fois. Elle avoit été déjà traitée dans cet hôpital, trois ans auparavant, pour une affection lépreuse, qui avoit beaucoup diminué d'intensité; mais il étoit resté quelques croûtes et quelques ulcérations sur diverses parties du corps. On imagina alors que son séjour à la campagne acheveroit sa guérison; cependant la maladie reparut et exerça de nouveau ses ravages. Son corps se hérissa tout-à-coup de croûtes; les unes grisâtres et tuberculeuses, et semblables à ces cristallisations et ces stalactites que l'on remarque par fois aux parois internes des grottes; les autres croûtes, moins élevées, s'étendoient en largeur. Depuis ce temps, Catherine Pichon a séjourné dans plusieurs hospices. On a employé pour elle tous les moyens connus. Les croûtes sont tombées : il s'en est formé d'autres, et elle est arrivée à l'âge de dix-neuf ans, sans obtenir aucune guérison. Cette Lèpre a même entravé la marche de la nature; l'accroissement ne s'est point opéré, les glandes mammaires ne se sont point développées, et l'on s'étonne, en examinant son corps, de ne trouver aucun des attributs de la puberté : tout, chez elle, est resté dans l'état d'enfance. La surface du système dermoïde offre ou des croûtes, ou des ulcérations, ou des cicatrices; sur les côtés de la face sont des croûtes épaisses, jaunâtres, profondément sillonnées, qui s'étendent depuis les deux arcades zigomatiques, jusqu'aux deux angles de la mâchoire. On trouve à la partie extérieure de la poitrine, un tubercule arrondi qui s'élève en conservant la même forme; ce tubercule est d'une couleur verdâtre entouré d'un cercle rougeâtre. Ces jours derniers, il y avoit une croûte d'une largeur considérable qui couvroit le côté gauche et la partie postérieure du bassin : elle étoit mince à la circonférence, épaisse vers le centre, où elle offroit des sillons plus ou moins profonds; elle présentoit aussi des excavations dans lesquelles étoient enchâssées des végétations charnues. Sur les jambes, et principalement sur la jambe droite, on voyoit des croûtes d'un moindre volume, les unes blanchâtres, les autres grisâtres, et existant sur une peau d'un rouge violacé. Sur les épaules, sur le dos, sur les poignets et sur les pieds, on remarquoit de larges ulcérations superficielles, qui causoient à la malade des douleurs atroces toutes les fois qu'on la pansoit; le pus qui en découloit, étoit blanc et séreux : dans les endroits où il n'y avoit point de croûtes, ni de cicatrices, la peau étoit sèche, ridée et flétrie. Elle n'avoit plus sa souplesse, sa douceur et son coloris naturel. La malade étoit tourmentée d'un dévoiement continuel; elle étoit dans un état de maigreur extrême : toutes ses fonctions étoient altérées.

CCCCIII. J'ai pensé qu'il seroit utile de rapprocher ainsi toutes les affections qui se rapportent à la Lèpre crustacée, et de leur avoir assigné la place qui leur convient. Ces maladies d'ailleurs méritoient une description détaillée. Quelques auteurs avoient singulièrement négligé leurs caractères distinctifs. C'est ainsi que les affections ordinairement indiquées sous les noms de *Mal-mort*, *Mal de la rosa*, avoient été, sans raison, séparées du genre des Lèpres. Si la nature fait les espèces, c'est le climat qui fait les variétés : les phénomènes qui constituent ces variétés, tiennent, pour l'ordinaire, à des causes locales, ou à la constitution particulière de certains peuples, etc.

Lèpre Tuberculeuse.

Moreau Valvile pinx. *Tresca Sculp.*

Lépre Eléphantine.

Lèpre Léontine.

Moreau Valville pinx.

Fresca sculp.

ESPÈCE TROISIÈME.

LÈPRE TUBERCULEUSE. *Lepra tuberculosa.* Planches XXXII, XXXIII et XXXIV.

Lèpre, se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des tubercules ou des tumeurs, des végétations, des fongosités, qui rendent le corps des malades plus ou moins difforme. La peau s'épaissit, devient dure, inégale, rugueuse, et offre l'aspect d'un éléphant épilé. Les cheveux et les poils tombent ou blanchissent. Les membres perdent la faculté de sentir.

Obs. Cette espèce de Lèpre est celle qui a été le mieux décrite par les anciens. Le pinceau d'Arétée nous l'a transmise avec les couleurs les plus énergiques et les plus fidèles. J'ai cru devoir établir deux variétés principales de la Lèpre tuberculeuse :

A. La Lèpre tuberculeuse léontine. *Lepra tuberculosa leontiasis.* — Les phénomènes les plus saillans de cette variété se font observer principalement sur le visage du malade. La peau du front est traversée par des rides hideuses. *Lepra exorta est in fronte ipsius.* Les lèvres sont considérablement épaissies, et les narines effroyablement dilatées. Ces sortes de lépreux ont une voix rauque et comme rugissante; les oreilles prennent un accroissement prodigieux; les yeux sont rouges, enflammés, scintillans : ils semblent imprimer la terreur et peindre la colère, etc. Tous ces accidens pathologiques donnent aux malades l'air et la physionomie terrible du lion.

B. La Lèpre tuberculeuse éléphantine. *Lepra tuberculosa elephantiasis.* — Les phénomènes de cette variété se manifestent principalement dans les extrémités inférieures. On observe sur une ou sur les deux jambes des lépreux, une peau dure, bosselée, de couleur grisâtre, laquelle a une ressemblance parfaite avec le cuir de l'éléphant. Les pieds, les jambes se gonflent successivement, ainsi que les cuisses, au point d'acquérir un volume prodigieux. Souvent cette tuméfaction se propage jusqu'aux hanches, etc. Le tissu cellulaire ne forme plus qu'une grande masse lardacée; souvent la peau rompue offre des ulcères fongueux, dont il n'est plus possible d'arrêter les ravages. Quoique le siége le plus fréquent de cette variété de Lèpre soit dans les extrémités inférieures, les bras ne laissent point d'en être atteints. Je citerai plusieurs observations de cette singulière maladie, dont Avicenne a fait mention, et qui s'est montrée quelquefois à Paris. Elle a des rapports manifestes, avec celle dont M. Alard a traité de la manière la plus intéressante. La tumeur ressemble à un œdème, mais elle a plus de rénitence. Il n'est pas rare de voir que son développement soit précédé par un frisson de fièvre, une douleur et une tumeur glanduleuse dans l'aîne : on apperçoit sur ces parties, de la rougeur et des stries particulières qui indiquent tout le trajet des vaisseaux lymphatiques. La fièvre continue pendant toute la durée de l'accroissement des glandes; souvent elle revient par intervalles et à chaque paroxysme. Les tumeurs semblent s'accroître; ensuite elles restent stationnaires pendant plusieurs années. La jambe affectée devient alors insensible, et les malades sont condamnés à la traîner comme un poids inerte pendant toute leur vie; car, ces sortes d'altérations résistent communément à tous les remèdes.

Tableau de la Lèpre tuberculeuse.

CCCCIV. On a mal-à-propos confondu cette Lèpre, qui porte aussi le nom d'Éléphantiasis, avec les autres espèces que j'ai précédemment décrites; cependant, je pense qu'elle doit être envisagée comme constituant une espèce toute différente. Il suffit, pour nous en convaincre, de porter nos regards sur les pustules tuberculeuses qui se manifestent principalement aux jambes et aux bras; il suffit de diriger sur-tout notre attention sur l'état pathologique des tégumens. S'il survient des croûtes, comme dans l'espèce précédente, ces croûtes, de couleur cendrée, n'ont point la même forme que dans la Lèpre crustacée : elles sont peu élevées, et ne sont absolument que le résultat d'une humeur sanieuse et tenace qui s'échappe de l'intérieur des pustules. On n'observe, dans les autres Lèpres, ni ces tumeurs noueuses, ni ces ulcérations lardacées et rougeâtres qui ont lieu principalement aux oreilles, à la nuque, au dos, etc.; ni ces engorgemens variqueux, ni ce soulèvement épouvantable du corps muqueux, ni cette horrible déformation des traits de la face, qui rend l'être humain méconnoissable, et lui donne l'aspect des Satyres ou des lions; ni cette altération sinistre de la voix, qui imite le rugissement des plus féroces quadrupèdes, etc. Tous ces accidens sont spécialement réservés à la Lèpre tuberculeuse.

C'est le système lymphatique qui est spécialement atteint, dans la Lèpre dont il s'agit. La substance graisseuse paroît s'accumuler dans les cellules du tissu muqueux; les membres thorachiques et abdominaux grossissent d'une manière aussi rapide que monstrueuse; les extrémités inférieures subissent sur-tout une altération très-remarquable. On apperçoit çà et là, à leur surface, une foule de petits boutons charnus, qui s'ulcèrent et donnent lieu à la formation de quelques croûtes rugueuses, inégales, verdâtres, etc. Toutes les veines se relâchent et tombent dans un état variqueux; on les voit quelquefois se tuméfier au point d'acquérir le volume des jambes de l'éléphant : c'est ce qui arrive dans la province des Asturies. Casal a vu aussi les mains de certains malades, tellement gonflées, qu'elles ressembloient aux mains des géans. Cette remarque a été faite avant lui. Les doigts, dit Avicenne, sont cachés sous des tumeurs volumineuses. Comme le tissu cellulaire est d'une texture très-serrée, soit à la paume des mains, soit à la plante des pieds, ce tissu n'est jamais tuméfié; mais le dos de ces parties est énormément bosselé.

Le même auteur a observé une autre espèce de dégénération du tissu cellulaire de la face chez trois ou quatre individus. Leur physionomie étoit tellement altérée, qu'elle n'étoit plus une physionomie humaine. Il n'y avoit ni tubercules, ni croûtes, ni écailles; mais le front, les sourcils, les oreilles, les yeux, les narines, les lèvres, prenoient un accroissement considérable, au point que tous leurs traits n'étoient plus connoissables. On désigne cette circonstance particulière dans les symptômes, sous le nom de *Satyriasis;* on ajoute qu'elle est sur-tout signalée par l'incontinence des malades, et par une odeur aussi fétide que celle des boucs. J'ai fait dessiner la tête d'un homme qui étoit atteint d'une affection analogue.

Il est vrai que la peau ne représente pas toujours ces tubercules hideux dont j'ai fait mention. Elle se trouve généralement engorgée, au point que tous ses tissus se confondent; elle est parsemée d'éminences psoriques qui provoquent un prurit violent; elle ne peut plus nourrir les poils et les cheveux; aussi s'en dépouille-t-elle entièrement. Les malades deviennent chauves; les sourcils tombent, et c'est à cet unique phénomène qu'on reconnoît les commencemens de l'Éléphantiasis : c'est alors que les membres perdent absolument la faculté de sentir.

Dans ce moment, j'ai sous mes yeux une jeune demoiselle atteinte de la Lèpre tuberculeuse. Sa peau est toute parsemée de durillons : elle y éprouve les sensations les plus singulières. Il lui semble, dit-elle, qu'on lui pousse les tégumens en dehors, pour en faire sortir des bosses. D'autres fois, ses cuisses et ses jambes, ses bras, ses avant-bras et ses mains, sont fatigués par des engourdissemens, comme si tous les membres étoient serrés par des ligatures, ou fortement serrés et comprimés dans des gaînes. Quand la malade gratte sa peau, il lui semble toujours qu'il y a un voile interposé entre ses doigts et la portion des tégumens qu'elle touche. Elle éprouve par fois dans l'intérieur de son corps, des agitations, comme si elle étoit ébranlée par le son d'un tambour.

D'ailleurs, sous quelque ciel que se développe cette maladie si redoutable, on s'apperçoit aisément que les mêmes phénomènes la caractérisent, et que ses affreux ravages sont les mêmes partout. Arétée en retrace le tableau le plus terrible et le plus effrayant. On a eu tort, ce me semble, de blâmer les comparaisons, les images, les métaphores dont use ce grand peintre pour fortifier ses descriptions. Les expressions figurées convenoient particulièrement au langage animé des Grecs; aussi voit-on que les noms de maladies les plus extraordinaires, rappellent toujours un objet matériel avec lequel ces maladies ont quelque ressemblance.

La Lèpre tuberculeuse s'établit d'une manière presqu'insensible dans l'économie animale. Ses premiers symptômes sont trompeurs et peu allarmans. On voit les malades tomber dans une sorte de débilité générale qui les rend presqu'incapables d'aucun mouvement; ils ont eux-mêmes un penchant invincible pour la nonchalance et le repos; ils sont dans un état continuel de torpeur et d'assoupissement; tous leurs membres sont affectés d'une souffrance vague, et lorsqu'ils veulent les remuer, ils éprouvent une gêne très-fatigante dans les articulations des membres. J'en ai vu qui croyoient entendre un craquement dans leurs os.

Bientôt la maladie s'annonce par des signes moins équivoques; la face prend une teinte violacée ou bleuâtre. Il se manifeste sur la peau du front, des oreilles et du reste du corps, des taches rouges entourées d'une aréole plus vivement colorée; quelquefois ces taches sont jaunes et présentent une nuance verdâtre, ainsi que je l'ai observé chez un homme qui arrivoit de l'Ile-de-France. Les pommettes sur-tout sont affreusement maculées. Les tégumens sont frappés d'insensibilité; symptôme précurseur de cette épouvantable maladie. Les médecins qui ont eu occasion de remarquer la Lèpre tuberculeuse dans les Colonies, ont vu assez constamment ces deux phénomènes concourir. On peut même dire que cet accident a lieu dans tous les climats.

L'altération de la peau se prolonge bientôt jusques sur le système muqueux; un mouvement fluxionnaire catharral se dirige vers les sinus frontaux et y cause une douleur forte et gravative; de l'intérieur des fosses nasales qui se tuméfient, s'échappe une humeur âcre qui corrode les tégumens; les sensations de l'odorat sont affoiblies; l'irritation se propage; la respiration devient pénible; la membrane qui recouvre l'intérieur de la gorge, se couvre d'aphtes et d'ulcérations; l'haleine est d'une fétidité extrême, et les malades épouvantent les assistans par une voix rauque et presque rugissante. Ce qui augmente le désordre, c'est que les glandes amygdales se tuméfient, la luette se relâche et il s'établit une salivation abondante.

La peau devient calleuse et raboteuse; le cuir chevelu est affreusement gercé; le front, sillonné par des rides larges et profondes, prend un aspect luisant et onctueux. Ce qui ajoute à la difformité, c'est la proéminence des sourcils qui se couvrent de tubercules pustuleux; c'est la dilatation prodigieuse des veines des tempes qui noircissent en devenant variqueuses. On est effrayé de l'épaisseur des lèvres, qui sont livides; lorsqu'elles s'entr'ouvrent, elles laissent appercevoir les dents recouvertes d'un limon noirâtre et d'une odeur insupportable; les oreilles, dont la couleur est d'un rouge sale, sont si monstrueuses, qu'elles ressemblent à celles des grands quadrupèdes : elles sont d'un tissu si flasque et si mollasse, qu'elles s'ulcèrent et fournissent, par des crevasses hideuses, une matière putride. Non, la mort elle-même n'offre point des traits aussi affreux et aussi dégradés!

Le tissu cellulaire continue de s'altérer et de se convertir en une masse informe, fongueuse et toute lardacée. Les jambes, les cuisses et les bras, éprouvent une telle intumescence et une telle dureté, qu'ils ne prennent point l'empreinte des doigts. Qui croiroit que ce mal se présente sous des formes plus redoutables, plus dégoûtantes encore, à mesure qu'il fait des progrès? La peau qui avoit commencé par se couvrir de taches de

différentes couleurs, se couvre bientôt de tumeurs verruqueuses, qui viennent au visage, aux lèvres, au palais, aux parties génitales, etc.; ces tumeurs acquièrent quelquefois un volume très-considérable : on en voit qui sont comme des noix ou comme des œufs. Raymond parle d'une femme dont le visage étoit devenu horrible par l'énorme quantité de verrues dont il étoit recouvert; elles étoient d'une nature gommeuse et d'un roux fauve. Ces tumeurs suppurent, se recouvrent de croûtes et se convertissent quelquefois en ulcères rongeans qui se grouppent les uns sur les autres, et qui n'épargnent ni les cartilages, ni les os, etc. Tout le corps est en proie à une fonte purulente et putride.

Mais sur-tout ce qui répugne à raconter, c'est l'état de sphacèle dans lequel tombent les parties vivantes, en sorte que les malades meurent, pour ainsi dire, en détail, et subissent la plus affreuse mutilation; ainsi on voit les doigts des pieds et des mains, les oreilles, le nez, etc., se détacher en lambeaux. M. Bonpland, au retour de ses intéressans voyages, m'a remis des dessins de lépreux, chez lesquels la plus affreuse carie avoit désuni les articulations et provoqué la chûte des phalanges : les dents tombent par fois de leurs alvéoles.

Il est utile de décrire les ulcères lépreux. Ces ulcères sont d'un rouge sale; leurs bords sont relevés, durs, inégaux, d'une couleur livide et bleuâtre : la suppuration énorme qui en découle, ressemble à de la lavure de chair. On assure toutefois que cette suppuration, toute copieuse qu'elle est, soulage les douleurs intérieures qu'éprouvent certains individus, lesquels ne laissent pas de vaquer à leurs occupations. Tant de maux doivent sans doute jetter les malades dans la plus profonde mélancolie; aussi la plupart n'éprouvent aucun attrait pour les plaisirs de la vie : tous les objets leur font horreur. Quelque situation qu'on leur donne, cette situation leur devient insupportable; leur sommeil est inquiet et agité par les rêves les plus sinistres.

Tous ces désordres que nous venons de décrire, doivent provoquer les altérations les plus graves dans les fonctions intérieures : le pouls est souvent dans une oppression extrême. Il étoit à peine perceptible chez un lépreux qui mourut à l'hôpital Saint-Louis. Il est rare que les digestions s'accomplissent avec facilité; les facultés du goût sont tellement dépravées, que les malades éprouvent une aversion invincible pour les alimens. Quelquefois ils ont une faim canine et une soif dévorante. Ces infortunés rendent des urines aussi troubles que celle des jumens; quelquefois elles sont claires et sans élaboration. L'accident qui allarme le plus, est le défaut de respiration qui devient stertoreuse et embarrassée. Il y a un sentiment presque continuel de suffocation. La soif est pour eux un tourment, parce que la voûte du palais est enflammée et tapissée d'ulcérations brûlantes.

Les organes de la génération sont presque toujours altérés. On a beaucoup parlé du penchant vers le coït, qui tourmente ordinairement les lépreux; cependant, j'ai observé un phénomène absolument contraire chez un homme atteint de la Lèpre tuberculeuse. Le professeur Pallas assure avoir vu des lépreux qui avoient une répugnance constante pour les plaisirs de Vénus : chez les femmes, même accident; d'ailleurs, la menstruation est laborieuse et quelquefois interrompue.

Enfin, les lépreux peuvent mourir épuisés par les progrès de la maladie. Une fièvre dévorante vient les consumer; un dévoiement colliquatif, des flux sanguinolens se déclarent; c'est dans ces malheureuses circonstances, que les membres des malades sont frappés d'une rigidité spasmodique; c'est alors que les sens de l'odorat, de la vue, sont entièrement abolis, que le pouls s'affaisse de plus en plus, que la respiration se ralentit, que les malades tombent dans un marasme qui excite la compassion. J'ai assisté à l'agonie d'un homme qui succomboit à la Lèpre tuberculeuse. C'est même à ses derniers momens que le peintre a saisi les traits horribles de sa maladie. Il exhaloit une puanteur qui infectoit toutes les salles de l'hôpital; ses regards étoient meurtris par la douleur et le désespoir. Il inspiroit une telle épouvante aux assistans, que leur pitié en étoit, pour ainsi dire, étouffée.

Observations relatives à la Lèpre tuberculeuse.

CCCCV. *Première observation.* — Le premier exemple de Lèpre tuberculeuse que j'aye observé, s'est rencontré chez un pauvre bucheron de la forêt des Ardennes, nommé Arnout : c'est le même individu que M. Ruette, alors élève de l'hôpital Saint-Louis, eut occasion d'observer à l'époque où il soutint sa thèse sur l'Éléphantiasis. Cet homme, qui pouvoit avoir atteint l'âge d'environ trente ans, rapportoit l'origine de sa maladie à une chûte de cheval qu'il avoit faite dans l'eau. Il fut exposé à un froid très-vif et très-prolongé. A cet accident succéda une fièvre très-véhémente. Une contusion forte, qu'il reçut à la jambe droite, fut suivie, deux mois après, d'un épaississement prodigieux de l'épiderme, et d'un engorgement consécutif de cette même jambe : il étoit dès-lors âgé de quatorze à quinze ans. Cet engorgement dura jusqu'à vingt ans, époque à laquelle il se propagea jusqu'à la cuisse. Dans la suite, la jambe et la cuisse gauches furent également attaquées; elles étoient recouvertes d'écailles qui se desséchoient, tomboient, et étoient remplacées par d'autres : tel est du moins le rapport que le malade fit de ce qui avoit précédé, lorsqu'il se présenta à l'hôpital. Mais alors (c'étoit en l'an 7) sa peau avoit totalement contracté la dégénération lépreuse; elle étoit dure, calleuse, hérissée de tumeurs et de tubercules, hideusement traversée par des rides profondes; elle

étoit d'une couleur grisâtre semblable à celle de l'éléphant ou du chien de mer. Plusieurs personnes furent alors à même d'observer des fragmens de cette peau dégénérée, que M. Ruette présenta à différentes sociétés savantes. D'ailleurs, le malade avoit les autres symptômes qui caractérisent la Lèpre tuberculeuse; son visage étoit horriblement tuméfié; il offroit deux larges sillons le long de la commissure des deux lèvres devenues très-épaisses; le front étoit proéminent, et présentoit beaucoup de rides; les oreilles et les ailes du nez avoient monstrueusement grossi; sa face étoit huileuse et blafarde, etc.; son haleine étoit pestiférée. Le malade ne rendoit que des sons rauques et glapissans; le ventre étoit extrêmement gonflé, etc. Le malade succomba. Nous donnerons plus bas son autopsie cadavérique.

Deuxième observation. — Je consigne ici l'un des exemples les plus terribles de la Lèpre tuberculeuse. Louis-Joseph Dujardin, ancien domestique dans la Guyane française, âgé de quarante-cinq ans, né en France, dans le département du Nord, de parens morts dans un âge peu avancé. Tempérament bilieux-lymphatique; constitution forte, ayant les cheveux bruns. Dujardin d'ailleurs ne se rappeloit pas avoir éprouvé, jusqu'à l'âge de dix-huit à dix-neuf ans, aucune maladie remarquable. Arrivé au dépôt des troupes, à Lorient, pour se rendre aux Colonies, et obligé de s'embarquer six mois après, il en fut empêché par une légère inflammation érysipélateuse à la face, qui n'eut aucune suite fâcheuse. Depuis, parti, pour Cayenne, il éprouva, à son arrivée, une fièvre qui prit d'abord le caractère de continue, puis celle de tierce, laquelle ne céda qu'à l'usage long-temps continué du quinquina aromatisé par la canelle, le gérofle et autres épices. Sorti du service, Dujardin entreprit et conduisit des travaux pour les chemins de Cayenne. C'est à cette époque, et au milieu de toutes les intempéries des saisons et du climat, qu'il fit une chûte sur la partie centrale de l'abdomen; il en résulta un gonflement considérable, qu'on dissipa par l'usage des cataplasmes. Relevé de maladie, Dujardin entra comme économe à l'hospice de l'Ile-la-Mer : là, il se traita d'une gonorrhée, ainsi que d'une gale canine; mais les remèdes qu'il employa furent insuffisans, ce qui prolongea long-temps ces maladies. Après trois ans de séjour dans l'île, il entreprit le cabotage le long de la côte de Cayenne, fit le voyage de Surinam, etc. Il est utile de rapporter toutes ces circonstances, parce qu'elles peuvent jetter quelque lueur sur la nature des causes qui produisent la Lèpre tuberculeuse. Vers ce même temps, il habita un canton très-marécageux, et couvert, tous les matins, de brouillards très-épais. Il se sentit saisi d'une fièvre très-véhémente avec délire : il se rétablit. Après avoir navigué et avoir essuyé beaucoup de traverses, il se détermina à rentrer en France. Il vendit le peu qu'il avoit et s'embarqua. Lorsqu'il se fut approché des contrées européennes, il éprouva une toux très-rebelle; cette toux ne lui laissoit aucun repos : elle dura pendant dix-huit mois. A peine cette affection fut dissipée, qu'il en survint une autre non moins terrible, et d'où date à-peu-près la maladie dont il s'agit dans cet ouvrage : c'étoit une fluxion phlegmoneuse à la partie latérale droite de la face; fluxion formée aux dépens de la glande parotide du même côté, et pour laquelle furent employés les résolutifs et les émolliens. La tumeur dissipée, il se manifesta une œdématie de la face, des mains, des jambes, etc.; vers le même temps, on remarqua une exsudation séreuse de la peau, qui se dépouilla de son épiderme sur les côtés du nez; il se formoit sur les joues des croûtes d'un jaune verdâtre, d'où suintoit un liquide fétide et abondant. D'ailleurs on remarquoit une bouffissure presque générale, plus sensible vers le visage, ainsi qu'aux extrémités supérieures et inférieures, avec des rides très-prononcées. Tout le système dermoïde étoit dur à un point qu'on eût dit qu'il étoit dans un état de squirre; tous les poils étoient tombés : il s'en étoit néanmoins conservé quelques-uns sur une portion de la barbe. Les cheveux avoient subi le même sort. Les ongles des pieds et des mains étoient altérés par le desséchement, autant que par une matière jaunâtre, épaisse, susceptible d'acquérir beaucoup de dureté et de consistance. Indépendamment de ces phénomènes morbifiques, on remarquoit des petits boutons isolés, arrondis, élevés, semés de loin sur les bras et les jambes, se rapprochant beaucoup, au premier aspect, des verrues, aussi durs qu'elles, mais sans stries. Le mucus du nez couloit difficilement; il étoit mêlé d'un sang noir et épais. Bientôt on vit s'accroître tous les symptômes. Il arriva un gonflement phlegmoneux et érysipélateux tout le long du bras gauche, avec des phlyctènes considérables à la partie interne de l'avant-bras. La respiration étoit presqu'étouffée. Je fis pratiquer des fomentations aromatiques; j'administrai des boissons vineuses, des décoctions de quinquina, etc. Le pouls se soutenoit. L'altération, la soif étoient insupportables. Le nez du malade sembloit acquérir de jour en jour plus de volume. C'est alors que le visage devint affreux; il étoit d'une grosseur démesurée. Les élèves qui venoient à l'hôpital Saint-Louis suivre mes leçons de clinique, furent frappés d'une sorte d'épouvante, lorsqu'ils virent ce malheureux étendu sur son grabat, et qu'ils entendirent sa voix rauque et glapissante; ils crurent entendre les rugissemens d'une bête féroce : sa vue seule inspiroit l'effroi. Le peintre qui le peignoit, ne pouvoit supporter l'odeur fétide qui s'exhaloit de sa bouche; j'étois contraint de le supplier, pour qu'il supportât courageusement ses dégoûts; je me mettois à côté de lui; je l'aspergeois de vinaigre : je suis encore à comprendre comment nous avons pu rester, pendant cinq jours, environnés de cette infection. Il y eut une nuit terrible. La fièvre se déclara avec violence. Le malade crachoit le sang et le pus. Les membres du malade sembloient tomber dans une espèce de mortification. Il y avoit des phlyctènes qui perçoient et qui étoient remplacées par des escares blanchâtres. L'affoiblissement étoit à son comble; les yeux abattus, larmoyans. Les croûtes s'étendirent considérablement, et prirent du côté de

la bouche et du nez, un aspect brunâtre; elles étoient situées circulairement sur le côté et le long de la commissure des lèvres. Ces croûtes, avec les rides horribles du visage, contribuoient à imprimer à la physionomie du malade l'aspect du lion. Enfin, la Lèpre fit des progrès considérables. La prostration des forces devint extrême; le pouls étoit foible et déprimé; la poitrine s'embarrassa; le malade cessa d'expectorer. Il mourut dans les angoisses les plus déchirantes. Nous donnerons plus bas l'autopsie cadavérique.

Troisième observation. — M. Valentin a bien voulu me faire parvenir l'observation et le dessin d'un lépreux de Vitrolles. Il se nomme Louis Guéidon; son âge, au moment où il a été observé, étoit d'environ trente-six ans. Il étoit célibataire. Sa face étoit hérissée de tubercules inégaux, dont la plupart égaloient le volume d'un gros pois; il y en avoit de plus considérables encore, particulièrement ceux qui étoient situés au milieu du front et à la racine du nez : certains égaloient, par leur grandeur, de grosses avelines. Ces tumeurs contigues et rangées avec régularité les unes sur les autres, s'étendoient dans toute la longueur du front, et formoient, pour me servir des expressions de M. Valentin, comme un chapelet qui seroit artistement appliqué au-dessus des arcades surcilières. Ces tubercules étoient insensibles et non ulcérés; néanmoins on en distinguoit un à la partie antérieure du col, d'où suintoit une sanie fétide. Il s'étoit manifesté à la surface des membres thorachiques et abdominaux, des élévations ou ampoules plus ou moins applaties, d'une teinte cuivreuse et indolente. Comme les tubercules de la face, ces ulcérations étoient recouvertes de squammes. On les piquoit vainement avec des aiguilles; on les pinçoit avec les doigts ou avec les ongles; le malade n'éprouvoit absolument rien : il étoit dans une insensibilité complète. On sent bien que l'ensemble de tous ces tubercules devoit donner au malade l'aspect le plus hideux. Cet homme d'ailleurs ne pouvoit se livrer à aucun exercice, ni entreprendre aucun travail, sans que sa respiration en fût considérablement gênée. Voix rauque, et quelque temps après, aphonie totale, au point qu'il articuloit à peine quelques sons. Tubercules et ulcères rongeans dans l'intérieur de la bouche; au centre de la voûte du palais, on appercevoit aussi quelques élévations. Pour observer plus soigneusement ce malade, M. Valentin l'avoit fait venir à l'Hôtel-Dieu de Marseille, où il fut mis sous la direction de M. Niel, praticien très-recommandable. Il ne put y rester qu'environ deux mois; c'est alors que M. Valentin eut occasion de le faire peindre, et qu'il voulut bien me procurer le dessin de la face, lequel est d'une fidélité extraordinaire. Je reviens au détail des symptômes que le malade éprouvoit. Indépendamment des tubercules saillans dont nous avons déjà fait mention, le tissu cutané étoit parsemé de durillons, qu'on n'appercevoit qu'en passant la main sur la peau. Cependant, il y en avoit de plus considérables par leur volume, qui se trouvoient situés à la joue gauche, à la lèvre supérieure et sur toute la surface du menton. On remarquoit à la surface de quelques-uns des tubercules dont nous avons déjà parlé, des ulcérations légères auxquelles succédoit la formation d'une croûte de couleur verdâtre. Il paroît que les parens de Guéidon jouissoient d'une santé excellente, et qu'ils n'avoient aucune infirmité analogue à celle que nous venons de décrire. On lira, du reste, de plus amples renseignemens sur ce lépreux, dans un mémoire présenté à la faculté de médecine de Paris, par M. Valentin. Peu de médecins montrent autant de zèle que lui pour le progrès des sciences; peu les cultivent avec autant de constance et un désintéressement aussi louable.

Quatrième observation. — M. Lordat, habile médecin de Montpellier, a recueilli l'observation d'un matelot de Gênes, qui étoit atteint de la Lèpre tuberculeuse. Ce malheureux avoit été esclave à Tunis pendant deux années. La maladie avoit commencé par des taches brunes : elle fit bientôt des progrès sensibles. Ce matelot, âgé de trente ans (lorsqu'il se présenta à M. Lordat), paroissoit pourtant avoir sur son visage tous les signes de la décrépitude et de la vieillesse, quoiqu'il eût autrefois une physionomie très-agréable. Il n'avoit presque plus de cheveux. Les symptômes les plus remarquables étoient la dépilation de la barbe, des paupières et des sourcils, etc. : trois ou quatre poils paroissoient à peine sur le menton. M. Lordat remarqua que les parties inférieures des avant-bras, les mains, les jambes et les pieds, etc., étoient pareillement privés de poils, etc. La face étoit bosselée çà et là par des éminences larges et d'une couleur assez analogue à celle du cuir qu'on a tanné. Dans les intervalles que laissoient ces éminences, on voyoit que les tégumens avoient conservé la couleur qui leur est propre; de semblables tumeurs s'observoient sur le tronc, sur les bras, sur les cuisses, etc. On voyoit des rides affreuses sur le dos des mains, qui étoient d'un gris-brun cendré; quand on tendoit la peau et qu'on dissipoit ainsi les rides, alors cette enveloppe avoit un aspect luisant. Il y avoit des durillons dans le tissu cellulaire. Ce tissu étoit très-épais sur le dos des phalanges. Les métacarpes présentoient des raies et des gerçures transversales, pareilles à celles que l'on observe sur la peau des éléphans. M. Lordat a remarqué chez ce malade, que le muscle interosseux de la main et l'adducteur du pouce étoient desséchés et contractés : cette contracture rapprochoit tellement les doigs, qu'elle s'opposoit à son abduction. La peau des jambes et des pieds étoit tendue et dure, parsemée d'écailles et de tubercules grenus, etc. Tuméfaction et dureté du tissu cellulaire, en sorte que le malade pouvoit à peine fléchir le pied. Il s'étoit formé sur la peau des pieds, des gerçures profondes, d'où fluoit une sanie putride et infecte. Ce sont particulièrement les traits de la face qui avoient subi une déformation totale; les yeux étoient, en quelque sorte, masqués par la peau des sourcils; le nez considérablement grossi et épaté; fosses nasales presque bouchées par le gonflement et la

tuméfaction des cartilages qui les forment; les lèvres prodigieusement tuméfiées; la langue profondément sillonnée. La peau avoit perdu la faculté de sentir : on la traversoit impunément avec des épingles; le malade n'éprouvoit aucune douleur, quoiqu'on la piquât jusqu'au sang. Son haleine étoit fétide, repoussante; sa voix étoit rauque. M. Lordat observe néanmoins que malgré l'extinction de sa voix, on distinguoit son idiôme naturel, au milieu des sons presqu'éteints qui sortoient de sa bouche. Le pouls étoit remarquable par sa rareté et sa lenteur; les urines étoient rouges et bourbeuses. Douleurs articulaires assez graves pour gêner considérablement la progression. On n'observoit aucune altération dans les facultés intellectuelles; seulement l'individu étoit enclin à la mélancolie, etc.

Cinquième observation. — Rien de plus déplorable à raconter que l'histoire d'un malheureux Colon qui est venu me consulter à Paris, et qui périra infailliblement de la maladie qui le tourmente. Mille autres indispositions l'avoient, en quelque sorte, préparé à cette affection. Il étoit depuis long-temps sujet à de graves ophtalmies : il avoit des flux dyssentériques qui ne lui laissoient pas un instant de calme; ces flux débilitans étoient, en quelque sorte, devenus habituels chez le malade. Un jour, qu'il venoit de dîner, on vit se manifester tout-à-coup de grandes taches sur son visage; ces taches étoient d'un jaune tirant sur le rouge de feu, à-peu-près comme la couleur de la fleur du souci. On mit aussitôt le malade à l'usage des sucs d'herbes. Il sortit alors de nouvelles taches au bras gauche et à la cuisse du même côté. On fut allarmé, et on employa les sudorifiques les plus actifs, la squine, la salsepareille, etc. : le mal, au lieu de diminuer, fit des progrès. Dès-lors il lui survint au front des taches rouges; la peau de cette partie du visage se dessécha et se rida, comme la pellicule qui s'observe à la surface du lait que l'on fait bouillir. Le bras droit, précisément à la partie qui porte sur la table lorsqu'on écrit, devint tout-à-fait jaunâtre, et la peau tout-à-fait insensible, jusqu'à ne pas s'appercevoir de la présence d'une épingle qui y resta attachée. Toute la nuit cependant les nerfs des bras étoient dans une agitation continuelle : il lui survenoit des crampes à la main, et particulièrement au petit doigt. On avoit soumis ce doigt à l'électricité, à l'occasion d'un coup qu'il avoit reçu; et, depuis ce temps, il n'avoit cessé de lui causer les douleurs les plus vives. Lorsque le malade eut usé des sudorifiques, il se développa une quantité innombrable de taches sur tout le corps; aux genoux sur-tout, il se manifesta une grande tache rouge, qui prit une apparence herpétique. Ce malheureux résolut dès-lors de venir à Paris. Dans ce même temps, il éprouvoit des sueurs si abondantes à la tête, qu'il ne pouvoit faire un pas sans qu'il ne fût singulièrement affoibli. Il avoit sur les lèvres, sur le nez et sur les joues, des verrues qui se dissipèrent avec de l'eau mercurielle. Lorsqu'il me consulta, la peau de ses bras étoit insensible; celle des jambes l'étoit aussi en quelques endroits. On voyoit sur tout le corps des granulations sans nombre. Le derme étoit comme affecté d'un empâtement général. Le malade ressentoit une espèce de gêne dans ses extrémités inférieures, comme s'il eût été serré par un brodequin. Il avoit les yeux gorgés; ses malléoles s'enfloient par intervalles, et il lui restoit une douleur assez habituelle dans les jointures. Il étoit sur-tout affecté d'un gonflement extraordinaire du prépuce. D'ailleurs rien ne l'empêchoit de vaquer à ses affaires domestiques, de poursuivre même des travaux de tête, qui exigeoient de profondes méditations. Les remèdes administrés n'eurent aucun résultat. Le tissu cellulaire prit dans la suite un accroissement qui allarma tout le monde. Le malade tomba dans un abattement extrême. Il s'est embarqué pour retourner dans son pays. Ses oreilles étoient monstrueuses et ulcérées.

CCCCVI. La Lèpre tuberculeuse pourroit être appuyée par un plus grand nombre d'exemples; car c'est la plus commune de toutes. Il semble même qu'elle n'ait pas sensiblement diminué sur le globe, comme les autres espèces. Presque tous les voyageurs modernes l'observent et rapportent, à ce sujet, les détails les plus affreux.

SECONDE PARTIE.

Faits relatifs à l'histoire générale des Lèpres.

CCCCVII. Les différentes Lèpres que nous avons signalées dans la première partie de cette dissertation, se ressemblent par des symptômes frappans et essentiels : le caractère du genre se retrouve dans les trois espèces que nous avons décrites. Vallésius et tous les praticiens expérimentés les désignent sous la commune dénomination de Lèpres. En effet, on observe dans toutes, le même mode d'altération dans les fonctions les plus importantes de l'économie animale. On y remarque une lésion profonde dans la faculté sensitive, la chûte des cheveux, des poils et des ongles, qui semble annoncer une sorte de stagnation dans les actes de la vie nutritive; une lenteur extraordinaire dans la marche progressive des accidens et des phénomènes; enfin une multitude de traits d'analogie, qu'il est facile de reconnoître : ces affections ont d'ailleurs une physionomie particulière qui les rapproche et les sépare entièrement des autres infirmités humaines. Retraçons ici les symptômes généraux de cette épouvantable maladie.

ARTICLE PREMIER.

Des phenomènes généraux qui caractérisent la marche des Lèpres.

CCCCVIII. Le tableau que nous allons tracer à nos lecteurs, doit se composer de tous les caractères communs aux différentes espèces de Lèpres; il doit même comprendre toutes les modifications que peuvent imprimer à ces espèces, le climat, le tempérament, mille autres circonstances relatives au régime, à la manière de vivre de ceux qui en sont affectés.

CCCCIX. La Lèpre, comme on a eu occasion de l'observer, change très-facilement de physionomie et d'aspect; elle reçoit les formes les plus variées de toutes les causes qui contribuent à son développement. Est-il étonnant que les descriptions ayent tant varié? Est-il étonnant qu'on lui ait donné tant de noms différens?

CCCCX. Dans son début, la Lèpre est, pour ainsi dire, méconnoissable. Elle s'annonce par des signes qui n'ont aucun caractère allarmant; quelquefois elle existe depuis long-temps, sans que le malade se soit apperçu du danger qui le menace. De simples taches jaunes, blanches, ou rougeâtres s'offrent çà et là sur la périphérie du systême dermoïde. Les médecins s'y trompent fréquemment, et les rapportent à un vice dartreux ou scorbutique. Il est, en outre, d'autant plus facile de se méprendre sur le vrai caractère de ces taches, que la plupart ressemblent aux éphélides; or, on sait que ces éruptions accompagnent ordinairement les maladies particulières qui surviennent dans l'intérieur des viscères abdominaux. Souvent, comme l'a observé Casal, la peau prend une couleur noire, elle devient épaisse, rugueuse et comme onctueuse, mais on ne voit aucune écaille, aucune croûte, aucune pustule, ni aucune autre affection extérieure. Les malades conservent un certain embonpoint; mais la face a quelque chose de difforme et de repoussant; la respiration est embarrassée, et le souffle des malades continuellement fétide, quelquefois assez analogue à celui des chairs gangreneuses et en putréfaction.

CCCCXI. Ce changement de couleur dans la peau est par fois suivi de la chûte des cheveux et des poils des sourcils, qui tombent d'abord successivement et en petite quantité; les mains et les pieds commencent dès-lors à perdre la faculté de sentir, et c'est déjà un des symptômes qui doit exciter les plus vives craintes. Il est bon néanmoins d'observer que toutes les fois que la sensibilité s'altère et s'émousse par le développement de la Lèpre, ce n'est jamais à un égal degré dans toutes les parties du corps. Cette observation a déjà été faite par M. Frank, sur un individu dont le bras a été modelé en cire; la pièce m'a été donnée par M. Larrey, lequel la tenoit de M. le comte d'Harac, disciple du célèbre professeur de Vienne. J'ai dans ce moment sous mes yeux une jeune fille chez laquelle ce phénomène n'a absolument lieu que sur la peau des épaules. Lorsqu'on lui touche les mains ou le visage, elle a la sensation d'un voile qui l'empêche de sentir le contact de la main.

CCCCXII. Il peut arriver que la Lèpre reste stationnaire pendant plusieurs années, sans prendre un accroissement notable, sur-tout quand les malades observent très-régulièrement les lois de la diététique. La Lèpre des

Kosaques, dont Pallas fait mention, n'acquiert toute sa force qu'au bout de quatre ou cinq années : on assure même qu'elle ne devient mortelle qu'à la septième année révolue. Il est des individus qui en sont atteints depuis leur bas âge, et qui la conservent jusqu'à un âge très-avancé. Il est assez commun de voir que les taches augmentent à peine d'une ligne dans l'espace de douze mois.

CCCCXIII. Indépendamment des symptômes que nous venons d'énumérer, et qui sont communs à toutes les espèces de Lèpres, il en est d'autres non moins graves, et dont il importe de tenir compte. C'est ainsi que les parties du corps qui sont couvertes de taches, sont frappées d'engourdissement et de langueur : les Lèpres portent leurs ravages jusques dans les mouvemens articulaires.

CCCCXIV. Bientôt ces taches se convertissent en écailles, qui sont plus ou moins déprimées dans la propre substance de la peau. Il paroît du reste que ce genre d'altération cutanée s'est développé très-anciennement, et qu'Hippocrate avoit eu occasion de l'observer. Le corps du lépreux se couvre quelquefois de croûtes horribles, qui sont autant de foyers épars d'une suppuration fétide et dégoûtante ; dans cette affreuse dégénération, les malades ressemblent à des cadavres desséchés; leur chair pâle et flétrie n'a pas seulement l'aspect de la mort ; elle en a la triste insensibilité. Aucune douleur n'est éprouvée, soit qu'on employe le fer, soit qu'on employe le feu pour la provoquer.

CCCCXV. D'autres fois, la maladie propage ses désordres dans tout le tissu cellulaire, et donne lieu à des difformités qui inspirent l'étonnement et l'effroi. La peau du front s'engorge considérablement entre les deux sourcils ; elle se hérisse de tubercules d'une teinte brune ou violacée ; les oreilles changent aussi de couleur, et leurs lobes s'accroissent d'une manière monstrueuse ; les pommettes se tuméfient, deviennent saillantes, d'un aspect livide et comme vineux ; le nez se dilate effroyablement, ce qui produit dans la voix une sorte d'extinction, qui est un symptôme sinistre. Les mains, les bras, les pieds, les jambes s'engorgent; les ongles tombent ou se dessèchent. On voit çà et là, sur les extrémités thorachiques et abdominales, des tumeurs, des nodosités qui déforment le système dermoïde.

CCCCXVI. C'est alors que les doigts devenus lourds, épais et durs comme le marbre, perdent en entier la faculté du sentiment. Le mal rampe de phalange en phalange. Les membres acquièrent une telle pesanteur, qu'ils deviennent un véritable fardeau ; quelquefois même, par la plus affreuse catastrophe, les membres se détachent et meurent avant le corps ; ils tombent dans une fonte colliquative. On a vu des mains entières se détacher du corps des lépreux. C'est alors que le désespoir s'empare des malades; d'autres cachent soigneusement leur état, rougissent de se montrer, et, par une impulsion irrésistible de leur instinct, ils évitent la présence de l'homme sain. M. Valentin rapporte que lorsqu'il fut arrivé à Martigues, et que le bruit se fût répandu dans cette ville qu'il venoit visiter les lépreux, la plupart de ces infortunés s'enfermèrent et que d'autres prirent la fuite ; enfin il y en eut qui ne voulurent point avouer qu'ils en étoient atteints. On en voit même qui se donnent la mort. Comment supporter la vie dans des situations aussi déplorables !

CCCCXVII. Cette affreuse dégradation du tissu cellulaire, imprime à l'homme les formes les plus bizarres. Les extrémités inférieures imitent quelquefois, de manière à s'y méprendre, les jambes et les pieds de l'éléphant ; d'autres fois, la face s'altère au point de présenter l'aspect des Satyres fabuleux, des lions et autres animaux féroces. Arétée et Avicenne ont fait mention de ces métamorphoses horribles.

CCCCXVIII. Parlerai-je des ulcères qui labourent tout le corps, et qui ne cicatrisent qu'en laissant sur la peau des taches indélébiles ? Ces ulcères attaquent premièrement le visage et vont ensuite aux parties charnues du corps; on en voit pareillement dans les fosses nasales et dans la gorge, ce qui ne contribue pas peu à donner aux malades une voix rauque et rugissante. L'un des lépreux qui sont morts à l'hôpital Saint-Louis, avoit la voix menaçante et sépulcrale, comme si elle sortoit d'un souterrain. Souvent ces plaies lépreuses se guérissent spontanément, et alors ces infortunés sont remplis d'espérance ; mais quel est leur chagrin, de les voir renaître dans une autre partie du corps ! C'est une mutilation continuelle.

CCCCXIX. Les malades ne se meuvent plus qu'avec peine, et comme des masses. Il est des lépreux qui deviennent si monstrueux, qu'ils passent leur vie dans une froide immobilité. A cette inertie de tout le corps, se joint une stupidité complète de toutes les facultés intellectuelles. Dans un état si misérable, les tégumens contractent un tel endurcissement, que la transpiration en est supprimée ; si elle s'opère, elle est d'une fétidité intolérable : c'est sur-tout le produit de l'exhalation pulmonaire qui est pestilentiel. Les autres excrétions ne sont pas de meilleure nature : l'urine est épaisse, bourbeuse, se collant aux parois du vase qui la reçoit; les excrémens sont noirs, secs et comme brûlés; ces excrémens passent avec une difficulté extrême, et la constipation est très-opiniâtre.

CCCCXX. Les forces digestives sont dans un état de langueur déplorable. Toutefois les malades sont tourmentés par une soif inextinguible. La langue est revêtue d'un enduit fuligineux; elle est affreusement gercée et couverte de granulations verruqueuses et confluentes; les veines qui rampent sur cet organe, sont prodigieusement dilatées. Elle est pesante et sans mouvement; c'est ce que Lucrèce a parfaitement rendu par les vers qui suivent :

Atque animi interpres manabat lingua cruore,
Debilitata malis, motu gravis, aspera tactu.

Certains lépreux ont une aversion invincible pour les substances grasses et alimentaires : chez d'autres l'appétit est véhément.

CCCCXXI. On peut consigner ici ce que rapporte Aëtius, touchant les desirs impétueux qui portent les lépreux au coït. C'est sans doute ainsi que la maladie se perpétue de génération en génération. Quel supplice d'être dégradé dans ses traits, d'être un objet de dégoût et de répugnance pour ses semblables, et d'être néanmoins en proie à tous les desirs, à toutes les fureurs de l'union des sexes! M. Sonnini allègue l'exemple d'un infortuné qui, la nuit même où il mourut, se livra à toutes les impulsions physiques de son tempérament. Ce fait en rappelle un autre dont le même observateur a été le témoin. Il a vu à la Canée, dans l'île de Candie, une assez grande quantité d'individus de l'un et l'autre sexe, renfermés, selon l'usage, dans de chétives baraques situées hors des portes de la ville. C'est là que ces misérables s'abandonnoient, sans pudeur, aux plus vils excès d'une irritation voluptueuse. M. Sonnini assure qu'on les trouvoit quelquefois prenant leurs dégoûtans ébats le long des chemins, et au milieu du jour; les vieillards même n'étoient point exempts de ces desirs effrénés. Cependant, il est vrai de dire que ce penchant n'existe pas toujours. J'ai rapporté l'observation d'un malade, qui avoit perdu la faculté virile, par les progrès de la Lèpre tuberculeuse. Ces sortes de cas ne sont pas très-rares.

CCCCXXII. D'ailleurs, il peut arriver que les parties de la génération éprouvent une altération profonde, qui est le résultat des accidens nombreux dont nous venons de faire mention. Casal parle d'un enfant âgé de quinze ans, dont la peau lisse ne paroissoit atteinte d'aucune espèce d'éruption; mais ses testicules ressembloient à une énorme grappe composée de plusieurs grains blancs, ou à une collection d'avelines, qui seroient dépouillées de leur enveloppe.

CCCCXXIII. Lorsque la Lèpre a fait des progrès considérables, la respiration commence à devenir lente et difficile; il survient des suffocations aussi violentes, que si on avoit serré le col avec un cordon; le pouls est petit, inégal, misérable. Les malades finissent par tomber dans le scorbut ou dans l'hydropisie. Tout devient insupportable à ces êtres si malheureux : ni les bains, ni la nourriture, ni la diète, ni le repos ne leur sont favorables; le sommeil est nul et la veille est terrible.

CCCCXXIV. Il est une Lèpre particulière qui n'altère aucune fonction de l'économie animale. Dans cette espèce d'Éléphantiase, il n'y a souvent qu'une jambe d'affectée, et l'on diroit que cette infirmité est absolument locale. J'ai montré plusieurs de ces malades à mes élèves. Ils avoient les jambes bosselées, parsemées de nodosités et d'excroissances. Le danger n'est jamais pressant, à moins que le gonflement du tissu cellulaire ne dépasse les genoux, et n'augmente progressivement; alors tous les sucs blancs du corps vivant paroissent se pervertir; les os tombent dans la nécrose, et les parties molles dans l'athérome. La Lèpre a constamment un caractère chronique; c'est sans doute la perte de la faculté sensitive durant le cours de cette affection désastreuse, qui empêche la fièvre de s'allumer. On voit survenir cependant, dans certaines circonstances, les symptômes d'une fièvre adynamique qui conduit rapidement le malade à la mort.

ARTICLE II.

Considérations sur le diagnostic des Lèpres, et sur leurs rapports d'analogie avec quelques autres maladies cutanées.

CCCCXXV. On trouve dans les Livres saints les caractères les plus frappans, pour établir le diagnostic de la Lèpre; on y trouve même des signes qui prouvent que les Juifs ont connu ses différentes espèces. C'est ainsi que le prêtre ne se méprenoit jamais sur l'existence de la vitiligue, lorsque le corps se couvroit de taches

blanches, lorsque les cheveux et les poils se décoloroient, lorsque les parties affectées se déprimoient dans la propre substance des chairs, etc., *affectus facies cute erat depressior* : les anciens ont particulièrement insisté sur l'importance de ce signe.

CCCCXXVI. L'insensibilité est-elle dans tous les cas un signe non équivoque de la présence de la Lèpre? Non, sans doute; car la privation de la faculté sensitive, n'existe pas toujours dans toutes les espèces de Lèpre. D'ailleurs elle n'a lieu absolument que dans la partie de la peau qui est affectée, et M. Ruette en a très-bien fait la remarque. Si on enfonce bien avant une épingle, ou tout autre corps, dans la propre substance des tégumens, on produira certainement une douleur. C'est vraisemblablement à la dureté et à l'épaississement de l'épiderme, qu'il faut attribuer l'insensibilité qui se manifeste dans l'appareil cutané.

CCCCXXVII. On n'est pas plus fondé à dire (comme on l'a déjà avancé) que le caractère spécial de la Lèpre consiste dans une dégénération du tissu cellulaire en substance lardacée et parsemée de tubercules; car, il est des maladies qui ne sont pas lépreuses, et dans lesquelles on observe néanmoins ce même genre d'altération : on la rencontre dans plusieurs tumeurs lymphatiques qui s'observent à l'hôpital Saint-Louis. Beaucoup d'auteurs en rapportent des exemples. Ceux qui pensent qu'un des signes les plus caractéristiques de la Lèpre, consiste dans la chûte et la décoloration des cheveux, qui ressemblent à de la laine fine, ne sont pas fondés; car, sous ce point de vue, elle se rapproche infiniment de la teigne faveuse. Au surplus, il en est de la Lèpre, comme des autres maladies. Pour bien juger de son existence, il ne faut point avoir égard à un symptôme isolé, mais à l'ensemble de ses symptômes.

CCCCXXVIII. Je pense, que pour bien fixer le diagnostic des Lèpres, il est nécessaire de faire une étude de tous leurs rapports d'analogie avec toutes les maladies qui leur ressemblent. On a eu tort, en premier lieu, de les confondre avec les dartres. En effet, les écailles qui se forment dans le développement de celles-ci, sont minces, transparentes, absolument semblables aux pellicules qui recouvrent les oignons; dans les Lèpres, au contraire, les écailles sont dures, opaques, d'une consistance très-ferme : les tégumens sont raccornis comme le cuir desséché. Ce que j'ai dit des écailles, peut s'appliquer aux croûtes qui se manifestent en pareil cas. Dans les dartres, elles sont plates, peu épaisses, et se détachent facilement de la peau, par l'action des topiques émolliens; tandis que, dans les Lèpres, elles sont rudes, âpres, tuberculeuses, d'une surface très-étendue, profondément sillonnées et très-adhérentes aux tégumens.

CCCCXXIX. On avoit cru trouver des rapports manifestes entre les affections lépreuses et les affections psoriques. Un auteur ancien avoit avancé que l'Éléphantiase pouvoit être considérée comme le plus haut degré de ces maladies si communes parmi le peuple. Mais n'avons-nous pas vu dans nos hôpitaux, des gales compliquées, parvenir à un degré d'intensité extrême, et pourtant, en cette circonstance, jamais les accidens de la Lèpre ne se sont manifestés.

CCCCXXX. On a eu tort de vouloir confondre la Lèpre avec la syphilis et d'assurer qu'elle n'est qu'une modification ou métamorphose de cette dernière affection : ces deux maladies peuvent avoir, à la vérité, des phénomènes qui leur sont communs. On observe effectivement que le vice syphilitique se convertit en Éléphantiase, se hérisse de croûtes tuberculeuses, etc.; mais dans la Lèpre, il survient communément une altération profonde de la sensibilité, qui en fait une maladie à part. La Lèpre est malheureusement une affection presque toujours incurable; au contraire, la syphilis se guérit assez constamment, quels que soient ses progrès.

CCCCXXXI. Les trois Lèpres dont j'ai donné l'histoire, ne peuvent se confondre entre elles. La Lèpre squammeuse diffère manifestement de la Lèpre crustacée; la présence et la disposition de ses écailles, suffisent pour l'en faire distinguer. Elle ne diffère pas moins de l'Éléphantiase; car les taches qui la caractérisent ne sont jamais accompagnées ni du gonflement, ni de l'endurcissement du tissu cellulaire. Les taches de la Lèpre squammeuse sont d'ailleurs très-remarquables par l'aréole rouge qui les entoure, ainsi que par la dépression qui s'opère dans leur centre, et dont les plus anciens auteurs ont parlé : un seul phénomène peut fréquemment exister dans les trois espèces, c'est l'altération de la sensibilité.

ARTICLE III.

Considérations sur le pronostic des Lèpres.

CCCCXXXII. Quoique la nature soit le plus souvent impuissante dans les maladies lépreuses, il ne faut pas en conclure que ses efforts sont, dans tous les cas, inutiles. Si le corps infecté est robuste, il peut arriver que le venin s'use peu à peu et soit éliminé de la masse des humeurs. Nous avons vu arriver à Paris, un militaire de l'armée d'Égypte, entièrement guéri de la Lèpre, par les soins de M. Larrey. Ce militaire, qui a obtenu sa réforme, travaille aujourd'hui dans l'un des départemens de la France, et jouit d'une santé parfaite.

CCCCXXXIII. On doit, du reste, présumer que ces maladies étoient plus faciles à guérir dans les premiers temps de leur existence; toutefois, d'après l'aveu des plus anciens maîtres de l'art, elles étoient presque toujours suivies de la mort, lorsqu'elles parvenoient à une intensité considérable. Le grand et judicieux Arétée désespéroit sur-tout des malades, lorsqu'ils portoient sur leur face l'empreinte de tous les désordres intérieurs qui affoiblissent les viscères, lorsque les traits de la physionomie étoient totalement déformés, etc. C'étoit particulièrement un symptôme sinistre, que cette fonte colliquative qui s'établissoit dans les humeurs, que cette horrible ulcération et décomposition du systême vivant, etc.

CCCCXXXIV. Quelquefois les malades languissent, mais leurs fonctions intérieures, telles que la digestion, la respiration, etc., s'exécutent avec régularité. Il en est qui, dans cet état, vaquent même aux devoirs du mariage, et fournissent une très-longue carrière. Un voyageur m'a dit avoir vu, aux îles Philippines, une famille entière de lépreux qui parvenoient tous à l'âge de soixante-dix ou soixante-quinze ans. Des médecins qui ont pratiqué leur art dans les lieux où la Lèpre est endémique, attestent que des enfans nés de parens infectés, sont fréquemment parvenus à un état de santé supportable, lorsqu'on avoit soin de leur donner des alimens choisis, lorsqu'on les confioit à des nourrices bien saines, enfin lorsqu'on prenoit toutes les mesures nécessaires pour étouffer les progrès du virus lépreux.

CCCCXXXV. Il en est de la Lèpre comme des autres maladies. Cette affection est nécessairement très-dangereuse pour les complications dont elle est susceptible. On comprendra aisément que lorsque le venin de la variole, du scorbut, du mal syphilitique, viennent s'unir à une maladie aussi terrible que la Lèpre, ces différens maux doivent en accroître singulièrement les symptômes. Il est néanmoins probable que la complication syphilitique est la plus fréquente; car, comme nous l'avons déjà observé, c'est un des tristes accidens de la Lèpre, qu'alors même que certains individus sont le rebut de la nature entière, ils sont tourmentés par les desirs et les emportemens lascifs les plus effrénés. Les femmes qui, dans cette circonstance, cèdent à la fougue de leur tempérament, doivent être ce qu'il y a de plus impur.

CCCCXXXVI. Il est encore une bien triste observation, c'est qu'alors même que la Lèpre ne se manifeste qu'avec les symptômes qui lui sont propres, et qu'elle est exempte de tout autre mélange morbifique, son pronostic n'en est pas moins incertain, et que la Lèpre est presque toujours mortelle. Telle est l'opinion du célèbre Frank. En effet, cette maladie porte spécialement son atteinte sur les systêmes les plus importans de l'économie animale; elle altère radicalement la fonction la plus nécessaire à la vie, la nutrition; elle met obstacle aux sécrétions les plus nécessaires; elle désorganise tous les tissus, et sappe la vie jusques dans ses fondemens. Ainsi donc, en général, on peut assurer que la Lèpre est une maladie fort dangereuse; et, dans le cas même où elle n'entraîne pas la mort des individus, l'existence qu'elle permet, est plus triste que la mort même.

CCCCXXXVII. D'après ce que nous avons dit sur les effets des complications, le médecin doit, sur-tout, examiner ce qui arrive, lorsque d'autres maladies attaquent un lépreux. La variole, par exemple, parcourt chez lui ses périodes comme dans un homme sain; si pourtant elle est confluente, et s'il survient de la diarrhée, les malades courent le risque d'une mort certaine. Schilling a vu souvent que, dans des membres qui n'étoient que légèrement attaqués avant l'invasion de la petite vérole confluente, les symptômes s'exaspéroient à un tel point que les doigts se séparoient de leurs articulations, sans douleur et sans difficulté.

CCCCXXXVIII. Les enfans qui naissent de parens lépreux, dit l'auteur que je viens de citer, meurent presque toujours, à moins qu'on ne les sépare, presqu'à leur naissance, de leur mère infectée. Lorsqu'ils sont

confiés à des nourrices saines, et qu'ils sont transportés dans un air pur, ils sont quelquefois exempts de cette maladie.

CCCCXXXIX. Il faut tirer le pronostic de la Lèpre, non-seulement des périodes de la maladie, mais encore du tempérament et de la constitution physique des individus. Pour qu'un médecin puisse fixer son jugement, il doit préalablement s'informer des différentes causes qui ont pu produire la Lèpre : c'est par cette exploration, qu'il parviendra à déterminer un traitement utile, et à prédire ce qui doit arriver.

CCCCXL. La Lèpre est sur-tout une maladie, dans laquelle il est impossible de fixer le temps de la guérison. En effet, souvent on ne voit sur le corps des malades, que des signes très-légers de l'existence de la Lèpre, et pourtant le mal n'en est pas moins invétéré : c'est alors sur-tout, qu'il faut beaucoup de temps et de soin, pour qu'on puisse l'extirper entièrement ; car personne n'ignore qu'elle n'arrive à sa fin qu'après un intervalle de beaucoup d'années.

ARTICLE IV.

Des causes organiques qui influent sur le développement des Lèpres.

CCCCXLI. Je ne rappellerai point ici tout ce que les anciens ont écrit sur les causes organiques qui favorisent le développement des affections lépreuses. On avoit présumé d'abord que ces fléaux épouvantables étoient le triste résultat de quelque virus qui avoit plus ou moins fermenté dans l'économie animale, et qui se développoit spontanément dans les humeurs. On avoit même disserté avec plus ou moins de diffusion sur la nature de ce virus terrible auquel on s'est plû à attribuer des qualités acides, alcalines, salines, visqueuses, acrimonieuses, enfin les qualités les plus vénéneuses et les plus malfaisantes ; mais le lecteur sentira combien il est difficile d'écrire avec exactitude et précision sur des matières de ce genre ; à quels écarts on se livreroit, si l'on adoptoit de pareilles hypothèses ! Les rôles qu'on a fait jouer à la pituite, à l'atrabile, ne sont pas moins fictifs et imaginaires. On trouve aussi dans les auteurs Grecs et Arabes, des dissertations prolixes sur la corruption totale des humeurs dans toutes les affections lépreuses, qui ne sont pas mieux fondées.

CCCCXLII. Les symptômes qui se développent dans cette affreuse maladie, le changement de couleur et l'insensibilité de la peau, la tuméfaction du tissu cellulaire, la formation des tubercules, les ulcérations, les exfoliations écailleuses, les plaques croûteuses, ne peuvent se manifester, sans qu'il survienne une altération grave et profonde dans les vaisseaux et dans les nerfs qui se distribuent au systême dermoïde. C'est sur-tout dans les lymphatiques que l'activité de la vie se rallentit ; le corps muqueux éprouve des altérations morbifiques qui tiennent à la faculté qu'il a de croître et de s'allonger ; ses aréoles se remplissent d'un suc étranger : il se forme des végétations, des fongosités, des boursoufflemens, des verrues, etc.

CCCCXLIII. Presque tout le monde s'accorde à dire que la voie héréditaire est la cause la plus fréquente du développement de la Lèpre. On assure, dit M. Valentin, que cette affreuse maladie n'existe à Vitrolles, que parce que jadis elle y fut transportée par des habitans de Martigues, qui s'y marièrent avec des personnes atteintes de l'infection. Ce fut un nommé Goiran qui vint s'y établir : il eut, dit-on, trois filles qui moururent de la maladie. J'ai vu deux femmes à l'hôpital Saint-Louis, qui avoient reçu la Lèpre de leurs parens. M. Fodéré a fait la même remarque à Nice, où il a été consulté par deux lépreux. La cause d'hérédité est si puissante, que les enfans qui naissent de parens lépreux, ne tardent guère à périr à moins qu'on ne s'empresse de modifier leur constitution physique, en leur faisant sucer le lait d'une nourrice bien saine et bien portante, en les faisant changer d'air, de climat et de situation, en n'omettant rien de ce qui peut modifier et améliorer leur disposition originelle.

CCCCXLIV. Il peut arriver qu'une cause externe, agissant avec véhémence sur les organes d'une mère, d'ailleurs très-saine, le fœtus en reçoive de telles impressions, que les phénomènes de la Lèpre se développent quelque temps après la naissance. J'ai été témoin d'un fait dont il importe de donner communication à nos lecteurs. Une jeune demoiselle qui se dirige d'après mes conseils, à Paris, est affectée des principaux phénomènes de la Lèpre tuberculeuse. Son père et sa mère jouissent encore d'une santé parfaite ; mais celle-ci accoucha d'elle au milieu des massacres révolutionnaires. Elle avoit vu porter dans les rues la tête d'un malheureux, que le peuple de Paris venoit d'immoler à sa vengeance : cette commotion rejaillit jusques sur l'enfant qu'elle portoit dans son sein. Elle accoucha d'une fille, qui est restée lépreuse depuis cette époque signalée par tant de calamités.

CCCCXLV. Parmi les causes organiques qui prédisposent aux affections lépreuses, ne doit-on pas comprendre le tempérament physique des individus? Ceux dont le systême lymphatique est frappé d'une foiblesse relative, y sont plus exposés que les autres; aussi la Lèpre dirige-t-elle spécialement ses ravages sur les glandes, sur les membranes, sur les os et sur tous les organes qui coopèrent à la nutrition.

CCCCXLVI. En faisant mention des dartres, nous avons eu occasion de remarquer qu'elles devoient souvent leur origine à d'autres maladies. Je n'ai pas vu à l'hôpital Saint-Louis que les dartres les plus invétérées, ayent jamais donné lieu aux phénomènes de la Lèpre : on assure pourtant que les maladies herpétiques, scorbutiques ou syphilitiques, lorsqu'elles dégénèrent, peuvent devenir ses causes productrices. D'ailleurs, il est possible que des topiques indiscrètement employés pour guérir certaines maladies de la peau, irritent cette enveloppe, au point de faire naître l'affection lépreuse : M. Valentin cite des exemples qui semblent le prouver.

CCCCXLVII. Le trouble ou l'arrêt des sécrétions les plus importantes dans l'économie animale, introduisent de grands désordres dans le tissu cellulaire et les vaisseaux absorbans : de cette cause peuvent naître des affections lépreuses. Dans les climats spécialement propres à favoriser leur marche et leur activité, on les voit quelquefois succéder à la suppression des hémorroïdes. Un médecin qui a beaucoup voyagé dans l'Amérique méridionale, a observé que la Lèpre se manifestoit chez des jeunes filles dont la menstruation étoit difficile ou interrompue : elle paroît aussi non moins fréquemment chez des individus en bas âge, dont l'accroissement s'effectue avec difficulté et irrégularité.

ARTICLE V.

Des causes extérieures qu'on croit propres à favoriser le développement des Lèpres.

CCCCXLVIII. Le climat paroît influer d'une manière très-directe sur la production des différentes espèces de Lèpre. C'est principalement dans les contrées brûlantes du globe que se déploye ce fléau si terrible pour le genre humain, et probablement l'Afrique fut son berceau. Il ne faut rien moins qu'une température excessive pour produire les plus affreux résultats : aussi la rencontre-t-on aux latitudes les plus opposées ; et la Lèpre est aussi funeste sur les glaces du nord, que sous les feux ardens de la zône torride.

CCCCXLIX. La Lèpre est sur-tout fréquente dans les lieux où une extrême chaleur s'unit à un air humide et chargé de miasmes marécageux. Elle abonde chez les peuples qui habitent l'Arabie, l'Égypte, l'Abyssinie, l'Amérique méridionale, etc. Les îles de Java, de Batavia, etc., renferment des circonstances atmosphériques qui favorisent singulièrement son activité. Elle dévaste le royaume de Siam, parce que les terres y sont basses et presque submergées : les habitations sont situées sur les bords de la mer, etc. On a souvent parlé de l'île de Bourbon, comme propre au développement de l'Éléphantiasis ; or, cette île est remplie de lacs et d'eaux croupissantes. L'homme que nous avons vu mourir à l'hôpital Saint-Louis, de la Lèpre tuberculeuse, avoit puisé le germe de son horrible mal dans l'air impur de Cayenne. C'est la position mal-saine des Martigues, et son voisinage des salines, qui y rendent la Lèpre commune : les évaporations continuelles de l'étang contribuent singulièrement à pervertir le tissu cellulaire.

CCCCL. La Lèpre n'épargne que les climats dont l'air est fréquemment renouvelé ; c'est ce qui arrive dans les pays où la végétation est très-abondante. Mais comment ne pas redouter l'excès de la chaleur atmosphérique, dans des lieux où tout semble concourir pour la rendre plus malfaisante, dans des déserts abandonnés, où aucun arbre ne vient modérer son action. Hendy attribue la maladie glandulaire de l'île de Barbade, à la disette des végétaux qui protégeoient autrefois cette île contre les ardeurs du soleil. M. le docteur Alard, observateur exact et judicieux, accuse l'action des vents sur le systême lymphatique. Il pense que parmi les intempéries atmosphériques, il n'est pas de cause plus directe que leur influence, pour la production de certaines endémies. Les vents sont spécialement nuisibles par le contraste de leur fraîcheur avec la haute température du climat. Les maladies lépreuses sont également très-communes dans les pays où des nuits froides et humides succèdent à des journées brûlantes.

CCCCLI. Les alimens de mauvaise nature, engendrent, à la longue, tous les symptômes de la Lèpre. Dans leurs chétives demeures, les habitans des îles Moluques ne vivent que d'une viande putréfiée et corrompue ; aussi les lépreux de ces îles, sont couverts de chancres, de verrues, etc. Les pauvres du Japon se nourrissent de poissons gras et visqueux ; et les Siamois préfèrent le poisson pourri au poisson frais. Il est des peuples qui mangent des sauterelles, des lézards, etc. L'usage du cochon peut produire la Lèpre ; aussi le Législateur des

Hébreux avoit-il interdit expressément la chair de cet animal. M. Larrey a observé les effets funestes de cette nourriture sur les Français qui étoient en Égypte. Il est digne d'attention qu'on en fait un fréquent emploi à l'île de France, et que la Lèpre y est très-commune, comme nous l'avons déjà dit plus haut.

CCCCLII. Casal, qui a tracé une description fidèle de toutes les affections cutanées, dans la province des Asturies, remarque très-bien que le maïs ou le millet des Indes fait la principale nourriture de ceux qui sont atteints de cette maladie; car leur pain est composé avec la farine de ce maïs. C'est à l'aide de cette même farine, qu'ils fabriquent une bouillie qu'ils mêlent avec du lait ou du beurre de lait. Ils n'ont presque toujours que des viandes salées, ou de mauvais fruit. Leur pain est fait avec de la pâte non fermentée. Ils n'ont à boire que de l'eau. Les peuples du nord mangent également des viandes salées, ou desséchées à l'air, etc. Leur pain est de mauvaise farine d'avoine. Ils ne boivent que du lait gâté. Ils se dessèchent l'estomac avec de mauvaise eau-de-vie, etc.

CCCCLIII. On trouve assez habituellement la Lèpre chez les peuples qui vivent dans une malpropreté extrême. M. Larrey observe que les Égyptiens changent rarement de vêtemens; qu'ils couchent, pendant l'été, sur un terrain sale et poudreux, etc. Si cette maladie fut si commune immédiatement après les Croisades, c'est qu'alors les hommes manquoient de linge et vivoient dans une dégoûtante saleté. C'est, en grande partie, pour remédier à ces inconvéniens, que Louis VIII fit bâtir tant de léproseries, et qu'il assigna des revenus considérables à ces établissemens. Examinez tous les pays où la Lèpre est endémique, vous verrez qu'elle est presque toujours causée par la manière de vivre des habitans : c'est un fait digne de remarque, qu'elle a disparu sur la terre, à mesure que les ressources de l'hygiène se sont multipliées. De nos jours, les habitans des côtes de la Norwège, ne sont sujets à la radesyge, que parce qu'ils s'entassent dans des huttes mal-saines; la fumée ne sort jamais de leurs demeures; la plupart dorment sans lit, avec des habits mouillés. D'ailleurs leurs vêtemens sont tissus avec une laine de mauvaise qualité; on les imbibe d'huile de poisson pour les rendre imperméables à la pluie : ce sont ces sales vêtemens que les pêcheurs gardent souvent pendant plusieurs mois, jusqu'à ce qu'ils tombent en lambeaux. De la vient sans doute que le métier de pêcheur contribue si fréquemment à la production de cette maladie. M. Révolat, médecin de l'hôpital militaire de Nice, vient de communiquer à M. Valentin l'histoire d'un Lépreux nommé Pierre Saraut, qui d'abord n'avoit eu qu'un ulcère situé au-dessus de la malléole interne de la jambe gauche. Mais l'existence pénible qu'avoit cet individu, et le contact habituel de l'eau de la mer, avoient en quelque sorte décidé l'Éléphantiasis; cet homme vit encore aujourd'hui. Il se place ordinairement sur le pont de Nice, pour implorer la générosité des passans.

CCCCLIV. On a, dans tous les temps, répandu l'épouvante touchant le caractère contagieux de cette horrible maladie; mais on s'est trop fié peut-être, sur ce point, à des traditions mensongères. Les Livres saints nous rappellent tous les soins que Moyse se donnoit pour séparer du peuple Juif les individus infectés de la Lèpre. Les lois anciennes commandoient les précautions les plus sévères. Qui ne fuiroit un lépreux, dit énergiquement Arétée de Cappadoce! Schilling assure que cette affection est communicable par le coït; elle peut, dit-elle, se transmettre par une co-habitation continuelle, par l'haleine, par l'odeur fétide qui s'exhale des ulcères : elle passe journellement des nourrices aux nourrissons, etc.

CCCCLV. Le virus lépreux, dit Schilling, a une qualité fermentative; il produit un mouvement intestin qui infecte successivement la masse entière des humeurs. Aussi voit-on à Bagdad un lieu solitaire environné d'un mur; ce lieu est rempli de petites baraques, dans lesquelles tous les lépreux sont contraints de se retirer. Niebuhr, du reste, dans son voyage en Arabie, allègue un fait qui prouveroit la contagion rapide de la Lèpre, s'il étoit d'une authenticité incontestable. Il rapporte qu'un individu lépreux, ayant conçu une passion très-violente pour une femme, eut recours à une supercherie aussi odieuse que coupable pour la posséder. Il se revêtit, pendant quelques jours, d'une chemise fine, et parvint ensuite à la lui faire acheter pour un prix très-modique : à peine eut-il appris que la Lèpre s'étoit communiquée à l'objet de son amour, qu'il en fit informer le gouvernement, en sorte que cette malheureuse victime se trouva bientôt renfermée dans la même maison que lui.

CCCCLVI. M. de Pons, dans son voyage à la Terre-Ferme, parle des précautions sans nombre que prenoit, en Amérique, la police espagnole, pour s'opposer à la propagation de l'infection lépreuse. On portoit les scrupules jusqu'à classer dans le même genre des maladies cutanées ou glanduleuses qui s'étoient montrées rebelles à des remèdes énergiques, souvent même des maladies qu'on ne se donnoit pas la peine de traiter, et qui offroient un appareil de symptômes plus ou moins allarmans. M. de Pons fait aussi mention d'un hôpital dédié à Saint Lazare, qui est situé dans la partie orientale de Caracas, et dans lequel on renfermoit les personnes de l'un et de l'autre sexe, dont la peau se trouvoit souillée par quelque ulcération ou par quelque pustule. Le moindre indice de Lèpre que l'on rencontroit, faisoit décider que la maladie étoit incurable : on avoit soin pourtant de séparer les sexes dans ces lieux de réclusion; mais on leur permettoit de s'unir par les liens du

mariage; grand inconvénient, puisque c'étoit le moyen de propager une maladie si funeste. M. de Ste.-Croix m'a parlé de l'hôpital de Manille, lequel au moment de son voyage aux îles Philippines, renfermoit environ une quarantaine de lépreux. Cet hôpital situé dans un lieu salubre, est desservi par des religieux franciscains qui sont logés à part, et prennent des précautions extrêmes, lorsqu'ils vont faire l'inspection de leurs malades, etc. Ils ne touchent jamais aux vases où autres meubles dont se servent ces infortunés. On lave soigneusement avec de fort vinaigre, les lieux où ils ont pu se reposer quelques instans, etc.

CCCCLVII. Quelques observateurs citent néanmoins d'autres faits qui devroient faire révoquer en doute l'influence de la contagion sur le développement de la Lèpre. M. Sonnini parle d'un homme doué d'un tempérament très-ardent, qui communiquoit souvent avec sa femme, quoique celle-ci n'eût jamais éprouvé aucun symptôme de pareille maladie. Ce qui doit surprendre, c'est que trois enfans nés de leur union, jouissoient également de la meilleure santé. Pallas dit qu'un grand nombre de Kosaques commercent journellement avec des personnes attaquées de la Lèpre, sans la contracter, ou que du moins cette maladie ne se communique qu'avec une extrême lenteur. Les deux individus lépreux que nous avons gardés à l'hôpital Saint-Louis, n'ont jamais été séquestrés de leurs voisins. Ils recevoient des soins très-particuliers, de nos charitables religieuses et de nos infirmiers.

CCCCLVIII. Rien de plus manifeste que l'action des causes morales sur la production de la Lèpre. M. le docteur Lordat a justement apprécié ces causes. Il a vu un homme dont j'ai déja cité l'observation, et chez lequel la crainte avoit déjà déterminé les premiers symptômes de cette maladie. Il remarque que ces affections sont très-souvent le triste résultat de l'oppression et de l'esclavage. M. Martin a vu l'exemple d'une jeune fille chez laquelle les symptômes de la Lèpre se manifestèrent quelque temps après être tombée dans un puits, et avoir éprouvé la plus vive frayeur.

CCCCLIX. Des causes purement mécaniques peuvent déterminer des accidens absolument analogues à ceux de la Lèpre tuberculeuse. Nous avons eu occasion d'observer à l'hôpital Saint-Louis, la nommée Marie-Agnès Lequilien, tapissière, qui, six mois auparavant, avoit été opérée d'un cancer au sein gauche. Le bras et l'avant-bras du même côté s'étoient successivement tuméfiés, et étoient devenus d'un volume et d'une pesanteur aussi considérables que dans l'Éléphantiasis. La peau, prodigieusement tendue, faisoit éprouver dans toute la longueur du membre un sentiment de constriction et de fourmillement; ensuite le membre devint insensible : il présentoit plusieurs éminences larges, applaties et de forme variée, qui paroissoient tenir à une épaisseur plus considérable du chorion. On observoit sur la peau des granulations, des rides, des gerçures, des dépressions telles qu'on les remarque dans l'espèce de Lèpre que je viens d'indiquer.

ARTICLE VI.

Des résultats fournis par l'autopsie cadavérique des lépreux.

CCCCLX. N'espérons point puiser de grandes lumières dans les autopsies cadavériques. La Lèpre se montre si rarement de nos jours, que l'occasion manque pour les pratiquer. Personne n'ignore que l'anatomie est à peine cultivée dans les lieux où réside cette affection endémique. Jadis, lorsqu'elle infestoit toutes les contrées de l'Europe, la superstition, l'ignorance, les préjugés, les vaines craintes, interdisoient aux gens de l'art les plus utiles recherches. Je vais citer quelques faits qui ne sont pas sans intérêt.

CCCCLXI. Dans un savant mémoire présenté à la Faculté de Médecine de Paris, M. le docteur Valentin fait mention de l'ouverture d'une femme, morte de la Lèpre tuberculeuse, par M. Martin, chirurgien distingué de Vitrolles. Ni les viscères du thorax, ni ceux de l'abdomen, n'offrirent aucune altération remarquable. On disséqua avec soin les tumeurs sous-cutanées; ces tumeurs étoient des kistes contenant une sérosité gluante et de couleur rougeâtre.

CCCCLXII. M. Larrey ayant ouvert le cadavre d'un militaire qui avoit succombé à la Lèpre, fut frappé du volume extraordinaire qu'avoit acquis le foie ; la couleur de ce viscère étoit considérablement altérée et rembrunie; il étoit d'une dureté extrême. La vésicule du fiel étoit pleine d'une bile très-épaisse. La rate étoit squirreuse. Il y avoit un engorgement considérable dans les glandes du mésentère. On appercevoit çà et là des tubercules très-durs, et qui avoient la consistance d'une matière gypseuse. Le tissu cellulaire, considérablement aminci, étoit parsemé de granulations plâtreuses et d'une couleur blanchâtre. La peau n'avoit plus l'élasticité qui lui étoit propre ; elle étoit dure et coriace comme le parchemin.

CCCCLXIII. J'ai été témoin oculaire du fait qui va suivre. M. Ruette, ancien élève de l'hôpital Saint-Louis, excellent observateur, procéda, en ma présencc, à l'autopsie cadavérique du nommé Arnout, mort de l'Éléphantiasis, et dont j'ai déjà cité l'observation. Voici les phénomènes dont nous crûmes devoir tenir compte. L'organe pulmonaire étoit dans une espèce de fonte purulente; la rate et le foie n'avoient point leur couleur ordinaire; le tissu de ces viscères étoit flasque et mollasse; la langue et tout le corps muqueux étoient parsemés de tubercules durs; il y avoit de fortes adhérences entre les muscles et les tendons; les vaisseaux artériels étoient remplis d'un sang visqueux et noirâtre.

CCCCLXIV. Cette observation se rapproche beaucoup de celle qui avoit déjà été faite par Schilling; il avoit remarqué que toutes les fois qu'on amputoit la jambe ou la cuisse à un lépreux, on n'avoit pas besoin de lier l'artère crurale, ni de recourir aux styptiques, attendu que le jet du sang est très-foible. Schilling avoit pareillement observé que la couleur du sang des lépreux étoit plus obscure et comme noirâtre. Le sang des lépreux, recueilli dans des vases, n'offre qu'une très-petite quantité de sérum : j'ai fait la même remarque sur le sang des scorbutiques à l'hôpital Saint-Louis.

CCCCLXV. Les os d'Arnout, que nous examinâmes de concert avec M. Ruette, étoient spongieux et ramollis. Ce genre d'altération s'observe fréquemment chez les lépreux. On n'y trouve aucun vestige de périoste. Leurs lamelles internes se séparent facilement les unes des autres; leur cavité ne contient plus de substance médullaire; ils ne forment, avec les tendons et les muscles, qu'une masse compacte et lardacée. On a vu des sujets chez lesquels le radius, le cubitus, le tibia et le péroné, les petits osselets des pieds, etc., étoient tellement réunis, adhérens et confondus, que le plus habile anatomiste pouvoit à peine les démêler. C'est sur-tout à Schilling que l'on doit ces remarques.

CCCCLXVI. Je dois consigner ici l'autopsie cadavérique d'un individu dont je rapporte l'histoire dans cette dissertation. J'ai déjà dit qu'il étoit mort après avoir parcouru toutes les périodes de l'Éléphantiasis. Nous procédâmes à l'ouverture du cadavre, qui présenta les phénomènes suivans. L'habitude du corps étoit blafarde, jaunâtre; le visage offroit des rides très-prononcées, sur-tout au front et au-dessus des commissures des lèvres; les yeux dépourvus de cils et des sourcils; les paupières altérées par une matière puriforme avec quelques croûtes irrégulières d'un jaune verdâtre; tous les poils du menton et des lèvres, en partie tombés; enduit fuligineux des gencives et de la langue; les bras, particulièrement le bras gauche, dépouillés de l'épiderme, laissoient le tissu muqueux à découvert et semé de larges plaques gangreneuses; les ongles étoient desséchés et détachés; même disposition dans les extrémités inférieures, lesquelles étoient en partie infiltrées, et en partie phlogosées, etc. L'état intérieur n'étoit pas mieux. Les glandes de la peau étoient engorgées; les os du crâne étoient friables; point d'épanchement dans les ventricules du cerveau; seulement à sa partie postérieure, nous avons remarqué un peu de sérosité accumulée entre l'arachnoïde et la pie-mère; le cervelet d'ailleurs très-sain; dans la poitrine, la plèvre étoit adhérente avec le poumon; le péricarde sain sans épanchement dans sa cavité; le cœur plus volumineux d'un quart que dans l'état ordinaire; dans les ventricules, des portions polypeuses, offrant l'aspect et la consistance de la fibrine; pour ce qui est de l'abdomen, le foie étoit dans son état naturel sans la moindre lésion; la vésicule très-distendue par une grande quantité de fluide jaunâtre, contenant en outre quelques calculs biliaires; le mésentère étoit parsemé de tubercules comme pierreux; les intestins, l'estomac, l'œsophage, le pharinx, le larinx étoient recouverts d'un enduit muqueux d'une couleur bleuâtre; la rate étoit plus volumineuse et plus consistante que de coutume; le pancréas et les reins dans l'état sain, ainsi que les capsules et les urétères; la vessie étoit raccornie extraordinairement, au point qu'elle eût pu contenir à peine un œuf de poule; les membranes de ce viscère étoient devenues prodigieusement épaisses.

CCCCLXVII. Vous comparerez cette série de dégradations observées à l'hôpital Saint-Louis, avec celles qui ont été l'objet des recherches de Schilling, de Raymond, de Lorry, de Laborde, de Bajon, de Vidal, de Valentin et autres auteurs qui se sont occupés avec zèle de cet intéressant sujet d'observation; vous y trouverez une analogie singulière dans les symptômes et dans les phénomènes, qui ne permet plus de confondre la place qu'il convient d'assigner aux Lèpres dans les systêmes nosologiques.

ARTICLE VII.

Vues générales sur le traitement des Lèpres.

CCCCLXVIII. Tout est à rechercher, tout est à découvrir dans le traitement qui convient le mieux à la guérison des Lèpres. En effet, comment cette affection seroit-elle combattue avec succès dans des climats où règne un aveugle empyrisme; où toute méthode curative est négligée; où on se complaît, pour ainsi dire, avec son mal; où l'on se familiarise avec ses symptômes; où l'on vit dans une ignorance complète des règles de l'art?

CCCCLXIX. Ce qui est cause sans doute qu'on a encore si peu perfectionné les procédés curatifs des Lèpres, c'est la persuasion où l'on est que cette maladie est incurable. J'ai déjà eu occasion d'observer que dans presque tous les pays on séquestre les lépreux, et qu'on les abandonne à leur malheureux sort. Cette mesure s'exécute même sur les nègres qu'on auroit intérêt de guérir et de conserver, ainsi que l'assure Bajon, ancien chirurgien-major de l'île de Cayenne. A peine voit-on se manifester chez eux quelques légers accidens, qu'on les renferme dans des cases séparées, et c'est là qu'on se contente de les nourrir pendant le reste de leur vie. Bajon ajoute même que lorsque les blancs sont atteints du *Mal-rouge*, ou, ce qui est la même chose, de la Lèpre tuberculeuse, ils n'osent révéler leur maladie à personne, et qu'ils la cachent aussi longtemps qu'ils le peuvent; alors même qu'elle se manifeste aux mains et au visage, ils restent indifférens, et consultent rarement les personnes de l'art : ils ont plutôt recours à des arcanes, ou à des topiques insignifians qui aggravent singulièrement leur position.

CCCCLXX. D'ailleurs la destruction d'un tel fléau exige communément un très-long espace de temps, et les malades manquent presque toujours de patience. L'anecdote suivante le prouve. M. Desgenettes, qui s'est couvert de gloire à l'armée d'Orient, par ses lumières autant que par son intrépide courage, étoit un jour consulté par un Arabe lépreux de la caravane du Mont Sinaï, qui, malgré sa dégoûtante infirmité, ne laissoit pas de vaquer encore à des travaux pénibles. La peau de cet homme ressembloit à du cuir desséché; elle étoit toute couverte de cicatrices, parce qu'on avoit déjà eu recours à l'application du feu. Le célèbre médecin que je viens de nommer, lui parla d'abord d'un traitement préparatoire qui dureroit environ trois mois : c'étoit des bains tièdes et quelques préparations opiacées. *Trois mois*, répondit l'Arabe impatienté, *je pensois qu'à l'aide de quelque charme tu me soulagerois promptement; je veux, avant que le soleil se lève trois fois, être hors de l'Égypte.*

CCCCLXXI. On voit, d'après ce que je viens de dire, d'où vient que si peu d'individus guérissent de cette horrible maladie. Bien loin de rallentir leur zèle, les praticiens doivent donc fortifier le courage des lépreux; ils ne doivent pas néanmoins leur dissimuler le danger qui les menace, et combien il faut de persévérance dans l'observation des lois diététiques et des remèdes que l'art prescrit. Cette observation est si nécessaire, qu'il est souvent arrivé que les malades tomboient dans le désespoir, au moment où la nature étoit sur le point de reprendre son énergie et son pouvoir.

CCCCLXXII. Un traitement aussi difficile que celui de la Lèpre, exige nécessairement quelques moyens préparatoires; il importe, en conséquence, de rechercher quelles sont les causes qui ont pu la faire naître. Si cette maladie dépend de la violation du régime, il ne faut donner aux lépreux qu'une nourriture saine et de bonne digestion. Le savant et laborieux M. Roussille-Chamseru, auteur du Rapport sur le Mal-Rouge de Cayenne, a judicieusement insisté sur la nécessité de changer les alimens du malade, et de ne lui administrer qu'une nourriture fort douce, etc. Si la malpropreté la développe, on placera le malade en bon air, etc. La plupart des affections lépreuses n'étoient produites autrefois que par l'oubli des règles de l'hygiène, par la disette du linge, etc. On doit obvier à ces diverses causes, avant de commencer un traitement.

CCCCLXXIII. Comme il est constant que la Lèpre est fréquemment entretenue par des influences locales et atmosphériques, il est par fois nécessaire de faire passer les lépreux dans d'autres pays : c'est ainsi qu'il seroit utile de transporter ailleurs ceux de Vitrolles. Une jeune dame est arrivée de Saint-Domingue à Paris, avec les premiers accidens de la Lèpre tuberculeuse. Son corps étoit souillé de taches et de pustules rougeâtres. Il est digne d'observation que le mal n'a plus fait de progrès, et qu'il est au contraire sensiblement diminué depuis qu'elle habite un climat tempéré. Un des grands moyens pour la réussite d'un plan de traitement, seroit donc de faire voyager les lépreux, et de les placer sous un nouveau ciel. D'ailleurs, il est hors de doute que le mouvement doit singulièrement seconder l'action des divers remèdes, puisque rien ne peut contribuer davantage à rétablir la transpiration.

CCCCLXXIV. Il paroît que dans le traitement des Lèpres, le froid entrave puissamment la marche et l'activité des efforts de la nature; aussi a-t-on constaté, par l'expérience, que les remèdes qu'on administre pendant l'hiver, sont plus nuisibles qu'utiles; qu'ils suscitent le dévoiement, la foiblesse, les spasmes, sans jamais apporter le moindre soulagement.

CCCCLXXV. Ce qui déconcerte le médecin dans le traitement des maladies lépreuses, c'est qu'il survient par fois d'autres maladies qui peuvent être considérées comme des épiphénomènes; telles sont les fièvres, inflammatoires et adynamiques, les petites véroles, etc. Dans ce cas, il est urgent de remédier aux symptômes de la maladie aigue; on a recours sans délai aux anti-phlogistiques; c'est le précepte que donnent les praticiens exercés. Si la fièvre est d'un genre très-putride, on a recours aux anti-septiques les plus forts. On met à contribution l'écorce du Pérou. Il n'est pas rare de voir les mouvemens fébriles être très-favorables à la curation de la maladie lépreuse. Il n'en est pas de même, lorsque la Lèpre se complique avec d'autres maladies chroniques, particulièrement avec des maladies qui atteignent plus ou moins profondément les glandes et le systême lymphatique; ces affections se fortifient alors l'une par l'autre, et les lépreux sont dans un danger imminent.

ARTICLE VIII.

Du traitement interne employé pour la guérison des Lèpres.

CCCCLXXVI. On est dans un grand embarras, quand on veut déterminer quels sont les remèdes intérieurs qui conviennent dans le traitement des diverses Lèpres : on n'a rien acquis de positif sur ce point. Il faudroit, dit Pallas, que ces maladies fussent observées pendant plusieurs années, par des médecins instruits; alors on parviendroit peut-être à arrêter leurs funestes progrès et à les détruire entièrement : je l'ai déjà fait remarquer. La Lèpre semble ne s'être développée, jusqu'à ce jour, que sur le sol de l'empyrisme. Aussi l'a-t-on traitée sans méthode et sans discernement. Pour trouver, en conséquence, les remèdes les plus propres à combattre ses accidens, n'est-il pas utile de bien noter les cas dans lesquels la nature a agi salutairement, et a triomphé de l'intensité du mal? Il faut connoître les procédés curatifs que le hasard a fournis; car c'est ainsi que la plupart des remèdes ont été découverts, et qu'on est parvenu à perfectionner le traitement de presque toutes les maladies.

CCCCLXXVII. En attendant que l'expérience ait mieux prononcé, je me bornerai à citer quelques faits. Nous avons déjà parlé plusieurs fois du nommé Fourrat, chez lequel la Lèpre s'étoit portée au plus haut degré d'intensité. Lorsqu'il arriva de l'Égypte en France, il étoit dans un état de maigreur difficile à décrire; ses yeux étoient caves et plombés; ses lèvres grosses et livides; ses fosses nasales gonflées; son visage étoit sillonné par des rides hideuses; son haleine étoit empestée; ses mains et ses pieds engourdis et presqu'insensibles; sur ses genoux et sur ses coudes, s'élevoient des croûtes tuberculeuses qui recouvroient des ulcères affreux; le malade étoit dévoré de mélancolie : tel étoit son état, lorsque M. Larrey entreprit de le traiter. On lui administra d'abord quelques légers laxatifs; il fut mis ensuite à l'usage d'une décoction de racine de bardane et de patience. Le matin, Fourrat prenoit du vin de quinquina à des doses plus ou moins fortes; le soir, on lui administroit une petite dose de sirop de salsepareille pour provoquer la transpiration, et pour appaiser les douleurs de la nuit, le camphre et l'opium trouvoient leur emploi. Par fois, on substituoit à ces moyens, quelques sudorifiques plus actifs, comme, par exemple, le soufre doré d'antimoine, etc. On donnoit des extraits amers; celui de fumeterre étoit préféré. Quant aux ulcères, on avoit d'abord provoqué la chûte des croûtes par des applications émollientes, et les pansemens se faisoient avec la pommade anodine. Quelque temps après, M. Larrey eut besoin de recourir au cautère actuel, pour rétablir la sensibilité dans les parties qui environnoient les ulcères lépreux, etc. C'est par ces moyens simples que Fourrat parvint, dans la suite, à une entière guérison. Depuis ce temps, les cicatrices dont tout son corps est parsemé, sont restées fermes et solides.

CCCCLXXVIII. Au surplus, dans une matière aussi nouvelle et aussi peu avancée que la Lèpre, chaque médecin a, pour ainsi dire, proposé sa recette, sa plante ou son remède de préférence. Schilling préconise la décoction d'un bois et d'une racine qu'on appelle *Tondin*, et que l'on dit appartenir au genre des Paulinia : c'est un arbrisseau qui croît dans les marais de la colonie de Surinam, et qui est remarquable par son amertume et son astringence. En Crimée, on cherche à guérir cette maladie avec la décoction d'une espèce de raisin de mer (*anapsis aphylla*), qui vient dans ce pays, ainsi que sur les bords du Jaik, où il a été employé de même, mais sans succès.

CCCCLXXIX. Toutes les plantes toniques et sudorifiques ont été citées avec éloge. On a loué avec exagération la saponaire, la salsepareille, la contrayerva, la serpentaire de Virginie, la zédoaire, etc. Odhélius recommande le *ledum palustre;* Callisen le trèfle d'eau et l'écorce d'orme pyramidal; Crichton, médecin de

l'hôpital de Westminster, a procédé à quelques essais sur les effets de la douce-amère, et il assure avoir obtenu les plus grands succès de l'administration de cette plante. M. de Pons a vu guérir à Saint-Domingue, une maladie qui avoit tous les caractères de la Lèpre. Le malade avoit le corps couvert de pustules, et les phalanges de ses doigts rongées; les ongles s'en détachoient déjà. Un régime convenable et un sirop composé de sassafras, de gayac, de salsepareille et de squine, firent disparoître tous ces hideux symptômes. Dans l'espace de deux mois, le malade recouvra une santé parfaite. Cette cure honorable fut dirigée par M. Raiffer, médecin français.

CCCCLXXX. Le docteur Mangor, qui s'est beaucoup occupé de la Radesyge ou Lèpre du Nord, donnoit six grains d'extrait de cigue à prendre deux fois par jour; il soumettoit en même temps les malades à une diète très-rigoureuse. Bruce, dans son voyage en Nubie et en Abyssinie, fait mention des expériences qu'il a inutilement tentées avec l'extrait de cigue préparé à la manière de Stork. Il rapporte lui-même qu'il eut occasion de voir dans une maison voisine de la sienne, un homme affecté de l'Éléphantiasis, et qu'il fut à même de l'observer consécutivement pendant deux années; c'est alors qu'il fit l'essai de ce remède, soit extérieurement, soit intérieurement, d'après l'indication du célèbre Russel, médecin d'Alep, sans procurer le moindre soulagement au malade : les expériences furent faites dans l'Abyssinie. Bruce, pendant son séjour à Gondar, avoit obtenu du roi et du raz Michael, la permission de procéder à tous les essais qu'il jugeroit convenables afin d'éclaircir ce point intéressant de médecine-pratique.

CCCCLXXXI. Pour combattre une maladie aussi terrible que la Lèpre, il est probable néanmoins qu'on pourroit tirer quelque parti des plantes vénéneuses, si on étoit fixé sur leur mode d'administration. Le fait suivant prouve que leur action perturbatrice seroit d'une grande utilité. M. de Ste.-Croix a ouï dire dans l'Inde qu'un malheureux lépreux souffroit tant, qu'il avoit résolu de se détruire. Il eut recours, pour y parvenir, aux branches d'une espèce de thitimale, dont le suc laiteux et corrosif passe dans le pays pour un poison très-violent; au lieu de trouver la mort, il éprouva une commotion extraordinaire qui fit disparoître la Lèpre.

CCCCLXXXII. Depuis fort long-temps on avoit vanté les effets de la teinture de cantharides pour le traitement de la Lèpre; mais M. Robert Willan, qui l'a combinée avec l'écorce du Pérou, prétend n'en avoir retiré aucun effet avantageux. N'est-ce pas ici le cas de parler d'un médicament dont l'administration inspiroit d'abord de vives craintes, et que les médecins de l'Inde ne craignoient pas d'opposer aux progrès dévastateurs de l'Éléphantiasis : c'est l'arseniate de potasse qui forme la base de la solution si connue de Fowler? Les docteurs John Redman Coxe et Thomas Girdlastone affirment avoir opéré des cures merveilleuses par cette préparation : la dose est de dix ou douze gouttes qu'on augmente successivement, et qu'on administre dans un véhicule quelconque. Quelques praticiens ont proposé l'arseniate de soude qu'on fait dissoudre dans quelque eau spiritueuse, comme l'eau de fenouil, de menthe, etc. Je ne puis dire à quel point ce remède a pu être favorable. J'ignore sur quels faits s'appuyent de semblables observations.

CCCCLXXXIII. On ne s'est pas contenté de recourir aux sels neutres arsenicaux. On a osé introduire l'arsenic même dans les diverses recettes qu'on a proposées pour combattre un mal aussi redoutable que la Lèpre. Je crois devoir consigner ici l'extrait d'un Mémoire Persan, rédigé par le fils du médecin de Thamas-Kouli-Kan. Il avoit accompagné ce célèbre conquérant dans son expédition fameuse pour l'Indoustan; et, il raconte lui-même comment ce secret lui fut révélé. Ce fut, dit-il, en 1783, qu'il reçut la visite du sage Maulavi-Mir-Muhamet Hussai'n, homme très-versé dans toutes les connoissances utiles, lequel étoit accompagné de M. Richard Johnson, et se rendoit de Lac'hnan à Calcuta. Il se fit un plaisir de communiquer à l'auteur du mémoire que je cite, une ancienne formule des médecins Hindous, qu'il disoit n'être pas seulement utile pour combattre le Jud'ham ou Éléphantiasis, mais encore toutes les maladies lymphatiques du même genre. La préparation s'effectue ainsi qu'il suit. On prend un tolà (105 *grains*) d'arsenic blanc nouvellement préparé, et six fois autant de poivre noir; on les triture et pulvérise ensemble pendant quatre jours consécutifs dans un mortier de fer; on les réduit ensuite en poudre impalpable dans un mortier de pierre, avec un pilon de même matière, et on ajoute une quantité suffisante d'eau pure pour composer des pilules de la grosseur d'un grain d'ivraie ou d'un petit pois : on en prend une soir et matin, dans une feuille de bétel ou dans de l'eau froide. Le fils du médecin de Thamas-Kouli-Kan, conformément aux conseils de son savant et respectable ami Maulavi-Mir-Muhamet Hussai'n, l'administra à plusieurs malades très-dangereusement atteints. Dieu est témoin, ajoute-t-il, qu'ils se trouvèrent mieux, qu'ils furent complètement guéris, et qu'ils sont maintenant vivans, à l'exception d'un ou deux qui moururent par d'autres accidens. On peut consulter les faits qu'il rapporte au sujet de plusieurs individus qui ont été rapidement guéris du Jud'ham, par l'emploi d'un tel remède. *Extraits of Asiatic Researches, or Transactions of the society, institutes in Bengal, sor inquiring into they history and antiquities, the arts, sciences and litterature of Asia.*

CCCCLXXXIV. Quelquefois, les moyens les plus doux sont plus efficaces que les remèdes énergiques dont nous venons de parler. A l'Ile de France, un individu attaqué de la Lèpre, ayant ouï dire que l'île

déserte et sabloneuse (Diego Garcias) abondoit en tortues de mer, s'y transporta, dans l'idée que les bouillons faits avec la viande de ces animaux, et qui passent pour être anti-scorbutiques, pourroient opérer sa guérison. La tradition ajoute qu'au bout de quelques mois, il fut effectivement rétabli. Tous les jours, dit-on, il prenoit un bain de sable, qui provoquoit une sueur abondante. Les matelots attaqués du scorbut, en revenant des Indes orientales, ont recours au même remède à l'île déserte de l'Ascension, qui fournit beaucoup de tortues, dont le bouillon leur est prodigué. On a donné trop d'éloges à la chair de vipère ou de lézard, qui n'agit pas mieux, en pareil cas, que la chair de poulet : les eaux d'orge, de gruau, etc., sont très-convenables.

CCCCLXXXV. Un changement total dans la nourriture peut opérer une révolution salutaire, et procurer la guérison. Casal parle d'une femme lépreuse qui se mit à desirer et à rechercher avec soin le beurre de lait de vache ; elle vendoit tout ce qu'elle avoit pour en acheter et s'en nourrir : ce régime fit disparoître tous les symptômes. J'ai vu, du reste, un homme atteint d'une dartre squammeuse incurable, que la diète lactée soulageoit sensiblement aussitôt qu'il s'y soumettoit; ce qui prouve qu'on pourroit tirer un grand parti du régime.

ARTICLE IX.

Du traitement externe employé pour la guérison des Lèpres.

CCCCLXXXVI. Il faut mettre à la tête des moyens externes qu'on peut employer avec le plus d'avantage pour la guérison des Lèpres, les bains tièdes et émolliens, dont Raymond faisoit un fréquent usage. Russel accordoit la préférence aux bains de mer ; Lorry recommandoit les bains de vapeur. C'est ici le lieu de répéter les grands éloges qu'on s'accorde à donner aux eaux sulfureuses de Barèges, de Bagnères-de-Luchon, etc. Un homme âgé d'environ quarante ans, atteint d'une Lèpre squammeuse commençante, vint réclamer mes soins à Paris. Je lui conseillai les eaux sulfureuses de Tivoli. Il fut d'observation authentique, qu'à mesure qu'il prenoit des douches, la peau devenoit plus souple, et les symptômes extérieurs s'évanouissoient. Cet homme partit à-peu-près guéri; seulement, il est vrai de dire que sa peau conservoit une certaine disposition à s'exfolier. J'ignore si l'hiver aura produit une rechûte.

CCCCLXXXVII. Les médicamens qui sont les plus propres à la guérison des Lèpres, sont, sans contredit, ceux qui sont les plus propres à rétablir la transpiration. Quoique les bains tièdes conviennent principalement pour remplir ce but, on a observé avec raison qu'il falloit en user avec une extrême prudence; car, si la Lèpre est parvenue à son plus haut degré d'intensité, les malades ne peuvent guère les supporter sans de grandes anxiétés, des lassitudes, des palpitations, des spasmes, des convulsions, etc. J'ai voulu faire administrer des bains à une jeune lépreuse qui se trouvoit à l'hôpital Saint-Louis ; elle souffroit davantage, et pouvoit à peine s'y soutenir.

CCCCLXXXVIII. M. Lordat a proposé récemment l'usage des frictions mercurielles, pour la curation de l'Éléphantiasis. Son dessein, dit-il, étoit de relever l'activité du système absorbant, et de dégorger ainsi le tissu cellulaire. Un semblable moyen avoit été d'abord discrédité. M. Lordat pense effectivement que, dans quelques circonstances, il a pu renforcer la disposition scorbutique : peut-être ce remède réussiroit-il, si l'on prenoit des précautions qui ne sont pas encore bien déterminées. J'ai lu quelque part qu'à Orenbourg, on provoqua la salivation chez un Kosaque qui étoit à mi-terme de sa maladie, ce qui lui fit rendre une grande quantité de sang. La Lèpre avoit paru diminuer; mais ce Kosaque, livré à lui-même, au lieu d'observer un régime, reprit son service ordinaire, et le mal reparut avec plus de violence. J'ai voulu faire l'essai des frictions mercurielles sur une jeune lépreuse dont j'ai eu occasion de parler dans le cours de cette dissertation. A chaque friction, la malade éprouvoit de forts accès de fièvre qui m'empêchèrent de continuer ; je me bornai alors à des frictions pratiquées sur toute la peau, avec un linge imprégné de la fumée du soufre, comme l'avoit jadis conseillé Boerhaave en semblable occasion, pour une femme atteinte de la Lèpre squammeuse.

CCCCLXXXIX. Il importe d'avoir un soin particulier des ulcères lépreux, que l'on pourra panser avec la teinture de myrrhe, celle d'aloës, etc. ; on use aussi de la décoction de quinquina ou de quelque bois aromatique. On interdit l'onguent mercuriel; mais quelques médecins anglais indiquent l'onguent de goudron; l'on fait en même temps usage des lotions aqueuses ou saturnines, fréquemment renouvelées. Quand l'épiderme se régénère, il convient de fortifier l'organe cutané par des lotions spiritueuses, et de pratiquer des embrocations sur toute la surface du corps. Au surplus, je n'en dirai pas davantage sur une matière de cette importance; j'imiterai la prudence d'un célèbre praticien de nos jours, et je dirai comme lui : *Nos nostrum his de rebus donec certior experientia loquatur, suspendimus judicium.*

LES PIANS.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES PIANS.

CCCCXC. Je n'ai pu voir que deux fois ce genre extraordinaire de maladie; mais, j'ai recueilli sur sa nature, les documens les plus authentiques. J'ai rassemblé les observations avec la plus sévère impartialité. Pour éclaircir les faits incertains, j'ai cru qu'il étoit convenable de m'affranchir de beaucoup de préjugés qui règnent dans les livres et qui ont obscurci les discussions savantes de quelques écrivains célèbres. J'ai cherché à considérer les Pians sous toutes leurs formes. J'ose garantir qu'on sera frappé des différences qui distinguent les deux espèces que j'ai déterminées, et dont je place les figures sous les yeux du public.

CCCCXCI. Le hasard seul m'a présenté cette affection terrible; car, elle n'existe guère dans les climats où la température est modérée. Née au milieu des sables brûlans de l'Afrique, sur les rives du Sénégal, et dans l'air impur de la Guinée, elle est le triste appanage des noirs habitans de la zône torride. La honteuse habitude qu'ont ces peuples barbares, de trafiquer de leurs semblables, de vendre leurs enfans et jusqu'à leurs femmes pour servir en esclaves chez les Européens, a contribué beaucoup à la propager.

CCCCXCII. C'est de ces plages arides et perpétuellement embrâsées, que ce fléau dévastateur, a, pour ainsi dire, menacé toutes les races humaines. Les Nègres Africains le répandirent dans le Nouveau-Monde, lorsqu'ils y furent conduits pour en cultiver les vastes déserts. Personne n'ignore cette fatale époque. Ainsi, les révolutions du globe servent à étendre les maux de l'espèce humaine.

CCCCXCIII. On a du reste remarqué que parmi ces nations sauvages, celle dont les habitans venus des sources du Niger sont désignés sous le nom de *Banbaras*, est communément la plus exposée aux atteintes des Pians. Aussi ne vivent-ils que de chair corrompue; ils recherchent de préférence le petit mil, le maïs et autres substances végétales qui fatiguent à l'excès leurs organes digestifs.

CCCCXCIV. Un pareil genre de nourriture influe sans doute sur le développement de cette maladie, en déterminant la dépravation de la lymphe. Ce qui sembleroit le confirmer, c'est l'observation intéressante de Pouppé-Desportes, qui a vu le Pian se déclarer spontanément chez quelques gallinacées de St.-Domingue, sur-tout chez les pintades et les dindons, qu'on alimente uniquement avec les semences de l'*holcus spicatus* ou petit mil.

CCCCXCV. On a beaucoup disputé sur l'origine du Pian. On a dit qu'il avoit en quelque sorte fourni le germe de la maladie syphilitique; on a prétendu que les compagnons de Christophe Colomb s'étoient infectés de ce virus en Amérique, et qu'à la suite des modifications imprimées par le changement de climat, l'éruption pianique avoit pris peu à peu en Europe le caractère que nous connoissons à la contagion vénérienne. Mais cette conjecture est absolument fausse et dénuée de tout fondement.

CCCCXCVI. En effet, le Pian, ainsi que j'aurai occasion de l'observer plus bas, ne se communique que très-difficilement aux Blancs, malgré l'intimité des rapports que la plupart d'entr'eux entretiennent avec les Négresses attaquées de ce mal, et quelque fréquens que soient devenus ces rapports, depuis que la dépravation la plus absolue des mœurs a gagné ce pays: d'après une telle considération, on est suffisamment autorisé à penser que les équipages de Colomb n'ont pu s'inoculer le virus du Pian en Amérique, et que par conséquent, ils n'ont pu l'apporter en Europe.

CCCCXCVII. Il paroît que les Arabes connoissoient cette horrible maladie, qui ravage encore l'Afrique et les Indes. Dans les siècles moyens, on lui avoit donné le nom de *Variola magna*, parce qu'on avoit cru lui trouver quelque ressemblance avec la variole. Cette ressemblance seroit plus frappante, s'il étoit constaté que le Pian ne se manifeste qu'une seule fois chez le même individu, comme la plupart des auteurs le présument; les observations de Loëffler paroissent du reste confirmer cette assertion. On assure même qu'il se guérit spontanément et de lui-même, lorsque l'art ne vient y apporter aucun remède.

CCCCXCVIII. Le Pian a néanmoins été soumis aux mêmes inconvéniens que la maladie vénérienne. Les charlatans, les médicastres, les compositeurs de recettes, se sont emparés de son traitement: d'ailleurs, par

un préjugé aussi injuste que barbare, les Blancs qui ont subjugué les Noirs, ont trop dédaigné de leur donner les soins convenables. Ce n'est qu'à l'époque où ils ont redouté pour eux-mêmes cette affection contagieuse, qu'ils ont dû sérieusement s'en occuper.

CCCCXCIX. Il est intéressant de voir les températures si variées du globe terrestre influer si puissamment sur les ressorts de la vie, et offrir l'empreinte d'une nature, tantôt foible, tantôt énergique. C'est dans les climats chauds qu'abonde principalement la dégénération du tissu cellulaire. Il semble que sous un ciel brûlant, ce tissu soit spécialement accessible aux atteintes morbifiques les plus graves. La patrie de la Lèpre devoit être celle du Pian et d'une foule d'infirmités analogues. Ces grands fléaux éclatent principalement au voisinage de l'équateur. Aussi Loëffler remarque-t-il que cette éruption horrible se développe avec plus de fréquence dans l'Amérique méridionale que dans l'Amérique septentrionale.

D. Toutefois, les qualités ardentes de l'atmosphère n'ont pu influer que secondairement sur la multiplication rapide du Pian, parmi les Nègres. Car, il est positif qu'il est des contrées en Afrique, particulièrement celles qui sont civilisées, où cette maladie cutanée est absolument inconnue. On a toujours dit qu'elle n'existoit point à la côte de Mosambique ni à Madagascar; on ne l'a point vue à l'Ile-de-France où l'on n'importe que les Nègres de ces pays. Cette assertion est confirmée par tous ceux qui y pratiquent la médecine, et qui n'ont jamais eu occasion d'y observer le Pian.

DI. On doit du reste peu s'étonner des ravages produits chez les Nègres, par les progrès du Pian, si l'on jette un coup-d'œil physiologique sur la constitution particulière de leur espèce; plus vigoureusement organisés que les Blancs, leur système dermoïde est d'un tissu beaucoup plus dense et beaucoup plus ferme; il est doué d'une sensibilité plus vive et plus exquise, etc. De-là vient qu'ils éprouvent constamment les effets les plus remarquables, lorsqu'ils sont atteints par différentes maladies cutanées. Nous avons eu souvent l'occasion de constater cette observation à l'hôpital Saint-Louis sur les Nègres qui viennent y subir un traitement pour la gale où pour diverses dartres auxquelles ils sont sujets. On doit d'ailleurs en être peu surpris. Car, c'est une remarque très-vulgaire que les Nègres conservent très-long-temps sur leur peau l'empreinte de châtimens infligés par la brutalité de leurs maîtres.

DII. Au surplus, j'estime que les Pathologistes me sauront gré de leur offrir ici dans toute sa vérité le tableau d'une affection qui se montre si rarement en Europe, et qui semble n'avoir été départie qu'à une seule espèce d'hommes. Les faits qui serviront à cette peinture ont autant d'intérêt que d'importance. On est frappé de surprise, lorsqu'on contemple les nuances innombrables que revêtent les maladies mises en rapport avec l'organisation physique des peuples. On voit, ainsi que j'ai déjà eu occasion de le remarquer, que la douleur règne dans tous les lieux, et que la nature est aussi prodigieusement diversifiée dans les maux dont elle nous accable, que dans les biens qu'elle nous dispense.

PREMIÈRE PARTIE.

Faits relatifs à l'histoire particulière des Pians.

ESPÈCE PREMIÈRE.

PIAN RUBOÏDE. *Framboesia batoïdes.* Planche XXXV.

Pian, se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des excroissances composées de petits lobules granulés, qui rendent une humeur ichoreuse et d'un vert jaunâtre, qui pullulent et se développent à la manière des fraises ou des framboises, dont elles ont la forme, la couleur et très-souvent le volume. Cette maladie contagieuse n'attaque communément que les Nègres: elle est plus rare chez les Blancs.

Obs. C'est sans raison que plusieurs Nosologistes ont voulu établir des différences entre le Pian d'Amérique, proprement dit, et l'Yaws endémique dans la Guinée. Ces maladies sont absolument identiques et ne sont que légèrement modifiées par les influences du climat. C'est au Pian ruboïde qu'il faut pareillement rapporter l'affection connue sous le nom de *Sibbens* ou *Siwens*, apportée en Ecosse dans le temps de Cromwel par les soldats qu'il y mit en garnison. On peut consulter la relation de Gilchrist, publiée dans le troisième volume des Essais physiques et littéraires d'Edimbourg. *An Account of a very infections distemper prevailing in many places*, etc. Cette maladie présente pour symptôme extérieur des tubercules spongieux qui ressemblent à des fraises. Quand ces turbercules sont totalement formés, ils s'enfoncent très-profondément dans la chair qui paroît excavée tout exprès pour les recevoir. Ils sont fréquemment recouverts par des croûtes noires dont la surface à beaucoup d'aspérité. Ce qui rapproche sur-tout le Pian ruboïde où l'Yaws de Guinée du Sibbens écossais ce sont des éruptions verruqueuses qui souillent le visage et qui ont la plus grande analogie avec les pustules de la petite vérole, lorsqu'elle est parvenue à son entier développement. Elles sont accompagnées de chaleur et de tuméfaction, de manière que les yeux en sont quelquefois fermés.

Tableau du Pian ruboïde.

DIII. Je vais décrire le Pian ruboïde, tel que j'ai pu l'observer à Paris, sur un individu qui a été long-temps sous mes yeux. J'ajouterai ensuite à ce tableau, les traits recueillis par des voyageurs sincères et véridiques. Le Pian d'Amérique ou Yaws d'Afrique est aussi très-communément désigné par les médecins sous le nom de *frambœsia*, à cause de la ressemblance qu'on a cru trouver entre ses pustules et les fruits rouges du framboisier; il est appelé *gattoo* par les Nègres de la Guinée. Il peut attaquer les différentes parties du corps, particulièrement le cuir chevelu, les oreilles, les lèvres, le visage, les aines, les aisselles, les organes de la génération, etc., telle étoit du moins la maladie dont j'ai été le témoin, et dont je consignerai ici l'histoire fidelle.

Le Pian se déclare par l'éruption d'une multitude de petites pustules granulées et fongueuses, qui croissent successivement et s'élèvent considérablement au-dessus du niveau de la peau. Ces pustules rougeâtres ou d'un violet foncé sont tantôt isolées, tantôt réunies au nombre de deux ou trois. Des intervalles des grains qui les forment, s'échappe continuellement une humeur ichoreuse d'un jaune nuancé de vert, d'une consistance gluante et visqueuse. Si cette humeur séjourne long-temps sur ces excroissances, elle devient d'une puanteur excessive; les malades éprouvent des démangeaisons et une sorte de tension dans la totalité des tégumens.

Lorsque le Pian ruboïde commence à se manifester, on apperçoit d'abord sur la périphérie du systême dermoïde, quelques maculatures ou taches assez semblables dans leur origine à des piqûres légères de puces; à ces taches, succèdent bientôt des végétations ou éminences qui par leur aspect, simulent des framboises ou des mûres. Dans certaines circonstances, le systême dermoïde est si profondément altéré, que les poils et les cheveux tombent ou paroissent flétris et décolorés.

Le Pian ruboïde ne parcourt pas toujours ses périodes avec une égale rapidité; ses progrès sont relatifs ou proportionnés au tempérament des individus qu'il attaque. Il arrive pour cette maladie, ce qui survient aux autres éruptions: les framboises ou mûres sont d'autant plus volumineuses que les malades sont plus vigoureux et plus robustes, etc. Chez les Nègres qui sont foibles, débiles, d'une maigreur extrême, le Pian met beaucoup de temps pour parcourir ses périodes. Les pustules sont moins considérables; il en est qui sont d'une prodigieuse ténuité.

Souvent les framboises ou fraises qui constituent le Pian ruboïde, dégénèrent extraordinairement et se convertissent en horribles ulcères d'une fétidité insupportable. La plupart de ces ulcères sont recouverts de croûtes noirâtres et d'un aspect hideux. Souvent, ils offrent des chairs blafardes, boursoufflées, livides et corrompues. Les chirurgiens apposent quelquefois des caustiques sur ces végétations opiniâtres; mais on les voit renaître sous des formes plus allarmantes encore.

Ce qui est remarquable dans la considération du Pian ruboïde, c'est la pustule principale qui surpasse les autres par sa circonférence et sa profondeur, et qui se change en ulcère rongeant. Tout le tissu dermoïde en est dévoré. On croit communément que ce large et horrible ulcère est en quelque sorte le réservoir de tout le venin pianique. Les Nègres croyent que tous les maux secondaires qui souillent la peau jaillissent de cette source impure : de-là est venue l'expression vulgaire de *Mama-Pian* où de *Mère des Pians*, à laquelle on a communément recours, pour qualifier cette grande ulcération, qu'on peut comparer au bouton que le peuple nomme *maître-grain* dans la petite vérole confluente. Aussi faut-il se garder de sécher trop promptement cette énorme pustule, qui sert d'émonctoire à l'économie animale.

Les Nègres condamnés à des travaux rudes et énervans ont fréquemment la paulme des mains sèche et horriblement lacérée, ainsi que la plante des pieds. C'est à ces excoriations, à ces dépouillemens du derme, qu'on donne assez communément le nom de *crabes*, parce qu'ils offrent des ramifications calleuses absolument semblables aux pattes de ces insectes ; cette affection purement locale est tout-à-fait indépendante du Pian. La peau dans ce cas est entièrement morte et inanimée, et ressemble à un cuir sec et raccorni ; ce qui contribue sur-tout à produire ce phénomène, c'est l'habitude où sont les Nègres de courir les jambes nues sur une terre brûlante. Ils marchent continuellement sur le sable, sur des débris ou fragmens de coquilles, etc., souvent même ces corps étrangers pénètrent jusques dans les parties charnues, séjournent dans les crevasses, y causent des inflammations, des douleurs, de petits ulcères, etc. ; et si les Nègres sont déjà infectés, tout le virus pianique se porte vers ces parties.

Observation relative au Pian ruboïde.

DIV. J'ai observé le Pian dans son plus haut degré d'intensité sur la personne de George Bartos, batteur de bled, âgé de trente ans, né dans la Hongrie. Cet homme étoit d'une haute stature, d'une habitude de corps sèche et maigre. Il nous assura que ses parens avoient toujours été sains ; il se rappeloit lui-même avoir eu la petite vérole dans son enfance, et une teigne muqueuse dont il avoit été parfaitement guéri. A quinze ans, il entra au service militaire où il resta jusqu'à dix-huit. Alors, il déserta et passa en France pour y subsister à l'aide de son travail. Il s'y maria quelque temps après avec une jeune fille très-fraîche et très-bien portante. Il vivoit dans la plus austère sagesse, lorsque tout-à-coup sans cause connue, tant sur la lèvre supérieure que sur le sommet de la tête, parurent trois boutons pustuleux accompagnés d'une démangeaison assez vive. Un chirurgien de la campagne appliqua sur ces boutons les feuilles d'une plante dont le malade ne put nous dire le nom. Cette affection fit des progrès rapides en très-peu de temps, soit d'elle-même, soit qu'elle fut provoquée par des grattemens fréquens que déterminoit un prurit intolérable. L'éruption occupa bientôt toute la tête et les deux lèvres de la bouche. Désespéré, il entra à l'hôpital Saint-Louis, et il étoit alors dans un état déplorable ; tout son cuir chevelu étoit gonflé, tuméfié et recouvert de tumeurs fongueuses, sillonnées dans tous les sens, composées d'une agglomération de grains ou lobules, qui leur donnoient l'aspect de bourgeons, ou plutôt de framboises symétriquement arrangées les unes à côté des autres. Il découloit de ces tumeurs une matière sanieuse et fétide, qui devenoit épaisse et se condensoit en croûtes, lesquelles masquoient un peu la forme des végétations ; même disposition au pubis et aux organes génitaux. Croira-t-on que les cheveux et les poils se conservoient au milieu de ce désordre ? les oreilles ne tardèrent point à être attaquées. Leur surface étoit enflammée, rouge et comme grenue ; elles fournissoient un écoulement assez abondant que nous vîmes se supprimer par intervalles. La membrane muqueuse des fosses nasales donnoit sur-tout une grande quantité de mucosités épaisses, d'un jaune tantôt rougeâtre, tantôt grisâtre, un peu sanguinolent. Il y avoit un corysa continuel ; la région mastoïdienne gauche et la partie postérieure du pavillon de l'oreille du même côté, étoient affectées d'un gonflement inflammatoire. La peau ainsi distendue se gerçoit, se fendoit, et de ces crevasses, il s'écouloit une humeur assez analogue à celle dont nous venons de parler. Je n'ai pas besoin de dire ici que tous les remèdes employés en pareil cas, furent mis à contribution : que nous eûmes, particulièrement recours aux mercuriaux ; mais ce fut en vain. Après six mois de souffrances, la position de George Bartos, empira singulièrement ; il tomba dans le marasme et fut pris d'une diarrhée colliquative, à laquelle il succomba. Nous donnerons plus bas le résultat de son autopsie cadavérique.

DV. Cette unique observation me paroît compléter le tableau que je voulais tracer du Pian ruboïde. Je me suis borné à l'exposition de tous les symptômes caractéristiques, et n'ai tenu aucun compte de quelques accidens secondaires, qui dépendent uniquement des complications de cette maladie avec d'autres éruptions cutanées.

ESPÈCE DEUXIÈME.

PIAN FUNGOÏDE. *FRAMBOESIA mycoïdes.* Planche XXXVI.

Pian, se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des tumeurs fongueuses, ovales, qui naissent et se développent successivement sur le visage, sur les membres thorachiques et abdominaux; ces tumeurs dont le tissu a beaucoup d'analogie avec celui des champignons, s'ouvrent comme des fruits putréfiés, et laissent échapper une matière ichoreuse, d'une odeur repoussante.

Obs. N'ayant observé cette maladie qu'une seule fois, je ne puis déterminer s'il y a des variétés qui se rapportent à l'espèce que je décris. La maladie que j'appelle *Pian fungoïde* est vulgairement désignée sous le nom de *vérole d'Amboine;* c'est le Pian des îles Moluques dont parle Bontius, le *Pocken amboynse* des Hollandois; on peut néanmoins la comparer avec les *Therminthes* des anciens auteurs. Ce sont de petites tumeurs fongueuses surmontées d'une pustule, d'une figure orbiculaire, d'une couleur noire ou d'un brun verdâtre, ce qui les a fait comparer aux fruits du thérébinthe; qu'on ne s'étonne pas, s'il y a contradiction chez les auteurs, relativement à la grandeur des therminthes. En effet, il est de ces excroissances qui ont tout au plus le volume des pois chiches ou des baies de genièvre, ainsi qu'on peut le voir dans le dessin du Pian fungoïde que j'ai fait graver dans cet Ouvrage. Comme la maladie est généralement fort rare, il est possible que la plupart des observateurs qui en ont parlé n'en aient vu que d'une très-petite dimension.

TABLEAU DU PIAN FUNGOÏDE.

DVI. Bontius a fait mention de ce Pian; il se manifeste, selon lui, par des tubercules qui présentent, pour ainsi dire, la consistance et la dureté des squirres. Ces tubercules affectent spécialement le visage, et successivement les bras, les extrémités inférieures, etc. On les voit avec le temps se ramollir, s'ouvrir, et fournir un pus épais, gommeux, d'une couleur verdâtre. Il en résulte des ulcères virulens; le liquide qui en découle est d'une telle acrimonie, qu'il cause des escarres sur la peau.

On distingue en conséquence deux périodes dans la marche et le développement du Pian fungoïde. Dans le premier temps de son existence, les végétations sont tellement dures et renitentes, qu'on est loin de soupçonner une suppuration prochaine. Mais dans la seconde période, la peau qui les recouvre se déchire, et chaque tubercule devient un ulcère fétide; c'est par les progrès de leur décomposition, que ces tubercules prennent successivement la couleur d'un noir verdâtre, ou une teinte violacée très-obscure. On s'imagine voir des fruits se pourrir sur la tige même qui les supporte.

Les pustules du Pian fungoïde ressemblent pour la plupart à des verrues, lorsqu'elles commencent à se développer; ensuite elles grossissent, prennent la forme des champignons, et se répandent en très-grand nombre à la surface du corps. Il arrive par fois, que presque tout le système dermoïde en est recouvert.

Cette maladie a absolument le masque de la maladie vénérienne; cependant, elle est loin de causer des douleurs aussi vives. Il est assez rare d'y voir se manifester des exostoses, des caries, enfin tous les ravages que la syphilis produit sur les os. Mais les désordres extérieurs sont presque toujours plus horribles.

Les excroissances du Pian fungoïde ne sont pas toutes du même volume; il en est qui restent long-temps très-petites, et qui ne sont pas plus considérables que des grains de raisin ou des lentilles; d'autres sont aussi volumineuses que des morilles, ou que ces fruits rouges et sillonnés du *solanum lycopersicon*, que l'on désigne ordinairement dans l'économie domestique sous le nom de *tomates* ou *pommes d'amour.*

Après quelques mois, les tumeurs s'affaissent et se dessèchent; la peau ridée et flétrie est d'une telle insensibilité, qu'on peut quelquefois la couper avec des ciseaux, sans que les malades éprouvent la moindre sensation pénible. Ceux-ci tombent peu-à-peu dans un amaigrissement qui les énerve à un point extrême; ils finissent par succomber, où par traîner une vie misérable pendant beaucoup d'années.

Observation relative au Pian fungoïde.

DVII. Nous avons vu à Paris, le nommé Lucas, âgé de cinquante-six ans, né d'un père très-robuste. Sa mère cependant avoit eu au visage un ulcère chancreux, qui fut guéri par l'application d'un caustique; on ajoute même qu'il avoit eu un frère, qui mourut à quelques lieues de Versailles par les progrès d'une maladie cutanée, laquelle fut constamment méconnue par le chirurgien, dont il réclama les soins. Quant à l'affection extraordinaire de Lucas, elle débuta par une éruption furfuracée qui n'offrit d'abord aucun symptôme allarmant. Peu de temps après, il se développa sur différentes parties du corps, de petits tubercules, offrant une surface lisse et comme vernissée, sans changement de couleur à la peau; quelques-uns néanmoins présentoient une légère

couleur brunâtre. Ils avoient leur siège, sur divers points de la face, tels que le front, les sourcils, les paupières, le nez, les joues, la lèvre supérieure dans toute son étendue, le menton. Il en survint aux aisselles, aux jarrets, aux aines, à la hanche droite, aux bourses, à la partie interne des cuisses, aux jambes, etc. Ces tubercules ressembloient d'une manière parfaite à des morilles ou aux champignons désignés sous le nom d'agarics ; ils se multiplioient à un tel point, que nous en comptâmes quatorze sur le visage. Ces tubercules affreux avoient une grande base ; ils avoient une consistance spongieuse et paroissoient résulter de l'engorgement des glandes cutanées ; ils fournissoient une humeur ichoreuse, roussâtre, qui teignoit le linge, tantôt en vert, tantôt en jaune. Cette humeur devenoit concrète par l'action de l'air, et formoit à leur surface une couche croûteuse de couleur brune ou grisâtre, ayant un aspect luisant et s'enlevant d'elle-même, après la dessication. La plupart de ces tumeurs finissoient par se crever et s'affaisser sur elles-mêmes ; elles laissoient à leur place une peau flétrie et inerte, que la fille de Lucas coupoit patiemment avec des ciseaux, sans que jamais elle ait contracté aucun vice analogue à celui de son malheureux père, et sans que celui-ci éprouvât la moindre douleur. Quelques-unes de ces tumeurs avoient une forme arrondie, de la grosseur d'une aveline ; d'autres étoient oblongues et simuloient assez bien des pommes de terre ou des champignons. A la suite d'un vif chagrin, il y eut des vésicules ou ampoules qui parvinrent rapidement à leur maturité, et qui n'étoient ici qu'un symptôme secondaire ; la maladie s'accrut considérablement. Lucas fut malade cinq ans, et languit sept mois dans son lit ; il éprouvoit des douleurs lancinantes dans les ulcères qui s'étoient formés par la décomposition des tubercules ; il devint excessivement maigre, et il étoit à-la-fois tourmenté par la lienterie et par un appétit vorace. Il s'éteignit enfin dans les langueurs de la fièvre hectique.

DVIII. Ce qu'il y a de surprenant dans cette observation, c'est que le Pian fungoïde, qu'on croit rélegué à Amboine et spécialement aux îles Moluques, se soit montré sur un individu des environs de Paris, qui avoit à la vérité voyagé en qualité de militaire, mais qui n'avoit jamais été exposé aux influences d'un climat très-chaud. On n'est pas moins surpris que cette maladie ait duré cinq années, sans empêcher Lucas de vaquer aux exercices de son état. Il étoit employé dans l'Administration des eaux et forêts. Il a laissé une femme et des enfans qui sont en apparence bien constitués ; l'un d'entr'eux est néanmoins sujet à l'alopécie et à un gonflement des testicules qui augmente par intervalles.

SECONDE PARTIE.

Faits relatifs à l'histoire générale des Pians.

DIX. J'offre maintenant à mes lecteurs dans un même tableau tous les phénomènes qui concernent les deux espèces de Pian que j'ai décrites. On pourra mieux se convaincre de leurs rapports nombreux; ce rapprochement a beaucoup d'intérêt.

ARTICLE PREMIER.

Des phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Pians.

DX. Le Pian ruboïde ou Yaws de Guinée, le Pian fungoïde ou Pian des îles Moluques, le Sibbens d'Écosse, les Therminthes des auteurs anciens, ne sont absolument que des affections analogues, plus ou moins modifiées et nuancées par la puissante influence du climat, du tempérament physique des hommes, etc. La maladie a dû recevoir différens noms, selon les pays où elle s'est développée.

DXI. Les divers Pians commencent à se développer d'une manière à-peu-près identique. La peau s'altère et se ternit; on voit paroître ça et là des éminences fongueuses, qu'on prendroit d'abord pour des verrues; ces verrues ne tardent pas à s'accroître. Dans le Pian ruboïde et le Sibbens d'Écosse, elles prennent et présentent quelquefois l'aspect d'une grosse mûre ou d'une grande framboise; rien de plus distinct que les lobules qui les constituent. Dans le Pian fungoïde, les pustules sont encore plus considérables; elles égalent en circonférence les champignons dont elles ont la forme et la structure celluleuse. On en voit qui sont véritablement squirreuses.

DXII. A quelque espèce de Pian qu'appartiennent les tumeurs spongieuses dont nous venons de faire mention, il s'en écoule une matière gluante, souvent comme gommeuse, d'une qualité tellement mordicante, que lorsqu'elle est répandue sur des portions saines du système dermoïde, elle y creuse des ulcères d'un aspect affreux, dont les ravages s'étendent rapidement. Les boutons même des Pians deviennent autant de foyers d'ulcération, et l'on voit des malheureux porter toute leur vie des traces indélébiles de ce mal odieux, lorsqu'ils n'ont pu y succomber. La peau est si profondément altérée que les cheveux et les poils perdent leur couleur ordinaire.

DXIII. On a remarqué plusieurs différences dans le volume des pustules produites par le Pian; et cette diversité a fait établir des distinctions. Il est assez commun de les voir s'élargir considérablement, quoiqu'elles soient surmontées par des végétations fongueuses; ce sont les *Gros Pians*. Dans d'autres cas, on n'apperçoit que des boutons d'une très-petite forme, qui se terminent en une pointe aiguë; on les indique sous le nom de *Petits Pians*. Leur couleur est également très-sujette à différer : tels sont les *Pians rouges*, que l'on regarde comme les plus redoutables et ceux qu'on aime le moins à traiter.

DXIV. Les Pians murissent, se dessèchent et se remplacent successivement avec une lenteur remarquable. Mais, alors même qu'ils disparoissent, ils traînent à leur suite une foule d'incommodités et d'altérations secondaires : telles sont les *Guignes*, sortes de végétations charnues, assez semblables aux fruits dont elles portent le nom. On a vu quelquefois la peau s'épaissir d'une manière horrible et difforme, et donner naissance à des tumeurs plates, dont les racines ont été comparées à des pattes de crabes, d'écrevisses; dans d'autres cas, la peau se recouvre d'une éruption squammeuse ou furfuracée. Au surplus, tous ces désordres n'ont lieu que sur les tégumens, et les parties intérieures ne sont point encore attaquées; ensuite, les ravages vont plus loin, etc.

DXV. Il en est des Pians comme de tous les autres genres d'éruption; plus les tubercules sont petits, plus ils sont disséminés en grand nombre à la surface du système dermoïde. Les tubercules d'un grand volume se déclarent communément aux parties de la génération, à l'anus, aux aisselles, au cuir chevelu, parce que la peau s'y trouve d'un tissu plus spongieux que par-tout ailleurs. Ils simulent quelquefois de la manière la plus surprenante, les grands accidens de la maladie vénérienne; la plupart sont environnés d'une aréole bleuâtre, et se recouvrent de larges croûtes. Beaucoup diminuent et s'applatissent graduellement, sans arriver à suppuration.

DXVI. C'est sur-tout dans le Sibbens ou Pian écossais qu'on remarque des phénomènes qui ont le plus grand rapport avec les phénomènes de la syphilis. Gilchrist, en effet a vu que presque toujours le Sibbens débute par une inflammation de la luette et du voile du palais; il a vu que les amigdales sont fréquemment ulcérées, et recouvertes d'une pellicule blanchâtre. Les enfans à la mamelle qui en sont attaqués dans la bouche ou dans le gosier, meurent de faim, parce qu'ils ne peuvent exécuter le mouvement de succion. Dans d'autres cas, les glandes sous-maxillaires se gonflent; on voit de larges tumeurs dans l'intérieur de la bouche; ajoutez à ce symptôme, un enrouement continuel qui est d'un sinistre présage.

DXVII. Le Pian se déploye avec plus ou moins de fureur selon les tempéramens qu'il rencontre. Les individus dont la fibre est molle et lâche, ont à redouter l'ascite ou l'anasarque. Ceux qui sont doués d'une constitution sèche et grêle, tombent peu à peu dans le marasme; la tête des malades se couvre d'ulcères, dont les bords sont calleux et comme déchirés. Ces ulcères sont d'une puanteur si intolérable, que les corps de ceux qui en sont atteints, dit Gilchrist, sont pour ainsi dire, corrompus avant leur mort. Rien n'excite davantage la compassion que les cris que leur arrache la douleur.

DXVIII. De tant de maux, il résulte souvent des flux violens par les yeux, par les fosses nasales et par les oreilles. Loëffler a vu même la matière pianique sortir en abondance de l'urètre; en sorte qu'il croyoit d'abord que le malade étoit affecté d'une blénorragie syphilitique; mais quelques jours après, il voyoit paroître des boutons de framboesia qui terminoient cet écoulement. On a vu dans quelques circonstances, ainsi que l'observe Peyrilhe, « par une sorte de crise qui assure la vie et la guérison du malade, l'humeur viciée se jeter sur une partie du corps et y produire une maladie incurable. » Il peut en effet survenir des paralysies, des oppressions, la cécité, mille autres maux plus accablans encore.

DXIX. Lorsque l'air est humide et nébuleux, on voit fréquemment se former sur le corps des malades des tumeurs leucophlegmatiques. C'est alors qu'on rassemble les Nègres autour d'un grand feu, qu'on les fomente avec des dissolutions astringentes, qu'on leur administre des laxatifs doux, qu'on les retient dans des appartemens chauds, etc. L'éruption pianique est accompagnée d'une fièvre assez forte; d'autres fois, cette fièvre est à peine sensible, les malades éprouvent des lassitudes, des douleurs gravatives dans la tête. Ils ont un dégoût invincible pour les alimens; ils passent leurs nuits dans les insomnies les plus fatigantes.

DXX. Lorsque les Pians ont fait des progrès considérables, le virus pénètre jusques dans le système osseux, et y produit des ravages considérables. Les os frappés par la douleur, se gonflent, deviennent spongieux; ils peuvent aussi se carier ou tomber dans un véritable état d'ostéo-malaxie; on croit voir des rachitiques; les cartilages s'ulcèrent et augmentent considérablement de volume. C'est alors que les malades ne trouvent pas un instant de repos.

DXXI. Il semble que les Pians soient moins terribles, lorsqu'ils attaquent les Blancs, que lorsqu'ils attaquent les Nègres. Les infirmités du genre humain s'affoiblissent sans doute en passant d'une espèce à une autre; ce qu'il y a de positif, c'est que les Blancs sont très-rarement sujets aux petits Pians, qui sont les plus opiniâtres et les plus rebelles. Bajon a rencontré pourtant des malades européens qui se plaignoient de douleurs vives dans les articulations et dans la propre substance des os.

DXXII. On assure que le Pian ne se déclare qu'une seule fois chez le même sujet; il est malheureux, dit M. le Docteur Valentin, qu'on n'ait pu constater ce fait d'une manière irrécusable; il établiroit une différence manifeste entre cette maladie et l'affection vénérienne. On ajoute, au surplus, que si on a vu le Pian reparoître dans quelques circonstances, c'est qu'il n'avoit pas été entièrement détruit. Loëffler a voulu tenter des expériences sur ce point de doctrine, et il atteste que les individus qu'il a radicalement guéris du Pian, ne l'ont jamais repris, quoiqu'il les ait déterminés à s'exposer de nouveau à la contagion. Quelques observateurs modernes sont d'un avis absolument contraire.

DXXIII. Lorsque l'éruption pianique n'est point accompagnée de symptômes très-graves, la nature seule opère la guérison dans la plupart des cas; il peut néanmoins arriver que l'éruption soit très-longue, et que les boutons persistent plusieurs années sans causer précisément des douleurs ou d'autres incommodités. Cependant, malgré cette apparence de bénignité, le poison éclate quelquefois d'une manière inopinée, et donne lieu à des accidens désastreux. Nous avons vu à Paris un Nègre de Saint-Domingue qui étoit resté dans un état de paralysie dans les extrémités inférieures, après la guérison mal dirigée du Pian ruboïde.

ARTICLE II.

Considérations sur le diagnostic des Pians, et sur leurs rapports d'analogie avec quelques autres maladies cutanées.

DXXIV. Il est de la plus grande importance d'acquérir toutes les notions nécessaires, pour bien fixer le diagnostic des Pians ; car il est plusieurs maladies dont ils se rapprochent plus ou moins par leurs signes extérieurs. Il a paru à l'hôpital Saint-Louis un homme éminemment scrophuleux, et qu'on avoit mal à propos regardé comme atteint d'une ulcération pianique aux doigts du pied de l'extrémité inférieure droite. Cette ulcération avoit effectivement dégénéré en un ulcère fongueux, composé d'une multitude de petits lobules, que leur agglomération faisoit ressembler à des framboises. Lorsqu'on les pressoit, on en faisoit sortir un pus blanchâtre, fétide et gélatineux ; le malade éprouvoit d'ailleurs tous les phénomènes qui signalent la présence, le progrès et l'intensité des scrophules ; ses extrémités étoient atrophiées. M. Martin, habile médecin d'Aubagne, m'a donné communication d'un fait très-intéressant, qui prouve que cette maladie peut prendre dans beaucoup de circonstances le masque du Pian. Il a décrit avec une vérité très-remarquable, un ulcère situé à la jambe droite d'un infortuné qui se traînoit sur les chemins publics pour implorer la charité des passans. Au-dessous de cet ulcère, s'élevoient un assez grand nombre d'excroissances rondes, plus ou moins volumineuses, ayant absolument l'aspect et la forme des framboises. Ces excroissances, dit M. Martin, environnoient toute la partie antérieure de la jambe malade, recouvroient le talon, presque tout le dessus du pied, ainsi que les orteils. Mais il est évident que ces épiphénomènes diffèrent essentiellement du Pian par leur marche et par leur nature.

DXXV. Bajon qui a demeuré long-temps à Cayenne et à la Guiane française, avoit trouvé un rapport si manifeste entre le Pian, la vérole et le mal-rouge, qu'il pensoit que celui-ci n'étoit qu'un de ces vices dégénérés, auquel des circonstances particulières avoient imprimé une physionomie nouvelle. Ces maladies, d'après son opinion, provenoient d'un virus identique, et ne différoient entr'elles que par quelques modifications peu importantes. D'après l'opinion de cet auteur, l'affection syphilitique n'étoit que le premier état de ce vice, ses accidens étant moins graves et moins multipliés; le Pian formoit le second état, parce que ses symptômes ont plus de violence et sont plus rebelles aux moyens curatifs ; enfin, il falloit regarder le mal-rouge de Cayenne comme le plus haut degré de ce virus terrible, à cause de sa grande véhémence et de son incurabilité. Je n'ai pas besoin de démontrer que cette hypothèse est insoutenable.

DXXVI. Presque tous les Pathologistes ont fait mention de l'analogie qui existe entre la maladie vénérienne et le Pian. Pouppé-Desportes néanmoins a très-bien noté quelques différences remarquables qui existent entre ces deux affections. En effet, s'il y a identité entre le Pian et la vérole, pourquoi le Pian attaque-t-il les Nègres plutôt que les Blancs? un autre point de dissemblance, c'est que ce dernier vice peut se développer spontanément. L'expérience prouve que des enfans qui tètent encore, ou qui sont sevrés depuis quelque temps, éprouvent les symptômes de cette maladie, quoique leurs nourrices et leurs mères, n'en aient jamais été atteintes. Souvent même, une Négresse accouche d'un grand nombre d'enfans, et il n'y en a qu'un ou deux qui sont attaqués du Pian.

DXXVII. Sous d'autres points de vue, le Pian diffère essentiellement de la vérole ; car, la plupart des médecins le rangent avec raison dans la classe des éruptions dépuratoires. Il a une marche fixe, à laquelle le médecin, est, pour ainsi dire, contraint d'obéir. Il a son début, son état et son déclin. L'art doit respecter et considérer ces divers états, et leur approprier les remèdes convenables. Il n'en est pas ainsi de la vérole dont on peut attaquer les premiers symptômes avec une entière sécurité. Ce qui distingue sur-tout les pustules syphilitiques des pustules pianiques, c'est que celles-ci sont accompagnées de démangeaisons insupportables ; ces démangeaisons ne se déclarent point dans la maladie vénérienne. Il est pourtant des cas où rien n'est plus difficile que de distinguer le Pian de la maladie vénérienne ; c'est lorsque ces deux maladies s'unissent et se compliquent mutuellement. Ce qui rend toutefois l'inconvénient moins grave, c'est qu'elles cèdent toutes les deux aux mêmes remèdes.

DXXVIII. La différence la plus évidente pour tous les esprits seroit sans contredit de n'attaquer l'économie animale qu'une seule fois, ainsi que nous l'avons déjà remarqué ; or, ce fait n'est peut-être pas encore confirmé par un assez grand nombre d'observations. Cependant, M. Thibault de Chanvalon, auteur d'un Voyage à la Martinique, assure que lorsque les Nègres ont été régulièrement traités du Pian, ils n'en sont plus attaqués pendant

le reste de leur vie. Cette vérité, dit-il, est si connue, que *les Chirurgiens ne peuvent exiger leur paiement que six mois après qu'ils ont remis leurs esclaves à leurs maîtres* : de nouvelles infections communiqueroient certainement le Pian, s'il étoit de même nature que la maladie vénérienne. Toutefois, il est très-ordinaire de voir des Négresses qui déjà ont été parfaitement guéries du Pian, allaiter ensuite des nourrissons infectés du virus pianique, sans le contracter de nouveau. D'après un semblable phénomène, on seroit plus fondé à rapprocher la marche du Pian de celle de la variole, sur-tout quand on songe, qu'il se développe spécialement chez les enfans.

DXXIX. On s'étonne que certains écrivains, particulièrement l'auteur du Mémoire consigné dans les Essais d'Edimbourg, aient voulu trouver la plus grande similitude entre le Pian et la Lèpre des Juifs. Leurs traits caractéristiques sont loin d'être les mêmes, et il est certainement impossible de les confondre. Le Pian se développe communément avec un appareil fébrile qui n'a point lieu dans les maladies lépreuses. Celles-ci marchent lentement et par des degrés presque imperceptibles ; d'ailleurs, les tubercules de l'éléphantiasis ont un aspect tout différent des boutons fongueux et verruqueux qui caractérisent le Pian ruboïde. N'y a-t-il pas d'ailleurs dans les diverses lèpres une altération chronique de la faculté sensitive, qui ne s'observe jamais dans les autres maladies cutanées, et particulièrement dans celle qui nous occupe ?

ARTICLE III.

Considérations sur le pronostic des Pians.

DXXX. En général, les divers symptômes que provoque l'éruption des Pians, sont très-peu dangereux, si on empêche cette maladie de faire des progrès, et si on a soin de la combattre dès les premiers temps de son apparition par un traitement méthodique. Mais souvent des chirurgiens inexpérimentés la rendent incurable, parce qu'ils administrent des remèdes sans lumières et sans discernement. Combien d'accidens consécutifs du Pian ne sont que le malheureux résultat de l'impéritie des gens de l'art !

DXXXI. Dans l'histoire que nous avons donnée des Pians, nous avons fait observer que ce genre de maladie produit plusieurs éruptions, dont les unes sont plus rebelles, plus opiniâtres, plus douloureuses que les autres. C'est précisément sur cette considération qu'il faut établir son pronostic. Les pustules que l'on désigne sous le nom de *Petits Pians*, sont d'une difficulté extrême pour la guérison ; il vaut mieux, dit-on, traiter les *Gros Pians* ou *Pians Blancs ;* mais ceux qui résistent davantage sont les *Pians Rouges*. Ces connoissances sont familières à tous les Colons.

DXXXII. Il ne faut pas, comme l'ont dit plusieurs Pathologistes, porter toujours le pronostic des Pians, d'après la violence de la fièvre, où celle de l'éruption. Car, un pareil signe doit faire présumer favorablement des malades. Dans le cas contraire, lorsque la fièvre et l'éruption ne s'opèrent point avec la force convenable, on peut envisager le pronostic comme fâcheux, et assurer que l'économie animale manque d'énergie ; il est alors nécessaire de donner du ton à tout le système, afin de favoriser la sortie et le développement des pustules pianiques. Dans la variole, on cherche à atteindre le même but.

DXXXIII. Nous observons relativement aux Pians, un phénomène analogue à ce qui se passe dans les autres exanthêmes. Les Pians qui se déclarent chez des individus doués d'une constitution grêle et délicate, sont moins pernicieux que ceux qui se manifestent chez des personnes vigoureuses et robustes. On dit également que cette maladie disparoît plus vîte chez les femmes que chez les hommes, qu'elle est plus durable chez les vieillards, et qu'elle sévit avec moins de fureur chez les jeunes gens. On assure aussi que sa durée et son danger sont en raison directe de la multitude des pustules disséminées sur la totalité de la peau.

ARTICLE IV.

Des causes organiques qui influent sur le développement des Pians.

DXXXIV. Les Nègres paroissent naître avec une disposition particulière à être affectés du Pian, comme les Blancs viennent au monde avec la disposition à contracter la petite vérole. C'est en quelque sorte un germe morbifique natif. Rien de plus absurde que l'opinion de Mosely, qui rapportoit l'origine première du Yaws de Guinée, au rapprochement sexuel de l'homme avec les femelles des animaux.

DXXXV. Quelques voyageurs attestent que les individus attaqués du Pian ruboïde, se rapprochent beaucoup par leurs caractères physiques des individus enclins aux scrophules ou au rachitis. Ils ont assez ordinairement la tête ronde et applatie, les angles de la mâchoire saillans, la bouche grande, les lèvres épaisses, les cheveux fins et mous, etc. Les tempéramens doués d'une susceptibilité nerveuse très-active, en sont aussi très-facilement affectés.

DXXXVI. L'âge dispose singulièrement à l'invasion du Pian. C'est ainsi que les enfans y sont plus sujets que les adultes et que les vieillards; de-là vient qu'on l'a comparé avec la petite vérole. Loëffler a noté que les personnes qui ont des plaies ouvertes contractent cette maladie avec plus de facilité que les autres. Cet inconvénient a presque toujours lieu pour les Nègres, lesquels sont habituellement couverts de blessures ou d'ulcères. On voit combien il importe de les tenir dans un état constant de propreté, si l'on veut veiller à leur conservation.

ARTICLE V.

Des causes extérieures, qu'on croit propres à favoriser le développement des Pians.

DXXXVII. La production du Pian tient sans doute aux localités et à des influences atmosphériques, qu'il conviendroit de bien étudier. Car, il est constant que les Nègres d'Afrique sont beaucoup plus sujets au Pian que les Nègres créoles. Bontius qui a particulièrement observé le Pian d'Amboine et des îles Moluques, l'attribue en grande partie à la température du ciel, et aux vapeurs salines de la mer.

DXXXVIII. La nourriture des Nègres contribue sans aucun doute à la propagation du Pian. Ceux de Guinée usent d'un pain fait avec le maïs grossièrement pulvérisé et broyé. L'art d'apprêter les alimens est même chez eux dans une telle imperfection, qu'ils préparent des nourritures aussi dégoûtantes qu'indigestes avec des feuilles d'arbres bouillies jusqu'à la consistance d'un brouet clair, gluant et visqueux. Ils ont l'habitude pernicieuse de faire pourrir les poissons avant de les cuire, de les assaisonner d'ailleurs avec des épices qui ne peuvent que nuire aux fonctions de l'économie animale. Aussi leurs sauces et leurs ragoûts exhalent une puanteur insupportable.

DXXXIX. La plupart se nourrissent de crabes, d'araignées de mer, dont ils font des hachis informes, en y ajoutant à l'excès du poivre noir. On les voit dévorer la viande gâtée des rats, des serpens, des crocodiles; la plupart vivent de sauterelles. On assure même que les tourmens de la faim les portent jusqu'à dévorer les cadavres de leurs semblables, ce que ne font pas les animaux les plus féroces. Ils vont ensuite étancher leur soif dans l'eau impure et croupissante des lacs, et se livrent continuellement à leur impulsion pour les boissons spiritueuses et fermentées.

DXL. Ce qui prouve du reste l'influence directe du genre de nourriture sur la production du Pian ruboïde, c'est l'observation que l'on faisoit autrefois, relativement aux Nègres esclaves des Anglais; on remarquoit qu'ils étoient plus sujets à tous les fâcheux accidens de cette maladie, que ceux qui vivoient sous la domination des Français, parce qu'ils mangoient beaucoup de harengs salés; ce que je dis de l'effet des mauvais alimens, s'applique aussi au Pian fungoïde. Bontius dit très-bien que les habitans de l'île d'Amboine, abusent des poissons de mer, nourriture pesante autant qu'indigeste. Il dit en outre, qu'au lieu de pain, on use dans ce pays de mauvais gâteaux composés avec la farine d'écorces végétales. Ils boivent également d'une mauvaise liqueur retirée des arbres par des procédés tout aussi défectueux. Cette liqueur vénéneuse, les enivre comme le vin et la bière. Elle trouble la tête; de-là vient, à ce qu'on assure, le béribéri, sorte de paralysie si commune dans ces îles.

DXLI. La mal-proprété favorise peut-être la naissance des Pians; car, les Nègres ont des habitudes très-nuisibles au système dermoïde. Ils se frottent le corps avec un mastic huileux qui s'oppose au libre exercice de la transpiration; la plupart ne se recouvrent qu'avec des peaux de quadrupèdes non cousues, qui ne sauroient les défendre des injures de l'air. Parlerons-nous de la saleté qui règne dans les cabanes, dans les huttes, dans les cases, où les Nègres n'ont d'autre plancher qu'un terrain mal-sain et toujours humide? C'est là qu'ils couchent pêle-mêle avec des animaux, etc.

DXLII. Le Pian est certainement une maladie contagieuse, puisqu'il a passé des Nègres aux Blancs; Bajon en cite plusieurs exemples. M. Valentin qui est un excellent observateur est du même avis. Il y a quelques années, dit-il, que toute la famille de M. Grec, habitant de la paroisse Ste-Marie, dans l'île de la Martinique, contracta cette maladie. Une Négresse qui portoit habituellement l'enfant de sa maîtresse, fréquentoit des personnes infectées par le virus pianique. Madame Grec le gagna bientôt de son enfant qu'elle allaitoit, et la maladie se

propagea rapidement dans toute sa maison. Cette anecdote est connue de plusieurs habitans de la colonie; quelques auteurs prétendent néanmoins que le Pian est moins communicable que la vérole.

DXLIII. La contagion du Pian est, à ce qu'on assure, singulièrement facilitée par une espèce de mouches que l'on nomme *Mouches-frambœsia*, et qui sont très-abondantes dans les pays chauds. Ces mouches se reposent à tous les instans sur les horribles pustules qui proviennent de la maladie, et elles vont inoculer le virus aux individus sains, qu'elles piquent jusqu'au sang. Est-ce aussi par cette voie, qu'elle a pu se transmettre aux animaux domestiques, comme on prétend l'avoir observé? Loëffler assure qu'il y a des endroits en Amérique, où la loi défend aux malades attaqués du Pian de sortir, et qui leur interdit même tout accès dans les hôpitaux. On trouve qu'en effet, cette précaution a considérablement diminué la propagation de la maladie.

ARTICLE VI.

Des résultats fournis par l'autopsie cadavérique d'un individu mort des suites du Pian.

DXLIV. Nous avons procédé avec beaucoup de soin, à l'ouverture du cadavre du nommé Bartos, dont nous avons donné plus haut la malheureuse histoire, et qui est mort des accidens du Pian ruboïde à l'hôpital Saint-Louis. Nous avons remarqué les altérations suivantes : il n'y avoit aucune lésion dans les cavités craniennes. Sur les côtés du larynx étoient deux tumeurs ovoïdes rénitentes, celle du côté gauche ayant quatre pouces de longueur sur six de circonférence, celle du côté opposé moins volumineuse, lesquelles avoient déprimé les muscles et les vaisseaux du voisinage. Ces derniers étaient un peu rétrécis dans leur calibre. Le centre de chacune de ces tumeurs contenoit une matière puriforme, rougeâtre et très-consistante, tandis que le reste paroissoit être de l'albumine concrète, homogène, d'un rouge livide. Aux côtés de ces tumeurs considérables, il y en avoit d'autres petites de nature analogue; les glandes salivaires étoient saines; nous jugeâmes convenable de diriger une attention particulière sur les altérations du système lymphatique. Les mâchoires écartées, nous apperçûmes une saillie en avant du voile du palais, avec une couleur obscure au fond du pharinx : la dissection exécutée, nous observâmes une érosion de la membrane muqueuse qui tapisse ces parties, confondue avec l'appareil musculeux qui l'entoure. La dégénération étoit sur-tout très-avancée à la partie postérieure et supérieure du pharinx, et comparable en tout aux squirres qui affectent l'utérus ; l'engorgement se propageoit dans les fosses nasales et le larynx, dont l'orifice étoit un peu rétréci, ainsi que la partie supérieure de l'œsophage. Rien de particulier dans les cavités thorachique et abdominale; on observoit seulement que les intestins étoient un peu rétrécis. Il eût été sans doute intéressant pour nos lecteurs de comparer ces altérations diverses avec celles qu'auroit offertes l'autopsie de l'individu mort à Paris des accidens du Pian fungoïde. Mais des obstacles, dont il nous a été impossible de triompher, nous ont interdit cet examen.

ARTICLE VII.

Vues générales sur le traitement des Pians.

DXLV. Les voyageurs attestent que les Africains possèdent des méthodes sûres pour guérir les Pians. On observe en effet, que dès qu'une fois, ils ont régulièrement traité cette maladie, elle ne se manifeste plus. Il y a apparence que ces méthodes à l'aide desquelles on procède avec tant de certitude, se transmettent dans chaque famille comme un héritage précieux. Au surplus, le simple empirisme des Nègres vaut souvent mieux que les raisonnemens futiles de tant de praticiens à systêmes.

DXLVI. Pourquoi dans certains pays regarde-t-on cette maladie comme incurable? Pourquoi abandonne-t-on les Nègres infortunés qui en sont atteints aux seules ressources de la nature? la plupart d'entr'eux languissent dans un état d'angoisse et de désespoir. On les éloigne des habitations de peur qu'ils n'y transportent le mal affreux dont ils sont la proie. On les renferme dans des cases, pour qu'ils y attendent la guérison, qui n'arrive souvent qu'après l'espace de dix-huit mois. Lorsque le Pian est ainsi dissipé, alors on les ramène aux travaux les plus pénibles.

DXLVII. On ne se conduisoit pas ainsi dans les vaisseaux destinés au transport et à la vente des Nègres d'Afrique. Les chirurgiens faisoient tous leurs efforts, pour arrêter la maladie dans sa marche ; l'intérêt des

marchands demandoit ces sortes de tentatives. Ceux qui trafiquoient des esclaves, n'achetoient qu'à un très-bas prix les sujets qui étoient infectés du Pian. D'ailleurs, cette maladie laisse souvent sur le corps des taches indélébiles qui défigurent les Nègres, et diminuent beaucoup leur valeur.

DXLVIII. Depuis qu'on a mieux observé la marche et les phénomènes du Pian, et qu'on a mieux apprécié l'analogie qui existe entre ce genre d'éruption et quelques autres maladies cutanées, on a introduit une grande perfection dans son traitement. On agit comme dans la plupart des exanthêmes. On cherche à dévier tout le levain morbifique vers la périphérie du systême dermoïde, et on a soin de provoquer la transpiration par tous les moyens qui peuvent la favoriser. Heureusement, que les pays où l'on a occasion de combattre cette hideuse maladie, abondent en bois sudorifiques. Il importe toutefois de ne pas communiquer trop d'activité au corps vivant; car on finiroit par corrompre la masse des humeurs, au lieu de l'épurer et de la mûrir. C'est ainsi, pour me servir du langage ingénieux de Peyrilhe, qu'une chaleur trop véhémente étouffe entièrement le germe, bien loin de le faire fructifier, tandis qu'une chaleur modérée n'eût pas manqué de le faire éclore.

DXLIX. Les médecins qui se livrent à l'étude des Pians, doivent par conséquent ne jamais perdre de vue le phénomème de l'éruption et de la maturation; mais ce travail ne peut s'accomplir dans des corps foibles et sans énergie. Aussi dans le premier temps de la maladie, convient-il de porter une attention particulière sur le tempérament physique des Nègres, de surveiller particulièrement leur régime, de leur fournir une nourriture saine et restaurante. Le second temps de la maladie mérite d'autres considérations; l'éruption est évidente; il faut la combattre sans aucun délai; car si on se tient trop long-temps dans l'expectation, les pustules peuvent se convertir en larges ulcères. Ce sont ces larges ulcères qui deviennent si redoutables, parce qu'ils donnent naissance à une foule d'accidens consécutifs.

DL. C'est particulièrement chez les Nègres, qu'on ne sauroit trop se hâter d'entreprendre la guérison du Pian; en effet, tous les rudes travaux auxquels ils sont soumis, ne sauroient qu'aggraver les symptômes de ce mal affreux. La plupart malgré la fièvre qui les dévore, marchent sans aucune chaussure sur une terre constamment brûlée par les rayons d'un soleil ardent. Il arrive par-fois que des grains de sable, des cailloux, des fragmens de coquilles, se logent dans les parties charnues de leurs pieds, y occasionnent des douleurs et souvent un véritable état de phlegmasie ou de gangrène, etc., tous ces accidens finissent par rendre le Pian incurable.

ARTICLE VIII.

Du traitement interne employé pour la guérison des Pians.

DLI. Nous avons dit que l'indication urgente étoit de pousser la matière du Pian vers la périphérie cutanée. Pour parvenir à ce but, on a recours aux décoctions sudorifiques de sassafras, de gayac, de squine, de salsepareille, etc. Certains médecins administrent le musc, le camphre, le soufre, l'assa-fœtida, les préparations antimoniales, la thériaque, le safran. Les modes d'administration varient au gré et au jugement des praticiens.

DLII. Afin de favoriser l'action des diaphorétiques, on renferme les Nègres malades du Pian dans une chambre bien close et bien réchauffée. Quelquefois on continue de les faire travailler, et de les soumettre à des exercices qui contribuent d'une manière particulière à développer l'éruption pianique. On assure que les pustules ordinairement désignées sous le nom de *Pians blancs*, sont celles qui se développent avec plus de facilité. L'éruption des *Pians rouges* ou petits Pians est beaucoup plus tardive.

DLIII. Le remède le plus efficace contre le Pian est sans contredit le mercure. Bajon observe que pour faire réussir son administration, il est utile d'attendre que l'éruption des pustules soit totalement opérée. Une pareille assertion se vérifie du reste en Europe pour d'autres maladies cutanées, particulièrement pour les dartres. J'ai fréquemment expérimenté, que lorsque j'avois recours au soufre pour les combattre, ce remède n'agissoit jamais mieux, qu'à l'époque où l'affection herpétique étoit complètement développée. Pourquoi n'en seroit-il pas de même relativement au muriate sur-oxigéné de mercure qui paroît être le médicament par excellence pour opérer la cure des Pians?

DLIV. On ne sait trop pourquoi Peyrilhe a pu penser, qu'il falloit bannir le mercure du traitement employé contre l'affection pianique; les raisons qu'il allègue pour motiver cette proscription, ne sont rien moins que concluantes. Il dit que certains Praticiens n'ayant pas su distinguer le Pian de la syphilis, avoient souvent traité cette dernière maladie, croyant traiter la première. Cette méprise a dû nécessairement leur donner une grande confiance dans les préparations mercurielles. Il ajoute quelques autres argumens qui ne sont pas d'une

plus grande valeur, et qui doivent nécessairement échouer contre l'expérience authentique des plus habiles observateurs; car MM. Bajon, Valentin et tant d'autres, ont certainement bien établi les différences qui existent entre le Pian et la vérole, et personne n'ignore qu'ils ont obtenu un plein succès de l'administration du mercure.

DLV. Nous avons déjà accordé au muriate sur-oxigéné de mercure une sorte de prééminence sur les autres préparations mercurielles, pour la curation des Pians. On le fait dissoudre à la dose de douze ou quatorze grains dans deux livres d'eau distillée; on l'administre ensuite par cuillerées, dans une décoction d'orge ou autre boisson mucilagineuse, comme dans les maladies syphilitiques; il est des chirurgiens des Colonies qui donnent ce sel dans l'eau-de-vie de sucre ou tafia; d'autres l'associent à la salsepareille, au gayac, et à tous les sudorifiques.

DLVI. Comme on voit très-souvent des enfans qui sont encore à la mamelle, être tourmentés par tous les accidens de l'éruption pianique, ainsi que cela arrive dans la maladie vénérienne, on les guérit sans aucun inconvénient pour les constitutions foibles et débiles, en faisant prendre le mercure aux nourrices. Cette méthode est merveilleusement salutaire; beaucoup de faits constatent son efficacité.

DLVII. Le Pian fungoïde ou maladie d'Amboine se traite par des procédés entièrement analogues à ceux que l'on suit pour guérir le Pian ordinaire ou Pian ruboïde; Bontius en fait lui-même la remarque; si la maladie est récente, la cure est assez rapide; si elle est ancienne, elle offre un plus grand nombre d'obstacles. Les bois sudorifiques sont invoqués et fréquemment associés aux plantes antiscorbutiques; quelquefois on a cru devoir recourir aux purgatifs violens. Enfin, le mercure, le turbith minéral, l'antimoine, trouvent sur-tout leur place dans ce traitement qui réclame une extrême sagacité de la part du praticien.

ARTICLE IX.

Du traitement externe employé pour la guérison des Pians.

DLVIII. L'emploi des frictions dans le traitement des Pians a été avantageux. Mais tous les médecins s'accordent sur l'importance qu'il y a de préparer l'onguent mercuriel avec une graisse pure et fraîche. Lorsque cet onguent est trop vieux, on a remarqué qu'il irritoit la peau : n'administrez que des frictions très-légères, afin d'éviter tout mouvement perturbateur qui pourroit seconder les ravages du mercure dans l'intérieur de la bouche.

DLIX. Les frictions mercurielles sont particulièrement utiles pour combattre les douleurs ostéocopes, lesquelles se réveillent durant les intempéries de l'atmosphère. Bajon cite l'exemple d'une jeune Négresse qui pouvoit à peine se mouvoir par la véhémence de ses souffrances. Ses douleurs s'appaisoient avec une promptitude surprenante, toutes les fois que le remède dirigeoit son action sur les glandes salivaires; si l'on discontinuoit le traitement, les douleurs ne tardoient pas à renaître. Elle subit pendant deux mois des frictions légèrement graduées et ménagées. Il importe donc de ne pas les cesser trop vîte; car le mal renaîtroit en quelque sorte de ses propres germes.

DLX. Les soins de propreté influent particulièrement sur la guérison des Pians. Aussi les Colons expérimentés sont-ils attentifs à faire baigner assidûment les Nègres malades. Ce sont particulièrement les bains composés avec la décoction des plantes émollientes qui conviennent en pareil cas. C'est sur-tout à l'aide de ces bains, qu'on amollit la plante des pieds, et que l'on coupe ensuite avec l'instrument tranchant la peau devenue calleuse. On se sert aussi quelquefois d'un caustique, tel que le sublimé corrosif ou une forte dissolution de potasse.

DLXI. Nous avons parlé des guignes et autres excroissances qui succèdent d'ordinaire au Pian. On les attaque aussi par des caustiques; les chirurgiens appliquent tous leurs soins à détruire l'ulcère principal, désigné comme nous l'avons déjà dit, sous le nom de *Mère-Pians* ou *Mama-Pians*. On sait que cet ulcère est bordé de chairs fongueuses, qu'il est avantageux de réprimer; souvent même à cet accident, vient se joindre la carie de l'os, qu'il importe de combattre par des procédés chirurgicaux. On a pratiqué avec succès l'amputation. Le topique le plus usité, est le précipité rouge combiné avec l'alun calciné, que l'on incorpore dans l'onguent basilicum. Dans le Voyage anglais de Stedman, on lit que les ulcères de la plante des pieds, sont communément brûlés avec un fer incandescent, que souvent on les incise, et qu'on les arrose ensuite avec du jus de citron.

DLXII. Je me borne à cette exposition simple des moyens employés jusqu'à ce jour, pour opérer la guérison des Pians. J'aurois voulu sans doute pouvoir offrir des vues plus étendues sur un sujet aussi intéressant; mais n'ayant eu occasion d'observer que deux fois cette cruelle infirmité, j'ai dû d'abord m'assujettir aux méthodes curatives qu'on avoit déjà expérimentées. Si elles n'ont pas eu tout le succès desiré, c'est sans doute parce que le ciel de la France ne se prête qu'imparfaitement aux crises des maladies propres à d'autres pays.

LES ICTHYOSES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES ICTHYOSES.

DLXIII. Je décris sous le nom d'*Icthyoses* des maladies dans lesquelles, la surface de l'appareil tégumentaire est recouverte d'écailles sèches et blanches, qui paroissent superposées les unes sur le bord des autres, comme les écailles des poissons. Ces singulières altérations de l'épiderme que nous avons observées en assez grand nombre à l'hôpital Saint-Louis, existoient presque toutes depuis la naissance des individus qui en étoient atteints. La couleur ordinaire des écailles est d'un blanc cendré ou d'un blanc nacré; dans quelques cas, elle est d'un brun tirant sur le noir; par-fois sur-tout chez les Asiatiques, les écailles sont entourées d'une aréole violacée ou rougeâtre.

DLXIV. Souvent l'épiderme a l'aspect luisant des écailles, sans en avoir la dureté et la rénitence. Cette membrane se flétrit, se ride et se revêt d'une couleur qui a beaucoup de rapport avec celle des serpens ou des lézards. Une pareille affection est très-commune chez les vieillards, particulièrement chez ceux qui ont été scrophuleux dans leur enfance. On voit aisément qu'elle est du même genre que la précédente.

DLXV. Les Icthyoses sont endémiques dans quelques climats; les voyageurs assurent qu'à l'île de Taïti, on rencontre une sorte de dégénération de l'épiderme, qui se rapporte absolument à celle dont nous nous occupons. Souvent tout le corps est recouvert d'écailles qui se détachent à une certaine époque de l'année; mais souvent aussi, on n'en observe que sur quelques parties de la peau. La maladie est hideuse, lorsqu'elle a fait beaucoup de progrès.

DLXVI. Les pays voisins de la mer, particulièrement ceux qui sont traversés par des rivières très-poissonneuses, présentent sur-tout un pareil phénomène. Le genre de nourriture pourroit-il influer sur le développement de cette affreuse et dégoûtante infirmité? On assure que lorsque les Missionnaires chrétiens mus par leur zèle apostolique, vinrent s'établir dans le Paragay, ils furent frappés d'étonnement, à la vue de certains individus sujets à une éruption cutanée des plus bizarres. Tout leur corps étoit recouvert d'écailles, qui par leur forme et leur couleur avoient une ressemblance manifeste avec celles qui forment l'enveloppe extérieure des poissons. D'ailleurs un accident aussi extraordinaire ne causoit aucun trouble dans l'exercice de leurs fonctions physiques et morales; ils avoient l'air de n'être tourmentés par aucune douleur ni par aucune démangeaison; ils n'étoient pas même un objet de dégoût pour ceux qui les fréquentoient habituellement.

DLXVII. Dans la suite, on a donné plus d'extension à la dénomination d'*Icthyoses*, en l'appliquant à différentes dégénérations de l'épiderme qui ont causé beaucoup de surprise aux observateurs. Tout le monde connoît l'histoire d'Édouard Lambert, qui a paru dans Londres à deux époques différentes de sa vie, pour exposer aux regards des curieux le phénomène de l'altération la plus singulière qui puisse captiver l'attention des hommes. Ses tégumens étoient couverts d'éminences dures et écailleuses, d'un brun foncé ou d'un noir roussâtre, roides et douées d'une telle élasticité, qu'on ne pouvoit promener avec vîtesse la main sur ses membres, sans produire un bruit très-sensible. Deux descendans de cet individu sont venus, il y a quelques années, à Paris, et ont été pour nous un objet d'étude et d'observation.

DLXVIII. Qu'on s'imagine toutes les hypothèses émises et publiées, lorsqu'on a vu ces êtres singuliers se promener et se donner en spectacle à toute l'Europe! Les Physiologistes ont mis leur esprit à la torture pour expliquer ce nouveau genre de dégradation. On s'est d'abord figuré que ces individus appartenoient à quelque variété de l'espèce humaine; les ignorans étoient tentés de les prendre pour des phoques ou des lamentins sortis du goufre des mers. Cependant, ce phémonène s'explique aisément par les simples notions que l'on possède de nos jours sur la nature de l'épiderme. Il n'est pas plus étonnant de voir cette membrane mince et ténue acquérir plus de consistance par l'état maladif, et dégénérer en substance écailleuse, que de la voir se convertir naturellement en ongles au bout de nos doigts, en cornes ou en sabots chez les quadrupèdes, en ergots chez les volatiles, etc.

DLXIX. Ces excroissances morbifiques et cuticulaires se présentent sous des formes très-variées. Souvent ce sont des éminences disséminées ça et là, à la surface du corps, et qui ressemblent tantôt à des cornes de bélier, tantôt à des griffes d'épervier. Lorsqu'on procède à leur incision ou qu'elles tombent spontanément, elles ne tardent pas à se régénérer. On observe que ces excroissances sont quelquefois très-abondantes aux environs des

articulations; en sorte que les malades peuvent à peine fléchir leurs membres et vaquer aux divers exercices de la vie. Les Transactions philosophiques rapportent l'exemple d'une jeune fille qui étoit sujette à ce genre d'indisposition, et dont les yeux même étoient recouverts d'une pellicule cornée, qui l'empêchoit de bien discerner les couleurs. La plupart de ces Icthyoses sont liées à une constitution rachitique.

DLXX. Quelquefois, ces excroissances sont nombreuses ; mais quelquefois aussi on n'en apperçoit qu'une seule sur la totalité du système dermoïde, et ce fait n'est pas rare chez les vieillards. M. Gastellier a décrit avec un soin particulier dans les Mémoires de la Société Royale de médecine de Paris, une végétation cornée, laquelle étoit survenue vers la partie inférieure du temporal gauche, chez une femme âgée de quatre-vingt-trois ans environ; elle avoit exactement la forme d'une corne de bélier. Un chirurgien qui pratique son art avec beaucoup de succès dans le midi de la France, m'a communiqué trois faits analogues, et j'en ai observé quelques-uns moi-même sur des individus de l'un et l'autre sexe. Toutes ces excroissances de nature cornée appartiennent essentiellement au système épidermoïde; elles s'isolent, pour ainsi dire, de l'économie animale. Aucun travail organique ne s'établit dans leur intérieur; elles n'ont ni des vaisseaux qui les nourrissent, ni des nerfs qui les animent.

DLXXI. Le caractère endémique des Icthyoses, la chûte périodique des écailles qui les forment, quelques autres caractères, me déterminent à placer dans le même genre une maladie cutanée sur laquelle on a fait beaucoup de recherches depuis quelques années: je veux parler de la pellagre des campagnes milanaises. En effet, toutes ces maladies cutanées ont le même siége, et attaquent constamment l'épiderme. Lorsqu'on examine avec attention, les rides, les rugosités de cette membrane, on ne balance point à admettre cette analogie; c'est absolument le même aspect, et rien ne ressemble davantage à l'Icthyose nacrée que les tégumens des pellagreux. Une autre circonstance pourroit servir à faire rapporter ces affections au même genre, c'est la presque ressemblance de leurs causes. En effet, l'Icthyose nacrée attaque le plus souvent des pêcheurs qui existent dans un air empoisonné par des exhalaisons marécageuses, et la pellagre attaque pareillement des villageois qui luttent contre les horreurs de l'indigence, et sont journellement condamnés aux privations les plus pénibles. Toutes deux d'ailleurs peuvent se transmettre par la voie de la génération, etc.

PREMIÈRE PARTIE.

Faits relatifs à l'histoire particulière des Icthyoses.

ESPÈCE PREMIÈRE.

ICTHYOSE nacrée. *Icthyosis nitida.* Planche XXXVII.

Icthyose se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des écailles plus ou moins dures et renitentes, d'une couleur nacrée ou grisâtre, ce qui donne au corps vivant l'aspect de l'enveloppe des poissons ou de la peau des serpens.

Obs. Cette espèce présente en conséquence deux variétés :

A. L'Icthyose nacrée cyprine. — *Icthyosis nitida cyprinea.* Écailles dures, blanchâtres, ayant beaucoup de ressemblance avec les écailles de la carpe; c'est celle qui a le plus d'intensité.

B. L'Icthyose nacrée serpentine. — *Icthyosis nitida serpentina.* Dans cette variété, les écailles ne sont pas dures; elles n'ont aucune consistance; elles ont la finesse et la ténuité de la peau des serpens. Cette Icthyose attaque presque toujours les vieillards. Nous en avons recueilli plusieurs exemples à l'hôpital Saint-Louis.

Tableau de l'Icthyose nacrée.

DLXXII. L'Icthyose nacrée se manifeste communément quelques mois après la naissance. Elle s'annonce par une desquammation furfuracée, et l'épiderme se renouvelle plusieurs fois. Bientôt après, les écailles deviennent plus apparentes; elles occupent principalement les avant-bras, les bras, les jambes et les cuisses. On les observe aussi très-fréquemment sur l'abdomen et sur la partie antérieure du tronc. On n'en voit point à la paulme des mains et à la plante des pieds.

Les écailles de l'Icthyose nacrée sont tantôt épaisses et formées de plusieurs couches d'épiderme superposées, ce qui leur donne une teinte plus foncée et plus opaque; tantôt elles sont simples et d'un blanc nacré, petites, bornées par des lignes droites qui se coupent à angles, comme les rides qu'offre naturellement la surface de la peau. C'est aux endroits de ces rides que les écailles sont comme cassées. Il est au contraire de ces écailles qui sont larges et transparentes, sans être brisées aux surfaces qu'occupent les rides dont nous venons de faire mention. La couleur luisante de ces plaques les a fait comparer aux écailles dont les poissons sont revêtus.

On a tracé des descriptions plus ou moins hideuses de l'Icthyose nacrée; on a cité des individus, dont les extrémités supérieures et inférieures étoient entièrement écailleuses. On a vu tout le corps, à l'exception de la tête, envahi par cette infirmité dégoûtante, et comme recouvert d'une peau de phoque; les tégumens étoient durs et scabreux au toucher. Le vulgaire ne manque pas de débiter des contes absurdes sur de semblables accidens; tant ils excitent la surprise! Cette épaisseur de la cuticule sert en quelque manière de vêtement, et l'on atteste que les malades frappés de l'Icthyose sont moins susceptibles d'être affectés par le froid que les autres individus.

Au bout de quelque temps, les écailles qui sont d'abord très-adhérentes aux tégumens, deviennent moins tenaces, se détachent et finissent par tomber. Au-dessous, la peau est saine, nullement douloureuse, ni enflammée; l'œil n'y distingue aucune altération. Tous les ans, il y a un renouvellement complet des écailles.

Dans quelques cas, l'épiderme se détériore sans prendre plus de consistance et d'épaisseur. La peau a la ressemblance la plus parfaite avec celle des serpens. Nous avons observé plusieurs exemples de cette variété à l'hôpital Saint-Louis, et il est assez ordinaire de la rencontrer chez les enfans aussi bien que chez les vieillards. Il existe à Paris une famille entière composée d'individus des deux sexes, lesquels sont soumis à une desquammation furfuracée qui a lieu au renouvellement des saisons. Ces pauvres gens disent en langage trivial qu'ils ont la *peau trop courte*, et que ne pouvant contenir le corps, elle se crève. Une jeune actrice d'un de nos petits théâtres, douée d'ailleurs d'une physionomie très-agréable, étoit affectée de cette Icthyose. Heureusement que son col et son visage en étoient préservés; la peau de l'abdomen avoit non-seulement l'aspect, mais encore la couleur de la vipère : la peau des cuisses avoit plus de ressemblance avec celle d'une carpe. Cette maladie disparoissoit par les bains, et ne tardoit pas à se remontrer aussitôt qu'on en discontinuoit l'usage.

Ce qu'il y a de remarquable, lorsqu'on considère sous un point de vue général, l'Icthyose nacrée, c'est que l'épaisseur des écailles, suit en quelque sorte l'épaisseur de la peau. Elles sont particulièrement très-apparentes

à la partie antérieure de la rotule, aux coudes, aux parties externes des bras, des jambes et des cuisses. Au contraire, dans les endroits où la peau est très-mince et très-fine, et où elle se trouve naturellement lubrifiée par quelque secrétion particulière, il n'existe pas d'écailles; ce phénomène est sur-tout appercevable aux plantes des pieds, lesquelles sont habituellement humides de sueur. Il existe pareillement aux aines, aux aisselles, à la face interne des cuisses, aux parties génitales, etc. C'est là que les écailles sont interrompues et brusquement séparées par une peau saine. Le visage et la paulme de ses deux mains sont dans le même cas, peut-être à cause des fréquentes lotions auxquelles on se soumet communément.

Quelque multipliées que soient les écailles, les malades n'éprouvent ni démangeaisons ni aucune sensation incommode sur l'appareil tégumentaire; l'appétit se conserve et la digestion s'accomplit régulièrement. Toutefois, j'ai vu des individus qui étoient prodigieusement affoiblis par les progrès de l'Icthyose nacrée, et qui tomboient dans une cachexie scorbutique. Le nommé Montgobert, dont je donnerai ici l'histoire, est atteint d'une prostration générale dans le système des forces. Il éprouve des gonflemens dans les os des jambes; il ne peut boire ni vin ni liqueurs, sans tomber dans une sorte d'anéantissement. Il ne peut travailler long-temps, sans ressentir un feu brûlant à la tête et à la paulme des mains, etc., tel est le tableau le plus ordinaire de l'Icthyose nacrée, dans tous ses degrés.

Observations relatives à l'Icthyose nacrée.

DLXXIII. *Première observation.* — François Montgobert, né dans le département du Mont-Blanc, âgé de trente-trois ans, doué d'un tempérament lymphatique, a perdu depuis fort long-temps sa mère, qu'il soupçonne avoir été affectée du même vice que lui. Sa sœur aînée à laquelle les soins de son enfance furent confiés, lui disoit souvent que la triste maladie dont il est encore la victime, provenoit peut-être de sa nourrice qui étoit mal-saine. Dès son enfance, sa peau se recouvrit d'écailles dures, brillantes, d'un blanc de nacre, paroissant posées par leurs bords, les unes sur les autres, à la manière des écailles dont les poissons sont recouverts. Ses camarades lui disoient dans leurs plaisanteries qu'il étoit sans doute né d'une carpe. Les écailles étoient très-adhérentes à la peau, et il falloit un frottement violent pour les séparer; l'action des bains réitérés en faisoit néanmoins tomber un très-grand nombre; mais elles ne tardoient à se régénérer, aussitôt qu'on en discontinuoit l'usage. Cette altération bizarre des tégumens étoit sur-tout prononcée d'une manière remarquable à la partie antérieure et inférieure des cuisses, aux genoux, à la partie antérieure et supérieure des jambes, aux avant-bras, etc., toute la peau étoit terne et offroit l'aspect le plus désagréable. Montgobert conservoit d'ailleurs un très-bon appétit; toutes ses fonctions paroissoient s'exécuter librement. Ses urines étoient chargées; la transpiration est nulle.

Deuxième observation. — Nicolas Lebrun, commissionnaire, âgé de dix-sept ans, né de parens morts dans un âge peu avancé, d'une constitution assez forte, d'un tempérament bilieux et sanguin, nous a également présenté un exemple bien frappant de cette hideuse maladie, dont l'origine remontoit jusqu'à sa naissance. La peau des bras, des cuisses et des jambes avoit un aspect rugueux et blanchâtre; l'épiderme offroit des squammes qui se recouvroient par leurs bords à la manière des écailles de poisson. Dans les endroits, où cette membrane n'offroit point ce caractère, elle offroit des rides transversales ou obliques, plus ou moins prononcées, foncées en couleur rouge ou brune. D'ailleurs, les autres fonctions conservoient leur libre exercice.

Troisième observation. — Gertrude Dorothée, âgée de vingt ans, éprouva quinze jours après sa naissance quelques petits boutons à la tête, qui augmentèrent en nombre, et qui au bout d'un an finirent par s'étendre sur tout le corps, à la réserve de la plante des pieds et de la paulme des mains. La peau subit dès-lors une altération remarquable; on regarda cette maladie comme vénérienne; on la traita comme telle, sans aucun avantage pour la malade, qui fatiguée de remèdes inutiles, entra à l'hôpital Saint-Louis avec une Icthyose presque universelle, compliquée d'une affection scorbutique. Cette dernière affection céda aux remèdes dont nous fîmes usage; mais la peau resta toujours sèche, rude, et recouverte d'écailles lisses et de couleur nacrée. Sur la partie antérieure de la poitrine, l'épiderme se ridoit et présentoit des plis profonds assez éloignés les uns des autres, qui circonscrivoient des espaces anguleux. A la face antérieure et externe des jambes, depuis quelques pouces au-dessus des malléoles, sur les membres supérieurs, à la face externe et postérieure, on voyoit des écailles épidermoïques, larges comme l'ongle sur la jambe, moins larges sur les avant-bras, plus petites encore sur les bras, toutes formées d'une seule lame, sèches, luisantes, comme les écailles d'une carpe, se brisant quelquefois par le frottement et se réduisant en poussière. Sous les aisselles et à la partie interne des cuisses, étoit une peau plus fine, mais plus rude et farineuse. Ce qu'il y avoit de plus grave dans cette Icthyose, c'est que le tissu cellulaire sous-cutané avoit une épaisseur et une dureté absolument analogues à ce qui se passe dans les premiers temps de l'éléphantiasis.

DLXXIV. Les exemples d'Icthyose nacrée se ressemblent tous d'une manière si parfaite, que j'ai cru inutile de citer ici un plus grand nombre d'observations. Cette maladie est encore très-fréquente en France, particulièrement au voisinage de la mer.

ESPÈCE DEUXIÈME.

ICTHYOSE CORNÉE. *Icthyosis cornea.* Planche XXXVIII.

Icthyose se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des écailles noires, dures, et qui présentent absolument la consistance et la dureté de la corne. Ces écailles sont quelquefois plates ou coniques, très-nombreuses, et posées les unes à côté des autres; d'autres fois elles sont rares, cylindriques, se recourbent comme les ergots des volatiles, ou s'allongent en se contournant, comme les cornes des béliers.

Obs. L'Icthyose cornée a trois variétés principales qui sont très-distinctes les unes des autres:

A. L'Icthyose cornée épineuse. *Icthyosis cornea spinosa.* — Cette variété est extrêmement rare, puisqu'il n'y en a encore qu'un seul exemple dans les annales de l'art. C'est celle que nous avons eu occasion d'observer en France, dans ces dernières années, et qui s'étoit d'abord montrée en Angleterre (*voyez* Planche XXXVIII). Nous rapporterons plus bas ce cas unique autant qu'extraordinaire.

B. L'Icthyose cornée onguleuse. *Icthyosis cornea ungulosa.* — Dans celle-ci, les prolongemens cornés simulent les ongles de quelques quadrupèdes ou les ergots des volatiles, etc.

C. L'Icthyose cornée ariétine. *Icthyosis cornea arietina.* — Cette variété est très-commune, je lui ai donné ce nom, parce que les excroissances ressemblent par leur forme et par leur volume à des cornes de bélier. Le plus communément, il n'en vient qu'une seule sur la totalité du système dermoïde.

Tableau de l'Icthyose cornée.

DLXXV. Rien n'est plus bizarre, mais aussi rien n'est plus intéressant que la dégénération cornée du système dermoïde. Elle sera toujours pour les médecins un grand sujet d'étude et de méditation, tant qu'ils ajouteront quelque prix aux recherches physiologiques. C'est sur-tout en parlant d'un phénomène qui a tant piqué la curiosité et tant excité la surprise, qu'il convient de transmettre fidèlement à la postérité les faits que l'on observe, et que l'on doit se garantir de cet esprit d'exagération que donne le goût irrésistible pour le merveilleux. Lorsqu'on a vu paroître ces singuliers résultats de l'inadvertence de la nature, on n'a pas manqué de les rapporter aux terreurs fantastiques d'une imagination agitée par des spectacles qui laissent dans l'ame une impression forte et permanente. Une vieille femme dont je citerai plus bas l'observation, et qui portoit sur sa poitrine une Icthyose cornée de la plus étonnante structure, nous disoit que sa mère, enceinte d'elle, avoit été poursuivie dans la campagne par un taureau furieux, et que ses cornes n'étoient jamais sorties de sa mémoire. Ce trait rappelle l'exemple d'une autre femme grosse dont a parlé Stalpart-vander-Viel, laquelle lavant un jour du linge sur les bords de la mer, dirigea une attention trop vive sur les grands poissons qui la parcouroient. On assure qu'elle accoucha d'un enfant dont la peau étoit recouverte d'écailles hideuses.

L'Icthyose cornée ne se manifeste communément que quelques semaines après la naissance. C'est à cette époque que la peau prenant une teinte jaune et successivement plus foncée, il se manifeste ça et là des excroissances cuticulaires, dont la forme varie selon les parties des tégumens qu'elles occupent. Les unes sont plates comme des écailles de poisson, d'autres sont concaves; il en est qui sont coniques comme les piquans du hérisson, et rangées symétriquement les unes à côté des autres, au point de simuler les crins d'une brosse fort rude. Il est de ces callosités qui ressemblent beaucoup à des verrues. Le vêtement horrible qu'elles paroissent former, lorsqu'elles sont observées de loin, donne au corps humain l'aspect d'une bête fauve. Plusieurs naturalistes ont comparé cette étrange enveloppe, au cuir de l'éléphant ou à la peau des jambes du rhinocéros. Certains l'ont assimilée à l'écorce d'un vieux arbre.

Les écailles de l'Icthyose cornée suivent ordinairement la marche de celles qui constituent l'Icthyose nacrée. Elles tombent dans la saison de l'hiver et se régénèrent avec une rapidité surprenante; en sorte que les individus se trouvent bientôt munis d'une enveloppe nouvelle. Machin rapporte un cas analogue dans le Recueil des Transactions philosophiques, et plusieurs auteurs ont copié par suite sa relation. Il ajoute même que le nommé Édouard Lambert, dont il donne l'histoire, ayant éprouvé tous les symptômes d'une petite vérole assez grave, fut accidentellement dépouillé de toutes ses écailles; mais qu'elles ne tardèrent pas à renaître dans sa convalescence.

Ce qu'il y a de remarquable dans la disposition de ces écailles dures et élastiques, c'est le bruit qu'elles rendent, lorsque la main les parcourt et les frotte avec une certaine violence. Ce bruit à la plus grande analogie avec celui qui résulte du froissement de la terre par le serpent à sonnettes (*crotalus horridus*) des naturalistes. On sait que la queue de ce reptile se termine par une série d'écailles coniques et creuses, engrénées les unes dans les autres, très-mobiles, et qu'à la faveur de ce mécanisme, on entend un son comparable à celui qui est causé par la détente d'une pendule.

On a vu quelquefois les écailles de l'Icthyose cornée se répandre en nombre infini sur la totalité du corps, environner les articulations au point d'en gêner le jeu et le mouvement. On a consigné dans quelques journaux, l'histoire d'une jeune fille de Naples, qui par l'effet d'une semblable infirmité, disoit éprouver une rigidité fatigante dans tout son appareil tégumentaire, et ne pouvoit mouvoir ses membres qu'avec une difficulté extrême. Cette éruption affreuse étoit devenue si générale, que les lèvres et la langue même n'en étoient point préservées: on ajoute que ces duretés calleuses opposoient une telle résistance, que le système musculaire étoit tenu dans une sorte d'inaction, que la bouche pouvoit à peine s'entr'ouvrir, et que la malade étoit également incapable de tenir le cou tendu, et de tourner la tête.

Dans d'autres cas, les éminences de la peau sont d'une consistance plus dure que la corne même, et ont beaucoup d'analogie avec les griffes des chats, des éperviers ou autres oiseaux carnassiers. Il est superflu de reproduire ici tout ce qu'on a publié dans les livres à ce sujet. Une demoiselle très-pieuse est atteinte dans ce moment d'une semblable Icthyose; elle fait tous ses efforts pour dérober aux regards des curieux une maladie aussi rare que surprenante, parce qu'elle rougit d'en être affectée. Les excroissances cornées ressemblent à des ergots de coq, et se trouvent disséminées sur l'abdomen, le pubis, les extrémités supérieures et inférieures, etc. Elle croit que cette maladie est une affliction de la providence, et ne veut tenter aucun remède pour se guérir.

Enfin, il est des excroissances cornées qui doivent constituer une variété très-remarquable; elles sont communément en très-petit nombre; le plus souvent même, il n'y a qu'une excroissance unique sur la peau, qui paroît absolument conformée comme une corne de bélier. J'ai observé pour mon compte quelques exemples de cette variété qui est sur-tout commune chez les vieillards; telles étoient, par exemple, ces deux végétations cornées et cylindriques que nous avons observées à l'occiput d'un mendiant qui étoit venu se faire traiter d'une dartre à l'hôpital Saint-Louis. Telle étoit aussi celle dont j'ai déjà fait mention, et qui fut recueillie par M. le Docteur Gastellier sur une très-vieille femme. Elle étoit située à la partie inférieure du temporal gauche. Cette végétation profondément enchassée dans le derme, n'avoit contracté aucune adhérence avec la propre substance de l'os. On la coupa à plusieurs reprises, et toujours on remarqua qu'elle se reproduisoit; on observa néanmoins dans les dernières coupes que l'on pratiqua, que cette production étoit d'une nature moins compacte et moins parfaitement organisée que les précédentes. M. Rigal, m'a fait parvenir en dernier lieu les échantillons de deux cornes humaines, prises sur deux individus différens, dont l'une étoit située sur la partie moyenne de la première pièce du sternum, et l'autre à côté de la première tubérosité de l'ischion. On m'a souvent parlé d'une jeune fille de Dinan, qui a vu se manifester plusieurs cornes sur différens endroits de sa peau; ce qu'il importe sur-tout de bien observer dans la contemplation des Icthyoses cornées, c'est qu'elles n'entraînent aucune infirmité intérieure; c'est que les individus qui en sont atteints jouissent d'ailleurs d'une santé vigoureuse et régulière : ils voyagent, s'assujettissent à des travaux pénibles sans inconvénient. A l'époque annuelle de la mue où la plupart subissent une desquammation universelle, ils ne sont pas sensiblement plus incommodés que de coutume. Leur visage annonce une bonne complexion; ils sont d'ailleurs bien conformés; les fonctions assimilatrices ne subissent aucune altération, etc., il est vrai qu'il n'en est pas de même dans toutes les Icthyoses, et que certains de ces malades sont quelquefois rachitiques.

Observations relatives à l'Icthyose cornée.

DLXXVI. *Première observation.* — La Pathologie cutanée ne contient aucun fait qui soit aussi extraordinaire que celui dont on va lire les principaux détails. En l'an 1803, il parut à Paris deux individus, qui avoient fondé une sorte de spéculation sur la curiosité publique. Ils s'annonçoient comme frères et portoient les noms de Jean et de Richard Lambert; j'allois les visiter et les contempler plusieurs fois la semaine. Je me souviens que leur conducteur nommé Joanny, se plaignoit à moi, de ce qu'il y avoit à Paris si peu d'amateurs, ce qui rendoit leur gain très-peu considérable. A cette époque, ils avoient déjà parcouru l'Allemagne, et M. Tilesius, célèbre médecin de Leipsic, s'étoit donné beaucoup de peine pour les dessiner et les graver lui-même. Voyez l'ouvrage *in-folio* qu'il a publié depuis à ce sujet, et qui a pour titre: *Ausfuhrliche beschreibung und abbildung der beiden sogenannten Stachelschwenmenschen aus der bekannten engelichen familie Lambert oder the porcupine-man, Altenburg*, 1802. Lorsque je vis les deux jeunes gens dont il s'agit, je trouvai qu'ils se ressembloient beaucoup, par la couleur de leurs cheveux et de leurs sourcils, qui étoient d'un châtain-clair; tous deux avoient le front étroit et haut, le nez gros; l'un des deux l'avoit néanmoins très-applati à sa racine. Ils étoient d'ailleurs doués du tempérament qui prédomine chez les Anglais, et il n'étoit pas difficile de deviner quelle étoit leur patrie. Tout le corps de ces individus si singuliers, étoit recouvert d'écailles ayant une apparence et une consistance cornées; les seules parties qui en fussent dépourvues, étoient la face, la paulme des deux mains et la plante des deux pieds, ainsi que les interstices et les bouts des doigts, comme nous l'avons observé dans l'Icthyose nacrée. On n'appercevoit pas non plus d'écailles sur le gland, et sur un petit espace des aines et des aisselles, etc. On imagine bien qu'à mesure que ces individus parcouroient les différentes villes de France, pour se donner en

spectacle; on les accabloit de questions. On vouloit tout savoir sur leur origine: voici ce qu'ils racontoient à ceux qui alloient les voir avec surprise et curiosité; ils prétendoient descendre en droite ligne d'un sauvage écailleux, lequel fut autrefois trouvé au détroit de Davis, et conduit par des voyageurs à Philadelphie. Ce sauvage qui étoit pour le moins un Africain ayant épousé une femme européenne, eut un fils qui hérita de cette enveloppe cornée. On le nomma Lambert. Celui-ci eut à son tour six enfans mâles qui présentoient absolument le même phénomène. De ces six enfans, il n'y en eut qu'un seul qui se conserva, c'étoit Édouard Lambert, auquel John et Richard, qui font le sujet de cette observation, doivent le jour. Il vivoit à Eustonhall, dans le comté de Suffolk, servoit le lord Huntingfield en qualité de chasseur, et fut tué fort vieux, pendant qu'il exerçoit ce métier. A ce mélange du faux avec le vrai, le spéculateur Joanny, dont j'ai déjà fait mention, qui promenoit les frères Lambert, comme on promène tous les jours, divers objets de curiosité, joignoit une fable plus absurde, pour mieux capter la crédulité populaire. Il assuroit dans ses affiches qu'on avoit rencontré dans les contrées désertes de Botany-Bay des peuplades d'hommes *porcs-épics*, absolument semblables à ceux qu'il montroit au public. Les vrais savans n'ajoutoient aucune foi à des assertions si ridicules; ils connoissoient d'ailleurs la généalogie des frères Lambert par les Transactions philosophiques. Personne n'ignore qu'en 1732, Jean Machin professeur d'astronomie à Gresham, décrivit le père primitif de cette étrange famille. Il ajouta à sa notice la gravure d'une de ses mains. Vingt-quatre années s'écoulèrent, sans qu'il fut rien publié sur cet homme écailleux qui avoit tant excité l'attention générale. Mais en 1755, Henri Baker raconta dans le même recueil qu'un homme affecté d'une maladie de peau des plus rares, se faisoit voir à Londres pour de l'argent, et qu'il conduisoit avec lui son fils âgé de huit ans, ayant la même maladie. Ce dernier est précisément le père des deux frères Lambert, dont nous donnons ici l'histoire; il est digne d'observation, que leur infirmité se propage toujours en ligne masculine, et qu'ils ont eu sept sœurs dont aucune n'a eu part à cet accident. Eux-mêmes attestent, qu'ils étoient exempts de l'Icthyose cornée dans les premiers jours de leur naissance. Ce ne fut qu'environ six semaines après, qu'ils commencèrent à en être attaqués; elle acheva de se développer dans l'espace d'un an, et sembloit ensuite prendre de l'accroissement, à mesure qu'ils avançoient en âge. Ces deux individus avoient été foibles dans leur enfance; l'aîné sur-tout avoit été rachitique; ils n'étoient pas d'ailleurs mal constitués; aucun vice organique ne se présentoit à l'extérieur; les traits de la face avoient leur conformation naturelle; le sommet de leur tête étoit écailleux et presque chauve. Par-tout où les écailles abondoient, les poils étoient rares: il n'y en avoit que dans les intervalles; malgré le fourreau dur et corné dont ces hommes étoient investis, il étoit facile de voir que les viscères contenus dans les cavités thorachique et abdominale, n'étoient aucunement endommagés; leurs facultés cérébrales n'avoient jamais été troublées; les parties de leur corps privées d'écailles, jouissoient d'une sensibilité ordinaire. On observoit seulement que ces individus exhaloient assez habituellement une odeur fétide et forte: lorsqu'ils se montrèrent à Paris, les médecins, les naturalistes s'empressèrent d'observer la position, la direction, la forme de leurs singulières écailles; ils tâchèrent même d'en arracher pour les étudier avec plus de soin. Celles qui étoient situées sur le dos, sur les flancs, sur la région abdominale, étoient séparées les unes des autres par leur sommet, quoique réunies par leur base. On en voyoit de prismatiques, de rondes, de rhomboïdales, de quadrangulaires; la plupart étoient d'une figure conique. Leur tête étoit noire, leur racine blanche, et leur corps grisâtre; elles étoient d'une grande fragilité; elles n'avoient point par-tout ni la même dimension ni la même longueur. Les frères Lambert étoient souvent obligés de couper celles qui correspondoient au tendon d'Achille, parce qu'elles prenoient un accroissement extraordinaire, ce qui gênoit sans doute la progression. Les écailles du dos, des mains et des pieds étoient sur-tout très-considérables; leur largeur étoit proportionnelle à leur longueur en général; les écailles se développoient de la manière suivante : l'épiderme commençoit par s'épaissir; il pulluloit d'abord des rudimens d'écailles blanches et d'une consistance molle; mais elles devenoient plus dures, et prenoient une couleur noire très-intense et très-prononcée. Ce qu'on observoit de plus intéressant dans cette dégénération, c'est la mue périodique qu'éprouvoient les frères Lambert, aux équinoxes de l'hiver et du printemps. On assure néanmoins que cette mue singulière d'écailles a fini par n'avoir plus lieu chez leur père, lorsqu'il est parvenu à sa quarantième année; quand elle s'opère chez ceux-ci, les écailles se détachent spontanément et sans inconvénient, de la peau. Une fois tombées, elles se reproduisent dans l'espace d'environ un mois. Si on les arrache avec violence, on fait couler du sang; mais le corps muqueux ne tarde pas à se régénérer, ainsi que l'épiderme; les écailles peuvent être coupées en divers sens sans produire de douleur. Il y avoit des écailles qui étoient peu dures; il y en avoit aussi qui n'avoient aucune consistance, qui étoient comme membraneuses, etc. J'ignore si un phénomène aussi prodigieux reparoîtra jamais dans la suite des siècles, et si mes lecteurs de l'avenir pourront constater un jour par eux-mêmes la vérité du tableau que je leur présente. Plusieurs de mes contemporains se sont occupés des frères Lambert; j'ai déjà cité l'ouvrage très-étendu de M. Tilesius, qui par zèle pour la vérité est entré peut-être dans des détails trop minutieux; ce savant n'a pas voulu confier à d'autres qu'à lui-même le soin du dessin et de la gravure, de peur que le vrai caractère de la maladie ne s'altérât sous des mains étrangères; je dois aussi parler d'un Mémoire plein d'intérêt et de recherches, qui ne tardera pas à voir le jour, et qu'a bien voulu me communiquer M. Buniva, infatigable pour tous les genres d'observation. Il n'a négligé aucun moyen, pour faire connoître les phénomènes singuliers de ces hommes qui ont servi de spectacle à toute l'Europe.

Deuxième observation. — Il convient de rapporter à l'Icthyose cornée, l'accident bizarre, qui est arrivé à Catherine Cheveville, âgée de soixante-dix ans, née à Melun, et qui a long-temps habité le faubourg St.-Antoine, à Paris. Cette vieille femme n'avoit jamais eu aucune maladie, pas même la petite vérole, durant le cours de sa vie; mais elle étoit d'une maigreur extrême. La peau de son visage étoit très-colorée; celle de son corps étoit terreuse, et sèche à l'excès; les veines superficielles étoient très-dilatées, et le sang paroissoit n'y circuler qu'avec lenteur. Cette femme portoit depuis long-temps à la partie inférieure de l'extrémité interne de la clavicule une tumeur de la grosseur d'une petite poire. Cette tumeur qui n'étoit dans son principe que comme la tête d'une épingle avoit acquis ce degré d'accroissement dans plusieurs années; la tumeur étoit environnée à sa base par une substance cornée qui formoit une espèce de coquille. Son sommet étoit partagé en deux portions recouvertes d'un prolongement de la peau, sous lequel on distinguoit les vaisseaux sanguins. Un chirurgien la fit beaucoup souffrir, en essayant de lui arracher cette tumeur. Il paroît qu'une partie resta implantée dans les tégumens, et qu'elle donna lieu à un prolongement qui s'accrut beaucoup dans l'espace d'une année. Lorsque j'eus occasion de voir cette femme, elle portoit à la partie antérieure et supérieure de la poitrine dans le voisinage de la fourchette du sternum une production cornée de la longueur de quatre à cinq pouces au moins, qui avoit quelque analogie avec une gousse de haricot. Cette production tenoit à la peau par un pédicule très-mince, et son poids déterminoit des mouvemens de tournoiement qui étoient douloureux pour la malade; quant à l'excroissance cornée, elle étoit absolument insensible; on la touchoit et on la manioit impunément; l'extrémité inférieure néanmoins lui faisoit éprouver des picottemens qu'elle comparoit à ceux que produiroit une piqûre d'épingle. Catherine Cheveville étoit très-superstitieuse; elle avoit la ferme persuasion que cette excroissance étoit un ver animé qui la rongeoit; elle mourut dans la cachexie scorbutique.

Troisième observation. — Voici un fait qui m'a été communiqué par un habile chirurgien de province. Ce chirurgien m'a envoyé dans le temps deux morceaux considérables d'une production cornée, lesquels avoient été recueillis sur la personne de M. Crayon, prêtre, ci-devant curé de Ville-Neuve, aujourd'hui retiré dans l'hôpital d'Alby, département du Tarn. Cet ecclesiastique est âgé de soixante-seize ans. Son tempérament est sanguin; sa peau remplit très-bien ses fonctions, elle transpire habituellement beaucoup et avec facilité. Il est né de parens sains et robustes. Depuis près de quarante-cinq ans, il porte une assez longue corne sur la partie moyenne de la première pièce du sternum. Ce fut vers l'âge de trente ans, que cette végétation singulière commença à se manifester; elle s'accrut progressivement dans ses diverses dimensions, se contourna ensuite comme la corne d'un bélier, et dans l'espace de cinq années, elle avoit déjà acquis neuf pouces de longueur sur deux de circonférence qu'elle avoit à sa base. M. Crayon éprouva dans la suite un accident; étant monté sur une échelle et s'occupant un jour à tailler une vigne qui rampoit au bord d'une muraille, il fit une chûte; en tombant, sa corne s'accrocha à l'un des échelons supérieurs, et fut soudainement arrachée; il n'y eut presque pas d'hémorragie. On crut d'abord que cette excroissance ne reparoîtroit plus; mais elle végéta de rechef, en sorte qu'au bout du huitième mois, elle avoit déjà cinq pouces. M. Crayon s'avisa un jour de la couper à deux pouces environ de sa base. Il a répété plusieurs fois la même opération. Cette corne appartient exclusivement aux tégumens; car la peau n'est point adhérente à l'os, elle conserve sa mobilité naturelle; je pourrois alléguer d'autres exemples. J'ai vu à l'hôpital Saint-Louis une corne cylindrique et recourbée, laquelle était venue à l'occiput d'un malheureux vieillard. On m'en a fait également parvenir une qui s'étoit développée à la tubérosité de l'ischion.

DLXXVII. J'ai publié les faits majeurs qui concernent l'Icthyose cornée; qu'on les rapproche maintenant de ceux que j'ai précédemment rapportés sur l'Icthyose nacrée; qu'on examine avec soin et qu'on compare les figures qui représentent ces deux espèces, et l'on sera persuadé sans peine qu'elles appartiennent absolument au même genre. Que deviennent actuellement les conjectures chimériques auxquelles on s'est livré, pour expliquer l'origine de cette singulière altération de l'épiderme? je reviendrai sur ce point, dans la seconde partie de cette dissertation.

ESPÈCE TROISIÈME.

ICTHYOSE PELLAGRE. *Icthyosis Pellagra.* Planche XXXIX.

Icthyose se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des rides et par une disposition écailleuse de l'épiderme. Ce phénomène est communément accompagné d'un grand affoiblissement dans le systême des forces, et du trouble des facultés intellectuelles.

Obs. L'Icthyose pellagre est chargée d'une multitude d'épiphénomènes, qui en font une affection très-bizarre; elle se complique d'une foule de symptômes qui dépendent d'antres maladies. Ce qui lui appartient proprement se réduit à une phlogose locale produite par l'activité des rayons solaires sur des corps appauvris par le manque de nourriture ou par des alimens de mauvaise qualité; à cet accident viennent constamment se joindre la débilité des muscles et un délire triste. On a écrit des volumes entiers sur cet exanthême; on a traité avec une diffusion singulière, les questions les plus minutieuses. C'est certainement servir la science que de rejeter de cet Ouvrage ces inutiles divagations; l'Icthyose pellagre offre deux variétés assez distinctes:

A. L'Icthyose pellagre vulgaire. *Icthyosis pellagra vulgaris.* — C'est la plus commune et celle que Titius avoit proposé de désigner sous le nom de *dermatagra;* dénomination qui ne vaut pas celle qui est communément adoptée. Elle flétrit et ride les tégumens; mais sans observer aucune forme régulière. On prétend quelle attaque aussi les animaux domestiques; je dois rendre grâces au célèbre M. Moscati qui a bien voulu me procurer les tableaux les plus variés de cette maladie, et qui m'a mis à même de l'étudier sous toutes ses formes; je ne dois pas moins aux soins officieux de M. Buniva. Il est du reste peu de maladies qu'on ait étudiées avec autant de zèle et de persévérance depuis quelques années; que d'auteurs il faudroit désigner, si je voulois donner de justes éloges à tous ceux qui s'en sont occupés avec succès! Frappolli, Zanetti, Gherardini, Jansen, Albera, Videmar, Strambio, etc., à Milan; Allioni, à Turin; Fanzago, à Padoue; Paolo della Bona, Soler et Ghirlanda, à Trévise; Odoardi à Bellune; Facheris au grand hôpital de Bergame; Villa aux environs de Lodi, etc., ont trouvé et recueilli les faits les plus intéressans. Il paroît du reste que l'Icthyose pellagre étend plus loin son domaine, qu'on ne l'avoit cru; M. Buniva observe qu'on la voit quelquefois franchir les Alpes. Un élève de ce professeur découvrit un Cretin pellagreux dans la ville de St.-Jean de Maurienne. M. le Docteur Louis Careni croit l'avoir remarquée trois fois dans la ville de Vienne; les faits qu'il rapporte ont la ressemblance la plus manifeste avec ceux qui s'observent journellement dans les campagnes du Milanais; enfin, mon collègue M. Husson, observateur très-exact, qui déjà avoit eu occasion de voir l'Icthyose pellagre, dans son voyage en Italie, l'a retrouvée dans l'Hôtel-Dieu de Paris, et s'est empressé de placer ce malade sous mes yeux, en le faisant transporter à l'hôpital Saint-Louis. Je donnerai plus bas son histoire: en général l'Icthyose pellagre n'attaque que l'indigence et la misère. Aussi J. M. Albera a-t-il dédié aux pauvres le Traité théorique et pratique, qu'il a composé sur cette maladie.

B. L'Icthyose pellagre orbiculaire. *Icthyosis pellagra orbicularis.* — Dans cette variété de la pellagre, assez fréquente aux environs de Milan, la desquammation s'effectue circulairement, comme dans la dartre furfuracée (*herpes furfuraceus circinatus*). On assure que cette pellagre se répand sur tout le corps, et non de préférence sur les parties exposées au soleil; elle est moins dangereuse que la précédente, et se manifeste dans tous les temps de l'année. Les paysans la nomment la *Salsedine*, à cause de la salive salée, dont il s'opère une sécrétion très-abondante dans la bouche; elle exhale une odeur qui est ordinairement très-fétide.

Tableau de l'Icthyose pellagre.

DLXXVIII. Le symptôme le plus frappant de l'Icthyose pellagre est la desquammation épidermoïque qui s'observe sur le dos des mains et des pieds, à la partie antérieure du cou, au devant du sternum, au visage, etc. La peau est rugueuse et ridée, particulièrement aux jointures et au voisinage des articulations; elle est parsemée de taches fauves et blanchâtres qui ressemblent quelquefois aux échimoses scorbutiques. Dans d'autres cas, la cuticule desséchée et noirâtre, se réduit en une matière furfuracée, ou se soulève en formant des ampoules remplies d'une sérosité jaunâtre et de nature ichoreuse; il survient fréquemment des pustules accompagnées d'un prurit aigu, d'une sorte de tiraillement incommode, d'une sensation de brûlement, après lequel l'appareil tégumentaire s'endurcit, se gerce et se fend, au point d'offrir des crevasses et des sillons affreux. Les bras deviennent durs et écailleux comme dans l'Icthyose nacrée.

Ce qu'il y a sur-tout de remarquable dans cette altération singulière de l'épiderme, c'est qu'elle se déclare d'ordinaire au printemps, diminue l'été et s'évanouit entièrement en automne. C'est précisément à l'époque où les villageois quittent leurs cabanes humides et mal-saines, et commencent à se répandre dans les campagnes, pour vaquer aux travaux champêtres, qu'ils sont comme frappés par les premières impressions du soleil, qui darde ses rayons sur leurs corps affoiblis; alors, les différentes parties de la peau qui sont habituellement nues, rougissent, deviennent insensiblement erysipélateuses, et l'Icthyose pellagre commence ses périodes; aux approches de l'hiver, l'épiderme se régénère; mais comme cette membrane a été profondément atteinte, elle reste long-temps ridée, sale, et comme enduite d'un vernis; elle est sur-tout très-attaquée par l'action du froid et de l'atmosphère. On observe toutefois que l'Icthyose pellagre orbiculaire est moins subordonnée au pouvoir des saisons que la précédente, et qu'elle n'a point de temps fixe pour se développer.

Qu'on ne croie pas du reste que l'affection pellagreuse soit uniquement due à l'action des rayons solaires; il faut nécessairement qu'il y ait une cause interne qui la favorise: car, pourquoi ce phénomène n'auroit-il pas lieu

indistinctement sur tous les paysans qui sont exposés à la même influence, qui sont assujettis aux-même travaux, etc? D'ailleurs, pourquoi l'apparition de l'Icthyose pellagre n'auroit-elle lieu que dans le printemps? Pourquoi cette maladie commenceroit-elle à s'affoiblir pendant les chaleurs de l'été?

Les pellagreux sont dans une foiblesse extrême; il y a un tel accablement dans toute leur personne, qu'ils peuvent à peine se soutenir sur leurs pieds, et qu'ils sont forcés de garder un continuel repos. Cet état misérable qui se rencontre souvent dans le scorbut, dépend de la rigidité des fibres musculaires, et devient quelquefois très-douloureux. La langue de ces infortunés est recouverte d'un limon rougeâtre ou livide. Il s'échappe de leur bouche un flux salivaire abondant; les dents s'ébranlent dans leurs alvéoles; les ongles deviennent difformes et crochus, comme dans la teigne faveuse, où dans la dartre squammeuse. Il découle des yeux et du nez des pellagreux une humeur séreuse, dont la source ne se tarit pas durant des mois et des années. Les urines sont pâles, copieuses, âcres et fétides : la sueur sur-tout a une odeur particulière, qui a quelque rapport avec celle du pain moisi, ou des vers à soie putréfiés. Soler dit que les cheveux acquièrent dans la pellagre une couleur roussâtre, comme s'ils avoient été brûlés. Ils se détachent spontanément ou deviennent minces et lanugineux.

Les affections nerveuses tiennent une des premières places parmi les symptômes de l'Icthyose pellagre. Les malades ont été par fois assaillis par des crampes si extraordinaires, qu'on a vu succéder les grincemens des dents, le spasme des muscles de la mâchoire inférieure, la carpologie, la syncope, l'épilepsie, les phénomènes du tétanos, etc. Il n'est pas de mouvement convulsif auquel ils ne soient sujets; il en est un sur-tout très-extraordinaire, et dont beaucoup d'auteurs ont parlé; c'est celui par lequel les pellagreux éprouvent une sorte d'entraînement, qui les porte à marcher en avant avec précipitation, et en ligne droite, sans qu'ils puissent s'arrêter au gré de leur volonté, ni se tourner d'un côté ou de de l'autre. Ils tâchent alors de s'appuyer sur les premiers objets qui s'offrent à leur passage; certains restent dans une constante immobilité. On en remarque d'autres qui sont sujets à des tremblemens continuels dans tous leurs membres.

On est particulièrement surpris des troubles qu'éprouve le cerveau dans l'Icthyose pellagre. Ces troubles consistent dans un délire, tantôt aigu, tantôt chronique; le premier est accompagné d'une fièvre irrégulière, dont les paroxysmes sont précédés de salivation et d'une sorte d'allégement dans les douleurs. Ils se terminent ensuite par des sueurs, et par des taches rougeâtres sur la face et sur les bras; les malades sont tristes, étonnés et muets; il en est qui paroissent frappés d'épouvante, comme s'ils voyoient des fantômes. Dans la seconde espèce de délire qui est un délire chronique, on observe souvent une vraie démence, une stupidité complète, une mélancolie sombre, accompagnée d'un morne silence. On en voit qui sont extrêmement loquaces et qui finissent par se donner la mort; M. Buniva rapporte qu'une pellagreuse se coupa la gorge dans la commune de Piossasco. On a consigné dans quelques journaux scientifiques de l'Italie, l'histoire d'un fanatique nommé Matteo Lovat, né dans les montagnes de l'état de Venise, qui fit de funestes tentatives pour se crucifier. J'ai lu dans un Mémoire de M. Ghirlanda, l'histoire d'une paysanne du village de Cornuda, dans le territoire de Trévise; quelques jours après ses couches, ayant éprouvé un dérangement dans le flux des lochies et des chagrins très-vifs, elle fut soudainement atteinte de tous les symptômes de la pellagre. Les accidens extérieurs n'étoient pas très-graves; mais elle étoit plongée dans une mélancolie si affreuse, qu'elle y succomba. Elle se déroboit à tous les regards, versoit sans cesse des larmes, s'écrioit qu'elle étoit condamnée par la justice divine aux peines éternelles; elle se croyoit toujours environnée des flammes de l'enfer; elle vaquoit d'ailleurs aux occupations de son ménage, et ne déraisonnoit que sur cet objet. La plupart des pellagreux vont se noyer dans des fleuves; c'est ce penchant funeste que Strambio désigne sous le nom d'*hydromanie*. Ce penchant proviendroit-il de la sensation brûlante qu'on éprouve dans toutes les parties du corps, sur-tout dans celles qui sont frappées par le soleil? L'individu pellagreux que nous avons eu occasion d'observer à Paris, disoit ressentir une ardeur générale qui consumoit son corps.

Il est une multitude d'accidens secondaires qui accompagnent presque toujours l'Icthyose pellagre; les malades éprouvent des douleurs vives et brûlantes à la tête, et le long de l'épine du dos. Ces douleurs se répandent et suivent le trajet des troncs nerveux; elles se propagent jusqu'à l'os sacrum, provoquent un fourmillement considérable sur les bras et sur les jambes, particulièrement à la plante des pieds, envahissent fréquemment le thorax, les lombes et l'abdomen. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'il n'y a quelquefois qu'un seul côté du corps qui soit malade, tandis que l'autre demeure parfaitement sain.

Tous les désordres de la sensibilité se manifestent chez les pellagreux. Leur vue est soudainement obscurcie ou troublée; ils sont sujets au pica, à la boulymie. Le pellagreux que nous avons vu, ne pouvoit se contenter de la nourriture de l'hôpital, et se jetoit avidement sur tous les alimens qu'on lui présentoit. L'odorat est tellement dépravé, que la plupart croyent sentir les odeurs les plus fétides; il en est qui sont tourmentés par un bourdonnement d'oreilles très-remarquable; qui croyent entendre le son importun d'une roue de moulin, des coups de marteau sur l'enclume, le chant des cigales, le cri des grenouilles, etc.; Titius dit que les pellagreux sont constamment portés à la volupté, à cause de l'exaltation de la faculté sensitive. Il est très-commun de voir des flux dysentériques, particulièrement la diarrhée, occasionner le marasme, l'hydropisie, la consomption pulmonaire, etc. Les crises de l'Icthyose pellagre sont presque toujours irrégulières, et quoiqu'elle paroisse diminuer d'intensité dans l'automne et durant l'hiver; elle se déclare les années suivantes avec non moins de violence, et finit par précipiter une foule de victimes dans le tombeau.

Observations relatives à l'Icthyose pellagre.

DLXXIX. *Première observation.* — Louis Taugiers, tirailleur-chasseur, âgé de vingt-deux ans, entré au service militaire, depuis huit mois seulement, né Breton et de parens villageois, qui n'ont jamais eu d'affections cutanées, livré lui-même dès sa jeunesse aux travaux pénibles de l'agriculture, se nourrissoit le plus ordinairement avec du pain et de la bouillie de bled noir. Il prenoit beaucoup de laitage, jamais de vin; faisoit sur-tout un usage soutenu du cidre: il avoit joui d'une bonne santé pendant son habitation dans la maison paternelle; mais depuis qu'il suivoit le sort des armes, exilé de son pays natal, il étoit constamment malade. C'est le changement de vie, d'habitude, de nourriture, qui occasionna une altération profonde dans la santé de l'individu, lequel ne quitta plus les hôpitaux; l'ennui étoit peint sur sa physionomie. Il étoit sombre, triste, taciturne; il ne paroissoit point absorbé par des réflexions, ni plongé dans des rêveries; mais il avoit une insouciance totale pour ce qui le touchoit de plus près, et recherchoit la solitude. Après quelques mois de séjour, dans l'Hôtel-Dieu de Paris, il lui survint une diarrhée sanguinolente qui l'affoiblit considérablement vers les premiers jours du mois de juin 1810; fuyant tout le monde, il alla se placer dans une belle exposition au soleil, s'y coucha, les mains appliquées sur la tête, de manière que les doigts s'entrecroisoient; s'étant endormi dans cette position, le soleil darda ses rayons brûlans sur la peau de la partie postérieure des deux mains avec une telle violence, pendant environ deux heures, qu'il s'y manifesta une légère phlogose. La peau devint rouge; le malade y sentit une chaleur ardente à son réveil; il éprouva en même temps une vive céphalalgie. Au bout de quelques jours, l'épiderme se fendit, et tomba par desquammation; les articulations métacarpo-phalangiennes furent sur-tout altérées; il s'y forma des crevasses profondes, très-sèches, à bords inégaux et écailleux; la peau environnante étoit cuivreuse et noirâtre. Ce fut alors que MM. Husson et Assalini ayant observé le malade avec la plus scrupuleuse attention, confirmèrent l'existence de la pellagre. On le transféra à l'hôpital Saint-Louis; l'usage des bains fit tomber les écailles; mais l'épiderme régénéré se gerça de nouveau, et il se forma une seconde desquammation. Cet individu étoit tourmenté par une espèce de boulymie ou faim dévorante, malgré la grande quantité d'alimens qu'il prenoit; la diarrhée persistoit toujours, et paroissoit revêtir un caractère chronique; Louis Taugiers étoit considérablement affoibli; il étoit devenu comme stupide; on lui a accordé sa réforme, et on l'a renvoyé dans son pays où il étoit impatient de se rendre.

Deuxième observation. — Nous avons déjà parlé du délire particulier des pellagreux, qui les porte à se noyer dans des fleuves, sans qu'ils puissent modérer ce penchant funeste, dont la plupart ont été les victimes; souvent ils rêvent que ce malheur arrive à d'autres. M. Ghirlanda m'a raconté l'histoire de la femme d'un pêcheur des environs de Trévise; elle étoit âgée de vingt-deux ans, et d'une constitution robuste. Quelques jours après un accouchement, elle rêva une nuit que son mari s'étoit précipité dans une rivière voisine; elle s'éveilla toute effrayée, et sortant brusquement de son lit et de sa maison, elle courut long-temps à demi-nue sur le gazon baigné par la rosée. Elle appeloit son époux à grands cris, et comme il ne répondoit point, elle en conclut que le songe qu'elle venoit d'avoir, n'étoit qu'une affreuse vérité; elle retourna chez elle, et s'abandonna à tout son désespoir. Après quelques heures, son mari rentra; mais il fut méconnu: cette infortunée persista dans sa croyance, et ne recouvra que long-temps après l'usage de sa raison. M. Ghirlanda prit des informations sur sa famille, et on lui assura qu'elle étoit née d'une mère pellagreuse.

DLXXX. Il paroît généralement prouvé aujourd'hui que la pellagre est fréquemment héréditaire; c'est encore ici une circonstance qui la rapproche des autres Icthyoses que j'ai décrites. En rassemblant ses principaux traits d'analogie, on se convaincra que la place que je donne à cette affection dans la méthode nosologique est véritablement la seule qu'elle puisse occuper.

SECONDE PARTIE.

Faits relatifs à l'histoire générale des Icthyoses.

DLXXXI. Pour peu qu'on veuille maintenant comparer ensemble les différentes espèces d'Icthyoses, dont j'ai tracé le tableau individuel, on ne pourra s'empêcher de voir, que ces maladies manifestent une analogie incontestable, par leur siége et le mode d'altération qu'elles font subir à l'épiderme. On aura même occasion d'observer plus bas, qu'elles se rapprochent par l'identité des circonstances qui contribuent à leur donner naissance; il falloit par conséquent les comprendre dans le même genre. Exposons maintenant leurs phénomènes communs, leurs rapports avec les autres maladies cutanées; recherchons leurs causes, et examinons s'il est des cas où l'art peut attendre leur guérison.

ARTICLE PREMIER.

Des phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Icthyoses.

DLXXXII. Le phénomène spécial des Icthyoses est d'altérer, d'augmenter ou de diminuer l'épaisseur autant que la consistance naturelle de l'épiderme humain, de manière à lui donner l'aspect de l'enveloppe tégumentaire de quelques animaux, tels que les poissons, les serpens, etc.; ceux qui connoissent la structure particulière de l'épiderme, se rendent facilement compte de cet accident pathologique. Malgré l'opinion d'un anatomiste célèbre, on sait que cette membrane se compose naturellement d'écailles presque imperceptibles, et disposées d'une manière très-symétrique. Ces écailles sont très-apparentes dans certaines classes d'animaux, particulièrement chez les poissons, etc.

DLXXXIII. L'insensibilité de l'épiderme, l'isolement de sa vitalité, l'extrême simplicité de son organisme et l'homogénéité de sa composition, la privation des nerfs et des vaisseaux sanguins, etc., expliquent la plupart des phénomènes que nous offrent les Icthyoses. On voit pourquoi le système dermoïde n'est tourmenté par aucune douleur, n'est en proie à aucune démangeaison, ce qui n'arrive point dans les maladies qui attaquent plus profondément la substance des tégumens: telles sont les dartres; tel est le prurigo, etc.

DLXXXIV. Les Icthyoses se présentent sous autant de formes, que l'épiderme est susceptible de recevoir de modifications. Le plus communément, c'est un simple épaississement des écailles qui les constituent, ce qui donne à la peau l'aspect de l'enveloppe des poissons; d'autres fois, ce sont des écailles si fines, si minces, qu'au tact, on croit poser la main sur un assemblage d'épines aigues, et que le corps des malades a l'air d'être revêtu d'une peau de chagrin; de tels exemples sont très-nombreux. J'ai vu deux enfans mâles nés d'un père mal-sain, chez lesquels cette disposition existoit à un très-haut degré. La plante de leurs pieds et la paulme de leurs mains en étoient seulement préservées. Il s'opérait par ces parties une sueur si abondante, que les souliers en étoient traversés et pénétrés. Cette sueur étoit très-fétide. Ce qu'il falloit remarquer dans cette famille, c'est que les sœurs étoient exemptes d'un pareil inconvénient, sans doute parce que leur peau étoit naturellement d'une texture plus fine et plus délicate.

DLXXXV. Dans certains cas, mais ces cas sont rares, on a vu la peau humaine se couvrir d'excroissances d'une consistance absolument cornée. Nous avons déjà raconté l'histoire intéressante des frères Lambert, dont l'appareil tégumentaire étoit devenu, pour ainsi dire, méconnoissable (*voyez* la Planche XXXIII). On lit aussi dans les Transactions philosophiques, l'exposé des symptômes qu'éprouvoit Anne Jackson, d'origine anglaise. Son corps étoit parsemé de callosités dures et contournées à la manière des griffes d'un coq d'Inde; elle en avoit même sur la langue et dans l'intérieur de la bouche; ses yeux étoient en outre recouverts par une pellicule épaisse, en sorte qu'elle ne pouvoit distinguer les objets qu'avec la plus grande difficulté. Ces prolongemens cornés étoient implantés dans la peau par des racines, et dans leur principe ressembloient assez à des verrues.

DLXXXVI. Nous avons déjà fait observer, que dans quelques circonstances, ces sortes de végétations sont très-peu nombreuses, que souvent on n'en voit qu'une seule sur toute la périphérie cutanée. A mesure qu'elles prennent de l'accroissement, elles se contournent comme les cornes des béliers. J'ai déjà cité plusieurs exemples de ces végétations qui n'appartiennent qu'aux tégumens, et ne contractent jamais d'adhérence avec les os.

DLXXXVII. Au surplus, quelque multipliées que soient les excroissances cornées dont nous venons de faire mention, les fonctions intérieures n'en sont point altérées. Les hommes écailleux qui se montroient à Paris étoient d'une complexion très-forte ; cependant on a observé qu'une femme napolitaine qui étoit atteinte d'une maladie analogue, n'étoit pas réglée, qu'elle éprouvoit une sorte de mal-aise, toutes les fois qu'elle avoit pris de la nourriture, que ses urines surpassoient la quantité des boissons, etc. La fille anglaise dont j'ai parlé plus haut avoit une intelligence très-bornée ; son physique n'étoit pas moins déplorable ; elle touchoit déjà à sa quatorzième année, et avoit à peine la stature d'un enfant de cinq ans.

DLXXXVIII. Dans l'Icthyose nacrée, tout annonce pareillement la foiblesse radicale du systême lymphatique. Ces sortes d'individus sont portés à une mélancolie habituelle. Montgobert dont j'ai cité plus haut l'observation, est dans une disposition scorbutique qui l'a prodigieusement débilité. Il ne peut se livrer à son travail, sans ressentir une vive céphalalgie, et un feu brûlant dans la paulme de ses mains ; d'ailleurs il est toujours rêveur et taciturne. Ce symptôme rapproche singulièrement l'Icthyose nacrée de l'Icthyose pellagre. J'ai déjà dit que dans cette dernière maladie, il survenoit un délire triste, souvent suivi d'une sorte de stupidité.

DLXXXIX. Ce qui est frappant dans la considération générale des Icthyoses, c'est l'extrême variété qui règne entre les individus qui en sont atteints. Les uns n'ont sur leur peau que les plus légères traces de cette bizarre altération ; les autres ont tout leur corps gravement affecté. Il en est qui ont la membrane épidermoïque mince et diaphane ; d'autres l'ont épaisse et renitente dans toute sa périphérie : quelle différence entre les frères Lambert, recouverts d'excroissances affreuses, et tant d'autres sujets sur lesquels il vient ça et là, quelques végétations de nature cornée ! quelle différence non moins sensible, entre les personnes atteintes de l'Icthyose pellagre ! on en voit qui sont comme brûlées et qui ressemblent à des momies ; on en voit aussi dont la peau n'est que foiblement ridée, et qui ont une apparence de santé dans toute leur personne, etc.

DXC. Les Icthyoses sont quelquefois universelles ; quelquefois elles ne sont que partielles ; souvent elles n'attaquent que les bras et les jambes. J'ai vu une Icthyose singulière qui n'affectoit que le côté droit ; ce qu'il y avoit de remarquable, c'est qu'elle étoit périodique et qu'elle se manifestoit à chaque printemps. Cette observation a été faite sur une femme parvenue à l'âge mur ; lorsqu'elle étoit malade, sa peau étoit rude et écailleuse comme l'enveloppe des poissons.

DXCI. La plupart des Icthyoses sont endémiques, parce qu'elles tiennent à des causes locales, ou au genre de nourriture dont usent certains peuples. Les hommes qui habitent plus ou moins le bord des mers ou des rivières poissonneuses sont spécialement sujets à l'Icthyose nacrée : on sait combien la manière de vivre des paysans de la Lombardie influe sur la production de l'Icthyose pellagre ; il n'y a que l'Icthyose cornée qui paroît être le résultat fortuit de quelque cause non encore appréciée.

DXCII. Les Icthyoses paroissent subordonnées à l'influence des saisons, et avoir quelque analogie avec la mue de certains animaux. Dans les trois espèces que j'ai établies, les écailles tombent communément dans l'automne ou dans l'hiver ; souvent même, lorsque cette crise s'opère, les individus se trouvent plus malades ou plus indisposés qu'à l'ordinaire ; mais bientôt les écailles se reproduisent et reprennent toujours leur ancienne forme.

ARTICLE II.

Des rapports d'analogie observés entre les Icthyoses et quelques autres maladies cutanées.

DXCIII. On a eu tort de comparer les Icthyoses aux affections herpétiques ; celles-ci suscitent des démangeaisons vives, qu'on n'observe jamais dans les maladies dont nous traitons ; l'insensibilité naturelle de l'épiderme explique aisément l'absence du prurit. La desquammation dartreuse est le résultat d'une phlegmasie chronique de la peau, laquelle s'annonce communément par un amas de petits boutons pustuleux, qu'on n'observe jamais dans les Icthyoses. Cette même desquammation n'offre point l'idée ni l'aspect de l'enveloppe extérieure des poissons, etc. Comment pourroit-on se méprendre sur leur vrai caractère ?

DXCIV. On a long-temps envisagé l'Icthyose nacrée, comme une affection lépreuse ; mais il est manifeste que cette analogie prétendue est sans aucune sorte de fondement ; car l'Icthyose nacrée se dirige spécialement sur l'épiderme. La lèpre au contraire attaque l'ensemble des tégumens, et le tissu cellulaire sous-cutané ; de-là proviennent ces tuméfactions des membres qui deviennent quelquefois monstrueux et gigantesques, etc. L'aspect hideux de certaines Icthyoses a sans doute induit en erreur quelques observateurs superficiels.

DXCV. C'est relativement à l'Icthyose pellagre, qu'on s'est attaché sur-tout à faire de semblables rapprochemens. On connoît le parallèle ingénieux établi par Paolo della Bona dans un discours qu'il prononça en 1791 dans l'École de Padoue : pour bien affermir son opinion, il compara habilement le tableau énergique de l'éléphantiasis tracé par Arétée, avec les descriptions nombreuses qu'on nous a données, de l'affection terrible qui tourmente les pauvres villageois du Milanais; et il conclut par dire que ces deux maladies se ressembloient, non-seulement par leurs symptômes caractéristiques, mais encore par leurs symptômes secondaires. Une telle assertion n'exige sans doute aucune réfutation sérieuse.

DXCVI. M. Strambio, a, ce me semble, parfaitement indiqué les différences qui séparent la Lèpre de l'Icthyose pellagre. En effet, dans cette dernière maladie, la peau n'est ni épaisse ni tuberculeuse; on n'y observe pas cette altération du tissu muqueux, qui augmente à un point prodigieux, le volume du nez, des lèvres, du front, etc.: la voix n'est pas rauque. On n'y remarque jamais ces taches tantôt brunes tantôt blanches qui annoncent l'invasion de l'éléphantiasis. Une différence non moins essentielle, c'est le délire singulier qui lui est propre, et qu'on n'a jamais pu voir chez aucun lépreux.

DXCVII. Les raisons qu'allègue M. Facheris, médecin du grand hôpital de Bergame, ne sont pas mieux fondées, lorsqu'il a voulu assimiler la pellagre au *mal de la Rosa* de la province des Asturies, variété de Lèpre qui a été parfaitement décrite par Casal et Thiéry; mais la nature de ce dernier exanthême est tout-à-fait différente. Il se manifeste par des croûtes horribles qui tombent et se succèdent, en laissant sur le système cutané des cicatrices indélébiles; or, ces croûtes ne s'observent jamais dans l'Icthyose pellagre. D'ailleurs le siége du *mal de la Rosa* est beaucoup plus profond, etc.

DXCVIII. L'espèce de délire que l'on remarque, soit dans l'Icthyose pellagre, soit dans le *mal de la Rosa* n'établit certainement aucun rapport intime entre ces deux affections; car ce délire n'a pas le même objet. J'observe en outre, que le trouble des facultés cérébrales se déclare souvent dans les maladies cutanées parvenues à un très-haut degré d'intensité. Je l'ai souvent observé dans le prurigo, et dans la dartre squammeuse universelle. Comment d'ailleurs peut-on comparer une éruption aussi hideuse que celle du *mal de la Rosa*, à une simple exfoliation épidermoïque que l'action du soleil, ou l'usage d'une mauvaise nourriture déterminent le plus souvent!

DXCIX. On a voulu comparer l'Icthyose pellagre au scorbut, parce qu'on observe dans cette première maladie les symptômes d'une débilité extrême, des hémorragies passives, etc.; les paysans des campagnes milanaises, habitent, il est vrai, des cabanes humides qui les disposent singulièrement à des accidens de ce genre. Mais ces deux maladies n'en sont pas moins différentes l'une de l'autre, comme Soler en a fait la remarque. En effet, l'Icthyose pellagre se montre dans des pays chauds, dans des lieux où l'air est extraordinairement vif, etc. Le scorbut au contraire n'habite que les climats froids et marécageux; l'Icthyose pellagre est favorisée par l'influence des rayons solaires. Le scorbut au contraire se dissipe, lorsqu'une température chaude a changé l'atmosphère; enfin, les scorbutiques conservent constamment leurs facultés intellectuelles, et les pellagreux sont presque toujours dans le délire, etc.

DC. Videmar a émis une autre opinion. Il estime que l'Icthyose pellagre se rapporte absolument à l'hypocondrie; il cherche à le prouver par l'énumération des symptômes. On a fortement combattu son assertion. N'est-il pas constaté que l'hypocondrie attaque ordinairement les citadins, et ceux qui vivent dans l'opulence? l'Icthyose pellagre par opposition est la maladie des villageois et des pauvres; elle paroît au printemps et se dissipe en hiver; elle est mortelle pour un grand nombre d'individus : il y a toujours et tôt ou tard une altération de l'épiderme. Ces caractères ne sont pas certainement ceux de l'hypocondrie.

ARTICLE III.

Des causes organiques qui influent sur le développement des Icthyoses.

DCI. Que d'hypothèses n'a-t-on pas imaginées, pour expliquer la formation des écailles qui constituent les différentes Icthyoses! C'est sur-tout à mesure que les deux frères Lambert parcouroient les villes de l'Europe, que les Physiologistes mettoient leur esprit à la torture pour se rendre compte d'un phénomène aussi étrange. Trompés par des rapports chimériques, certains auteurs ont été jusqu'à prétendre que cinq ou six semaines après la naissance de ces hommes singuliers, il étoit survenu à la périphérie de leur corps un suintement copieux d'humeur sébacée, laquelle transudoit ça et là de tous les pores cutanés. La matière de ce suintement mise en contact perpétuel avec l'oxigène de l'atmosphère, avoit d'abord formé un enduit solide, lisse et poli; mais cet enduit n'avoit

pas tardé à se fendre et à se partager diversement par les mouvemens nombreux auxquels les membres sont naturellement assujétis. Ce sont, dit-on, ces incalculables gerçures qui donnoient lieu à autant d'écailles différentes : peut-on ajouter foi à une supposition aussi absurde?

DCII. L'explication que donne M. Tilesius n'est guère plus admissible. J'ai déjà cité l'ouvrage fort étendu qu'il a publié sur la famille des frères Lambert. Ce savant rapporte la formation de la couche écailleuse à la désorganisation des cryptes muqueux, ou du moins à une secrétion troublée de la graisse de la peau, dans toutes les parties du corps, qui sont recouvertes par les vêtemens. Cette matière onctueuse, s'accumule avec trop d'abondance dans ses réservoirs par l'effet d'un stimulus morbifique. C'est là qu'elle se mêle avec la lymphe naturellement disposée à se coaguler ; l'accroissement successif de cette secrétion vicieuse doit donner naissance à ces plaques lamelleuses par un mécanisme semblable à ce qui se passe dans l'éruption des teignes, des dartres, etc. Je renvoye à l'ouvrage de M. Tilesius, ceux de mes lecteurs qui voudroient avoir une idée plus complète des argumens ingénieux sur lesquels il appuye son hypothèse.

DCIII. Il suffit toutefois de considérer attentivement les écailles qui se développent dans les Icthyoses les plus graves, pour se convaincre qu'elles sont de la même nature que l'épiderme, et qu'elles ne sont en conséquence qu'un simple résultat de la dégénération de cette membrane. On se convaincra pareillement qu'elles ont le plus grand rapport avec la structure des ongles, etc. Ceux-ci présentent en effet les mêmes phénomènes dans leur origine et dans leur développement; M. Buniva a très-bien observé que les écailles, les cornes, etc., ne possèdent ni nerfs, ni vaisseaux, ni aucun des caractères des autres parties du corps vivant.

DCIV. Quel soin ne faudroit-il pas prendre pour corriger les dispositions originelles. Parmi les causes organiques qu'on croit propres au développement des Icthyoses, il n'en est pas de plus constante que l'hérédité. C'est un fait bien constaté que la prédisposition à la pellagre se transmet de génération en génération chez les paysans de la Lombardie. J'observe très-communément que des parens dartreux ou scrophuleux, ont donné le jour à des individus écailleux. Un enfant qui a tous les phénomènes d'une Icthyose nacrée, est né d'un père atteint d'une teigne faveuse depuis son enfance.

DCV. Un état de la peau semblable à l'Icthyose, se manifeste souvent après certaines maladies longues, qui ont considérablement affoibli l'exercice de la transpiration. Dans des ulcères vieillis, qui n'ont pas été pansés convenablement, il se forme souvent à la surface des jambes, des écailles sèches et dures, qui ressemblent presque aux écailles des poissons. On voit également cette disposition écailleuse se manifester après l'anasarque; la peau devient rugueuse et ridée comme dans l'Icthyose. Souvent cette maladie n'est que le symptôme d'une autre affection morbifique. M. Corona l'a observée à la suite d'une goutte rebelle; ce fait mérite certainement d'être conservé. L'Icthyose nacrée serpentine succède très-souvent au vice scrophuleux; il n'est pas rare de la voir se déclarer après les ravages de la petite vérole confluente, et persister pendant plusieurs années. En général, toute altération profonde dirigée sur le système lymphatique, imprime à la peau un aspect écailleux ou farineux.

ARTICLE IV.

Des causes extérieures qui influent sur le développement des Icthyoses.

DCVI. Les Icthyoses produites par des causes extérieures se rencontrent rarement; il arrive toutefois que chez les individus dont l'habitude est de se mettre fréquemment à genoux, la peau de ces parties contracte une dégénération qui a beaucoup de rapport avec l'Icthyose nacrée. Le même phénomène a lieu, lorsque la peau a été long-temps comprimée par une cause quelconque ; mais cet accident mérite à peine le nom de maladie.

DCVII. Le genre de nourriture paroît influer singulièrement sur la production des Icthyoses. Les peuples qui habitent les bords de la mer, qui se nourrissent perpétuellement de poissons putréfiés, sont sur-tout sujets à ces affections ; les eaux stagnantes et corrompues dont la plupart font usage, ainsi que l'humidité constante qui les environne, doivent pareillement contribuer à les produire.

DCVIII. Ce que nous disons de l'Icthyose nacrée, peut aussi se dire de l'Icthyose pellagre. Les paysans du Milanais, après avoir vaqué aux travaux les plus durs et les plus pénibles, prennent des alimens gâtés et de mauvaise qualité qui dépravent les organes de la digestion; les enfans même tètent un lait détestable, auquel on substitue quelquefois la bouillie la plus indigeste. Comment veut-on qu'élevés ainsi dès l'âge le plus tendre, ils ne soient pas foibles et délicats, et par conséquent enclins aux infirmités les plus tristes.

DCIX. Quelques auteurs prétendent néanmoins que les alimens ne sont pour rien dans la production de l'Icthyose pellagre, et qu'il faut en accuser principalement les intempéries atmosphériques. Ils assurent en effet avoir observé la maladie chez des personnes qui usoient d'une excellente nourriture, ainsi que d'un vin tonique et généreux. On ne peut pas non plus, d'après l'opinion des mêmes auteurs, accuser le maïs, le petit millet, le riz, le seigle, etc.; puisque ceux qui s'en abstiennent, ne sont pas préservés de cette affection. On a vu beaucoup de pellagreux qui ne vivoient que de froment.

DCX. Plusieurs ont avancé que l'exposition au soleil étoit l'unique cause de l'Icthyose pellagre; Albera a particulièrement soutenu cette assertion. Il observe que les parties du corps garanties par les vêtemens de l'influence solaire, ne sont point atteintes de la desquammation pellagreuse. Aussi conseille-t-il aux pauvres paysans de ne jamais commencer leurs travaux dans la campagne, sans être parfaitement vêtus. Cependant comme l'altération cutanée n'est point proportionnée à la force des rayons solaires, il faut en conclure que cette cause ne suffit pas pour la déterminer; puisqu'il est certain d'ailleurs que les attaques de la pellagre s'étendent, et sur ceux qui s'abstiennent du soleil et sur ceux qui ne s'y exposent point, on peut se contenter de regarder son action comme contraire à la santé des pellagreux, et comme plus propre à développer les germes de la maladie qu'à les produire.

DCXI. Facheris observe du reste, qu'indépendamment du soleil, la disette de la nourriture peut produire la pellagre. Dans une année où les vivres manquoient, ainsi que le travail, il y eut un accroissement considérable dans le nombre des pauvres. Dans ce même temps, ceux qui s'occupoient à la filature, étoient attaqués de la pellagre, quoiqu'ils fussent moins exposés aux rayons du soleil, que les paysans et les agriculteurs. Au surplus, la pellagre s'associant à toutes les maladies qui règnent dans les endroits marécageux, il n'est pas étonnant qu'on l'ait attribuée à une multitude de causes différentes. Peut-être que cette affection dépend d'un concours de causes locales. Il est certain que la campagne de la Lombardie est un pays humide, coupé de canaux, semé d'une grande quantité de rivières, etc.; l'humidité n'est pas moins entretenue par la grande quantité des lacs, par le voisinage des Alpes, qui empêche la circulation des vents salubres: en général, les paysans habitent des terres constamment méphitisées par les exhalaisons atmosphériques.

DCXII. Les Icthyoses ne sont point communicables par contagion; tous les malades que j'ai vus à l'hôpital Saint-Louis avoient impunément et longuement communiqué avec des femmes. Il y avoit à Paris un Italien qui avoit cohabité avec une jeune pellagreuse, et qui pourtant n'avoit contracté aucun germe de cette affection; combien de fois n'a-t-on pas vu dans les campagnes de l'Italie, des enfans très-sains coucher impunément à côté de leurs pères pellagreux! M. Buniva qui est animé d'un grand zèle pour les expériences physiologiques, s'est inoculé lui-même la matière ichoreuse, ainsi que la salive et le sang des pellagreux, et pourtant il a été exempt de toute infection; le même essai a été vainement tenté sur les animaux domestiques, également sujets à la maladie.

ARTICLE V.

Des résultats fournis par l'autopsie cadavérique des individus morts des suites des Icthyoses.

DCXIII. Nous avons ouvert le cadavre de Théodore Michel, tailleur de pierre, âgé de soixante ans; il étoit pour ainsi dire, né avec l'Icthyose nacrée; il avoit passé une grande partie de sa vie avec une santé chancelante; il fut atteint finalement d'une toux sèche, avec une gêne considérable de la respiration, qui l'obligea à suspendre tout travail. Cette toux fréquente étoit suivie de l'expectoration d'une matière puriforme; l'émaciation faisoit tous les jours des progrès; il y avoit peu d'appétit, et un mouvement fébrile tous les soirs: voici quel étoit l'état de l'épiderme. Cette membrane étoit grisâtre et de la couleur de la nacre de perle; les écailles étoient de diverse grandeur. En exerçant le plus léger frottement avec la main, on produisoit un bruit très-sensible. Les écailles se détachoient difficilement; elles étoient plus épaisses dans les endroits du corps soumis à des pressions fréquentes. Cependant le malade tomba dans un tel état de foiblesse qu'il tomboit en défaillance à tous les instans. La mort survint après neuf mois de dépérissement et de langueur; nous procédâmes à l'autopsie du cadavre: maigreur extrême dans toute l'habitude du corps. L'épiderme qui sembloit avoir acquis de la rudesse, tomboit par plaques des parois de la poitrine; le poumon du côté droit raboteux à l'extérieur, étoit rempli à l'intérieur d'une infinité de tubercules miliaires, dont la plupart étoient en suppuration. Le cœur étoit très-volumineux, et très-aminci dans ses parois; l'anévrisme du cœur avoit-il quelque rapport avec l'affection de l'épiderme? Cet exemple est du nombre de ceux dont l'éthiologie ne sauroit être déterminée que d'une manière douteuse.

DCXIV. On a fait un grand nombre de recherches sur les cadavres des pellagreux. Ces cadavres sont prodigieusement amaigris; l'épiderme s'en détache par écailles; les chairs sont flasques et molles. Toute la peau est

recouverte de taches livides; les articulations sont d'une rigidité extraordinaire; les glandes du cou sont souvent très-engorgées. Les observations de Fanzago, peuvent se réduire à différentes altérations des viscères, particulièrement du foie et de la rate. On a trouvé des amas de sérosité entre le cerveau et les méninges, dans les ventricules, dans la tente du cervelet. Le poumon est quelquefois macéré dans la matière séreuse; d'autres fois on le trouve adhérent à la plèvre. Il y a des épanchemens dans le péricarde, des stéatomes dans la cavité thorachique, des ulcérations à la membrane interne de l'estomac, etc. On a vu les intestins frappés de gangrène, la vessie phlogosée. Ce qu'il y a de plus fréquent, c'est une tuméfaction des vaisseaux de la dure-mère et du plexus-choroïde. Ces membranes présentent elles-mêmes des traces d'inflammation, phénomène que M. Strambio attribue au délire aigu dont la plupart des malades se trouvent attaqués. Au surplus, M. Villa observe que lorsqu'on compare entr'elles les diverses autopsies cadavériques, quelques recherches que l'on fasse sur les nerfs, sur les glandes et dans tout le système lymphatique, il est impossible de rien découvrir qui puisse éclairer sur le siége de la pellagre et sur la nature même de la maladie. Cette observation s'applique malheureusement à un grand nombre de maladies cutanées.

ARTICLE VI.

Des résultats fournis par l'analyse chimique des écailles des Icthyoses.

DCXV. Je n'ai entrepris aucun travail de ce genre; je sais seulement que M. Tilesius a procédé à plusieurs essais, qui n'ont révélé aucun fait intéressant, qu'il a sur-tout examiné avec le microscope les changement subis par les écailles de l'Icthyose cornée dans une dissolution de potasse caustique, etc. M. Buniva a depuis constaté que la substance écailleuse n'étoit autre chose que de la gélatine devenue solide, consistante et dure, par son union avec une certaine proportion de phosphate calcaire et de carbonate calcaire.

ARTICLE VII.

Vues générales sur le traitement des Icthyoses.

DCXVI. Les Icthyoses ne sont, comme on a pu le voir, que des affections propres à l'épiderme; de-là vient sans doute que les remèdes ont généralement une action très-foible et très-peu énergique pour les combattre. En effet, cette membrane est dépourvue des facultés vitales, dont jouissent les autres organes de l'économie animale; elle ne sauroit par conséquent être médicamentée par des procédés analogues.

DCXVII. La structure de l'épiderme diffère essentiellement de celle de la peau elle-même. Il n'a, pour ainsi dire, qu'une vie d'emprunt, et cette vie est obscure et comme isolée; les phénomènes de son altération ne sont par conséquent accompagnés d'aucun symptôme fébrile. Il est en quelque sorte passif, jusque dans les maladies qui l'affectent, et ces maladies ne sont pour la plupart que des vices de nutrition; il se dessèche alors et devient aride, comme un végétal sur une terre qui ne seroit point arrosée. S'il partage quelquefois les affections du chorion; c'est à cause des changemens opérés dans les prolongemens vasculaires qui l'unissent à cette membrane. Ce qu'on a dit de la dégénération écailleuse, s'applique parfaitement aux transformations ou aux excroissances cornées; car ces excroissances ne diffèrent de l'épiderme, que par leur apparence extérieure; mais elles sont absolument de la même nature, pour peu qu'on les soumette à des expériences ou à divers essais physiologiques.

DCXVIII. La première et la plus pressante indication, est de soustraire les malades à l'influence des causes qu'on soupçonne avoir produit les Icthyoses; les individus qui habitent le bord de la mer, se transporteront dans l'intérieur des terres et se placeront dans des situations tout-à-fait contraires. Le changement d'air et des alimens ne tardera pas à exercer une heureuse influence. Ce que nous disons ici de l'Icthyose nacrée, peut s'appliquer à l'Icthyose pellagre. Gherardini avoit proposé de faire conduire les pellagreux dans un autre pays, et Titius parle d'un homme qui trouva le moyen de se soustraire aux plus terribles accidens de cette maladie, en s'expatriant pendant vingt ans; on pourroit même adopter cette mesure pour d'autres affections endémiques.

ARTICLE VIII.

Du traitement interne employé pour la guérison des Icthyoses.

DCXIX. Tous les médicamens qui agissent favorablement sur le systême lymphatique, peuvent adoucir ou pallier jusqu'à un certain point les symptômes des Icthyoses; les préparations martiales m'ont paru obtenir quelque avantage dans l'une de ces maladies que j'ai eu occasion de traiter. Il conviendroit de les employer au besoin; les préparations de soufre ne sont pas moins efficaces, et c'est même le médicament le plus généralement usité dans l'hôpital Saint-Louis.

DCXX. Que signifie cet appareil de polypharmacie contre une maladie aussi simple que l'Icthyose pellagre! Quelle nécessité d'employer l'antimoine, l'oxide de ce métal, le mercure, la teinture de benjoin, l'eau de chaux, l'élixir de gaïac, etc. Jansen vouloit qu'on fît des essais avec l'opium, le camphre, le musc, la ciguë, le stramonium, la jusquiame, l'aconit, le colchique, la bella-dona, etc. Si les forces étoient dans un état de prostration extraordinaire, le quinquina, les vins généreux étoient invoqués. Les accidens scorbutiques faisoient employer le cresson, le beccabunga, le cochléaria, l'eau de goudron, etc. Dans le cas de diarrée, on avoit recours aux astringens et aux corroborans; on prescrivoit la cascarille, le simarouba, la tormentille, le sang-dragon, la décoction blanche de Sydenham, etc.

DCXXI. Après l'emploi des moyens ordinaires, Albera conseilloit simplement l'eau fraîche d'une source pure; il la regardoit comme pourvue de grandes propriétés médicinales; il la faisoit prendre à jeun au mois de juin, de juillet et d'août; il en donnoit une aussi grande quantité que le malade pouvoit en supporter. Il assure que des sympôtmes qui avoient résisté à tous les remèdes ont néanmoins cédé à ce moyen simple. Il y joignoit du tartrite acidule de potasse, lorsqu'il y avoit infiltration ou hydropisie.

DCXXII. En général, ce qui convient le mieux à l'Icthyose pellagre est un bon régime et d'excellens alimens. On a recommandé avec raison les chairs récentes de jeunes animaux, les bouillons de vipères, de lézards, etc. Facheris proposoit l'administration de la gélatine animale de Seguin; il proposoit sur-tout le lait comme un excellent spécifique en pareil cas. Au surplus, lorsqu'on me présenta le pellagreux dont j'ai déjà fait mention, je n'employai pas d'autre moyen. Il étoit dans le marasme et affamé; je lui fis donner une nourriture restaurante; on lui administra tous les soins de propreté qui convenoient à son état; bientôt il se trouva mieux et les symptômes s'adoucirent.

ARTICLE IX.

Du traitement externe employé pour la guérison des Icthyoses.

DCXXIII. Les remèdes locaux sont généralement plus convenables dans les Icthyoses que les remèdes internes. J'ai retiré un grand fruit de l'usage très-long-temps continué des bains chauds, avec l'eau émolliente de guimauve, avec l'eau sulfureuse, etc. Je pourrois alléguer deux cas d'une entière guérison; le plus souvent, il est vrai, les individus sont enclins à des récidives, ou doivent être considérés comme incurables.

DCXXIV. Dans l'Icthyose pellagre, Albera proposoit de corriger le vice externe des tégumens par des fomentations adoucissantes, résolutives ou sédatives : si, malgré ce moyen, la maladie repulluloit, il avoit recours à l'eau vinaigrée ou à l'eau de Saturne; il louoit, en pareille circonstance, l'application de l'eau de chaux. Frapolli, depuis très-long-temps, avoit indiqué l'usage des bains que Strambio désapprouve et croit même nuisibles. Gherardini les recommande par dessus tous les autres moyens. Un individu fut singulièrement soulagé par des lotions pratiquées sur la peau avec le sérum du lait.

DCXXV. On a proposé les saignées dans les cas où il y auroit pléthore; mais Albera les regarde comme pernicieuses. Lorsque le délire est furieux et que le cerveau paroît vivement phlogosé, lorsque l'irritation pellagreuse paroît spécialement fixée sur tel ou tel viscère important, on doit nécessairement recourir aux topiques vésicans, aux ventouses, aux douches, etc.; mais ces moyens ne peuvent être considérés comme directs; car, la pellagre et les autres icthyoses, sont, pour ainsi dire, des exanthêmes passifs, et il n'y a rien qu'on puisse considérer comme critique dans ces singulières éruptions.

LES SYPHILIDES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES SYPHILIDES.

DCXXVI. Je ne dois parler, dans cet ouvrage, que des altérations diverses que la contagion syphilitique fait subir à la peau ; c'est décrire sans doute ce qu'il y a de plus intéressant dans son histoire : les premiers observateurs s'en étoient particulièrement occupés. Quand ce fléau s'offrit à eux pour la première fois, ils firent d'abord une énumération fidèle de tous les phénomènes extérieurs qu'ils eurent occasion de remarquer.

DCXXVII. Leur langue s'épuisa dès-lors en expressions de ressemblance, en comparaisons, en métaphores, pour retracer les formes variées d'une maladie qui est aussi funeste dans ses résultats. Que de termes ne fallut-il pas inventer, lorsqu'on voulut peindre avec vérité cette multitude infinie de signes et d'exanthêmes hideux, d'excroissances et de végétations fongueuses, d'ulcères profonds et fétides, qui attristent les regards, qui placent sans cesse la crainte à côté des plus douces illusions de la vie, et qui désenchantent les plus tendres rapports de notre existence fugitive !

DCXXVIII. Il est incontestable que les premiers symptômes de cette maladie se sont manifestés à la peau. On ne peut que s'en convaincre, si on lit avec quelque attention les premiers auteurs qui en ont écrit. La plupart s'accordent à la représenter comme produisant de nombreuses pustules, qui se répandent insensiblement sur toute la surface du corps ; la plupart s'étudient à chercher des caractères positifs, qui puissent faire distinguer cette affection de la lèpre, de l'éléphantiasis, du feu persan, &c.

DCXXIX. D'ailleurs, tous les accidens de la syphilis n'ont pu se déployer à la fois dans l'économie animale ; ils ont dû même acquérir progressivement de l'intensité, à mesure que la maladie a parcouru le globe terrestre : ajoutons que l'homme en a singulièrement multiplié les effets, en trompant les sages intentions de la nature, en exaltant sa sensibilité par des excès inouis, en se créant des besoins et des penchans qui sont l'opprobre de l'espèce humaine.

DCXXX. Les peuples de l'Europe paroissent surtout avoir contribué à étendre la maladie vénérienne. La propagation de ce fléau est une des suites fâcheuses de leurs voyages, de leur commerce, de leur industrie, de leurs guerres, de leurs victoires, de leur domination. Il faut dire aussi que, transportée de climat en climat, cette contagion terrible s'est en quelque sorte exaspérée par les influences d'une température étrangère. Le docteur Bowman a décrit une variété de cette affection, répandue dans le Canada vers le milieu du siècle qui vient de s'écouler, et dont les symptômes formidables sévissoient avec une rapidité funeste. On connoît aussi la marche alarmante et les ravages de la syphilis illyrienne, qui se communique et se propage par tous les contacts. L'usage commun des mêmes meubles a suffi quelquefois pour exposer à sa virulence, &c.

DCXXXI. M. de Sainte-Croix assure, d'après ses propres observations et d'après les témoignages certains qu'il a recueillis dans ses voyages, que la maladie vénérienne prend un caractère infiniment dangereux, lorsqu'elle provient d'un Chinois infecté dans son pays natal : il ajoute que la maladie venue de ces lieux résiste à tous les remèdes connus ; le mercure même n'a aucun pouvoir contre un tel fléau. M. de Sainte-Croix pense qu'il faut peut-être attribuer ce phénomène au genre de nourriture des Chinois, qui abusent des substances froides et aphrodisiaques.

DCXXXII. Il seroit, du reste, intéressant d'examiner jusqu'à quel point les alimens, le genre de vie des hommes, les qualités de l'air et la température du climat, qui entretiennent avec plus ou moins d'énergie l'exercice de la transpiration, etc., influent sur l'intensité des maladies. On assure que la syphilis, par l'effet d'une multitude de causes non encore appréciées, a subi des modifications dont nous n'avons aucune connoissance en Europe. M. Pearson, docteur de la Compagnie anglaise, le même qui a introduit la vaccine en Chine, s'occupe spécialement de ce sujet ; et déjà des faits importans ont été le fruit de ses recherches.

DCXXXIII. Cette dissertation n'étant consacrée qu'à l'exposition des faits qui se sont présentés à moi dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis, je ne prétends faire ici aucun étalage d'érudition, ni disserter sur les époques précises où la maladie vénérienne a pu se répandre en Europe. Mon but n'est point de reproduire ces discussions historiques : tant d'auteurs les ont agitées, qu'il seroit fastidieux, ce me semble, de revenir encore sur une semblable matière.

DCXXXIV. Sans balancer en conséquence les autorités d'une multitude d'écrivains célèbres, sans prononcer au milieu des peuples qu'on a vus s'accuser réciproquement d'avoir propagé cette horrible peste, je me contente d'observer que M. Sprengel a puissamment combattu l'opinion de ceux qui font provenir la maladie vénérienne des Indes Occidentales. Les annales des nations contiennent des témoignages irrécusables, qui prouvent l'existence de ses symptômes long-temps avant que Christophe Colomb mît à la voile pour entreprendre son immortelle découverte : cette affection s'est seulement montrée plus terrible aux temps que la plupart des auteurs assignent pour sa première apparition.

DCXXXV. Un auteur remarque, avec juste raison, qu'on avoit intérêt à charger les Américains des plus grands crimes, pour justifier en quelque sorte le système d'oppression et de tyrannie dont on usoit à leur égard. Afin de les rendre plus odieux, ne falloit-il pas les peindre comme des peuples féroces et corrompus, qui s'abandonnoient à tous les vices et contractoient toutes les maladies qui en sont le triste apanage ? Leur attribuer un fléau aussi affligeant que la maladie vénérienne, entroit nécessairement dans le plan de leurs ennemis implacables. C'est ainsi que les passions, les intérêts individuels et les ressentimens particuliers, brouillent à chaque instant la généalogie et l'ordre des évènemens ; c'est ainsi que nous trouvons, jusque dans l'exposition des faits historiques, des traces de haine et de persécution.

DCXXXVI. On a dit pareillement que les accidens syphilitiques ne furent jamais plus terribles que dans leur origine. Vers le milieu du seizième siècle parut, ajoute-t-on, la blennorrhagie, qui les mitigea jusqu'au point où nous les voyons éclater de nos jours. Mais, sans doute, les symptômes propres à cette affection redoutable n'auront été d'abord représentés avec des couleurs si effrayantes qu'à cause de leur nouveauté, et par la tendance que les hommes ont à trouver sans cesse du merveilleux dans ce qui les épouvante. A la première apparition de la peste, on exagéra d'abord ses dangers et ses ravages ; dans la suite, les craintes qu'elle inspiroit diminuèrent à mesure qu'on trouva des armes pour la combattre.

DCXXXVII. Au reste, cette affreuse maladie a des aspects si divers lorsqu'elle souille la peau humaine, que j'ai été nécessairement contraint de disposer ses phénomènes sous trois chefs principaux, pour les maintenir dans la mémoire et les offrir dans un ordre méthodique. On ne peut ignorer sans doute que les divisions établies sous le nom d'*espèces* en nosologie, ne sauroient, en aucune manière, être assimilées à celles qu'indiquent journellement les Naturalistes. Ce ne sont ici que des abstractions utiles pour aider les combinaisons de notre esprit, et qui ne séparent les faits que pour mieux faire juger de leur analogie et de leur différence. Je prie, en outre, mes lecteurs de n'envisager ces recherches que comme un travail partiel, qui peut ajouter quelque chose à l'histoire d'une affection dont les accidens se reproduisent sous tant de formes, et qui sera long-temps encore l'objet des études des Médecins.

Syphilide Pustuleuse Crustacée.

Moreau Valvilé Pinx.

Tresca Sc

Syphilide Pustuleuse en Grappe

Moreau Valville, Pinx.

Tresca,

Syphilide Pustuleuse Plate

Syphilide Pustuleuse Lenticulaire.

Moreau Vabrile Pinx.

Tessa

Syphilide Pustuleuse Mérisé.

Moreau, Valville, Pinxt. *Imp*

PREMIÈRE PARTIE.

Faits relatifs à l'histoire particulière des Syphilides.

ESPÈCE PREMIÈRE.

SYPHILIDE PUSTULEUSE. *Syphilis pustulosa.*

Planches XL, XLI, XLII, XLIII et XLIV.

Syphilide se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des élévations circonscrites, communément désignées sous le nom de *pustules*, qui contiennent une matière ichoreuse ou purulente. Ces pustules ont des formes très-variées; elles laissent d'ordinaire, après leur entière dessiccation, des taches rougeâtres et cuivreuses, qui disparoissent avec le temps.

Obs. L'hôpital Saint-Louis nous a offert les variétés suivantes:

A. La Syphilide pustuleuse squammeuse ou plate. *Syphilis pustulosa squammosa vel compressa.* — Cette pustule est une des plus communes. Elle est écailleuse et d'une forme assez plate. Ses bords sont durs, élevés, et d'une couleur rougeâtre; elle est plus pâle dans son centre; la teinte cuivreuse qui l'environne décèle sa nature syphilitique, et la fait toujours distinguer des autres affections herpétiques avec lesquelles on seroit tenté de la confondre. (*Voyez* la Planche XLII.)

B. La Syphilide pustuleuse crustacée. *Syphilis pustulosa crustacea.* — Elle est plus grave que la précédente. Elle prend quelquefois l'aspect et le génie particulier de la lèpre, d'où lui est venu le nom de *lepra venerea.* Ces pustules varient par la forme, le volume, l'étendue, la couleur de leurs croûtes, et offrent véritablement un spectacle hideux: elles donnent lieu à une suppuration extraordinairement abondante. Lorsqu'elles éclatent sur le front, elles constituent l'affection désignée sous le nom de *corona Veneris.* (*Voyez* la Planche XL.)

C. La Syphilide pustuleuse en grappe. *Syphilis pustulosa racemiformis.* — Ces pustules ne sont point aplaties, ainsi que les squammeuses; elles ne sont ordinairement recouvertes, ni par des écailles, ni par des croûtes; elles sont d'une dureté considérable, grosses et rondes comme des pois, quelquefois oblongues et ovoïdes: leur surface est comme chagrinée ou grenue. (*Voyez* la Planche XLI.)

D. La Syphilide pustuleuse merisée. *Syphilis pustulosa cerasiformis.* — Elle se manifeste par de petites pustules noires, plus ou moins volumineuses, qui ressemblent à des merises ou à des baies de cassis. Les unes sont sphériques et isolées; d'autres sont multiples: il en est qui sont d'une extrême petitesse. J'invite le lecteur à méditer attentivement l'observation que je rapporte plus bas à ce sujet. (*Voyez* la Planche XLIV.)

E. La Syphilide pustuleuse lenticulaire. *Syphilis pustulosa lenticularis.* — Elle se déclare par des pustules d'une couleur brune, absolument aplaties comme des lentilles. (*Voyez* la Planche XLIII.)

F. La Syphilide pustuleuse miliaire. *Syphilis pustulosa miliaris.* — C'est une variété qui s'observe fréquemment à l'hôpital Saint-Louis, et que l'on considère mal à propos comme le résultat de la gale. Cette éruption a la forme de grains de millet: ce sont des boutons presque imperceptibles, s'élevant en pointe, et environnés d'une très-petite aréole rougeâtre. Sans leur couleur, qui est un peu cuivreuse, on pourroit les confondre avec les pustules de la dartre miliaire.

G. La Syphilide pustuleuse ortiée. *Syphilis pustulosa urticata.* — Elle se manifeste par des élevures rougeâtres sur la peau, semblables à des piqûres d'orties.

H. La Syphilide pustuleuse serpigineuse. *Syphilis pustulosa serpiginosa.* — La serpigineuse forme de longues spirales sur la peau: ces spirales forment à leur tour des ulcères profonds et sinueux, qui imitent des chiffres, des lettres, des segmens de cercle, des cercles entiers, &c.

N. B. Telles sont les variétés de la Syphilide pustuleuse que j'ai eu occasion de rencontrer à l'hôpital Saint-Louis. Je ne doute pas qu'il n'y en ait un plus grand nombre, dont je m'abstiens de parler, parce qu'elles ne se sont point présentées dans le cours de mes observations. M. Cullerier a fait, sur les pustules et les autres éruptions vénériennes, un travail qui est d'un grand intérêt pour la science.

Tableau de la Syphilide pustuleuse.

DCXXXVIII. L'affection cutanée que je vais décrire est celle qui a été d'abord remarquée dès la première apparition de la maladie syphilitique en Europe. Les pustules qui constituent son caractère essentiel ont, comme nous venons de le dire, des formes extraordinairement variées. Elles peuvent se développer sur toute la périphérie du corps, ou sur les membranes muqueuses du nez, de la gorge, du gland, des grandes lèvres, du vagin, &c.

Il n'est pas rare de voir que tout le front des malades en est recouvert; c'est là qu'elles naissent en très-grand nombre, et que souvent elles sont rangées les unes à la suite des autres comme les grains d'un chapelet. Le cuir chevelu en est particulièrement infecté, malgré la densité de son tissu. La surface du nez, le pourtour de la bouche, le menton, la poitrine, les membres thorachiques et abdominaux, les organes sexuels, &c. en sont fréquemment souillés. Elles se montrent à la plante des pieds, à la paume des mains, et c'est dans ce siége qu'elles sont particulièrement rebelles et inexpugnables: alors les ongles se dessèchent et deviennent rougeâtres ou violacés.

Les pustules syphilitiques paroissent être le résultat d'un travail morbifique qui s'établit dans le tissu cellulaire; leur explosion est quelquefois précédée d'une sorte d'orgasme fébrile, et d'une tension générale de la peau. Plusieurs malades sont atteints d'un prurit incommode : il en est qui éprouvent des sueurs comme dans les exanthêmes aigus, et même des douleurs ostéocopes, signes infaillibles de la présence du virus syphilitique.

L'éruption est d'abord précédée par de petites taches rougeâtres, qui résultent d'un léger engorgement opéré dans le tissu réticulaire de la peau. Insensiblement, les pustules se dessinent et deviennent très-apparentes; c'est alors qu'elles prennent une multitude de formes différentes. Il faut compter, parmi les variétés les plus effrayantes, des pustules volumineuses qui hérissent le front de certains malades, et auxquelles le vulgaire donne le nom de *couronne de Vénus*. Les croûtes qui les recouvrent, prodigieusement épaisses et sillonnées à leur surface, s'élèvent en mamelons, en cônes, en pyramides, et impriment l'aspect le plus hideux à la physionomie. Lorsque ce masque horrible se détache, on ne voit plus que des excavations profondes qui mettent à nu les papilles nerveuses, et causent de vives douleurs.

Il est des pustules disposées en grappe, qui ne fournissent aucune exsudation croûteuse; elles se montrent comme des tubercules ronds ou ovoïdes, qui sont quelquefois d'une grosseur très-considérable. J'ai vu ces tubercules rassemblés en tel nombre sur le visage, que les cavités nasales en étoient obturées. On observoit un tubercule pisiforme au bout du membre viril, qui gênoit singulièrement l'érection de la verge et la sortie des urines.

Les pustules tuberculeuses se rassemblent quelquefois par groupes sur certaines parties de la peau. On en voit qui sont rangées symétriquement les unes à la suite des autres, au point de former comme des grappes de raisin. Plusieurs se disposent en cercles; d'autres sont multiples et semblent adhérer à un point commun. Il est des pustules que l'on prendroit pour des mûres, des merises ou des baies de cassis, dont elles ont absolument la forme et la couleur. On en remarque de moins graves qui ont absolument la figure des lentilles. Nous les observons fréquemment à l'hôpital Saint-Louis, chez les jeunes femmes ou les jeunes soldats. Elles se placent à la partie supérieure du col et de la poitrine, et se multiplient à l'excès; elles attaquent aussi l'abdomen, les cuisses et les jambes; elles sont d'une teinte cuivreuse, et contrastent singulièrement avec la blancheur de la peau. Lorsqu'elles disparoissent, elles donnent lieu à une légère desquammation de l'épiderme.

Les pustules miliaires sont plus rares que les précédentes; elles sont rondes, élevées en pointe, souvent imperceptibles, environnées d'une aréole inflammatoire, &c. Leur couleur est d'un rouge ardent lorsqu'elles sont récentes, d'un rouge pâle lorsqu'elles sont près de se guérir; à l'instant où elles s'évanouissent, il survient une petite pellicule blanchâtre, qui se détache en partie et adhère encore à leur base. Ces pustules se manifestent plus souvent sur le front que partout ailleurs : on en voit qui se réunissent et se groupent par plaques sur différentes parties du corps. Ces plaques sont d'un rouge amaranthe.

La maladie vénérienne produit des pustules qu'on pourroit appeler psoriques, parce qu'elles ressemblent absolument aux boutons de la gale; ce sont des vésicules contenant un liquide séreux. Elle en produit aussi qui sont d'un si petit volume qu'elles sont à peine apercevables sur la peau; ce sont de simples taches rougeâtres, qu'on a comparées aux piqûres des fourmis. Enfin, nous avons eu occasion d'observer, avec une attention particulière, les pustules ortiées : ce sont des ampoules ou tumeurs boursoufflées, irrégulières, dont le sommet est légèrement aplati, et dont la base est plus ou moins étendue. Ces pustules sont tantôt isolées, tantôt groupées et confondues avec d'autres, affectant la plus grande diversité de forme; elles offrent absolument l'aspect que produiroit la percussion des orties. Il en est qui sont blanches, d'autres sont rosacées; la plupart sont dures et rénitentes. Elles restent dans le même état pendant deux ou trois jours; au bout de ce temps, elles s'affaissent et fournissent de petites écailles qui se détachent en plus ou moins grande quantité : il ne reste plus sur la peau que des taches brunes ou rougeâtres qui s'éteignent successivement.

Parmi les pustules qui naissent de la maladie vénérienne, il en est peu qui soient d'un caractère plus opiniâtre que les pustules serpigineuses; elles ne se bornent pas seulement à former des spirales ou des contours sinueux sur la peau; elles y produisent une suppuration âcre qui la corrode horriblement, et la couvre de honteuses cicatrices. L'ulcération gagne le système membraneux, les os, les cartilages, et parcourt les différentes parties du corps.

Au surplus, ces pustules que nous venons de décrire sont susceptibles de varier à l'infini, et de se transformer les unes dans les autres, de manière à déconcerter l'observateur le plus attentif. Les pustules miliaires peuvent devenir lenticulaires; les tuberculeuses se convertissent en serpigineuses; les squammeuses en crustacées, &c. J'ai vu aussi, dans quelques circonstances, plusieurs de ces variétés se développer à la fois sur le même individu.

Observations relatives à la Syphilide pustuleuse.

DCXXXIX. *Première Observation.* — Marie-Marguerite-Constance P***, âgée de vingt-sept ans, avoit contracté un écoulement vénérien, qui fut supprimé spontanément, et sans qu'on y apportât le moindre remède. Cinq mois après elle éprouva un mal-aise général, des démangeaisons violentes, accompagnées d'une chaleur brûlante, qui se faisoient ressentir principalement derrière les épaules, sur la poitrine, l'abdomen et les bras.

Quelques semaines se passèrent sans qu'aucune éruption se manifestât; mais, au bout de ce temps, il survint dans les différentes parties que nous venons d'indiquer, des taches d'un rouge obscur, de forme irrégulièrement ronde. Ces taches ne dépassoient pas d'abord le niveau des tégumens; mais ensuite elles s'élevèrent peu a peu, sur-tout vers les bords qui étoient plus saillans que le centre; ceux-ci se couvrirent bientôt de petites écailles blanches, qui se renouveloient presque aussitôt qu'elles étoient tombées ou détruites. La malade consulta plusieurs médecins, qui la crurent atteinte d'une affection herpétique, et la décidèrent à se faire admettre à l'hôpital Saint-Louis. Elle étoit dans l'état suivant : la région gauche externe et inférieure du col présentoit environ une quinzaine de pustules rougeâtres, rondes et squammeuses, ce qui les faisoit aisément prendre pour des dartres furfuracées. Ces pustules avoient des bords durs, élevés et circulaires. Le centre étoit d'une couleur plus pâle; on y remarquoit de légères aspérités recouvertes par des écailles épidermoïques; leur teinte cuivreuse décéloit leur nature vénérienne. Lorsqu'elles disparoissoient, elles laissoient sur la peau des cicatrices blanches et profondes qui indiquoient encore l'existence de la Syphilis.

Deuxième Observation. — Marie-Adélaïde M....., née à Arcueil, âgée de trente ans, se maria, il y a environ trois ans, avec un soldat, qui cohabita quelque temps avec elle, après son retour de l'armée. Elle en eut deux enfans. Ses couches n'eurent rien de fâcheux. Douée d'un tempérament lymphatique, d'une constitution foible et détériorée, elle contracta un écoulement vénérien qui se supprima inopinément : cette suppression fut suivie d'une éruption de croûtes sur toutes les parties du corps, sur les cuisses, les jambes, les bras, le tronc, &c.; le cuir chevelu et le visage en étoient sur-tout chargés. Ces croûtes avoient diverses formes; les unes se montroient sous la figure de mamelons; les autres sous celle de tubercules. Elles étoient situées tantôt obliquement, tantôt horizontalement. Il y avoit des croûtes qui ressembloient à des cristallisations. Le front en étoit tellement hérissé, que, vu en masse, il offroit comme des créneaux de murailles. Lorsqu'elles se détachoient, elles laissoient sur la peau des taches de couleur amaranthe, qui ne s'effaçoient qu'avec le temps et avec la plus grande difficulté. En général, ces croûtes étoient rugueuses, inégales, excavées dans leur milieu, et profondément sillonnées; elles n'étoient d'ailleurs accompagnées d'aucun prurit, ni d'aucune cuisson.

Troisième Observation. — Jean Lef....., âgé de vingt ans, contracta une affection syphilitique; affection qui se manifesta d'abord par des pustules, et peu de jours après le coït, sans offrir aucun autre symptôme vénérien. Ces pustules qui, dans leur principe, étoient petites, rondes et très-peu élevées au-dessus des tégumens, changèrent peu à peu de nature; elles formèrent de vrais tubercules, disséminés sur le scrotum, offrant chacun une figure différente, mais se rapprochant tous plus ou moins de celle d'une sphère. Ces tubercules occupoient les deux parties du scrotum, que sépare le raphé. Leur surface étoit lisse, luisante, et d'un rouge pâle; elle n'étoit point ulcérée; elle laissoit seulement transsuder une espèce de sérosité jaunâtre, dont l'action irritante et caustique excorioit la peau par le contact. Chacun de ces tubercules étoit environné d'une aréole inflammatoire. La verge étoit saine; mais la cavité de la bouche étoit couverte d'ulcérations syphilitiques. Le voile du palais étoit dévoré par un ulcère, lequel s'étendoit du pilier antérieur gauche jusqu'à la partie la plus reculée de la voûte palatine.

Quatrième Observation. — Le nommé R..... éprouvoit des douleurs sourdes et profondes dans tous les membres; il étoit excessivement foible, et la fièvre venoit l'attaquer tous les soirs; ses membres thorachiques et abdominaux étoient recouverts de larges pétéchies scorbutiques. Sur ces pétéchies on voyoit s'élever des tumeurs noires plus ou moins volumineuses, sur-tout variées dans leur forme : la plupart étoient rondes, absolument semblables à des merises ou aux fruits du cassis; plusieurs étoient multiples et disposées en grappes; on les eut prises d'abord pour des mûres. On en observoit aussi qui étoient petites, isolées, irrégulières, d'un rouge tirant sur le jaune, résultat des anciennes pustules qui s'étoient affaissées.

Cinquième Observation. — L'histoire de Julien-Joseph L....., soldat au premier régiment de la garde de Paris, présente beaucoup d'intérêt. Il étoit âgé de vingt-deux ans, et natif du département de Seine et Oise. Il avoit toujours été valétudinaire. Il vint à l'hôpital Saint-Louis réclamer nos soins, pour une affection de poitrine, dont il fut radicalement guéri soixante jours après son entrée. Cet homme fut couvert d'une éruption boutonneuse dans toutes les parties de son corps, particulièrement sur les jambes, les cuisses et les lombes. Cette éruption se déclara spontanément et sans aucun autre symptôme syphilitique. Il y avoit cinq mois que l'individu ne s'étoit point livré à un coït impur. Les pustules qui vinrent l'assaillir avoient une forme lenticulaire; elles étoient tantôt groupées, tantôt isolées; elles commençoient par de petites élévations sur la peau, devenoient coniques, puis s'aplatissoient, et prenoient une teinte d'un brun foncé; elles étoient dures et rénitentes; tantôt passagères, tantôt permanentes, ne laissant après elles qu'une tache cuivreuse, avec une légère élévation du système cutané. Les parties génitales étoient extraordinairement recouvertes par l'éruption que je viens de décrire, phénomène rare et curieux. Nous devons ajouter qu'il se manifesta, sur la partie antérieure du coronal, près la bosse nasale de cet os, une tumeur dont l'accroissement fut très-rapide; elle étoit du volume et de la forme d'une noix; elle se déclara avec des douleurs violentes, qu'augmentoit le toucher, et qui se propageoient dans l'intérieur du crâne. Les paupières étoient œdématiées. Une tuméfaction

assez considérable se faisoit remarquer sur les autres parties molles environnantes. Les mercuriaux firent disparoître cette maladie.

Sixième Observation. — La nommée Adèle R....., âgée de dix-sept ans, d'une constitution assez forte, quoique douée d'un tempérament lymphatique, fut atteinte d'une blennorrhagie vénérienne, qui disparut très-promptement. Il se passa environ un mois sans qu'il se manifestât chez elle aucun symptôme syphilitique; mais, au bout de ce temps, elle se vit inopinément couverte par une multitude de boutons pustuleux, qui ressembloient à des grains de millet; ils étoient répandus sur toute la surface du corps; plus abondans aux jambes, où ils se réunissoient par leur circonférence pour former des plaques plus ou moins étendues; ils se développoient très-promptement, n'étoient précédés, ni accompagnés d'aucune démangeaison. Ce signe, en cette circonstance, sert assez communément à faire distinguer une affection cutanée vénérienne d'une affection qui seroit produite par un autre virus. Les boutons miliaires avoient une forme ronde, sur-tout lorsqu'ils étoient récens et bien isolés. Leur couleur se rapprochoit assez de la lie de vin; ils laissoient exsuder, en très-petite quantité, une sérosité purulente de couleur blanche tirant sur le jaune clair, qui formoit en s'épaississant de petites écailles transparentes, lesquelles tomboient avec facilité et se reproduisoient promptement. Ces boutons étoient très-nombreux aux jambes; certains d'entre eux, réunis par leurs bords, donnoient naissance à de larges plaques de figure très-irrégulière.

Septième Observation. — La Syphilide pustuleuse ortiée est un des résultats les plus extraordinaires du vice vénérien. Nous en avons observé une foule d'exemples à l'hôpital Saint-Louis. Une jeune femme, âgée d'environ vingt-quatre ans, avoit eu commerce avec un homme très-débauché; quelques jours après, elle éprouva des ulcérations à la gorge, et sa peau se couvrit de pustules, très-abondantes à la face, ainsi qu'à la partie antérieure du col et de la poitrine. On en observoit pareillement aux extrémités supérieures et inférieures. Ces pustules ressembloient, à s'y méprendre, aux ampoules aplaties que fait naître communément sur le corps la percussion opérée par le moyen des orties. Elles étoient irrégulières et affectoient une grande diversité de formes. Elles étoient tantôt isolées, tantôt groupées, et comme confondues; toujours ovales ou circulaires. Leur couleur étoit d'un rouge rosacé; elles duroient de trois à cinq jours, en causant des démangeaisons. Il y en avoit un très-petit nombre qui étoient fugaces et ne se montroient que vingt-quatre heures. La maladie, parvenue à son entier développement, se maintenoit stationnaire pendant quelque temps; ensuite les ampoules s'affaissoient et fournissoient de petites écailles qui tomboient en plus ou moins grande quantité. Il ne restoit alors sur la peau qu'une tache brune plus ou moins foncée. Ce qu'il y avoit de très-remarquable, c'est que la température froide de l'atmosphère nuisoit singulièrement à la malade, en facilitant l'éruption de nouvelles pustules. Dans les temps humides, au contraire, elles étoient singulièrement amorties, et disparoissoient quelquefois entièrement. Elles furent promptement guéries par l'administration du mercure.

DCXL. Les Syphilides pustuleuses se manifestent à l'hôpital Saint-Louis, dans une proportion qui est au moins double de celle des autres altérations cutanées que peut produire la présence du même virus. Elles succèdent le plus souvent à l'infection première des membranes muqueuses de la bouche ou du canal de l'urètre; mais il est ordinaire aussi de les voir survenir spontanément, et sans qu'aucun symptôme précurseur ait indiqué la source qui les produit.

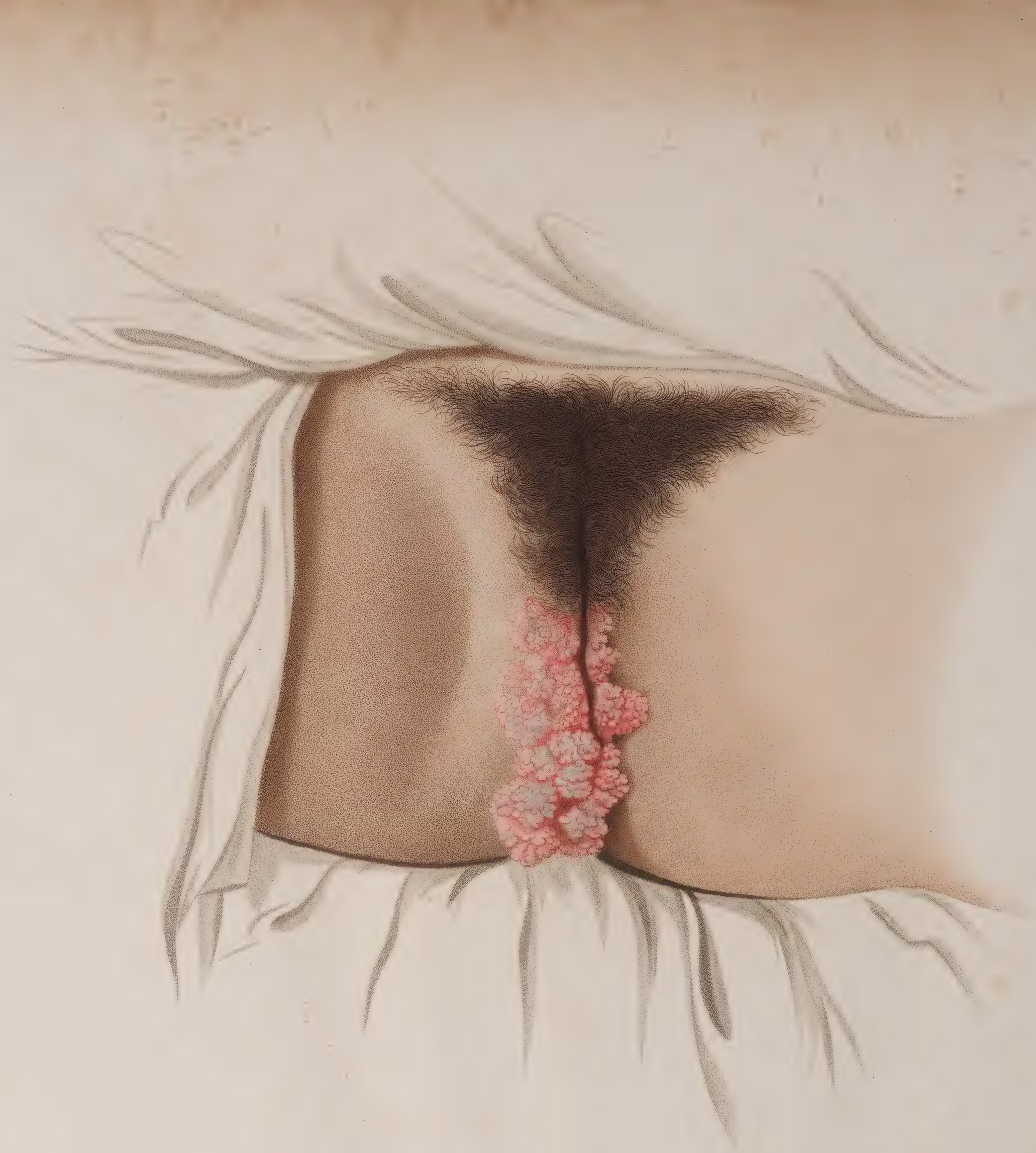

Syphilide Végétante Framboisée.

ESPÈCE DEUXIÈME.

SYPHILIDE VÉGÉTANTE. *Syphilis vegetans.* Planche XLV.

Syphilide se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des végétations le plus souvent indolentes, dont les unes adhèrent à la peau par toute leur surface, et les autres n'y tiennent que par un pédicule plus ou moins aminci. Ces végétations se manifestent principalement à l'anus, aux grandes lèvres, aux bords du vagin, aux bourses, sur le membre viril, &c. Les formes variées dont elles sont susceptibles, leur ont fait attribuer diverses dénominations.

Obs. Les variétés qui suivent me paroissent dignes d'être remarquées :

A. La Syphilide végétante framboisée. *Syphilis vegetans frambœsia.* — On nomme ainsi les végétations syphilitiques qui se composent d'un assemblage de grains divisés par des rainures profondes : elles diffèrent très-peu des végétations nommées *fraises*, dont les sillons sont moins apparens.

B. La Syphilide végétante en choux-fleurs. *Syphilis vegetans cauliflora.* — On qualifie de ce nom singulier les végétations dont la surface est très-inégale : leur volume est quelquefois si considérable, qu'il ferme l'entrée du vagin chez les femmes.

C. La Syphilide végétante en crête. *Syphilis vegetans crista-galli.* — Elle se compose d'excroissances spongieuses, aplaties à un tel point, qu'on les prendroit pour des crêtes de coq : la similitude est frappante.

D. La Syphilide végétante en porreaux. *Syphilis vegetans porriformis.* — Dans cette Syphilide, le gland se trouve recouvert de petites élévations dures, rénitentes, grêles et filiformes, comme les racines des porreaux.

E. La Syphilide végétante verruqueuse. *Syphilis vegetans verrucosa.* — Petits tubercules indolens, à surface dure et grenue. Ils ont tantôt un pédicule, et tantôt ils en sont dépourvus.

F. La Syphilide végétante en condylome. *Syphilis vegetans condyloma.* — Ce sont des protubérances larges, à base étroite. On les nomme condylomes, parce qu'on a cru trouver une ressemblance entre ces végétations et un condyle.

N. B. Certains Pathologistes rangent dans deux classes très-distinctes les symptômes syphilitiques dont nous venons de parler. Les uns sont indiqués sous le nom de végétations; les autres ne sont que de pures excroissances : ces dernières sont formées par de simples développemens de la peau, avec engorgement du tissu cellulaire subjacent; mais les végétations sont en outre pénétrées et nourries par des vaisseaux sanguins. C'est à M. Cullerier qu'est due cette distinction ingénieuse.

Tableau de la Syphilide végétante.

DCXLI. On est frappé d'étonnement quand on songe à cette variété infinie d'excroissances et de végétations que produit le virus syphilitique : c'est sur le bord des grandes lèvres, sur la surface muqueuse du membre viril, au pourtour de l'anus, au périnée, qu'elles se développent avec le plus de fréquence. Les nymphes, le clitoris même ne sont point épargnés; on en voit sur le visage; elles peuvent croître sur la langue et embarrasser tout le palais. Par-tout, on trouve de ces végétations hideuses autant que rebelles, que les moyens de l'art peuvent à peine surmonter.

Les malades commencent par éprouver un léger prurit à la surface des parties qui doivent être affectées. Le prurit s'accroît à chaque instant, et finit par devenir presque intolérable. On voit enfin s'élever de petites végétations de forme ronde, de couleur rouge, et d'une extrême dureté. L'éruption finie, la démangeaison cesse; il ne reste que le sentiment d'une tension très-légère à la peau. Souvent même la plupart de ces végétations sont absolument indolentes.

Les végétations syphilitiques sont si variées, qu'il a fallu nécessairement leur donner une multitude de noms différens. Quelquefois leur aspect offre une extrême analogie avec des fruits qui sont d'un usage très-vulgaire; telles sont celles que l'on désigne sous le nom de *framboises*. (*Voyez* la Planche XLV.) Elles se composent d'un amas de petits grains rouges, divisés par des rainures profondes. On les nomme *fraises*, lorsque les sillons de leur surface sont moins marqués et moins apparens : montrent-elles, au contraire, une surface très-inégale, forment-elles plusieurs tumeurs groupées et d'un volume très-considérable, sont-elles sur-tout recouvertes d'une matière ichoreuse et verdâtre, on les indique par la dénomination absurde de *choux-fleurs*.

Par leur réunion et leur rapprochement, ces végétations forment des plaques étendues autour de l'ouverture inférieure du rectum, et se propagent au loin sur le scrotum ou sur le vagin. Si l'on examine séparément chacune d'elles, on voit qu'elles sont implantées dans les tégumens par un large pédicule, et qu'elles offrent à leur sommet des granulations miliaires, d'une couleur violacée, à leur surface surtout; mais elles sont d'une teinte rouge dans les endroits où elles se touchent, et se trouvent constamment contiguës. Le rectum est quelquefois bouché par ces masses fongueuses; quelquefois même elles forment obstacle à l'accouchement.

Nous avons fréquemment observé des tumeurs qui ressembloient à des figues ouvertes; les plus considérables avoient leurs bords découpés et frangés, assez analogues aux appendices auriculaires du cœur. Parmi ces excroissances, les unes avoient leur base dirigée en dehors, tandis que les autres y présentoient leur sommet. Plusieurs enfin, de forme conique, ressembloient à des pyramides couchées sur le côté. Il y a entre elles un espace assez considérable pour laisser voir le système dermoïde, qui dans ces parties conserve souvent sa couleur naturelle.

D'autres fois, les organes souillés par la Syphilis présentent des tubercules filiformes et de dure consistance, avec orifice à leur milieu. Le nom de *porreau* qu'on leur donne, vient de cette structure grêle qui les fait ressembler aux racines de ces végétaux. Le membre viril en est fréquemment infecté; ils sont remarquables par leur rénitence.

Il faut rapprocher des porreaux les verrues syphilitiques, qui sont de petits tubercules dont la surface est âpre, rude et pareillement grenue. Quelquefois elles ont un pédicule; d'autres fois elles en sont dépourvues. Les verrues sont très-opiniâtres, et il faut les combattre pendant un très-long espace de temps. Ce sont ces corps sur-tout qu'il importe de dénaturer par les caustiques.

Le tissu de la peau dégénère souvent à un tel point, qu'il forme des excroissances aplaties, spongieuses, rougeâtres, qu'on prendroit pour de vraies crêtes de coq, ce qui leur a fait donner ce nom. Le gland y est très-sujet; l'anus en est parfois entouré. Ces crêtes, d'une couleur purpurine, offrent une surface lisse et unie; elles ont des espèces d'appendices séparés les uns des autres par des échancrures plus ou moins profondes; leur face interne est légèrement concave pour s'accommoder à la convexité du gland; mais, lorsque celui-ci est mis à découvert, ces excroissances, qui sont d'une certaine consistance, se tiennent droites et élevées, comme celles que l'on voit sur la tête des poules et des coqs. Les malades n'éprouvent d'ailleurs qu'un prurit léger et fort peu incommode.

L'une des formes les plus hideuses que puisse prendre la Syphilide végétante, porte le nom de *condylomes*, sortes de protubérances à corps volumineux et à base étroite, lisses, qui se manifestent communément à la marge et au pourtour de l'anus; leur couleur est absolument celle de la peau. Nous les avons vues quelquefois prendre une consistance comme calleuse; elles ne font éprouver aucune douleur.

Les végétations dont nous venons de parler sont susceptibles de naître sur toutes les parties de la surface cutanée, mais spécialement à l'anus, aux petites lèvres, au gland, &c. On en trouve, quoique rarement, dans le vagin, dans l'intérieur des fosses nasales, dans la cavité de l'ombilic, sur les bords des paupières. Il arrive quelquefois qu'on en observe dans les oreilles; et, comme la perversité est pleine de caprices, elles ont été, dans certaines circonstances, le résultat d'une communication immédiate. Nous avons vu, à l'hôpital Saint-Louis, un charlatan des boulevards, connu par ses mauvaises mœurs : il étoit devenu sourd par l'effet de deux végétations syphilitiques qui obstruoient chez lui les conduits auditifs, et qui ressembloient à deux grosses prunes. Nous avons pareillement recueilli l'histoire d'une excroissance en forme de grappe, qui avoit eu lieu sous l'aisselle droite d'une jeune indigente, par les bizarres fantaisies d'une inconcevable lubricité.

Observations relatives à la Syphilide végétante.

DCXLII. *Première Observation.* — Angélique L..... arriva à l'hôpital Saint-Louis, avec un écoulement jaunâtre, tantôt verdâtre, plus souvent de cette dernière couleur. Cet écoulement étoit accompagné de douleurs tensives dans la vessie, la matrice, le dos, les aines, &c. La vulve éprouvoit une irritation si forte, que souvent les nymphes et les grandes lèvres étoient très-engorgées; elles étoient si douloureuses, que le contact du plus léger corps étoit insupportable. L'entrée du vagin étoit occupée, et comme distendue, par une énorme végétation fongueuse, divisée d'abord en cinq ou six lobes granulés, d'une couleur rouge, et absolument analogues à des framboises par leur forme et par leur volume. Ces excroissances ne provoquoient aucune douleur chez la malade, et on les pressoit impunément avec la main; elles n'excitoient point de prurit. Il nous fut facile d'en faire l'excision, parce qu'elles ne tenoient à la peau que par des pédicules très-amincis.

Deuxième Observation. — Pierre F..... étoit atteint, depuis fort long-temps, d'une affection vénérienne dégénérée. Cette affection se manifesta par les symptômes que nous allons exposer. Une démangeaison considérable se fit sentir à la couronne du gland; la peau s'enflamma avec une médiocre intensité; une petite pustule rouge parut s'élever de sa surface, et bientôt, en s'épaississant, elle prit l'aspect d'un porreau; elle s'accrut, devint inégale, rugueuse, dentelée, s'aplatit sur ses côtés, et constitua une véritable crête de coq. Quelques jours après, l'individu dont il s'agit sentit le besoin de se gratter au pourtour de l'anus, pour pallier un prurit incommode; ce prurit fit bientôt place à un nombre considérable de végétations, qui prirent la forme de choux-fleurs, et augmentèrent considérablement de volume. Ces végétations présentoient du reste quelques différences selon le siége qu'elles occupoient; elles étoient continuellement baignées par un mucus jaunâtre.

Troisième Observation. — Marguerite B....., âgée de quarante-deux ans, présente le tableau le plus triste et le plus effrayant de la Syphilide végétante. Il y a dix-huit mois que sa maladie s'est annoncée par des douleurs ostéocopes; ces douleurs avoient eu d'abord les jambes pour siége; ensuite les lombes, puis les bras, enfin la tête. Ces douleurs s'accrurent et finirent par devenir intolérables : des bourdonnemens continuels se faisoient entendre, et la malade fut bien long-temps privée du sommeil. Au bout de deux mois, l'anus fut entouré et recouvert d'une multitude de crêtes spongieuses, absolument indolentes, qui avoient la couleur de la peau, et paroissoient avoir la même organisation. On les excisa vainement à plusieurs reprises : bientôt une éruption analogue se manifesta au périnée, aux grandes lèvres, &c.; elle étoit accompagnée d'une

démangeaison légère qui augmentoit par les chaleurs et aux approches de la nuit. La face de la malade étoit d'un rouge lie de vin, et recouverte par des pustules proéminentes, de la grosseur d'un pois, qui offroient à leur centre un petit point purulent; le front en étoit sur-tout affecté; on y remarquoit des groupes de ces pustules, qui étoient plus volumineuses que les autres, et d'une couleur plus foncée; de nombreuses écailles s'en détachoient; le nez étoit enflé considérablement, tuméfié, particulièrement vers les ailes; les cuisses de la malade présentoient à leur partie supérieure et externe des croûtes verdâtres et étendues; la plupart étoient très-épaisses et avoient l'aspect de certaines cristallisations, tant leur surface étoit âpre et sillonnée; elles étoient circonscrites par un cercle d'un rouge livide; très-adhérentes à la peau, elles en laissoient sortir un sang noir et corrompu. Plusieurs de ces croûtes offroient des circonvolutions, des spirales, &c.; elles étoient douloureuses seulement par la pression. Lorsqu'elles tomboient, on ne voyoit que des taches sales et livides sur la peau. Malgré tant d'infirmités, la malade mangeoit et digéroit bien; mais elle ne goûtoit jamais le moindre repos, et le sommeil lui étoit absolument interdit.

Quatrième Observation. — J'ai observé sur le même individu presque toutes les variétés de la Syphilide végétante. Un artiste, âgé de vingt-six ans, avoit eu commerce avec une femme de mauvaise vie; il fut d'abord pris d'une inflammation dans l'intérieur de la bouche, qui se termina par des ulcérations aux piliers du voile du palais. On méconnut cette maladie, dont la personne d'ailleurs étoit intéressée à cacher la nature. On se borna à lui administrer quelques gargarismes, qui parurent d'abord apaiser les symptômes; mais six mois après on vit se manifester, sur plusieurs parties du corps, une multitude d'excroissances très-variées par leur forme, et dont le nombre étoit prodigieux. Le rectum étoit, pour ainsi dire, obturé par six protubérances dures et rougeâtres, que leur base étroite doit faire ranger parmi les condylomes. La face interne des deux cuisses, le visage, et particulièrement les bords des deux paupières, étoient hérissés de porreaux indolens; la couronne du gland étoit bordée de crêtes rouges, larges et spongieuses; au périnée étoit une masse énorme de choux-fleurs, d'où suintoit une humeur roussâtre, ichoreuse, et d'une insupportable fétidité. Ce qu'il y avoit de plus opiniâtre, c'étoient des verrues disséminées à la partie postérieure du col et aux oreilles; il en existoit une sous la verge, que les divers caustiques n'avoient fait qu'exaspérer. On observoit d'autres symptômes : le système osseux étoit tuméfié dans plusieurs endroits du corps ; c'est dans ce système que résidoient des douleurs excessives, lesquelles se renouveloient sur-tout pendant la nuit. La voix étoit rauque et altérée, ce qui dépendoit de la destruction d'une portion du voile du palais. La sensibilité s'étoit accrue à un tel point, que les moindres causes pouvoient la développer; le plus petit mouvement suffisoit pour réveiller les douleurs; des tourmens inexprimables lui faisoient à chaque instant sentir l'horreur de sa situation. L'habitude du corps présentoit un état d'amaigrissement considérable. Le tissu cellulaire étoit mol, flasque, sans ton et sans ressort.

DCXLIII. Les excroissances et les végétations sont beaucoup plus abondantes que les pustules; mais elles sont bien plus rebelles à l'action des remèdes, sans doute parce qu'elles sont beaucoup moins sous l'empire de la vie. Aussi est-on contraint, pour les détruire, de recourir aux caustiques, à l'instrument tranchant, aux ligatures, &c. Je reviendrai sur ce phénomène quand il sera question du traitement qu'il faut opposer à de pareils symptômes.

ESPÈCE TROISIÈME.

SYPHILIDE ULCÉRÉE. *SYPHILIS exulcerans.*

Syphilide se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des ulcères rongeans, profondément excavés, taillés en biseau, dont les bords sont rouges et calleux, ayant tantôt une forme ronde, tantôt une forme oblongue ou triangulaire, &c. Ces ulcères attaquent le plus souvent les surfaces muqueuses; mais ils attaquent aussi d'ordinaire les extrémités inférieures.

Obs. Nous avons remarqué les variétés suivantes à l'hôpital Saint-Louis:

A. La Syphilide ulcérée serpigineuse. *Syphilis exulcerans serpiginosa.* — Ulcère sinueux, qui bourgeonne, serpente et parcourt quelquefois un grand espace en excoriant la peau.

B. La Syphilide ulcérée persistante. *Syphilis exulcerans persistens.* — Cet ulcère est fixe, isolé et très-profond, puisqu'il laisse souvent les os à nu. Cette Syphilide gagne en profondeur ce que la serpigineuse gagne en superficie.

C. La Syphilide ulcérée en rhagades. *Syphilis exulcerans fissata.* — C'est le siége de cette Syphilide qui lui donne communément cette forme. Elle se développe au pourtour de l'anus, et par conséquent dans une peau qui offre une grande quantité de plis et de rides. Comme ces ulcères imitent absolument des fentes et des fissures, on les désigne sous le nom de *rhagades.*

Tableau de la Syphilide ulcérée.

DCXLIV. L'économie animale contient une multitude de germes de maladie qui peuvent faire naître et développer des ulcères. Ces ulcères peuvent se manifester dans toutes les parties du corps; mais l'affection syphilitique imprime à ceux qu'elle produit un caractère particulier qui ne sauroit être méconnu. C'est ce caractère qu'il importe d'étudier; car combien de praticiens regardent journellement comme syphilitiques toutes les ulcérations qui ont pour siége les organes de la génération!

Cependant l'hôpital Saint-Louis nous offre journellement des individus chez lesquels on observe des excoriations de la verge, des bourses, des grandes lèvres, &c., accidens qui ne doivent leur existence qu'au progrès du vice dartreux ou du vice psorique, et qui n'ont absolument rien de commun avec la Syphilis. Une leucorrhée de mauvaise nature engendre fréquemment des ulcérations à la vulve, chez de jeunes filles qui mènent la vie la plus continente et la plus pure. Ces ulcérations simulent des chancres, et pourtant nulle contagion n'a agi sur elles. On voit donc qu'il est de la plus urgente nécessité de reconnoître les signes positifs des ulcères vénériens, et de les distinguer de ceux qui émanent d'une autre source.

J'ai été importuné, durant près de deux années, par un jeune homme pusillanime, qui se croyoit atteint de la plus horrible maladie vénérienne, parce que, de temps à autre, il voyoit se déclarer, aux parties génitales, quelques légères ulcérations, résultat d'un vice herpétique dont il étoit attaqué depuis son enfance. Il est une foule de circonstances où les malades finissent non-seulement à se persuader qu'ils sont infectés, mais encore à communiquer cette opinion à ceux qui les dirigent.

Nous avons fréquemment observé les ulcères qui affectent les parties génitales et les autres parties du corps, à la suite du coït vénérien. Leurs bords sont communément très-rouges, durs et calleux; mais on les reconnoît particulièrement à leur excavation. J'ignore pourquoi on a pu écrire que les ulcères syphilitiques étoient généralement superficiels. Cette assertion est une erreur; car ils sont presque toujours profonds et taillés en biseau, surtout lorsqu'ils se déclarent aux jambes. Leur fond est inégal et tuberculeux, et constamment rempli d'un pus verdâtre. Leur caractère principal est de creuser la peau, de dévorer les muscles, le tissu cellulaire, de mettre quelquefois les os à nu, &c. La facilité avec laquelle les chairs se détachent, fait quelquefois d'un individu le spectacle le plus repoussant et le plus hideux pour ses semblables. On diroit que les membres se putréfient, et appartiennent plus au cadavre qu'à l'homme vivant. J'ai vu naguère un infortuné qui étoit atteint de trois ulcères situés au coronal, à la clavicule et au sternum. Le premier étoit de forme irrégulière, s'étendoit jusqu'aux protubérances frontales; ses bords étoient taillés et unis, comme si on l'eût creusé avec l'instrument tranchant. Le deuxième ulcère offroit des fongosités, et rendoit un pus abondant et glutineux: plusieurs petites ulcérations de même nature en bornoient la circonférence. La troisième présentoit une excavation profonde et large qui se dirigeoit de l'apophyse acromion jusqu'à la partie moyenne de la clavicule. Une croûte jaunâtre le recouvroit presqu'entièrement, et ne laissoit qu'une ouverture par laquelle s'échappoit une petite quantité de pus, de même nature que celui de l'ulcère du front. Il étoit très-enfoncé dans son milieu, et bourgeonnoit vers ses bords, qui étoient d'une rougeur intense.

Les ravages de l'ulcération syphilitique sont quelquefois d'une immense étendue. MM. Sicard et Grellier, médecins d'Angoulême, m'ont communiqué l'observation d'un individu qui étoit tout couvert d'ulcères syphilitiques. Ces ulcères étoient devenus très-profonds et fistuleux; ils s'étoient agrandis à un tel point, qu'ils s'étoient tous réunis, en sorte qu'au lieu de tégumens, on voyoit sur l'universalité du corps une vaste croûte suppurante, exhalant une puanteur horrible. La face n'offroit également qu'un seul masque ulcéreux, au-dessous duquel le pus se rassembloit, pour s'échapper à travers les trous dont il étoit criblé. La moitié de la lèvre inférieure étant

tombée en gangrène, et s'étant détachée du visage, un écoulement de salive par cet endroit vint contribuer à l'affoiblissement du malade. Les parties molles qui complètent en devant le sac lacrymal, ayant été détruites par les progrès du virus syphilitique, les larmes couloient sur la face. Les os unguis, l'apophyse montante des os maxillaires et des os propres du nez, étoient dépouillés et frappés de carie. Enfin, l'ulcère primitif se dessécha, noircit et devint extrêmement fétide. Le dévoiement et les plus vives souffrances terminèrent cette épouvantable maladie.

C'est pour exprimer le degré de malignité et le caractère phagédénique des ulcères vénériens, qu'on les désigne communément sous le nom de *chancres*. Il en est qui sont stationnaires, et qui conservent toujours la même place. Il en est d'autres qui sont remarquables par leur mobilité extrême. Ces chancres ambulans et serpigineux s'étendent en contours plus ou moins sinueux, et rongent le corps en le parcourant. On en voit qui se développent avec plus d'intensité dans les parties de la peau où il y a des plis et des rides, parce que cette disposition physique favorise davantage l'accumulation du virus; alors ils prennent une forme oblongue, qui les fait ressembler à des fentes ou à des fissures. C'est pour cela qu'on les désigne sous le nom de *rhagades*.

La matière qui s'échappe des ulcères syphilitiques est, dans quelques cas, un pus louable et de bonne consistance; mais le plus souvent elle acquiert une qualité âcre et corrosive; on la distingue sur-tout par sa couleur, qui est d'un jaune verdâtre. Cette dégénération a lieu lorsque la maladie est ancienne, et qu'elle a vieilli dans l'économie animale : elle est alors d'une fétidité extrême que peu de personnes peuvent supporter. Il n'est pas rare de voir les ulcères subir encore des changemens plus horribles, et se convertir en carcinomes dévorans.

Il seroit intéressant d'assigner quelles sont les parties du corps qui sont le plus attaquables par les ulcères vénériens. Les grandes lèvres, les nymphes, la verge et le prépuce en sont quelquefois corrodés; mais l'anus en est particulièrement le siége; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les ulcères ne s'y montrent jamais plus fréquemment que lorsque la contagion syphilitique s'est opérée par la bouche. Cette assertion se confirme par la multitude d'enfans qui reçoivent la maladie avec le lait qu'ils ont sucé, et par la quantité de nourrices dont l'anus se couvre d'ulcères, lorsqu'elles ont donné leur sein à des nourrissons infectés.

On rencontre des ulcères vénériens sur d'autres parties du corps; on en trouve journellement sur les fesses, les cuisses et le ventre des enfans mal-sains. J'en ai vu de très-rebelles qui avoient lieu dans le nombril. Les doigts et les orteils y sont fréquemment exposés. On a dit mal à propos qu'ils se montroient rarement à la surface interne du vagin. L'autopsie cadavérique nous a prouvé le contraire. J'ai vu un cas particulier où ce canal étoit totalement rongé par un chancre très-étendu. J'ai observé pareillement un ulcère de cette nature qui occupoit tout le trajet du conduit de l'urètre, chez un soldat, mort douloureusement à la suite d'une suppression totale des urines. L'ulcération syphilitique s'effectue assez ordinairement sur le cuir chevelu; les yeux, les oreilles, le nez, la bouche, la gorge, &c., sont fréquemment infectés par des ulcères du plus mauvais caractère. On peut dire que ceux-là sont les plus opiniâtres, à cause du siége qu'ils occupent. J'en ai vu dans l'arrière-bouche que tout l'art de la thérapeutique n'a pu détruire. Quels ravages ne font-ils pas dans les fosses nasales! les os propres du nez, les cartilages sont quelquefois détruits, et laissent le visage horriblement défiguré pour toute la vie.

D'après l'observation des pathologistes, la Syphilide ulcérée se manifeste trois ou quatre jours après le coït impur. La surface muqueuse ou cutanée, sur laquelle le virus vénérien s'applique pendant un plus ou moins long espace de temps, commence à être affectée par une démangeaison, qui se change quelquefois en une véritable douleur. L'œil aperçoit d'abord un point blanchâtre qu'entoure une aréole enflammée. Enfin il se manifeste un ulcère de forme ronde, qui ne tarde pas à acquérir de l'étendue et de la profondeur. Quand cet ulcère a vieilli, il est souvent difficile de borner ses ravages. Nous avons donné des soins à deux individus, chez lesquels le membre viril a été totalement détruit par les progrès d'un horrible chancre.

Observations relatives à la Syphilide ulcérée.

DCXLV. *Première Observation.* — Antoine M..... avoit contracté une blennorrhagie virulente, qui ne fut combattue par aucun traitement. Il éprouva dès lors des douleurs intolérables dans les jambes, particulièrement à la gauche. Deux mois s'écoulèrent sans qu'il s'opérât d'autre changement; enfin il s'éleva sur la partie antérieure et supérieure de la crête du tibia une tumeur qu'on prit d'abord pour une exostose, tant sa dureté étoit considérable; mais l'on fut bientôt détrompé; cette tumeur s'ouvrit, et laissa couler en abondance un pus épais, verdâtre et sanguinolent. Elle dégénéra en un ulcère profond, dans lequel s'établit une suppuration abondante, ce qui affoiblit extrêmement le malade. Une seconde tumeur se manifesta à la région interne et moyenne de la même jambe, et eut la même terminaison que la précédente. Voici quel étoit l'état de ces deux ulcères, lorsque nous eûmes occasion de les observer : le premier avoit un fond inégal et tuberculeux; ses bords étoient épais, dentelés et rugueux, couverts d'excroissances fongueuses et granulées. Ces excroissances abondoient principalement dans le centre de l'ulcère, où elles étoient entassées les unes sur les autres. L'autre ulcère, situé à la région interne et moyenne de la jambe, étoit beaucoup plus étendu que le précédent; il suppuroit avec abondance; il étoit en tout semblable au précédent, excepté pourtant qu'il étoit beaucoup plus large. D'ailleurs, cinq ou six sinus se dirigeoient en divergeant du centre à la circonférence, et en augmentoient la largeur et la capacité.

Deuxième Observation. — Le nommé Jean-Louis C..... avoit déjà éprouvé une blennorrhagie très-intense, qui se supprima subitement par une imprudence ; mais, ayant eu de nouveau commerce avec une femme impure, cette blennorrhagie reparut, et fut accompagnée d'une multitude d'ulcères syphilitiques qui recouvroient le gland et le prépuce. Ces ulcères étoient de forme ronde, creusés en quelque sorte, taillés en biseau. Le fond étoit recouvert d'une couenne purulente, de couleur jaune-verdâtre. Il négligea néanmoins tout traitement, et ne se présenta à l'hôpital que lorsque la vérole l'eut entièrement affoibli. On lui prescrivit les remèdes convenables. L'écoulement disparut après un certain temps; mais il se déclara bientôt des exostoses sur toute la surface du corps; ces exostoses s'abcédèrent, et produisirent de larges ulcérations qui firent des progrès rapides. Leurs bords étoient élevés et taillés à pic ; le pus étoit grisâtre et très-abondant. Les douleurs étoient vives, sur-tout la nuit, et sembloient n'avoir lieu, selon le rapport du malade, que dans les os. Les yeux de cet infortuné furent détruits par les progrès de la Syphilis. Il y avoit des exostoses ouvertes à l'épaule, à la partie supérieure de la poitrine, à la partie inférieure du sternum, à la crête des os des îles, au tibia, enfin sur toutes les éminences osseuses extérieures.

Troisième Observation. — Edme C..... se rapprocha d'une femme affectée de la Syphilis. Pendant l'acte du coït et l'effervescence réciproque de leurs sens, leurs lèvres restèrent pendant quelque temps dans un contact immédiat, et celle-ci lui insinua profondément la langue dans la bouche. Le lendemain, C..... ressentit une douleur légère à la partie extérieure et externe de la voûte palatine. Deux ou trois jours après, la membrane muqueuse s'enflamma et présenta des crevasses dans plusieurs points de son étendue; il s'y manifesta de petits ulcères d'où s'écouloit un pus fétide; enfin, l'infection étoit complette. La prononciation devenoit laborieuse et la mastication difficile. On eut recours à un chirurgien qui fit disparoître les chancres, au moyen d'un gargarisme dont le malade ignoroit la composition. Deux ans après, en 1799, de larges plaques rougeâtres parurent derrière les oreilles et à la partie postérieure du col. Bientôt la suppuration s'établit, et le pus qui en découloit formoit, en se desséchant, des croûtes jaunâtres qui tiroient un peu sur le noir. Ce fut à cette époque qu'il entra dans un hôpital, et qu'il y fut traité et guéri, du moins en apparence ; mais quelques années après, des tumeurs dures, circonscrites et sans rougeur, s'élevèrent à la partie antérieure et supérieure du coronal, à la partie moyenne de la clavicule et à la moitié supérieure du sternum. Ces protubérances n'étoient pas d'abord très-douloureuses; mais bientôt elles grossirent à vue d'œil, et prirent le volume d'une noix; enfin elles se ramollirent et se convertirent en trois larges ulcères dont les bords étoient unis, comme si on les eût creusés avec un instrument tranchant. Leur fond offroit des fongosités et rendoit un pus abondant, qui étoit verdâtre et glutineux. L'ulcère du coronal s'étendoit depuis la suture qui unit cet os aux pariétaux jusqu'aux bosses frontales; sa circonférence étoit bornée par plusieurs autres petits ulcères, de la grandeur d'une lentille, qui n'offroient ni inflammation, ni rougeur. Le malade éprouvoit des douleurs vers cette partie, mais elles étoient supportables et de peu de durée. L'ulcère de l'épaule, étroit, allongé, se dirigeoit de l'apophyse acromion jusqu'à la partie moyenne de la clavicule. Une croûte jaunâtre la recouvroit presqu'entièrement, et ne laissoit qu'une ouverture par laquelle s'échappoit une quantité de pus, de même nature que celui qui suintoit du front. Ses bords étoient d'une rougeur intense ; ils s'élevoient en bourgeons, &c. L'ulcère du sternum n'étoit pas considérable ; il étoit formé par deux ouvertures peu grandes et rapprochées l'une de l'autre; il offroit dans sa forme ronde les caractères principaux des ulcères vénériens; il étoit rouge, suppuroit abondamment, et étoit cerné de toutes parts par un grand cercle livide.

Quatrième Observation. — Étienne-Toussaint D..... contracta, dans sa jeunesse, plusieurs affections vénériennes très-graves. Il y a trois ans que, pour la sixième fois, il fut atteint de la même maladie, laquelle fut traitée sans méthode et sans exactitude. Il la conserva pendant une année; il éprouvoit aux jambes, aux épaules, des douleurs qui finirent par devenir insupportables. Ces douleurs étoient accompagnées d'un sentiment de chaleur et de tension vive dans le cuir chevelu. Plusieurs tumeurs demi-sphériques et dures s'y développoient : on les prit d'abord pour des exostoses ; mais leur suppuration les fit bientôt reconnoître pour de vrais ulcères syphilitiques. Peu à peu ils s'étendirent en profondeur et en largeur, au point de labourer successivement tout le sommet de la tête; il y avoit en outre de petites ulcérations superficielles qui fournissoient une sérosité purulente; les bords en étoient épais et découpés. On remarquoit à la joue un ulcère de même nature, lequel s'étendoit de la paupière inférieure de l'œil droit et de la racine du nez jusqu'à la commissure des lèvres et la partie inférieure du nez. La circonférence de cet ulcère présentoit un bord épais, noirâtre, croûteux et inégal; le prurit étoit continuel et véhément. Les douleurs ostéocopes se fixèrent au bras droit et à l'avant-bras du même côté ; elles étoient si vives, qu'elles empêchoient le malade de mouvoir ce membre, et particulièrement les doigts, qui étoient comme engourdis.

DCXLVI. Les ulcères syphilitiques sont moins rebelles aux remèdes que les excroissances et les végétations; mais ils exercent de si profonds ravages sur la peau par leur caractère serpigineux, qu'ils lui impriment des cicatrices irréparables. Souvent ils rongent et détruisent entièrement les organes les plus essentiels à la vie. Nous avons vu les parties génitales totalement consumées par cette ulcération dévorante : le voile du palais, l'os ethmoïde, les os propres du nez, &c., tombent quelquefois par lambeaux. Que d'exemples aussi tristes on pourroit citer!

SECONDE PARTIE.

Des Faits relatifs à l'histoire générale des Syphilides.

DCXLVII. On a pu se convaincre, par les tableaux individuels que je viens de tracer, que les distinctions spécifiques auxquelles j'ai eu recours, sont aussi utiles pour la méthode que pour le classement des faits. Il sera aisé dé voir, dans la suite de cette dissertation, qu'elles ne sont pas moins avantageuses pour appliquer les règles de traitement. Réunissons d'abord les traits variés qui se rapportent à ce hideux fléau de l'espèce humaine : plusieurs écrivains nous assurent que, lorsqu'il se répandit avec tant d'impétuosité dans toutes les parties de l'Europe, tous les regards furent frappés de son extrême analogie avec les éruptions de la lèpre.

Protinus informes totum per corpus achores
Rumpebant, faciemque horrendam et pectora fœde
Turpabant.

Il est certain qu'on observe encore, à l'hôpital Saint-Louis, des dégénérations syphilitiques, qui, par leur intensité, rappellent les maladies les plus épouvantables dont l'antiquité fasse mention. Celle que l'on désigne sous le nom vulgaire de *corona Veneris*, n'a-t-elle pas l'aspect de la lèpre par ses croûtes tuberculeuses, et par l'odeur fétide qui s'exhale des corps qui en sont infectés?

ARTICLE PREMIER.

Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Syphilides.

DCXLVIII. C'est toujours des Syphilides qui se portent à l'extérieur du corps, que je me propose de parler. Je vais recueillir les phénomènes principaux qui caractérisent cette effroyable maladie, soit qu'elle se manifeste sous forme de pustules, soit qu'elle couvre la peau d'excroissances et de végétations, soit qu'elle la souille par des ulcérations profondes. Que de symptômes affreux n'avons-nous pas à rassembler!

DCXLIX. Il paroît que, dans son origine, la syphilis ne se manifestoit guère que par des pustules aux organes de la génération. Ces pustules abondoient quelquefois à la surface du corps; elles occupoient sur-tout les parties où le tissu cellulaire est dense et serré : de là vient qu'elles paroissoient si fréquemment sur le cuir chevelu, à la paume des mains, à la plante des pieds, &c.

DCL. En général, les pustules syphilitiques s'annoncent par des taches éparses çà et là, lesquelles n'offrent d'abord que la grandeur ou le volume d'un pois. Elles s'étendent peu à peu, et servent ensuite de base à des croûtes saillantes, pyramidales, coniques ou mamelonnées, lesquelles se compliquent, par intervalles, d'ulcères sordides, rongeans ou phagédéniques. Il est, je pense, peu d'accidens aussi terribles que celui où la face des malades se recouvre de tubercules inégaux, raboteux, qui laissent, même après la guérison, des cicatrices ineffaçables.

DCLI. L'apparition des taches auxquelles succèdent les pustules est souvent précédée par des douleurs vagues dans les membres. Ces taches simulent quelquefois les pétéchies scorbutiques, et s'élèvent bientôt en pointe pour former des éminences verruqueuses : ces éminences se recouvrent de croûtes dont les formes sont très-bizarres; lorsqu'elles tombent, on s'aperçoit qu'elles sont profondément excavées; à peine séparées de la peau, elles ne tardent pas à renaître pour s'en détacher de nouveau. Pendant le cours de cette horrible éruption, les malades sont d'ailleurs exempts de tout prurit véhément; le sommeil et l'appétit se conservent : ils ne se plaignent d'aucune douleur, si ce n'est de la difficulté qu'ils trouvent à exécuter les divers mouvemens.

DCLII. On a pu voir néanmoins, par les descriptions particulières que j'ai présentées plus haut, que les Syphilides n'ont pas toujours un caractère aussi alarmant. Nous en observons quelquefois qui ressemblent, d'une manière frappante, aux dartres farineuses et furfuracées; elles occupent absolument le même siége : l'épiderme se soulève et se détache par petites écailles; leur forme est constamment circulaire; et l'on tomberoit dans de graves méprises, si les maux de gorge, l'ulcération des amygdales, les chancres, &c., ne mettoient à découvert leur caractère vénérien. Il est vrai qu'elles ont une teinte cuivreuse, qu'on reconnoît toujours quand on a l'habitude de les observer, et qu'elles sont circonscrites par un bourlet plus saillant que celui des affections herpétiques dont il s'agit : elles n'excitent d'ailleurs aucune démangeaison.

DCLIII. La Syphilide pustuleuse forme quelquefois des grains tuberculeux qui augmentent successivement de volume : ces grains conservent parfois la couleur de la peau ; et, dans d'autres cas, prennent une couleur brune ou rougeâtre, qui les fait ressembler à de petites merises, aux baies du cassis ou du genévrier, &c. J'ai vu ces grains boucher, dans une circonstance, toutes les cavités du visage, le nez, les oreilles, les yeux, &c. ; ce qui rendoit la physionomie extraordinairement difforme.

DCLIV. Souvent ce sont de petites pustules aplaties, qu'on prendroit pour des lentilles, et qui s'en rapprochent autant par leur forme que par leur couleur ; d'autres s'élèvent en pointe et sont entourées d'une aréole inflammatoire, comme les exanthèmes miliaires ; plusieurs sont vésiculeuses, comme les boutons de la gale ; plusieurs aussi irritent et boursouflent la périphérie de la peau, comme si elle avoit été percutée par des orties ou assaillie par les insectes de l'atmosphère : elles sont d'un rouge ardent quand elles sont récentes, d'un rouge pâle quand elles sont anciennes. Ce qui m'a paru sur-tout très-remarquable, c'est que l'explosion de ces pustules est fréquemment déterminée par des fièvres accidentelles, qui communiquent une sorte de fermentation au virus syphilitique dans l'économie animale. Une jeune fille étoit entrée à l'hôpital Saint-Louis, uniquement pour y être traitée d'une fièvre bilieuse qui fut très-intense. Cette fièvre se termina par le développement d'une multitude de pustules lenticulaires aux grandes lèvres, qui envahirent bientôt les membres thorachiques, et qui ne cédèrent qu'à une administration prolongée des mercuriaux.

DCLV. Les pustules les plus funestes et les plus opiniâtres nous ont paru être les serpigineuses, qui rampent successivement sur toute la surface de la peau, qui y forment des contours plus ou moins sinueux, qui y tracent de longues spirales, des cercles entiers, des segmens de cercle, &c. Ces pustules ne se terminent que trop souvent par des ulcérations horribles : elles résistent parfois à tous les moyens curatifs, et sont un sujet de désespoir pour les malades autant que pour les gens de l'art.

DCLVI. Nous avons rencontré quelques individus chez lesquels la peau présentoit, au lieu de pustules, de simples taches d'un rouge-violet et d'un caractère mobile et fugace : elles s'évanouissoient quand les malades éprouvoient quelque chaleur, et le plus léger froid ne tardoit pas à les faire reparoître : très-rarement alors la peau s'élève au-dessus de son niveau ; le plus souvent cette saillie n'est aucunement apparente. Au surplus, les taches dont il s'agit décèlent d'autant mieux la présence du virus syphilitique, qu'il n'est pas rare de les voir accompagnées de douleurs nocturnes et d'exostoses.

DCLVII. Nous avons indiqué, comme constituant une espèce particulière dans le genre des Syphilides, les végétations sessiles et pédonculées qui se développent dans le tissu muqueux, et quelquefois dans le corion. Ces végétations paroissent avoir une force d'accroissement qui leur est propre ; elles acquièrent quelquefois un volume extraordinaire, et prennent les formes les plus bizarres.

DCLVIII. C'est sur-tout au périnée, aux parties génitales, à l'anus, que se trouvent les vaisseaux aux dépens desquels elles se développent : on en remarque aussi au voile du palais et dans l'intérieur de la bouche. Une femme mourut par une excroissance énorme qui se forma à la base de la langue, et qui finit par empêcher la déglutition. L'anus est souvent obturé par des crêtes ou autres végétations, qui sont hors de la sphère d'action de tous les remèdes : les chirurgiens sont forcés de les faire disparoître par des excisions douloureuses, et souvent elles repullulent avec une inconcevable rapidité. Ces crêtes se placent principalement sur le frein de la verge : il est fort rare au contraire d'en voir sur le sommet du gland, quoique cette partie soit mise le plus souvent en contact avec le virus syphilitique. Sans doute les frottemens continuels émoussent la sensibilité du gland, et affoiblissent l'action des vaisseaux absorbans.

DCLIX. Ces végétations ou crêtes sont très-différentes par leur forme ; elles sont aplaties sur leurs faces : l'un de leurs bords est adhérent au prépuce ; l'autre est libre, et présente un grand nombre de dentelures. Toutes n'ont point pourtant cette exacte ressemblance : il en est qu'on peut comparer avec les roues des laminoirs, &c. Souvent ces excroissances sont absolument sphériques, et ne sont qu'un amas plus ou moins considérable de granulations blanchâtres ou de couleur rouge, continuellement humectées par une humeur ichoreuse et diaphane. Ces fongosités, disposées par paquets, et marquées par des rainures ou sillons plus ou moins profonds, ont été successivement comparées à des framboises, à des choux-fleurs, &c. On a honte d'exposer toutes les parties où elles peuvent naître par une infection immédiate : on les voit paroître non-seulement aux petites et grandes lèvres, à la verge, aux bourses ; mais à l'anus, à l'ombilic, à la bouche, dans les fosses nasales, aux paupières, aux oreilles, &c.

DCLX. J'ai souvent soumis au plus scrupuleux examen ces éminences ou végétations syphilitiques, ces masses charnues de couleur rosacée, &c. L'œil ne peut se méprendre sur la nature de leur substance intérieure, qui présente une quantité considérable de petits vaisseaux solidement unis les uns aux autres. L'une des extrémités de ces petits cylindres vasculaires forme les racines implantées dans la peau ; et l'autre, qui dépasse

la masse des végétations, sert à former les granulations dont nous avons déjà parlé, ou les dentelures qu'on remarque sur leur bord libre.

DCLXI. Quels ravages nous offre à chaque instant la Syphilide ulcérée! La plupart de ceux qui en sont frappés, commencent d'abord à être inquiétés par des douleurs légères au voile du palais; d'autres fois ces douleurs sont très-vives, et s'établissent dans les os de la tête, où elles sont intolérables : bientôt la peau rougit et s'enflamme; il s'y établit de petites ulcérations, qui s'agrandissent insensiblement, et fournissent une suppuration très-abondante : leurs bords sont inégaux, durs et squirrheux, tandis qu'on observe dans leur milieu des enfoncemens considérables. Souvent ce sont des exostoses volumineuses qui précèdent la formation des ulcères, et les os eux-mêmes sont atteints d'une horrible carie. Fracastor a énergiquement parlé de ce phénomène :

. . . . . Tunc squallida tabes
Artus (horrendum) miseros obduxit et altè
Grandia turgebant fœdis abscessibus ossa.
Ulcera (proh divum pietatem!) informia pulchros
Pascebant oculos et divæ lucis amorem,
Pascebantque acri corrosas vulnere nares.

DCLXII. En général, les ulcères syphilitiques se manifestent plus particulièrement sur les surfaces muqueuses, et dans toutes les parties où il y a exhalation d'humeur sébacée. Le dégoût particulier qu'inspirent ces ulcères et les ravages qu'ils occasionnent, les a fait désigner sous le nom de *chancres*, quoiqu'ils n'aient aucune analogie avec les cancers : il est vrai que leur caractère rongeant semble justifier cette dénomination. Ils sont plus ou moins pernicieux, selon qu'ils attaquent l'intérieur ou l'extérieur des organes : il est assez commun de les voir se diriger vers la membrane du larynx, détruire les cartilages de cet organe, produire de vraies fistules aériennes, ou y développer tous les phénomènes de la phthisie. Mon élève et ami M. Biett a fréquemment remarqué de semblables accidens, et j'en ai rencontré un grand nombre à l'hôpital Saint-Louis; mais je pense avec lui qu'on a eu tort de regarder cette affection comme incurable. Il a vu, ainsi que moi, plusieurs malades dont on avoit désespéré, et qui néanmoins ont recouvré une santé durable.

DCLXIII. Les ulcères de la voûte palatine sont suivis des inconvéniens les plus graves. Personne n'ignore (et c'est un symptôme qui n'est que trop fréquent) que la carie des os qui concourent à sa formation, finit par établir une communication incommode entre la bouche et le nez : le son de la voix reste alors altéré pour toute la vie; et l'individu ne peut proférer une seule parole, sans déceler le vice honteux qui l'a atteint. Des chirurgiens habiles ont inventé divers obturateurs pour remédier à ce triste inconvénient : M. Cullerier, qui excelle dans l'art de l'observation, s'est sur-tout distingué sous ce point de vue.

DCLXIV. J'ai vu des vénériens chez lesquels la langue étoit devenue le siége d'ulcérations primitives et consécutives : les premières sont la suite des baisers lascifs. Si ces ulcères sont anciens, ils sont compliqués de l'engorgement des glandes, ce qui cause la plus vive douleur au malade. Nous avons donné des soins à une malheureuse femme, dont la langue avoit acquis le triple de son volume; elle étoit perforée de part et d'autre, et dégénéra en ulcère cancéreux. L'aspect de cet ulcère étoit horrible; il étoit profond, surmonté de chairs tuberculeuses; ses bords étoient épais et durs; il s'en écouloit une suppuration cendrée, et qui exhaloit l'odeur la plus fétide. Que ne doit-on pas craindre de l'ulcère qui s'établit, dans quelques cas, à la paroi antérieure du pharynx? La plume se refuse à rappeler les désordres qui peuvent donner lieu à de tels symptômes : cet accident gêne horriblement la déglutition, et détermine un épuisement suivi de la mort.

DCLXV. Les ulcères vénériens peuvent attaquer tous les organes. Nous avons vu beaucoup d'ozènes provenus de cette cause, chez des enfans nés de parens infectés, ainsi que l'abolition entière de la perception des odeurs. Un individu avoit non-seulement les cartilages de l'oreille cariés; mais l'ulcération, s'étant propagée jusque dans l'intérieur du conduit auditif, avoit détruit la membrane du tympan et les osselets de l'ouïe. Combien de fois les yeux ne sont-ils pas affectés d'ulcères et d'un flux blennorrhagique! Les muscles, et les os sur-tout, sont très-accessibles aux atteintes du virus syphilitique. J'ai vu un ulcère qui étoit d'une profondeur si considérable, que tout le bras gauche avoit été en quelque sorte disséqué par les ravages du mal : ce membre donnoit de toutes parts issue à une sanie ichoreuse, putride, et d'une puanteur insupportable. J'en ai observé un autre, qui avoit laissé tout le tibia à découvert; la substance de l'os étoit entièrement désorganisée; l'ulcère étoit douloureux et saignant; son fond étoit grisâtre, et rempli de bourgeons charnus.

DCLXVI. C'est sur-tout à l'hôpital Saint-Louis qu'on a occasion de remarquer les diverses métamorphoses de la maladie syphilitique; c'est là qu'on la voit prendre successivement la physionomie du coryza, de la goutte, du rhumatisme, de la consomption pulmonaire ou de la phthisie trachéale : heureusement, sous toutes ces formes, elle est très-accessible à l'action du mercure; et on la voit quelquefois céder à ce remède avec une

promptitude qui étonne d'abord ceux qui l'avoient méconnue. M. Cullerier a vu des accès d'épilepsie, qui étoient la suite manifeste du développement du virus vénérien dans l'économie animale. Nous avons observé un vieux débauché atteint d'une atrophie paralytique, survenue après de longs maux de ce genre; il fut miraculeusement rétabli par les moyens ordinaires.

DCLXVII. La réunion du scorbut avec la Syphilis est très-fréquente dans le même hôpital. Lorsque ces infortunés viennent réclamer des soins, ils sont dans un état de maigreur difficile à décrire. Teint cuivreux et blafard; gencives molles, fongueuses et sanguinolentes; apathie; morosité; langueur; douleurs ostéocopes et très-vives; tumeurs articulaires, recouvertes d'une peau lisse et tendue, sans rougeur et sans chaleur, &c. Des pétéchies violacées recouvrent çà et là toute la surface cutanée. Hémorrhagies nasales; ténesme continuel; selles fort rares; urines sédimenteuses et rougeâtres. J'ai vu un jeune homme qui étoit à la fois consumé par la maladie vénérienne et par le scorbut. Il étoit dans un abattement général, qui l'empêchoit de se mouvoir; ses membres thorachiques et abdominaux étoient recouverts de taches livides; il avoit la bouche amère et la langue chargée d'un mucus noirâtre. Les accidens de la Syphilis marchoient avec non moins de violence. Son corps étoit parsemé de pustules, dont le sommet étoit aplati et couvert de croûtes grisâtres : ces pustules, sans s'élever, s'agrandissoient du centre à la circonférence. Le malade éprouvoit des souffrances vives dans les muscles postérieurs des jambes, dans les articulations femoro-tibiales, &c. Il rendoit une humeur noire et fétide.

DCLXVIII. Cette réunion de la Syphilis avec le scorbut invétéré est fréquemment mortelle. Les cris lamentables que poussent ces infortunés, lorsqu'ils touchent à leurs derniers momens, indiquent assez qu'elle est la violence de leurs douleurs : leur amaigrissement s'accroît de jour en jour : c'est sur-tout la difficulté extrême de la respiration qui les fatigue à l'excès; les frissons, les nausées se succèdent; leur ventre se tend et se tuméfie. La plupart ont un enrouement accompagné d'une grande altération et du hoquet : céphalalgies intolérables, tiraillemens atroces dans l'estomac, insomnies continuelles : les cheveux tombent; les ongles se rident; une mucosité abondante et fétide s'échappe quelquefois de l'intérieur des fosses nasales; la fièvre est continue; le pouls est misérable.

ARTICLE II.

Considérations sur le diagnostic des Syphilides, et sur leurs rapports d'analogie avec quelques autres Maladies cutanées.

DCLXIX. L'expérience prouve que le virus syphilitique peut rester caché dans l'économie animale, et s'y maintenir dans l'inaction; qu'il est utile de faire en quelque sorte éclater la maladie, pour que le remède puisse l'atteindre. Ce phénomène explique pourquoi, dans certaines circonstances, on a vainement administré des doses considérables de mercure, sans obtenir le moindre succès : il explique aussi pourquoi des affections accidentelles sont très-propres à développer un vice vénérien dont on n'eût jamais soupçonné l'existence.

DCLXX. Communément, les éruptions vénériennes perdent leurs caractères extérieurs par l'effet des remèdes ou par la vétusté : elles n'ont plus cette teinte cuivreuse qui les caractérise d'une manière spéciale, et qui sert à les faire distinguer des exanthêmes herpétiques. J'ai remarqué aussi que chez les individus dont la constitution est foible et valétudinaire, les pustules squammeuses sont dépourvues de cette aréole rougeâtre dont elles sont communément entourées : on peut alors tomber dans quelques méprises; mais ces méprises sont rares; et c'est presque toujours la faute de l'observateur, qui ne s'est point assez accoutumé à en saisir toutes les nuances.

DCLXXI. Peu de maladies ont autant d'analogie et de similitude que la Syphilis et les scrophules : il est néanmoins des différences tranchées, dont le pathologiste doit tenir compte. En effet, le vice scrophuleux épargne presque toujours les parties génitales, qu'affecte communément le vice vénérien; il affecte rarement les glandes des aines, siége ordinaire des bubons; il ne produit pas non plus cette variété infinie de pustules que développe la Syphilis : ses exanthêmes sont informes et irréguliers; ses ulcérations sont moins profondes; ses végétations moins prononcées. On peut ajouter aussi que les douleurs ostéocopes qui poursuivent les vénériens sont étrangères aux scrophuleux, &c.

DCLXXII. Dans quelques circonstances, il a pu être facile de confondre la maladie vénérienne avec la lèpre; car il est des pustules et des ulcères syphilitiques qui présentent absolument l'aspect horrible de cette dernière affection. Toutefois, les deux maladies n'ont point le même mode de propagation. Un signe distinctif non moins caractéristique, c'est l'insensibilité complète de la peau chez les lépreux, tandis qu'elle est quelquefois si douloureuse chez les individus atteints du vice vénérien.

DCLXXIII. On a voulu assimiler la Syphilis au scorbut; mais Stahl a tracé d'une manière frappante les différences essentielles qui séparent ces deux maladies. Ce grand praticien observe d'abord qu'elles diffèrent par leur origine. La première naît dans les lieux froids, humides et marécageux : des alimens grossiers et salés, le défaut d'exercice, sont les principales causes qui concourent à la produire. Le mal vénérien, au contraire, n'a aucun rapport avec les qualités de l'air, et son principal foyer semble être dans les pays chauds.

DCLXXIV. Le scorbut n'est point ou est rarement l'effet de la contagion, au lieu que le mal vénérien se développe presque toujours par cette voie. Ces deux maladies diffèrent encore par les parties qu'elles affectent d'une manière spéciale. Le scorbut attaque le plus fréquemment les gencives, qui sont flasques et sanguinolentes; les dents sont cariées et la langue gercée, &c. La vérole siége de préférence dans les organes de la génération; et, si ses effets se propagent jusque dans la bouche, elle n'en altère que les parties glanduleuses, ainsi que les os du palais et du nez, &c. On pourroit en outre faire voir que la méthode de traitement qui convient à l'une de ces affections, seroit capable d'aggraver les effets de l'autre, &c.

ARTICLE III.

Considérations sur le pronostic des Syphilides.

DCLXXV. Le pronostic de la maladie vénérienne dépend de l'activité plus ou moins intense du principe contagieux, de la nature et du caractère propre du mal, de son ancienneté dans l'économie animale, de son étendue, de sa situation, &c. Plus sur-tout l'infection est récente, plus on doit présumer que les symptômes disparoîtront avec facilité et promptitude.

DCLXXVI. Le pronostic des Syphilides est fâcheux, lorsqu'elles ont produit, sur le corps vivant, tous les phénomènes dont elles sont susceptibles; lorsqu'on voit les taches hideuses, les pustules suppurantes, les végétations rebelles, les larges ulcères se succéder tour-à-tour sur la peau, ou exister ensemble sur le même individu en prenant tous les jours un accroissement considérable.

DCLXXVII. Les malades sont sur-tout dans un danger imminent, lorsque le vice vénérien se combine avec les scrophules ou avec le scorbut. Cette dernière complication est celle que nous observons le plus fréquemment à l'hôpital Saint-Louis. Les malades sont dans un état de langueur et de débilité incompréhensibles; ils ne peuvent respirer que lorsqu'ils sont assis ou debout; ils sont dévorés par une soif violente : leur pouls est foible et petit; leur visage pâle et décoloré; leurs yeux sont caves, et toute l'habitude du corps est sale et terreuse : les gencives tuméfiées deviennent rouges, douloureuses et saignantes; les dents vacillent dans les alvéoles relâchées; la bouche se remplit d'ulcères et de végétations syphilitiques.

ARTICLE IV.

Des Causes organiques qui influent sur le développement des Syphilides.

DCLXXVIII. Nous ne redirons point ici toutes les assertions plus ou moins absurdes qu'on n'a pas craint de publier sur l'étiologie de la maladie vénérienne. Sous le ciel brûlant de l'Amérique, on a rapporté sa première origine à des insectes venimeux, que des femmes lascives de ces contrées appliquoient aux organes sexuels de leurs époux, pour les provoquer aux plaisirs de l'amour. Il seroit sans doute difficile de croire à une assertion aussi hasardée : d'ailleurs, quand bien même on lui supposeroit quelque fondement, il resteroit à déterminer si c'est par l'introduction d'un virus particulier que les insectes dont il s'agit, développèrent les symptômes d'une aussi funeste maladie, ou si cette dernière est le simple produit de la conversion de la plaie en miasmes syphilitiques. Girtanner adopte la première hypothèse. Il classe la matière de cette infection parmi les poisons animaux, et assimile son mode de communication à celui de la rage.

DCLXXIX. Comment a-t-on pu contester la transmission du virus vénérien par voie de génération? ces sortes de faits sont si fréquens dans les grandes villes. Il est vrai qu'il est une multitude de questions qui seront long-temps insolubles, parce qu'il n'y a aucun moyen infaillible de les vérifier. Tous les Pathologistes ont néanmoins été à même d'éclaircir les problêmes suivans : Le virus syphilitique est-il propagé avec le germe qui doit développer l'enfant? L'embryon puise-t-il le virus avec la vie dans le sein de la mère? Celui qui est depuis long-temps infecté par la vérole, et chez lequel cette maladie est en quelque sorte devenue constitutionnelle, peut certainement la communiquer avec le principe de la fécondation. J'ai même vu, dans l'hôpital Saint-Louis, un enfant né d'un père vénérien, qui jouissoit en apparence de la meilleure santé : à l'âge de dix ans, le vice syphilitique lui corroda la cloison moyenne du nez. En second lieu, nous avons donné des soins à une fille de joie

devenue enceinte par l'œuvre d'un individu très-sain qu'elle infecta ; l'enfant naquit avec des pustules à l'anus, telles qu'on les voit dessinées dans cet ouvrage, &c.

DCLXXX. Les Syphilides héréditaires produisent fréquemment des ulcères incurables. L'ozène vénérien est sur-tout observé à l'hôpital Saint-Louis. Louis B..... reçut le jour d'une mère infectée ; il vint au monde, petit, maigre, atteint d'une ophthalmie chronique, ainsi que d'une ulcération grave dans l'intérieur des narines : cette dernière maladie donnoit lieu à la sécrétion d'une grande quantité de fluide purulent. La première de ces affections disparut peu de temps après la naissance, par suite d'un traitement que subit la mère : mais il n'en fut pas de même de la seconde, qui continua à faire des progrès, malgré tous les moyens qu'on employa pour la combattre. Les os et les cartilages du nez furent successivement attaqués; en sorte qu'il ne reste plus, en ce moment, qu'une très-petite portion de l'aile droite de cet organe ; il paroît même qu'une partie des apophyses montantes des os maxillaires fut détruite par la maladie. Je pourrois également rappeler ici l'exemple d'une jeune fille, âgée de treize ans, née d'une mère autrefois atteinte d'un virus syphilitique : elle éprouvoit une douleur obtuse habituelle dans les fosses nasales ; le fluide qui s'en échappoit étoit roussâtre, sanguinolent, d'une odeur repoussante et analogue au fromage pourri.

ARTICLE V.

Des Causes extérieures qui favorisent le développement des Syphilides.

DCLXXXI. La source la plus commune de la Syphilis est, comme tout le monde le sait, celle du rapprochement des sexes : cette sorte d'inoculation n'est que trop fréquente aujourd'hui chez l'espèce humaine. Il est d'autres voies de communication : l'épiderme même ne sauroit défendre la peau de ce levain contagieux. On a cité, dans plusieurs journaux scientifiques, l'histoire d'un accoucheur, qui contracta le virus vénérien, en délivrant une femme malade, quoiqu'il n'y eût aucune excoriation à sa main. Nous avons traité, à l'hôpital Saint-Louis, une femme qui avoit gagné cette horrible maladie, pour avoir pratiqué des attouchemens illicites sur une de ses voisines de lit, qui en étoit infectée.

DCLXXXII. La contagion est sur-tout facile autant que rapide, quand le virus est mis en contact avec les surfaces muqueuses. Les baisers voluptueux, même passifs, sont quelquefois une cause de propagation pour la maladie syphilitique. On a fait mention, dans quelques ouvrages, d'une jeune fille qui, ayant été embrassée contre son gré par un soldat, ne tarda pas à éprouver des symptômes syphilitiques à la lèvre supérieure. Aussi avons-nous grand soin de recommander aux nourrices qui viennent se faire traiter à l'hôpital Saint-Louis, de ne point laisser caresser leurs enfans par les femmes qui seroient atteintes d'un pareil mal.

DCLXXXIII. Il est d'autres voies de communication qui frappent d'un étonnement extrême ceux qui en ont été les témoins. J'ignore quelle confiance il faut ajouter à un fait extraordinaire, rapporté par Fabrice de Hilden : il s'agit d'une jeune demoiselle qui contracta la maladie vénérienne, pour s'être masquée avec les vêtemens d'un homme qui en étoit atteint depuis long-temps. Qui sait si, dans les hôpitaux, les mouches, les linges, la charpie, &c., ne peuvent pas être les véhicules de cette maladie horrible!.... L'usage des mêmes verres pour les boissons sert quelquefois à la propager. Une petite fille de cinq ans, appartenant aux parens les plus sains et absolument irréprochables, se servoit de la même tasse qu'un enfant infecté du vice vénérien, qu'on avoit placé en sevrage chez sa mère. Elle contracta un ulcère profond, inégal, qui se développa spontanément et sans vive inflammation : cet ulcère fut jugé syphilitique, et céda aux moyens administrés en pareil cas.

DCLXXXIV. Beaucoup d'enfans contractent la maladie vénérienne par la voie de l'allaitement, et trouvent un poison destructeur dans le premier aliment de la vie. Appolline, âgée de vingt-deux mois, devoit le jour à des parens très-sains et de mœurs très-pures. Elle fut confiée à une nourrice des environs de Paris, et y demeura près d'un an sans éprouver la moindre altération dans sa santé. A cette époque, il se manifesta une légère éruption aux environs des lèvres, et quelque temps après sur le dos : cette éruption n'offroit d'abord aucun caractère particulier ; cependant elle persista, nonobstant l'emploi des bains et des délayans ; elle acquit même plus d'intensité. La petite fille maigrit d'une manière sensible : on conçut quelques soupçons sur la nature du mal, et les informations que l'on prit, ne servirent qu'à les confirmer encore. Les pustules se convertirent en ulcérations rondes, dont les bords étoient coupés perpendiculairement : la suppuration qui s'en exhaloit, avoit une odeur fade et nauséabonde. La nourrice visitée offrit un ulcère vénérien à la gorge.

DCLXXXV. Les enfans communiquent souvent la maladie à leurs nourrices. La nommée Marie-Géneviève, âgée de trente ans, douée d'un tempérament sanguin, jouissoit d'une santé parfaite. Relevée de couches depuis quelques jours, elle vint à Paris chercher un nourrisson, qu'elle emporta dans son pays. Il y avoit près de quatre mois quelle l'allaitoit, lorsqu'elle éprouva une chaleur intense à la marge de l'anus, accompagnée d'un

prurit très-incommode : peu de jours après, plusieurs pustules groupées s'y développèrent. Cette paysanne, ne soupçonnant point la cause de son indisposition, n'en dit rien à son époux, s'abandonna même à ses caresses; mais celui-ci ne tarda pas à en être affecté. Tous deux frappés d'étonnement, et ne connoissant la Syphilis que de nom, allèrent trouver un médecin, qui les éclaira sur leur état : ils demandèrent en outre des renseignemens sur la mère de leur nourrisson, et apprirent qu'elle étoit atteinte de cet horrible mal, lorsqu'elle le mit au monde. Les pustules dont il s'agit étoient aplaties et de forme ovale ; elles étoient recouvertes d'une croûte mince et rugueuse, et baignées par une exsudation presque imperceptible. Ces deux individus furent traités et guéris dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis. La nommée Marie Martine fut encore plus malheureuse que la précédente. Elle eut l'imprudence de se charger du fils naturel d'une fille prostituée. Cet enfant n'avoit point, à cette époque, de symptômes prononcés de la Syphilis : cependant, deux mois s'étoient à peine écoulés depuis qu'elle le nourrissoit, qu'elle fut toute couverte de pustules, dont on méconnut le caractère et le danger : aussi cette femme demeura-t-elle plusieurs années dans une sécurité pleine et entière sur sa position. Pendant ce temps elle devint successivement enceinte de trois filles, qui apportèrent en naissant le germe d'une maladie vénérienne aussi grave que rebelle à tous les moyens de l'art. Des pustules de couleur olivâtre se manifestèrent sur différentes régions de la peau : gonflement des amygdales; voix foible et enrouée ; douleur dans les os pendant la nuit, et sur-tout dans une température élevée : tels sont les symptômes qu'on a vainement combattus pendant quatorze ans de leur déplorable existence.

ARTICLE VI.

Des Résultats fournis par l'autopsie cadavérique des individus morts de la maladie syphilitique.

DCLXXXVI. Les chaleurs de la saison dans laquelle nous nous trouvions à l'époque où plusieurs individus ont péri des suites de la maladie syphilitique, la putréfaction rapide et l'extrême fétidité des cadavres, n'ont pas permis de multiplier les dissections : je me contente d'exposer les faits qui suivent : Pierre T..... depuis plus de dix ans étoit en proie à des symptômes vénériens d'une gravité extrême. Il mourut à l'hôpital Saint-Louis, après une longue et déchirante agonie. Son corps, pâle et prodigieusement émacié, offroit, dans toute sa surface, des pustules larges, aplaties et profondément ulcérées : si on enlevoit avec le scalpel les croûtes énormes qui les recouvroient, on apercevoit des excavations considérables : le cuir chevelu en étoit particulièrement atteint, ainsi que les jambes, les cuisses, les bras et les avant-bras. Les parties génitales étoient rouges et enflammées. Rien d'extraordinaire dans le cerveau, dont les circonvolutions étoient distendues par une grande quantité de sérosité : les vaisseaux étoient gorgés de sang ; le cervelet étoit intact. Il n'y avoit aucune lésion dans le système pulmonaire : la plèvre étoit saine ; le cœur étoit plus volumineux que de coutume. Nulle altération sensible dans le larynx et le pharynx, qui étoient pleins d'un mucus grisâtre : la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins étoit pâle et blafarde ; le foie étoit volumineux ; la vésicule très-distendue par un fluide verdâtre ; la rate avoit une mollesse peu ordinaire ; les capsules sus-rénales étoient comme cartilagineuses : point de lésion dans le pancréas ; point de sérosité dans l'abdomen.

DCLXXXVII. Nous avons procédé à l'autopsie du cadavre de Jean R....., mort des suites d'une affection vénérienne et scorbutique. Un dévoiement colliquatif l'avoit conduit insensiblement à la mort. La tête et la poitrine n'offrirent aucun phénomène intéressant à notre examen ; l'abdomen étoit légèrement tuméfié ; le péritoine étoit rouge et comme gangrené ; les intestins présentoient, dans leur intérieur, quelques légères ulcérations ; les glandes du mésentère étoient engorgées et volumineuses ; le foie étoit grand : atrophie des vésicules séminales ; engorgement de l'épididyme. La couronne du gland étoit surmontée de chancres profonds et étendus ; les jambes et les cuisses offroient un très-grand nombre de taches cuivreuses, et de petites tumeurs noirâtres élevées au-dessus de la peau, qui ressembloient à des grains de cassis ou à des merises : sur les parties latérales du col et près des angles de la mâchoire inférieure, existoient des ulcères ronds, avec amincissement et même dénudation de la peau ; les parotides étoient ulcérées et en suppuration ; les submentales étoient fortement gonflées.

ARTICLE VII.

Considérations générales sur le traitement des Syphilides.

DCLXXXVIII. Voici encore une des maladies qui attestent le mieux l'excellence ainsi que la certitude de notre art. L'espèce humaine a peu de maux qui soient combattus avec plus d'efficacité que les affections vénériennes, lorsqu'une bonne méthode guide les médecins ; lorsqu'ils ont appris à discerner exactement les circonstances qui rendent tel ou tel remède fructueux ; lorsqu'ils savent le continuer aussi long-temps que le cas l'exige, &c.

DCLXXXIX. Le traitement des Syphilides a été singulièrement perfectionné dans ces temps modernes. Dans l'origine de ces affreuses éruptions, on n'employoit que des végétaux qui avoient acquis une grande renommée, quoique leur action fût presque toujours insuffisante. On sait que Gonzalve Ferrand fit tout exprès un voyage aux Indes Occidentales pour chercher un remède à ses souffrances, et qu'il en rapporta le gayac. On ajoute qu'à son retour en Espagne, il établit une sorte de spéculation sur ce bois précieux, et qu'il s'enrichit par la vente de ce remède, qui étoit dans un grand crédit et d'un prix énorme. Le sassafras, la salsepareille, la squine, &c., ont été pareillement en grande vénération. L'expérience a toutefois démontré que rien n'étoit plus incertain que les vertus attribuées par l'esprit de routine à un grand nombre de plantes.

DCLXC. Il est prouvé, de nos jours, que le médicament le plus approprié à la curation des Syphilides, est sans contredit le mercure; qu'il dompte seul avec énergie les symptômes nombreux qui en dérivent : mais ce qui nuit dans quelques circonstances à son succès, est l'abandon des méthodes simples pour des méthodes plus compliquées et moins efficaces. Comme de pareils maux sont presque toujours le résultat des excès ou de la débauche, ceux qui en sont frappés se réfugient, par l'effet de la honte, auprès des charlatans et des empiriques, qui en aggravent communément l'intensité par leur impéritie et leur mauvaise foi.

DCLXCI. Telles sont les Syphilides observées à l'hôpital Saint-Louis : elles sont invétérées, et rarement exemptes d'une complication funeste. L'expérience nous a démontré qu'il faut un temps très-long pour détruire et dénaturer les formes terribles qu'elles manifestent; mais toute assertion qui tendroit à déterminer la durée de ce temps, seroit inexacte et incertaine. Les dispositions du corps ne déconcertent que trop souvent les calculs des praticiens à cet égard : on n'est pas mieux fondé, je pense, lorsqu'on songe à établir, d'une manière positive, la dose ou la quantité du remède qu'il convient d'opposer à telle ou à telle forme de la maladie vénérienne : tout est encore problême sur ce point. Nous avons vu, à Paris, un malheureux individu qui avoit langui pendant cinquante années dans les traitemens anti-syphilitiques, et qui n'avoit obtenu qu'au bout de ce long intervalle la guérison de tous ses maux.

ARTICLE VIII.

Du Traitement interne employé pour la guérison des Syphilides.

DCLXCII. Les auteurs étalent communément une grande érudition sur les traitemens divers qui conviennent à la maladie vénérienne : il seroit fastidieux de les imiter. Je ne dois compte à mes lecteurs que de la méthode suivie depuis long-temps à l'hôpital Saint-Louis. On ne rencontre d'ordinaire, dans ce précieux établissement, que des Syphilides invétérées, ou des accidens consécutifs d'une contagion désastreuse, qui a plus ou moins vieilli dans le corps humain.

DCLXCIII. Or, presque toutes ces affections finissent par céder au pouvoir incompréhensible du mercure. Toutefois, on voit journellement des empiriques proposer d'autres moyens, et les proclamer comme étant plus énergiques pour combattre un fléau qui désole la génération actuelle. L'inconstance, si naturelle à l'homme, le rend ingrat envers les remèdes les mieux accrédités par l'expérience : pourquoi vouloir bannir de notre art une substance médicamenteuse qui seule a opéré tant de guérisons radicales, et à laquelle tant d'individus doivent leur bonheur et leur conservation ?

DCLXCIV. L'observation a particulièrement sanctionné les effets salutaires du muriate de mercure suroxidé. Lorsque ce sel, si avantageux dans ses résultats, est administré dans des proportions convenables; lorsque son emploi est accompagné de toutes les circonstances propres à seconder son activité inconcevable; lorsqu'on l'associe, par exemple, à des sudorifiques puissans, il est rare qu'il ne fasse point évanouir les symptômes dont le caractère est le plus rebelle. On remarque, à l'hôpital Saint-Louis, que cette préparation est spécialement utile, quand les Syphilides sont très-anciennes : nous avons vu, en outre, qu'il étoit important de ne pas se lasser de son usage, malgré les craintes que peut inspirer la résistance apparente du mal. On est frappé d'une surprise inexplicable, quand on songe aux propriétés d'un sel qui agit, à si petite dose, sur le système entier de l'économie animale. De tous les mystères de la thérapeutique, il n'en est aucun qui étonne autant notre imagination, que la promptitude avec laquelle la moindre quantité de ce médicament modifie avantageusement les forces vitales, et purge la masse des humeurs d'un levain aussi funeste.

DCLXCV. J'ai fait administrer ce sel, comparativement avec beaucoup d'autres préparations mercurielles. Il a montré, dans presque tous les cas, une énergie médicamenteuse, qui lui assure à jamais la prééminence. Quelques praticiens avoient proposé le muriate mercuriel doux; mais les expériences nombreuses qu'on a tentées, prouvent que son action est bien moins puissante sur la maladie dont il s'agit, quoiqu'il puisse provoquer avec plus de promptitude le phénomène d'une salivation extraordinaire. On a fait aussi des efforts pour

accréditer le carbonate ammoniacal, l'acide nitrique, le muriate d'or, &c., qui sont encore des remèdes très-incertains.

DCLXCVI. La dissolution de muriate de mercure sur-oxidé s'applique avec plus d'efficacité aux innombrables symptômes de cette affection protéiforme, et en triomphe presque toujours. On augmente insensiblement ses doses, jusqu'à l'instant où il s'excite dans les vaisseaux une sorte de fièvre dépurative, et des mouvemens perturbateurs propres à dénaturer l'irritation vénérienne.

DCLXCVII. Mais on ne peut assigner rigoureusement (ainsi que je l'ai dit plus haut) la quantité de mercure qui doit être introduite dans le corps humain, pour la destruction des Syphilides invétérées : cette quantité ne sauroit être, dans tous les cas, en rapport avec la violence de la maladie. Les effets d'un pareil remède dépendent, plus qu'on ne le croit communément, de l'idiosyncrasie des individus, et de l'état des forces vitales. Rien n'est plus varié que la susceptibilité des malades pour les impressions des différentes préparations mercurielles : je pourrois appuyer cette assertion par beaucoup de preuves.

DCLXCVIII. Il arrive quelquefois que les pustules, les ulcères, les végétations syphilitiques, croissent d'intensité après l'usage du muriate de mercure sur-oxidé : c'est là un des effets les plus remarquables de cette substance, alors même qu'elle est administrée avec méthode et discernement. Mais cette augmentation apparente des symptômes n'est que momentanée ; elle est le résultat de l'action du mercure sur l'irritabilité des organes ; et si cette action exaspère parfois les accidens, elle finit presque toujours par en mieux combattre la violence. Il importe que les praticiens connoissent ce phénomène, pour qu'ils ne soient jamais découragés dans la poursuite d'un mal aussi opiniâtre. Les malades eux-mêmes ont besoin d'être rassurés : la plupart accusent le remède, quand il ne faudroit blâmer que la méthode.

DCLXCIX. L'emploi intérieur du muriate de mercure sur-oxidé nous a paru plus spécialement efficace dans le traitement des pustules syphilitiques, que dans celui des végétations ou des ulcères qui résultent d'une infection analogue. Les pustules croûteuses, les tuberculeuses, les ortiées, &c., s'évanouissent sur-tout avec promptitude par l'emploi méthodique de ce remède. Les pustules lenticulaires, les pustules miliaires, &c., résistent davantage. Nous avons même fait la remarque, que plus les pustules sont volumineuses, plus elles cèdent aisément aux moyens de guérison : j'excepte néanmoins de cette règle les pustules serpigineuses, qui causent tant de ravages, et qui souvent ne se cicatrisent, dans certaines parties du corps, que pour se reproduire ailleurs avec une égale intensité.

DCC. Au surplus, tout en louant les effets rapides et presque merveilleux du muriate de mercure sur-oxidé, nous ne devons pas exclure la considération des circonstances nombreuses qui peuvent faciliter son succès : telle est, en premier lieu, l'habitation d'un lieu pur et exempt de toute exhalaison marécageuse. Nous avons vu un malheureux militaire, chez lequel ce remède n'avoit eu aucune action favorable, pendant un laps considérable de temps qu'il fut contraint de rester au bord de la mer. Un voyage changea totalement chez lui le mode de sensibilité des absorbans : transporté dans un autre lieu, il employa les mêmes méthodes, qui furent suivies d'un plein succès. Des alimens doux, un repos convenable ou un exercice modéré, l'abstinence de toute passion vive, &c., peuvent également influer sur la célérité de la guérison.

DCCI. Dans quelques circonstances, nous nous sommes très-bien trouvés d'allier l'opium au mercure, pour combattre avec succès des Syphilides rebelles, et qui étoient accompagnées d'intolérables douleurs. Il nous a semblé que ce précieux remède, introduit dans l'estomac, tempéroit en quelque sorte la trop grande activité des sels mercuriels, sans néanmoins affoiblir leurs vertus. Marie R....., couverte d'ulcères rongeans et phagédéniques, étoit en proie à de cruelles souffrances ; elle éprouvoit des spasmes, des vomissemens, des insomnies, aussitôt qu'elle avoit pris la plus légère dose de mercure : la liqueur de Van-Swiéten, administrée aux doses ordinaires dans un verre d'eau d'orge édulcorée par trois gros de sirop de diacode, fut suivie d'un calme inaccoutumé. Depuis cette époque les symptômes s'adoucirent, et la malade parvint assez promptement à sa guérison.

DCCII. Il existe, en outre, beaucoup de cas où le traitement des malades, par les remèdes les mieux éprouvés, devient absolument impossible : souvent l'estomac repousse le mercure, ou ne peut le supporter sans inconvénient. Nous avons reçu, à l'hôpital Saint-Louis, une jeune femme chez laquelle les préparations antisyphilitiques suscitoient toujours des convulsions : cependant les symptômes de son mal se déployoient avec une intensité effrayante ; les pustules, les végétations, les ulcères s'aggravoient de jour en jour ; toutes ses articulations s'étoient recouvertes de périostoses ; la cloison du nez étoit enfoncée ; un horrible chancre se développoit dans l'intérieur des fosses nasales ; la malade étoit consumée par la fièvre hectique, et les douleurs nocturnes étoient excessives. Dans ce déplorable état, nous ne vîmes rien de mieux à tenter que de lui administrer le mercure sous forme de lavemens. Une semblable méthode avoit été autrefois mise en usage avec quelque

succès. Après deux mois de persévérance, nous vîmes les ulcérations se fermer, les douleurs spasmodiques s'évanouir, et la malade fut en état de prendre, par les voies digestives, les préparations mercurielles que nous jugeâmes être le plus utiles à sa position.

ARTICLE IX.

Du Traitement externe employé pour la guérison des Syphilides.

DCCIII. L'expérience a prouvé qu'un traitement interne, quelque bien dirigé qu'il soit, ne suffit pas toujours pour détruire radicalement les Syphilides. On peut se convaincre, par une multitude d'exemples, que lorsque ces affections ont été nouvellement contractées, et que le levain de leur contagion se trouve encore dans le plan superficiel des vaisseaux lymphatiques, le mercure, incorporé dans des substances onctueuses, et administré par les surfaces du corps à l'aide des frictions plus ou moins énergiques, porte un calme réparateur dans le système de la circulation générale. Ce procédé n'est pas moins efficace, quand la diathèse vénérienne existe depuis long-temps dans la masse de nos humeurs : les malades sont presque toujours guéris par l'absorption salutaire de ce remède.

DCCIV. Le traitement local des Syphilides est toujours relatif et approprié aux formes différentes dont elles se masquent, lorsqu'elles attaquent les tégumens. Les pustules, les végétations, les ulcères, réclament des procédés particuliers, lesquels varient encore selon leur siége, selon leur nature et l'ancienneté de leur développement.

DCCV. L'effet du mercure appliqué à l'extérieur doit être de modifier avantageusement les propriétés vitales du système humain, en détruisant l'influence maladive du virus syphilitique, sans provoquer aucun spasme ni aucun excès de sécrétion dans les glandes salivaires. Quand l'infection est ancienne et très-invétérée, il faut sur-tout éviter ce mouvement local et perturbateur qui ne contribue en rien à la guérison, et qui irrite quelquefois les symptômes. C'est un fait curieux constaté à l'hôpital Saint-Louis, et qu'il faudroit consigner dans tous les livres de la science qui ont du rapport avec cet important objet, que ce remède incompréhensible n'agit jamais mieux contre la maladie que lorsqu'il épargne la constitution physique, et qu'il pénètre sans trouble dans les organes.

DCCVI. J'ai recueilli une multitude d'observations, qui prouvent qu'il n'est pas nécessaire que le mercure augmente les sécrétions de l'économie animale pour la destruction des Syphilides, et que le mal ne disparoît jamais plus vite que lorsque les effets du mercure sont modérés. J'ai expérimenté que la susceptibilité des glandes salivaires est un phénomène fatal, particulièrement chez les personnes scorbutiques et atteintes du vice scrophuleux. Dix individus, par un résultat de leur idiosyncrasie, ayant subi la salivation mercurielle, ont été infiniment retardés dans leur guérison : un grand nombre d'autres ont pris naguère les frictions sous mes yeux, sans éprouver le moindre changement, sur les surfaces muqueuses de l'estomac et des intestins; il n'y a eu ni accroissement dans la vitesse de leur pouls, ni altération dans leurs urines; et pourtant les symptômes ont été radicalement détruits avec une surprenante rapidité.

DCCVII. On a avancé, relativement à l'administration extérieure du mercure, beaucoup de faits sur lesquels il est difficile de compter, et auxquels il seroit peu philosophique d'ajouter quelque croyance. C'est ainsi, par exemple, que les empiriques prescrivent une multitude de règles minutieuses, qu'ils croient favorables à l'activité d'un pareil remède : la plupart défendent rigoureusement de s'exposer à l'air, interdisent l'usage des viandes les plus saines, des boissons les plus salutaires; mais il faut convenir qu'il n'y a que du vague en pareille matière. Connoît-on les circonstances atmosphériques qui peuvent seconder l'absorption du remède? A-t-on découvert quels sont les alimens qui peuvent fortifier son action? Sait-on quels degrés de froid ou de chaud influent sur l'activité du virus vénérien, ou affoiblissent son pouvoir délétère?

DCCVIII. N'est-on pas, au contraire, très-fondé à croire que l'emploi d'un régime restaurant, des nourritures succulentes, que des circonstances morales, les douces distractions, les jeux, les divers moyens de l'hygiène, les promenades, souvent même les voyages dans un pays plus salutaire peuvent influer avantageusement sur le mode de sensibilité de tout le système lymphatique, et le mieux disposer à l'absorption du mercure? Ce qu'il y a de positif, c'est que ce remède n'a aucune action sur les corps desséchés et consumés par le marasme, ainsi que nous avons pu nous en convaincre par bien des exemples. Les frictions n'avoient opéré aucun effet sur un vieux officier pendant son séjour en Pologne, où il avoit contracté un amaigrissement extraordinaire: trois mois de repos dans un village de France lui restituèrent son ancien embonpoint : on recommença dès-lors le traitement qu'on avoit employé sans fruit dans une occasion moins favorable, et ce traitement dissipa bientôt tous les symptômes. J'ai déjà cité plus haut un fait qui est absolument analogue.

DCCIX. Le traitement local s'applique rarement avec avantage aux Syphilides pustuleuses, particulièrement lorsqu'elles sont la suite d'une infection ancienne et profonde : cependant il est vrai de dire que, lorsqu'elles sont accompagnées d'un état inflammatoire, les bains tiédes facilitent singulièrement les bons effets du traitement intérieur que l'on a prescrit. J'ai également constaté, par mes observations, que, lorsque les pustules sont agglomérées et indolentes, il est salutaire de les humecter avec quelque liqueur plus ou moins caustique, qui ranime les propriétés vitales de la peau, et prévient par ce moyen une rétropulsion qui seroit funeste. Les plus rebelles de toutes les pustules sont, ainsi que j'ai déjà eu occasion de l'observer, celles qui affectent la forme miliaire ou même lenticulaire. J'ai employé avec un bonheur inattendu, contre ces deux dernières éruptions, la pommade composée avec le sulfate jaune de mercure, à l'aide duquel j'ai obtenu une guérison assez rapide.

DCCX. C'est sur-tout pour la destruction des Syphilides végétantes que le traitement extérieur est utilement invoqué. Il est digne d'observation que ces productions ou excroissances morbifiques ne jouissent point des propriétés vitales du derme; qu'elles sont en quelque sorte isolées de l'organisation : aussi les procédés chirurgicaux les font aisément disparoître. On a recours aux ligatures, à l'excision par l'instrument tranchant, aux escarotiques qui les flétrissent : on fait un usage fréquent de la pierre à cautère, de la pierre infernale : je me sers de préférence des acides plus ou moins concentrés.

DCCXI. Souvent les végétations reparoissent après avoir été liées, excisées ou cautérisées. Quelquefois leur retour a lieu, parce que la cause qui a opéré leur développement agit encore, et cette circonstance nécessite de faire concourir les préparations intérieures avec le traitement local : c'est par l'administration simultanée du muriate de mercure sur-oxidé qu'on arrête leur tendance ou leur disposition à repulluler. Il peut, du reste, arriver que la Syphilide végétante se montre de nouveau, parce que ses racines n'ont point été détruites en totalité, et qu'il en est resté quelques vestiges dans le tissu cellulaire : dans ce cas, il est urgent de revenir aux moyens énergiques qu'on a déjà employés.

DCCXII. Les caustiques conviennent principalement quand les végétations sont d'une texture lâche, et qu'elles ont besoin d'être réprimées : les chirurgiens ont recours à l'eau phagédénique, qui suffit quelquefois pour les faner et pour les détruire. Les dissolutions de sulfate de zinc, de sulfate de cuivre, opèrent un effet semblable : le muriate de mercure sur-oxidé, incorporé en grande proportion dans l'alcool et dans l'eau distillée, agit avec un succès plus certain : l'alun calciné est pareillement applicable. On emploie, à l'hôpital Saint-Louis, des caustiques qui ne sont pas moins actifs : tels sont l'acide nitrique, l'acide muriatique, le muriate d'antimoine, &c., dont on imbibe de très-petits pinceaux destinés à n'atteindre que la propre substance des végétations.

DCCXIII. Toutes les fois que les Syphilides végétantes offrent beaucoup de consistance et de dureté; toutes les fois qu'elles ne sont ni rougeâtres, ni saignantes, et qu'elles affectent une forme oblongue et conique, on préfère communément le moyen de l'excision, qui s'effectue à l'aide des ciseaux courbes ou plats; les excroissances se trouvant placées sur une surface convexe, l'opération dont je parle exige plus ou moins d'adresse, afin de bien déterminer préalablement leur saillie, et les emporter en totalité : les chirurgiens préfèrent se servir du bistouri si les végétations sont larges, et si leur base occupe un grand espace sur les tégumens. Enfin, il est des circonstances où les végétations que l'on doit extraire, se trouvent recélées dans l'intérieur des organes affectés; c'est alors au génie particulier de l'opérateur de fabriquer l'instrument le plus convenable pour l'approprier au siége du mal.

DCCXIV. Les ligatures sont employées, lorsqu'on ne peut procéder commodément à l'excision par le secours des instrumens dont nous venons de faire mention. Il est facile de mettre à profit ce moyen, quand les tumeurs sont isolées, et qu'elles sont portées sur un pédicule long et étroit; c'est ce qui arrive quelquefois dans celles qui sont situées au pourtour de l'anus, aux bords du vagin, &c.; on serre progressivement et tous les jours leur tige, jusqu'à leur chute totale : il importe de détruire toutes leurs racines, pour éviter leur reproduction, ce qui est difficile à exécuter, sur-tout si elles sont volumineuses.

DCCXV. Le traitement local et extérieur ne convient pas uniquement aux Syphilides pustuleuses et végétantes; il est aussi très-favorable aux ulcères vénériens, soit qu'ils proviennent d'une contagion primitive, soit qu'ils se développent à la suite d'une infection générale de tout le système. Les ulcères primitifs se reconnoissent communément à l'intensité de l'inflammation qui les accompagne, au renversement et au déchirement de leurs bords, à leur excavation plus ou moins profonde dans la substance de la peau, à la vive douleur qu'ils occasionnent, &c. : mais les ulcères qui ne sont que secondaires offrent un caractère plus bénin, et marchent sur-tout avec moins de rapidité. Pour suivre une méthode exempte de danger dans le traitement de ces affections, on évite, en ce dernier cas, toute application irritante : on se contente de recouvrir les ulcères superficiels avec un linge enduit de cérat simple, ou légèrement animé par l'onguent mercuriel. La fréquence des pansemens et la propreté constante qu'on entretient, suffisent pour amener sans délai une guérison radicale.

DCCXVI. Mais lorsque les ulcères s'étendent en profondeur, lorsqu'ils sont livides et couenneux, on y applique des substances caustiques, pour dénaturer le vice vénérien et en borner les progrès. M. Cullerier, si habile dans la curation de la maladie qui nous occupe, préfère le muriate d'antimoine liquide, parce que son effet est extraordinairement prompt, et qu'il arrête comme par enchantement l'activité du virus. Ce caustique convertit bientôt l'ulcère en plaie simple, quelle que soit sa malignité; mais son emploi exige de la prudence et beaucoup d'adresse. A l'hôpital Saint-Louis, on a recours à l'acide nitrique médiocrement concentré; on a soin de cerner habilement tous les contours de l'ulcération, et d'en atteindre tous les bords : par cet unique moyen, on l'empêche de se reproduire elle-même, et de s'étendre quelquefois avec plus de violence qu'auparavant.

DCCXVII. Le traitement extérieur des ulcères syphilitiques varie, du reste, selon le siége qu'ils occupent : ceux qui se manifestent à la paroi interne des joues et dans l'intérieur de la bouche, au pharynx et au voile du palais, doivent principalement être combattus par des gargarismes adoucissans et médicamenteux. De semblables moyens ne sont pas toujours très-efficaces, sur-tout si la langue est profondément attaquée : ce dernier genre d'ulcération est si long à guérir, qu'il dure quelquefois plusieurs années, et qu'il résiste à toutes les méthodes curatives. Nous avons eu, à l'hôpital Saint-Louis, un individu qui en a été la victime.

DCCXVIII. Au surplus, il faut une multitude de précautions et de soins pour l'efficacité des pansemens, selon que les ulcères syphilitiques se placent à la marge ou dans l'intérieur de l'anus, aux grandes lèvres ou dans le vagin, à l'ombilic, entre les orteils, dans les oreilles ou dans les fosses nasales, &c. La maladie s'aggrave par-tout où il y a frottement de surfaces, et lorsque les parties se trouvent dans un mutuel contact : les ulcères résistent souvent à tous les moyens qu'on leur oppose. Cette opiniâtreté dans les symptômes est sur-tout plus marquée, quand les individus infectés continuent de se livrer à la débauche ou à de honteuses communications. Je ferois rougir la pudeur, si j'exposois les vices insurmontables des personnes qui viennent réclamer des secours à l'hôpital Saint-Louis. Les remèdes ne produisent aucun bon effet, si l'on ne vient à bout de réprimer ces coupables et illicites habitudes.

DCCXIX. Personne n'ignore que les ulcérations vénériennes peuvent se compliquer d'un état de phlogose, qui s'entretient par la disposition physique des parties vivantes. C'est ainsi que le rétrécissement du prépuce, le gonflement du gland, et autres phénomènes de ce genre, peuvent être portés à un degré de violence extrême: ce sont les bains tièdes, les lotions douces, les larges saignées, la diète sévère, &c., qui parviennent à apaiser ces accidens funestes. Sans ces moyens, qui arrêtent presque toujours les progrès du mal, la gangrène fait de tels ravages, qu'elle détruit quelquefois rapidement, et en totalité, les organes de la génération. J'ai vu ce mal déplorable survenu à un militaire, pour avoir voyagé pendant un mois avec un paraphymosis enflammé: à son arrivée à Paris, la suppuration chancreuse avoit entièrement dévoré le membre viril.

DCCXX. Les Syphilides cutanées qu'on observe à l'hôpital Saint-Louis, sont constamment d'une nature rebelle, parce qu'elles sont rarement exemptes de mélange et de complication. On ne sauroit décrire avec des couleurs assez vives cet assemblage de misères qui viennent quelquefois se réunir sur un même individu : le scorbut, le vice scrophuleux, les dartres, le prurigo, la goutte, le rhumatisme, tous les maux se réunissent, se fortifient en quelque sorte de leur réciproque influence, et vieillissent ensemble dans les mêmes corps. C'est dans ces divers cas que les symptômes deviennent plus véhémens et plus furieux, et qu'ils s'irritent par tous les moyens qu'on oppose à leur propagation.